



TRES-NOBLE, ET TRES-ILLVSTRE PRELAT,

MESSIRE LOVYS

Archeuesque as



ONSEIGNEVR,

LA cognoissance que vous auez

acquise de Dieu, & de ses astributs diuins, en l'estude de Theologie, où vous auez si heureusement vacqué l'es-

pace de plusieurs années, vous oblige particulierement à l'honnorer & seruir en la charge à laquelle il a daigné vous appeller, & en maniere de dire, vous engager des vostre naissance, par tant de bien-faits. temporels & spirituels; (t) m'inuite aussi à vous offrir, (MONSEIGNEVR,) ce liure de Meditations touchant la cognoissance de Dieu, qui est la science des Saincts, à fin que parmy les flots or torrents des occupations publicques qui cous presseront desormais, vous ayez moyen de vous

recueillir à toute heure; & vous esteuer par pensée à Dieu, pour vous affermir & affectionner de plus en plus à luy rendre le service que vous luy deuez, par la Meditation ou lecture de quelques poincts de ce liure; où vous trouverez le sommaire de toute la Theologie, en tant qu'elle nous peut aider à craindre, aimer, & honnorer Dieu, qui est! le souverain & vray biens la seule acquisition duquel rend l'homme à jamais tres-heureux, & la perte tres-miserable. A raison de quoy le mesme Dieu

nous semond & admoneste Plat 45. par son Prophete, de donner congé quelque beure du jours à tous autres soucis & affaires, pour voir & considerer ententiuement qu'il est Dieu; c'est à dire, tres-haut, tres-bon, tres-puissant, tresjuste, qui dejette les plus puissants de leurs sieges, pour leur superbe & hautainetés les rendant eternellement miserables ; & au contraire s.Reg. 2 esteue de la poussiere les humbles, les faisant seoir parmy les Princes en throfnes de gloire, & les comblant d'eternelle felicité. A yez donc à gré, (MON-

SEIGNEVR,) que ce liure forte en lumiere soubz vostre nom tres-illustre, & que je le vous offre & dedie pour vn perpetuel tesmoignage de l'honneur & reuerence que je porte à vostre vertu, & du service tres-humble que je desire vous rendre, comme celuy qui est & sera toute sa vie,

MONSEIGNEVR,

Vostre tres-humble, & tres-obeissant seruiteur.

CHABANEL.

Auant-propos.

AVANT-PROPOS

AV DEVOT LECTEVR.

Des feruentes affections d'amour, & recognoissance enuers



OMBIEN que les mysteres qui appartiennent à l'humanité de nostre Sauueur Iefus-Chrift, & aux

S. Tho. 2 œuures qu'il a operees en elle & par 1. 9. 82 elle, auant & apres sa Resurrection, ar. 3 ad soient plus proportionnez à nostre 2. & q. foible nature, ceux neantmoins qui 180 ar. concernent la Diuinité, & les œuures qui en procedent pour le bien des hommes, font d'eux mesmes plus excellents : en la confideration defquels principalement se paissent les Anges & bien-heureux-Esprits, & les hommes parfaits auffi, qui viuants du corps sur la terre, couersét de l'es-

Auant-propos.

prit au ciel,& par la continuelle Meditation & contemplation des choses celeftes, augmentent & perfectionnent en eux l'amour enflammé de Dieu, & la parfaite vnion auec luy, qui est la fin de la vove qu'o nomme vnitiue. S. Basile a declaré merueil Reg. 157 leusement bien cecy, respondant à exbreui. Moynes;à sçauoir, de quelle affection on doit seruir Dieu, & en quoy confifte cefte affection; aufquels il refpondit ences termes. La bonne affection de l'ame; eft on vehement, infariable, ferme & conftant defir d'agreer à Dien, lequel eft acquis par la vigilante, & continuelle contemplation de la grandeur de la glire & souveraine majesté de Dieu, o par la frequente e agreable memoire des bien faits que nous auons receu de luy : don s'engendre en l'ame l'accom= pliffement de ce qui est escrit, Tu aimeras Dien de tout ton cœur, de toutes tes forces, & de toute ta pensée comme fissoit ce Psal. 12. Prophete qui disoit; En la mesme forte que le Cerf desire les fontaines des eaux , ains Vous de fire mon ame, o mon Dieu. De

Ad Rom

telle affection doncques faut il que nous feruions à Dien, si bien que nous puissions dire auceques l'Apostre; Qui nous separera de la charité de nostre Seigneur? fera te la tribulation, ou l'angoiffe, ou la persecution, ou la nudité, on le peril, on le glaine? Ce que dessus est de Sainct Basile : par ou ce sainct Docteur montre briefuement la fin principale de la vie contemplative en fon fupreme degré, & les principaux moyens qu'il y a pour y paruenir, auec le fruict que l'on en retire; & declare aussi auec quelle perfection doiuent estre exercées toutes les œuures de la vie actiue, y conjoingnant la deuotion interieure, & la ferueur de l'efprit, laquelle confiste à porter grande affection aux choses qui regardent le dinin seruice, auec desir d'agreer & plairre en cecy non au monde, ny à la chair, ny à nous mesmes, ains à Dieu seul, pour raison de ce qu'il est, accompagnant nostre souhait & desir de ces quatre conditions.

L A premiere, qu'il ne soit point

du paresseux, qui s'arreste en vn simple souhait, & se conuertit (comme dit le Sage) en tourment & mort; ains soit vehement, fort & efficace, tel comme est celuy des seruents qui passe & se termine en œuures, saites exactement & parfaitement.

L A seconde est que tel desir soit insatiable, ne se contentant pas de ce peu qu'il fait ou patit, combien que ce soit autant comme il peut, ains s'estende beaucoup plus outre; & que non seulement il ne soit point ennuyé ny degousté de l'exercice des bonnes œuures, ains en soit de telle sorte assamé, qu'il ne s'en saoule jamais; de maniere que son souhait soit comme le seu qui ne dit oncques, c'est prou.

La troissesse est qu'il soit stable & ferme; c'est à dire, qu'il ne soit point muable, sautant d'une chose en une autre, comme le paresseux qui ne fait que dire, je veux & ne veux, & auecques legereté espreuue diuers exercices de vertu, laissant les

Prou. 21

Prou.30

vns par dedain ou degoustement, & en prenant soudain d'autres tous di ferents, sans fermeté ny stabilité at bien qu'il commence; laquelle stabilité neantmoins est fort necessaire pour paruenir au sesse de la perfection où s'on aspire & pretend.

La quatriesme est que ce desir

foit constant & perseuerant ju ques à la mort, sans se perdre ny relacher ou s'atiedir par tentations ne perfecutios, refistat à toutes valeureusemet; en la mesme sorte que le Cerf alteré court de grand roideur cherchant les fources des caux pour y estaindre la foif, & ne s'arreste jamais, brossant à trauers halliers & buiffons, tant qu'il ait trouvé l'eau qu'il cherche. Toutes lesquelles proprietez furent au desir dont nostre Seigneur accomplit la volonté de son pere pour nostre falut : & ceste seule consideration deut suffire pour exciter en nous semblable affection, veu qu'il oft raisonnable que le disciple imire son maistre, & que je m'occupe en fon service, auec la mesme affection

Pfal 41

Auant-propos.

dont il a prochassé mon bien & salut.

MAIS-outre ceste consideration, le bien-heureux Sainct Basile en met deux autres icy, qui font beaucoup à nostre propos, par lesquelles on peut acquerir ceste affection, auec les proprictez susdites. La premiere est la contemplation des grandeurs de Dieu & de ses excellences & perfections, pour lesquelles il est digne d'estre aimé, loué, seruy & obey d'vne affection infinie, s'il estoit posfible: mais d'autant que cela ne se peut, elles nous meuuent & nous obligent à procurer vne affection la plus vehemente, infatiable, conftante, & perseucrante que nous pourrons ; attedu que comme dit l'Ecclesiastique, Eccl. 43. quoy que nous fassiós pour sa gloire, nous ne pourrons jamais aduenir à luy rendre ce qui luy est deu-

LA seconde est la contemplation des innumerables bien-faits que nous receuons de sa main, lesquels il nous donne d'vne amour si vehemente, insatiable, & perseuerante qu'il ne se lasse, ny ne se soule jamais de nous bien-faire & nous eslargir ses dons; ny ne cessera quant est de sa part, de les eslargir par toute l'eternité des fiecles; nous obligeat en cela par la loy de gratitude & recognoiface, à desirer de payer ses biéfaits infinis,par seruices infinis s'il estoit posfible: puis que tout ce que nous sçaurions faire est peu, pour luy payer le beaucoup que nous luy deuons.

D E là ce fainct Docteur infere

Dent. 6. que par ces considerations est en-Mat. 22 gendrée en l'anne la perfection de l'amour dont Dieu veut estre aimé 1. q. 44. de nous, quand il nous enjoint de er. 4. 6 l'aimer de tout nostre cœur, de toute nostre ame, de toutes nos forces, esprit & vertu; de sorte que toutes nos puissances interieures & exterieures, & tous les sentiments & membres de nostre corps s'occupent en la façon qu'ils peuuent à aimer Dieu, aidants l'œuure de l'amour par vne infatiable vehemence & perseuerance. Car la memoire & l'en tendement aiment seulement quand

il leur souvient des choses qui prouoquent à l'amour, & quand il les confideret & poisent. L'imagination & les appetits de l'ame pareillement aiment, quand ils produisent des imaginations & affections qui excitent & allument l'amour, Les fentiments aiment, lors que les yeux, l'ouye, la langue, & le gouft, se delectent seulement à voir, ouir, & parler des choses qui sont ordonnées à l'amour; & tous les membres corporels aiment, quand ils seruent tous aux œuures de l'amour de Dieu. Brieftoutes nos forces aiment, quand elles s'employent à aymer Dieu, auec tout l'effort & roidiffement qu'elles peuuent, repoussant les difficultez qui leur apportent quelque Ad spbe destourbier, & refistant aux tenta- 3. tions qui les divertifient; à ce que la Ad Rom charité soit enracinée tellement en cant. 8. l'ame, que nulle chose creée ne l'en puisse separer, & que les rivieres & torrens des tribulations ne puissent esteindre fes flammes, ny empescher qu'elles ne croiffent & montent fi

haut qu'elles nous poutient à imiter les heroiques & exemplaires vertus de la diuinité mefine, (dont nous parlerons en l'vnziefine Meditation) en la façon que nostre Sauueur Iesus-Christ, en tant qu'homme, les à imitées ; car il peut dire auec beaucoup de raison, imitez-moy comme j'ay imité Dieu mon Pere.

OR la vove vnitiue; qui est la fin de ces Meditations, comprend & embrasse toutes ces choses. Ca combien qu'vne amour & affection si parfaite comme nous auons dit, soit vn don gratuitement fait par le Sainct Esprit, lequel sans multitude de discours a accoustumé d'introduire aucuns de ses esseuz dans sa caue, & là les enyurer du vin tresferuant de son sainct amour, & les caresser par la cognoissance qu'il leur fait esprouuer de son infinie charité: neantmoins de nostre part, auec son aide & secours, nous pouuons nous approcher de telle caue & celier, vollant sur les aisles de ces deux sortes de Meditations, touchant

es perfections de Dieu, & ses bienuits, lesquelles sont entrelassées les
vnes auecques les autres par la liaison
qu'elles ont ensemble. Qui est la
cause pourquoy en ceste vie nous ne
seaurions bien cognoistre les grandeurs de Dieu, si ce n'est par ses œuures, & par les benefices & dons qui
viennent de luy: & comme en ces
dons reluisent conjointemet plusieurs
attributs & perfections diuines, aussi
en la Meditation de l'vn seront
entremesses plusieurs choses qui appartiennent à l'autre; de quoy nous
auons bien voulu

auons bien voulu

at coldred dup sing up

an allow of the Venter all brings of most

MOYEN DE MEDITER

anec affections de gratitude & recognos fance.

L nouvreste à declarer la maniere de mediter les be nefices divins, fur lefquels nous auons à confiderer

principalement cinq choses, pour bien cognoistre leur infinité, & en rendre graces à Dieu comme il appartient. La premiere est l'infinie grandeur du bien-facteur qui est Dieu, discourant par ses excellences & perfections, en la façon que nous verrons cy apres és Meditations suiuantes. D'où s'ensuit que tout don del Dieu pour petit qu'il semble, doit estre grandement prisé, veu que celuy qui le donne est infiniement grand. A raifon de quoy le Prophete Royal disoit; le Vousexalteray, o mon Dien , mon Roy , & beniray Voftre nom Pfal. 145 de siecle en siecle eternellement : qe Vous beniray tous les iours , co loueray perpe-

tuellement dofte nom par tous les secles des secles : pour ce que le seigneur est grand, & merneilleusement louable, & Eccli. 43

la grandeur eft fans fin.

La seconde est l'infinie grandeur de l'amour dont il octroye le don & bien-fait , lequel pour ceste cause est de grande estime: car le donnant auecques amour, il se donne luymesme auecques son don, & entre dans la chose aimée; donnant de telle façon ce qu'il donne, pour petit qu'il soit, qu'il desire donner des choses plus grandes; suiuant ce qu'il dit à Dauid par la bouche du Prophete Nathan; si les faueurs & graces 2Reg.12 que je l'ay faites te semblent petites, 19 en adjousteray d'autres beaucoup plus grandes: car il n'a pas faute ny de pounoir ny de volonté, comme nous verrons.

La troisiesme est la grandeur du mesme bien-fait, lequel ett en cer taine façon infiny en multitude, ou en excellence : car il y a des benefices & dons qui en comprenent infinisi autres, comme est celuy de la crea-

tion, & conservation de l'univers, & celuy de la prouidence. Il y en a d'autres qui ont vne infinie excellence en eux, comme celuy de l'Incarnation, de la Redemption, de l'Eucharistie,& de la glorification. Pour tous, lesquels nous deuons rendre graces à Ha. 63. Dieu; disans auec Esaye; le loueray le Seigneur pour toutes les choses qu'il nous a données, & pour la multitude des biens qu'il a estargy à la maison d'Israel. Car comme dit Sainct Bernard, nous in cant, ne deuons laisser aucuns dons de Dieu fans remerciement & louange, ny les grands, ny les mediocres, ny les petits; attendu que les petits sont d'vne estendue infinie en nombre, & combien qu'au regard de quelques autres ils soient petits, ils ne laissent pas pourtant d'eftre grands pour d'au-

> La quatriesine est l'ufinie bafsesse de la personne à qui le benefice est fait , qui est l'homme miserable, mescognoissant & ingrat, & veritablement indigne que Dieu ait souuenance de luy, & luy desparte aucun

Ser. 51.

tres raifons.

bien. Car comme dit le Prophete; Qui est l'homme, que vous ayez memoire & 143. de luy? ou qu'est ce que l'ensant d'un homme, que vous en teniez conte & fafsiez estat? Ce n'est rien de l'homme que vanité; les jours de sa vie passent comme l'ombre. D'où je doy pareillement inferer, que comparant ma bassesse auec la grandeur de Dieu , je suis indigne que ses louanges entrent en ma bouche si contentible, disant auec Sainct Augustin; Qui suis je Seigneur, Solil. c. de moy mesme, pour vous louer? Ie ne 10. chien mort ex puant, In Verm ex pourriture infame. Comment doncques vous loueray-je? Les tenebres loueront elles la lumiere ? ou la mort, la vie?@ le Vermiffeau son Createur infiny?

L'A cinquielme est l'infinie liberalité de Dieu à eslargir son bien-fait, le donnant gratuitement & pour rien, sans en esperer aucun profit ne recompense de celuy auquel il le donne, & sans qu'il l'ait merité, ains l'ayant demerité infiniement par ses innumerables pechez & ingratitudes:

de maniere que quoy qu'il foit tant son ennemy, il ne se lasse pas neantmoins de luy faire chaque jour de nouueaux bien-faits. Nostre Seigneur Iesus-Christ nous enseigne à poiser ces cinq choses, nous remettant en memoire le benefice de l'incarnation, en ces mots; Dieu a avmé 10an. 3. tellement le monde, qu'il luy a donné son fils Voique. Laquelle sentence contient cinq paroles, chacune desquelles poise vne des choses susdites : car celuy qui a fait ce don, est Dieu infiny , la façon a este par beaucoup aimer; celuy qui l'a receu a esté le monde, plein d'abominations; le benefice & don est son fils vnique, autant infiny comme luy; & la donné gratuitement, fans que nous l'eussions merité, à cause dequoy il dit absoluement qu'il l'a donné, & non pas rendu, ny presté.

POISANT ces cinq poincts en chaque benefice diuin, nous y deuős correspondre, par vne deuë recognoissance & remerciement; à quoy, comme dict S. Thomas, encline en

premier lieu la vertu de gratitude, veu s. Tho. 2 que Dieu nous a preuenus, comme 2.9.106 premier & Sounerain bien-facteur; art 6 & enuers lequel principalement nous 9- 107. deuons exercer les trois actes pro pres de la gratitude, qui sont, recognoistre & priser grandement le benefice de Dieu, pour les raisons dites; l'en louer, & publier sa largesse, à fin que tous le louent & glorifient; & luy faire quelques seruices, non pour nostre interest ou prostit, ains gratuitement, & de pur gré, quand bien nous n'attendrions jamais aucun autre bien faict de luy, puis que ceux que nous en auons ja receus suffisent. Et à fin que nostre gratitude & recognoissance soit accomplie & parfaicte, elle doit estre (comme dict S r. Ad. Pol) vniuerselle pour tous benefices, Thes. 5. fans en obmettre pas vn; & non feu- & 1. ad lement pour ceux que tu as receu, Tim. mais auffi pour ceux que reçoiuent tout le reste des creatures.

C A R tu dois sçauoir qu'en ce monde il y a trois fortes de creatures ; les vnes qui peuvent & veulent rendre

graces à Dieu des benefices qu'il leur depart, s'acquittans de ceste debte selon leur pouuoir, comme font les Anges; les Sainces bien-heureux qui font au ciel, les ames de Purgatoire, & les justes qui sont en terre. Il y en a d'autres qui peuuent, mais qui ne veulent pas rendre graces à Dieu de fes benefices, foit par ignorance, ou foit par malice , comme les idolatres qui ne cognoissent pas Dieu, auec le reste des infideles, & manuais Chrestiens; entre lesquels peuvent estre aussi contez les Demons, & damnez, aufquels Dieu a faict vn temps feut de grads benefices. Il y a d'autres creatures qui ne veulent ny ne peuuent recognoistre les bien-faicts de Dieu, par ce qu'elles n'ont point d'entendement pour cecy, comme sont les Cieux, & les Elemens, les mixtes, les plantes, & les bestes brutes. Or deuons-nous remercier Dieu de tous les benefices qui sont faits à ces creatures, accompagnant les premieres en leurs actions de recognoissance, suppleant l'ignorance & malice des

secondes, & l'impossibilité des troisiémes, les inuitant à louanger Dieu: car par ce moyen je m'encourage moy-mesme à le benir & glorifier, & attize le desit que j'ay que Dieu soit loué de tous ceux qui peuuent & doiuetle louanger. Et en ceste sorte je loueray Dieu (compredit l'Apostre) en tout temps & lieu, me seruant des paroles dontil a vsé plusieurs fois, mesmement aux Corinthiens ; Gra- Thes. 1. tias Deo super inenarrabili dono eius; Graces à Dieu pour son don qui est inenarrable. De laquelle parole, Graces à Dien, vie souvent l'Eglise à la fin de la saincte Messe, & des heures Canoniques, pour nous affectionner à nous en seruit & vser : car comme dict S. Augustin, Qu'y a-il de meilleur que nous puissions porter en l'esprit, & proferer de Epist.77 la bouche, o escrire de la plume, que ceste parole, Graces à Dieu ! Il n'y a rien qui puiffe estre dit plus briefuement que cecy, ny oiiy plus joyeusement, ny entendu de plus admirable, ny faict auecques plus de fruitt.

A tant cecy fuffira pour declarer la

diligence que nous pouuons apporter de nostre part en ces Meditatios pour obtenir leur fin , cooperans auec la grace diuine, en laquelle principalemet nous devos mettrenostre confiace, nous defiant de nos diligences,& disant apres auoir faict tout ce que nous pourrons; nous fommes fer-Luc. 17. uiteurs inutiles, nous auons faict ce que nous deuions, & ne sommes pas dignes d'vne si douce & souveraine recompense, comme est le don de la contemplation, c'est assez d'y auoir aspiré pour la gloire de ce Seigneur qui desire de le donner, & le nous donra ou en ceste vie, s'il est expediant pous nous, ou du moins en l'autre, où nous contemplerons Dieu auecques clarté, & l'aimerons de toutes les forces de la charité, par tous les fiecles. Amen.



MEDITATIONS

DE LA COGNOIS-SANCE DE DIEV.

Extraites principalement des œuures du P. Lovys Dv Pont, de la Compagnie de I E s v s.

Et reduités en petits points clairemet & succinctement traitez, pour l'Vsage de l'Oraison Mentale.

DE L'ESTRE DE DIEV.

MEDITATION TO

Povrl'Oraison preparatoire dy, Credo in Deum Patrem omnipotentem, Secou, Veni creator Spiritus, &c.

A

Ex0.33.

Pova la composition du lieu & des personnes, represente toy Moyse parlant à Dieu das le tabernacle d'Alliance, où il le supplie auec grande instance qu'il daigne luy monstrer sa face, & luy manifester sa gloire.

DEMANDE à Dieu qu'il luy plaise t'introduire en ce tabernacle auecques Moyse, à fin que tu entendes ce que Dieu luy dit, & apprenes à le bien cognoistre, pour l'aimer, le craindre & seruir mieux que tu n'as

fait jusques à present:

Et dy à ces fins l'Oraison; Mentes nostras quesumus Domine, Paraclitus qui à te procedit; illuminet, so inducat in omnem, sicut tuus promisit silius Veritatem; Qui tecum Viuit, so regnat in Vnitate eiusdem Spiritus sancti Deus per omnia sacula seculorum. Amen. Ou autre Oraison-semblable.

I. POINCT.

Que toutes les creatures de l'vniuers annoncent & preschent qu'il y a vn Dieu qui les a creées.



E fondement de noftre foy, (comme dir S.Pol,)est croire qu'il Heb.11. re, croire & tenir fer-

mement que dans ce monde visible, il y a vn Esprit souserain & inuisible, lequel nous appellons Dieu, qui eft le S. Tho. 1 principe & la fin de toutes choses, lesquelles il a creé de rien par sa toute-jart.3. puissance infinie, & les gouverne & adresse à sov comme à leur derniere fin, par sa sapience. Mais outre la lumiere de la foy Chrestienne, qui est vn don supernaturel, à fin que ceste verité fut cogneue à tous par la lumiere de la raison, Dieu nous a donné, divers maistres pour l'annoncer & prescher, qui font toutes les creatures. Car comme quand nous voyons vne belle image, ou vn palais bien edifié, nous disons qu'vn grand peintre, ou architecte a fait cet ouurage, non à l'aduenture, ains pour quelque fin, &1 desiros sçauoir qui il est : aussi voyant la beauté, & l'ordre admirable des creatures, nous pouuons entendre ai-

A 2

fément qu'il y a vn Dieu d'immense grandeur & puissance, qu'iles a faites, & qui les regit auec vn si bel ordre & concert, pour quelque haute fin; & deuons souhaiter de cognoistre ce souverain architecte de l'vniuers, pour l'aimer & seruir selon son merite.

Poysse' doncques de ce defir, parcours toutes les creatures, & t'enquerant de leur origine, escoute ce qu'elles te diront. Voy la gradeur immense des cieux, la multitude & varieté des estoiles, l'ordre que le Soleil & la Lune gardent en leurs mouuements, auec les autres Planetes; & tu entendras qu'vn ouurage si merueilleux & bien ordonné, ne peut auoir esté fait de soy-mesme, ny ne peut estre conduit & gouverné fortuitement: & par consequent qu'il faut qu'en ce mondel il y ait vn Dieu qui l'ait fait, & qui le regisse. Aussi est-ce la raison pourquoy le Prophete dit, Que les cieux racontent la gloire de Dien ; d'autant que leur excellence & beauté nous done suffisament à cognoistre l'infinie sapience & perfectio de l'architecte qui les afaits.

Ad Rö.

chry.ho.
10.0 12
ad pop.
Anti-

PG41.18

DEMANDE apres aux oyfeaux qui volent en l'air, aux animaux qui marchent fur terre, & aux poissons qui nouent dans l'eau, qui est celuy qui les a formez? Qui leur a doné leur fecondité, & la cognoissance qu'ils ont de ce qui leur est profitable ou nuisible ? Et ils te respondront auec Iob; y a-il aucun qui puisse ignorer que c'est Iob. 12. la main de Dien tout-puissant qui afait toutes ces merueilles?

Enquiers-toy pareillement des plantes, des mineraux, & des mixtes; de qui ont-ils receuleur beauté, leur force & vertu? Et tous ensemble diront; Ce n'est pas de nous que nous la tenons, ains de Dieu nostre Createur: car c'est luy qui nous a faits, ono pas nous Psal.99.

luy; come parle ailleurs le Prophete.

O mon Ame, refiouy-toy de telles responses, & pleine d'allegresse interieure, prouoque toutes les creatures à louer & glorifier ce grand Dieu qui est au milieu d'elles, & qui les regift. Escoute ce qu'elles te disent, & rends actions de graces à Dieu de la cognoissance qu'il t'a donné de cette

verité si certaine, & de tant de tesmoignages qu'il rend de soy, en toutes les

choses qu'il a creé.

O principe de l'vniuers, ouurez mes oreilles à fin que l'oye la voix de vos creatures, & fois meu par elles à vous bieu cognoistre, aimer & seruir. Ouurez les yeux de mon ame, à fin qu'il ne leur suffisé pas de voir les choses temporelles & perissables, qui sont perceues des sentimens, ains s'esseuent à contempler les eternelles & perdurables, qui ne peuu testre veues des yeux corporels, & vous mesment, ô Dieu inuisible qui estes sur toutes, auquel soit honneur & gloire par tous les siecles. Amen.

II. POINCT.

Que tout ce qui est en nous, tesmoigne & fait soy qu'il y a vn Dieu.

ENTRE dans ce petit abregé du monde, o homme, j'entens dans toy-mesme qui es la merueille des œuures de Dieu, & tu treuueras que la structure de ton corps composé de tant de ners, muscles, arteres, ten-

1. Cor.4.

dons, cartilages, & ossements emboitez si proprement s'un dans l'autre, est chose si admirable, & accompagnée de tant de beauté, & de telle varieté de puissances & sentimens, partie exterieurs, partie interieurs, qu'il n'y a si petite piece qui ne monstre qu'elle n'a peu estre faite fortuitement, ny de soy, mais qu'elle a Dieu pour autheur. Et c'est pourquoy le Prophete dit; Tom mes ossemens diront, o Seigneur qui Psal.34.

est semblable à vous?

ENTRE de là plus auant dans ce petit monde, & voy la noblesse & dignité de ton ame, par les œuures qui prouiennent des trois puissances qui sont en elle, la memoire, l'entendement, & la volonté, lesquelles ne sont point attachées au corps, ains se promenent hors d'iceluy par tout le rond de la terre, de la mer, & de l'air, & penetras mesme iusques dans les cieux, descouurent les secrets de nature, qui ne peuuent estre perceus par les sentiments. Par où tu entendras que l'ame de l'homme est vn Esprit inuisible & immortel, lequel ne depend point

A 4

en son estre, non plus qu'en ses operations, du corps où il est: de sorte que jaçoit que le corps finisse, l'ame ne finit pas pourtant, car l'inclination naturelle qu'elle a de viure à jamais, demeure accomplie. Or tout cecy monstre ouvertement qu'il y a vn Dieu, qui est vn Esprit inuisible & immortel, de qui tous les autres Efprits procedent, lequel est au milieu de cest vniuers, sans toutesfois y estre attaché, donnant l'estre & la vie à tous; non pas comme l'ame qui informe le corps, ains d'vne autre façon bien plus releuée:car il gouverne toutes les creatures,& leur communique toutes les industries & inclinations qu'elles ont, sans dependre toutes-fois d'elles; de forte que quand bien tout le monde seroit destruit, & auroit pris fin, Dieu neantmoins perscuereroit toufiours d'effre.

M A s passe plus outre, & tu verras empreinte dans toy la lumiere de la raison, qui est vne splendeur yssante de la face de Dieu, laquelle nous descouure ce qui est bon,& celuy qui

Pfal.4.

est souverainement bon, de qui tout autre bien procede ; laquelle lumiere est suivie d'vne inclination naturelle. qui nous solicite à ce qui est conforme à raison, & à la reigle de toute boté, qui est Dieu, nous inclinant à l'aimer,à le reuerer & luy obeir, & quad elle n'est point suffoquee, ny sa splendeur & lumiere estainte par nos pechez, nous sentons en nous coup fur coup, des esclairs qui nous descouurent ceste verité, & remplissent noître cœur de joye.

O Seigneur, combien merueilleu- Pfa. 138 fe est la cognoissance que l'acquiers de vous, par les choses qui sont en moy? Car fi en chose si grossiere come est mon corps, je sens & suis contraint d'aduouër qu'il y a vn Esprit si noble comme est mon ame, laquelle luy donne l'estre, la vie, & le mouuement, & fait en luy, & par luy des chofes fi grandes; combien plus est-il necessaire d'aduouer & recognoistre que vous, ô souverain Esprit, par qui nous fommes, par qui nous viuons, & nous mouuons tous, foyez au mi-

lieu de cet vniuers si grand & si vaste, ou vous operez des choses si merueilleuses à tous moments? Le me resouis donc grandement Seigneur, de vous auoir pour mon Dieu, & veux vous aimer & seruir de toutes mes forces, puis que mes veines, mes os, mes yeux,mes oreilles,& toutes les parties de mon corps vont publiant que vous estes Dieu, & que nul n'est semblable à vous qui eust peu leur donner l'estre qu'elles ont, si vous ne leur eussiez donné. Ha que ne se changent elles en autant de langues pour tesmoigner à tout le monde ceste verité, & vous en rendre gloire & louange par tous les fiecles des fiecles! Amen.

III. POINCT.

Que tous les accidens & meschefs que les hommes ne peuvent destourner par leurs forces, nous advertifsent qu'il y a vn Dieu; & combien nous est necessaire la memoire de cette verité.

ONSIDERE icy en premier lieu que non seulement la beauté, l'ordre, & concert admirable de ce grand monde, & du petit monde encor' qui est l'homme, mais aussi les deformitez, defordres; accidens & miseres que nous ne pouvons destourner par nos propres forces, comme font les tonnerres, esclairs & foudres du ciel; les gresles, les vents, les gelées, & les tempestes de l'air; les orages & tourmentes de la mer horrible; les desbordements des riuieres, tremblemens de terre, guerres, maladies, oppressions, iniustices, & autres accidents femblables; les rebellions & cotradictions que nous esprouuons en nous mesmes, la chair se reuoltant contre l'Esprit, & les passions contre la raison, crient à haute voix & nous admonestent qu'il y a vn Dieu, qui seul peut remedier à tels maux. Et de là est qu'en telles angoisses & aduerfitez nous auons recours naturellement à Dieu, & leuons les yeux vers le ciel où il a fon fiege, comme demandans secours à celuy qui le nous peut octroyer,& qui seul preside d'en

haut à cette grande machine.

SECONDEMENT confidere combien il importe d'auoir la lumiere & foy viue de ceste verité confirmée par tat de tesmoins, & la continuelle memoire que Dieu veut que nous en ayons; attenduque c'est vn grand frein pour tous vices, & vn fingulier secours pour coutes vertus. A raison dequoy la sainde Escriture nous admoneste si souuent & auec tant d'exaggeration. Qu'il nos souvienne tousours de Dieu; & que nous ne l'effacions jamais de nostre memoire. Car s'il nous fouuenoit toufiours qu'il y a vn Dieu, sans doute nous ne pecherions point, ains viurions contens & ioyeux, pleins de confiance & courage pour nous exercer à toute vertu : là ou au contraire le defaut de cette foy viue, ou l'oubly de cette verité, est cause de tous les pechez qui se commettent au monde, & de toutes les tiedeurs & imperfections qui adviennent au service de Dien. Et c'est pourquoy le Prophete remarque tres-

bic, Que les fouls ayant dit en leur cœur, 11

Deut 6. do 11.

n'est point de Dien deprauet leurs mœurs, o deviennent abominables , en sorte qu'il ne s'en treuue pas In qui fasse bien parmy eux : ne plus ne moins comme en vne ville, si les hommes entendoient qu'il ny eust ne Roy, ne Iuge, ne Iustice aucune, ils viendroient foudain à se desborder en vn million de meschancetez les vns à l'encontre des autres, jusques à s'entre-ruiner & destruire: car autant en eft il (dit Iob,) de tous ceux 10b.8. qui oublient Dien.

Er pourtant ayes souuenance, ô mon ame, qu'il y a vn Dieu qui modere cest vniuers, luy rendant graces de la cognoissance & foy certaine qu'il t'a donnée de cette verité. Et à fin qu'elle ne s'escoule de ta memoire, fay que toutes les creatures que tu verras, te soyent autant de semonneurs qui t'inuitent à confiderer qu'il y a vn Dieu en ce monde, duquel elles & nous tenons l'estre que nous auons. Et par cette confideration tu dois te consoler grandement en tous tes trauaux & en ceux d'autruy, foient particuliers ou communs; & des miferes qui sont au mode, retirer la cognoisace du souverain bié qui est dedás luysauquel appartiét d'y remedier.

OVVRE donctes yeux, ô mon ame, & les promenant par tout l'vniuers,& par toutre qui est dedans toy considere les prosperitez & aduersitez qui s'y trouuent; & fois ententifue à escouter ce qu'elles te disent en effect, & tu oyras qu'elles vont criant qu'au milieu d'elles il y a vn Dieu qui pent donner les prosperitez, & deliurer des aduerfitez ceux qui ne peuuent s'en despetrer par leurs propres forces. Resionis-toy de cette bonne nouvel-2. Cor. 6. le, & prochasse auecques l'Apostre de möstrer enuers Dieu ta fidelité, combatant à droite & à gauche, aussi bien en aduersité qu'en prosperité, & seruant en tout & par tout, celuy qui se monstre estre Dieu par tout, & merite pour cette cause d'estre loué de tous eternellement.

COLLOQY E. Ha Seigneur, ne permettez pas que je fois du nombre Ad Tit.1 de ceux qui vous confessent de bou-10b. 31. che, & vous desniét par leurs œuures,

ne tenans compte de vous obeir, non plus que si vous ne fussiez point, ou n'eussiez pas moyen de les chastier. Faites que je proteste & confesse cette verité, du cœur, de la bouche, & par œuures, vous honorant & seruant come mon fouuerain Createur. O moy bien-heureux, fi je vous aimasse souuerainement, plus que ma vie & mon ame ; puis que vous estes comme la vie & l'ame de tous, la vie de ma vie, l'ame de mon ame; car je desire vous nommer ainsi, veu que vous estes mon estre & mon tout, auquel soit gloire & lossange par tous les fiecles. Amen.

DE L'ETERNITE DE L'ESTRE DE DIEV, ET comme luy feul est celuy qui est.

MEDITATION II.

L'ORAISON preparatoire comme dessus.

PovR l'entrée & composition

16 De l'eternisé de l'estre

du lieu, Represente toy se buisson ardant de la montagne d'Horeb, ou Dieu parut à Moyse; & escoute ce qu'il suy respond lors que Moyse l'enquiert de son nom.

DEMANDE à Dieu par quelque briefue Oraison, qu'il te fasse la grace d'entendre ce qu'il dit à Moyse, à fin que tu apprenes à le bien cognoistre, pour le mieux aimer & seruir.

I. POINCT.

Qu'il est tres-certain, non seulement qu'il y a vn Dieu, mais aussi que Dieu est necessairement, a esté de toute eternité, & sera tousiours.

S.Th. 1.
p. qu. 2.
art.3 &
q.3. art.
4.& q
10. art.

Ex0.3.



O M M E il n'est pas possible que l'homme ne soit raisonnable, & que la pierre ne soit corps, aussi ne se peut-il faire que

Dieu laisse, ou ayt jamais laissé d'estre:

pource que son essence est estre tousjours. Ainsi respondit-il à Moyse en la montagne d'Horeb, quand il luy demanda ion nom; le sui (dit-il) celuy qui est. Tu diras aux enfans d'Israel, celuy qui est, m'enuoye Vers Vous. Comme s'il eust dit; mon nom propre eft, Estre celuy qui est, & mo essence est Estre toufjours, sans qu'il soit possible que je laisse d'estre. De maniere que Dieu estoit auant que le monde fut; & quad on feindroit par imagination plusieurs millions d'annees qui eussent precedé le monde, auant tout cela Dieu Ioan. I. estoit, & a tousiours esté. A raison dequoy il est appellé enl'escriture, l'An- Dan. I. cien des jours; parce que tout ce qu'il y a de creé, est neuf & recent au regard de Dieu, qui seul est si ancien que l'on ne peut trouuer aucun principe & commencement de son estre.

D'AVANTAGE cet estre diuin est de tout point immuable: le suis Dieu (dit- Mal.3. il,) on ne change point; car il ne peut vieillir ny fleftrir, ains demeure & demeurera perpetuellemet en cest estre, fans receuoir aucun changement; fui-

lac. I.

Pf. 101. uant ce que dit le Prophete, Vous estes tousiours le masme, o Seigneur, & Vos ans ne deffaudrot pas. Qui est la cause pourquoy Dieu est, & se nomme Eternel; l'Eternité duquel consiste en ce que son estre n'a eu oncques commencement, n'y n'aura jamais fin, n'estant pas sujet à changement ou alteration, ains a tousiours esté, est, & sera tel qu'il est.

CHANTE donc à Dieu,ô mon ame, ce beau Cantique de louange; sainet; Sainet, Sainet, efte Dieu tout-puissant, qui eftoit, qui eft, fera & qui doit Venir. Refiouis-toy de ce que ton Dieu a vn estre tel, que nulle chose ne le peut destruire, ny amoindrir, ne luy ofter rien de sa sapience & toute-puissance : par ce que tout ce qu'il a est Eternel, & immuable comme son estre; car aussi n'est-ce qu'vne mesme chose en luy.

O Sainct des Saincts, stable, ferme & immuable en vostre Estre qui est tout Sain&, donnez-moy claire co gnoissance de ce que vous estes, & de vostre Estre Eternel, à fin que mon ame illustrée de vostre lumiere, vous

loue, glorifie, & benisse eternellement.Amen.

II. POINCT

Que l'essence de Dieu est estre tellement celuy qui est, qu'il n'y a que lus seul qui soit proprement.

L'E s T chose toute confessée qu'il n'y a que Dieu qui ayt de foy-mesme son Estre; car tout le reste des choses qui sont, ont vn Estre emprompté, lequel elles reçoiuent de Dieu leur Createur. Tellement que Dieu est vn principe sans principe, de qui toutes choses dependent en leur eftre & conferuation, sans qu'il depende d'aucune: si bien qu'il n'y a que luy feul qui soit proprement.

Avssin'y a-il que luy seul qui ayt vn estre immuable, & de sa nature immortel, ny que l'on puisse dire proprement estre. A raison dequoy l'Apostre dit, Que Dieu seul a l'immor- Ad Tim. talité : par ce que de sa nature il a le 6. non pouuoir mourir, ny laisser d'estre:là où tout le reste des choses, sans en exempter le ciel, le Soleil, la Lune,

Rom.8.

& les Estoiles, ny les Anges mesines, n'ont point l'Estre de leur creu; & par consequent sont sujets à no Estre, & à deffaillir, comme estans d'eux-mesmes choses vaines & vuides d'estre. Pf. 103. lefquelles viendroient à perir, & vieilliroient comme vn vestement, si Dieu ne leur donoit & conferuoit toufiours l'estre. Qui est la cause pourquoy le Pfal. 38. Prophete dit; Vous auez mis me ure, 60taxe à mes jours, & ma substance est comme rien deuant vous. Ou il appelle substance tout son Estre, ses vertus & puissances, la force & fermeté qui reluit en toutes les choses que l'homme possede dedans & hors foy, lesquelles ne sontrien d'elles mesmes en la prefence de Dieu, sans lequel elles n'ont point d'estre. Et de ceste verité nous tirons le principal fondement de la vie spirituelle, pource que là dessus est fondee la profonde humilité que nous deuons auoir deuant Dieu, laquelle est és Anges & bien-heureux Esprits, & en la faincte Vierge nostre maistresse, voire en l'ame mesme de noftre Seigneur.

A s-tu pas done, ô mon ame, grande occasion de l'humilier, cosiderant que comme Dieu feul est celuy qui eft, auffi es-tu celle qui n'est pas, veu que de toy-mesme tu n'as point d'eftre, ny ne le peux auoir si ce n'est de Dieu, lequel cessant de te le donner, Gen.3. tu serois soudain reduite à neant : care tu as esté faite de rien, & de toy-mesmen'es rien , & ferois convertie foudain en rien si Dieu ne te conseruoit: jaçoit que par sa volonté ton estre ne sera jamais reduit à neant. Et si de toy tu n'es rien pour le regard de l'estre, Ioan.16. qui est le fondement de tout le reste des perfections, il en sera d'elles tout autant; de sorte que de toy-mesme & de ta nature tu n'as ny estre , ny sçanoir, ny pounoir, ny mounement, ny operation, ny fermeté stable en chose aucune qui soit en toy: car tout est sujet à vanité & changement, & cessera d'estre si Dieu ne le conserue. Or fur ce rien & neant que tu as du tien, & fur l'effre effentiel que Dieu a du ien, tu dois fonder toutes les affections de la vie spirituelle; soit enuers

Dieu, l'aimant commeprincipe de ton eftre, l'honorant auec grand respect pour la finguliere excellence du fien, te cofiant en luy comme en l'autheur de toute vertu & perseuerace en icelle de louent & remerciant de l'estre qu'il te donne par sa bonté, auec le reste des affections de resignation & obeissance qui sont deues à vn si grad Dieu: foit enuers toy-mesme, te defprisant grandement à cause du rien que tu es, te deffiant de tes forces, & ne presumant rien de toy, donnant à Dieu la gloire de tout. Et partant estouffe dans l'abysme de ce rien tous tes mouuemens de superbe, vaine gloire & presomption, sans t'attribuer rien de bon que tu fasses, ou qui soit en toy, puis que toute la gloire &

louange en est deue à Dieu.

Que l'effence de Dieu (qui est son estre tres-simple) enclost d'vne façon eminente toutes les perfections des choses qui sont, & autres insinièment plus grandes.

I E v est de telle sorte celuy qui est, qu'à comparaison de luy toutes les choses creées, & celles qu'il peut encore creer, font comme rien, & comme si elles ne fussent pas, ou n'eussent point d'estre; tant leur estre, auec tout ce qui est en elles, demeure obscurcy en la presence de Dieu. Par ce que l'estre de Dieu, qui est son essence tres-simple, & tres-pure, sans addition ny composition, contient en foy d'vne maniere tres-eminente, & auec vne souueraine identité, sans aucune limitation, toutes les excellences & perfections des choses qui sont, & autres infiniement plus grandes & plus excellentes que tout ce que l'on en sçauroit conceuoir. A raison dequoy le Prophete Esaye dit, Que tom 16.40. les peuples on nations d'la terre sont en la presence de Dien , comme Vne goutelette d'eau qui chet d'vne cruche ou comme le moindre petit poix en vn trebuchet.

Q v & L peu de conte, ô mon ame, dois-tu donc tenir de toutes les choses creées, & mesmement des visibles qui troublent ton cœur ? Puis qu'au

regard de l'estre divin elles sout comme vne goutelette d'eau, qui ne sçauroit esteindre ta soif, ny rassasier ton desir: & sont autant muables & inconstantes que le petit fer d'une balance, qui s'encline ores d'vne part, tantost d'autre, pour le moindre petit poix qui soit mis à l'vn des bassins? Dieu feul,ô mon ame, est celuy qui est,& qui embrasse & comprend toute la perfection de l'estre. Pourquoy donc ne te ioints-tu à luy, à fin que ton estre soit noble & ferme comme le sien? Pourquoy vas-tu courant follement apres les creatures, qui sont vuides d'estre, & ne sçauroient te donner ce que tu pretends, elles-mesmes ne l'ayant pas?

COLLOQVE. O Dieu eternel, de qui le propre nom est, Estre celuy qui eft, nom qui vous est fi peculier & si propre, qu'il ne peut conuenir à autre qu'a vous; descouurez-moy les richesses inestimables de ce nom tresfainct, à fin que je vous reuere & adore comme vostre souverain estre requiert pour sa singuliere excellence;&

que je repute comme fient & choses de rien, ou comme detrimer & dommage, toutes les creatures de l'vniuers Phil. 3. pourl'amour de vous, à fin de me conjoindre à vous, & vous aymer & seruir par toute l'eternité des fiecles. Mais ô principe de mon Estre, quelles actions de graces vous sçaurois-je, rendre en recognoissauce de l'estre que vous me donnez? le me refiouïs grandement de ce que vostre essence est vostre Estre, & de ce que vous feul estes celuy qui est, n'y ayant rien qui ayt Estre, s'il ne l'a de vous. Esclairez donc les yeux de mon ame, à ce qu'ils cognoissent l'Estre que vous auez de vostre propre essence & nature, & le non estre que j'ay de mon cru;à fin que sur ces deux cognoissaces comme sur deux poles ou piuots fixes & immuables, se meuue la roue de ma vie, tant que je paruienne au repos de la vraye vie eternelle, où je vous voye face à face, & jouysse de vostre gloireà jamais., Amen.

26 De l'infinité de l'Estre

DE L'INFINITE DE L'Estre de Diev.

MEDITATION III.

L'ORAISON preparatoire, & l'entrée comme en la Meditation precedante.

I. POINT.

Que Dieu n'est aucune chôse de toutes celles qui peuuent estre perçeuës par les sentimens corporels.

S: Diony. de myst. theoi.c.3 & de diuin.

O m m E il y a deux moyens de faire vne image, l'vn par peinture, en appliquat sur vn tabléau diuer-

fes couleurs & lineamens; l'autre par feulpture, en raclat & retranchat plufieurs pieces, tant que la figure de l'image demeure formée: aussi y a il deux manieres de cognoistre Dieu, & de former en quelque façon dans nostre ame, vne image & conception veritable qui nous represente sa diuinité. L'vne est par affirmations, attribuant & mettant en Dieu les excellences &

perfections qui sont és creatures, mais d'vne façon beaucoup plus parfaite; come quand nous disons, que Dieu est bon , sage , beau , puissant. L'autre est par negations, rejettant de Dieu ce qui est finy & limité, come quand on dit, qu'il est immense; infiny incoprehenfible, ineffable; laquelle maniere nous voulons suyure à présent: & ceste façon de cognoistre Dieu nous ouure la porte pour la premiere, dont nous parlerons ez autres Meditations.

PovR entrer donc auec seureté & S. Tho. fans dager de naufrage, en la cognoif- 1. p.q.7. sance des gradeurs de l'Estre de Dieu, q. 12. ar. il faut sçauoir auant tout s choses que Dieu est infiny, & qu'il apartient à sa grandeur, que nul qui soit moindre que luy ne puisse coprendre toute son essence, & tout ce qu'il est de sorte qu'il est incomprehéfible à tout autre. Car en premier lieu , il n'est rien de tout ce que nous pouuons perceuoir par les cinq sens corporels; & par consequent il n'est, ny blanc, ny coulouré, ny resplendissant, come les choses que l'on voit ça bas. Il n'est pas comme le

S.Tha. 2.9.4. art. 3.

Pfal. 34 Ø 85.

foleil, le ciel, les estoiles; ny comme le feu, l'air, ou l'eau, ou autre tel corps; pource que ce sont choses limitées & perçeuës par les sentimes, indignes de la grandeur de Dieu, lequel excede infiniement telles choses. Et c'est pourquoy le prophete dit, Seigneur qui est semblable, ou esgal à vous? Comme s'il eut dit; Vous n'estes pas beau comme les choses qu'o voit en terre, mais bien d'vne autre beauté que les Anges ne peuuet affez admirer au ciel. Vous n'estes pas grand d'vne grandeur de quantité conuenable aux corps, ains d'une grandeur de vertu qui excede tous les Esprits celestes. Vous n'estes pas luisat comele foleil, ains d'vne autre lumiere, trop plus brillante que l'ô ne peut approcher. Vous n'estes pas doux comme les musiques & les viandes que le corps sauoure, ains d'vne autre douceur & goust qui surmonte la capacité de toutes les choses

spirituelles. O DIEV infiny, qui peut donc estre semblable à vous? Et c'est dequoy je me refiouïs, que vostre I stre

I. Ad Tim. 6. foit de telle façon infiny en foy, qu'il n'y ait rien de toutes les chofes visibles qui puisse luy estre parangonné. Helas! que ne vous ayme-je donc d'vne amour si releuée & si haute, qu'elle n'ait rien de semblable parmy toutes les amours des choses terrestres, & perissables?

II. POINT.

Que Dieu n'est rien de tout ce qui peut estre compris par l'imagination & entendement soit des hommes ou des Anges.

TO v r ce que les hommes & les Anges peuvent concevoir en leur imagination, sont choses finies & limitées, & par consequant fort elloignées de la souveraine excellence & majesté de l'estre de Dieu, lequel est insiny & non limité. De sorte que Dieu n'est pas bon, ne sage de la sagesse & bonté que les hommes & les Anges peuvent concevoir, d'autant que ce sont choses sort petites, & in-

Dieu; la fapiance & bonté duquel est telle, que nous ne la pouuons imaginer, ny ne pouuons trouuer vn nom propre qui luy conuienne du tout: car il est incomprehensible & ineffable:& le mesme doit estre encore enendu de tout le reste des dinines perfections. A raifon dequoy nous pourons dire à bon droit auec le Prophete; Qui sera celuy qui pourra s'es. galer à Dieu dans les nues, ou qui d'entre ses enfans sera semblable à Dieu? Qui est comme s'il eust dit; nul de ceux qui habitent dessus les nues, ou qui sont enfans de Dieu par grace, ne pourra le comparer auec Dieu.

S. Dion. de myft.

theol.c.I

Pfal.88.

Ет par tant pour cognoiftre la grandeur de l'Estre de Dieu par ceste maniere de cognoissance, nous deuons laisser toutes les choses qui sont perpeues par les fens, ou par nos entendements trop courts, & deuons donner congé à toutes imaginations, discours, & intelligences bornées de l'entendement; tenans pour certain que Dieu n'est point vne substace,ny

vn Esprit ou Estre, tel comme ce que nous conceuons, ains vne chofe tresexcellente, tres-grande, tres-fouueraine . & tres-releuée sur toute substance, fur tout Eftre, & fur tout Efprit, lequel l'ignore, & que tous ignorent, & lequel pour mon regard & celuy de toutes les creatures, est comme certain nuage, tenebres & obscurité.

ET ce font là les nuées & obscuri- Psal.96. tez, o mon ame, dans lesquelles Dieu 8. est dir habiter, & dans lesquelles entra Moyfe pour luy parler au mont de Sinai. C'est celle inaccessible lumiere 1. Tim. 6. dont nul mortel ne peut approcher, pour voir & comprendre ce qu'elle contient. Or est-ce en ceste ignorance si sage, & en ceste obscurité si claire, quoy que inaccessible, que tu dois defforcer de trouuer repos & tranquilité, estimant & sentant hautement de Dieu, & t'es-jouyssant de ce qu'il est infiniement plus grand que tout ce que tu peux imaginer & penfer; admirant ceste grandeur incomprehenfible, & suppleant le deffaut de la cognoissance par l'excez d'amour,

Ex0.19.

denrant de tout ton cœur de l'aimer & de le seruir, & souspirant pour le voir.

O Dieu inuifible, quand fera-ce donc que je vous verray, non point par enigmes, ou dans vn miroir & auecques obscurité, mais bien face à face auecques clarté?

III. POINT.

Que l'Estre de Dieu, & toutes les perfections que la saincte Escriture luy attribuë, sont de telle sorte infinies, que nul entendement créé ne les peut comprendre.

Pfal.14. Bar.3. E seigneur est grand (disent les Prophetes) of a grandeur est sans sin: de maniere que sa durée, sa toute puissance, bonté, & sapience, & tout le reste des persections qui luy sont attribuées par la saincte Escriture, sont pareillement sans bonne & sans sin; pource que ce n'est en Dieu qu'vne mesime chose auec son essence, & ion Estre qui est en tout infiny. Et partant imagine tout ce que tu voudras de merueilleux & de grad, Dieu est encore infiniement plus grand, & plus admirable que tout ce que tu auras imaginé. Car comme disoit vn des amis de Iob, Diru est grand, 5 10b. 36. surmonte nostre science: le nombre de ses ans est inestimable, one peut estre compté. D'ou il s'ensuit que nulle creature ne scanroit comprendre ce qui est de l'Estre de Dieu, ny ce qui est de sa bonté ou sapience, ou autre de ses attributs & perfections, ny nescauroit leur donner nom propre qui leur convienne du tout. Et la raison en est euidente, dautant que toute creature est finic & limitée, & le finy ne peut comprendre ce qui est infiny, comme est Dieu, non plus que je ne sçaurois enclorre tout l'ynjuers dans mon poin, ne toute l'eau de la mer dans vn petit vafe.

À v s s 1 est-ce la cause pourquoy les Seraphins(qui s'esseuent & volent plus haut que tout le reste des Anges en la cognoissance de Dieu, & dechoses par luy creées les six premiers jours) se tenas en la presence de Dicu, de fix ailes qu'ils ont, pour denoter la sublimité de leur vol, ils enplient les quatre de telle sorte qu'ils voilent des deux la face de Dieu, & des deux au-tres fes pieds; pour signifier qu'ils ne peuuent comprendre la hautesse & grandeur de son essence divine representée par la face, ny toutes les œuures qui en prouiennent, lesquelles font defignées par les pieds; & volent fans plus de deux ailes, pour monstrer qu'ils confessent seulement de Dieu quelques grandeurs qu'ils en seauent. Mais ils l'honnorent beaucoup d'auantage par les quatre ailes pliées, que par les deux dont ils volent, & par toutes les paroles qu'ils proferent en le louant : pource qu'ils declarent par ces quatre ailes pliées, que ce qu'ils ne scauent pas de Dieu, est beaucoup plus que ce qu'ils en scauent & qu'ils en disent.

RECOGNOY donc, o mo ame, que Dieu est grand, & tellement infiny, qu'il est incomprehensible à tout autre entendement que le sien. Tu le dois confesser ainsi, & te ressouir d'auoir vn Dien duquel l'Estre & toutes les perfectios que nous recognoissons en luy, font telles qu'autre que luy seul ne les peut comprendre. O quelle benediction & joye pour toy, fi tu auois les six ailes de ces embrasez Seraphins, & qu'elles fussent toutes changées en ailes d'amour, à fin que tu employasses toutes tes forces à aimer Dieu, puis que tu ne le peux comprendre!

Collo. O Dien d'incomprefible Majesté, je vous louë, & me ref-jouys de ce que les Seraphins se trouuent aueugles & fans clarté deuant vous, aduouans que vous vainquez leur science, & qu'ils ne peunent coprédre vostre immensité. Ha si je vous cognoissoy comme vous me cognoisfez, pour vous aimer comme vous m'aimez! Mais puis que la science est freourte, & demeure tant reculée en arriere, que l'amour foit grande par vostre grace, à fin que gaignant le de-uant, elle entre & penetre où la scien-

36 Dela revelation des Mysteres

ce ne peut aduenir, vous aimant à tout mon pounoir, tant que je vous voye comme je desire, pour vous benir & glorifier par tous les fiecles. Amen,

DE LA REVELATION

DES MYSTERES de nostre Foy.

MEDITATION IIII.

L'ORAISON preparatoire, & l'entrée comme en la premiere Meditation.

I. POINT.

Que Dieu par son infinie misericorde & bonté, à daigné reueler aux hommes aucuns Mysteres lecrets de son Estre incomprehensible.



LEV voyant qu'il n'estoit pas possible aux lo hommes ny aux Anges mesmes, par la confideration de fes

Creatures, de paruenir à la cognoifsance de tous les mysteres & perfe-

de nostre For. Medit. IIII. 37

ctions de son Estre, ny mesme en Heurer de bien loin plusieurs, il a daigné par sa misericorde & bonté nous en reueler & manifester quelques vns,pour fa plus grade gloire & pour nostre bien. Entre lesquels il y en a plufieurs qui sont si hauts & si releuez qu'il n'est pas possible que nous les puissions comprendre & cognoistre tels qu'ils sont en eux, pource qu'ils furmontent de beaucoup toute nostre suffisance & capacité, & toute la lumiere de la raifon naturelle. Tels sont les Mysteres de la saincte Trinité des personnes en vne seule & simple effence dinine; de l'Incarnation du Verbe eternel; du S. Sacrement de l'Eucharistie; de la remissió des pechez; de la refurrection de la chair; de la vie eternelle, & autres semblables.

Combien donc sommes nous obligez à Dieu, ô moname, pour ce souverain benefice? Quelles actions de graces & remerciements luy sçaurions nous rendre de ce qu'il lny a pleu nous reueler par ses Prophetes, les secrets de son essence & diuinité,

Pfal. 50.

Toan. T.

Recomme dit Dauid, Les chojes abfiruses concachées de sa sapience? Mais nous particulierement qui viuons en la loy de grace, luy sommes nous point obligez beaucoup dauantage, pour nous auoir donné son fils vnique nostre Sauueur Iesus-Christ, lequel nous a reuclé plus distinctement tels secrets, comme celuy qui les auoit

O DIEV tres-haut & tres-grand, je vous rends graces infinies de ce qu'il vous a pleu me reueler des Myfteres si abstrus & cachez, lesquels nous ne pouuions sçauoir que par vostre reuelation. Faites que je viue conformement à la doctrine que vous nous auez reuelée, à fin que mes mœurs correspondant à ce que je croy, je voye clairement apres ceste vie ce que je ne cognois icy que par soy.

II. POINT.

Que nous deuons croire, & tenir pour infallible tout ce que Dieu nous a reuelé en son Eglise.

de nostre Foy. Medit. IIII. 39

TO v s les mysteres de nostre Foy estans fondez sur l'auctorité de Dieu qui les a reuelez en son Eglife(car il n'estoit pas possible que nous les sceussions autrement) nous deuons croire tout ce que la Foy Catholique nous propose, & le tenir plus infallible & certain que ce que nous voyons de nos yeux, & que nous touchons de nos mains; attendu que nos sentiments peuuent estre, & sont bien souuent deceus & trompez, prenans vne chose pour autre, mais Dieu fur la reuelation duquel est appuyée nostre Foy,ne peut ny estre deceu,ny deceuoir ou mentir, pource qu'il est la verité mesme. Au moyen dequoy nous deuons, comme dit l'Apostre, 2.cor.10 foubmettre & captiuer nostre entendemét à croire ce que la Foy nous enseigne, & non pas rechercher curieusement les Mysteres & secrets reuelez de Dieu, lesquels nous ne pouuons entendre & cognoistre sinon en croyant; par ce que come dit le Sage, celuy qui recherche curieusemet les secrets de Prou.25 la diuine Majesté, sera opprimé de sa gloire.

CAPTIVE donc icy ton entendement, ô mon ame, & exerce particulierement ta Foy enuers les Mysteres plus hauts & cachez que tune peux comprendre, prenant plaisir à les croire, & à viure en ceste Foy, con duite & guidée tousiours par elle. Et confessant ton aueuglement, à l'imitation des Seraphins, louë Dieu par les noms qu'il t'a reuelé, t'escriant de bouche & de cœur auec beaucoup de resiouyssance, sainet, sainet sainet est le Seigneur des armées; Tout-puissant, Tout-puissant, Tout-puissant est le Seigneur des armées, par tous les fiecles. Amen.

Ifai. 6.

III. POINT.

Que les Mysteres qui nous sont à present cachez, & que nous ne sçauons que par for nous seront clairement descouuerts & manifestez apres ceste vie.

Die v desirant humilier l'homme qui par superbe auoit at-

de nostre Foy. Medit. IIII. 41

renté de s'esgaler à luy en science, à voulu (comme dit sainct Paul) qu'il 2.cor.10 foubsmit son entendement au service de la Foy Chrestienne, & qu'il le captiuat à croire les Mysteres necesfaires à falut, qui luy ont esté reuelez, & lefquels il ne peut comprendre, à sin que par l'humilité de la Foy il fust sauué. Car, comme dit le mesme fainct Paul, nous marchons icy comme aueugles, guidez par la Foy en la cognoissance des choses de Dieu; 2. cor.5. d'autant qu'il a reuelé ses Mysteres auecques obscurité, à fin que les croyant fermement & d'vne foy viue, accompagnée de l'obeiffance deuë à ses commandemens, nous venions à les voir vn jour clairement, & fans obscurité en l'autre vie.

Qv 1 est la cause pourquoy quand Moyfe demandoit à Dieu qu'il luy monstrast sa face, & luy manifestat sa gloire, Dieu luy respondit, le te mon- Exo. 33 Areray tout bien : comme s'il eust dit. Ie me manifesteray voirement à toy, tel que je suis en ma gloire, & te S. Aug. combleray de tout bien, mais ce sera ep. 112.

42 De la reuelation des Mysteres

cy apres, & non à present. Car il adjouste, Tune pourras pas voir ma face; pource que nul homme, viuant au monde ne me Verra, toutesfois tu me Verras par derriere quand je passeray; mais tu ne verrus pus ma face: qui est autant comme, Tu ne me cognoistras point clairement, ains par les effets & d'vne cognoissance imparfaicte, comme celu qui voyant par derriere vn homme, cognoit bien que c'est vn homme, mais non pas pourtant quel il est, si c'est Pierre ou Iean. Car les creatures, qui sont effets de la toute-puissance & boté divine, & font posterieures a leur caufe, nous donnent bien à entendre qu'il y a vn Dieu, mais elles ne nous dilent pas quel il est en soy, pource qu'elles ne peuuent nous representer son essence, la claire vision de laquelle ne nous est pas promise en ceste vie, ou nous auons à combatre & meriter, ains nous est reservée en l'autre qui est à venir, ou elle est Ioan. 17 lonnée en recompense, cat c'esten ceste claire vision que consiste la vie eternellesm, naid not ab veraldmos

de nostre Foy. Medit. IIII. 43

MARCHE donc auec toute confiance, ô mon ame, sous la conduite de la faincte Foy, operant conformémentà ce qu'elle enseigne; & pleine de grande allegresse, espere de paruenir apres ceste vie, à la claire cognoiffance & vision de Dieu, & des choses qu'il t'a reuelées, lesquelles tu crois à present : si bien qu'en toy soit accomply ce que dit l'Apostre, A pre- 1. Cor.13 fent nous Voyons Dieu comme en Vn miroir, en enigme ou figure, mais alors nous le verrons face à face, or à descounert, tel qu'ileft.

Collo O Dieu d'esperance qui nous remplissez de toute joye & paix Rom.15. en croyant, esclairez & augmentez ma foy, me donnant grande intelligence de vos Mysteres; & faites que par la pureté de cœur, à laquelle est promise la claire vision de vostre es- Mat.5. sence diuine, je me dispose à les voir apres ceste vie & qu'en moy abonde la confiance & vertu du fainct Esprit. par tous les fiecles. Amen.

DE L'VNITE DE DIEV EN SON ESSENCE.

MEDITATION V.

L'ORAISON preparatoire, & l'entrée comme en la premiere Meditation.

I. POINT.

Que Dieuest yn bien souverain & infiny, en qui toutes persections Sont encloses : & pourtant est-il impossible qu'ily ait plusieurs Dieux.

p.g.II. ar. 3.



O v s ne pouuons imaginer & conceuoir Dieu, que nous ne soyons costraints d'aduoiler, que c'est vne supreme essen-

ce & bien infiny, qui contient en soy toute maniere de bies & perfections. n'estant pas possible qu'aucune luy puisse deffaillir : car si vne seule luy deffailloit, il feroit imparfait, & iroit mendiant ailleurs ce dont il auroit

faute & besoin; qui est chose absurde. Or de ceste verité manifeste il s'ensuir clairement qu'il n'y peut auoir qu'vn seul Dieu, c'est à dire, vne simple essece dinine & vn feul bien infiny. Car s'il y auoit plusieurs Dieux, ils seroiet diffinguez par quelque perfection & bonté laquelle seroit en l'vn, & non point en l'autre; de sorte que chacun d'eux seroit imparfait, & non vn bien infiny; & par consequant ne seroit pas Dieu.

M A I s d'autant que ceste raison n'est pas penetrée aisement de tous, la saincte Escriture en phisieurs endroits nous faict foy de ceste verité, comprise au premier article de nostre Creance, par lequel nous confessons qu'il n'y a qu'vn feul Dieu, auec vne seule essence & divinité: come quand il est dict au Deuteronome , Dien no. fre Seigneur est vn. Et pourtat nous est il enioint de l'aimer sur toutes choses Deut. 3. de tout nostre cœur, comme estant le souverain bien, & l'vnique bien, qui contient toute forte de biens en foy, digne d'estre aimé d'amour souverai-

Deut.6.

he, & de toute nostre amour, & vnique amour sans la diuiser, ny mespartir nostre cœur en autres amours, qui ne soient rapportées à son amour.

O bien infiny, & qu'est-ce de grad, que je vo aime sur toutes choses; puis que vous estes vn Dieu supreme qui les surpassés toutes infiniment ? Et qu'est ee de grand, que je vous donne mo amour entiere, souueraine, & vnique; puis que tout cela sans doute est bien peu, au regard de ce que merite vostre bonté souueraine, entiere & vnique? Il est certes tres-raisonnable que je n'aime rien horsmis vous, ou qui ne soit rapporté à vous; puis qu'il n'y a chose qui soit aimable ne bone, si ce n'est pour la bonté qu'elle reçoit de vous, o source infinie de tout bien.

II. POINCT.

Qu'il n'y peut anoir qu'vn seul & sounerain Seigneur, de tout l'vniners, qui est Dieu, à qui toutes choses sont subiettes.

1.Cor.8. 10b. 9. L A raison naturelle nous dicte, que Dieu est souverain Seigneur

en son effence. Medit. V. 47

& gouverneur de ses creatures, def- Pfal.75. quelles il peut disposer à songré, & à 1sa. 47 l'efficace volonté duquel nulte chose ne peut relister: pour ce que autremet s'il trounoit qui le contrecarrat, il seroit miserable, & n'auroit ny paix ny S:Tho.t. contentement au gouvernement de p. q. 11. ce mode. Dont nous colligeons qu'il ar. 3. n'y peut auoir qu'vn seul Dieu, supreme gouverneur de tout l'vniuers : car s'il y auoit plusieurs Dieux , leur gouuernement seroit divisé, ou du moins il ne seroit pas pecessaire qu'ils fussent toufiours de mesme opinio & volonté sur le faict de leur gouvernement: de façon que l'vn pourroit vouloir & desirer vne chose contre la volonté de l'autre, jusques à luy contre-dire & luy refister. A cause de quoy il ne seroit pas possible que le monde fut coserué en celle grande paix & concorde qui est entre les creatures; attendu que comme dict nostre Sauueur, Tout Luc 17. Royaume dinisé, sera destruit. De maniere que le concert & accort des cieux, des elemens, & des animaux, annonce & publie qu'il n'y a qu'vn Dieu,

48

Deut.6. do II.

souverain Seigneur & moderateur de cest vniuers. Et de là est aussi, qu'il nous commande de l'adorer, le craindre, l'aimer & seruir luy seul de toute nostre ame; pource qu'il n'est pas pos fible de bien seruir à deux maistres. qui commanderoient choses differentes,ny par consequent à deux Dieux.

EMPLOYON'S donc, ô moame, tout nostre soin à bien servir Dieu nostre vnique & supreme Seigneur,

obeissant à luy seul, & non point à autre, fice n'est pour l'amour de luy. N'imitons pas ceux qui par vne in-1/a. 16. jure bien grande qu'ils font à Dieu,

lip. 2. Ad Gal.

qu'ils forget à leur fantafie. Car com-Ad Phi- me dict S. Paul, Les charnels ont pour Dieu leur Ventre , les auaricieux leur argent, les superbes la Vaine gloire; & chacun faict sa derniere fin & son Dieu de la chose pour laquelle il quitte celuy qui est son vray Dieu. Helas! quel grand mal est-ce que le peché, puis qu'il tend de sa nature à destruire l'vnité supreme de Dieu, introduisant ces faux Dieux que les

adorent je ne sçay quels faux Dieux

hommes chafque jour inuentent; Dieux voirement nouueaux & re- Deu. 32. cents, qui ne furent jamais cogneuz & adorez de leurs Peres.

O seul & vray Dieu, vnique en essence & divinité, qui sur la legere nuée de vostre humanité sacrée, entrates en l'Egypte de ce chetif monde, renuersez par vostre presence toutes les Idoles que les mondains adorent, & faites fondre la dureté de leur cœur, les espouuantant par vostre crainte, & les affectionnant à vostre seruice par voftre amour.

III. POINT.

Qu'il n'y peut auoir qu' vn supreme legislateur & souverain Iuge de tous, & vne derniere fin & beatitude, qui est Dieu.

C'Est chose toute consessée qu'il cappartient à Dieu de nous prescrire & donner des loix, comme estat nostre supreme legislateur; puis que sa seule volonté est la regle de tout ce que nous auons à faire : & luy appartient aussi d'estre souuerain Iuge de tous,à fin qu'il recopanse ceux qui luy obeiffent, & chaftie ceux qui luy font rebelles. Il est pareillement nostre fin & beatitude derniere, attendu que par la feule veuë & possession, nous serons faoulez & raffafiez de tous nos defirs. OR de ceste verité qui est manife-

z.q. I. ar. 5.

ste, il s'ensuit qu'il n'y peut auoir r. Cor. 8. |qu'vn feul Dieu, souuerain legislateur & fupreme Iuge; & vne derniere fin & beatitude à laquelle nous sommes to' appellez. Car s'il y auoit plusieurs Iuges & legislateurs sounerains, ils pourroient se contredire & discorder en leurs loix, & en leurs recompanfes & chastiements. Et s'il y auoit plusieurs Dieux qui fussent nostre derniere fin & beatitude, aucun d'eux ne pourroit seul satis-faire à tous nos defirs;pource qu'apres auoir veu & jouy de la presence de l'vn, nous voudrions aussi voir & jouir de la presence de l'autre, & de tout autant comme il v en auroit: qui font choses absurdes & impossibles.

O mon 'ame, pourquoy doncques

t'occupes-tu à tant de choses diuerses que tu affectionnes,& qui ne font finon te troubler ? Vne seule chose Luc. 10 t'est necessaire, qui est d'aimer, seruir & reuerer vn feul Dieu, createur & Seigneur de tout l'vniuers; vn feul Pere de qui toutes choses procedent; & vne seule fin à laquelle toutes choses sont ordonnées, & en qui tu trouueras pour jamais tout repos & contentement. Parquoy prochassons de faire ò mon ame, que nostre intention soit touliours vne, foit pure, foit simple, dirigeant toutes nos actios à Dieu feul comme nostre vnique & derniere fin', & cerchant fon honneur & gloire fur toutes choses. Reduifons toutes nos pretenfions, affections & defirs à cest vn & supreme Dieu, sans les espandre à diuerfes choses, nous contentant de ceste vne en laquelle toutes fe retrouvent.

COLLO. O Dieu eternel & infiny, l'ancien des jours & juge de tous les mortels, vnique en vostre essence & diuinité, de qui toutes choses procedent, prenez la defence de vostre

Eph.4.

cause, & destruisez les faux Dieux des hommes, le ventre, l'auarice, le vain honneur, & autres Idoles dont ils font leur derniere fin & leur Dieu, à fin que tous vous confessent & louent non seulement de bouche, mais par leurs œuures aussi, protestants qu'il n'est point d'autre Dieu que vous. Et puis que nous procedos tous de vous, faites que nous soyons tous vnis en yous, nous entr'aimans reciproquement, comme ouurages de mesme Dieu, seruiteurs d'vn mesme Seigneur, & enfans d'vn mesme Pere celeste. Mal. 2. appelez à la iouissance d'vn mesme

heritage & derniere fin, qui est vous mesme, ô nostre ynique & souuerain bien, auquel soit honneur & gloire par tous les fiecles.



DE LA TRES-SAINCTE

TRINITE.

MEDITATION VI.

L'ORAISON preparatoire & l'entrée comme en la premiere Meditation.

I POINT

Que Dien nostre Seigneur est de telle maniere vn en son essence,qu'il est neantmoins trine en personnes, Pere Fils & S. Efbrit.



I E v contient en foy s. The. tout le bien & perfe- 1.p.q.27 ction que nous voy- ar. 2. 6 ons és creatures, fans le mal & imperfe-

Stion qui s'y trouue:de maniere qu'il a le bien d'estre vn , sans le mal qu'il y a d'estre seul; & a pareillement la perfection d'estre en quelque sorte plufieurs, fans l'imperfection d'estre diuers. Car il est vn en son essence & dininité, vn en bonté, sapience, & toute-puissance, & en tout le reste de

5.4 De la tres-faincte Trinité.

attributs. Et neantmoins en ceste vni-Mat. 28 que & fimple essence diuine, il y a 1. Ioan, trois perfonnes, & non vne feule; à fin que Dieu ne fut pas priué de la perfection & joye qu'apporte quand & foy la communication & amitié parfaite entre efgaux; & à fin aussi que la bonté, fapience, & toute-puissance de Dieu , vinffent à accomplir leur desir de se communiquer infiniement, d'vne maniere infinie, comme il arrive en la production des trois personnes diuines, où le Pere communique à fon Fils fon effence, auec toute sa sapience, puissance & bonté, & le Pere & le Fils au fainct Esprit.

M A I s dautant que ces trois per-Ioan. 10 fonnes diuines ne font qu'vne mesme essence, & vn mesme Dieu, de là vient qu'elles n'ont aussi qu'vn mesme sentir & vouloir, vn mefine pouuoir, & mesme operer, sans qu'il y ait entre elles diuerfité d'opinions, ne contrarieté de volontez, ny contre-carre en leurs œuures; car toutes les trois personnes opinent le mesine, veulent le mesme, & operent le mesme en dehors auec fouueraine paix & accord.

O mon ame, captiue ton entendement à croire ceste verité, quoy que tu ne puisses comprendre comment cela va, & pleine d'admiration, & reuerence profonde enuers la Majesté de Dieu trine & vn, reuere souueraiment ce que tu ne comprens pas, t'excitant, comme dit Esaye, à le croire 16a. 7. pour l'entendre, & t'escriant auecques Sainct Paul.

O hautesse des richesses de l'Estre @ Rom. 11. sapience de Diew! Si vos jugements font incomprehensibles, & vos voyes inuestigables, combien plus incomprehensible sera vostre Estre? combien plus inuestigable vostre essence & diuinité ? O Dieu qui estes trine & vn , augmentez ma foy, à fin que je croye vostre Trinité souueraine, de maniere que je l'entende en croyant, puis que je ne la puis entendre si je ne la croy : & faites que je l'entende à fin que je l'aime, & vienne à jouyr d'elle pour tout jamais.

remelle caud elle off and

56 De la tres-saincte Trinité.

H. POINT.

Que le Pere par la parfaite cognoissance qu'il a de soy, engendre le Fils, & luy communique son estre diuin : le Pere le Fils par leur mutuel amour, produisant le S. Esprit, luy communiquant la mesme essence dinine. a mana de la commenta

A premiere personne, qui est le Pere, se cognoissant, & comprenant fa diuine effence, auec vne infinie & trop plus grande clarté que quand je me voy moy-mesme dans vn miroir, forme dedans foy par ce-Ite cognoissance, vn concept & viue image de foy. Et ce concept est son propre Fils; Lequel (comme dit Sainct Paul) est la gloire & splendeur de son Coloss. 1. Peresla figure de sa substance, & son image innisible. C'est celuy que Sainct lean nomme Verbe ou parole de Dieu , laquelle il parle au dedans de foy, exprimant en elle tout ce qu'il sçait: pour laquelle cause elle est aussi

nommée sa sapience?

O R le Pere produisant le Fils, l'aime necessairement, & se plait en luy, auec vne amour & joye infinie, pour ce qu'il voit en luy sa propre essence & bonté: & le Fils aime pareillement le Pere d'vne amour & joye infinie, à cause de l'infinie bonté qu'il voit en luy, & reçoit de luy. De maniere que tous deux coniointement par cest amour reciproque produisent vne slans & vehemente esmotion de leur diuine vosonté, que nous appellons Sainct Esprit, auquel ils communiquent leur mesme essence diuine, tellement que c'est vn mesme Dieu auec eux.

E T tout cecy est en Dieu de toute eternité, parce que toutes les trois 5.7h. 1.
personnes sont eternelles, sans que p.q.42.
P'vne soit plus ançienne & plus tost que l'autre:toutes trois sont immentes, sans pouvoir estre separées l'vne de l'autre:toutes trois esgales, sans que l'vne soit plus grande, ou de plus haute dignité que l'autre: & par ce moyen toutes trois ont vne emiere &

5.8 De la tres-saincte Trinité.

accomplie felicité, par la cognoissance & amour d'elles-mesmes, & de leur estre diuin, auec vne joye & contentement infiny, sans aucun degout ou ennuy, & sans auoir besoin de chose quelconque qui soit hors d'elles.

O Pere eternel je me refiouys grandement de la tres-parfaite vnion que vous auez auec vostre Fils. O Fils vnique de Dieu, je me refiouys de l'amour que vous portez à vostre Pere. O tres-sainct Esprit, je me resioùis de l'vnion & amour que vous portez au Pere & au Fils. O Trinité bien-heureuse, je me resiouis de l'infinie amitié qui reluit au dedans de vous, & reuere souverainement ce que je ne puis comprendre de ce mystere. O Dien infiny, puis qu'il vous a pleu me donner la foy de ceste vnion souueraine, donnez-moy la grace de l'imiter en la façon que vous defirez.

III. POINT.

Combien nous deuons estre soigneux d'imiter celle tres-parfaite vnion & amour qui est entre les

trois personnes diumes, en tant qu'il nous est permis.

R N T R E les trois personnes de la saincte Trinité, qui ne sont qu'vn Dieu, n'y ayant qu'vn mesme vouloir & ponuoir,il ne le peut faire qu'il n'y ait vne amour infinie, & amitié trefparfaite, comme entre personnes efgales, qui sont realement & de fait vne mefine chose en leur estre & sustance diuine. De forte qu'en ceste communion & amitié il y a vne joye & allegresse infinie chasque personne se resiouissant infiniement de l'estre propre & personnel que les autres qui est licite un conformano

OR comme les trois personnes diuines ont en toutes choses vn mefme sentir, mesme vouloir & mesme operer, auec vne souueraine paix, concorde & amour:aussi dois-je prochasfer de m'vnir tellement à Dieu par amour, & deuenir de telle forte vne inefine chose auecluy, que je n'aye qu'vn mesine sétir en tout ce qu'il m'a reuelé, & mesme vouloir en tout ce

60 De la tres-faincte Trinité.

qu'il m'enjoint & ordonne, faisant toutes mes œuures en la façon qu'il me les commande, fans m'elloigner en chose quelconque de sa volonté, ains me conformant tout à elle, auceques vne souueraine joye & accord.

Et dois encore procurer d'auoir la messime vnion auecques tous mes Superieurs, & ceux qui ont pouuoir de regir mon ante, conformant mon iugement & ma volonté, & l'execution de mes œuures, auec le jugement & volonté des Prelats qui ont charge de me gouuerner de la part de Dieu. Ce que je dois pareillement pourchasser à l'endroit de tous mes prochains, en tout ce qui sera licite, me conformant auec eux (comme dit l'Apostre) en opiner & parler de messime, & en tout le reste de ce que la charité requiert.

O mon ame, as-tu point fouuenance de la requeste & priere que nostre Sauueur sit à Dieu son Pere pour nous la nuict de sa Cene, luy demandant que nous sussions tous vne mesme chose, comme luy & son Pere sont vn? Que ne tasches-tu donc d'en-

Phil.r.

Ican. 17

suiure ceste vnité singuliere viuant en paix auec tous? Mais dautant qu'il n'est pas possible, que par tes forces tu paruições à telle voion auec Dieu, ny auec ton prochain, tu dois la demander humblement à la tres-faincte Trinité, en ceste sorte.

COLLOQY E O Dieu infiny, qui estant trine en personnes, estes vn neantmoins en essence, & communiquez vostre entiere diuinité, sans prejudice de l'vnité, plaise vous me communiquer abondamment voftre grace,à fin que par elle je vienne à estre vn auec vous par vnion de charité tres-parfaite. O Sauueur du monde, presentez à vostre Pere eternel l'Oraifon que vous fistes pour moy la nuict de vostre Passion , à ce qu'en vertu d'icelle, je fois vny auecques yous, & auecques tous mes freres, comme vous l'estes auec vostre

Pere par tous les fiecles. Amen.

DE L'INFINIE PER-FECTION DE DIEV.

MEDITATION VII. and all ob an american nor dos la de

L'ORAISON preparatoire, & l'entrée comme en la premiere Meditation. Trocket

L POINT

Que Dieu est tellement parfait qu'il enclot & comprend en soy toutes les excellences & perfections possibles, sans aucune meslange de imperfection.

S.Tho. I p.q.4.ar. 1.0 2.



Ovs appellons parfaite vne chose qui a tout ce qu'elle peut & doit auoir, felon fa nature, fans qu'aucune choseluy

defaille pour petite qu'elle foit ; car quoy que ce fut qui luy defaillit,elle demeureroit imparfaite. Et cela mes-S. Tb. 1 me se nome aussi Beau, en tant qu'il dele de & recrée la veuë du corps &

p qu.5 ar. 4. ad

de l'ame: & se nomme pareillement Bon, en tant qu'il affectionne, esineut & attire à foy la volonté de celuy qui le confidere

OR ces trois noms font attribuez S. Dion. à Dieu & à ses œuures, en la faincte 65, de Escriture, à cause de la perfection diui.no. qu'elles ont en tout ce que leur Estre requiert & doit auoir. Car Dieu est D. Aug. tellement parfait que chose aucune in man. ne luy deffaut de tout ce qui peut entrer en Dieu , & n'est pas possible d'imaginer perfection quelconque dont Dieu soit capable, & qui soit vraye perfection, laquelle ne foit en luy, auec tous les degrez de bonté qu'elle peut auoir, sans restrinctio ny limitation. A cause dequoy l'Escriture dit, Que la grandeur de Dieu n'a point de fin: Pf.149. of que l'Esprit du Seigneur enclost en Sap. 1.

Joy toutes choses; of que toutes procedent Rom. 11

de luy, of sont en luy toutes; mais auec des auantages infinis, & fans mellange des imperfections qui se treuuent és creatures.

A v E c combien de joye & d'admiration ô mon ame, pouuons nous

doncques nous escrier, o Dien qui estes toutes choses! à mon Dieu mon tout, vous estes voirement toutes choses, en tant que vous contenez d'vne eminence infinie, toutes leurs proprietez & perfections, puis que toutes reçoiuent de vous la perfection qu'elles ont. Vous estes toutes choses, pour ce que vous estes leur principe & leur fin, l'Idée & l'exemplaire de la perfection qu'elles reçoiuent de vous : & de tant plus font elles parfaictes, que leur perfection s'approche dauanta-ge de la vostre. O mon Dieu, vous estes tout ce que je sçaurois desirer; vous estes mes richesses, mes honneurs, mes delices, mes dignitez & mon tout, puis que tout ce qui est à Luc 15, vous, est à moy, comme disoit le Pere de l'enfant prodigue à fon fils aifné. En vous seul sans autre chose j'ay tout,& fans vous toutes choses ne me seroient rien, quand je les auroy. O mon Dieu', mon tout, quand fera-ce 1.cor. 11 que je vous verray clairement en vofire gloire, ou vous estes toutes choses tous par tous les fiecles des fiecles?

II. POINT.

Que toutes les perfections des choses corporelles qui n'ont point de vie, sont en Dieu d'vne façon eminante & infiniement releuée.

Es creatures visibles & corporelles font distinguées en trois genres ou degrez; le premier desquels contient celles qui n'ont point de vie, comme font les cieux, les planetes,& les estoiles, les quatre elements, auec tous les corps mixtes qui s'engendrent d'eux, & tous les metaux d'or, d'argent, & pierres precieuses. Toutes lesquelles choses ont esté creées de Dieu, & tiennent de luy la splendeur, le lustre, & la beauté qu'elles ont, auec les proprietez & vertus dont elles operent tant de choses grandes. D'ou il s'ensuit que toutes leurs excellences & perfections sont en Dieu, mais d'vne façon infiniement plus parfaite. Car ce qui est sans vie és creatures à cause de leur impersection, est auecIoan.I.

Ita D.

ques vie en Dieu, selon ce que S. Iean escrit, Que ce qui a esté fait, auant qu'il fut fait essoit Vie en Dieu: pour ce que Dieu contenoit viuement, & auec beaucoup d'eminance, la perfection qu'il deuoit donner à ce qu'il a creé, & auoit en soy la viue Idée d'icelle, comme l'architecte l'a de l'ediffice qu'il veut bastir.

D. Aug Med.c.

O mon ame, que cherches-tu doc? que veux-tu? Si tu souhaites & pretends à quelque perfection, vnis toy à Dieu, & tu la trouueras en luy, fans mellange d'imperfection. Si tu desires la vraye beauté, contemple bien Dieu, & tu la verras toute en luy, fans meslange de laideur quelconque. Si tu aimes la bonté, aime Dieu, en qui elle reluit Youverainement, sans mes lange de mauuaistié. O mon Dieu, mon tout, quand ne fouhaiteray-je donc rien que vous? quand n'aimeray-je rien horf-mis vous, qui estes la mesme bonté, la mesme beauté, & la mesme perfection?

de Dieu. Medit. VII. 67

III. POINT.

Que Dieu peut faire sans les creatures, tout ce qu'elles font & operent de merueilleux.

DV1 s que Dieu contient en soy la perfection & vertu du Soleil, des estoiles, des elemens & autres creatures, & leur donne les proprietez qu'elles ont, il est maniseste qu'il peut esclairer sans le Soleil, chauffer lans le feu, rafraischir sans le vent, humecter fans l'eau, & produire fans la terre ce qu'elle germe & produit. Que s'il vse de ces creatures, ce n'est point par necessité, ains pour nous faire voir sa bonté qui est infinie. De maniere que quand la faincte Escriture appelle Dieu Soleil de Iustice, Estoile matutinale, feu confummant fontaine d'eau viue, Esprit qui souffle où il veut; & nomme les richeffes de fa grace & de fa gloire, or, argent, perles & pierres precieuses; c'est pour nous declarer les perfections & grandeurs de sa Majesté, & nous esseuer par les excellences, beautez, & pro-

prietez de telles creatures, à contem-pler l'excellence & beauté de Dieu, & ses proprietez incomprehensibles: mais c'est de telle sorte pourtant qu'il faut que nous sçachons que tout ce qui se trouue és creatures, n'est que comme vn ombre ou figure, & prefque rien au regard de ce qui est en tob. 15. Dieu; au respect duquel les Cieux ne sont pas nets & sans tasche, le Soleil n'est pas reluisant, la Lune ne paroist pas belle, & toute beauté generale-

ment est quasi laideur.

O mon ame, si ce qu'il y a d'excellent & de parfait en telles creatures, nous cause tant de joye & contente-ment quand nous les voyons; combien plus nous resiouyrons-nous de voir la fouueraine perfection de celuy d'ou elles procedent? Quel aucuglement est-ce donc d'abandoner Dieu qui est infiniement parfait, pour des creatures, ou pour le plaisir & profit qu'on en peut tirer en les pof-ledant? Attendu que comme dit le Sage, tout l'or du monde au respect de Dieu, est comme arene mennë,

Sap.7.

l'argent comme bouë, & tout le plaifir & contentement qui en vient est comme l'eau croupissante dans vn marez, pour laquelle il n'est certes pas raisonnable de quitter la fontaine d'eau viue, & la source de toute

perfection.

Collo. O Dieu incomprehenfible, je me refiouy de ce que le Soleil & la Lune, tous efinerueillez admirét vostre beauté, recognoissants que la leur n'est rien à comparaison de la vostre. Faites donc que je vous aime, ò mon Dieu, plus que toutes les creatures, puis que vous estes infiniement plus parfait que toutes, & que je ne les aime point, si ce n'est pour vous, de qui elles reçoiuent toute la persection qu'elles ont. Amen.

DE LA PERFECTION DE L'ESTRE DE DIEV.

MEDITATION VIII.

L'ORAISON preparatoire, & l'entrée comme en la premiere Meditation.

70 Dela perfection de l'Estre

I. POINT.

Que toutes les perfections des choses corporelles qui ont vie vegetatiue, se retrouuent en Dieu d'vne façon eminente.



V fecond genre ou degré des chofes vifibles & corporelles, font contenues les creatires qui ont vie, mais

qui n'ont pas sentiment; laquelle vie est nommée vegetatiue, pource qu'elle le leur donne force & vigueur de croistre & de s'augmenter, & d'en produire d'autres semblables. Auquel rang sont comprinses toutes sortes d'arbres, de plantes, d'herbes & sleurs odoriferantes, dont les proprietez se descouurent par les fruits, sueilles, & semences qu'elles produisent, au moyen de la vertu qu'elles reçoiuent de Dieu leur createur. Par où il appert que toutes telles vertus, proprietez & persections sont auec vne eminance

infinie, en Dieu qui les leur despart. Aussi est-ce chose dont Dieu se prise beaucoup par le Prophete Royal, Pfal. 94 difant ; La Beaute du champ est auecques moy : qui est comme s'il eust dit, la beauté de tous les arbres, plantes, herbes, & fleurs qui sont emmy les jardins & champs de ce monde, se retrouue en moy. Et de là est que Dieu est appellé en l'Escriture tantost lys, tantost vigne, tantost Arbre de vie, pource que la perfection & beauté de toutes les creatures est en luy.

PARQYOY pour cognoistre & fleurer quelque chose des perfections infinies qui sont en Dieu, discours par les proprietez & vertus d'aucunes de ses creatures, à l'imitation de Sain & De celes. Denis qui comte jusques à trente hier.c.is quatre proprietez du feu, par lesquelles il va recherchant les merueilles de la grandeur de Dieu , lequel est appellé dans l'Escriture seu consumant. lette donc tes yeux si tu veux sur la seule beauté d'vne rose, & considere fa couleur vermeille, & la naïfueté de

72 De la perfection de l'Estre

fon teint, le flair fuaue de fon odeur, la delicatesse de ses seuilles si deliées. Qui a-il de plus doux & agreable à toucher? Combien salutaire & odoriferante en est l'eau que l'on en distille?

O mon ame, que dis-tu je te prie de Dieu? Ou'en estimes-tu? Quelle doit estre son excellence? Quelle sa douceur & perfection ? Car fi en vnl sujet si fresle & facile à se faner & flestrir, comme est la feuille d'vne simple rose, il a mis tant d'excellentes proprietez, pour recreer nos fentimens corporels en ceste valée de larmes; qu'est-ce qu'il doit reseruer en fon Paradis, pour les delices de ceux qui l'aiment? Combien doit-il estre agreable à voir, aimable à fentir, & doux à gouster à ceux qui jouissent de luy, & qui le possedent là haut en sa gloire? Gouste-done, ô mon ame,

& voy; espreue & fauoure, combien Dieu est doux à ceux qui l'aiment & qui le seruent.

Pfal. 33

Que les

II. POINT.

Que les perfettions de toutes les creatures viuantes qui ont sentiment, sont pareillement en Dieu.

T Etroisiesme genre ou degré des creatures corporelles, comprend celles qui ont vie & sentiment, comme sont les animaux de la terre, les oiseaux de l'air, & les poissons de la mer; lesquels sont sans nombre, & tres-admirables. Car les vns sont d'vne immense gradeur, les autres excellent en force, aucuns en beauté, les autres en ruse & finesse, & quelques vns en legereté. Or tout cecy se retrouue en Dieu auec infinis aduantages:& c'est pourquoy la sain ete Escriture le compare à tels animaux, a fin que par la perfection qu'ils ont, nous venions à cognoiftre celles de Dieu. Car il est nommé Lyon, à cause de sa force; Aigneau pour sa mansuetude & douceur; Cerf pour sa promptitude & vitesse ; Aigle à raison de sa pieté enuers les fiens. Mais de telle sorte pourtant que les imperfections qui

74 De la perfection de l'Estre

accompagnent telles qualitez és beftes,ne font point en Dieu:car en luy est la force du Lyon, sans sa cruauté; la mansuetude de l'aigneau sans sa bestise & simplicité,& ainsi du reste.

TELLEMENT que de tout ce que tu verras o mon ame, soit parfait ou imparfait, soit bon ou mauuais, beau ou laid, tu peux facilement colliger l'infinie perfection & grandeur de Dieu, rejettant de luy tout ce qu'il y a de mal, d'imparfait & de laid és creatures, & mettant en luy tout ce qu'elles ont de bon, de beau, & de parfait; mais d'vne autre sorte de perfection trop plus excellente.

O D i E v tref-parfaict, & treshaut, comme je fepare en vous ce qui est precieux, de ce qui est vil, pour vous bien cognoistre, aussi desire-je separer en moy les choses de prix, de celles qui sont de nulle valeur, pour vous agreer. Octroyez-moy donc, que ie participe par vostre grace, à celle souueraine separation qui est en vous par nature, à fin que libre d'impersections, je sois pur & parfait en

Hier. 5.

vertu, pour vous seruir & louer par tous les fiecles. Amen.

III. POINT

Que toutes les perfections des creatures intellectuelles, soient hommes, soient Anges, sont aussi en Dieu d'vne façon eminante.

DI EV à par sa toute puissance, creé les hommes & les Anges à son image & semblance, & leur a donné l'estre spirituel & intellectuel qu'ils ont auec toutes leurs puissances & facultez , la memoire , l'entendement la volonté & franc arbitre, les arts & sciences, les vertus, le pouuoir, les graces, & tout ce qui paroit d'excellent en eux. A raifon dequoy l'on ne peut douter que toutes ces choses ne soient en Dieu, auec vne excellence bien plus parfaite, & infiniement plus grande. Car comme dit le Prophete; Celuy qui a fait l'oreille, ne oirra Psal. 95. il pas ? & celuy qui a formé l'æil ne ver ra-il point? Et de mesme; Celuy qui a

donné tant de pouuoir & vertu, tant d'engin & viuacité d'esprit aux hommes & aux Anges, n'aura-il pas en

soy ce qu'il a donné?

D E maniere que quand je verray l'industrie & habilité des hommes en ce qui est des arts & manufactures. en l'inuentio de bastir de faire le verre,le papier, le lin,& en ce qui cocerne la painture, mufique, horologes, & choses semblables, je m'esleueray foudain à considerer l'infinie sapience de Dieu, de laquelle comme de leur fource & fontaine fourdent toutes telles inuentions. Et quand je verray la prudence, sagesse, & preuoyance des Roys, & des Gouuerneurs en leurs terres & Royaumes, & les fouueraines vertus qui reluisent és hommes faincts & parfaits, je hausseray mes yeux à confiderer l'infinie perfection, excellence, & grandeur de Dieu en toutes ces choses, pour lesquelles je le loüeray & l'aimeray.

RECOGNOYS - donc, ô mon ame, que Dieu est l'exemplaire & parangon infiny de toute perfection, en

qui tu dois toufiours te mirer, pour admirer d'vn costé ses perfections infinies, esquelles il ne peut estre imité, & d'autre part tascher d'imiter & enfuiure celles qui peuuent estre imitées; conformement à ces paroles de nostre Seigneur , soyez parfaits comme Mat. 5. vostre Pere celeste est parfait. Car c'est comme s'il eust dit, Aduisez qu'aucune des vertus & perfections que vous pouuez obtenir ne deffaille en vous, no plus qu'en vostrePere celeste.Que si tu desires entendre qu'elle est la perfection de Dieu ton Seigneur, tourne tes yeux vers ses creatures; car ne plus ne moins que l'on cognoit la bonté Mat. 7. de l'arbre par celle du fruit, aussi cognoit-on la perfection & bonté de Dieu par ses œuures, qui sont les creatures, lesquelles font toutes bonnes & tres-parfaites, voire jusques Gen. 1. aux plus petites, comme font les four- Deut. 32 mis & les verms. Et partant deuons nous à l'imitation de Dieu pourchafser d'estre tres-parfaits, monstrans nostre perfection en toutes nos œuures, grandes & petites, & nous eftu-

78 De la perfection de l'estre

Eccl.33. diant comme dit le Sage, à estre en toutes tres-excellents. Collo. O Dieu tres-parfait, de

qui toute perfection procede, don-nez-moy celle que vous me commandez,à fin que je sois tel que vous Pf. 138. defirez. Vos yeux ont Deu ce qu'il y a d'imparfait en moy: & dautant que j'ay receu de vous ce que j'ay, c'est à vous à me donner s'il vous plait, ce dequoy j'ay faute. Car comme les choses imparfaites, accourent naturellement à celle qui est parfaite en tel genre, pour auoir la perfection qui leur defaut; comme celuy qui a faute de chaleur, a recours au feu: aussi moy considerant mon imperfection, j'ay recours à vous qui estes infiniement parfait, à ce qu'il vous plaise me perfectionner me donnant ce qui me deffaut. Perfectionnez donc mon Seigneur, l'œuure que vous auez commencée, me rendant parfait & accomply, en forte que rien ne me deffaille, à fin que je sois tel que vous souhaitez.

Amen.

DE LA SOVVERAINE BEAVTE DE DIEV.

MEDITATION IX.

L'ORAISON preparatoire & l'entrée comme en la premiere Meditation.

I. POINT.

Que toutes les conditions de la vraye & parfaite beauté se retrouuent seulement en Dieu, qui seul est parfaitement beau.



E n'est pas seulement Du sub la bonté, mais aussi la plem. de vraye beauté qui meut Grena-& rauit les cœurs à l'amour : à raison de idinines

quoy certains Philosophes ont dit, perfect. que l'objet de nostre volonté, estoit la beauté; parce qu'ils voyoient auec combien de force & pouuoir elle attire les volontez deuers elle. Et de là est que Platon en la personne de So- Au Dia. crates, conclud en certain Dialogue,

du ban-

que la vraye sapience & beatitude de l'homme, pour laquelle il doit s'exposer à tout genre de trauaux, est la contemplation & amour de la parfaite beauté, laquelle rauit les cœurs de ceux qui la voyent. Mais ceste souueraine beauté(dit-il) ne se trouue sinon en Dieu, qui est parfaitement beau:ce qu'il preuue declarant les conditions de la vraye & parfaite beauté, lesquelles ne se rencontrent nulle part ailleurs qu'en Dieu seul. Car jî faut en premier lieu, qu'elle foit eternelle, fans commencement & fans fin, & qu'elle ne puisse croiftre ny diminuer. Secondemet il faut qu'elle foit de telle faço entieremet belle, qu'elle n'ait en soy rien de laid, mais que tout ce qu'il y a foit beau. En troisiesme lieu il faut que ceste beauté ne soit point sujetteà le flestrir & faner auecques le téps, en sorte qu'elle soit belle en vne saison, & laide en vne autre : car elle doit en tout temps demeurer en mesme grace & beauté. En quatriesme lieu elle ne doit pas non plus se changer & denenir autre par la diuersité des

de diui.

lieux, tellement qu'elle soit belle en vn lieu, & laide en vn autre, mais il faut qu'elle conserue par tout sa beauté, estant aimable par tout. Et finalement elle doit estre belle, non point par la participation d'aucune beauté, qui soit empromptée & accidentale, comme sont les beautez des creatures, ains de son essece & nature, si que toutes les choses belles empruntent d'elle leur beauté, mais elle d'aucun. De maniere que combien que tout le reste des choses belles puissent soufrir diminution & dechet de leur beauté propre, neantmoins la vraye & parfaite beauté ne le peut souffrir. pour n'y auoir chose plus puissante qu'elle.

C E s conditions estant pozées, ce Philosophe conclud que la souuerai me sapience & selicité de l'homme consiste en la cognoissance de ceste souueraine, simple, & eternelle beauté; de telle saçon que celuy qui la considerera, l'aimera, & l'imitera, mesprisant pour l'amour d'elle toutes les choses qui paroissent en ce monde aimables, & belles, celuy-là feul fera tellement fage & bien-heureux, que nulle chofe ne luy defaudra pour l'accomplissement de la felicité qui peut estre obtenue en ceste vie.

O mon ame, és-tu point esmerueillée de voir la principale partie de la philosophie Chrestienne, estre comprise és paroles de ce Philosophe payen, qui declarent la fin principale de nostre vie laquelle consiste en la contemplation & amour de la diuine beauté, & aux moyens pour y paruezir, qui est le mespris de tout ce qu'il ya de beau & d'aimable au monde? Donne donc congé promptement à toutes les vanitez du siecle, & à tous les foucis de la terre, te rendant perpetuellement ententiue à t'approcher de ton Dieu, & à tenir toufiours ton cœur occupé en la contemplation & amour de sa beauté nompareille, & en l'excellence des œuures & mer-

ueilles grandes qui en procedent, puis qu'en cela gift ta felicité. II. POINT.

Que la souveraine béauté de Dieu contient toutes les beautez des creatures, & autres sans nombre, qui sont infiniment plus grandes.

OMME le Soleil est plus clair, plus resplendissant, & plus bear que toutes les estoiles ensemble, & luy seul esclaire d'auantage, & rend plus de lumiere que toutes:auffi Dieu seul est infiniement plus beau que toutes les creatures de l'vniuers, & a plus d'efficace pour refiouyr & defrober les cœurs que toutes ensemble. Car qu'est-ce de toute la beauté visible, au prix de celle qui est inuisible? Qu'est-ce de toute la beauté des corps, conferée auec celle des esprits celeftes, finon vne petite estoile comparée auec le Soleil? Et si la beauté qui excede toutes les beautez visibles & corporelles eft telle & fi grande, qu'elle fera la beauté qui contient en foy toutes les beautez des choses visibles & inuifibles? Nous pourrons enPf. 146.

tendre cecy en quelque façon, fi nous conderos qu'elle est la multitude des Anges, la diuerfité de leurs degrez, & l'ordre de leurs perfections. Car le nombre d'iceux est tel qu'il surmonte 1.p.q. 50 la multitude de toutes les especes des ar. 3. & choses creées; de maniere que combien qu'ils ne soyent point infinis, si font-ils pourtant innumerables, attendu que nul ne les peut conter, hors mis celuy feul qui conte la multitude des estoiles, & les appelle chacune par fon propre nom.

M A I s quoy que le nombre d'iceux foit si grand, ils sont neantmoins rangez de telle façon que le second en montant a toutes les perfections du premier, & vne encore de plus, dont il differe de luy: comme nous voyons és grades & dignitez de l'Eglife, que la dignité superieure a tout ce qui est de l'ordre inferieur , & vn degré de plus, dont elle est distinguée de l'inferieur. Car c'est ordre mesme qui est en la Hierarchie de l'Eglise, militante, est pareillemet en la triomphante : de forte que le premier

chœur, est de ceux qui sont appellez communement Anges; le second est des Archanges, lesquels sont en plus grand nombre que le chœur des Anges; car tant plus que les chœurs font excellents, d'autant plus est grand le nombre d'iceux. Et suiuant cest ordre nous deuons monter par tous les neuf chœurs, tant que nous venions au dernier des Seraphins, qui est plus proche de Dieu, & plus esloigné du premier des Anges, lequel contient en soy seul les perfections & vertus de tous les autres chœurs des Anges; comme nous voyons que l'homme contient en foy les vertus & perfections essentielles de tous les autres animaux qui sont au dessous de luy.

CALCY LE donc maintenant, & monte par ceste eschelle des creatures, pour voir de là comme d'vne tres-haute tour, quelque chose de la beauté inestimable de Dieu. Car premierement jl est certain que Dieu comprend en soy la beauté de toutes les creatures visibles; & apres celle des inuisibles, qui sont sans compa-

raison en trop plus grand nombre & plus excellentes que les visibles; & par dessus tout cela il contient encor plusieurs autres beautez infinies, qui ne furent oncques communiquées à pas vne creature. Tellemet que comme la mer est grande & immense, non seulement parce que toutes les eaux des rivieres s'escoulent en elle, mais aussi à cause de ses propres eaux qui sont beaucoup plus grandes sans comparaison: aussi disons nous que Dieu est vne mer infinie de beauté, laquelle ne comprend pas feulement les perfections & beautez de toutes les creatures, mais plusieurs autres en-core en nombre infiny, qui luy sont peculieres & propres, & nont iamais esté communiquées à aucun: combié qu'en Dieu ce ne soyent pas plusieurs beautez, ains vne tres-simple & infinie beauté. Laquelle non seulement le Soleil & la Lune admirent, surpris de merueille & d'estonnement, mais les Anges mesmes ne peuuent se saouler de la contempler, pour ce qu'ils voyent en elle toutes les perfections

& beautez des creatures, plus parfaitement qu'ils ne font és messines creatures.

O mon ame, quelle donc doit eftre ceste souueraine beauté, ceste Image si accomplie, ce miroir de toutes perfection, cest abysine de toutes graces, qui contient en soy toutes les plus rares beautez du monde, auec vn nombre infiny d'autres, qui luy foit pro-pres?L'on dit que l'Image de la Royne Helene, qui fut pourtraite par ce tat renommé peintre Appelles, estoit parfaitement belle, parce que le peintre quand il la peignoit, auoit deuant soy cinq filles de tres-parfaite beauté, pour prendre de chacune d'elles ce qui luy sembloit de plus excellent. Or si ceste Image sult si accomplie, pour auoir en elle la perfection de cinq belles creatures tant seulement; qu'elle sera ceste Image qui contient en soy les perfections de toutes les creatures visibles & inuisibles, & les fiennes encore de plus? Il n'y a langue ny d'homme, ny d'Ange qui soit pour expliquer cecy.

O blancheur de la lumiere eternelle! ô miroir fans tasche de la souueraine Majesté de Dieu! ô Paradis de toutes delices! Si la beauté des creatures est tant aimable, combien estes vous plus aimable, ô Seigneur, qui estes la fontaine & mer d'infinie beauté, de laquelle toutes beautez procedent? Les beautez des creatures sont particulieres, & limitées, mais la vostre Seigneur est vniuerselle & infinie: car en vous seul sont encloses toutes les beautez des choses que vous auez creées. Que sera-ce donc de vous voir, mon Dieu, face à face? Que sera-ce de voir ceste lumiere infinie, par vostre lumiere? O heureux le jour que je vous verray, auquel vous me descouurirez vostre face, & me monftrerez en elle tous biens! O jour digne d'estre acheté par tous les trauaux & tourments du monde!

III. POINT. Que la béauté de Dien est telle & sigrande, que la seule veuë & iouy Jance d'icelle suffit pour rendre bien-heureux non seulement les hommes & tes Anges, mais außi Dieu.

A souveraine beauté de Dieu est de telle façon admirable, que la voir seulement & en jouir, est chose suffisante pour rendre bien-heureux les Anges du ciel ; lesquels bruslent perpetuellement en l'amour de ceste infinie beauté l'aimant de toutes leurs forces, & s'occupans à cecy de tout leur pouuoir, sans iamais s'ennuyer en cest exercice. Car l'infinie beauté del cet objet qu'ils ont deuant eux, rauist & attire à soy tellement les forces de tous ces esprits souuerains, qu'ils ne peuuet laisser d'aimer tousiours Dieu actuellement par cet amour. Qui est ce que saince lean a voulu donner à entendre taisiblement en sa reuelation, disant que ces quatre saincts animaux, qui estoient devant le throf- Apoc.4. ne de Dieu, n'estoient jamais las. de crier incessamment jour & nuict. Sainet, Sainet, Sainet eft le Seigneur Dies tout puissant. Car il a voulu fignifier

par là qu'ils aiment de toutes leurs forces, & loüent sans cesse ce sounerain Seigneur, en qui gist tout leur

repos & felicité.

E r certes ce n'est pas de merueilles fi les Anges & bien-heureux Efprits au ciel, ne petiuent se saouler de voir Dieu, puis qu'en ce lieu mesme de bannissement yne partie de cecy se trouve verifié en aucuns fainces. Car nous lifons de la Vierge faincte Claire,qu'avant esté visitée de Dieu, & receu de luy vne bien grande confolation apres la feste de l'Epiphanie, fon ame demeura rellement rauje & plongée en Dieu, & si fort esprise de celle divine douceur & amour fuaue qu'elle auoit gousté, que par l'espace de plufieurs jours elle ne pouuoit estre ententiue à ce qui luy estoit dit, & falloit qu'elle vsast d'vne grande force en cecy, parce qu'elle auoit tous fes fentiments rauis & transportez en Dieu.

MAIS qu'est-il de merueille que la veuë de ceste beauté sussife pour rendre bien-heureux tous les chœurs

des Anges, puis qu'elle suffit à rendre bien-heureux le mesme Dieu, & supreme Seigneur des Anges, la beatitude duquel consiste à contempler sa propre beauté ? Ce qu'vn philosophe Etbic. payen Aristote à cogneu par ceste Nico. li. raison. Il est maniseste (dit-il) que ce 10.6.8. fouuerain bien que nous appellons Dieu, puis qu'il a vie, doit estre ententif & occupé à quelque chose, car il ne dort pas. Or est-il libre de routes les œuures & functions humaines, comme font le boire & manger, & choses semblables. Et partant il ne luy reste aucune autre œuure à laquelle il puisse vacquer & entendre, qu'a contempler. Mais qu'est-ce qu'il contemplera? Sera-ce à l'aduenture quelque chose qui soit hors de luy, par la contemplation de laquelle il foit bien-heureux ? Il est certain quel no:parce que telle chose, si elle estoit, seroit meilleure & plus noble sans doute que Dieu, puis que sa veuë suffiroit pour le rendre heureux; & par consequent telle chose seroit Dieu,& non pas luy. Parquoy si l'exercice de

Dieu est contempler, & si contemplant il est bien-heureux, puis qu'il ne contemple rien hors de soy, il s'ensuit qu'il se contemple tousiours soymesme, & que par telle contemplation il est infiniement bien-heureux.

O mon ame, dy moy donc je te prie, qu'elle doit estre celle beauté, de qui la seule veue suffit pour bien-heurer Dieu, & réplir le sein & capacité de sa beatitude infinie? Quelle est ceste beauté nompareille que Dieu de toute eternité contemple toufiours,& ne cessera de contempler eternellement, sans jamais s'ennuyer de la voir, ains au contraire receuant de là tant de joye, que tout ce qu'il y a de creé, & qui peut estre creé, n'est rien en comparaison de cecy? Comment nagera l'homme dans ceste mer vaste de tant de grandeurs, puis que la gradeur de Dieu mesme peut nager en elle? Ha mo ame, s'il y a des hommes ça bas qui fouffrent des excremitez & trauaux estranges, pour vne ombre & petite estincelle de beauté qu'ils voyent en vne creature, qu'est-il rai-

sonnable que nous facions pour ceste infinie beauté qui comprend en elle toutes les beautez des creatures visibles & inuifibles, & autres infiniment plus grandes qui luy font propres, & ne se trouuent qu'en luy ? Si les hommes se passionnent pour vn peu de poussiere & de cendre, & pour vne fleurete qui naist aujourd'huy & demain fanit, coment ne courons-nous apres Dieu? comment ne l'aimonsnous de toutes nos forces? Commen ne fommes-nous malades d'amouauec la saincte Espouse és Cantiques? cant.2. Comment pouuons-nous manger ne boire, ou dormir quand nous y penfone?

Collo. Que je vous aime, ô Seigneur, de toute mon ame. Que je vous aime de tout mon cœur, ô ocean de toutes les graces, champ orné de toutes les fleurs, tableau de toutes les beautez, abyfine de toutes perfectios. Que mes yeux s'ouurét pour voir vostre seule beauté, & soyent clos pour ne voir autre chose. Que toutes les creatures, Seigneur, foyent vn miroir

en qui je vous voye, vne Image en

laquelle je vous contemple, vne efchelle par ou je monte à vous, vn liure où je lise vos grandeurs & merueilles. Ouurez mes yeux,ô fouueraine beauté, & oignez-les du colire de vostre grace, à fin que je puisse voir en quelque façon vne seule estincelle de vostre splendeur agreable. Embrasez mon cœur d'vne soif si ardante & desireuse de vous, que je die auec le Pfal. 41 Prophete; Comme le Cerf desire les fontaines des eaux, ainfi vous defire mon ame, ô mon Dieu. Quand serace que je viendray, & apparoistray Pfal. 26 deuant voftre face? Mon cœur vous a dit, je rechercheray, Seigneur, vostre face:ne destournez point vostre visage de moy, vous qui viuez & regnez par

> fiecles. Amen. 25 CE 10

tous les fiecles des

DE L'INFINIE BONTE DE DIEV.

MEDITATION X.

L'ORAISON preparatoire & l'entrée comme en la premiere Meditation.

I. POINT.

Que la souveraine bonté de Dieu comprend en soy tous les degrez, de bonté qui sont és creatures.



Ly a deux manieres de bonté qui se trouuent és creatures; l'vne est naturelle, laquelle confiste à auoir toutes les

parties qui luy conuiennent selon say nature, pour raison de laquelle bonté l'Escriture dit, Que Dieu Vit toutes les Gen. I. choses qu'il auoit faites, & qu'elles estoient fort bonnes. L'autre est moralle, & propre aux creatures intellectuelles, laquelle gift en la possession & exercice de toutes les vertus qui leur con-

uiennent selon leur estat; & celle-cv est nommée autrement Sain deté. Or

la souveraine bonté de Dieu consiste en trois excellences qui luy font propres: la premiere desquelles est que l'on ne peut imaginer aucune espece de bonté qui ne soit en Dieu, auec vne excellence infinie. A cause dequoy quand Moyse demandoit à Dieu qu'il luy manifestast sa face & sa gloire, Dieu luy respondit, le te feray voir tout bien : luy donnant à entendre par là, que Dieu est le mesme bien, qui enclost & contient en sov tout ce qui est bon. Car jaçoit que ces deux manieres de bonté fusdites, puissent estre separées és creatures, attendu que la premiere peut estre sans la seconde, laquelle depend du franc arbitre: neantmoins en Dieu elles font perpetuellement conjointes, dautant qu'elles ne sont en luy qu'vne mesme s.Th. 1. chose, la seconde luy estant aussi naturelle que la premiere, combien qu'il

exerce auec liberté les actes d'icelle,

au regard des creatures. Parce que toutes les vertus & perfections que

p.qu.6. ar. 2.

nous

nous mettons en Dieu, & qui font efparfes emmy les creatures, quoy qu'elles soient innumerables, ne sont toutesfois en Dieu qu'vne seule perfection, qui est la mesme essence di- s. Tho. uine, laquelle les contient toutes en 1.p.q. 3. son Estre tres-simple; ne plus ne ar. 7. moins qu'vn seul ducat ou escu contient en soy la valeur de plusieurs sols & deniers

O moname, puis que tu és l'Image de Dieu, & as esté formée à sa femblance, efforce-toy d'acquerir la bonté morale qui te deffaut pour ta perfection; & à cet effet sois soigneule de t'exercer en toutes vertus, & sur tout tasche d'imiter l'infinie simplicité de l'estre diuin en la simplicité tres-pure de ton intention, t'estudiant à faire qu'en toutes tes œuures, ores qu'elles soyent en grand nombre, reluise vne tres-parfaite intention d'agreer & plaire à Dieu seul, à raison de ce qu'il est; car en ceste intentio seule font encloses virtuellement plusieurs grades vertus & perfections. Et c'est pourquoynostre Seigneur dit, si ro eit Matt. 6.

98 De l'infinie bonté de Dieu.

est simple, tout ton corps sera respladissant.

II. POINT.

Que Dieu tient toute sa bonté de son essence propre, & non d'ailleurs.

S.Th. I. p. q. 6. ar.3.

L A deuxiesme excellence de la bonté de Dieu est , qu'il tient sa bonté de soy-mesme & de son essence; tellement qu'elle n'est point participée, ny empromtée d'autruy, ny adjointe à sa nature diuine, ny accidentale, en sorte qu'elle puisse estre mise & ostée en luy comme elle est en nous; car c'est chose qui luy est auffi naturelle d'estre bon & sainct, comme d'estre Dieu. A raison dequoy nostre Sauueur respodit vn jour à vn qui l'appeloit Bon, estimant qu'il fut Luc. 18. homme pur ; Pourquoy me nommes-Marc 10 tu Bon? Il n'y a que Dien seul qui soit Bon; pource que luy seul est la mes-me bonté par essence. Et d'icy est pris le fondement de la vraye & parfaite humilité que les Saincts retiennent en la presence de Dieu, laquelle est appuyée sur ce que toute la perfe-

ction & bonté des hommes est accidentale, empromtée & adjointe à leur nature, & par consequent muable de soy, comme le reste des accidens.

A v o N s nous pas donc, ô mon ame, grand sujet de nous humilier, recognoissans qu'il n'y peut auoir en nous rien de bon, si Dieu ne le donne, & ne peut perseuerer en nous s'il ne le conserue par sa bonté?

FONDEZ moy Seigneur en cefte humilité tres-profonde, à fin que je sois fait capable de participer de plus en plus à vostre bonté, pour vous louër & benir eternellement.

III. POINT.

Que la bonté de Dieu excède tellement la bonté de toutes les choses creées, & qui peuuët estre creées, que leur bonté comparée à celle de Dieu, est comme si elle ne fut pas.

A troissesseme excellence de la bonté de Dieu est, qu'elle surpasse de telle sorte la bonté & saincteté de toutes les choses creées, & qu'il est

E 2



100 De l'infinie bonté de Dieu.

possible de creer, que leur bonté est comme si elle ne fut pas, au regard de celle de Dieu qui est le principe, l'exemplaire, & la fin de toute bonté; & ne meritent pas d'estre nommées bonnes. Car il n'y a que Dieu feul qui remplisse ce nom de bonté, pource qu'il est bon essentiellement & de sa nature. Aussi est-il appellé bon par excellencescomme quand noftre Seigneur disoit, Qu'iln'y auoit aucun qui fut bon , hors mis Dieu. A quoy fe rapporte ce que dit vn des amis de Iob, comparant les Anges à Dieu; Voyez

106.15.

Mat.19.

considerez comme entre les Sainces il n'y en a pas vn qui soit immuable; o que les cieux mesmes ne sont pas purs Marc. 10 deuant luy : à cause dequoy il est ap-1. Reg. 2. pellé feul bon, & feul fainct. Tellemét que toute la bonté des hômes &

des Anges, n'est quasi rien au regard de celle de Dieu, qui est la mesine boté, source & fontaine de tout bien.

CONFESSONS donc, ô mon Pf. 117. ame, auec le Prophete, que Dieu est bon; nous refiouyfant de ce qu'il est a mofine bonté formeraine, laquel-

le est conjointe en luy auce vne infi- 10b.15. nie stabilité & fermeré, qui ne se trouue point ailleurs, non pas mesmes

parmy les Anges.

COLLO. O Dieu d'Ifraël, combien Pfal.72. estes vous bon à ceux qui ont le cœur droit! Donnez-moy doc Seigneur, ce cœur droit, & à ce qu'il soit tel que vous desirez, illuminez mon entendement, à fin qu'en toutes les creatures je vous considere comme leur principe, duquel elles empruntent toute leur boté. Purifiez mon affection, à fin que je vous aime en toutes, comme leur fouuerain bien-facteur, duquel elles tiennent ce qu'elles ont de bon. Efclairez l'œil de mon intention, à fin que mon cœur soit droit deuat vous & que je vous cherche purement en toutes mes œuures, comme ma derniere fin, puis qu'elles doiuent retirer de là leur bonté. Donnez-moy ce cœur droit, mon Dieu, à fin que je deuienne bon par la participation de vostre bonté souveraine : car ie confesse qu'il n'y peut auoir en moy rien de bon si vous ne me le donez: & que

quelque grande bonté qu'il vous plaife me communiquer, elle sera pourtant si petite qu'elle ne paroistra presque rien à comparaison de la vostre; par laquelle je vous supplie me sonder de telle sorte en humilité sur la consideration de mon rien, que je sois rendu digne d'estre esseué à vn haut degré de bonté par tous les siecles. Amen.

DES VERTVS EXEMPLAI-

pour lesquelles il est infiniement bon, & sainct.

MEDITATION XI.

L'ORAISON preparatoire, & l'entrée comme en la premiere Meditation.

I. POINT.

Que toutes les vertus des saincts tant hommes comme Anges, sont en Dieu, auec vne eminance infinie, & sans les imperfections & limitations qu'elles ont en eux.



FIN que la vertu naif- De mose en l'ame, dit Sainct ribus Augustin , il fant qu'el- ! Ecclef.c. le suiue, & prenne à 6. imiter quelque objet;

& cet objet ou patron est Dieu, lequel finous imitons & fuitions, nous viuons bien: dautant que l'exemplaire & modelle de toute vertu est en Dieu, comme sont aussi les façons & manieres de toutes choses. A raison dequoy Dieu est appellé, Tout bien; Ex.33. & ailleurs , Dien & Seigneur des Ver- Pfal. 23. tus; pource que toutes les vertus, & 41.679 non pas vne ou deux feulement, refident en luy : car elles appartiennent toutes à l'infinie bonté & saincteté de Dieu. Tellement qu'il contient en foy auec vne eminance infinie, toutes les vertus qui sont diversement esparses en tous les saincts, soient hommes, foient Anges, fans les imperfections & limitations qu'elles ont en eux. Car en Dieu est yne infinie prudence, iuflice, force, & temperance; vne infinie charité, misericorde, largesse & bonté; vne infinie mansuetude, patience, &

104 Des Vertus qui sont

benignité, auec tout le reste des autres vertus, sas que pas vne luy desaille, de celles qui ne presupposét point en leur sujet quelque impersection, comme est la penitence, & autres semblables.

O Dieu des vertus à qui il touche de les donner, de les conseruer, & de les accroistre & perfectionner en tous leurs degrez. Vous estes Seigneur de la foy, de la crainte, de l'esperance; Seigneur de la chasteté, de l'obesissace, de l'humilité, & charité, & de toutes les autres graces & dons qui la suivet. O principe & cause de toutes vertus, auquel nous auons à les demader, côme à leur propre Seigneur & distributeur, ouurez-moy ce riche thresor, & faites que je m'estudie à l'acquisition non d'une seule vertu, mais de toutes, & de celles principalement

en qui gift la plus grande reffemblance auec vous, à finque je vous louë & benisse par tous les fiecles. Amen.

II. POINT.

Que les vertus qui sont en Dieu sont l'exemplaire & parangon infiny de toutes celles qui sont, & qui penuet estre és Sainets bie-heureux.

Es vertus morales, selon Sain & S.Tho.1.

Thomas, se diuisent conuenable 2.4.61. ment en quatre fortes, non pas felon leur essence, mais bien selon l'estat & les actes de perfection. Car en premier lieu elles peuuent estre confiderées en tant qu'elles seruent à l'homme à regler & moderer ses mœurs, & la furie de ses passions, pour regir la vie simant la regle & lumiere de la raison: & lors elles sont nommées Politiques. Secondement elles peuuent estre confiderées en tant qu'elles conuiennent à ceux qui aspirans à la perfection, s'estudient à repurger l'ane de tous vices & passions desreglées: & alors elles sont appellées Purgatiues. En troisiesme lieu on les peut confiderer en tant qu'elles sont pro-

pres à ceux qui ayans l'ame repurgée de toutes passions & appetits desreglez, sont ja paruenus à la perfectio & ressemblance diuine : desquels la Prudence regarde sans plus ce qui est de Dieusleur Temperace ne sent nulle convoirise & defir des choses terreftres; leur Force ignore les passions, n'ayant plus à combatre contre elles; & leur Iustice est conjointe en amitié perpetuelle auec Dieu, lequel elle imite autant qu'elle peut : & lors elles sont nommées, Vertus d'esprit repurgé, & font propres aux Saincts bien-heureux, & à certains hommes tres-parfaits en ceste vie.

FINALEMENT elles peuuent estre considerées, en tant qu'elles sont en Dieu comme l'exemplaire & modelle de toute persection, mais d'vne saçon eminante, & auec vn aduantage infiny. Car la simple cognoissance ou pensée diuine en Dieu, est nommée Prudence; la conformité de son intention à soy-mesme, Téperance; sa Force, est son immutabilité; & sa Iustice, est l'observation de la loy eter-

nelle en ses œuures. Et ces vertus sont lors nommées Exemplaires, & ne sont propres sino à Dieu, à coparaison duquel toutes les autres vertus demeuret li fort obscurcies, qu'il semble qu'elles ne soyent point; & sont de tant plus ou moins parfaites, que plus ou moins elles se rapportent à celles de Dieu.

O mon ame, admires-tu pas l'excellence & perfection divine en telles vertus? Auons-nous point icy sujet de chanter auecques l'Eglise, ce Cantique de louange à Dieu; Pous estes seul sainct, seul Seigneur, seul tres-puissant & tres-haut. Vous estes seul prudent, feul temperant, feul iufte, feul fort. Car 1, Reg. 2. nul ne peut se comparer auec Vous. O qui fera que le participe à toutes vos vertus en quelque façon, à fin que je yous glorifie par elles!

III. POINT.

Que toutes les vertus en Dieu sont tellement conjointes & enchaifnées par ensemble, que chascune d'elles traisne les autres tousiours quand

Lest impossible qu'vne vertu soit separée des autres en Dieu; pource que toutes les vertus en luy, ne sont qu'vne seule & simple vertu souueraine, qui est Dieu mesme, lequel comprend en soy d'vne façon eminante toute sorte de persection. Tellement que la bonté de Dieu , est sa mesme sapience; sa sapience est sa misericorde; fa misericorde est sa force, & ainsi de tout le reste des autres vertus & perfectios, qui ne sont en Dieu qu'vne seule chose, sans aucune espece de composition ny de diuision. Car chacune d'elles est comprise en toutes,& toutes font en chacune. A cause dequoy le Sage dit , Que l'Esprit de Dieu est vnique & plusieurs; & qu'il comprend & embraße tous les esprits.

D'ou vient que non seulement en la structure & machine de l'vniuers, mais aussi en chacune des œuures de Dieu, se descourre cest assemblage & vnio singuliere de ses admirables perfections; car chacune d'elles nous fait voir à l'œil que son autheur tres-sainct est tout-puissant, tout fage, tout bon,

Sap.7.

tres-aimable, & ainfi des aunes per fections & vertus, lesquelles sont de telle forte enchaisnées & conjointes l'vne à l'autre en Dieu, que chacune l'elles traisne toutes les autres tou-

fiours apres fov.

O mon ame, sçais-tu point que comme dit Aristote, il appartient à l'homme de s'esleuer autant qu'il Ethi. 10. peut és choses diuines? Et pourtant dois-tu t'estudier & tendre à la parfaite acquisition de toutes vertus; attédu mesme qu'elles ne peuuent estre 5.7h. 1. I'vne fans l'autre, quand elles ont en 2.9.65. l'homme leur estre parfait ; pource qu'elles sont entrelassées & enchaisnées toufiours par enfemble, comme elles le font en Dieu. Lequel tu dois imiter en eecy, taschant de te rendre fignalée non feulement en vne vertu, mais en toutes, & de conjoindre en chacune de tes œuures la varieté de principales vertus qui peuuent y estre conjointes; de maniere que chasque œuure soit en sa façon & vne & plufieurs, embrassant plusieurs affections & esprits de Dien. Car si je recin

110 Des Vertus qui sont en Dieu.

mon office, ou ieusne, ou donne l'aumosne, ceste œuure peut estre accopagnée de diuerses affectios d'amour de Dieu, de confiance, d'obeiffance, d'humilité, de crainte filiale, & autres femblables. Et peut estre est-ce la cause pourquoy nostre Seigneur appelle l'intention œil, & l'œuure corps;donnant à entendre par là, que comme le corps a plufieurs parties & membres, aussi chasque œuure doit auoir diuers exercices de vertus tous adressez par l'œil tres-simple de la pure intention, à la seule gloire de Dieu.

Collo. O Dieu des vertus, faites moy semblable à vous en toutes vos vertus & perfections, en tat qu'elles peuuent estre imitées. O Roy des vertus, donnez-moy celles en qui confiste vostre Royaume, à fin que vous regnez par elles en moy. O tref-Mat. 5. doux Iesus qui avez dit, soyez parfaits comme Voftre Pere celefte eft parfait; & qui en tant qu'homme, auez obtenu la souueraine perfection des vertus, & la fouueraine ressemblance que l'on peut auoir auec Dieu en elles,

Luc. II.

Mat.6

octroyez-moy que je imite celles qui paroissent en vostre sacrée humanité, à fin que j'imite aussi par mesme moyen celles qui reluisent en vostre supréme diuinité. Amen.

DE L'INFINIE PVRETE' & Saincteté de Dieu.

MEDITATION XII.

L'ORAISON preparatoire, & l'entrée comme en la premiere Meditation.

I. POINT.

Que la pureté de Dieu est telle és si grande, qu'il est impossible qu'il y ait rien de dessectueux en luy, on qui contrarie tant soit peu à son insinie persection.



I r v ne comprend pas feulement toute forte debié en foy, mais il est encore exempt de tout mal, n'estant pas possi-

112 De l'infinie pureté de Dieu.

ble qu'il y ait en my vice, pecné, ny deffaut ou impersection quelconque; pource que l'estre impecable est cho-se aussi propre à sa bonté, comme l'e-stre Dieu. Car il ne peut pecher par ignorance du bien, pource qu'il scair tout; ny par oubly ou inaduertance, veu qu'il luy souuient de tout ny par soiblesse, pource qu'il peut tout; ny par passion qui le surprenne & transporte, attendu qu'il ne peut estre surpris; ny par crainte, pource qu'il ne craint aucun; ny par malice, dautant qu'il est la souueraine bonté & premiere regle, de laquelleil ne peut se fouruoyer. De maniere qu'il ne se peut saire qu'il y ait en Dieu mensonge, insidelité, tromperie, du plicité, impatience, tyrannie, ou autre peché, ny ombre feulement de peché: car fes yeux diuins sont si purs & nets, Abac. 1. qu'ils ne peuuent voir la malice, ny se plaire en elle. D'où vient que non S. Tho. eulement Dieu ne peut pecher par foy-mesme, mais aussi qu'il ne peut estre la propre cause que les autres pechent, en les inclinant & mouuant

au mal : dautant que c'est choie repugnante à son infinie sapience & boné. Et jaçoit que Dieu ait peu prendre comme il a fait, la nature humaine, sujette à toutes les penalitez de ceste vie, si n'estoit-il pas possible pourtant qu'il la print auec aucune subjection

à peché.

O celeftes & bien-heureux Seraphins qui ne cessez de louanger Dieu par le nom de Sainct, auquel il se plait & delecte tant, venez & apportez du ciel vn charbon embrazé d'amour, pour en purifier mes leures, comme celles du Prophete Esaye, & mô cœur Isa. 9. aussi, à fin que je sois pur & sainct en la presence de Dieu mon Seigneur, qui est souverainement sainct & le fainct des faincts, auquel foit gloire & louange par tous les fiecles. Amen.

II. PAINT.

Que la pureté grande des cieux ou rien de sale ne peut entrer, nous donne à entendre combien infine est la pureté & sainteteté de Dieu.

114 De l'infinie pureté de Dieu.

I E v eft fi pur & tellement amy de la pureté & faincteté, que les ames melmes de ceux qui trespassent de ceste vie en sa grace, & partent d'icy en son amitié, si elles sont tant soit peu souillées de quelque faute legere, ou peché veniel, pour petit qu'il soit; ou si elles sont redeuables de quelque peine temporelle pour n'auoir fait icy penitence des pechez dont la coulpe leur a esté remise, elles ne peuvent voir Dieu & entrer au ciel à la compagnie des bien-heureux, fans estre au prealable purifiées, & auoir fatisfait en purgatoire à la peine par elles deuë:car le ciel & le Paradis est chose si pure, que rien de sale ny peut en-Apoc. 21 trer, comme dit Sainct Iean en l'Apocalypse. A raison dequoy le Prophete s'escrie en plusieurs endroits; Pfa.118. Bien-beureux sont ceux qui Viuent sans tache o macule, o qui marchent en la Pfal. 23 Loy du Seigneur. Et ailleurs, Qui sera celuy qui grauira en la montagne de Dieu. ou qui habitera en son sain& lieu ? Celuy qui a les mains innocentes, & le cœur net. A quoy se rapporte ce que le Fils de

Dieu disoit ; Bien-heureux font ceux qui Mat. 5. ont le cœur net, car ils Verront Dieu.

O mon ame, quelle est docques la pureté de Dieu? Combien grande l'amour qu'il luy porte, puis qu'vne petite souilleure & tache legere, fait qu'il rebute de sa presence ses bons imis & enfans tres-chers, leur fermant les portes de son Paradis, tant qu'ils soyent repurgez & nets de toute tache & macule? Car là haut, comme dit Sainct Paul , L'Eglife fera glo- Ephe. 5. rieuse, sans tache, ny ride, ou autre deffaut. Parquoy nous deuons nous refoudre, ò mon Ame, à ne nous point priser icy ny d'honneurs, ny de parens, ny de dignitez, ny de viuacité d'esprit, suffisance és lettres, ou autres talens, mais bien de la vertu & faincteté principalement : nous ressouuenant que Dieu se prise d'auantage d'elle, que de tout le reste de ses attributs & perfections au regard de nous. Car n'y ayant point de nom propre pour appeller la troisiesme personne de la saincte Trinité, le nom de bonté & saincteté luy a esté approprié par des-

116 De l'infinie pureté de Dieu

sus tout autre : de sorte qu'il a esté nommé, non pas Esprit eternel, ou immense, ains fainct Esprit, & bon Esprit: duquel nom Dieu veut estre honnoré par les hommes, comme il

l'est par les Seraphins.

O diuin Esprit, qui vous estes approprié le nom de sainct, pour nous donner à entendre combien vous prisez la saincteté, faites que je la prise aush., & en tienne plus de conte que de chose qui soit au monde, prochassant de me l'approprier auec grande sollicitude, tant que je sois sainct tout à faict en vostre presence, auec vne stabilité perdurable par tous les siecles. Amen.

III. POINT.

Combien nous deuons nous estudier à la laincteté, puresé, & integrité des Vertus.

Psa. 144 E Prophete n'a pas dit sans cau-se, Que Dieu est fidele en toutes ses paroles. & sainet en toutes ses œuures; &

plus bas , Qu'il est iuste en toutes ses Voyes; c'est à dire, en toutes ses actions externes, par lesquelles il semble sortir en quelque maniere de son conclaue & cabinet pour venir vers nous. Car le Prophete a voulu nous faire entendre par là que les vertus qu sont en Dieu ne sont point oissues, ains se descouurent en toutes ses œuures: & que comme son infinie bonté & faincteté reluit en la fidelité de ses paroles, qui sont essoignées de toute fraude, mensonge & deception, & er la faincteté de ses œuures qui sont accompagnées de toute justice & integrité; aussi veut-il que nous soyons veritables en tous nos propos, & saincts, innocents, & immaculez en nos œuures, à son exemple & imitation. Ainsi lisons nous qu'il disoit jadis aux Ifraelites, Ne Vueillez pas maculer or foiller Dos ames , ne toucher à chose aucune qui vous rende immondes. Soyez fainets, parce que je suis fainet. Qui iont les mesmes paroles dont Sainct Pierre exhorte auffi les fideles à estre faincis en leur vie & converfation.

Leu. II.

r.Pet.T

118 De l'infinie pureté de Dieu.

Ет pourtant deuons nous foigneusement nous estudier à la pureté de vie, integrité, & saincteté, nous destournant du mal & faisant tout bien, comme dit ailleurs le Prophete: puis qu'il est ainsi que Dieu est si fain & tellement amateur de la pureté, que nul ne peut habiter en son tabernacle, & paruenir au repos de la celeste Ierusale, s'il n'est pur & immaculé. Car vn si grand bien n'est promis(comme dit le mesme Prophete) qu'a celuy, Qui marche sans tache & macule, popere juffice; c'est à dire, qui parcourt la carriere de ceste vie sans peché mortel, & fait tout ce qu'il est tenu de faire, non pour crainte qu'il ait de la peine, ains pour l'amour de la justice & vertu, s'efforçant de se con-l tregarder pur & net en toutes ses voyes & actions fans offenser Dieu ny par aucune coulpe commise, ny par l'obmission d'aucune justice & deuoir.

PREN donc vn ferme propos & resolution, ô mon ame, d'euiter toute sorte de coulpe & peché, & toute

Pfal.36.

Pfal.14.

imperfection ou defaut pour petitqu'il soit, autant qu'il te sera possible: car quoy que le peché veniel ne laisse point proprement de tache, si dois-tu pourtant aspirer à la perfection & integrité, & te resouvenir de ce que Dieu disoit à son peuple ; Tu seras par- Deut. 18 fait, & fans tache deuant le Seigneur ton Dieu: & nostre Sauueur en son Euangile; Soyez parfaicts, comme Vostre Pere Mat. 5. celefte eft parfait : prochassant d'imiter en terre celle grande pureté du ciel, laquelle tu peux obtenir ça bas en quelque façon, si tu vis soigneuse de ne point cheoir és plus petites & moindres fautes; & si estant cheute comme infirme & foible, tu es promte à te releuer & te nettoyer : à fin que quand il plaira à Dieu t'appeller, il puisse à toute heure te dire, Tu és Cant. 4. toute belle m'amie , & n'y a nulle tache en toy.

Co L L O.O Dieu tres-sainct, tresbon, & tres-pur, qui par vostre seule bonté nous auez choisis, à fin que nous fussions saincts & sans macule Ephe. 2. en vostre presence, & nous auez don-

120 De la souveraine bonté

né vostre Fils vnique pour nous lauer en son sang, octroyez-moy que je sois sainct desormais, esloignant de moy toute coulpe, & m'ornant de toute vertu & saincteté par tous les siecles. Amen.

EQUATION DE L'ARTICO DE L'ARTI

DE LA SOVVERAINE BONTE DE DIEV ENVERS fes creatures.

MEDITATION XIII.

L'ORAIS ON preparatoire & l'entrée comme en la premiere Meditation.

I. POINT.

Combien grande est l'inclination que la bonté de Dieu a de se communiquer à autruy.



E bien, ou pour mieux dire, ce qui est bon, a cela de propre (selon S. Denis) qu'il est diffusif &

communicatif de foy-mesine, c'està

dire

De diu. no nin.c.

dire, enclin à s'espandre & faire bien D Tb. 3. à autruy: & dautant plus qu'il est bo, p. q. 1. & qu'il peut se communiquer dauan-jar. s. tage, de tant plus grande est aussi son inclination & propension à s'espandre. Or Dieu estant souuerainement bon, il a vne fouueraine inclination à se communiquer en toutes les sortes qu'il est possible: & en ceste communication il descouure trois grandes excellences de sa bonté. La premiere est qu'il ne se communique point en dehors par necessité, force, ou violence, ains par sa seule bonté, & de sa volonté franche & libre, pource qu'il est bon, & veut suiure l'inclination de sa bonté, en faisant bien à autruy. La deuxiesme excellence est, qu'il ne se communique pas pour son interest particulier, ains pour le nostre, car nul bien ne luy accroit par là , attendu qu'auant qu'il creat le monde, il estoit aussi heureux qu'il est à present : & c'est pourquoy le Prophete dit , vom Pfal. 15. estes mon Dieu, parce que vous n'auez pas besoin de mes biens. La troissesme excelcellence est qu'il ne laisse point oysi-

ue fon inclination, ains la met perperuellement en œuure, se communiquant par tous les moyens & en toutes les fortes qu'il est possible, selon l'ordre de son infinie sapience & bonté.

O mon ame, vois-tu point icy combien Dieu t'oblige à vacquer volonrairement & franchement à fon fainch seruice, & au bien de ton prochain, faisant tout ce que tu pourras de bon, & auec la plus grande perfection qu'il te sera possible; disat auecques le Psal.53. Prophete, le vous sacrifieray volontairement & loueray voffre nom , pource

qu'il est bon.

O souueraine bonté qui desirez fouuerainement yous communiquer, parce que fi vous ne vous communiquez, il ne seroit pas possible qu'il y eust aucun autre bien horsinis vous; communiquez-moy ces trois excellences, à fin que je vous ayme, serue & obeisse, non par force, ne par crainte,ains de mo plein gré,& par amour; non pour mon propre interest, ains pour vostre seul service, non point ef-

charfement, ains largement, faifant tout ce que je pourray pour mon prochain,& pour vous, comme vous l'auez fait pour moy.

II. POINCT.

Que la diuine bonté communique diuersement à ses creatures l'estre & bonté naturelle qu'elles ont.

To v s les benefices diuins naiffent comme d'vne fontaine, de
l'infinie bonté de Dieu, lequel en fon
eternité communique necessairement
toute sa nature diuine par voye de
cognoissance à son fils, & par voye
d'amour au sainct Esprit. Mais depuis
il a daigné se communiquer librement
hors de soy, en toutes les manieres
possibles ayant donné l'estre & bonté
naturelle aux creatures; lequel estre est
desparty entre elles en quatre degrez
tous de grade perfection & singuliere
beauté. Car il a doné aux vnes l'estre
corporel seulemet, quoy qu'auec grade varieté de perfections & proprie-

124 De la souveraine bonté

tez naturelles : comme font les cieux. les effoiles, le Soleil, la Lune, les elemens, & les mixtes. Aux autres il a donné non seulement l'estre corporel, mais aussi la vie vegetatiue. qui fait qu'elles germent, croissent & multiplient, portans leurs semences den elles mefines; comme sont les arbres, les fleurs, & les plantes, ornées d'vne merueilleuse varieté de fueilles. de fleurs, & de fruits, de diuers goufts & proprietez. A quelques ynes, outre l'estre & la vie vegetatiue, il a donné la vie sensitiue, qui fait qu'elles se meuuent d'vn lieu à autre, auec sentiment; & tels font tous les animaux de la terre, les oyseaux de l'air, & les poissons de la mer, tous de differentes grandeurs, figures & naturels felon leurs especes, armez & vestus diuersement. Et à quelques autres à l'oppolite, il a donné non vn estre corporel. ains spirituel, & vne vie intellective, comme font les Anges, departis en trois hierarchies, & chascune d'elles en trois chœurs.

O mon ame, qu'elles preuues & ar-

guments auons nous icy, de l'infinie largesse & bonté de Dieu, laquelle nous ne pouvons cognoiftre en cestel valée de larmes, que par ses œuures & ses effects? Quelle doit estre la source ou abysme de celle bonté dont nous voyons sourdre tant de merueilles?Si la premiere & principale cause d'amour, est la bonté, & si de tant plus qu'vne chose est bozne, elle merite & Joit estre d'auantage aimée, de quelle amour est-il raisonnable que nous aymions celuy qui est infiniement bon, & de qui la nature est la bonté mesme? Car comme l'objet de la veuë, est la couleur, & de l'ouye, le fon, aussi l'objet de la volonté, est ce qui est bon.

O Seigneur, vostre bonté est aussi grande comme vostre estre, & pource que vostre estre est infiny, aussi est-elle infinie : faites donc que je vous ayme d'vn amour infiny par tous les fiecles, Amen.

126 De la souveraine bonté

III. POINCT.

Que Dieu a recueilly en l'homme les quatre degrez de perfection & bonté, qui sont despartis en tout le reste des creatures.

D·Greg hom.29. in Euäg

A bonté de Dieu a vne souueraine inclination de s'espandre & communiquer à toutes ses creatures, leur faisant innumerables biens, mais specialement à l'homme, lequel à ces fins il a composé de deux substances diuerses, qui sont le corps & l'esprit: & luy a par ce moyen donné l'estre corporel, comme aux cieux & aux elements; la vie vegetatiue, comme aux plantes; la fensitiue, comme aux animaux; & l'entendement, comme aux Anges : à raison dequoy il est appellé petit monde, ou monde abregé; comme comprenant en soy l'estre de toutes les creatures. De maniere que ces quatre fortes & degrez d'estre qui, se rencontrent en l'homme, sont comme quatre gros fleuues lesquels jalliffans de la fontaine du Paradis, qui est l'infinie bonté de Dieu, arrosent

Gen. 2

de Dieu. Meditation XIII. 127

par diuers endroicts le Ciel & la terre, puis se r'assemblent tous quatre en l'homme, le rendant en cecy fort semblable au paradis mesme duquel ils faillent.

O que je feusse heureux si de mes entrailles fourdoient quatre ruisseaux 10an. 7. d'eau viue, pleins de feruantes affections d'amour, de joye, de remerciement, & louanges, pour les quatre sleuves des benefices qu'il a pleu à Dieu recueillir & vnir en moy. à fin d'arroser de leur eau toutes mes facultez & puissances tant de l'ame comme du corps! Admirons donc, ô mon ame, la Sapience infinie que Dieu a monstré en ceste façon merueilleuse de se communiquer aux hommes; resiouissons-nous de sa toute puissance, remercions-le de sa liberalité tant immense, & aymons sa

COLLOQY E. Oincomprehenfible bonté, quelles graces vous puis je rendre pour ceste varieté de perfections dont vous auez orné & abony ma nature? A bon droict certes,

fouueraine bonté.

128 De la bonté de Dieu envers

S. Thom

vous me commandez de vous aymer de tout mon cœur, de toute mon ame, de toutes mes forces, & de out mon entendement : car il est rai-2.2.q.44 sonnable que tout ce que j'av receu de art. 4.0 oftre bonté, s'occupe à vous aymer sis cesse que je vous ayme docques de rout mon cœur, pour l'estre corporel que vous m'auez donné; de toute mon ame, pour la vie dont je vy par elle; de toutes mes forces, pour les sentiments & puissances dont je vze, de toute ma pensee & entendement, pour l'esprit que j'ay receu de vous, à fin que vous foyez beny & loué de moy par tous les fiecles. Amen,

> DE LA PECVLIERE BONTE DE DIEV ENVERS les hommes.

MEDITATION XIIII.

L'ORATSON preparatoire & l'entrée comme en la premiere Mediration.

les hommes. Medit. XIIII. 129

I. POINCT.

Que la bonté de Dieu a choisi vn autre mojen tres-excellent de se communiquer à l'homme, par autres quatre degrez qui excedent les precedens.



En'estoit point assez à la dinine bonté de se communiquer à l'homme en la façon seulement que nous auons dit:

& pourtant à elle choisi vn autre tres-excellent moyen de se communiquer à nous par autres quatre degrez qui excedent grandement l'estre naturel. Le premier desquels est l'etre supernaturel de la grace, au moye 2. Pet.1. duquel les Anges & les hommes vie- 1.10a.2. nent à estre participans de la nature divine, & font faicts enfans & amis de Dieu: auquel estre est conjoincte la charité, auec les autres vertus fupernaturelles, & tous les dons du S.

130 De labonté de Dieu enuers

Esprit.Le lecond est l'estre de la gloire, au moyen duquel les iustes deniennent perpetuellemet semblables Dieu en ses proprietez glorieuses, egnans en son mesme Royaume auec luy. Le troissesme & souverain est l'estre personnel du mesme Dieu, lequel la seconde personne de la faincte Trinité qui est le Fils,a communiqué liberalement à nature hunaine. Et s'il estoit conuenable que le Pere eternel, ou le S. Esprit communiquassent aussi leur estre personnel à quelque creature, ou que le Fils communiquaft le sien à plusieurs natures, il ne tiendroit point à Dieu par faute de bonté ou d'inclination infinie, qu'il ne se communiquast en ceste façon à ses creatures. Le quariefine moyen est tres-merueilleux, car n'estant pas conuenable que le Fils de Dieu communiquast son estre personnel à plusieurs, sa bonté infinie la incliné à communiquer cest estre diain, auec fes deux natures diuine & humaine, à tous les hommes en particulier au S. Sacr ement de l'Autel.

5. Tho. 3. p.q.4 arl. 5.

les hommes. Medu. XIIII.131

conjoignant d'vne maniere inefable fon estre diuin aucc les especes de pain, & de vin, soubs lesquelles Iesus Christ Dieu & homme se communique particulierement à tous.

O mon ame, si nous sommes tant obligez à Dieu pour l'estre creé qu'il nous a donné, combien plus luy sommes-nous obligez pour l'estre increé qu'il nous communique? Que ne recognoissons nous donc tant d'obligations? que ne l'aymons nous de tour nostre cœur? que ne le seruons nous de toutes nos forces?

I L vous a semblé peu de chose, ô souveraine bonté, de nous communiquer les biens qui sont hors de vous; c'est pourquoy vous auez voulu vous communiquer encore vous mesme à nous. Qu'elles actions de graces vous sçaurions nous rendre pour ceste liberalité tant immen se ? Attirez mon cœur tout à vous, ô infinie bonté, à fin qu'il n'ayme rien que vous, & ne prenne plaisir desormais qu'à vous seruir & complaire. Amen,

132 De la bonté de Dieu enuers

II. POINCT.

Que l'infinie bonté de Dieu a vouluse communiquer aux hommes en ces quatre sortes, ne s'estant communiqué aux Anges qu'es deux premieres sans plus.

狐

I E-v ne s'est pas contenté d'auoir creé l'homme à son Image & semblance, car pour accomplir son infinie

inclination de s'espandre & communiquer à luy d'une saçon peculiere, il a voulu que le Verbe eternel son Fils, qui est la mesine Image & ressemblance du Pere, & un mesine Dieu auecques luy, sust fait homme semblable à nous. Ce qu'il n'a passait en saueur des Anges; car comme dit l'Apostre, Il ne prit jamais la nature Angelique pour l'unir à soy, mais bien la semence d'Abraham. Qui plus est, Dieu a voulu que son mesine Fils se communiquat encore à chacun des hommes en particulier, au S. Sacre-

Heb. 2.

les hommes Medit. XIIII. 133

ment de l'Eucharistie d'vne façon merueilleuse, s'incorporant auec eux en forme de viande, foubs l'aparance de pain & de vin : qui est vne autre faueur finguliere laquelle il n'a pas faicte non plus aux Anges. De forte que Dieu s'est communiqué en toutes ces quatre façons susdites à l'homme, & ez deux dernieres à l'homme feul, & non point aux Anges. En quoy il a monstré clairement que ses delices (comme dit le Sage) sont d'estre aucc les enfans des hommes; puis qu'il a daigné se rendre comme l'vn d'eux,& se donner à eux en viande, ce qu'il n'a pas faict pour les Anges.

O infinie & fouueraine bonté de pieu! Si nous vous fommes tant redeuables, pour les quatre ruifféaux des biens que vous auez coioint en nous, concernants l'estre naturel; combien plus vous sommes nous obligez pour auoir conioint à nostre nature, quatre

autre fleuues de benefices incomparables touchant l'eftre supernaturel? Prou.

134 De la bonté de Dieu enuers

III. POINCT.

Que l'infinie bonté de Dieu, Voyant qu'il n'estoit pas conuenable que Dieu communiquat son estre diun à toutes les natures creées, a choisi de le communiquer à vne tant seu emet, qui est l'homme en qui toutes les autres se trouuent comprises.

L'Homme, come nous auons dit, est vn petit abregé du monde, en qui se trouuent tous les quatre degrez de l'estre, qui sont espars diuersément çà & là par toutes les creatures de l'vniuers. Au moyen de quoy la bonté de Dieu voyant n'estre pas conuenable qu'il communiquat son estre diuin à toutes les natures qu'il auoit creées, a voulu le communique à vne seule, qui est la nature humaine, en laquelle toutes les autres se trouuent; à sin de remplir & saouler par le son inclination insinie de s'espandre & communiquer à ses creatures. Pource que communiquant à l'hen me

les hommes Medit.XIIII. 135

fon estre divin, il le communique par mesme moyen à toutes les natures creées, en la maniere qu'il estoit conuenable & feant, les ayant toutes honorées en celle-cy. Car il a honoré toutes les creatures corporelles, en communiquant à nostre corps son estre diain, & a pareillement honnoré toutes les natures spirituelles, le communiquant à nostre esprit.

Ay-ie donc pas grande occasion o mon ame de m'estudier à estre saint 1. Cor.6. de corps & d'esprit, puis que l'infinie bonté de Dieu à daigné tant honnorer en moy I'vn & l'autre? Recognoil fons ce benefice ô mon ame, & inuitons toutes les creatures corporelles & spirituelles à louer Dieu quant & nous, pour la part & portion qu'elles ont receu en ce haut & fouuerain benefice. O quel heur pour moy, si i'estois si bon que ieusse vne vehemente inclination à communiquer ce qui est en moy & l'employer tout à aymer & seruir celuy qui m'a comblé de tant de bien-faiots!

Collogy E.O souveraine bon- Eccle. 1.

136 Combien est aimable la bonté

té, puis que tous les fluues retournent en la mer de laquelle ils faillent, il est raisonnable que les fleuues de tant de bien faicts qui sont sortis de la mer immense de vostre bonté, retournent à elle par actions de graces & recognoissèce, attribuat à vostre seule bôté, tout le bien qui se trouue en nous, & en tout le reste des creatures. Que le ciel & la terre benissent donc ques vostre saince nons. Que les hommes & les Anges vous louent, vous seruent, & vous rendent infinies actions de graces, ô Dieu tres-liberal, & tresbon, par tous les siecles. Amen.

BODD BY CONTROL OF CON

COMBIEN EST AYMA-

BLE DESOY LA BONTE de Dieu.

MEDITATION XV.

L'ORAISON preparatoire, & l'entrée comme en la premiere Meditation.

I. POINCT.

Que labonté de Dieu est souuérainement aymable de soy, pour son infinie perfection.



A principale proprieté de la bonté, est d'estre aymable; car come disent les Philosophes, le Bien, ou le

Bon est ce que toutes choses appetér: pour ce qu'il attire à soy la volonté, & meust les appetits à l'aimer & le conuoiter. Or entre les motifs & raisons qui sont que nous aimons la bonté, la premiere & principale est prise de sa propre perfection; car elle est aimable de soy, à cause de sa perfection infinie. Et par ce que de tant plus que la perfection de la bonté est grande, de tant plus aussi est elle aymable, il s'ensuit que la souveraine bonté de Dieu, est infiniement aymable de soy. Parquoy le principal mo-

138 Combien est aymable la bonté

tif de nostre amour, doit estre la boté de Dieu, pour raison d'elle mesme, comme estant la derniere fin de l'amour, à laquelle tout ce qui est bon se rapporte, sans qu'elle se rapporte a

autre qu'à foy.

De maniere que c'est vn grand de-fordre d'aimer la bonté de Dieu principalement pour autre respect, ou pour chose aucune qui soit hors d'elle, & qui soit messeante à sa pureté. Iaçoit qu'en ceste infinie bonté de Dieu, tu puisses discourir & imaginer infinies raifons, pour lefquelles Dieu est infiniemet aimable, & pour lesquelles tu peux, & le dois aymer, qui sont tout autant de perfections qu'il y a en Dieu, esquelles est cofitte la boté. Ainfitrouvos nous infiniemet aimable sa sapiece, sa toute puissance, son immenssité, sa liberalité, sa iustice & misericorde; à cause de la perfection & bonté qui reluit en tels attributs. A raison de quoy l'escant. 5. pouse dit de son bien aymé, Qu'il est tout aimable, en à desirer.

O fouueraine bôté, qui vous pour-

de Dieu. Meditation XV. 139

roit aimer autant comme vous effes aimable & meritez d'effre aymé! O Dieu digne d'effre fouuerainement aymé,puis que vous effes fouuerainerainement aymable, donnez-moy la plus parfaicte & plus grande amour que ie puis auoir, afin que ie l'employe toute à vous aymer de tout mon pouuoir, comme vous defirez effre aimé de moy,par tous les fiecles. Amen.

II. POINCT.

Qu'il n'y peut auoir en Dieu rien de desagreable, & de messeant à son infinie bonté, digne d'estre tousiours aymée.

E n'est pas sans cause si nostre Seigneur disoit en son Euangile, que les meschans l'auoient en haine luy & son pere, sans aucun subjet ne raison : car il n'y a chose en Dieu qui merite d'estre abhorée, & qui au contraire ne soit tres-aimable;

Ioā. 15.

140 Combien est aymable la bonté

voire jusques à la mesine justice vindicatiue, dont il chastie les meschâs pour leurs mesfects & pechez, laquelle estaimable & à desirer, pour ce qu'elle manifeste la bonté de Dieu qui ne seroit point entierement bor fans elle. Car comme dit S. Chryfostome, Dieu est tousiours egalement bon, non seulement quand il faid bien à autruy, mais aussi quand il punit & chastie; autrement il ne scroit bon qu'a demy, comme il arrive souuent aux hommes, lesquels punissent % font endurer du mal à autruy auce fureur, & par passion & malice mais Dieu n'oftant pas sirbject à paffions, est toufiours esgalement bon. De sorte que le Purgatoire & l'enfer ne declarent pas moins la bonté de Dieu, que la gloire de Paradis: attendu qu'il est certain que sans la terreur des tourmens, peu de personnes obriendroient la gloire.

E T combien que la gehenne & la gloire foyent choses contraires, toutessois l'vne & l'autre visent à messe fin, qui est le falut des mortels. Tel-

Hom.7 ad popu. Anti. lement que comme les peres qui ay-ment auec tant d'affection leurs enfans, ne l'aissent pas de les aymer comme peres, quand il les chaftient & corrigent, auffi bien que quand il les honnorent; voire se monstrent en cela vrays peres, les punissant non par inhumanité & cruauté, mais par deuoir & charité, quoy que bien fouuent auecques fureur & cholere : à la melme forte deuons-nous estimer que Dieu, qui excede toute charité paternelle par le comble de sa sousouueraine bonté, ne laisse pas d'estre toufiours bon, sans pouuoir rien perdre de son infinie bonté, quand il punit les mesfaicts des hommes peruers selon que sa iustice requiert.

Ty dois donques te refiouyr, ô mon ame, de ce que Dieu vange ses iniures les chastiant en ceste vie & en l'autre diuersement, & de ce qu'il a faict à ces fins le Purgatoire & l'enfer aussi bien comme le ciel & le paradispuis que l'vn& l'autre appartient à son en-

tiere perfection.

O Dieu tres-aymable, quand vien-

142 Combien est aymable la bonté

dra le iour que ie vous verray face à fa ce& à decouvert, pour vous aymer de toute mon ame? Car il est impossible que l'on vous voye clairement, sans vous aimer souverainement.

III. POINT.

Que nous deuons aymer l'infinie bonté de Dieu plus que toutes les choses aymables de ceste vie, és du plus grand amour que nous pouuons.

de Dieu. Meditation XV. 143

infinie que n'y homme ny Ange ne la peut aimer auec tant d'amour comme elle merite. Car encore estce vne façon d'aimer, de te recognoistre en cecy vaincu, & confesser qu'il n'est pas possible que tu aimes Dieu antant comme il merite d'estre aimé.

Mais ne le pouuat aimer auec tant d'amour qu'il merite, il est raisonable que nous l'aimions de toute l'amour que nous pouuons, fans en rien ofter ne reseruer; l'aimant de tout nostre Deut 6. cœur, de toute nostre ame, de toutes Mat. 22 nos forces, esprit & vertu, c'est à dire, Mar. 12 de tout le plus grand effort & amour Luc. 10. qu'il nous sera possible; le prisant trop plus que tout ce qu'il y a de creé, & qui peut estre creé, voire beaucoup plus que nous mesmes, & que toutes les choses aimables de ceste vie. Que n'es-tu donc,ô mon ame, malade d'amour, comme l'Espouse aux Canti- Cant. 2. ques,te palmant d'vn desir d'aimer, & languissante d'ennuy de ce que tu ne peux aymer ceste bonté souveraine tat que tu desires? O si tu estois ca-

144 Combien est aymable la bonté

pable d'amour infiny, pour le donner tout à ceste bonté infinie! Osi l'amour de tous les Anges & Seraohins, & de tous les Saincts qui sont u ciel & en terre, venoit à s'efcouler en mon cœur, afin que ie l'aimasse autant comme eux tous!

COLLOQVE. O Seigneur encore ne seroit ce point assez de cela, car avant efgard à vostre infinie bon-Pro. 30. té, la charité ne peut estre bornée & limitée. Le feu d'amour ne dit jamais c'est assez, pource que vostre bonté l'attife fans ceffe. Faictes donc, ô Dieu tres-aimable, qui estes tout aymable pour moy, parce que tout ce qui el en vous est bon ; faictes que tout ce qui est en moy foit pareillement almable pour vous, effaçant de mon ame toute espece de coulp e & fouilleure, afin qu'elle soit toute agreable à vos yeux,& aimable à vostre cœur. Amen.

de Dien. Meditation XVI. 145

COMBIEN EST AYMA-

en tant qu'vtile.

MEDITATION XVI.

L'ORAISON preparatoire & l'entrée comme en la premiere Meditation.

I. POINCT.

Que la divine bonté est infiniement aimable, non seulement de sox, mais aussi pour les innumerables biens de nature qu'elle nous despart, & sa souveraine inclination à nous bien faire toussours.



L ne se peut faire que Dieu ne soit tres-ay mable pour raison des quatre degrez de l'estre naturel qu'il a co-

muniqué aux creatures & qui se trou-

146 Combien est aymable la bonté

bregé de tout l'vniuers. Or comme telles perfections & biens soyent innumerables, aussi sont innumerables les motifs &raisons que nous en pouuons retirer pour aymer celle tref-aimable bonté, d'où telles perfections faillent pour nostre grand bien & profit. Tellement que quand tu verras quelque creature, tu en dois tout à l'heure louer Dieu qui l'a faicte pour fa gloire, & pour ton proffit, & luy en rendre graces infinies. Tu dois receuoir de Dieu le bien qu'il te donne, & en contre eschange luy doner ton amour. Reçoy fon bien faich, & donne luy ton service. Car faisant cecy dignement, tu iustifies ton ame, l'aquitant de ce que tu dois:parce que come Dieu desire que tu le remercies en recognoissance du bien qu'il

Eccl.14.

Eccl. 4.

O mon ame, ne sois donc point ingrate enuers Dieu, & oy le conseil du Sage qui dit; N'ayez pu la main ouuerte pour receuoir, & fermée

te faict, aussi luy dois-tu rendre graces du benefice que tu en reçois.

de Dien. Meditation XVI. 147

pour donner. Car puis que Dieu Psean. tient sa main ouverte pour remplir 103. de benedicton & bonte toy & tout le monde, il est raisonnable que tu ouures aust ton cœur pour l'emplir d'amour, ta bouche pour la côbler de louanges, & tes mains d'agreables seruices, en actions de graces de si grads & innumerables bienfaicts. Prens garde à n'estre point ingrate; car si tu reserres ta main, & te monstres escharsse à donner à Dieu ce qu'il te demande, il est à craindre qu'il ne serre aussi la sienne pour ne toctroyer le bien que tu re quiers de luy.

O qui me donnera vn nouueau cœur, vnc ame nouvelle, & vn esprit nouueau, nouuelle force &vertu, afin que d'vne ferueur nouuelle, i'accomplisse parfaictement le precepte

d'amour, vous aymant, o Dieu tres-aimable, comme vous desirez estre aimé.

HI. POINT.

Combien est aymable la bonté de Dieu, pour les innumerables biens de grace & de gloire qui en prouiennent.

CI Dieu merite tat d'estre aymé de Onous pour les bies & dons de nature qu'ilnous a fait, suiuat ce que no auons dict, cobien plus fera-il aymable pour y auoir adiousté tat d'autres biens supernaturels; & mesmement pour le souuerain benefice de l'Incarnation de son Fils, en laquelle il a mis tout le reste de ses richesses, afin de nous faire voir , par effect. combien il est digne d'estre aymé? Et si nous le deuons tant aimer pour les biens perissables & temporels, combien dauantage le deuons nous aimer pour les eternels ? Car s'il est souverainement aimable pour les biens qu'il nous donne hors de foy, combien plus sera-il aimable pour

de Dieu. Meditation XVI. 149

fe donner luy mesme à nous?

O mon ame, ouure les yeux de la foy, pour confiderer le biens de grace que tu as receu de Dieu ton Createur,& que tu enreçois tous les iours en la faincte Eglise. Ouure tes oreilles pour ouyr la voix de ton bié-aimé qui te dit.Reçoy, & paye; done & reçoy; Reçoy de moy la grace, & paye la par quelque seruice. Mais que sçaurois tu rendre à Dieu en recognoifsance de tant de bien-faicts, sinon louanges & actions de graces ? Beny Pfalm. donc Dieu , o mon ame , & que tout ce qui est en moy benisse aussi son sainct nom. Benis Dieu mon ame , & ne veuilles mettre en oubly toutes ses largeffes & benefices.

Omon bien aimé puis que vous me commadez si a certes de vous aimer, qu'il soit fait come vous voulés : mais pourtant aydez-moy s'il vous plait, à fin que par ma foiblesse & lascheté, ie ne perde ce qui m'est offert si liberalement par vostre

bonté.

150 Combien est aimable la bonté

III. POINCT.

Que labonté de Dieu est tresaimable en tant qu'elle contient en soy toute sorte d' vilité, sans messange d'imperfection.

O v s appellons vtile non feu-lement ce qui nous fert de moyen pour paruenir à la fin que nous pretendons, mais aussi tout ce qui nous apporte quelque profit & qui nous est cause de quelque bien. Or est-il certain que toutes les choses qui peuuent nous seruir de moyens pour obtenir nostre derniere fin, sont 10a. 14. en Dieu d'vne façon eminente: car luy mesme est le chemin, la verité & la vie, en tant qu'il donne les moyens de paruenir à la cognoissance de la souueraine verité, & d'obtenir la vie eternelle, qui est luy mesme. A cause dequoy le Prophete dit, Le Seigneur donra la grace & la gloire. Dauatage il est certain que tous les

P[al.83

biens qui en ceste vie seruent de movens pour obtenir quelque bonne fin, & dont nous pounos retirer profit & vtilité, sont auec eminance en Dieu sans mellange d'imperfection, & procedent de sa bonté; pour raison desquels il merite encore d'efcre aimé. Car si l'aime la viande pource qu'elle conserue ma vie, & la medecine pource qu'elle guerit mon infirmité, & l'argent pour ce que par luy l'achete ce qui m'en necessaire; à bien l' plus forte raifon suis-ie tenu d'aimer Dieu, de qui toutes ces choses procedent : non pas que ie le doine aimer principalement pource qu'il me donne tels biens, ains pour la bonté qui reluit en ce qu'il me les octroye si franchement & auec rant de liberalité.

Omoname, combien donc est-ce chose horrible & à detester, d'auoir en haine vn Dieu si bon, & vne bonté tant aimable? Combien digne de compassion est la malice & aueuglement des pecheurs, qui abhorrent & maugreent Dieu, ou pource qu'il

152 Combien est aymable la bonté

prohibe les deliges & plaifirs desordonnez de la chair, ou pour ce qu'il les chastie auccques instice; veu que c'est chose pour laquelle mesme il merite d'estre aimé & loué?

Collo Qy E. O fouueraine bonté qui merités d'estre aimée d'amour infinie, & par infinis amans s'ils y sufsét, ne permettez pas qu'il y ait hôme qui ne vous aime; & ouurez les yeux de ceux qui vous hayent & ont en horreur: car s'ils vous cognoissoient d'vne viue soy, ils ne vous abhorreroiét iamais, parce que vous estes en toutes saçons tres-aimable, & digne d'estre aimé de tous par tous les siecles. Amen.

COMBIEN EST AIMA-

BLE LA BONTE DE DIEV EN TANT que delectable.

MEDITATION XVII.

L'ORAISON preparatoire, & l'entrée comme en la premiere Meditation.

de Dien. Medit. XVII. 153

I. POINCE.

Que Dien nostre Seigneur est infiniement aimable, pour la ioye & delectation infinie qu'il a en soy.



O V TES les raisons &motifs qui peuuent nous induire à aimer la bonté, se rapportet à trois points. Car en

premier lieu elle est aimable de soy come honeste, à cause de sa perfectio & beauté : secondement elle est à aimer come profitable, à cause du bien que nous en retiros: & pour vn troifieme elle est aimable, pource qu'elle s Tho.1. est delectable à celuy qui la possede. Et de là est que le bie se dinise com- ari.6. munement en honneste, vtile, & dele-Ctable: & ceftuy-cy eft vne paix & repos du cœur en la possession de la chose aimée, & en l'accomplissement de ce qu'il desire; lequel repos est autrement nommé joye. Or comme Dieu est la bonté mesme, aussi est-il

154 Combien est aimable la bonté

la mesme ioye & delectation; pour ce que toutes ses perfectors luy font autant de motifs de iove infinie, de sorte qu'il se delecte infiniement à les voir, & à les aimer; & fait pareillemet toutes ses œuures auec vne infinie allegresse, se delectant en la creation des cieux, & de tout le reste des choses qu'il a creées, suivant ce que dit le Prophete; Le Seigneur prendra plaisir Pfal. 103 en ses œuures, moy ie me deletteray en Dieu mon Seigueur.

Pfal.99.

S y s doncques moname, refiouss toy desormais en Dieu, & sers luy de tout ton cœur, auec grande ioye, si tu defires luy agreer; car chascun aime volontiers fon femblable: & comme il est comblé d'allegresse, faisant toutes choses auec ioye, aussi veut-il que fes seruiteurs viuent en son service auec ioye, & le seruent allegrement. Et pourtant fay auecques joye & plaifir outes les œuures que appartienent à son seruice, come il fait auec souuerai ne liesse celles qui cocernét ton pro-Sit. Offre luy tout ce que tu as , non par necessité ny auec tristesse, ains

Sap. I. Mats9.

de Dieu. Medit, XVII. 155

auecques ioye: car il aime celuy qui donne ioyeusement, & luy rend cent fois autant en jove.

II. POINCT.

Que Dieu est tres-aimable, pour estre la source, & la cause de tous les biens delectables de ceste vie.

EST chose certaine qu'il n'y a timens ou puissances interieures, si ce n'est par le moyen de l'estre qu'il reçoit de Dieu; & ne peut nostre ame auoir aucune delectation, si Dieu ne la luy donne. De maniere que routes les choses delectables, & toutes les de lices que nous pouvons desirer, sont en Dieu auec beaucoup d'eminance. Et jaçoit qu'il nous delecte par les creatures, fi peut-il neantmoins luy feel nous donner fans elles toute la delectatió qu'elles nous sçauroiet apporter, & autres encore incomparablement plus grandes. Qui est-ce en Mars. quoy est fondée la promesse de donner à celuv qui lairra pour l'amour

156 Combien est aymable la bonté

de luy quelque chose d'agreable, cent fois plus que ce qu'il aura laissé, luy donnant vne ioye & allegresse spirituelle trop plus grande sans comparaison, que celle qu'il eust eu en pos-

sedant ce qu'il a quitté.

O mon ame, que ne tasches-tu donc de te resionyr & delecter en Dieu to Seigneur, puis qu'en luy tu trounes toutes les raisons & subjects de ioye & plaisir qu'il est possible de desirer? Pourquoy vas-tu mendiant des creatures, ie ne ne sejay qu'elle delection, puis que tu peux trouuer en Dieu seul des delices qui sont infiniement plus grandes? Gouste vn petit, ô mon ame, regarde & sauoure combien Dieu est doux.

HI. POINCT.

Combien Dieu est aimable pour le singulier plaisir qu'il prend à hanter & conuerser auec nous.

From 83

A Sapience increée pour nous donner à entendre combien elle

de Dien. Medit. XVII. 157

se plaist d'estre aueques no dit, Qu'elle s'esbatoit tous les iours, se iouant au tour de la terre; c'est à dire , s'esiouyssant & prenant plaisir ez œuures qu'elle faisoit en cest Vniuers : Mais que ses delices 📀 (a principale recreation estoient les enfans des hommes ; c'est à dire, estre auec eux,& conuerser familierement auec eux.

CE qui donna jadis occasion au fainct homme Tob de s'esmerueiller 106. 7. & de dire à Dieu; Qu'eff-ce que de l'home, Seigneur, que vous en fassiez tant de comte fou pourquoy mettez dous en luy voftre cour? Comme s'il cust dit, que Dieu se resouuienne, seulement de l'homme, & donne lieu en sa pensée à vne creature si basse, c'est chose à la verité qui est digne d'admiratio pour celuy qui a quelque cognoissance de la grandeur & gloire de Dieu; mais qu'il daigne se rendre son familier, & se plaire en sa compagnie, c'est vnei merueille qui estonne mesmes les Anges, & les tient espris desbahissement.

O mon ame, qu'elle ingratitude

est-ce donc à toy de negliger Dieu,& preferer à son amour, l'amour des creatures? quel aueuglemet de quitter les delices & biens du ciel, pour ceux de la terre, & rejetter la ioye infinie & perdurable, pour vne liesse finie & téporelle? Mais qu'elle abomination d'aimer & poursuiure quelque plaisir qui est destendu par ceste bonte souucraine? Attendu mesme que comme dit Iob, le ne puis me delecter en celuy qui est tout pui Sant, si ie m'eslongne de son service. Et partant aves à plaisir, ô mon ame, & delecte-toy de conuerser auec Dieu, puis qu'il se delecte d'estre auec toy pour te cobler de la ioye. Car en sa conversation & hantife,il'n'y a nulle amertume, ny rien d'ennuyeux, ains toute joye & plaifir. O combien est merueilleuse ta dignité si tu l'entendois! Le Roy de qui la beauté est admirée par le Soleil & la Lune ; de qui la majesté est reuerée & de la terre & des cioux; de la sapience duquel sont illustrez les neuf chœurs des Anges; de la fouueraine bonté de qui l'affemblée des

Iob. 27

de Dien. Medit. XVIII. 159

bien-heureux se repaist; ce Roy ô mon ame estant tel, prend plaisir d'effre auecques toy, & veut habiter en toy comme en fon palais, pour te combler de lieffe.

COLLOOVE, O Dieu tres-aimable, faites que ie vous serue auec ioye fidelement, à fin qu'yn iour il vous plaise m'introduire dans vostre ioye, & me dire ce que vous direz à vos loyaux & bons seruiteurs, Sus entre en Matth. la ioye de ton Seignenr; pour vous louer 25. & benir par tous les fiecles. Amen.

#1000000000000000000000000000000000 DE L'AMOVR ET CHARITE

DE DIEV ENVERS SOY-MESME.

MEDITATION. XVIII.

L'ORAISON preparatoire & & l'entrée comme la premiere Meditation.

I. POINCT.

Que Dieu nostre Seigneur s'aime infiniement à cause de l'infime bonté qui est en luy.

160 De l'amour de Dieu enuers

S.Tho.1. p. q. 20. 1.2.q2.6 ar. 1. & 4.2.2.q.



'Amove est vne coplaisace au bié entat qu'il est conuenable à nostre nature. Ses principaux actes

ar. 1. 6 Sont trois, le premier desquels qui est 4.2.2.4. general, est appellé Bien-veuillace, ou dilection, quiest vouloir bie à ce que l'on aime, presant plaisir & se complaisant au bien qu'il a,ou qu'on desire qu'il aye. Or come Dieu foit essentielemet sa mesme bonté , aussi est-il so amour & charité mesme: & s'aimat infiniement come il fait, il prend plaifir & se delecte de son mesme bien, & de toutes les perfections qui sont en luy, comede fa fapience, toute puiffance, & autres semblables. Et cest amour est en luy tres-sain & bié ordoné, pour autant qu'il est tres-coforme & deu à l'infinie bonté, faincteté & beauté de Dieu, lequel ne seroit point aimé infiniement & comme il merite, si luy-mesme ne s'aimoit; mais s'aimant luy mesme, il est aimé autant qu'il peut & merite d'estre aimé, c'est à dire infiniement. Par où il appert que c'est amour est bien different de celuy que nous appellons amour propre, qui fait que l'homme s'aime luy mesme d'vne particuliere façon si desordonnée, qu'elle exclut & rejette l'amour qui est deue aux autres.

O mon ame, quel subjet as-tu icy de te resiouyr & de louer Dien, de ce qu'il s'aime luy mesme autant comme il peur & merite d'estre aimé? de maniere que sa bonté, & son amour vont à pas egaux, pair à pair, fans que l'amour desire plus grande bonté qui la rassasse, ny la bonté desire d'estre aimee de plus grande amour : car fi tu aimes Dieu, il est raisonnable que tu t'esiouysses de voir satisfait & remply le desir que sa charité a d'aimer, & sa bonté d'estre aimée.

O Dieu d'amour infini qui auez enuoyé vostre Fils au monde pour y allumer le feu de vostre charité; & qui desirés tant qu'il brusle; enflammés mon ame de vostre amour, embrasez mo cœur de ce seu celeste, à fin que n'aimant rien que vous, ou pour vous, qui estes la mesme chari-

162 De l'amour de Dieu enuers

té, vous demeuriez en moy, & moy en vous, par tous les siecles. Amen.

II. POINCT.

Que toutes les perfections de la parfaicte amitié & charité son en

E second acte d'amour est celuy L qu'o nome Amitié, qui est entre deux ou plufieurs personnes quand l'vne aime l'autre reciproquement pour le bien & perfection qui est en elle, ayant respectivement cognoilfance de leur amour: & quand ce bien est supernaturel, telle amitié est appel lée Charité. Or telle amour d'amitié & charité est parfaictement en Dieu: car entre les trois personnes diuines se trouuet auec vne excellece infinie. toutes les perfections de la parfaicte s. Th. 2. amitié; qui sont celles-ey, egalité de 2. 9. 25 personnes, vnion de volotés, & communication de toutes choses, vn amy defirant à l'autre l'eftre, la vie, & tous

2. 9. 23. art.I.

art .7.6

autres biens, & luy communiquant ceux qu'ila, conuerfant intimement auec luy, & luy faisant part de tous ses secrets, auec grande ioye & contentement:mais sur tout est-il requis que l'amitié soit ancienne, & perseuerante en l'amour, & qu'elle soit entre peu. Toutes lesquelles conditions se treuuent parfaictement entre les trois personnes divines de la S. Trinité: car toutes trois font egales d'vne infinie egalité de perfectio, n'estant toutes trois qu'yne mesme esséce; toutes trois n'ont qu'vne mesme volonté;& ont toutes trois vne infinie communication par ensemble, toutes choses leur estant communes, & n'y ayant rien entre elles de particulier, ou secret. Dauantage leur amitié est eternelle, car elle a toufiours esté, est, & sera pour iamais: & si est entre peu de personnes, veu qu'elles ne sont que trois, n'estant pas possible que ceste amitié s'estendit à plus.

O chose certainement douce & pleine d'admiration! Que nous ayons vn Dieu tant aimable & si amoureux

qu'il soit tout amour & charité, & de t. Ioa. 4. Qui la nature mesme est amour. Car fi c'est chose belle , & aggreable de voir le Soleil en sa spladeur & clarte, que sera-ce de voir Dieu tout resplandiffan & a faict vn feu celefte d'amour? Et que doit faire ce feu sinon embraser & brusser? Ha mon ame. que n'es-tu donc esprise & embrasée du feu celeste de cest amour infini, parmy tant de flammes qui t'ennironnent? Qu'elle merueille feroit-ce au monde & en la nature, d'estre dans vn grand feu fans brufler?

Mais que peut aimer celuv qui ne vous aime, ô Dieu tres-aimable ? Qui peut s'approcher de vous, sans ardre d'amour, puis que vous estes le mesme amour! O feu d'amour incoprehenfible, qui bruflez & ne confumez pas les espines de nostre mortalité, enflammez mon ame de telle forte. que mon cœnt ne brusle que de vo-

ftre amour, espris d'vn ardant desir de vous plaire, & de vous feruir & louer par tous les fiecles. Amen.

1.Iean4.

Soy meime. Meditat. XVIII. 165

- Que l'amour que Dieu porte à soy mesme & à sa bonté, est l'origine & cause de l'amour qu'il parte aux creatures.

'A M O V R que Dieu porte à foy mesme à raison de sa bonté, ¿ l'amitié tres-parfaicte qui est entre les trois personnes diuines, est la cause de l'amour & amitié singuliere que Dieu porte aux Anges, & aux hommes: car cest amour est comme vn perpetuel folliciteur qui ne cesse d'exciter & semondre Dieu à nous ainer. Et certes si S. Pol dit de soy & te ses semblables, Que l'amour co charité que nous portos à nostre seigneur nous pouffe ex incite à aimer noftre prochain, à cobien plus forte raiso poutions nous dire, que l'amour & charité grande que Dieu porte à soy mesme, & à sa Sonté, l'elmeut & incite à aimer ses creatures, & mesinement l'homme qui est son image? Et pourtant deuos nous auoir grande confiance que

.Cor.s.

166 De l'amour de Dieu enuers

pieu nous aimera toutiours, puis qu'il s'aime foy mesme sas fin, & veut pour ceste cause aimer tout ce qu'il aime en ce mode, come choses qui luy appartiennet & qui despendent de luy.

COMMENT donc ne courons nous apres Dieu? coment ne l'aimons-nous de toutes nos forces? Peux-tu resister. ò mó ame, à telle vehemèce d'amour? Coment te réds-tu si sourde. & si insensible aux voix de tant de creatures qui t'inuitent à c'est amour? La pierre qui est si froide & si dure, rend du feu si elle est plusieurs fois frappée d'vn peu de fer ou d'acier; & tu feras si froide ô mo ame, & auras lecœur si durcy, qu'apres tat de coups souffert & receus de toutes les creatures de l'vniuers, il ne faillira point de toy vne estincelle d'amour? S'il n'y a rien de plus propre pour allumer vn feu, qu'vn autre feu; pourquoy le feu de l'amour de Dieu, estant si grad comme il est, n'enflammera-il mon ame d'amour?

Collo QV E. O fournaise bruflante de charité, ô seu d'amont insiny, embrazez ce cœur plus froid que la nege, & plus gelé que le mesine yuer; faictes sondre la dureté de sa glace, asin qu'il vous aime à tout son pouvoir selon que vous luy commâdez; & faictes que c'est amour diuin brusse tousiours en moame, & continuë à iamais, par tout les siecles des siecles. Amen.

DEL'AMOVR ET CHA-

rite de diev envers ses creatures, & notamment enuers l'homme.

MEDITATION XIX,

L'ORAISON preparatoire, & l'entrée comme en la premiere Meditation.

I. POINCT.

Que Dieu ayme tout le reste des creatures visibles qui sont en ce mode, horsmis l'homme, d'amour de cocupiscence, & non d'amitié, dont elles ne sont pas capables.

a touces

168 les creatures. Meditat. XIX.



NTRE les principaux actes d'amour, le troissesme est celuy que nous appellos Amour de cocupif-

cence, qui fait que nous aimons quelque chose pour nostre profit & vtilité, ou pour le profit d'autruy; cône quand nous aimons l'argent, les viures, les bestes & choses semblables De cest amour de concupiscence Dieu aime tout le reste des creatures visibles excepté l'homme, leur desirant & voulant le bien qu'elles ont, non ja pour son profit & vtilité, car I n'a besoin de chose quelconque Plat. 5. comme dit le Prophete, ains pour le bien & profit de l'homme, pour fon entretenement & delectation, pour la conservatió de sa vie, & pour les autres commoditez que nous en tirons. Car telles creatures ne pouuas point aimer Dieu, ny le louer & remercier des bies qu'il leur fait, Dieu a voulu les ordonner pour le bien & profit d'vne autre creature, laquelle suppleat ce desfaut, le glorifiant & l'aimant pour l'estre qu'il leur donne

p. q. 20.

à toutes

ses creatures. Meditat. XIX.169.

à toutes; & ceite creature est 1 homme, pour lequel il a fait & creé tout le reste des choses que nous voyons.

O merueilleux effets de l'amour diuin! As-tu pas icy grade occasion, omo ame, de t'escrier auec le prophe te, Qu'eft-ce que de l'homme, ô seigneur, que vous ayez memoire de luy'ou qu'est ce que l'enfins d'un homme, que vous daignés luy faire l'honneur de le Visiter? Pous l'auez couronne de gloire & d'honneur , e- l'auez conftitue sur vos œuures: vous auez tout soubmis soubs ses pieds. O Seigneur Dieu combien admirable est vostre nom par toute la terre! Mais certes il n'est pas moins aimable o mon ame, veu que tout ce qu'il a faist d'admirable & de merueil leux à l'endroit de l'homme, prouien de ce q l'il a d'aigné l'aimer, & a voulu que I homme l'aimast, luy faisant voir qu'il est tres-aimable, pour les infinies œuures d'amo ir qu'il accumule & assemble en luy . Car aimant on nombre infini de creatures, il t'aine en elles, & d'elles son amour pasfeen toy pour le bien & profit du-

Pfal. 8.

170 De l'amour de Dieu enuers

quel il les a creées: ne plus ne moins que le pere qui aime le bestail, les meubles, & les seruiteurs de son fils, aime son fils en toutes ces choses, pource que le motif principal qui l'induit à les aimer est son fils.

O Eternel bien-facteur & amateur de vos creatures, en combien de fortes, & par combien de raisons suis ie obligé à vous aimer, puis que l'amour que vous portés à tant de creatures, qui ne peunent vous contraimer, & recognoistre le bien que vous leur faictes à mon occasion, m'oblige à vous aimer pour elles? Faictes donc que ie vous aime, ô mon Dieu, de toute mon ame, comme i'y suis obligé, & comme vous desirez. Amen.

II. POINCT Combien grande est la difference qu'il y a de nostre amour, à l'amour de Dieu.

DES trois principaux actes d'amour qui sont bien-veuillance, amour d'amitié, & amour de concupiscence, n'aist un autre acte

les creatures. Meditat. XIX. 171

exterieur que l'on nomme Beneficence, qui est faire bien à ce que l'on aime. Or en cecy paroift gran- s.Tho.t. dement la difference qu'il y a entre p. a. 20. nostre amour, & l'amour de Dieu, art.2. parce que d'vn costé nostre amour est fort deffectuers en cest acte,ne pouuant pas faire tout le bien qu'il veut & defire aux choses qu'il aime; & si d'ailleurs il presupose toufiours que le bien qu'il aime en quelque chose, y soit desia, ou du moins il se persuade qu'il y est, & se plaist en luy. Mais l'amour de Dieu peut tout ce qu'il veut & defire, & si est cause du bien qu'il aime : de sorte que ces deux actes d'amour que nous appellons Bien-veillance, & Beneficence, qui est vouloir bié, & faire bien à autruy, vont toufiours ensemble & conioinctement en Dieu. Car Dieu de toute eternité voyant par son infinie sapience, la bonté de toutes les creatures qu'il pouvoit créer, & touces luy paroissant bonnes, il aima & voulut auec efficace le bié d'aucunes, se determinant à leur donner l'estre

172 De l'amour de Dien envers

x perfection qu'elles pouvoient aux cieux, aux estoilles & aux planees, il leur donna l'estre & la beauté qu'elles ont; & voulant bien aux creatures de la terre, & à l'homme, il les sit auec toute la perfectió qui se trouue en elles. Tellement que l'aimer de Dicu, & l'amour qu'il porte à ses creatures, est leur desirer & donner ensemble tout ce qu'elles ont de bon & parsait.

Pfal 17

Paroyoy comme le Prophete difoit, Dieu ma sausé pource qu'il ma voulu bien; aussi peus-tu dire, Dieu m'a
donnéce corps & ceste ame, & m'a
creé à son image, pource qu'il m'a
voulu bien. Dieu me conserue &
gouuerne, & me donne tous les
biens desquels ie iouys, pource qu'il
me desire & veut bien; car me vouloir bien, est me donner ces biens
qu'il me donne; ce qu'il fait de sa pure grace & bonté, pource qu'il luy
plait de m'aimer, suiuant ce qu'il disoit par Ozée, se les aimeray de mon
propre gré co- volonté.

02.14.

ses creatures. Medit. XIX. 173

O mon ame, quelles actions de graces peux-tu rendre à Dieu pour telle sorte d'amour dont il aime se creatures,& toy parmy elles? Ie recognov Seigneur, & confesse qu'il n'est pas possible que ie vous aime en la forte que vous m'aimés, parce que ie ne puis vous faire aucun bien, quoy que ie le souhaite & desire, ny ne peux vous donner chose aucune que vous n'ayez. Si ne l'airray-ie pas pourtant de vous redoner en la maniere que ie pourtay, ce que vous me donnez, l'employant tout à vostre seruice; ou le donray à mon prochain pour l'amour de vous, vous rédant de tout graces infinies par tous les fiecles. Amen.

III. POINCT.

Que Dieu ayme l'homme sans comparaison trop plus que tout le reste des creatures qui sont en ce monde visible.

174 De l'amour de Dieu enuers

9.27.ar.

S.Th. 2. L'est certain que la rettemblace és 1 choses bonnes, est cause d'amour; & de tant plus que la ressemblance est grande, d'autant plus aussi est vehemente l'inclination de l'amour: pour ce que ceux qui se semblent, se regardent & confiderent I'vn l'autre comme si ce ne fust qu'vne mesme chose, ce qui les rend enclins à s'entre aimer & se vouloir bien. Or tout le demeurant des creatures que nous voyons en ce monde ne font qu'vne simple marque ou vestige, & vn petit trait de l'estre de Dieu: mais l'homme eft fon image & femblance, capable de son amitié, & de sa douce conuersation. A raison dequoy Dieu aime l'home trop plus sas coparaison qu'il ne fait tout le reste des creatures visibles, à cause de ceste resséblace qu'il a auccques luy; & les ayant creées pour l'homme, il les a toutes ordonnées & rapportées à foy mesme, come à leur principale & derniere fin, pour laquelle il afaict austi l'homme.

O mon ame, combien es-tu donc

Genel.1.

ses creatures. Medit. XIX. 175

obligée d'aimer Dieu? Car si la resseblance est cause d'amour, combien dois-tu aimer celuy qu' t'a formée à son image & semblance? Si vn animal en aime vn autre qui luy est semblable, & chasque chose prend plaisis d'estre auec celle qui luy ressemble, comment n'aimeras-tu point Dieu? Coment ne prendras-tu plaisir d'estre auecques luy, puis qu'auecques tant d'amour il t'a faicte semblable à

foy mefine?

Coltoque. O Dieu trine & vn, digne d'amour infinie, faites que le vous aime de telle amour que toutes mes puissances & forces concourent ensemble, & s'vnissent pour vous aimer & glorisser, à raison de la resemblace que vous m'auez donnée, & pour l'amour que vous auez daigné me monstrer en me la donnant de vostre pure grace & honté. Et puis qu'il vous plaist de m'aimer en tout lereste des creatures faictes que ie vous aime en elles aussi, les aimant seulement pour l'amour de vous, & pour le bié que vous seur

176 Delamour de Dieu enuers

donnez, & n'viant d'elles que pour vostre gloire. Ha que n'ay-ie autant de cœurs comme vous m'auez donné de creatures, à fin que ie vous aimass d'eux tous, & peusse en quelque façon acquiter & vous rédre la debequ'elles ne vous peuuent payer, & & dontie demeure obligé pour elles en vostre endroit, o Dieu tres-aimable, auquel soit honneur & gloire par tous les siecles. Amen.

00 00 00 00 00 00 00 00 00 00 00

DEL'AMOVR QUE DIEV PORTE AVX HOMMES en general. MEDITATION. XX.

L'ORAISON preparatoire, & l'entrée comme en la premiere Meditation.

I. POINCT.

Que l'amour de Dieu s'estend sur tous les hommes en general & Jans exception, en tant qu'ils sont ses creatures.

les hommes. Medit. XX . 177



A MO V R de Dieu est si generale & vniuerscelle, que nulle creature n'é est excluse, pour le regard de l'estre

qu'elle a , & entant qu'ouurage de Dieu. Car si c'est chose si naturelle à tous hommes d'aimer leurs ouurages, qu'il n'est pas iusques à vn peti arbre qui aura esté planté ou anté de nostre main, que nous n'aimions & n'affectionions d'vne singuliere amour: De sorte que quand nous le voyons en son temps chargé de fleurs ou de fruicts, nous en receuons plus le ioye que de tous les autres qui font à l'entour, parce que nous confiderons ceftuy-cy comme nostre ouurage, & les autres comme estrangers : que sera-ce de Dieu le createur qui a mis en nous ceste inclination & proprieté naturelle, puis qu'il est ainsi que tout ce qu'il y a de perfe-Rion ez creatures, se trouue en Dieu olus excellemmet? Seroit il fans aime & affectionner l'œuure de ses mains qui font to ites les chofes qu'il a

creées? Il est tres-certain que l'amour accompagne Dieu generalement en toutes ses œuures, attendu qu'il aime toufiours, comme estant le mesme amour, & ne peut par consequant rie faire qu'auec amour; tellemet que comme il ne cesse jamais d'operer, aussi ne cesse il oncques d'aimer, parce qu'autrement toutes choses prendroiet fin & cesseroient d'estre, suiuant ce que dit le Sage parlant à Sap. 11. Dieu; Vous aimez toutes les choses qui Sont, on n'auez oneques hay rien de ce que vous auez fait , pource que vous n'a uez rien ordonne ny fait auec baine. Car au contraire, comme dit tres-bien S. nom: ca. Denis, l'amour est cause de toutes les choses que celuy qui aime fait

S.Thom. & opere.

O mon ame, fi tu aimes Dieu d'vne amour feruante comme tu dois, tu l'imiteras on cecy, & feras que son amour foit le principe, le milieu, & la in de toutes tes œuures; si bien que toutes commencent par cest amour, soyent accompagnées d'amour, & se

fassent aussi pour l'amour de ce grâd

les hommes. Medit. XX. 179

Dieu qui te cherit tant ; & par ce moyen tu l'aimeras de tout ton cœur, de toutes tes forces, de tout ton esprit & pouvoir, selon le precepte d'amour.

II. POINCT.

Combien admirable est l'amour & charité que Dieu porte en commun aux homes, quelz qu'ils soyent ou bons ou mauuais.

A grandeur de l'amour de Dieu à l'endroit des hommes, entant qu'ilssot ses creatures, se descounte par la gradeur des benefices qu'il seur de particar puis que le propre del'amour est de vouloir bié, & faire bien à celuy qu'on aime, il faut que Dieu aime grandement ceux ausquels il despart tant de biens. Et par ce qu'ils sont infinis, il suffira pour le present d'en temarquer trois; à scauoir l'œuure de la creation de ceste grande machine, la beatitude & felicité pour laquelle Dieu nous a créez, & l'œuure de la

redemption. Car quant an premier, est-ce point vn grand argument de de l'amour que Dieu porte à l'homme, qu'il ait daigné créer pour luy seul ce grand & admirable palais du monde, orné de la varieté de tant de creatures pour son vsage & service, & à fin qu'elles luy fussent comme vn miroir où il admirar l'excellence de leur createur, & vn liure où il leut sa toute puissance, bonté, & sapience infinie? Mais qui peut douter de l'amour de Dieu enuers les hommes, voyant que (comme dit nostre Seigneur en son Euagile,) Il fait chalque iour leuer fon Soleil fur les bons co fur les maunais, & fait pleunoir fur les inftes of fur les iniuftes?

Q v E si l'œuure de la creation de cest vniuers, est vne preuue & tesmoignage si grand de l'amour que Dieu porte en commun aux hommes, que sera-ce de les auoir crées eux messes pour soy; c'est à dire pour les faire participans de soy-mesme & de sa propre béatitude? C ar la derniere sin pour laquelle tous les hommes ont

Mat.

esté creez est pieu, lequel nous a faits tellement capables de loy,& de l'immentité de la gloire, qu'il n'y a rien que luy seul qui puisse remplir le sein de nostre desir. Et ce sont là les nopces royalles aufquelles tous font inlifferemment appellez. C'est la le Luc. 14. fouper somptueux auquel nous somnes tous inuitez apres ceste vie, la lumiere de nostre iour ayant pris fin.

Que restoit-il dauantage à Dieu pour nous tesmoigner l'amour infinie qu'il nous porte, que l'œuure de nostre redéption, par laquelle il nous a donné gratuitement du sien le prix de nostre rachat, qui est le sang precieux de fon fils vnique nostre Seigneur Ielus Christ; lequel est mort en Croix pour tous, & s'est offert en facrifice pour tous, à fin d'effacer generalement les pechez du monde, & le recocilier à Dieu son Pere par son propre fang, en vertu duquel nous euffions moyen d'acquerir & merirer celle grande gloire pour laquelle il nosauoit créez? Car comme dit le nosauoit verbe eternel, Dieu 4 aime

182 Del'amour de Dieu enuers

tellement le monde (c'est à cire, tous les hommes du monde bous & mauuais) qu'il-luy a donné son fils Vniqueà fin que quiconques croira en luy (& qui croyant l'aimera, & obseruera ses commendemens) ne perisse point, ains obtienne la Vie eternelle; qui est la fin bien heureuse de sa creation.

O tres-liberal & benin Seigneurl O veritablement amateur des hommes, puis que vous les auez tous créez pour vn si grand bien & si haute sin! Que les Anges, Seigneur, vous benissent que les cieux & la ter re preschent vos loüanges; & que les hommes particulieremet employent coute leur vie en vostre amour & seruice, puis que vous leur auez monstré tant d'amour.

III. POINCT.

Que combien que Dieu abhorre infiniement le peché, & le pecheur en tant que peruers, il ne laisse par pourtant de l'aimer comme sa creature.

LE V hait l'homme impie, & fon Jimpieté, dit le Sage. Mais pour- Sap. 14. tant (comme il dit ailleurs) il ne hait rien de ce qu'il a faiet : car comment jourroit quelque chose se conseruer sap. 11. persenerer en son estre s'il ne luy plaisoit? De sorte que combien qu'il abhorre infiniement le poché & le pechauren tant que meschant par sa maunaistié, toutesfois il n'abhorre point sa nature, ny le bien qu'il a mis en luy, & ne laisse pas de l'aimer entant qu'il est fa creature, & le conseruer en l'estre qu'il luy a doné, quelque ingratitude & mesconoissance qu'il y ait en luy. Et qui est bien plus tant comme le pecheur est en ceste vie , Dieu ne cesse de l'inuiter & semondre par diuerses graces à se conuertire, à fin qu'il paruienne à la gloire & felicité pour laquelle il a esté creé. Car Dien 1. Ti. 2. veut que tous soyent saunez, con'a Sapi. 1. pas fait la mort (dit le Sage:) ny ne fou- Ege .18. baite pas la ruine ex mort du pecheur mais bien qu'il se convertisse, con qu'il vine. De maniere que quand vn hô-

ne auroit commiszous les pechez lu monde, si de tout son cœur il se conuertit à Dieu, comme fit l'enfant Luc. 15. prodigue, il sera bien venu & pardonné, pource que la misericorde diuine a toufiours les bras ouverts pour le recenoir. Car l'amour de Dien nais de sa boté, de laquelle sourdet & fluet, deux groffes rivieres, qui sont misericorde & amour, I'vne pour guerir nos miseres, & l'autre pour nous comuniquer ses trhesors. En quoy Dieu descouure son amour & charité nompareille à l'endroit des hommes pecheurs, vlant enuers eux de tant de patience & benignité, pour le desir qu'il a que tous soient sauuez, & obriennent la vie eternelle.

S. Thom 2.2.9.25 art.6.

O mon ame, pourquoy doneques aurons nous en haine ceux que Dieu aime & cherit? Haiffons & deteftons le vice, mais non la personne, qui est ouurage de Dieu. Aimons les pe cheurs comme Dieu les aime, & prions pour eux, leur fouhaitent tous les biens que Dieu leur despart,&defire leur despartir. Et comp e il pe

les hommes. Meditat. XX. 185

cesse jamais d'aimer & bien faire à tous, voire mesme à ses ennemis, quoy qu'ingrats & mescognoissans, leur communiquant les biens & dons naturels qu'il donne à ceux qui le seruent & qui l'honorent : aimons de mesme nos ennemis, & faisons bien à ceux qui nous outragent & persecutent, conformant en tout nostre amour à celle de Dieu, auec ferme resolution de ne hayr chose aucune de celles qu'il aime, à fin que comme vrais enfans de nostre Pere celeste, Matth. nous soyos imitateurs de ses mœurs, & foyons femblables à luv.

COLLOQYE. O Dieu digne d'amour infinie, octroyez-moy que iamais ie ne cesse de vous aimer ny de trauailler pour vostre amour, faisant (comme dit vostre Apostre) t. Cor. toutes mes œuures auec charité; at- 15. tendu que si la charité me deffaut, & vict à ceffer en moy, ie lairray pareille met d'estre en vostre presece, car sans t. cor. elle ie ne suis rie, ie ne vaux à rien, ny

quelque chose qui vaille, c'est de vo-

ne merite chose quelconque; & si i'ay

tre grace & par voître amour. O mo doux createur, ne permettez pas que ie me precipite, & me ploge en des pe chez tels qu'ils vous incitent à me precipiter aux enfers; mais puis que ie suis voître ouurage & qu'il vous à pleu me doner l'estre naturel, destruitez ce que i'y ay adiousté de mal par ma coulpe, pour l'amour que vous portez à ce que vous auez fait en moy par vostre bonté. Amen.

DE LA SINGVLIERE

AMITIE DE DIE V AVE Cques les hommes.

MEDITATION XXI.

L'ORAISON preparatoire, & l'entrée comme en la premiere Meditation.

I. POINCT.

Que Dieu voulant contracter auec nous parfaicte amitié, nous a fait consors & participans de sa nature diuine, au moyen des dons de sa grace.

les hommes. Medit. X XI. 187



AMITIE a pluficurs proprietez fingulieres, la premiere desquelles Arift. 8. est qu'il faut que les per-

sonnes qui contractent ensemble amitié soyent en quelque façon egales, ou d'vne egalité entiere, comme est celle de deux bourgeois intimes amis, ou d'vne egalité proportion-née, qui conserue la dignité du plus grand, come entre le Roy & son mignő, entre le pere & le fils. D'où il aduient que quand l'vn des amis a quelque pounoir & auctorité, il esleue l'autre le plus haut qu'il peut; pour ce que comme dit S. Hierome, l'amitié s. niero. treuue les amis egauxou les faitegaux.

OR Dieu voyant la grande inegalité qu'il y auoit entre nostre nature & la sienne, il a voulu par son infinie bonté, nous esleuer à vn estre tresexcellet, qui surmontat de beaucoup l'estre de nostre nature, à fin qu'il peut fonder la dessus vne vraye & parfaicte amirié. Et à ces fins il a daigné nous eslargir les tres-precieux dons de sa grace, au moyen desquels

2. Pet. 1. comme dit S. Pierre . Nous jommes faits consors & participans de sa nature d uine, auec la plus grande conformi-

té qui pouvoit eschoir à des pures Ioan.15. creatures. De maniere que Dieu nous tient no seulemet come ses amis, mais aussi comme ses enfans, heritiers de son royaume celeste & coheritiers de fon fils vnique nostre Sauueur Iesus-Chrift, iusques à nous appeller Rois, & Dieux, & prendre pour les espouses nos ames: ce qu'il fait de sa pure grace, pour ce qu'il est bon, à fin que son infinie bonté paroisse en ce qu'il admet ses creatures & ses esclaves à la participation de la souveraine amicié qui est entre les trois personnes diuines. Et combien qu'il ne foit pas possible d'egaler son excellence infinie, toutesfois son affabilité merueilleuse supplée à cecy; car il nous parle ne plus ne moins que si nous suf-sions ses egaux, nous appellant ses freres, & fes amis; comme l'on peut voir aux Cantiques, où il nomme l'ane sa sœur, & son espouse, & hay atribue les mesmes noms de louange

les hommes Medit. XXI. 189

dontelle l'homore parlant a luy.

O mon ame, estions nous padonc assez obligez à Dieu de ce qu'il nous auoit créez à son image & semblance, sans qu'il sust besoing que son infinie charité nous esseute, pour aous induire à l'aimer, nous monstrér de plus grands signes d'amour?

O dieu souuerainement aimable, psal.8.

De ne m'essmerueille plus auec le Prophete de ceque vous m'auez doné vnestre naturel qui surmonte toutes les choses qui sot en terre, puis que vous auez daigné m'esseur à vn estre supernaturel qui va costoyant celuyqui est au dessus des cieux. Par le premier vous m'auez saict de quesque peu noindre que les Anges, mais par le second vous m'auez rendu egal à eux se semblable à vous, o mon createur, & sanctissicateur des saincts, à fin que ie vous aime, & honnore, & sanctissie en terre vostre

& fanctifie en terre vostre
fainct nom, comme eux
le fanctifient au
ciel. Amen.

II. POINT.

Que Dieu nous souhaitant vn estre supernaturel & diuin comme vray amy , nous offre à cet effect la vie de la grace, & de la gloire eternelle.

S Thom.
2. 2. q.
27.art.

A seconde proprieté de la vraye & parfaicte amitié, est vouloir & defirer à son amy l'estre, la vie & tous biés, les luy pour chassant autat que l'ô peut, & luy comuniquant liberalemet tous ceux que l'on a pour l'amour & bonne volonré qu'on luy porte : en quoy Dieu se monstre parfait & entier amy. Car outre le bien qu'il nous veut & qu'il nous despart, nous donnant l'estre & la vie naturelle, il nous desire encore l'estre supernaturel qui est la vie de la grace, & la vie eternelle de la gloire, auec vn nombre infiny de biens incoprehensibles. qui l'accompagnent, iusques à nous dire ce que le pere de l'éfant prodigue dità son aisne : Tout ce que i'ay , mon, fils , eft a toy. Car entre amis tons

Luc. 15

les hommes. Meditat. XX1.191

biens font communs, & ce que Dieu a, ille veut & le deske pour ses amis aufquels il l'offre & presente; de sorte qu'il ne tiendra qu'a nous, que nous ne l'ayons. ouure ta bouche (dit-il) Pfat. 80. & ie l'empliray. Donne moy cœur mon fils; & ie le combleray de ioye:car autre ne le peut faire que mov.

O combien grande est l'amour & charité que Dieu porte aux hommes, puis qu'il desire de contracter auec eux vne entiere & vraye amitié, cant. 5. fortie de toutes les perfections que peutauoir l'amitié du createur auec sa creature. Ha mon ame, voy comme quoy Dieu accomplit tres-bien de sa, part la loy de la parfaicte amitié, failant que les propres biens soyent co-muns à tous les amis. Mais nous coment pourrons nous de nostre costé l'accomplir, puis que nous n'ayons nuls biens propres que nous puiffions mettre en communauec luy?

Toutes choses sont à yous Seigneur, T. Par. c'est pourquoy ie defire vous rendre tout ce que l'ay receu de vos

192 De l'amitie de Dien auer

mains, qui est mon cœur, ma volonte propre, & mon propre amour; & veux remettre tout en commun, saisant tout ce que vous desirerez, aymant tout ce que vous aimerez, & ne voulant rien pour moy en particulier, ains que tout soit pour vous & pour vostre gloire par tous les siecles. Amen.

III. POINCT.

Que Dieu en signe de parfaicte amusé nous conjoint à joy par anour, & fait que nous ne sommes qu' vn mesme esprit auec luy.

\$ Tho.1'
2.q. 28.
art.1.6

A troisiesme proprieté de la parsai te & vraye amitié, est l'vniô, pou raison de laquelle on dit que les amisont vne ame seule en deux corps, & que l'ame est plus en ce qu'elle aime qu'en ce qu'elle anime. & que celuy que s'aime est vn autre moy; qui est la cause pourquoy les amis desirent grandement d'estre ensemble, & de

les hommes. Meditat, XXI. 193

viure l'vn auecques l'autre toufiours. Ce qui paroit merueilleusement en la finguliere amitié de Dieu, lequel nous fait par amour yn mefine esprit auec luy, & nous tiet en soy neplus ne moins que la prunelle est dans l'œil, tant nous luy fommes chers & intimes : Carqui vous touche (die-it) tou- Zach. 2. che la prunelle de mon œil; prenant plaifir & fe delectant d'estre auec les enfans des hommes, & de conuerfe familierement auec eux pour leur communiquer ses secrets comme à Pro. 8. les amis, & les esleuer en fin à la gloi re de son royaume celeste, où la communication & vnion fera plus eftrois te : parce qu'ils seront là continuellement ententifs à jouyr de la presence de Dieu, lequel ils contempleront face à face, & conserueront à iamais ceste intime familiarité qu'ils auront acquise auec luy, plongez dans sa diuinité, auec vue ioye infinîe, pour en lonyr à cœur faoul, & la posseder par tous les fiecles des fiecles.

O mon ame, vois-tu maintenant que ce n'est pas sans grande raison

Ioan.15

194 Del'amitié de Dieu auec

que Dieu se nome to espoux & t'apelle du no d'espouse, puis qu'il deuiet vn mesme esprit, & vn mesme cœur auec toy, te cherissat & traitat d'vne amour si tendre qu'il n'en sust i amais de pa reille entre mariez. Mais qui croira telle maniere d'amour si Dieu mesme ne la reuelle? Qui entendra quelle est ceste maniere de conuersatio, si Dieu ne daigne suy en faire part à sin qu'il l'espreuue?

Collogy E. O Dieu tres-aimable, embrasez moy doncques de vostre amour, afin que ie ne soy qu'vne mesme chose auec yous aimant d'une amitié tres-parfaicle, comme vous m'aimez : & octroyezmoy vn grand desir de tesmoigner par effet enuers mon prochain la charité que l'ay enuers vous, me rendant egal aux moindres pour l'amour de vous auec toute douceur & humanité, & les esleuant autant qu'il me sera possible, leur communiquant de mes biens corporels & spirituels, & converfant auec eux amiablement, à fin que l'aye plufieurs amis

les hommes. Medit. XXII. 195

qui vous aiment & glorifient par tous les siecles. Amen.

MICHAEL BOOK OF THE CONTROL OF THE C DE L'ETERNITE L'AMOUR DE DIEV ENuers les hommes.

MEDITATION XXII.

L'ORAISON preparatoire, & l'entrée comme en la premiere Meditation

I. POINCT.

Que l'amour & charité de Dieu à l'édroit des hommes, est eternelle, Sans commencemet, & aussi ancienne que le mesme Dien.



A premiere excellence de la charité que Dieu porte aux hommes, prise & considerée comme elle est en

Dieu, est l'eternité qu'elle a, laquelle confifte à estre aussi ancienne que Dieu. Car c'est chose toute confes sée que Dieu de toute eternité se re

196 De l'eternité de l'amour

folut & determina d'aimer l'homme. & de contracter auec luy parfaiche amitié, non seulement en commun, mais encore en particulier, iettant les yeux sur chacun de nous, & desirant quant est de sa part, nous donner tous les biés de grace, & de gloire; qui est ce en quoy principalement est fondée ceste amitié : combien qu'il aime d'vne autre façon plus particuliere ceux que l'on nomme predestinez. Parquoy nous pouuons prendre pour nous, & appliquer à nous mesmes ce que Dieu dit par Hieremie, le t'ay aimé en perpetuelle charité:qui est comme s'il disoit, Des que ie suis Dieu, ie n'ay cessé de t'aimer, dez que ie me suis aimé moy mesme ie t'ay pareillement aimé; car l'amour que ie te porte est eternelle de soy, comme ie suis eternel, & comme eternel est auffi l'amour dont ie m'ai-

Hier.31.

Qv i donques n'aimera fans cesse cet eternel amateur, digne d'vn eternel amour? O moy bien heureux si ie l'eusse aimé dés que ie suis homme

de Dien. Medit. XXII. 197

veu qu'il m'a aimé despuis qu'il est DieulQ'elles actions de graces luy scaurois-ie rendre pour tel amour? Ha mon ame, ne differe plus d'aimer Dieu, car iusques icy tu as trop tardé. Commence des à present à aimer celuy qui t'a toufiours aimée. Aime l'amour infiny qui de toute eternité s'employe à t'aimer. Prens le conseil du Sage qui dit, Ne deliiße l'amy ancien, car le nouueau ne le resemblera pas. Ne quitte point l'amitié de Dien pour celle des hommes, parce que ce n'est rien de pareil, ains d'autant que ce qui est eternel, excede ce qui est temporel, d'autant l'amitié de Dieu excede & surpasse celle des hommes.

Que ne vous ay ie donc aimé, mon Dieu, des que l'eus l'vsage de la raifon. Pourquoy vous ay-ie abandonné, ô fidelle & ancien amy, pour contracter amitié nouvelle auec les crea tures?O aueuglement & mescognoisfince trop grande! Ia ne plaise à vostre bonté, ô Dieu tres-aimable,

que le retombe jamais en

pareille erreur.

II. POINCT.

Que l'amour & charité de Dieu prement tousiours nostre amour, nous aimant de sa pure grace, parce qu'il est bon , & pour nous induire à le contre-aimer.

Omme il n'y a rien dont on al-lume si tost vn seu, que l'on sait par vn autre seu, aussi n'y a-il rien dont on excite & allume si tost l'amour, que par vn autre amour. De maniere que si les dons & bienfaicts receus ont force d'efmouvoir les cœurs à l'amour de leur bien-faicteur, à combien plus forte raison seront-ils meus & enflamez par le mefme amour qui est cause de tels biens faits? or en cecy (dit S. Iean) gift la charité, que combie que nous n'eussions point aimé Dien , il nous a pourtant aimez le premier. Comme s'il disoit; l'excellece de la charité de Dieu se descouure. & paroit grandement en ce qu'il

nous a aimez auant que nous l'aimissions, car c'est signe qu'il nous aime non pour son interest, ny pour nos merites, ains de sa pure grace & bonté, pource qu'il est bon, & à sin de soliciter nostre amour, & nous induire à l'aimer qui est-ce que S. Iean conclud en ces mots; Aimos docques Dien de nostre costé, puis qu'il nous a le premier aimez.

O mon ame, il l'aimer m'eut & incité le cœur à aimer, qu'vne amour telle, & fi grande que celle de Dieu, t'efineure à aimer celuy qui t'aime h fort, & qui te previent en amour.

O eternel amant, s'il estoit possible que se vous aimasse auant que vous m'aimissiez, il seroit tres-inste que mon amour sollicitast vossire amour, & vous suppliat qu'il vous pleust m'aimer; mais puis que vostre amour deuance & solicite le msen, ie le vous offre dés à present, o mon Dien, auec vn desir tres-ardant & affectionné à vous aimer comme vous m'aimez, & de vous aimer de plus en plus chasque iour, à fin que vous m'ai-

200 De l'eternité de l'amour

miez ausst d'auantage, augumenrant en moy les dons de l'amour. Amen, que stronne col noque

nod % III. POINCT.

Que la charité de Dieu est eternelle quand à la durée qui est à Venir, auec grande stabilité & fermeté par toute l'eternité des secles.

OMME la charité de Dieu enuers les hommes n'a point eu de commencement, aussi n'aura elle iamais fin quant est de sa part : si bien que cet amant cternel m'a toufiours aimé, m'aime, & m'aimera tant qu'il sera Dieu, s'il ne tient à moy. Car son amour est comme la misericorde qui en procede, laquelle s'estend d'yne eternité jusques à l'autre, n'y ayant rien des choles creées qui puisse arracher de Dieu cest amour. Et en ceste sorte peut estre entendu ce que dit l'Apostre, Qui nous separera de la charité de lesus Christ? C'est à dire, qui pourra faire que Dieu laisse de nous aimer

Pf. 102.

Rom. 8 & ibi. Tolet.



de Dien. Medit. XXII. 201

parson fils? Car en tous trauaux & tribulatios nous vainquos par celuy qui nous aime, & par la force & vertu que met en nous l'amour qu'il nous

porte.

Or la fermeté de cest amour passel si auant, que combien que par nostre coulpe nous venions à rompre ceste amitié, & deuenions ennemis depieu, luy neantmoins par son infinie charité demeure toufiours nostre amy & perseuere à desirer que nous retournions en son amitié, estant tousiours prest à nous admettre & receuoir en sa grace: car il oublie aiseémet. l'iniure receuë, si nous luy en demandons pardon, & nous dit ce qui est en Hieremie, Tu as forfaict auec plusieurs amoureuv, ame pechereße; mais reniens pourtant à moy qui te receuray.

Omon ame, demande à cet amant eternel & immuable, qu'il te donne on amour pareil & semblable au fien, duquel nulle chose creée ne te puisse amais separer. Car s'il ne retire de toy son amour, qui pourra te sepa- Rom. 8. rer du sien? Sera-ce à l'auanture la tri-

202 De l'eternité de l'amour

bulation, l'angoisse, la faim, ou le glaiue? Rien de cela ne te sçauroit nuire: pource que l'amour que Dieu te donra, vaincra facilemet toutes cho ses en vertu de celuy qu'il te porte les gros torrans mesmes, & l'affluence des eaux, ne sçauroyent esteindre ta charité si elle est coniointe à la sienne, pour ce que la sienne est vn seu qui est insiny lequel en vn instant les consumera.

Cant. 8.

Colloque. O eternel & fidefe amant ne permettez pas que le rôpe le fil continuel de vostre amitié par ma faute; & si come fragille & foible le rompoy, que vostre amour m'excite & preuienne, à fin que le retourne à vous. Parfaites en moy l'inclination de la charité, qui est de ne defaillir & deschoir iamais, à fin que la conseruant en ceste vie temporelle, elle dure pour tout jamais en la vie eternelle.

1.cor. 13

de Dien. Medit. XXIII. 203

DELESTENDVEET

Dieu enuers les hommes.

MEDITATION XXIII.

L'ORAISON preparatoire, & l'entrée comme en la premiere Meditation.

I. Poincr.

Que la charité de Dieu embrasse, quant est de sa part, tous les hommes quels qu'ils soyent, desirant les admettre tous en sa grace.



A deuxiesme excellence de la charité diuine considerée à par soy, est son estendue & largeur qui est

infinie, pource qu'elle embrasse quant est de sa part, toute sorte d'hommes sans exception, & desire les receuoir rous en sa grace, & les admettre en

fon amitié, fans en exclure pas vn qui yeuille y estre admis & recen. En quoy est accomply ce que dit le Sagesparlant à Dieu, vous dissimulez les pechez des hommes, à cause de la penitence:car vons aimez toutes, les choses qui font, en n'abhorrez rien de ce que vom auez fait. Pource que Dieu ne hait aucun homme, entant qu'il est tel, mais bien pour la feule coulpe du peché laquelle il n'a point effacée par peni-

Et combien qu'il soit certain que Dienaime d'une amour plus singuliere les predestinez , (auquel sens il pource qu'il ne les aime pas tant rad Ti. comme eux:) toutes fois à parler generalement & absoluement, Dieu les laime tous quant est de sa part, d'une Pro. 25 infinie charité, destrant pour son regard, que tous foyent fauuez, & soyent ses amis; & ne celle de les cheir, & teur faire beaucoup de caresses & demonstrations de grande amour come il fit iadis à Iudas, à fin de les ramener à son amitié; iettant come dit

de Dien. Medit. XXIII. 205

l'Apostre vn brasier de bien-faits sur la teste de ceux qui sont ses ennemis pour les chager & conuertir en amis Mat. 5. &de là est qu'estat poussé d'yn amour de pere, il a faict que nostre Seigneur fon fils, vray Soleil de iuftice, est nay en ce monde pour les bons & pour les mauuais; que la pluye de sa do-Grine a efté offerte aux justes & aux pecheurs; & que la rosée des dons

celestes est decendue d'en haut pour

tous ceux qui la veulent receuoir. O abysine de la charité de Dieu! ò immensité qui embrasses tous les hommes de l'univers, & n'es iamais saoule; pource que ton estendue & largeur est tousiours capable d'en receuoir beaucoup plus! Refiouys toy, mon ame, d'vne charité tant immense, & confie toy d'auoir part en elle sans iamais te descourager, quoy que tu te recognoisses indigne d'estre aimée de Dieu. Car combien que tu sois mauuaise, l'amant toutesfois est tres-bon, de sorte qu'il ne rebute iamais les pecheurs, ains les inuite & attire à soy, les reçoit & man-

206 De l'estendue de la charité

ge en leur compagnie, par son infinie

II. POINCT.

Que iaçoit que l'amitié de Dieu s'estende enuers tosu , c'est pourtant comme si ce seust enuers vn, ne laissant pas d'estre tres-parfaite.

Ethi. 8.

A parfaire amitié selon Aristote, doit estre entre peu, pour ce que c'est chose bien rare de trouuer plufieurs amis fidelles, desquels on puisse faire estat. Mais toutesfois Dieu par so amour infinie ne Iaisse pas de contracter amitié aucc plusieurs, d'autant qu'il les rend tous fidelles, & leur donne la vraye charité ; ce que les hommes ne peuuent pas faire. Et combien que seux qu'il aime soyent en grand nombre, il conuerse neanmoins aussi familierement aues chacun d'eux comme s'il feuft seul ; de forte que la multitude des amis n'oste pas la priuauté & familiere communication anec eux; comme il est manifeste au ciel ou l'amitié est tres-

parfaicte, quoy que le nombre des biens heureux foit presque infiny. Qui est la raison pour laquelle Dieu au liure des Cantiques, apres auoir fair mention de trois fortes d'ames qui viuent en sa compagnie, conclud ainfi , Ma colombe , & ma parfaite eff Cant. 6. me; comme s'il eut dit, Ie les aime toutes coniointement, & faifans ensemble vne seule Eglise, comme si elles ne fussent qu'vne sans plus, & les aime pour vne seule fin, qui est leur beatitude coniointe à ma gloire.

O mon ame, si tu estois si heureuse que tu peusses estre vne de ces espouses à qui Dieu dit, Tu es Vnique ma colombelle, ma parfaite, the s Vni-

que à sa mere.

FAITES moy mon Dieu , vostre colombelle par innocence, & vostre parfaicte par charité, qui est le lien Collos.3. de perfection. Octroyez-moy que ie yous aime en ceste Eglise mili-

tante qui est en terre, comme l'eglise triomphante vous aime au ciel. Amen.

III. POINCT.

Que nous deuons estargir & dilater nostre charité enuers toute maniere d'hommes, bons & mauuais, parfaits & imparfaits, pour l'amour d'vn seul, qui est Dieu.

SI nous voulons estre enfans de Dieu nostre pere, & luy ressembler, il faut que nostre charité imite la sienne en deux points principalement; l'vn est que nous n'abhorrions iamais aucun homme, ny ne le tenios pour ennemy, ains les aimions tous generalement, eslargissant le sein de la charité, afin que toute sorte d'hommes y entrent, quels qu'ils puissen estre, bons ou mauuais, parfaits ou imparfaits, exerçant enuers tous des œuures & actes d'amy, en tout ce qui nous sera possible.

L'AVTRE point est que nous redufions l'amour de tous, à vn seul, qui est Dieu; de maniere que combien

de Dien. Meditat. XXIII. 209

que nous aimions plufieurs hommes, nous ne les aimons pas pourtat comme plusieurs, pour des particuliers respects de chacun ,ains pour vn seul motif principal, & vn feul amy, qui est Dieu, auquel nous apartenos tous.

Rends donc graces à Dieu ô mon ame, de ce qu'il desire auoir amitie generalement auec tous, & auffi estroite auec chascun en particulier, comme s'il feust seul: & supplie-le qu'il te donne vn cœur tout pareil & femblable au fien enuers tous les homes, de quelque condition ou estat qu'ils soyent , à fin que tu les aimes

tous pour l'amour de luy.

Collogy E. O immense amateur des hommes, puis que le sein de vostre infinie charité est tel & si grad qu'il embrasse & reçoit tous les mortels au dedans, fermez s'il est possible le sein des enfers, ouvous estes hay & abhorré, afin qu'aucun n'y descende & ouurés les portes du ciel, où vous estes aimé & reneré à fin que tous le 1/a.s. homes y montent & occupét en vostre amour partous les siecles. Amen.

210 De la hautesse de la charité

DE LA HAVTESSE DE

LA CHARITE DE DIEV enuers les hommes.

MEDITATION XXIV.

L'ORAISON preparatoire, & l'entrée comme en la premiere Meditation.

I. POINCT.

Que la charité diume nous a effeués à la hautesse de la dignité d'enfans de Dieu, & heritiers de son royaume.



A troisieline excellence de l'amour & charité de Dieu, est sa hautesse & sublimité laquelle se

descouure en la grandeur des benefices & dons que l'homme en reçoit, lesquels font si hauts & G excellens qu'ils ne le peuuent estre d'auantage. Entre lesquels le premier est celuy 1. Jea 3. du quel S. Ican dit, Voyez quelle chari sé le Pere nous a donné, que nous ayons le

nom d'enfans de Dien , & le soyons. Comme s'il disoit, considerez la hautesse à laquelle la charité de Dieu est paruenue, & voyez les effects admirables qu'elle produit, puis qu'elle nous esleue à estre enfans de Dieu, auec toutes les excellences que doiuent auoir les enfans d'vn tel Pere, lesquelles il n'est pas possible de cognoistre en ceste vie. Et c'est pourquoy le mesme S. Iean adiouste; Nom sommes à present enfans de Dieu , & ce que nom ferons, n'a point encore apparu: mais nous scauons que quand il aura paru,nous serons semblables à luy, parce que nous le Verros comme ilest. De maniere que c'est au ciel où se descouure la souveraine hautesse de la dignité de tels enfans, & de l'infinie charité de Dieu qui nous y esleue.

Ie vous rends graces, Pere tres-aimable, de ceste charité qu'il vous à pleu me monstrer, en m'adoptat & prenant pour fils. Eclairez les yeux de mon ame, à fin que l'entende quelle est ceste charité, & que vestu d'elle, ie vous aime & honore com2.12 De la hautesse de la charité me mon Pere & mon Dieu, prochassant à vous ressembler en l'amour, pour vous ressembler après en la gloire. Amen.

II. POINCT.

Que la hautesse de la charité de Dieu paroist grandement en ce qu'elle a esseué pour nostre salut vn homme de mesme nature que nous, à estre vray sils de vieu naturel, au moyen de l'incarnation du verbe.

Amovr & charité de Dieu ne pouvoit parvenir & monter plus haut, qu'à esseuer vn homme de messine nature que la nostre, à estre sils de Dieu, non point adoptif; mais naturel, à cause de l'vnion personnelle du Verbe incarné, au moyen de laquelle vn homme est fait vrayement & realement fils de Dieu, egal au pere eternel, & vn messine Dieu auecques luy. Qui est la raison pour la quelle le messine Verbe disoit, Dien

de Dieu. Meditat. XXIIII. 213

a aimé tellement le monde qu'il luy sean. 3. homme & vray Dicu, auec lequel il a contracté la plus excellente amitié qu'il estoit possible, apres l'infinie & nompareille amitié qui est entre les trois personnes diuines : car comme ceste cy est fondée sur l'vnité de l'essence, aussi cele-la demeure fondée en l'vnité de la personne, laquelle est egale au mesme Dieu. Et sur telle amitié est appuyée la fermeté & seureté de l'amitié que Dieu porte aux hommes, lesquels il aime & cherit pour l'amour de so fils vnique qu'il nous a Rom. donné, & auec lequel il nous a donné toutes choses.

O amour ineffable de Dieu , qui pour contracter amitié parfaicte auec l'homme, les hausse à l'egalité du mesme Dieu! O hautesse de la bonté

& charité diuine! Combien font incomprehensibles tes œuures, & combien inuestigables tes voyes.

214 De la haustesse de la charité

III. POINCT.

Que la hautesse de la charité dinine est manisestée par la hautesse & grandeur du don insiny que Dieu nous fait, nous donnant son S. Esprit, qui est la fontaine d'amour.

5.Th. 2. 2.q. 27. er. I. OMBIEN que selon la sentence de S. Thomas, le propre de la charité soit plustost d'aimer, que d'estre aimée, toutessois l'infinie charité de Dieu ne se contente pas de nous aimer, ains desire aussi d'estre aimée de nous, non pour son interest, mais pour le nostre: à raison de quoy, comme il a esté dit cy dessus, il nous preuient en l'amour, affin que nous soyons induits à le contre-aimer.

Mars la grandeur, & l'efficace de ce defir se descouure, en ce que Dieu desirat estre aimé de nous, il nous done le mesime amour & la volonté de l'aimer d'vne saçon admirable. Car à sin que l'amitié qu'il veut contracter auec nous soir entière & parsai-

cte des deux coftez, il verse en nous fon amour, & nous donne liberale ment la mesme source & fontaine de la charité creée, à sçauoir le S. Esprit, Rom. 5. qui est la charité increée, charité viue, & amour viuant; à fin qu'il foit au dedans de nous pour conseruer no stre charité, l'enflammer & viuifier,& par diverses inspirations la solliciter à produire des actes d'amour pour l'augméter, & accroiftre, & recouurer de nouvelles forces pour aimer toufiours de plus en plus Dieu.

O v est donc ce genereux desir, o mon ame, qui deust estre en toy, d'ésuiure & imiter la hautesse de celle charité divine qui te semod & follicite à l'aimer? Que ne pretens tu à toutes choses hautes, sublimes, & grandes qui concernét le service de Dieu; à vne haute intention de sa plus grade gloire, haute oraison & contemplatió de les mysteres sacrez, & haute imitation de ses dinines vertus &

perfections?

COLLOQUE, O tres-haut & tres-excellent amateur, quelles graces vous

216 De la hautesse de la charité

puis ie rédre pour de si hautes & souueraines œuures d'amour, & coment vo pourray-ie louer dignement pour elles? Que vostre mesme charité Seigneur, & les œuures qui en prouienment, vous louent & benissent: & sur tout que vostre mesme fils, vray Dieu & vray homme en mesme personne, vous glorisse & benisse, puis qu'en luy nous sommes tous aimez de vous d'vne charité si haute & sublime.

O feu d'amour tres-ardant, embrafez moy donc de vostre charité, & faictes qu'elle s'augmente de plus en plus en mon ame. Voyez la face de vostre cher fils nostre Sauueur Iesus-Christ vostre ancien & nouvel amy; ancié entat qu'il est Dieu; & nouveau entant qu'il est homme: & pour l'amour de luy receuez moy ie vous supplie en vostre amitié, me renouvel lant au modelle, & me conformant à

l'image de ce nouvel homme, à fin que ie viue par luy, & obtienne par son moyen la vie eternelle.

Amen.

de Dien. Medit. XXV. 217

DE LA PROFONDEVR DE L'AMOVR DE DIEV enuers les hommes.

MEDITATION XXV.

L'ORAISON preparatoire, & l'entrée comme en la premiere Meditation.

I. POINCT.

Que la profondeur de la charité de Dieu se descouure en ce qu'il a daigné s'humilier iusques à prendre la forme de seruiteur, & mourir en Croix pour l'amour des hommes.



A quatriesme excellence de la charité diuine enuers nous est sa prosondeur infinie. Car la par-

faicte amitié ayant cela de propre, qu'elle defire & requiert qu'il y air entre les amis quelque egalité, Dieu qui se voyoit si haut & si grand au

218 De la profondeur de l'amour

ad Phil

respect des hommes, a voulu luy mesne s'aneantir, & se renestit de nostre AdHeb. pature, se faisant homme semblable à nous, pour viure fraternellemet auec nous, & le conformer à les freres en toutes choses. Et d'autant que la vraye charité se monstre non seulement à bien faire à ses amis, mais auffi à souffrir & endurer pour eux, Foan. 15 quand il est besoin; & ne pouuant la charité s'estendre plus outre, qu'à donner sa propre vie pour ses amis, l'infinie bonté de Dieu a voulu nous donner encore ce tesmoignage de fon amour. Mais parce que Dieu ne pouuoit mourir ny fouffrir en sa nature diuine, la charité l'a fait abaisser & aneantir par vn acte d'humiliation tres-profonde jusques à prendre la forme de seruiteur, & se vestir de nostre humaine nature, en laquelle il a fouffert plufieurs griefs tourmens, & en fin la mort de la Croix, auec maints opprobres & cotumelies qu'il a volontiers enduré pour ses bons imis, & non seulement pour ses ons amis, mais aussi pour ses enne-

de Dieu. Meditat. XXV. 219

mis, à fin de les conuertir en amis, & pour ceux qui le hayfloyent, à fin qu'ils l'aimassent, tant est merueilleule & profonde son infinie charité.

O immensité de l'amour de Dieu! O charité tres-haute & profonde, quil Ad Ro. as esleué l'homme au plus haut de Dieu, & as humilié Dieu au plus bas de l'homme! O charité tres-benigne, & tres-patiante, qui non contente de 1.cor.13 nous bien faire auec tant de benignité, as daigné souffrir de si griefs tourments auec tant de patiance & bonté! O Dieu souverainement aimable, monstrez en mon endroit ceste charité, m'en donnant vne autre pareille qui m'incline à m'humilier iusques au plus profond de mon rien, & minduise à endurer & patir, tant que ie meure pour vostre gloire. Amen.

II. POINCT.

Que le mostere de la saincte Eucharistie nous descouure la profondeur immense de la charité divine enuers nous.

K 2

220 De la profondeur de l'amour

A profondeur de la charité de Dieu paroit tellement au myad Phil Iftere de l'Incarnation, qu'il sembloit que le fils de Dieu, apres s'estre aneaty foy mesme iusques à prendre la forme de seruiteur, ne pouvoit s'abaisser & humilier d'auantage, pour nous telinoigner fon amour. Mais son et ernelle sapience à trouué moyê de nous descouurir l'abysme & profondeur de sa charité, par vne autre preuue & demonstration si forte & fi grande que nulle langue d'homme n'est suffisante pour l'expliquer; qui est l'institution du saince Sacrement de l'Eucharistie , où le mesme fils de Dieu nostre Sauueur Jesus-Christ. vray homme & vray Dieu tout emsemble, se couure des especes de pain & de vin, & entre ainfi couuert dedans nous, pour estre nostre reffection, & s'vnir auecques nos ames plus estroicement & inthimement que le bras n'est conioint au corps.

ET comme en son Incarnation, l'excelléce de sa nature divine sut couverre & affeublée de la forme humaine de seruiteur, en laquelle il a souffert plusieurs opprobres & indignités, comme s'il eust esté pur homme: aussi en ce Sacrement merueilleux il a tellement daigné s'abaisser & humilier, qu'il a couuert la hautesse de sa nature dinine & humaine coniointes ensemble en mesme personne, de l'aparence exterieure d'vn peu de pain & de vin, iusques à souffrir sous telles especes d'estre traitté & manié fort indignement bien forment, comme si ce ne fust autre chose que pain & vin, auec vne patience admirable; tant est grand le desir qu'il a d'estre auecques nous, non seulement comme Dieu, mais aussi en tant qu'homme, à fin de nous vnir à soy cordialement, comme ses amis , nous festoyer à fa table, conseruer & augmenter en nous fon amour, & nous enrichir du thresor inespuisable de ses merites. Car nous donnant fon corps & fa chair, il nous a pareillement donné fon fang, fon ame, fa diuinité, ses merites & latisfactions, & tous les thre-

222 De la profondeur de l'amour

fors, à fin que nous en jouyssions à jamais.

O profondeur & abyfine de charité! O force de l'amour diuin, qui trouue des moyens si humbles, & accompagnez d'vne si profonde abie Rion, pour honnorer & resiouyr fes amis ! O mon ame, comment pourrons nous respondre à tant de bonté & charité que le fils de Dien nous descouure en ce Sacrement ? Il nous donne fon corps, fon ame, fon fang, son humanité, sa diuinité & tout ce qu'il a de meilleur ; car il se donne luy mesme tout entier à nous deuons nous pas donc nous donner aussi tout à fait à luy & nous offrir entierement à son sainct service, auec tout ce qui nous appartient?

AYDEZ moy Seigneur à parfaire ce que ie desire, à fin que par ce peu que ie vous offre du mien, ie recognoisse le beaucoup que ie recognoisse le beaucoup que ie vous dois pour ce bien faict

fingulier.

III. POINCT.

Que la profondeur de la charité de Dieu relust grandement en l'abysme des secrets ingements de sa Sapience, laquelle fait que toutes choses succedent bien & heureusement a ses amis a moone que not no

NNONCEZ (dit Dieu par A Efaye) ceste bonne nouvelle au iufle, que toutes choses iront bien pour luy: carla Sapience dininetient tel côte de fes amis, qu'elle s'abaifle jusques à la conduite de leurs affaires ; fi bien que comme dit l'Apostre, toutes choses Ad Ro. reußissent heureusement à ceux qui l'ai ment e qui le seruent. En quoy paroift merueilleusement la grandeur & profondité des fecrets jugemens de Dieu, qui par son infinie Sapience a tel foin de ses amis, qu'il fait que toutes choses pour eux se conuertiffet en bie. De forte que leurs tribulations, afflictions, tentations, & mife-

224 De la profondeur de l'amour

res leur soyent elles propres ou estrageres, voire mefmes les fautes & imperfections esquelles ils cheent par infirmité, leur succedent & reuffissent à bien; d'autant que Dieu fait qu'elles leur seruent d'occasion pour plus 2uant s'enraciner & perfectionner en son amout. De maniere que la charité de Dieu paroit & reluit auec vne profondeur incomprehenfible con toutes les œuures de iustice & puntion qu'il exerce, soit contre les mauuzis, pour le bien des bons, soit enuers les bons, pour les rendre encore meilleurs : inuentant mille moyens & voyes tres-occultes, qui naissent de l'abyfine de son eternelle predestination pour le salut des predestinez. Voyla donc, mon ame, les qua-

tre excellences de l'infinie charité de Dieu, lesquelles su pourras cognoistre & gouster, non pas tant par longues meditations, que par feruents actes de charité, iettant des profondes racines en elle, suiuant le conseil de l'Apostre qui dit; Fondez Vous en racinez en la charité, à fin que

Ad Eph.

de Dieu. Medit. XXV. 225

Dous puissiez comprendre auec tous les sainces, quelle est la largeur & longueur, la jublimité & prosondeur, & la jureminente science de la charité de Iesus Christ.

Coll. O bien aimé de mon cœur, enracinez moy tellement en la charité, que ie puisse cognoistre par experience les excellences & proprietez de vostre infinie dilection, & que par elle ie vienne à comprendre & acquerir vne charité longue en sa durée, tant qu'elle atteigne & parnienne à la beatitude eternelle; large en estenduë, si bien qu'elle contienne toutes les œuures d'amour, & toutes les personnes que le dois aimer; haute en son intention, à fin qu'elle ne s'abbaisse aux choses terrestres, ains s'esleue par desir iusques aux celestes; & profonde en humilité, souffrant tous les trauaux & mespris qui m'arriveront, pour vous eftre loyal & fidele. O Dieu d'infinie charité, donnez-moy donc vne charité semblable à la vostre en ces quatres choses,à fin que vous aimant de telle affection en ceste vie, ie puissé iouyr de vous, & vous aimer eternellement en l'ausre. Amen.

DV COMMANDEMENT D'AIMER DIEV.

MEDITATION XXVI.

L'ORAISON preparatoire, & l'entrée comme en la premiere Meditation.

I. POINCT.

Que Dien desirant estre aimé des hommes leur a fait commandement de l'aimer de tout leur cœur, de toute leur ame, & de toute leur pensée.



A grandeur du déstre que Dieu a d'estre aimé de nous, se descouure non seulement en ce qu'il nous

a le premier aimez (comme dit S.

d'aimer Dieu. Medit. XXVI. 227

Iean) pour nous attraire & induire 4. plus facilement à son amour; mais aussi en ce qu'il nous a commandé de Deut. 6. l'aimer auec toute la perfection qu'il & 10. nous sera possible sans limiter nostre Mat. 22 amour; par ce que le vray moyen d'aimer Dieu, est de l'aimer sans mesure ne moyen quelcoque:car de tant plus que l'amour est grade, d'autat plus 27. ar. 6. auffi cst il meilleur. D'où nous pouuons colliger combien infinie eft l'amour de Dieu en nostre endroit, puis qu'il desire que nous l'aimions sans mesure; car dest signe qu'il ne veut garder aucune mesure à nous aimer & faire du bien; pource qu'il aime singulierement ceux dui l'aiment, & tant plus qu'eux l'aiment & que luy les aime, tant plus grands sont auffi les biens qu'il leur fait; attendu que tous les dons & presens de Dieu prouiennent de l'amour qu'il nous porte, & de l'amour aussi que nous luy portons, en tant qu'elle nous dispose à les receuoir.

Svs donc, ô mon ame, esseue les aisles de ton eœur par dessus toutes

les choses creées, & au dessus de toy mesme, passant par dessus tout ce qu'il y a de recompense & de peine, ou qui concerne ton interest, & vole legerement iusques au plus haut, & au plus profond de ton souuerain Createur. Aime-le pour l'amour de ce qu'il est en soy, & pour son infinie bonté & charité. Aime-le encor pour ce qu'il r'aime, & desire estre aimé de toy. Donne luy tout le contentement qu'il demande & requiert de toy, puisque c'est pour ton bien qu'il te le demande. Louë & glorifie son lainct nom, de ce qu'il te fait commandement de l'aimer, & supplie-le qu'il te donne les moyens d'accomplir ce qu'il te commande.

O mon bien aimé, qu'auez vous affaire que ie vous aime; ou que vous peut-il chaloir de mon amitié? C'est à moy Seigneur, à qui telle amitié est importante, & non à vous. Mais vostre charité qui est infinie, en a tel foin neantmoins, comme si c'estoit chose qui luy importast autant comme à moy. O amateur tres-aimable,

d'aimer Dieu. Medit. XXVI. 229

puis que vous desirez & me commandez de vous aimer sans mesure, donnez-moy ce que vous me commandez, à fin que ie puisse accomplir ce que vous desirez. Que ie vous aime, mon Dieu, comme vous m'aimez: que ie vous aime comme vous desirez estre aimé de moy, & comme vous me commandez de vous aimer, vous mon seul, vnique & souuerain bien, à qui soit honneur & gloire partous les siecles, Amen.

II. POINCT.

Que Dieu nous ayant commandé de l'aimer, nous donne les forces & l'efficace d'accomplir cequ'il nous commande.

D lev desirant estre aimé de nous, & nous ayant faict commandement de l'aimer, nous donne aussi les moyens & la force d'accomplir ce commandement d'vne saçon merneilleuse. Car en premier lieu, il nous donne la mesme charité dont il veut 1. Zog. 4.

que nous l'aimions, laquelle prouient de la sienne; par ce que comme dit S Ica, Toute charité Viet de Dieu: & fi nous ayde à l'aimer par inspirations interieures, nous obligeant par ce moyen à vser de ceste charité qu'il verse en Ad Ro.s nos cœurs, & à operer par elle, exerceant divers actes d'amour.

MAIS non content de cela, il nous donne encore la mesme fontaine de la charité creée dont nous l'aimons, qui est le S. Esprit, à fin qu'il soit dedans nous, conservant nostre charité, la dirigeant & solicitant à produire tous actes d'amour. Car comme dit le mesine S. Iean, Nous cognoissons co- croyons la charité que Dieu nous porte - pour autant que Dieu eft charité : o qui est en charité est en Dieu o Dieu en luy: & en cecy nous cognoissons qu'il est en nous , & nous en luy , pource quil nous a donné de son S. Esprit. Tellement que quiconques à la vertu de charité infuse en son ame, il a la mesme charité viue & infinie, qui est Dieu, de sorte qu'il est en Dieu, & Dieu en luy, tous deux estans vnis

d'aimer Dieu. Medit. XXVI. 231

par amour. Et non seulement il a le S. Esprit, mais il a aussi le Pere & le Fils : Car si quelcun m'aime (dit nostre | 10an. 14 Sauueur) Dieu mon Pere l'aimera; & nous viendrons à luy, & demeurerons en luy. De maniere que l'homme iuste qui aime Dieu, a les trois personnes diuines dans foy, qui font la charité viue, exemplaire & source de celle

qu'il doit auoir.

O hautesse ineffable de la charité de Dieu! O source d'ean viue, qui estant en vn cœur de terre, l'esleues au troisié me ciel, & le conjoints à la saincte Trinité des personnes! O Trinité bien heureuse, qui non seulement aimez vos esleus, mais austi daignez prendre le nom d'amour, & vous appeller charité, pour nous donner à entendre combien elle merite d'estre prisée! Que ne tressaillis-tu de ioye, o mon ame, puisque ton Dieu est charité? Car si Dieu est charité qu'y peut-il auoir de meilleur & plus excellent que la charité Siceluy qui est en cha rité est en Dieu, qu'y a il de plus affeu ré? Et si Dieu est en luy , qu'y a il de

S. Bern. de dilig. Deo.

plus aggreable? Mais qu'aimes-tu ie te prie, si tu n'aimes telle charité?

O Dieu d'amour, monstrez enuers moy vostre charité, & donnez-moy vostre sainct amour. Que ie vous aime mon Dieu, mon seigneur, mon refuge, ma consolation & ma force. Que ie vous aime comme vous m'aimez, & comme vous desirez estre aimé de moy par tous les siecles. Amen.

III. POINCT.

Que Dieu, pour nous obliger & induire dauantage à l'aimer, a adioint au commandement qu'il nous en a fait, plusieurs grands salaires si nous l'aimons, & au contraire plusieurs griefs supplices si nous ne l'aimons.

Açoit que le simple commandeament d'aimer Dieu deut sussire aux hommes, & que sans commandement mesme nous y sussions assez obligez, neantmoins pour nous inciter dauantage à cecy, l'infinie charité

Pfal.17.

d'aimer Dieu. Medit. XXVI. 233

de Dieu a voulu adjoindre à ce sien precepte des recompenses bien grandes, corporelles & spirituelles, eternelles & temporelles. A raison dequoy quand il enioignist à son peuple qu'il eust à l'aimer, il y adjousta, Dent. 10
A fin que bien t'en arriue: comme s'il eust dict, ie ne demande pas que tu m'aimes pour bien que i'espere de toy, ains pour le bien que tu réceuras de moy en m'aimant.

OR la grandeur de ce bien confifte, premierement, en ce que la recompence de la vie eternelle est octroyée pour la charité; de forte que la gloire sera donnée selon la mesure de l'amour. Car si quelcun m'aime (dit nostre Ivan. 14 Seigneur) ie l'aimeray, & me manifeferay à luy : c'est à dire, ie luy donray en recompence la beatitude, qui est la claire vision de mon essence divine: & tant plus il m'aimera, tant plus il me verra, & s'esioiiira dauantage en moy, & obtiendra vn plus haut throfne & degré de gloire au royaume de Dieu mon Pere. Tellement que quand bien quelcun auroit faict des

œuures qui fussent d'elles mesmes tres-glorieuses, & auroit conuerti plulieurs ames, & souffert de bien grands trauaux,s'il n'a autant de charité comme vn autre qui n'aura rie fait de semblable pour n'auoir peu, il n'aura pas aussi tant de gloire au ciel côme luy. Secondement, la grandeur de ce

bien consiste en ce que les dons & faueurs celestes, qui sont octroyez mesme en ceste vie, sont aussi donnez à proportion de l'amour, lequel nous dispose à les receuoir. A raison dequoy, la Sapience divine dit, le marche és voyes de inflice, o au milieu des sentiers de iugement, pour enrichir ceux qui m'aiment, o pour combler lours trefors : c'est à dire, le monstre ma instice & droi-Aure en ce que ie recompense & fauorife tous ceux qui m'aiment, leur aidant à cheminer par les voyes de iustice, & par les sentiers de perfe-Stion, à fin que m'aimant de toutes leurs forces, ils foyent dignes d'estre enrichis de mes dons, & leurs desirs comblez de trefors celeftes. Car le fils de Dieu est venu au monde (com-

me il dict luy mesme) pour y mettre Luc. 12 le feu celefte de son amour, & desire grandement qu'il brusle, à fin qu'il y ait des Seraphins en terre aussi bien qu'au Ciel. À cause dequoy il ne cesse de nous preuenir par innumerables bien-faits, & nous attire continuellement à son amour & service avec les cordes d'Adam, & les chaisnes de charité, nourrissant le feu de l'amour du bois de ses dons, & le soufflant du doux vent de ses inspirations diuines.

Mais en fin la grandeur du desir que Dieu a d'estre aimé de nous se descouure en ce qu'il nous menace de chaftimens terribles, fi nous ne l'aimons, à fin que de tous costez nous foyons pris & incitez à l'amour que nous luy deuons. Car par tout où deffaut son amour, deffaut la vie de la grace, & defaudra la vie eternelle de la gloire, au lieu de laquelle entreront la mort & l'enfer:attendu que comme dit S. Iean, celuy qui n'aime 1.10a.3 demeure en la mort; à sçauoir en la mort de l'ame; & demourra pour iamais en la mort de la damnation. A quoy

1. Cor. 16

fe rapporte ce que dit S. Pol; si quelcun n'aime nostre seigneur lesus Christ, qu'il soit maudit excommunié parmy bous: car au iour du Iugement il sera separé des bons qui aiment Dieu, & sera ietté dans les flammes du seu d'enser, qui embraseront & brusteront eternellement ceux qui le dedaignent.

O mon ame, qui donc n'aimera Dieu de bon cœur, puisqu'il est ains que celuy qui l'aime sera benist à iamais, & maudit quiconque l'abhorre Qui n'aimera Dieu, puisqu'il verse tant de benedictions & de graces sur ceux qui l'aiment? Et qui le hairra, puisque tant de maledictions pleuuét sur ceux qui l'ont en haine & horreur?

S.Tho. 2 2.q. 27 ar. 3.

Coll. O Dieu fouurainement aimable, faictes que ie vous aime de toute mon ame pour l'amour de vous mesme principalement, & pour vostre infinie bonté & charité: faictes que ie vous aime pource que vous m'aimez, & desirez encore que ie vous aime, voire me le commandez, & me menassez si ie ne le say. Mais

d'aimer Dieu. Medit. XXVI. 237

Seigneur, d'autant que l'amour, quoy s. Bern. qu'elle ne soit pas mercenaire quand ferm. 83. elle est pure, n'est pas toutesfois sans in Cant. loyer, ains obtient tant plus grand & de loyer & falaire, qu'elle en pretend dil. Deo. moins ; faictes que sans prejudice du principal motif de mon amour enuers vous, pour la conseruer & accroistre, ie sois induit à vous aimer par la recompense que i'en espere, par les biens que l'en reçois tous les iours, & par la punition de la peine dont vous menacez ceux qui ne vous aiment:à fin que ce soyent comme trois cordelettes en vn seul cordon, pour Eccles. 4 m'estreindre plus estroittement en en vostre saincte dilection;

fi bien que mes trois ennemis, le monde, le diable, & la chair ne puissent oncques m'en feparer & diftraire. Amen.

DE L'INFINIE MISERI-

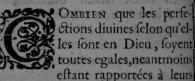
rée à sa Iustice.

MEDITATION XXVII.

L'ORAISON preparatoire, & l'entrée comme en la premiere Meditation.

I. POINCT.

Que la misericorde de Dieu deuance & precede sa instice en toutes ses œuures.



effects, où elles se déscourrent & resplendissent comme en leur jour, l'vne paroist plus grande que l'autre. Et c'est là où la misericorde resuit d'vne façon tant illustre que Dieu se pri-

de Dieu. Medit. XXVII. 239

ie plus des œuures d'icelle, que des œuures de sa iustice: d'aurant que, comme dit l'Apostre S. Iacques, L4 misericorde s'exalte sur le iugement; c'est lac. 2. à dire, paroist & s'esleue au dessus de la iustice. Mais pour mieux entendre cecy, nous auons à considerer & poiser trois excellences de la misericorde diuine, conferée en ses effects auec la instice.

La premiere est, que la misericorde de Dieu precede la iustice en toutes ses œuures. Car come dit S. Thomas, les S.Tho. 1 œnures de la iustice divine presuppo- p.a.21. sent tousiours quelque œuure de mi- art. 4. sericorde, & se fondent en elle: de forte que Dieu auant que punir les pecheurs par iustice, leur fait infinies misericordes, & leur a pardonné plusieurs fois, les aduertissant qu'ils eufsent à s'amender, à fin qu'il n'eust point occasion d'exercer contre eux la iustice, la rigueur de laquelle il ne leur feroit iamais ressentir, s'il n') estoit prouoqué par leurs pechez; pource que de soy il est enclin & porté à faire misericorde. Et c'est pour-

240 De l'infinie misericorde

quoy l'Eglise en vne de ses Oraisons dit, Que c'est chose qui est propre à Dien de faire misericorde . & de pardonner soussours; & ne dit pas pourtant que ce

foit chose qui luy soit propre de punir & chastier par justice: pource que la misericorde & pardon naissant de Dieu seulement, lequel par sa seule bonté est induit à nous secourir & deliurer de toute misere. Mais la justice en son chastiment ne procede pas de Dieu seul, mais de nos pechez aussi, qui prouoquent & incitent Dieu i nous punir. Car Dieu de soy-mesme & de son inclination aimeroit mieux n'auoir jamais sujet d'exercer contre nous fa justice pour nous punir. Et pourtant disoit-il par Ezechiel; 2011 Ezec.18 ne Vent pas la mort de l'homme impie & meschant, ains qu'il se conuertisse & qu'il viue. A quoy se rapporte aussice que dit le Sage, Que Dien n'a pas fait le mort; mais que les hommes peruers & meschans l'ont introduite au monde par

O Dieu tresmisericordieux, puisque

vous n'aimez point à punir, ains ge-

miffer

Sap. I.

Ffa. I.

leurs pechez.

de Dieu Meditat. XXVII. 241

missez quand-vous punissez, & prenez plaisir à recompenser, auancez, par vostre misericorde le remede de nos pechez à ce qu'ils ne forcent vostre justice à les chastier seton leur demerite & desserte.

II. POINCT.

Que la misericorde de Dieu ne previent pas seulement, mais accompagne aussi sa justice en toutes les œuures.

A seconde excellence de la mifericorde de Dieu est, qu'elle ac- S.Tho. 1 compagne sa justice en toutes ses p.q. 21. œuures : car'la justice & la misericor- ar. 3. de sont deux attributs ou perfections qui parroissent en tous les benefices de Dien; la justice en tant qu'il distribuë & depart tels dons conformement à l'ordre de son infinie sapience & felon que la nature de chasque chose, ou le merite de la personne requiert, la misericorde y reluit aussi, en tant que Dieu par tels dons nous

desliure des miseres & defauts que nous endurons, soit à cause de l'imperfection de nostre nature, soit par nostre coulpe, & de nostre franche volonté; ce que Dieu fait en deux sortes, ou arrestant la misere auant qu'elle arriue, ou nous en dessiurant quand elle est venue. Et combien que la justice de Dieu ait tousiours son office propre, qui est de punir ceux qui melprisent sa misericorde, c'est pourtant de telle façon que les œuures de la justice divine ne sont jamais sans misericorde qui les accompagne & les suiue: pource que Dieu y entremesse toufiours plufieurs graces & mifericordes dont il vse à l'endroit de ceux qu'il punist. Car comme dit le Pro-Plat. 76 phete, Se pourroit-il faire que Dieu oubliast d'estre misericordieux; ou qu'il retint en son ire ses misericordes? Quand Dous se Hab. 1. rez irrité (disoit Habacuc) vons aurez pourtant sousienance de Vostre misericorde. Ce que Dieu fait en plusieurs manieres, donnant des aduertissemens à ses ennemis de fuyr la punition qui les suit, & les inuitat à receuoir sa miseri-

de Dieu. Medit.XXVII. 243

corde, & en fin moderant de beaucoup la peine qu'ils meritent pour leur peché. Tellement que dans l'enfer mesme la misericorde de Dieu reluist parmy sa justice, veu qu'il y chastie les damnez d'vne punition moindre que celle qu'ils ont defferuy, & s. Tho. 1 qu'il pourroit leur donner, eu esgard p.q.12. à la griefueté de leurs coulpes.

RESIOVYS toy donc, ô mon ame, de ce que Dieu ton Seigneur est juste & misericordieux tout ensemble; juste, pour ce qu'il aime la justice, & fa face regarde toufiours l'equité; & misericordieux, par ce qu'il a compassion des injustes, & leur pardonne leurs injustices, à fin qu'ils embraf-

fent la bonté.

III. POINCT

Que la misericorde de Dieu est comme le but & la fin des punitions de la justice divine.

A troisiefine excellence de la miles fericorde diuine confiderée en

art .a.ad

Pfal.114 1/al.10

244 De l'infinie misericorde

ses effects, est qu'elle suit la justice. Car il est certain que les chastimens de la justice de Dieu, tendent & son! ordonnez à ce que celuy qui est chastié en ceste vie, s'amende & se rende capable de la misericorde diuine; ou s'il la refuse, qu'au moins quelques autres à l'occasion de son chastiment. ayent recours à la misericorde de Dieu: & qu'en fin celle cy paroisse & reluise dauantage ez bons, quand elle fera rapportée & assortie à la justice; qui est exercée enuers les mauuais. A Ad. Ro. cause dequoy l'Apostre dit, Que Dien auec beaucoup de patience souffre les vaisfeaux d'ire, (qui sont les reprouuez) pour de souurir & manifester les richesses de sa gloire ez Vaisseaux de misericordes qui sont les elleuz, esquels est manifestée la grandeur de la misericorde del Dieu, qui les a deliurez & garantis de la misere en laquelle sont les reproducz.

O mon ame, quelles affections de joye, de confiance, & d'amour peux tu retirer d'icy si tu veux? Car quelques grands motifs & occasions que

de Dieu. Medit. XXVII. 245

tu aves de craindre la justice de Dieu, ru en as pourtant de plus grands pour esperer en sa misericorde infinie. Et combien que tu doiues embraffer l'vne & l'autre ensemble, à fin que ny la seule justice note donne point tant de crainte que tu perdes cœur, ny la feule misericorde tant de confiance que tu presumes de ton salut; si dois-tu pourtant pencher dauantage du costé, de la misericorde, & en toutes tes miferes & cheutes appeller du tribunal de la justice de Dieu, à celuy de sa misericorde, recourant (comme dit S. Pol) hardiment & auec grande confiance au throsne souuerain de sa grace, pour y obtenir pardon, & y trouuer secours en temps opportun.

Coll. O Dieu à qui c'est'chose propre de pardonner, & qui vous estendez dauantage en vostre miseri-corde qu'en-vostre justice, attendu que vous visitez les iniquitez des Peres en leurs enfans qui leur sont semblables, jusques à la quatriesme generation, & faictes neantmoins misericorde à ceux qui vous aiment, non

246 De l'infinie msfericorde

par quatre generations, ains par miller le reuere vostre justice Seigneur, & me soubsmets à vostre juste correction, mais ie desire que vostre miscricorde obtienne, s'il vous plaist, le dessus en moy, me faisant instrument & vaze d'icelle, à fin que vous soyez glorissé de moy, & en moy, & que ie chante vos miscricordes en la compagnie de vos esseuz par tous les siecles. Aynen.

DE L'IMMENSE MISE-RICORDE DE DIEVENuers toutes ses creatures.

MEDITATION XXVIII.

L'ORAISON preparatoire, & l'entrée comme en la premiere melitation.

I. POINCT.

Que toute la terre est rémplie de la misericorde de Dieu, tant elle lest grande & immense enuers toutes ses creatures.

de Dieu. Medit. XXVIII. 247



E Prophete Royal difcourant de la misericorde de Dieu, & voulant monstrer qu'elle est de

plus grande estenduë psal.32.
que sa justice, dit, Que la terre est pleine de sa misericorde. Ou il entend par la terre, toutes les choses corruptibles & perissables : pour ce que la terre est le fiege, non seulement des hommes mortels & des animaux, mais auffi de toutes les plantes, & autres choses infenfibles & corruptibles; lesquelles ont particulierement besoin de la misericorde de Dieu. Car il n'y a creature aucune qui n'en ait befoin, atten du que toutes ont en elses quelque defaut, lequel il appartient à la misericorde d'ofter. Mais d'autant que les choses corruptibles qui sont ça bas, souffrent tant de deffectuolitez, & sont subjectes à tant de miseres, qu'il semble que les choses incorruptibles qui sont par dessus la Lune, soyent exemptes de toute indigence & defaut, au respect des corruptibles; c'est pourquoy le Prophete dit, que la

248 De l'immense misericorde

terre principalement est pleine de la misericorde de Dieu:entendant(comme nous auons dit,) par la terre, les choses corruptibles qui sont saubs la Lune, lesquelles ont en plusieurs facons besoin de la misericorde de Dieu, qui les crée, qui les conserue, qui les meune, les nourrisse & repare. Mais l'homme singulierement habitant en terre, a besoin outre tout cela, de la misericorde diuine, qui le preuienne, l'accompagne, le suiue, luy remette les pechez, le conduife, le deffende, & secoure contre les demons, & plusieurs autres necessitez & dangers. Jain than the southers start

TELLEMENT que, ie puis me representer le rond de la terre comme vn grand vaisseau tout côblé de misericordes, & dois prendre occasion de tout ce que ie verray ça bas, de leüer Dieu, qui seul par sa misericorde insinie peut remedier, & remedie à tout ce qui defaut à ses creatures, n'y ayant autre que luy qui le puisse faire. Car pour oster toutes les miseres & defauts d'autruy, il est necessaire d'estre de Dien. Medit. XXVIII. 249

exempt de tout defaut & imperfection, & n'auoir besoin de chose quelconque; ce qui ne conuient qu'à Dieu seul, qui est d'vne perfection infinie, acte pur, eternel & tout puissant. A raison dequoy l'Eglise chante, Que c'est chose propre & peculiere à Dieu de faire misericorde: pource que la parfaicte misericorde, à laquelle appartient d'oster tout desaut, est pro-

pre à luy feul.

O M O N ame, combien de subject auons nous icy d'esperer en la
misericorde de Dieu, & nous confier
qu'il aura compassion de toutes nos
miseres & afflictions soyent corporelles ou spirituelles, attendu qu'elles ne
peuuent estre en si grand nombre, ou
si griesues, que la misericorde de Dieu
ne puisse & ne vueille, quand est de
la part, nous en deliurer, lors qu'il sera expediant & conuenable pour
nous? Que si nos miseres & maux
sont sans nombre, aussi sont ses misricordes.

BENISTE soit donc à jamais, mon Dieu, vostre immense misericorde,

25.0 De l'immense misericorde

Pfal.118

par qui toute la terre est remplie de benediction. Viennent, Viennent sur moy Vos misericordes & ie Viuray & glorifieray pour elles Vostre sainst nom à jamais. Ainsi soit-il.

II. POINCT.

Que la misericorde de Dieu est telle & si grande, qu'elle s'estend mesme sur les animaux & bestes brutes.

A misericorde & compassion que Dieu a, non seulement des hommes, mais aussi des bestes, nous est merueilleusement bien representée par le discours & propos qu'il tint à Ionas, quand il luy disoit; Tu re deuls & te contristes de ce que le lierre on tu n'as pas trauaillé pour le faire croistre, s'est desseiché, & tu voudrois que ie ne pardonnasse pas à ceste grande ville de Niniue en laquelle il y a plus de six vingts mille petits enfans, qui ne sçauroyent discerner la main droiste d'auec la main gauche, ny le bien du mal; & où de plus

FOR.A.

de Dieu. Medit. XXVIII.251

il ya vn fi grand nombre de beftes? Qui est comme s'il eust dit; il te fasche de voir perir & destruire vne creature que tu n'as pas faicte, qui est ce lierre à l'ombrage duquel tu t'es mis; & cependane tu voudrois que le destruififfe tant de creatures que l'ai formées? Tu te deuls de la perte d'vn lierre qui eft nay & mort dedans vne nuict, & je ne me contrifteroy pas de la perte de tant de vies d'hommes & d'animaux, qui par ma misericorde ont duré par l'espace de tant d'années? Scaches que c'est sans raison que tu te contriftes de ce que ie suis trop plus pitoyable & mifericordieux que toy, qui fouhaittes la destruction & ruine de ce que ie desire sauuer. Et pourtant n'est-ce pas sans cause si le Prophete Royal admirant c'este immense misericorde de Dieu qui s'estend mesme fur les bestes brutes, s'efcrie, Pous sauuerez done à seigneur les hommes & les jumens? En quelle façon auez vous multiplié vostre misericorde ? Car c'est comme s'il disoit; O Seigneur combien auez vous estendu & multiplié vostre

Pfal.35.

252 De l'immense misericorde

misericorde infinie, puisque non seulement vous donnez vie & falut aux hommes, prouoyant à leurs miseres & necessitez, mais aussi aux animaux & aux bestes brutes, de la conservation desquelles vous auez soin. I E vous rends graces mon Dieu,

de la miscricorde que vous leur faictes, fans qu'elles l'entendent. Que vostre infinie misericorde vous loue

blement plus grande & meilleure que toutes les vies. Car c'est elle qui

Pfal. 62 & benisse, puisqu'elle est incompara-

donne la vie à tous ceux qui viuent,& fans laquelle il n'est point de vie, ny moyen aucun de la conseruer. Et puisque vous auez compassion des Pfal.146 petits courbeaux qui font dans le nid,

passion des enfans des hommes, pour le bien & seruice desquels, vous auez creé

leur donnant à manger quand leur necessité vous inuoque; sans point del doubte vous aurez trop plus de com-

les animaux.

protection trans

Mes vous effenda 8 am hiple

III. POINCT.

Que la misericorde de Dien a pour fondement & appuy la toutepuissance divine qui l'accompagne par tout. neigne la milancente

E Sage traittant de la misericorde de Dieu epuers ses creatures, & concernant toutes leurs miferes en sap. 11. general, parle ainsi à Dieu ; vom faites misericorde à tous, par ce que vous pouuez tout; & disimulez les pechez des hommes, à cause de la penisence. Comme s'il disoit; Vostre misericorde est infinie, & s'estend sur toutes vos creatures, par ce qu'elle se fonde & appuyel en vostre toute puissance, qui l'acompagne & fouftient. Car yous auez compassion de tous, & leur faietes grace & misericorde, les conservant par vostre toute-puissance, en leur estre, pour ce que vous pouuez tout; & diffimulez mefine pour vn temps les pechez des hommes sans les punir,

254 De l'infinie misericorde

à fin qu'ils s'amendent, & se convertissent par penitence, retenant vostre justice par deuers vous, pource que vostre misericorde peut tout. Et est la raison pour laquelle l'Eglisse en vne de ses Oraisons dit, que Dieu manifeste sa toute-puissance, en pardonnant principalement, & vsant de misericorde: d'autant que la misericorde est appuyée & soustenuë de la toute-puissance diuine qui l'accompagne toussous.

O misericorde toute-puissantel O toute-puissance, infiniement miseri cordieuse! Ha que vous estes merueil-teusement bien accouplées pour nostre secours, s'vne contribuant le vou-toir, s'autre le pouvoir, & toutes deux nostre perfection. Car si la misericorde estoit sans la toute-puissance, comment pourroit elle remedier à mes maux? It si la toute-puissance estoit sans la misericorde, comment auroit-elle volonté de me secourir?

RESIOVYS toy done, ò mon ame de ce que Dieu ton Seigneur est aussi puissant comme il est misericordieux;

Dom.X.

de Dieu. Medit. XXVIII. 255

de sorte que sa toute-puissance peut remedier à quelle misere que ce soit, dont sa misericorde prendra compassion. Ayez souuenance tousiours que (comme dit le Prophete) Dieu a vne seule fois parlé, & a dit deux psal.61. choses qui sont remarquables, à sçauoir, Que la puiffance eft à Dieu, en qu'à luy convient la misericorde; parce que l'vne & l'autre est en luy, à fin que tu ne perdes jamais courage en tes destresses & afflictions.

COLL, O Dieu d'infinie misericorde, parlez & grauez interieurement en mon cœur, auec efficace ces deux paroles; & descouurez moy par vostre lumiere, la liaison de vostre souveraine misericorde auec vostre toute-puissance; à fin que ie vous ser-

ue auec joye, me confiant en voftre toute-puissante misericorde, à qui nulle chose ne peut refister.

DE LA MISERICORDE DIFV ENVERS les pecheurs.

MEDITATION XXIX.

L'ORAISON preparatoire, & l'entrée comme en la premiere Meditation.

I. POINCE.

Que la misericorde divine embrasse toutes sortes d'hommes indifferemment, sans en exclurre pas - Vn.



MAR INFINIE mifericorde de Dieu enners les hommes; a trois proprietez entre autres, qui descouvrent son

immensité.La premiere desquelles est qu'elle s'estend sur toute maniere de personnes sans exception. Vous auez compassion co pitié de tous, dit le Sage,

Sap. 1

parlant vniuerfellement de tous, quels qu'ils soyent grandsou petits, roturiers ou nobles, libres ou esclaues, justes ou pecheurs. Ce que Dieu fait pour deux raifons que le Sage touche en deux mots.L'vne pource que tous les hommes en general, quels qu'ils soyent, font creatures de Dieu, & œuures de sa toute-puissance, laquelle (comme nous auons dit.) est compagne de sa misericorde. La deuxiesine, pource que Dieu aime fingulierement les ames. Vous pardonnez à tous (dit le Sa-ge) pource que tout est à vous seigneur, qui aimez les ames. Or aimant les ames, il ne peut qu'il n'aye compassion de leurs maux, & qu'il ne les secoure en leur miserc, estendant sur elles sa mide l'amour n'est la compassion & pi-tié des maux que souts la chose qu'on aime; & de la compassion, vient le secours, en celuy qui peut ce qu'il veut.

SERS toy souvent, ô mon ame, de ces deux raisons, tant pour demander à Dieu qu'il yse de sa misericorde enuers toy, comme aussi pour te confier de tout point en elle. Que sel'of fence des pechez que tulas commis par ta volonté, té faict perdre cœur, l'œuure que Dieu a faict en toy par fa toute puissance te doit exciter à donner courage à tel confier en luy. attendu qu'il est tres-certain que fi tu veux effacer par penitence le mal que tu asperpetré, Dieu par la misericorde reparera le bien qu'il a faict en toy; car la misericorde de Dieu ne desaudra point à l'œuure qui est yfsuë de la toute-puissance. O singulier amateur des ames, qui

aimez la mienne, par ce que vous l'auez creée (car jamais vous ne l'euffie; creée si vous l'eussiez haye:) pardonnez la coulpe dont le l'ay souillée, à fin qu'il n'y ayt rien en moy que vous hayssiez. Voyez o mon Dieu, que elle que vous aimez est remplie de nisere & de pauureté, & monstrez en fon endroit s'il vous plaist, l'abor-dance de vostre misericorde infinie.

Amen. ca Dau qu'il sie de la mitercorde

II. POINET.

Que la misericorde de Dieu s'estend sur toute maniere de pechez, en quelque grand nombre, & pour enormes qu'ils puissent estre.

L A feconde proprieté de l'im-mense misericorde de Dieu, est qu'elle s'estend à toute maniere de pechez & crimes, en quelque grand nombre, & pour griefs & enormes qu'ils soyent. Car nul peché ne peut estre si enorme, & si grand, que la mifericorde de Dieu ne soit infiniement plus grande pour le pardonner; & ne sçauroyent les pechez estre en si grand nombre, que les misericordes de Dieu-ne soyent, sans comparaifon plus innumerables. Parquoy tant s'en faut que la multitude, ou l'enormité de nos pechez, destourne de nous la misericorde dinine, qu'au contraire elle eft de tant plus prompte & encline à nous secourir, qu'elle

nous void chargez de plus de mileres. Car comme vn Medecin excellent & bien expert en son art, se plaist dauantage aux cures plus defesperées, & à la guerison des maladies plus abandonnées, pource que c'est là où il faict paroistre les merueilles de sa suffisance & de son bon sens : aussi la misericorde de Dieu accourt plus volontiers aux pecheurs qui sont chargez de crimes & pechez enormes, pource que la grandeur de leur mal faict que l'efficace & pouroir de la mifericorde diuine reluift danantage en leur guerison. A quoy peut seruir l'exemple de l'enfant prodigue, lequel Luc. 15. fut à son retour de tant plus chery & auorifé de son Pere, qu'il estoir plus miserable & chetif quand il se presenta deuant luy : car la grandeur excelfiue de la mifere, est celle qui meust & excite à compassion l'excessive misericorde.

PREN bien ceste raison, ômon ame, & fay qu'elle te serue de tiltre pour demander à Dieu Pardon de tous tes pechez, quelques enormes

de Dieu. Meditat. XXV. 261

qu'ils puissent estre, luy disant auec pfal. 50 le Prophete; Seigneur, ayez, mercy de moy selon vostre grande misericorde; & selon la multitude de vos compassions ef facez mes iniquitez. O Dieu tres-milericordieux, auancez & haftez prom- Plat. 78 ptement le secours de vos misericordes,par-ce que nos miseres & pauuretez sont excessiuement grandes, & en nombre presque infiny.

III. POINCT.

Que la misericorde divine attend que les pecheurs facent penitence, & les muite à recepoir sa grace & pardon.

L A troisiesine proprieté de la mi-fericorde divive est, qu'elle faict que Dieu attend patiemment les pecheurs, & leur donne temps & loifir de faire penitence, les inuitant à receuoir sa grace & pardon; lequel il leur octroye fort facilement toutesfois & quantes qu'ils le luy demandent, &

Sap. 11.

oublie tous leurs pechez, comme s'ils ne les eussent jamais commis. Qui est ce que le Sage dict; Que Dien dissimule les pechez des hommes, pour la penitence; car il fait comme s'il les ignoroit, quant au chastiement, pour ce qu'il ne les punist point, attendant qu'ils en ayent repentance; & eux venans à s'en repentir, il les dissimule ne plus ne moins que s'il ignoroit qu'ils les eussent jamais commis, & les iette Mich.7. comme dit vn Prophete, au plus profond de la mer, d'où ils ne comparoistront plus; les separant loin de nous, selon le Psalmiste, Autant comme l'orient est esseigné de l'occident Car comme il n'est pas possible que ces deux extremitez viennent à le ioindre, aussi ne se peut il faire que la coulpe que Dieu à vne fois pardonnée par sa misericorde, vienne à se reioindre & approcher de celuy qui en a receu le pardon.

Mais le principal en cecy, & qui faict dauantage à noter, est que Dieu n'a pas limité le nombre des ois qu'il doit pardonner, ains apres,

de Dien. Medit. XXVII. 263

auoir vne fois remis plusieurs pechez & crimes bien grands, il reuient à pardonner derechefautant d'autres pechez semblables, ou qui seront peut estre plus griefs; & en fait de mesme non seulement jusques à sept fois, ou Mat. 18 septante fois, mais jusques à sept fois septante, c'est à dire sans nombre qui soit limité. Ce que Dieu fait par son immense misericorde, non pas pour nous donner occasion de l'offencer auec plus de licence & de liberté, ains pour nous prouoquer (comme dit S. Pol) à la penitence de nostre mesfait, Ad Ro. sans jamais desesperer du pardon de 2. Dieu, lequel nous obtiendrons tout autant de foisque nous le luy demanderons de boncœur, niceson nom

A VEC combien de confiance, ô mon ame, deuons nous donc auoir, ecours à la misericorde de Dieu, pour luy demander la remission de tous nos pechez, puis qu'il est si prompt & enclin à les pardonner?

COLL. O Dieu tres-misericorlieux, quelles louanges & actions de graces vous scauroy-je rendre pour

P[al.106

vostre infinie misericorde? Ie suis pour mon regard, trop petit & infuffifant pour cecy. Que vos melinesmilericordes, j'entends les benefices par vous milericordieusement octrovez aux enfans des hommes, confessent donc vos louanges, & vous benissent à tout jamais. Et d'autant que vostre mise ricorde ineffable a de propre encore cecy, qu'elle a particuliere compafsion de quiconques la veut imiter; à raison dequoy vostre Fils nostre Saulueur disoit, que Bien-heureux sont les misericordieux , parce qu'ils obtiendrons misericorde de Vous; donnez moy Sei gneur, vne grande & determinée re-Tolution d'effre misericordieux envers mon prochain, à fin que imitant en cela vostre immense misericorde, vous foyez misericordieux enuers moy, tant que je paruienne à

vostre gloire & beatitude eternelle. Amen.

* *

DE LA MISERICORDE DE DIEV ENVERS des Justes.

MEDITATION XXX.

L'ORAISON preparatoire, & l'entrée comme en la premiere Meditation.

I. POINCT.

Que la misericorde de Dieu enuers ses esteuz qui l'aimet, qui le craignent, & qui le seruent, est eternelle, sans commencement & sans sin.



I Ev de toute eternité & des qu'il est Dieu, a eu misericorde des justes, lesquels il a choisis & esleuz (comme

dit S. Pol,) Afin qu'ils soyent Vazes de Ad Ro. sa misericorde, c'est à dire, instrumens, 9. pour manisester l'abyssme de ses misericordes, & toutes les excellences qui

Medit. 22.

Pfa.101

font contenues en ceste perfection, de laquelle il fait tat d'estime: &tat come Dieu sera Dieu sa misericorde durera toufiours enuers eux. Car comme nous auons dit cy dessus, que l'amour de Dieu enuers les Iustes est eternel, aussi le Prophete dit en la mesme sorte, Que la misericorde du Seigneur est de toute eternité, & sera d'une eternelle du rée sur ceux qui le craignent. Par ce que des son eternité il les a predestinez, & determina de les desliurer de toutes miseres, & specialement de l'extreme & souueraine misere, qui est l'eternelle damnation, à fin de leur donner le fouverain bien, qui est la beatitude eternelle: & quant est de la part de Dieu, sa misericorde a cu tousiours le mesme desir endroit tous les hommes. De maniere qu'auant que je fusse, Dieu a eu misericorde de moy, & preuoyant les miseres elquelles ie deuois tomber, il resolut de m'en desliurer, si ie luy voulois obeir, auec intention de perseuerer à jamais en ceste mesine misericorde.

O moname, loue donc Dieu ton

de Dieu. Medit. XXX. 267

Seigneur, pource qu'il est bon, & psa.135 nelle durée. Louë le fouuerain Dieu des Dieux, & le Seigneur des Seigneurs, pource que la misericorde est d'eternelle durée. Louë celuy qui par la toute-puissance faict des choses grandes & merueilleuses, pource que la misericorde est d'eternelle durée. Louë, glorifie & beny ton Dieu, pour ce qu'il est souverainement bon, & pource que sa misericorde n'a point eu de commencement, & sera sans fin d'vne eternelle durée. Efiouy-toy d'vne souveraine liesse, pource que Dieu est bon, & pour ce que sa mi-sericorde à l'endroit de ses serviteurs sera d'vne perpetuelle durée.

O Dieu eternel, je garderay vos commandemens eternellement, puis Pfal.118 que vostre misericorde est en mon

endroit eternelle, & fera d'vne eternelle durée.

II. POINCT.

Que la misericorde dinine preuient, accompagne, & suit les esleux jusques à la mort, des qu'ils commencent à estre.

Es que celuy qui est esleu commence à estre en nature, la misericorde de Dieu, qui en son eternité l'a predestiné, le preuient, l'accompa-Ad Ro.8 gne & le suit jusques au trespas. Car apres l'auoir predestiné, elle l'appelle pour le justifier, & le justifie pour l'agrandir & glorifier. Qui est ce que Dieu disoit par Ieremie ; le l'ay aime d'une charité perpetuelle, & c'est pourquoy je t ay attiré deuers moy ayant en copassion de toy. Si je suis mort en la coulpe du peché, la misericorde de Dieu s'aduance pour m'appeller, à fin que je resuscite à nounclle vie. Si ie suis endormy de tiedeur, la misericorde de Dieu m'excite, à fin que ie me reueille. Si te dois faire quelque chok qui soit aggreable à Dieu, sa miseri-

Ier.31.

de Dien. Medit. XXX. 269

corde me preuient, m'inspire & me Psal.58. pousse à la faire. Et si ie dois perseuerer au bien que i'ay commencé, fa misericorde m'accompagnera, & me 1/fal.12. suiura tous les jours de ma vie : car par elle je vaincray les tentations, & obtiendray la derniere victoire de mes ennemis, auec la vie eternelle.

o mon ame , beny donc le Seigneur pfal. 102 ton Dien, & que tontes les choses qui sont n moy beniffent , & glorifient außi son fainet nom C'est luy qui pardonne toutes tes offences en pechez en querit tes infirmitez; qui saune es deliure ta Die de la mort & te couronne de misericorde sur misericordes. Car sa misericorde est voirement ta couronne; puisque par elle tu vaincs, & qu'elle te couronne de bonnes œuures en ceste vie, & de grandes recompenses en l'antre.

III. POINCT.

Que la misericorde de Dieu est tres-haute enuers ses esleuz, les estenant au plus hauts & excellens biens, qui sont ceux de la gloire eternelle.

M 3

Pfal.35.

C E n'est pas fans cause que le Prophete dict en diuers endroits, Que la misericorde diuine est grande au ciel, & deffus les cieux. Car il a voulu par là donner à entendre, que la misericorde de Dieu remplit tout. attaignant de la terre au ciel, où elle est desployée sur les esleuz qu'elle a esleuez à si haute gloire. Et en ceste vie mesme, encores est elle tres-haute, attendu qu'elle les agrandit icy par les souuerains biens de sa grace & protection. Pour laquelle raison le mefine Prophete dit, Que selon-la hauteur & distance du ciel à la terre , Dieus fortifié sa misericorde sur ceux qui le craignent. Car comme le ciel doità jamais durer, & couurir la terre, austi durera sa misericorde eternellement, couurant de la protection ceux qui l'aiment. Et de tant plus que le ciel est haut esseué par dessus la terre, d'aucant plus grande est aussi sa misericorle que nostre misere. Car comme le Pe re a compassion de ses enfans, ausi Dien nostre Seigneur a pitié de ceux qui le crai onent; pource qu'il cognoist la masse de

Pfal.102

Pfal.102

de Dieu. Medit. XXX. 271

nostre nature, & supplée les defauts de la foiblesse & imperfection par la grandeur de sa misericorde infinie.

O MON ame, que diras-tu de la misericorde de Dieu, puis qu'elle est (comme dict le Prophete) sur toures ses œuures? Car il a saict des œuures plus excellentes pour pardonner auceques misericorde, que pour chastier auecques justice. Comment, donc la loueras-tu en cest endroit,& comment pourras-tu estre instrument ou vaze d'icelle? La misericorde diuine, auant que tu fusses, a eu compassion de toy; car elle t'a creée à fin que tu fusses, elle te preuient à fin que tu operes, elle t'accopagne quand tu trauailles, & te suit sans t'abandonner, tant que tu ayes paracheué l'œurre. Elle l'éuironne de benedictions. e couronne ça bas de grandes victoires, & te donne grande confiance d'obtenir les eternelles la haut.

Coll. O mon Dieu, ma misericorde, mon reconfort & ma gloire vous estes la mesine misericorde, & Pfal'58. la misericorde est à vous, par ce que

Pfal.100

vous estes misericordieux de vostre nature: mais elle est aussi à moy, d'autant que la misericorde n'est pas pour vous qui estes exempt de miseres, ains pour moy, qui en suis tellement remply, qu'il n'y a que vous qui soit pour y remedier. O ma misericorde, & ma vie, joignez-moy à vous en vostre gloire eternelle, où ie vous possede à jamais, jouyssant de vostre beatitude & selicité, exempt & libre de toute misere, par tous les siecles. Amé.

DES DÉMONSTRATIONS

DE LA MISERICORDE DE Dieu enuers les hommes.

MEDITATION XXXI.

L'ORAISON preparatoire, & l'entrée comme en la premiere Meditation.

I. POINCT.

Qué Dieu par son infinie misericor de s'estant fait homme, a daignése contrister de nos maux, & en auoir vraye compassion, comme s'ils eussent esté vrayement siens.

de Dieu. Medit.XXXI. 273



A misericorde en nous a s. Thora deux actes , l'vn est sc p.q.21. cotrifter du mal du pro art.3. chain, & l'autre le deliurer de tel mal. Or Dieu

en tant que Dieu, n'estant pas capable du premier acte, d'autat que nulle tristesse ne peut estre en luy, veu qu'il est la sonueraine joye; neantmoins à fin que cest acte ne luy defaillist en la façon qu'il estoit possible, il a voulu par son infinie misericorde se faire vray homme, de maniere qu'il peut se contrister de nos maux & auoir vrayement compassió & douleur de nostre misere, comme si elle luy eust esté propre, & l'eust concerné. Car il a efté fait (comme dict S. Heb. 2. Pol) semblable à ses freres en toutes cho fes, à fin qu'il deuint misericordieux;mais d'vne maniere & façon nouuelle, prenant en soy la compassion & tristesse qu'il n'avoit point eu auparauant; de laquelle sont tesmoings les larmes qu'il a espanché plusieurs fois voyant nos mileres & defirant nous en deliurer.

I E vous rends graces, o Dieu plein de misericorde, de ceste nouvelle façon & moyen que vous auez trouué d'estre misericordieux à l'endroit des hommes. Mais à quel propos, ô joye infinie, auez vous daigné vous rendre capable de triftesse & compassion, puisque vous pouviez fuffisamment remedier à mes manx fans en receuoir ne souffrir aucune trifteffe Louiée foit voftre misericorde infinie, pour telles inventions qui en sont faillies; vous suppliant par ceste metine misericorde, qu'il vous plaise m'ayder à l'enfuiure & imiter en ceste vie, à fin que je la puisse obtenir dienement en l'autre. Ainsi soit-il.

II. POINCT.

Que Dieu s'estant fait homme pour l'amour de nous, a voulu esprouuer en soy toutes nos miseres & peines, jusques à la mort, à sin que par telle experience, il apprist d'une sacon nouvelle, à auoir compassion de nos maux.

A misericorde diuine passant plus auant, a fait que Dieu ne s'est pas contanté d'auoir pris en soy la tristesse & compassion interieure, mais qu'il a pris auffi toutes nos miseres & penalitez, (horsmis le peché,) voire iusques à la mesme mort; pour apprendre par ceste experience, d'vne façon nouuelle, à estre misericordieux. A raifon dequoy S. Pol diet, Que nom n'auons point Vn Pontife qui ne AdHeb. puisse compatir à nos infirmitez, car il a esté tenté en toutes choses , ausi bien que nous, mais toutes fois fans peché. Comme s'il euft dit, le Iuge que nous auons ne nous fera pas rigoureux & feuere, par seule justice, ains fort pitoyable & tendre de cœur, par grande misericorde; car il a esprouué en foy les trauaux & tentations que souffrent les hommes, quoy que toufiours fans peché. & en ce qu'il a fouffert & paty, il a ippris à compatir, & auoir misericorde & pitié des maux que nous endurons en ce monde.

O MON ame, quelle est ceste misericorde & bonté de Dieu, qui a dai-

gné pour l'amour de toy se rendre su-

jet à tant de miseres, & gouster l'àmertunie de tant de trauaux & tribulations qui nous accompagnent en ceste vie? Arreste tes yeux sur cest xemplire de misericorde, & pleine l'vn grand desir de l'ensuiure, recherche les occasions d'estre misericordieuse enuers tous, comme ton Pere celeste, disant à par toy ce que le Roy Dauid disoit; Ta il aucun de la maison de Saul, à fin que l'exerce enuers luy la misericorde de Dieu? C'està dire, vne misericorde tres-haute, & semblable à celle de Dieu, laquelle s'eftend mefmes fur ses ennemis, quoy que tresingrats & peruers.

O Pontife tres-pitoyable, jaçoit que vous n'ayez point esprouuéles miseres le lacoulpe du peché, si aués vo pourant esprouué les peines qui luy sont deues en ceste vie : & puis que vous les auez souffertes pour me deliurer les vnes & des autres, deliurez-moy en ceste vie de toute coulpe & peché, à sin que je ne chée en l'autre es peines de la damnation eternelle.

2. Reg.9

III. POINCT.

Que Dieu d'vne façon merueilleuse, a trouué moyen d'exercer les œuures de misericorde enuers nous, au saincet Sacrement de l'Eucharistie.

Açoir que l'infinie misericorde de Dieu se fust estendue jusques à prendre fur foy nos miferes, elle ne s'est pas pourtant arrestée là, ains a inuenté de nouueau vn autre moyen d'exercer les œuures de misericorde enuers nous d'vne façon admirable. avant institué le sainct Sacrement de l'autel, où nostre Seigneur s'est faid viande pour les affamez, breimage pour les alterez, medecine pour les malades, rançon pour le rachapt des captifs, facrifice pour la remission de nos coulpes, refuge en toutes nos aduerfitez, & remede fingulier pour toutes miseres. Parquoy ce n'est pas sans grande raison que le Prophete attribue cest œuure de l'institution du fainct Sacrement à la misericorde

efal. 1:0 divine, en ces paroles mystiques; Dien tres-misericordieux & pitoyable a laisse Vne recordation & memoire de ses merueilles ; il a donné de la viande à ceux qui le craignent. Ce qui doit estre entendu non seulement de là manne que Dieu enuoya du ciel à fon peuple mais auffi de la faincte Eucharistie qui estoit figurée par elle. Car com me la manne que Dieu fit plouuoir aux Israelites, fut vne œuure de grande misericorde, tant pour ceux qui en furent nourris au desert, que pour ceux qui vindrentapres, aufquels Dieu fift laiffer vnc buye pleine de manne en memoire des miracles qu'il auoit operé jadis parmy eux ; auffi le faince Sacrement de l'Eucharistie est vn don de merueilleuse misericorde, que Dieu a laissé au peuple Chrestien pour leur nourriture spirituelle, & en nemoire des merueilles que nostre Seigneur a faict en terre pour nous, & notamment en fa passion.

O mon ame, tu peux bien à prefent par vn nouueau tiltre appelle. Dieu ta misericorde, puis qu'il est no

Ex. 16.

de Dieu. Medit. XXXI. 279

feulement misericordieux enuers toy, remediant à tes mileres & necessitez, mais il est aussi le mesme remede d'icelles, & la mesme misericorde dot il yremedie, & prouuoit, Que ses miseri- Pfal.106 cordes donc & les merueilles qu'il a fait à l'endroit des enfans des hommes, le louent & le glorifiet, pource qu'il a rassassé l'ame vuide, & a remply de grands biens celle qui auoit faim.

COLLOQVE. O Dieu eternel qui estes à bon droict appellé d'yn nom tres-conuenable & trespropre, Pere des misericordes, monferez 2.cor.1. enuers nous vostre misericorde infinie, nous faifant en icelle femblables à yous, à fin que nous estudians com-

me vos enfans à vous imiter icy bas en terre, nous puiffions obtenir vn jour vostre heritage eternel au

ment et andernen

DE L'INFINIE LIBERA-LITE DE DIEV ENVERS les hommes.

MEDITATION XXXII.

L'ORAISON preparatoire, & l'entrée comme en la premiere Meditation.

I. POINCT.

Que la liberalité de Dieu se descouure en ce qu'il donne à ses creatures des dons innumerables & tres-excellens, sans les leur deuoir, ny en presendre payement ou profit quelconque.

MAR INFINIE liberalité de Dieu reluit en toutes Les données qu'il nous faict, prouenantes de la bonté souveraine, auec

laquelle cet autre attribut & perfe-Stion convient grandement, & fe manifeste en cinq choses. La premiere est la multitude innumerable des dos. tant de nature, que de grace, lesquels

S. Thom. I.p.q. 21 art.z.o 22.9. 117. art

6.ad I.

de Dien. Medn. XXXII. 281.

il despart à ses creatures, selon leur portée & capacité. Car comme dit l'Apostre S. Iacques; Dieu donne à tous lac.1. largement & abondamment, & n')se point de reproche. La deuxiesme est l'excellence & valeur infinie de fes dons, puis qu'il vient à se donner luy mesme, suyuant ce que dit S. Ican; Que Dien a symé tellement le monde, qu'il luy a donné san propre fils : comme l'on peut voir ez mysteres de l'Incarnation, de la Passion, de l'Eucharistie, & de la venue du S. Esprit. La troisiefine est en ce qu'il donne à tous generalement, & sans exception, soiét bons ou mauuais, mescognoissans & ingrats, voire mesines à ses aduersaires. La quatriesme, en tant qu'il done fans y estre obligé, mais seulement par ce qu'il est bon, & ayme à donner: à raison dequoy il disoit à Iob; Qui a lob. 41. commencé à me donner, à fin que je le luy rende? Et son Apostre S. Paul; Qui a donné le premier à Dieu, pour lobliger à payer? La cinquiesme est, qu'il donne sans esperer, ny attendre des creatures aucun payement, ou

Pfal. 15 chose quelconque qui regarde son particulier interest, car'il n'a que faire de rien. Et s'il demande qu'en recog-noissance de ses dons l'on obeysse les loix, c'est pour ce que la liberalité n'est pas contraire à la justice : tellement que comme souuerain & tresjuste Legislateur, il ordonne & commande par ses preceptes ce qu'il veut que nous fassions de nostre costé. Mais en cela mesme il descouvre sa liberalité, par ce que tout ce qu'il commande, & requiert de nous, est à fin qu'il ait occasion de nous donner d'auantage, recompensant nos séruies par nouneaux dons. Parquoy nous pouuons dire bien à certes, qu'il n'y que Dieu seul qui soit liberal, en la façon que nous auons diet, qu'il n'y a que luy seul qui soit bon: car nostre liberalité coparée auecques la fienne, n'est pas liberalité;par ce que (comme dit l'Escriture) nous ne luy pouvons donner, finon ce que nous auons receu de luy; & cela mesme que nous luy donnons, est chose que nous luy deuons par mille tiltres & obligatios.

Medit.

O Dieu docques tres-liberal, je vous rends graces de toutes les œuures de vostre infinie liberalité, en laquelle vous descourrez vostre infinie beatitude, puisque comme vous auez dict , Le donner est chose trop plus heureuse, que le receuoir. Octroyez moy, mon Seigneur, que je sois liberal, & prompt à donner ce que j'ay receu de vous, à fin que je participe à vostre bon-heur; que je sois liberal en vostre endroict, vous donnant tout ce que vous desirez de moy, & que vous me demandez, soit par vos preceptes & commandemens; foit par vos conseils Euangeliques, & par les reigles ou constitutions conuenables à ma profeffion; foit par mes Prelats & Pasteurs, ou autres qui ont puissance de me commander; soit par vos secrettes inspirations; soit finalement par la bouche des pauures, & de mes prochains reduitsà quelque necessité corporelle ou fpirituelle, à laquelle j'aye moyen de remedier : & que ce loit, non point à regret, & en rechignant, 2.cor.9. ou par force, comme les vilains, qui

Luc. I4.

payent par contraincte le plus tard qu'ils peunent, & de peur d'estre executez, ains de bon cœur, & auecques joye, pour l'amour de vous principalement, puis que vous le desirez ains, & que vous aymez ceux qui donnent en ceste forte.

II. POINCT.

Que la liberalité de Dieu paroist singulièrement à l'endroist de ceux qui sont enuers luy liberiux, & prompts à donner ce qu'il leur demande.

TANT plus que nous serons liberaux enuers Dieu, de tant plus aussi le sera-il enuers nous. Car s'il se monstre si liberal à l'endroiet des chiches, combien le sera-il d'auantage à l'endroiet de ceux qui sont liberaux, veu qu'il a diet de sa bouche, Que de la mesme mesure que nous mesurerons il nous sera mesure. Or ceste liberalité reluit principalement en cinq choses. La

Luc.6.

de Dien. Medit. XXXII. 285

premiere est la promptitude dont Dieu oyt toutes les oraisons & demãdes de telles personnes, ausquelles il accorde volontiers ce qu'ils luy demandent, en la forme qui leur est plus duifible: car tant plus nous sommes prompts à obeyr à Dieu, & à luy donner ce qu'il desire de nous, d'autant plus aussi est-il prompt à nous donner ce que nous luy demandons. Secondement, s'ils oublient, s.Greg. ou laissent par negligence à luy de- dial.lib. mander ce qui leur est conuenable, 3.c.16. il les inspire & sollicite à le luy demander, pour le desir qu'il a de le leur donner : car c'est l'office du S. IAd Rom Esprit, de nous inspirer à prier, à fin . que l'on voye quelle est sa largesse. Troisesment sa liberalité reluit encore beaucoup plus en ce qu'il leur donne les choses dont ils ont besoing, fans qu'ils les demandent, preuenant leur oraison & desir, par l'octroy de ce qu'ils auroiet à luy demander. Car la necessité de celuy qui est liberal enuers Dieu, quoy qu'il se taise, crie pour luy, & solicite la liberalité divine

Ifa:65.

de le fecourir: à cause dequoy Dien dit par vn de ses Prophetes, Qu'auant qu'ils crient, il les oyrra. En quatriesine lieu, la liberalité divine paroist en l'abondance des confolations spirituelles, qu'il despart à telles personnes, si aduantageusement, qu'elles excedent cent fois tout ce qui luy est offert de leur part. Ce que les bons Religieux principaloment qui ont tout quitté pour l'amour de nostre Mating. Seigneur, espreuuent auec grande joye, & tous ceux austi qui d'vn cœur genereux & noble offrent à Dieu liberalement ce qu'ils ayment, & cherissent le plus. Finalement la liberalité de Dieu leur despart des dons & graces fans nombre, les receuat foubs la protection & prouidence diuine, les effects de laquelle ils experimentent ordinairement. Car elle les secourt en leurs tentations, les choisit pour instruments de bien grandes œuures, les deliure de tous perils, augmente leurs vertuz & merites, & les recompense en fin largement & abondamment.

de Dieu Meditat. XXXII. 287

O mon ame refiouy toy, de ce que Dieu ton Seigneur est aussi liberal comme riche : car s'il estoit seulemet riche, & non liberal, de peu te seruiroient ses richesses; & s'il estoit liberal, & non riche, sa liberalité te profiteroit & vaudroit bien peu: mais il est infiny en tous les deux, & employe à ton profit l'vn & l'autre. N'ayes Eccl.4. donc pas la main ouuerte pour receuoir, & close à donner : mais fois liberalle enuers Dieu, puis qu'il est si liberal enuers toy. Ouure ta main pour luy donner tout ce que tu as, & il ou- Pfal. urira la sienne pour te combler de 103. benediction & bonté en ceste vie & 144. en l'autre. Amen.

III. POINCT

Combien est grande nostre ingratitude & tenacité, laquelle nous red a chiches à l'endroiet de Dien, qui est neantmoinssi liberal envers nous.

Ous lisons que le Fils de Dieu nostre Sauueur Iesus-Christ au milieu de fes trauaux & angoisses, vi-

uant en ce monde parmy les hômes. eust soif par deux sois, & qu'à toutes les deux fois on luy refusa ce qu'il defiroit. L'vne fut quand s'estant assis pres de la fontaine du Patriarche Iacob , las & recreu du chemin , il dici à la femme Samaritaine, Donne moy à boire: & l'autre, quand il s'escria tout haut sur la Croix l'ay soif. Or la principale soif qui le trauailloit, estoit vn desir tres-ardant du salut des ames. lequel continue toufiours en luy, & fait qu'il ne cesse de dire à chacun de nous tous les jours, ô homme, donne moy à boire, & pour estaindre ma soif, renonce à toute impieté, & à tous desirs de ce siecle, affin que viuat sobrement, justement, & pieusement en ce monde, tu sois sainct & immaculé, & obtiennes, selon mon desir, la vie eternelle. Mais quoy que Dieu soit tres-liberal enuers nous, & qu'il nous ait infiniemet obligez, si sommes nous neantmoins tres-chiches & tresingrats pour la pluspart enuers luy. Car ou nous luy refusons tout à faich

ce qu'il

de Dien. Medit. XXXII. 289

ce qu'il nous demande, comme fit la Samaritaine: ou nous luy prefentons du vin-aigre à boire dans vne esponge enueloppée d'hysope de tres-mau-uais goust, comme les Juiss; luy offrat des œuures qui sont messées aucc rant de fautes & impersections, qu'il

ne daigne les agreer. sup estitute on

Er qu'il soit ainsi, discour par les cinq demandes que Dieu te fait, felon qu'elles ont esté touchées au premier poinct, considerant à par toy combien tu te monstres retif à garder ses comandemens; & si tu obserues les principaux, mets-tu point en arriere plusieurs des moindres? Quel conte apres tiens-tu de tous ses conseils, obferuant fi mal les regles & constitutions de ton ordre? Negliges-tu point l'authorité de la faincte Eglise, & de tes Superieurs & Prelats, repugnant bien souuent à ce qu'ils ordonnent, ou leur obeyssant à regret, & en murmurant? Quel estat fais-tu des diuines inspirations, que tu estouffes des leur naissance, sans les escouter? Refuses tu pas maintes fois à Dieu ce qu'il te

lemande, soit par la bouche des pauures, foit par la bouche de ton prochain qui a besoing de ton affistance & secours corporel, ou spirituel?

Er pourtant mon ame, auise que par ta tenacité, quant est de ta part, tune retraignes la liberalité divine,& ne merites que Dieu soit eschars & chiche enuers toy en ces eing choses susdictes esquelles il se monstre s liberal à l'endroict de ceux qui son liberaux. Car si Dieu n'exauce tes oraifons & prieres, ou ne te fauorife, & ne te despart ses dons aussi lagement comme il fait à d'autres, fçaches que c'eft par ta faute, & que c'el à toy à qui s'adresse ceste sentence qu'il a proferée par Esaye; Mamain liberale o puissante est elle à l'auanture abregée & racourcie, en sorte que le m puisse racheter comme auparauant? C'est à dire; Ma liberalité & ma puissance est-elle amoindrie, pour ne vous pou uoir fauuer, & faire du bien comme je soulois? Non certainement: mais vos fautes, & l'elcharleté de vos mains ont restraint les miennes, & sont caule

Ha. 50

de Dien. Medit. XXXII. 291

que ma justice retient ma liberalité. Toutesfois en cecy mesme, ô mon ame, Dieu monstre qu'il est tres-liberal, puis qu'il luy ennuye de se voir restrainct & force par sa justice, pour nos pechés, à n'vser de sa largesse enuers nous selon qu'il desire.

Collog. O immense liberalité. repoussez de moy par vostre miseri-corde infinie les destourbiers & empeschemens que j'apporte à vostre desir; me pardonnant mes pechez, à fin que je sois capable des dons de vostre largesse: & faictes que pour imiter en quelque façon vostre infinie liberalité, je vous donne ce quel vous desirez d'auantage de moy, qui eft mon cœur & mon ame. O Pere Pro. 27. tres-liberal, mon cœur est tout vostre, puis que vous me l'auez donné. Voy-le cy, mon Pere, prenez le pour vous, puis que vous me le demandez. Et d'autant que je ne le vous pui donner auec la perfection & largesse que je desire, suppleez mon imperfection, à fin que je le vous donne en la sorte que vous desirez. Prenez-le

donc pour vous, ô mon Pere, car il fera beaucoup mieux en vous, & plus feuremét qu'en moy. Ie le vous offre des à present, auec tous mes desirs & affections, mes œuures, & tout ce qui me touche, ou qui m'appartient. Ie veux que tout le fruiet de cet arbre, ô mon bien aimé, soit à vous, & le vous offre liberalement, affin que vous le mangiez: car vous me ferez trop plus de grace & faueur en le receuant, que je ne sçaurois faire en le vous donnant. Amen.

Cant.7.

DE L'IMMENSITE DE Diev, et de sa prefence en tous lieux.

MEDITATION XXXIII.

L'ORAISON preparatoire, & l'entrée comme en la premiere Meditation.

I. POINCT.

de Dieu. Medit. XXXIII. 293

Que Dieu trine & vn, est de telle grandeur & immensité, qu'il remplit le ciel & la terre, & penetre dans tous les corps, quelque part qu'ils soyent.



I Ev est de telle maniere immenfe, qu'il emplit le ciel & la terre, (comme lere. 23. il dit par Ieremie;)& for

Esprit (dit le Sage) remplit le rond sap.t. de cet vniuers: de sorte qu'il n'y a si petit recoing en ce monde où Dieu ne soit. Et d'autant qu'il est pur Es-s. Thom. prit, il penetre dans tous les corps, & 1.p. q 8. est dedans eux : il est dans le ciel, il est art. 1. & dans la mer, & dedans le cœur de la terre, n'estant pas possible d'imaginer aucun lieu, ne chose quelconque, où Dieu ne soit. Parquoy quelque part que tu ailles, tu dois te persuader & tenir pour chose certaine que tu vas toufiours dedans Dieu, comme les poiffons vont dans l'eau, & les oyleaux dedans l'air, & que tu ne sçau-

rois aller nulle part où tu ne le trou-ues. Tellement que, comme dit le Prophete, il n'est pas possible de suyr la presece de Dieu,ny de se cacher de luy, quelque part que nous pussions aller, attendu qu'il est tout par tout

Mais son immensité passe bien plus outre, car il remplit de telle faço le ciel & la terre, & tout l'yniuers, qu'il n'y est pas pourtant enfermé, ains pourroit estre en vn million d'autres mondes, lesquels il peut creer par desfus les cieux. De sorte que tout le pourpris de ceste machine, & le lieu qu'il remplit à present, n'est que comme vn point, au fegara des lieux immenses qu'il pourroit remplir: à raison dequoy Salomon disoit, que les cieux des cieux ne pouuoient l'enclorre & comprendre.

O mon ame, quelle pepiniere voicy de grandes vertus & affections? Combien importante & vtile est ceste consideration, si elle est faicte comme il appartient? Car c'est le fondement de l'Oraison & contemplation, & de l'union auec Dieu, qui

de Dien. Medit. XXXIII. 295

est la fin de toutes ces meditarions concernans la voye vnitifue. Excite doncen toy la creace & foy que tu as de la presence diuine en tous lieux, à l'imitatio de Moyle, duquel l'Apostre Ad Heb. escrit, Qu'il esperoit & traictoit auec-ques Dieu qui est innisible, comme s'il l'euft veu. Ensuy cet exemple, ô mon ame, & contéple Dieu tout par tout des yeux de la foy, parle auecques, luy en l'oraison, espere de luy tout lecours, prens conseil de luy, & fay toutes choses en sa presence, comme li tu le visses des yeux du corps. Car combien qu'il leur foit inuifible, fi est-il toutesfois present realement & de faict en la mesine place où je suis; & faut que les yeux de la rai on namirelle. & ceux de la foy, suppléent en cecy le desfaut des yeux corporels.

O Dieu tres-immense, de qui le 11/a. 66. fiege est le Ciel, & la terre le marchepied, & fi tous deux ne pennene vous contenir & coprendre; je me refiouvs de vostre immensité, laquelle est conjoincte aucc tant de gloire, que la baffesse du lieu ne vous scauroit auil-

lir. Esclairez de telle sorte mes yeux interieurs, qu'ils vous voyent plus certainement, que si je vous voyois des yeux exteriours, affin que je marche toufiours en vostre presence auec crainte, & sois incessamment conjoinct à vous par amour. Amen. Den Ently cel exemple, o mon

III POINC

Que combien que Dien sait par tout, il est meantmoins plus particulierement en certains lieux, esquels il daigne se descouurir d'une façon plus peciale.

I Ev est dict singulierement & Ipecialement estre ez cieux, pour ce qu'en tout le reste des lieux du monde il demeure couuert & caché, sans pouvoir estre veu si ce n'est par foy : mais ez cieux, il delcouure & manifeste clairement sa face aux Saincts bien-heureux, & opere là des choses grandes & mer-

de Dien. Medit. XXXIII. 297

ueilleuses en ceux qui le voyent. A cause dequoy la celeste Ierusalem est Aope. 21 nommée, Le Tabernacle de Dieu, on il habite auecques les hommes; pour ce que c'est là le lieu où il reside d'vne façon peculiere auec ses esleuz, come auec fon peuple, & eux auec luy, comme auec leur Dieu.

OR comme Dieu est dict estre ez cieux, par ce qu'il descouure là sa presence aux Saincts, aussi est-il dict estre specialement en certains lieux de la terre, pour ce qu'il donne là des fignes de fa presence plus particuliers, y operant des choses extraordinaires & admirables. Qui est la raison pour laquelle le Patriarche Iacob ayant veu en songe au desert celle eschelle mystique qui s'esleuoit de la terre au ciel, & Dieu au feste d'icelle qui luy parloit, dict quand il fut esueillé; Vrayement Dien eft en ce lieu , @ ie ne le Gen. 28. scauois pas. O combien est ce lieu terrible! C'est pour certain la maison de Dieu, exla porte du Ciel. Suyuant lequel fens 3. Reg 8 nous disons que Dieu est particulierement ez Eglises & Oratoires, & au-

tres lieux ordonnez pour l'oraison & contemplation; & qu'il est encore en la solitude de ce desert, où il luy plaist d'attirer les ames pour leur despartir des graces & faueurs singulieres, & leur parler en secret au cœur, comme il est dict dans Osée.

Ayes donc soing, ô mon ame, d'accourir à semblables lieux auecques respect, reuerant la presence de Dieu qui se maniseste en iceux; & tourne ta veuë souuent vers le ciel, puis que ton Pere celeste y habite, & communique là singulierement aux Saincts bien-heureux les thresors inestimables de ses richesses, se donnant à voir à eux sace à face, auec vne joye inestable.

O Dieu tres-haut, qui habitez ez lieux hauts, esleuez moy s'il vo' plaist à ce tabernacle celeste, où vous residez auec vos esleuz; à fin que là je voye & jouysse du bié insiny que j'ay voirement icy, mais helas! je n'en jouys point, pour ce que je ne le voy point.

Ose.2.

de Dien. Medit. XXXIII. 299

III. POINCT.

Que Dieu reside particulierement ex justes par grace, & par for, operant en eux, & par eux des œuures supernaturelles, dignes de la vie eternelle. d proffencen cux vue grande

vi eft en charité (dit S. Iean) eft I en Dieu , & Dieu eft en luy. Car celuy qui ayme, est en la chose par luy aymée; & quand deux s'entre-ayment, I'vn est en l'autre. Au moyen dequoy qui ayme Dieu, eft en Dieu: & pour ce que Dieu l'ayme aussi, Dieu est pareillement en luy. Outreplus le juste est en Dieu , d'autant qu'il est comme en ses entrailles, enuironné & foustenu de sa protection; & Dieu eft en luy , pour ce qu'il reside interieurement dans fon ame, can sant en elle l'eftre , la vie , & les œuures de grace & de charité, meritoires de la vie eternelle.

DAVANTAGE Dieu est diet eftre 1. Tim. 2

N 6



1.10ä.3.

ea aucuns de ses seruiteurs & amys d'yne autre façon tres exquile; pour ce qu'il penetre au plus intime & plus profond de leur ame & de leur esprit, où il se maniseste priuéme, à eux par des paroles & illustrations interieures, leur reuelant les mysteres de sa diuinité, auec de bien grands fignes &tesmoignages de sa presence; a'où prouient en eux vne grande magnanimité, grande confiance, grande paix & joye interieure, auec des affeurances tres-grandes de la beatitude eternelle, qui leur sont données par ce peu qu'ils en goustent ca bas, se voyans, au moyen de ceste lumiere, dans l'immenfité de leur Dieu, & leur Dieu immense dans eux, vny auec eux par ceste merueilleuse façon de presence & d'amour extraordi-

REVERE, ô mon ame, auec crainte & humilité telle maniere d'habitatió, mais pretends de toutes tes forces à la premiere, & tasche de t'y perfectionner; laissant à la prouidence diuine le surplus de ce qu'il luy plairra

de Dieu. Medit. XXXIII. 301

operer extraordinairement en toy, te contentant de l'esperance d'aller vn jour au lieu où il est veu sace à sace,& où il est tout dedans tous, & tous dedans luy, plongez en la joye eternelle

de leur Seigneur.

Collo Q. O Dieu infiny, de qui la charité est tant immense, qu'elle desire monstrer son immensité en la façon d'habiter par grace dans tous ceux qui en sont capables; ostez de moy tous empeschemens & obstacles qui m'engardent de la receuoir, à fin que vous demeuriez en moy, & moy en vous par tous les siecles. Amen.

DE QUELLE MANIERE DIEV EST EN TOVS LIEVX.

MEDITATION XXXIIII.

L'ORAISON preparatoire, & l'entrée comme en la premiere Meditation.

I. POINCT.

Que Dieu est par essence en tout lien, & en toutes les choses creées.

S.Thom. 1.p. q.8. art.3.



DAMAGE Ln'y a lieu, ne chose quelconque, où Dieu ne soit par essence; c'est à dire, felon fa substance & nature, realemet

D. Greg. & de faict, pour ce que toute sa dicant. 5. uinité y est, auec tout ce qu'il a, & qu'il opere interieurement en soy: car il est indiuisible & inseparable. Parquoy tu dois croire qu'au mesme lieu où tu es, là mesme est tout Dieu, Pere Fils, & S. Esprit, & que là le Pere engendre le Fils, le Pere & le Fils produisent le S. Esprit. Là est son infinie bonté & charité, sa misericorde & justice, sa Sapience & toute puisfance, auec toutes les grandeurs & perfections de l'effence & nature dinine. Et celuy qui eft icy, eft le mefme qui est au ciel, qui a creé le mode, & qui le gouuerne ; & si tu auois icy la lumiere qui est requise pour le voir, tu ferois icy bien-heureux.

de Dieu. Medit. XXXIIII. 303

O mon ame, fi tu excitois ta foy lors que tu es feule, tu verrois que tu n'es pas seule, puis que les trois personnes diuines sont auecques toy. Si quand tu es seule tu veux occuper toutes tes puissances, tu as icy la fouueraine bonté que tu peux aymer, l'infinie Majesté que tu dois adorer, la fouueraine fapience auec laquelle tu dois conuerser, la toute puissance diuine en laquelle tu te dois confier, & l'allegresse infinie en laquelle tu te peux reĥouyr. Eĥouy toy donc de la presence du Pere, conuerse auecques le Fils, & parle auecques le S. Esprit; entre dans cette individue Trinité, & immense diuinité, considerant côme elle t'enuironne de toutes parts; & en ceste sorte tu seras tousiours auec Dieu, & tout lieu sera la Cour celeste pour toy, puis que là où est le Roy du ciel , là est sa Cour.

O Roy immense, qui estes en tous les lieux de vostre Royaume par essence, estant tout en chasque partie, octroyez-moy que je sois aussi tout deuant vous, en vous seruant comme

vn fi grand & haut Roy merite d'estre seruy en sa presence.

II. POINCT.

Que Dieu est par presence en tout lieu, & en toutes choses, voyant & cognoissant tout ce qu'il y a, & qui s'y faict.

I Ev n'est point en ce monde comme vn homme qui est quelque part endormy, ou tellement efgaré, qu'il ne prend point garde où il est. Ny n'est pas icy non plus, comme nostre ame est dans nostre corps, ne voyant pas ce qui se fait au dedans; car il void, & cognoit le lieu & la chose en laquelle il est, sans qu'il y ait rien qui luy soit occulte & caché. Et combien que le lieu soit obscur de foy, il est clair neantmoins pour Dieu, par ce que les tenebres (come psal.136 dit le Prophete) ne luy cachent rien. De manière qu'il est present en tout lieu, voyant & cognoissant tout ce

de Dien. Medit. XXXIIII. 305

qu'il y a, & tout ce qui s'y passe & s'y

Considere donc, ô moname, que Dieu est icy, qui prend garde à tout ce que tu fais, & ce que tu dis. Si tu Mat. 6. veux prier en secret, Dieu est là qui te void cachée, & oyt ta priere pour l'exaucer. Si quelque tentation te trauaille, confidere que Dieu te void, aux yeux duquel est abominable l'iniquité, & celuy qui s'y abandonne. Si tu te sens par fois affligée, confi-dere que Dieu regarde ton affliction, & qu'il sçait le temps d'y remedier. Si tu defires faire quelque bonne œuire, ne t'arreste point à considerer que tu es veuë des hommes, mais bié que tu es veuë de Dieu, qui est plus clair-voyant qu'eux;& defire d'agreer à luy feul, puis que luy feul, & non autre, te doit juger pour l'œuure que tu entreprens, & qu'il te void faire.

O Dieu tres-immense, qui estes plein d'yeux en tout lieu, contemplat ce que font les bons & mauuais, efclairez ma venë par la vostre, à fin que considerant tousiours que vous

me voyez, je viue comme vous defirez, sans commettre chose qui soit indigne de vostre presence, unt que je vienne à jouyr de vostre claire vifrom Amen. up 33 38 21

III. POINCT.

Que Dieu est par puissance en tous lieux, & en toutes les choses de Conjuers. Ve No valso 38 . Smile

I E v n'est pas seulement par Jessence, & par presence en tous lieux, & en chaque chose, voyant & considerant tout ce qu'ily a, mais il y est auffi par pouuoir; car ildonne par sa toute puissance à chacune l'estre qu'elle a, & luy ayde en tout ce que elle fait & opere, fuiuant ce que l'Asoftre dit ; Que Dien n'eft pus loing de chacun de nous, attendu que nous viuons. nous mounons, or fommes en luy. De maniere que le lieu ne soustient pas Dieu, comme il me soustient, ains à l'opposite Dieu soustient le lieu, & conferue toutes les choses où il est.

de Dien. Medit. XXXIIII. 307

Car n'elles viuent, c'est pour autant que Dieu est en elles, & leur donne à toutes la vie: si elles se meuuent, c'est pour ce que Dieu est en elles, & leur donne le mouuement: si elles ont l'estre, c'est par ce que Dieu est là, qui le leur donne & le leur conserue tousiours: & s'il venoit à s'absenter de quelque lieu, ou de quelque chose, soudain elle cesseroit d'estre.

ET pourtant quoy que tu voyes des choses du monde, tu dois en toutes considerer Dieu qui est en elles par essence, presence, & toute puissance, operant en elles, & par elles ce qu'il luy plaitt. Et comme celuy qui regarde l'homme, de l'exterieur & visible qu'il void en dehors, passe plus auant, & vient à considerer l'interieur & inuifible qui est au dedans, à sçauoir l'ame, laquelle communique au corps l'estre, la vie, & le mouuement: aussi toy voyant l'exterieur & le dehors des creatures, tu dois penetrer plus auant des yeux de la foy, & regarder Dieu qui est au dedans, non pas comme l'ame & forme interieure,

mais bien d'vne autre façon trop plus releuée, & plus excellente, leur donnant l'eftre, & tout ce qu'elles ont &

operent.

O mon ame, si nous practiquons bien cecy, les belles creatures ne nous attrairont jamais apres elles, pour nous induire à les aymer auec paffion: les terribles & plus redoutables ne nous effrayerot point; car quand bien nous ferions parmy les beltes farou ches, & au milieu de nos ennemis, nous ne deuons rien craindre pourtant, sçachant que nous sommes toufiours auec Dieu, qui est en tous lieux, & en toutes choses. Ce qui doit nous rasseurer & donner tellement courage, que nous disions auec Iob; Mettez moy Seigneur, pres de vous, & adons que la main de qui ce soit me vienne combattre; Car je ne craindray rien estant auec vous.

Collog. O Dieu tout-puissant, beniste soit vostre Majesté, qui me donne telle affeurance, & remplit de tant d'amour & joye mon cœur, con-Gderant l'estroicte vnion que vous

106.17.

de Dieu. Medit. XXXIIII. 309

auez auec vos creatures, & la façon dont vous estes au dedans d'elles, que Pfal.26. quand bien je me verrois ceint & enuironné d'un camp d'ennemis, si ne craindray-je pas pourtant, sçacham pour certain que je suis tousiours pres de vous, sans la volonté duquel nul ne peut mouuoir seulement la main. ou hauffer le bras pour me mire. Te vous auray toufiours au deuant des yeux, puis que vous estes à ma main Psal.15. droicte, pour me soustenir en pieds de la vostre, à fin que je ne vienne à broncher & choir.

DE QVELLE FACON NOVS SOMMES EN DIEV, & Dieu en nous.

MEDITATION XXXV.

L'ORAISON preparatoire, & l'entrée comme en la premiere Meditation.

I. POINCT.

Que nous sommes & viuons en Dieu, pour ce qu'il nous environne de toutes parts, & nous soustient & nourrit.



OMME l'eau de la mer enuironne de tous costés le poisson qui est au dedans, à la mesme sorte Dieu nous enuironne: &

comme la prunelle est dans l'œil, ainsi sommes nous en Dieu: ou comme il dit luy mesine par Esaye, il nous porte interieurement dedans ses entrailles ou entre ses bras, ne plus ne moins que la femme qui a coçeu porte son fruict dans son vetre, lequel luy sert de chambre, de littiere, de mur, de nourriture, & de tout.

Deut.4.

ET d'autant que Dieu est appellé en l'Escriture, seu consumant, nous pousions imaginer que tout ce monde est plein de ce seu, dans lequeltu vis, & dois t'esmerueiller comment tu ne brusles, & comment ce seu ne consomme en toy tout le mal qu'il y a : ce que tu dois attribuer à la froidure excessive qui est en toy, laquelle fait que tu luy resistes. Nous pousons encore ainsi discourir sur tous les autres attributs diuins en particulier, & nous representer Dieu comme vne

De Dien. Medit. XXXV. 311

lumiere infinie, espandue par tout l'vniuers ; ou comme vhe immense beauté & sapience, de qui la gloire & splendeur estend ses rayons sur toute la terre, & deuons nous imaginer que nous sommes dans ceste lumiere, sapience & beauté, la suppliant qu'il luy plaise nous en faire part.

O mon ame, que ne tresfaillis tu d'allegresse, te voyant en ceste façon dedans Dieu? Il est ta maison, dans laquelle tu dois toufiours viure. Il est ta chambre, en laquelle tu dois repofer, & hors de laquelle tu ne peux auoir paix ne tranquilité. Il est ta littiere en laquelle tu es portée tout par tout, par ce qu'autrement tu ne sçaurois te mouuoir. Il est ton mur qui r'environne & cerne à l'entour, sans lequel tu ne serois point asseurée. Il est ta nourriture & ta vie, par ce que tu la prens en luy, & la tiens de luy, trop plus que le petit enfant qui est dans les entrailles de sa mere, ne la operations; car elle ett .slla'b riogan yeur, à fin qu'ils y voyent; auce les

oreilles, à fin qu'elles oyent; auet

iene infinie, espandice par II. POINCT.

anience, de qui la Que Dieu eft au dedans de nous, entant qu'il est conjoinct auec nous plus intimement que nostre ame n'est jointe au corps, quoy que d' me façon trop plus excellente.

I Ev est dedans nous par fon D'EV est dedans sous par los essence, presence & puissance, ainsi qu'il a esté declaré cy deuant; de maniere que le Pere, le Fils, & le S. Esprit, & toute la diuinité est vraye ment & reallement en nous. Et par consequent tu as son infinie bonté qui est vnie auec toy, laquelle te communique l'estre, & la vie dont tu vis. Tu as sa sapience aussi, laquelle te donne la lumiere & cognoissance qui est en toy. Sa toute puissance est pareillement vnie à toutes tes facultés & puissances, leur aydant en leurs operations; car elle est auecques les yeux, à fin qu'ils y voyent; auec les oreilles, à fin qu'elles oyent; auec

De Dien. Medit. XXXV. 313

les pieds à fin qu'ils cheminent; auec la memoire, à fin qu'elle se ressouuienne; auec l'entendement, à fin qu'il entende ; auec la volonté, à fin qu'elle vueille; & auec les appetits, à fin qu'ils operent leurs actes. Au moyen dequoy tu peux & dois confiderer Dieu tres-present au dedans de toy, comme en son palais & habitation, où il refide & opere tout ce que tu fais, tout ce que tu as, & ce que tues : fans la presence duquel tu lairrois foudainement d'estre ; car cest hoste conferue fon habitation, & s'il l'abandonnoit tant soit peu, elle seroit soudain reduite à neant.

O mon ame, es tu point surprise d'esbahyffement & d'admiration par des merueilles figrandes? Quelle doit estre ta joye, quelle ta confiance & amour en Dieu, le voyant conjoinct & vny fi estroictement auec toy? Que n'entres-tu dans le cabinet de ton cœur, fermant les portes dessentimes, Mat. 6 pour parler à Dieu, & le prier en se-S. Agu., cret, puis que tu sçais qu'il est la de-ser. vin dans, où il te void & t'escoute, & Psal 33

te peut là messine octroyer tout ce que tu luy sçaurois demander.

III. POINCT.

Combien nous deuons estré soigneux de rechercher Dieu dans nous mesmes, veu qu'il y reside & habite.

DVIs que nous auons Dieu dedans

nous, nous ne deuons pas nous pener à le chercher seulement dehors & le negliger au dedans : ains deuons prouuoir à bien nettoyer & purger nostre ame soigneusement de tout ce qui peut desplaire à Dieu, qui reside en elle,& tascher de faire qu'il n'y ait en nous chose aucune qui le puisse offenser, ny qui nous empesche de le voir, de le cognoistre, & de nous vnir actuellement à luy par amour. Car comme dit S. Thomas, nous deuons pourchasser de jouyr, & nous resiouyr de ceste presence de Dieu,& de ce thresor infiny que nous auons dedans nous, comme l'amy se resjouyt de la presence de son amy, le foible de la presence du fort, & le

S Thom. Opul 36. de beat. Cap. 3. pauure de la presence du riche misericordieux. Et ne plus ne moins que l'artisan vse des outils qu'il a chez soy, auant qu'en aller mandier ou querir dehors,& le riche se sert volotiers des thresors qu'il a dans ses cosses,& celuy qui est affamé, des viures qui sont en sa maison; aussi deuons nous en la mesme sorte vser volontiers, & faire nostre prosit de ce thresor inestimable qui est chez nous, & duquel nous

pouuons jouyr à toute heure.

O mon ame, tu as dedans toy tous les biens du monde, comment doncques n'en jouys-tu? Tu as ton fouuerain amy & Pere chez toy; conjoins toy intimement auec luy, te refiouyfant de fa compagnie, & donne luy tout ton cœur. Si tu es pauure, tu as Dieu chez toy qui est riche en misericordes; accours deuers luy, à fin qu'il r'eslargisse de ses richesses. Si tu es foible & pusillanime, tu as Dieu qui est la mesme force, estant vnie auec luy, tu pourras toutes choses par sa vertu. Pourquoy vas tu cherchant inutilement hors de toy l'ayde & se-

cours des creatures, ayant dedans toy la toute puissance du Createur?

Collog. O Dieutres-bon & tres-haut, ô mere tres-pitoyable & tres-amoureuse qui me portez dedans vos entrailles quelque part que j'aille, octroyez moy que je vous porte toufjours dans les miennes, par gratitude & amour, recognoissant le bien infiny que je reçois de vous, & vous aymat pour l'amour que vostre Majesté me porte. Ie suis dedans vostre bonté transformez moy, s'il vous plaist, en elle. Ie vy dans vostre charité, embrafez moy d'elle. Ie chemine dans vostre toute puissance, aydez moy par elle. Et puis que je fuis dedans vous, & que vous habitez dedas moy, transformez moy tout en vous, à fin que je ne viue plus en moy, ains du tout en vous, & pour vous. O mon Createur & mon tout, perfectionnez, s'il vous plaist, en moy ceste vnion que vous auez auec moy, vous vnissant encore plus estroictement auec moy d'une tres-parfaicte vnion de grace, à fin que je m'unisse auec

de Dien. Medit, XXXVI. 317

vous d'vne parfaicte vnion d'amour & de charité. Amen.

DE LA SOVVERAINE

SCIENCE ET SAPIENCE de Dieu.

MEDIT. XXXVI.

L'ORAISON preparatoire, & l'entrée comme en la premiere Meditation.

I. POINCT.

Que Dieu par son infinie sapience cognoit parfaictement soymesme, & comprend son essence dinine, & ses trois personnes.



Re A science & cognois- s. Thom. fance que Dieu a des 1.p.q.14 choses est telle, que non seulement il entend & cognoit diffin-

Rement tout ce qui est hors de foy, mais encore cognoit-il foy-melme,& comprend parfaictement toute son effence, ses trois personnes diuines, son ineffable bonte, sa toute puissan-

ce, & tout le reste de ses infinies perfestions:cognoit & penetre aussi tous

ses actes, intentions, decrets & defseins, & tout ce qu'il peut ordonner & faire,n'y ayant chose aucune en luv qui luy foit cachée, & qu'il n'entende & ne voye, faoulat & rempliffant par telle science l'infinie inclination & capacité de son entendement diuin, auec vn souuerain plaisir & contentement : de sorte qu'il ne desire sçauoir, ny ne peut sçauoir chose aucune, laquelle il ne sçache. Et c'est en quoy S. Thom. 1.0 q.26 gift la beatitude de Dieu; car il est bie-heureux par la cognoissance qu'il a, non des choses qui sont hors de Tuy, mais bien de foy-mesme, & de son essence diuine, source & principe de

1/t. 2.

toutes choses.

O mon ame, si tu es tant desireuse d'apprendre & sçauoir, employe ton estude à cognoistre Dieu, par ce que l'ayant cogneu, tous tes desirs seront accomplis, d'autant que tu sçauras & verras en luy toutes choses: car(come, dit S. Gregoire) Que ne Verras tu, quand tu verras celuy qui void tout? Si tu

Lib. 4. dial. cap. 33

de Dieu. Medit. XXXVI. 319

desires estre comme Dieu qui sçait le Gen. 1. bien & le mal, esforce-toy de le cognoistre & seruir, & par ce moyen tu sçauras le bien & le mal, ayant part seulement au bien, & non point au mal. Mais quand tu sçaurois toutes les choses du monde, si tu ne sçais Dieu, de quoy te profitera to sçauoir; veu que la beatitude confifte, non en la cognoissance des creatures, ains en ceste amoureuse & celeste science del Dieu, qui seul peut contenter & rassafier ton defir.

O Dieu tres-sçauant, fontaine del toute sapience, bien-heureux celuy qui vous cognoit, combien qu'il ignore toute autre chose. Faictes que s. Aug. je vous cognoisse donc, & entende Confess. aussi ce que vous desirez de moy; à fin lib.5.6.4 que par l'ayde de vostre grace, j'ayme ce que je cognoistray, & face ce que j'entendray, pour participer vn jour à la joye & felicité que vous receuez de vostre science & sapience infinie. Amen.

II. POINCT.

Que Dieu est essentiellement & infiniement sage, comme ayant sa sapience de soy, & de son essence propre.

75t.4.

I E v a de soy-mesme, & de son Jessence, sa sapience infinie, au 1.2.9 14 moyen de laquelle il comprend & void toutes choses comme en vn miroir tres-clair, & les ordonne & trace luy feul comme bon luy femble. De maniere qu'il ne reçoit d'aucun ceste souueraine sapience qui est en luy, n'ayant oncques eu, ny peu auoir aucun maistre ou conseiller, ny autre liure ou modelle que soy-mesme, pour y apprendre& voir ce qu'il sçait; ains a tout cecy de foy, & de fon effence, laquelle (s'il est loifible de parler ainsi) est comme son maistre, & ion confeiller, fon miroir, & fon liure, son exemplaire & idée, pour tout ce qu'il trace & desseigne, & qu'il execute, & pour tout ce qu'il est pos-

de Dien. Medn. XXXVI. 321

fible de scauoir. Car comme dit Efaye, Qui a aydé l'espris du Seigneur, Ha. 40. ou qui a esté son Conseiller, & luy a monfré quelque chose? Auec qui a-il pris confeil, quil'aye instruit, o luy ait en leigné la voye de justice, o de science o AdRom. prudence? A raison de quoy l'Apostre 11. s'escrie ; o bauteur de la sapience co science de Dieu! Qui a cogneu le sens du Seigneur, on luy a donné aduis & con-

feil?

D'où il appert que Dieu seul est effentiellement & infiniement sçauat, fans aucune borne ne limitation; & que comme l'Escriture dit, Qu'aucun Luc. 18. n'eft bon from Dien: Auffi pouuons nous dire, que nul n'est sçauant & fage hors mis Dieu; par ce que tous les aurres de leur nature font ignorans, & n'ont aucune science, s'ils ne la recoiuet de Dieu; & celle qu'ils ont eft encore fi petite, & tellement limitée, qu'elle ne paroit presque rien au pris de l'infinie sapience de Dieu. Car comme dit Ieremie, Tout homme eft fol co minis, au refred de Dien, qui eft la 10. me me science. Et en ce principe doit

Pro. 20.

estre fondée l'humilité, & la cognoisfance que chacun doit auoir de son propre rien en matiere de scauoir, aduouant & disant auec Salomon: Ie suis le plus ignorant, & le plus insensé de tous les mortels, & n'ay point appris la Sapience; ou comme disoit Socrates. le scay vne seule chose sans plus, qui est, que je ne scay rien.

O mon ame, as-tu point icy de-

quoy reprimer tous tes mouuemens & affections de superbe, de vaine gloire, fotte complaifance & prefumption, te rengeant au plus bas de ton rien, & de ton ignorance totalle? Comment donc serois-tusi folle, de cuider mesurer & comprendre l'infiecatel. 1. nie sapisce de Dieu, qui excede toute la capacité & des hommes & des Anges? Elle est cachée (dit Iob) aux yeux de tous les Viuans, & sest couverte aux oyseaux du ciel; qui sont les Anges & Esprits celestes.

L.Comz.

Tob. 28.

Pfal. 17. 1 Eccles.3. Iob. 26.

O Dieu tres-sçavant qui volez & vous esleuez par dessus les Cherubins, nul desquels, quoy que remplis de science, ne peut aduenir à en-

tendre tout ce que vous sçauez, je me refiouys de ce que vous estes conseiller & maistre de tous, & nul ne le peut estre de vous; sovez le de mov tousiours, s'il vous plaist, à fin que je vous agrée en tout, & reuere tellement les secrets de vostre sapience infinie, qu'il vous plaise m'en descouurir & communiquer ce qu'il conuiet que j'en sçache, pour vous aymer & seruir par tous les siecles. Amen.

III. POINCT.

Que la seule Sapience divine est la premiere inventrice de toutes choles, & combien elle est admirable en ses inuentions.

Oute sapience Vient de Dieu, dict le Eccles.1. Sage, parlant generalement & fans restriction; pour nous donner à entendre que toutes les sciéces & arts du monde, & toute sorte d'engins & inuentions descendent & prenent leur source de la Sapience diuine, qui seule a treuué toutes choses. Car comme

AdHeb. dict l'Apostre S. Pol , La foy nous en frigne que Dieu a faict o tiré les choses visibles des innisibles, lesquelles il auoit tracées dedas foy en son eternelle Sapience. Mais pour mieux entendre ce-

3. dege ad lit.c. 15.4717

cv, & voir cobien est admirable celle Sapience de Dieu, au moyen de laquelle il trace, ordonne & dispense en fon temps & lieu toutes chofes, descens en particulier aux inuentions merucillenfes qui en ont failly, & qui en faillent; meditant (comme dict le

Prophete) en toutes ses œuures, soient

de nature ou de grace, & t'exerceant à considerer ses inventions, avec des affections de joye & d'admiration. C E que tu feras discourant en premier lieu briefuement par les œuures de nature, & parcourant les six jours de la creation de cest vniuers, en cha-

cun desquels tu poiseras les inuentions de la Sapiéce diuine, & specialement en la structure de l'homme, ou Dieu a conioint vn corps faiot de terre, auec vn esprit immortel, t'arrestant à confiderer la diverfité des inclinations, & la grande varieté des vilages

de Dien. Medit. XXXVI. 325

qui est ez hommes, les dons finguliers dont ils font ornez, & les inventions admirables de tant de choses qu'ils ont trouué, comme est le moven de faire le verre, le drap de lin, & autres ouurages artificiels, auec tout le reste des Arts & Sciences qui fleurissent tant aujourd'huy. Toutes lesquelles inventions font originelement pro- sceles.1. uenues de l'infinie sapience de Dieu, autheur de tels dons & inclinations; à raison dequoy il est appellé par la mere de Samuel, Seigneur des sciences; 1. Reg. 21 pource qu'il les a toutes en soy, & que celles qui font en ses creatures procedent de luy.

DE là tu t'esseueras à considerer les inuentions de la Sapience diuine en l'estre de grace qu'il a communiqué aux hommes, & nottamment la fouueraine invention de conjoindre en mesme personne la nature humaine auec la diuine en nostre Sauueur Iesus-Christ; & l'inuention de se mettre au S. Sacrement de l'Autel, pour fe donner à nous en viande ; auec vne infinité d'autres moyens qu'il inuente

& pratique tous les jours en ses esleus, pour les defliurer de danger, les promouuoir en vertus, & les esleuer à sa gloire, où les moyens qu'il a inuenté pour les rendre parfaictement bienheureux, sont de tout point admira-

D'o v nous colligeons que la Sapience de Dieu est celle qui guide & accompagne les œuures esquelles reluisent ses autres attributs divins, qui sont les œuures de sa bonté & charité, de sa misericorde & Iustice; d'autat que c'est auce sapiece que sa bonté se communique, que sa charité aime, que sa misericorde a compassion, & que la Iustice recompense & chastie. À cause dequoy le Sage dict, Que Eccles.I. Dieu a espandu sa Sapience sur toutes ses

Pfal. 103 œuures; & David, Qu'il a faict toutes

choses auec sapience.

O mon ame, tout cecy nous doit-il point esmouuoir à des grandes affections d'admiration & de joye, & particulierement à nous resionir d'a-Pfat.95. uoir vn Dieu fi sçauant qu'il sçache inuenter dix mille moyens & façons

de paruenir à ce qu'il desire, pour nous desliurer de tous maux , & nous communiquer felon qu'il luy plait, les biens de nature, de grace & de gloire? Quelle confiance en Dieu deuons nous auoir, en tous les accidens qui nous semblent plus desesperez, puis qu'il est ainsi que là où nous ne scaurions trouuer moven ny remede, la sapience diuine y en peut trouuer infinis? Efforçons-nous de nostre costé d'agreer à Dieu , & d'inventer moyennant sa grace & lumiere, des nouueaux moyens de nous mortifier, & exerciter en toute vertur, puis que le Iuste mange & iouyt du fruict de ses Hai. 3. inuentions; & chantons à Dieu tous les jours de nouueaux Cantiques, pour les nouvelles voyes & inuentions qu'il trouue de nous faire du bien.

COLLOQ. O Dieu & Seigneur ... Reg. 2... des sciences, je vous loue, & me refjouis de la Seigneurie que vous auez fur toutes les sciences & arts, comme le principe & la source d'où toutes naissent. Donnez-moy la science des

Saincts, à fin que je sçache & cognoisse le moyen de vous seruir en toute iustice, vertu & saincteté. Amen.

DE L'INFINIE SAPIEN-CE DE DIEV.

MEDITATION XXXVII.

L'ORAISON preparatoire, & l'entrée comme en la premiere Meditation.

I. POINCT.

Que la sapience divine comoit parfatement le nombre, le poids, & valeur de toutes choses.

Sap. 11. S.Thom. 1.p. q.5. art. 3.



E Sage traittant des œuures admirables de Dieu, dict, Qu'il a disposé toutes choses en nombre, poids & mesure. Voulant signifier

par là, que Dieu cognoit & entend le

de Dien. Medit. XXXVII. 329

nombre de toutes les choses qui ont esté, qui sont & seront jamais; & cognoit auffi leurs poids, leurs inclinations & proprietés naturelles & furnaturelles; & la mesure de leur perfection, valeur & bonté. Car Dieu scait le nombre des estoiles, le poids de leurs inclinations à influer icy bas en terre, & la mesure de leur grandeur & perfection; à raison de quoy le psal.146 Prophete dict, Qu'il les appelle par leur propre nom, comme les cognoissant bien. Il scait le nombre des Comm tes, des esclairs, des foudres, des goutes de pluye, des floccons de nege, des vents, de la gresle, & de tout ce qui se passe en l'air ; & cognoit le poids & proprieté de toutes ces choles : car comme dict lob, Dieu a baille lob. 28. certain poids aux Vents, au moyen du- 6 38. quel ils sont enclins & portez où Dieu les enuoye. Il cognoit pareillement la longueur & largeur, la hauteur & profondeur de la mer & de la terre; leur poids & leur pesanteur, & tout ce que l'vne & l'autre contient. Car Dieu a mesuré de son poing des eaux 1sa. 40.

De la sapience 330 Iob. 38. a poisé les montagnes. Il sçait tout ce qu'il y a dans les elemens & dessus la terre, jusques au nombre de l'arene Pfal. 38. mefme de la mer, & des petits passe-Mat. 10. reaux; puis que pas yn d'eux ne peut choir en terre sans la prouidence de Dieu. Iob. 14. I L scait le nombre de tous les hom-Pfal.138 mes qui furent & seront cy apres, les ans, les jours & les heures qu'ils ont à viure, & le moment auquel ils doiuent mourir. Il tient le compte de leurs cheueux, & de tous leurs pas, Luc. 12. de leurs bonnes & mauuaises œuures: & cognoit l'inclination & poids de chacun, & la mesure de leur valeur & perfection : car tout leur est distribué par poids & mesure. Et finalement Dieu sçait le nombre de tous les Anges, cognoit leurs Hierarchies & Chœurs, & le nombre des bien heureux, auec toutes leurs perfections & mesites; veu que la gloire leur est departie à la mesure d'iceux. O mon ame, quand tu confideres ceste infinie science & sapience de

Dieu qui reluit par tout, es-tu point

de Dieu. Medit. XXXVII. 331

esprise d'une pasmoison d'esbahissement bien plus grande que celle de la Reyne de Saba, quand elle eust veu 3. Reg. 10 la sapience de Salomon, & le bel ordre de sa maison? Que ne t'escries-tu donc come elle, mais auec beaucoup plus de ferueur & d'admiration.

Ha mon Dieu, tout ce que l'ay ouy dire de vostre sapience eternelle est vray; voire trop plus admirable & plus grande est vostre sapience, & vos œuures, que tout ce que i'en ay ouv. Bien-heureux font vos citovés, x vos seruiteurs qui sont tousiours deuant vous, & oyent vostre sapience. O Sapience infinie qui tracez & disposez toutes choses en nombre, poids, & mesure, disposez suiuant cet ordre les affections & inclinations de mon ame, augmentant en elle le nombre des bonnes œuures, le poids des feruentes affections, & la mesure de vos graces, à fin que j'obtienne Luc.6. la mesure pleine, pressée, & surabondante de vostre gloire. Amen.

II. POINCT.

Que la sapience de Dieu cognoit de toute eternité clairement & certainement toutes les choses passées, presentes, & à venir.

I E v de toute eternité, & des qu'il est Dieu, sçait toutes les choses qu'il sçait, sans qu'il puisse de nouseau tien apprendre; car il n'y peut auoir rien de nouueau pour luy, sa sapience estant eternelle, & toute recueillie & conjoincte en vii; attendu que d'un simple traict d'æil, & d'vn seul regard, il penetre d'vne eternité à l'autre, & void tout ce qu'il est possible de voir. Car comme dit l'Ecclesiastique, Les yeux du Seigneur sont Eccl. 23. beaucoup plus reluisans que le Soleil; ils Voyent tous les chemins des hommes, le profond de l'abysme, les secrets des cœurs. & toutes les choses anant qu'elles ayent estre . Apres qu'elles ont esté. Nulle chose ne luy est cachée, par ce qu'il

de Dien. Medit. XXXVII. 333

void tout ce qu'il y a d'vn fiecle à vn autre, & d'yne eternité à l'autre. De maniere qu'il cognoit toutes choses distinctement, & certainement, & auec vne souueraine euidence, sans hesitation, ou meslange de perplexité, ains d'une science tres-claire, & tresinfaillible : tellement qu'il n'y peut auoir en Dieu ignorance, ny erreur, eccl. 39. ne doute, ne tromperie en chose quelconque de toutes celles qu'il sçait, & qu'il est possible de sçauoir; & n'y a rien qui luy soit occulte, ou qui puisse luy estre caché, de toutes les choses passées, presentes, & à venir, ou qui sont possibles en quelque façon.

CAR en premier lieu toutes les choses passées sont aussi presentes à la sapience de Dieu, comme si elles n'eussent point passé : de sorte qu'il ne se peut faire que Dieu oublie rien de ce qu'il sçait vne fois, ny par consequent qu'il mette en oubly les bonnes & mauuaises œuures qu'il aura veues, ny pas vn de tous les hommes qui furent jamais, soit bons ou mau uais, ayant souuenance de chacun

d'eux en particulier, combien que diuersement. Car il a souuenance des bons pour les recompenser de leurs bonnes œuures, desquelles il a memoire tousiours, & des meschans, pour les chastier de leurs meffaits qu'il n'oublie jamais : quoy qu'il soit dit ne se resouuenir point des meschans, parce qu'il ne tient conte d'eux pour leur faire du bien, en punition de leur mauuaistié.

I L cognoit aussi ce qui se fait prefentement par tout l'vniuers, & penetre les secrets du cœur pour occultes & cachez qu'ils foyent; void les inclinations, fantalies, pensees, desseins & propos de chacun, soient bons ou mauuais, & tout ce qu'autre homme, 1. Cor. 2. ny Ange ne sçauroit cognoistre, ains le seul esprit qui les imagine & concoit : mais Dieu les cognoit non par reflection qu'il face sur elles, mais en penetrant au dedans & les comprenant;ce qui n'appartient qu'à luy seul.

Ier. 17. Ad Heb.

> I L cognoit de mesme toutes les choses qui sont à venir, par toute l'Eternité des fiecles, quoy qu'elles de-

de Dieu. Medit. XXXVII. 335

pendent de nostre franc arbitre; car elles sont aussi presentes à Dieu comme si elles seussent desia, ou estoient presentement faites: & par fois mesme il aduient que Dieu les reuele à ses amis, de façon qu'il est impossible que ce qu'il leur a reuelé, laisse d'aduenir. Ce qui est chose tant pecu- Pfal. 41. liere & propre à la Sapience de Dieu Dan. 3. que honune ny Ange ne le peut co- Isa.41. gnoistre. Et qui plus est, Dieu cognoit non seulement toutes les œuures que les hommes & les Anges feront, mais aussi toutes celles qu'ils peuuent faire, vsans de la liberté qu'ils ont, & du secours que Dieu par sa grace leur voudra donner: & par ceste tres-profonde & occulte Sapience, il dispose, ordonne & permet toutes les choses qui arriuet au Ciel & en terre, laissant les autres qui n'aduiennét pas.

REVEREO mon ame, les fecrets inenarrables de la Sapience diuine; admire l'abisme de cette mer tres-immense, t'escriant auecques l'Apostre, Ad Ro. o hautesse de la science & sapience de II. Dieu! Combien incomprehensibles (ont ses

ingements. So combien innestigables ses voyes. Vostre science o seigneur est tresmerueilleuse: elle est grandement esteue par dessus moy: So n'est pas possible que s'y puisse atteindre. Ie l'honnore aucc humilité, & vous supplie ordonner par elle ma vie, en sorte que s'obtienne en sin la gloire eternelle. Amen.

III. POINCT.

Que l'infinie sapience de Dieu embrasse & comprend toutes les choses qui peuuent estre, & quitombent soubs la toute pussance dunne.

DIEV par sa Sapience infinie cognoit toutes les choses qui peuuent estre, a qui sont possibles; jaçoit qu'elles ne doiuent jamais arriuer, lesquelles sont en si grand nombre a persection, que toutes les autres que nous auons dit, au regard de celles-cy, sont comme vne goutelette d'eau au respet de la grande mer Oceane. Car Dieu cognoit vn nobre infiny d'An-

de Dieu. Medit. XXXVII. 337

ges de cieux, & de mondes, auec autres infinis desseins & projets tous differents de ceux-cy, & auec d'autres perfections bié plus grandes. De maniere que quand ce monde icy dureroit vn millio d'anées, la Sapience de Dieu cognoit que par chacun jour & à toute heure, il peut creer plusieurs autres mondes trop plus excellents & parfaits que cestuy-cy : & quand il les auroit tous creez, elle cognoist que ce qu'il pourroit encore creer, est infiniement beaucoup plus.

PARQVOYCE n'est pas de merueille si la Sapience diuine estant infi- sap. 7. nie, elle est infiniement liberale & encline à se communiquer, non seulement sans enuie, mais encore auec beaucoup de goust & plaisir. Carelle le communique aux hommes, & aux Anges, aux Cherubins, & aux Seraphins, & à tous les Esprits celestes, mais sur tout à l'ame de nostre Sauneur Iefus-Chrift, en laquelle Dieu a mis comme en depost & referue tous les trefors de son incomprehen- Ad col. fible Sapience. Et combien qu'il luy

S.Thom. 3.p.q.10 art. 2.

ait octroyé la cognoissance de toutes les choses passees, presentes, & aduenir par toute la durée infinie de l'eternité, selon saince Thomas, neantmoins ce qui luy reste encore à communiquer, est infiniement beaucoup plus: car il n'est pas possible qu'il se munique tout entierement à vue pure creature.

S v s done refioiiis-toy, mon ame, de la Sapience infinie de Dien ton Seigneur, à qui toutes choses sont prefentes & manifestes. Rends luy graces de ce qu'il a fouuenance de toy, & de tout ce qui te concerne, aussi parfaitement & distinctement comme fi tu fusses seule en ce monde; car il t'a presente tousiours en sa memoire & Sapience eternelle, sans t'en effacer jamais. Et puis qu'il a les yeux sur coy, penetrant le plus profond de ton cœur, prends bien garde à ce que tu penses, à ce que tu dis, & à ce que tu fais. Ne le mets point en oubly, puis qu'il ne t'oublie point; ayes le escrit en tes mains, puis qu'il te porte escri-

te dedans les fiennes; & remets-toy

. 15

de Dieu. Medit. XXXVII. 339

tousiours au deuant des yeux les choses qui appartiennent à son service, puis qu'il a sans cesse deuant les siens celles qui concernent ton profit. Aduoile & confesse icy que toute nostre science n'est rien à comparaison de la 106, 26 sienne : car comme dit Iob, si à peine nous pouuons ouyr vne goutelette de sa sapience, combien moins pourrons nous cognoistre l'immense tonnerre de sa gradeur? Et si ce qu'il a descouvert de sa sapience n'est que comme vne goutelette d'eau, qu'elle doit estre l'immensité 106.36. de ce qu'il enclot & comprend en elle?

Collog. O Dieu tres sçauant, vous estes voirement grand en toutes façons, & vostre grandeur infinie furmonte toute nostre science; mais ce nous est vne grande gloire d'estre furmontez & vaincuz de vous, de qui nous tenons toute la science que nous auons. Ie vous loue, & me refiouys de la joye que vous receuez de vostre ! sapience infinie, par la cognoissance que vous auez de vous mesme, en la toute puissance de qui tout est enclos Ja. 40.

Sap. 9.

& compris. Enuoyez moy vostre Sapience d'en-haut du siege de vostre grandeur, à fin qu'elle soit auec moy, & opere toufiours auec moy, fi bien que je sçache ce qui vous agrée & plaist en tout temps. Faictes qu'elle deuance mes œuures, comme elle deuance les vostres; qu'elle m'accompagne en tout ce que je feray, comme elle vous accompagne en tout ce que vous faictes; & qu'elle soit le dernier but de mes pretensions, qui me conduise & m'esseue où je vous voye psal. 103 clairement, au moyen de sa lumiere & clarté, par tous les fiecles. Amen.

DE LA TOVTE-PVIS-SANCE DE DIEV.

MEDITATION XXXVIII.

L'ORAISON preparatoire, & l'entrée comme en la premiere Meditation.

I. POINCT.

de Dieu. Medit. XXXVIII. 341

Que Dieu est infiniement puisfant pour faire tout ce qu'il luy plaist, sans restriction ne limitation quelconque.



I Ev est appellé Toutpuissant en la faincte S.Tho.I. Escriture, pour ce qu'il art. 3. peut faire toutes les choses que son infinie

Ex.15.

Sapience void estre possibles, & lesquelles sont sans repugnance ne contradiction qui empesche qu'elles ne foyent; auquel sens la bien-heureuse! Vierge Marie respondit à l'Ange Gabriel, Qu'il n'y auoit chose aucune qui Iuc. 1. fust impossible à Dieu. Sur quoy nous auons trois excellences à confiderer. La premiere, que Dieu peut faire de ouueau beaucoup plus de choses infiniement, que toutes celles qu'il a amais faictes, lesquelles ne font presque rien en nombre, grandeur & perfection, au regard de celles qu'il peut creer; attendu que, comme dit

Eccl. 43. le Sage, Ce que nous Voyons des œuures de Dien , est bien pen de chose , à comparaison de celles qui nous sont cachées.

La seconde excellence est, que Dieu peut operer ce qu'il veut en toutes les choses qu'il a desia faictes, les changeant, transmuant,& renuersant à sa volonté : par ce que, comme dit le mesme Sage, Il est Tout-puissant sur toutes ses œuures. Car il peut faire Eccl. 43. que le Soleil s'arreste tout court, ou qu'il recule en arriere , ou qu'il s'obscurcisse come il a fai et autres fois. Il peut faire de la mer, des vents, de la terre, & de toutes les creatures ce que bon luy femble, comme il fit jadis par Moyse en la vieille loy, & come a fai et nostre Seigneur en la loy de grace viuant çà bas parmy nous: où il continue tous les jours de faire de nouneaux miraeles, & en peut faire meore de plus grands. Parquoy nous souvons nous escrier à bon droict wecques le Sage; Dieu est terrible, & merueilleusement grand , o sa puissance edmirable: & pourtant merite-il d'e-

tre creu en tout ce que la foy nous

S.Tho. I. p 9.105. art.6.

Eccli.43

de Dieu. Medit. XXXVIII. 343

enfeigne de ses œuures merueilleuses de ses miracles.

L a troisiesme excellence est, que la toute puisace de Dieu peut executer tout ce que sa diuine voloté peut desirer: car si Dieu ne pouuoit faire tout ce qu'il veut & desire efficacement, il seroit miserable & non pas Dieu. Mais comme il a peu faire cy deuant Hier 32 tout ce qu'il a voulu au ciel & en ter- Pfal.113 re, aussi peut il faire à present, & pourra faire à jamais ce qu'il luy plair. ra: par ce que, comme dit le Sage, le pouuoir luy est Soubmis quand il Veut. Eccl. 43. Tellement qu'on ne peut douter de la toute-puissance de Dieu, quand il appert de sa volonté; & ne nous apparoissant pas de sa volonté, nous deuons dire auec le Lepreux: Seigneur, Mat 8. li vous voulez vous pounez.

RESTOVY-TOY done, ô mon une, de ce que la toute-puissance de Dieu gist ez mains de sa volonté tresamoureuse & tres-juste: car tout ce qui sortira de tel vouloir & pouuoir, sera glorieux pour Dieu, & tresprosi-

table pour toy.

P 4

O Dieu tout-puissant, je me refjouvs de vostre merueilleuse toutepuissance, au moyen de laquelle vous pounez faire infiniemet plus que tout ce que je puis conceuoir. Si vous estes tant admirable és œuures que vous auez faictes, combien plus eftes-vous admirable en celles que vous pouuez operer? Ie prosterne done humblement deuant vostre toute-puissance mon ame, auec toutes ses necessitez & miferes, & auec tous fes defirs & affections. Vostre volonté, Seigneur, est tres-juste, & si vous voulez, vous pouuez. Vo° sçauez ce qui m'est conuenable, & s'il vous plaist me guarir de mes infirmitez, c'est chose que vous pouuez aiféemet. S'il vous plaist me donner ce que je demande, vous me le pouuez octroyer tout presente-

ment; car vous pounez ce que vous voulez, comme estant Dieu Tout-puissant, auquel foit honneur & gloire par tous les fiecles.

de Dieu. Medit. XXXVIII. 345

II. POINCT.

Que la toute-puissince est propre à Dieu eulgicont qu'il en f fe part liberalement à es creatures.

'Apostre S. Paul appelle Dieu _ seul puisant, pour deux raisons; Tim. 6. la premiere, pour ce que Dieu seul AdRom. rient de foy-mefine & de son essence 13. le pouuoir qu'il a;là où nulle creature n'a puissance aucune, si elle ne luy est communiquée de Dieu: car de nous mesmes, & de nostre creu nous ne fommes rien, & n'auons ny eftre ny pouuoir quelconque, fi nous ne le receuons de Dieu. La deuxiesme est pour ce que Dieu seul par sa toute puissance peut faire ses œuures sans ayde d'autruy; mais les creatures ne peuvent rien, si la toute-puissance de Dieu n'opere auec elles. Car comme dit Efaye, Dieu opere toutes nos œuures Ifa.26. en nous; & noftre Seigneur, Sans moy loa. 15. Vous ne ponuez rien faire. De façon que ny le Soleil ne peut esclairer, ny le

feu brusler, ny l'homme marcher, ou faire chose quelconque, si la toutepuissance de Dieu ne leur ayde, &

n'opere quand & eux.

Mars quoy que la tout e-puissance soit propre à Dieu, si est-ce pourtant qu'il ne la retient pas dutout riere-soy, ains en fait part liberalement à ses creatures, à fin que chacune d'elle puisse operer tout ce qui luy est couenable selo sa nature. Mais aux homes & aux Anges il adjoufte comme de furcroy vn autre pouuoir trop plus excellent, que celuy qu'ils ont de leur nature, les prenant pour instrumens & coadjuteurs en beaucoup de choles qui sont peculieres à sa toute-puisfance. Acause dequoy l'Apostre, plein de consiance & de foy ne doutoit point de dire; le puis tout en celuy qui me fortifie & conforte. Laquelle confiance Dieu prise beaucoup, & se sent grandement honnoré de ce que nous esperons & croyons œcy de luy. Et de là est qu'il renuoye à ceste confiance & foy l'espreuue que nous en faisons, come quand nostre Seigneur

de Dieu. Medit. XXXVIII. 347

disoit au pere d'un damoniaque, si tu Mar. 9. crois, toutes cho'es font posibles à celuy qui croit. Car comme dit S. Bernard, Serm. 851 il n'y a chose qui releue & illustre tat in Cant. la toute-puissace de Dieu, que de rendre tous-puissans (en la faço que nous auons dit)ceux qui se confient en luy.

O mon ame, choisis pour amy celuy qui est de soy tout-puissant, car tu seras toute-puissante auec luy:attendu que selon la loy d'amitié, ce que nous pouuons par nos amys, nous le pouuons par nous mesmes. Rends luy graces infinies de ce qu'il luy plaist t'assister en toutes tes œuures, & tafche de te bien fonder ce pendant en humilité, veu que tu depends tellement de la toute-puissance de Dieu, que tu ne peux ny estre, ny operer sans elle.

O Dieu tout-puissant, je vous rends graces de vostre peculiere assillance en toutes mes auures, & de ce qu'il vous plaist aussi faire part à vos seruiteurs de vostre souveraine toute-puissance, en laquelle je me côfie du tout, puis que vous le voulez ainfi, & ferav auec elle tout ce que vous me comandez, & defirez que je fasse. Amen.

III. POINCT.

Que la toute puissance divine s'employe à nous bien faire tousours, comme principe & fontaine, auec la sapience & bonté de Dieu, de tous les benefices divins dont nous ious fins.

Es sources d'où fluent & jalis-L'sent tous les bien-faits que nous receuons de Dieu, sont ces trois attributs divins, la Sapience, la Toute-puissance, & sa Bonté ou charité. Car ces trois divines perfections font les trois doigts principaux dont Dieu foustient Ha. 40. le poids de la terre, comme dit Esaye, & desquels il soustient aussi les Cieux, les Anges, les hommes, & toutes les creatures de l'yniuers:veu que par eux il les crée, les conserue, les regit & gouverne, & les achemine à leur fin. Car par sa diuine sapience il cognoii & desseigne ce qu'il doit faire; par sa bonté & charité il le veut; & par sa

de Dieu. Medit. XXXVIII. 349

toute-puissance il l'execute. De maniere que par toutes trois conjointenent dieus'employe à nous faire de tres-grands biens; le Pere par sa toute-puissance, laquelle luy est attribuée par certaine apropriation; le Fils par sa sapience, & le Sainct Esprit par sa bonté & charité; & toutes les trois personnes ensemble par toutes ces trois persections, pource que chacun d'eux les a toutes en mesme vnité d'essence & nature, attendu que ce n'est qu'vne mesme chose en Dieu.

S v s donc, ô mon ame, taschons de faire que toute la machine de nostre vie, & de nos considerations, soit portee principalemét sur ces trois doigts de la sapience, toute-puissance & bonté de Dieu; & correspondons-y de nostre part par les trois actes & affections des trois vertus Theologales, Foy, Esperance & Charité, qui respondent à ces trois attributs diuins: car la foy se rapporte à la sapience, l'esperance respond à la toute puis sance, & la charité à la bonté; jaçoit que toutes ces trois vertus, & leurs

actes, regardent tous les trois attri-buts ensemble. Glorifions Dieu tant que nous pourrons, veu que pour sa toute-puissance il merite beaucoup plus que nous ne pouvons : & puis qu'il s'employe à nous bien faire toufiours par sa sapience, toute puissance & bonte, ne nous lassons point à le louer & feruir par divers actes de fov, d'esperance, & de charité, tant que no venios à le voir au ciel face à face.

Collog. O Dieu trine & vn. qui estes aussi Sçauant que Puissant, & aussi puissant com me Bon, & qui en tout estes infiny, illustrez mon entendement par voltre sapience diine, affestionnez ma volonté par vostre bonté souveraine, & fortifiez mes puissances & facultez par vostre toute puissance infinie, à fin que je recognoisse les grands & innumera-bles bien-faicts qui sont prouenus de vous, & que je vous en ayme auecques ferueur, & vous ferue & obeysse auec force, par tous les fiecles.

DE LA TOVTE-PVIS SANCE DE DEEV EN LA creation du monde.

MEDITATION XXXIX.

L'ORAISON preparatoire, comme en la premiere Meditation.

Pour la composition du lieu & des personnes : represente-toy Dieu seul en soy-mesme , qui par sa toute puisfance infinie crée le monde de rien.

DEMANDE-luy qu'il te fasse entendre la grandeur de ce benefice, pour luy en rendre graces, & cognostre le rié dot il t'a tiré, pour t'umilier; disant à cest esset l'Oraison, Mentes nostres, coc. ou autre pareille.

I. Poincy.

Que Dieu par sa puissance infinie a creé de sa pure voloncé toutes les choses de l'vniuers, sans autre exeplaire ny modelle que soy-mesme. S.Thom. 1.p.9 -4

Iran. I.

premier article de nostre foy nous obligeà croire, que Die par la toute puissance a creé de rien le Ciel

le la terre, & toutes les choles visible & inuifibles qui font en ce monde, n'y ayant rien en iceluy qui ne prenne son origine de Dieu; & que par confequent tu es aussi son ouurage, comme ayant receu de luy l'eftre que tu as. De maniere que toutes choses hors mis Dieu, ont eu commencement, & n'estoient point auant qu'elles receussent de Dieu leur estre. Car auant la creation du monde qui est racotee es sainctes lettres, il n'y auoit chose aucune qui fut, hors mis Dieu: tout estoit rien, excepté Dieu seul, duquel toutes choses ont receu leur estre. Tellemet que si tu te consideres en ton origine, tu n'es rien, non plus pour le regard de l'ame qui a esté creée de rien, que pour le regard du corps, qui a esté formé d'vn peu de fange & de boue:parce qu'vn teps fut que ce dont il a esté tiré n'estoit rien.

O R a ce esté liberalement, & de Apoc. 4. sa pure volonté que Dieu a creé toutes choses, sans y estre induit & forcé par les merites d'aucun, veu qu'il n'y auoit personne qui meritast; ny par profit, ou necessité qu'il en eust, attendu qu'il estoit bien-heureux de toute eternité sans ses creatures, n'ayant que faire d'elles; & n'y 2 pas esté forcé non plus par la bonté des creatures, pour ce qu'elle est fort limitée, x ne sçauroit contraindre aucun à l'aymer, & beaucoup moins Dieu. De maniere que ç'a esté sa seule bonté qui l'a meu à creer ce monde, pour sa glo re & pour l'amour de soy.

Mais ce qui fait encore à noter en li creatio de cest œuure,est que Dieu n'a eu autre exéplaire & pourtrait que foy, pour le façonner & mouler : de sorte que luy seul a esté la cause efficience de toutes choses, la fin derniere à laquelle il les a ordonnées, & le modelle d'où il les a tirées. Car defcouurant par son infinie sapience tout s les choses qu'il pouvoit faire, auec le dessain & l'ordre d'icelles, il choisit

de la franche volonté cet ordre des creatures qui est à present au monde, & par sa toute-puissance il executa ce qu'il avoit desseigné. Et comme lors il laissa dedans l'abysme du rien, vn nombre infiny de creatures, & choifit celles qu'il a creée ; aussi laissant en ce mesme abysime vne infinité d'ames u' 1 n'a pas creé, il a da gné choisir la mienne entre autres pour acreer comme il a fai en son temps. O mon ame, combien fommes

nous donc oblige de ren le graces à Dieu pour ce benefice, & nous fonder en humilité sur le neant de ce rien dont nous auons esté retirez par sa toute-puissance & bonté? Ramenons en nostre memoire, & considerons ce qu'il disoit au sain & homme Iob; sçauois-tu quand je creois le monde que tu deuffes naistre, en le nombre des jours que tu deuois Viure? Comme s'il eust a ct, Tu ne le pouuois pas sçauoir; mais moy je le sçauois tres-bien, & m'y esto:s determiné gratuitement par ma bonté seule sans y estre tenu. Ca c'est Dieu qui nous a doné le premier

Iob. 38.

de Dien. Medit. XXXIX. 355

dent: par ce que (comme dit l'Apoftre) De luy, par luy, & en luy toutes AdRom. choses sont; auquel soit honneur & 11.

II. POINCT.

Que Dieu par sa toute-puissance sans auoir eu besoing de materiaux, ny de l'ayde & assistance d'aucun, a d'vne seule parole creé le monde de rien.

A toute-puissance diuine sur le s. Thom.

faict de la creation, paroist & 1.p.q.25
re'uit p incipalement en ce q e Dieu
n'a point eu besoing d'aucuns matriaux pour faire le monde, comme les
hommes & les Anges en ont esoin
pour la costruction de leurs artistices;
uns a faict & creé de rien les principales parties de l'uniuer, leur donnant tout leur estre entier & parfaict,
sans qu'il y eust rien d'elles auparauat

qui les precedast. Et c'est ainsi qu'il a creé le ciel & la terre, & les substances fpirituelles, come font les Anges,& nos ames, lesquelles il crée de rien, afin qu'elles voiét l'étiere obligatio qu'elles ont de seruir à Dieu de toutes leurs forces, & luy rendre graces entiereme de tout ce qui est en elles, sans presumer rien de soy. Que si d'vne chose Dieu en a faict d'autres comme il luy a pleu, ç'a esté pour manifester encore en cela a toute-puissance. Ca jaçoit qu'il eust peu creer & faire de rien toutes les chofes viuantes, neantmoins il a voulu monstrer son pouuoir en ce que de l'eau il a faict les poissons & les oiseaux, & de la terre il a faict les plantes & les bestes brutes, à fin que l'on sceust qu'il a plein pouuoir & seigneurie sur ses creatures, les changeant & conuertissant les vnes en d'autres à sa volonté.

M A I s ce qui rend plus illustre la toute puissance diuine en cest œuure, est que Dieu seul a creé le monde fans l'ayde d'aucun. l'ay feul (dict-il) estendu les cieux, or affermy le rond de la

de Dieu. Medit. XXXIX. 357

terre, n'ayant eu aucun auec moy. Et S.Thom. combien qu'apres auoir creé les An-1.p.q.65 ges, il eust peu les employer & se seruir d'eux à faire plusieurs choses visibles & corporelles en cest vniuers; toutesfois il a voulu faire luy seul ceste premiere œuure, a fin que nous pour qui il la faisoit, ne recogneus sions autre que luy seul, à qui nous en feussions redeuables, & n'adorissions que luy feul, comme nostre souuerain createur, luy rendant tout seruice & gloire pour telles œuures.

E r ce qui faict à remarquer en-core en cecy est, la facilité grande dont Dieu a creé toutes choses : car à fon feul vouloir & comandemet, tout à soudain obey, sans remise ny resistance quelconque, toutes choses ayant esté faites aussi tost que dictes, suec plus de facilité que tu ne sçaurois ounrir & clorre tes yeux.ll a dict 1/fal.148 tes choses ont esté creées, dit le Prophete.

O admirable toute-puissance de Dieu, à l'efficace volonté duquel nulle creature ne peut contredire! O mon

Ifa.44. Iob.9. ame, pourquoy donc ne t'affubietistu à l'empire & commandement d'en
fi puissant Dieu? Pourquoy toy seule
resistes tu à celuy soubs qui toutes
choses slechissent? Apprens à te sousmettre à son bon plaisir, te ressouisfant d'auoir en Seigneur qui est
fi puissant, qu'il faict tout ce qu'il
veut au ciel & en terre. Il t'a donné
liberté de vouloir, ou non vouloir
faire ce qu'il te commande, renonce
à la liberté que tu as de luy resister, te
resoluant à luy obeir en tout & par
tout.

O Dieu tour-puissant, il est raisonnable que toute mon ame vous serue, puis que seul vous l'auez faicte de rien. Il est raisonnable que je vous ayme de tout mon cœur, de toutes mes sorces, de tout mon esprit, puis que vous m'auez tout donné, à sin que je vous aimasse à tout mon pou-uoir. Commandez-moy doncques de telle sorte, & si essicacement ce qu'il vous plaist que je fasse, que je ne contredie jamais à ce que vous me commandez. Amen.

III. POINCT.

Que Dieu a Voulu creer toutes choses, les orner & perfectionner, non point en vn instant, comme il eust peu faire, mais bien dans six jours, pour nostre bien & profit.

Dies choses qui font en ce monde. 1.p.q.74 à vne seule fois & en vo instant, come il eust peufaire, ains à plusieurs & diverses fois, enl'espace de fix jours, Gen. 1. pour trois fins & motifs entre autres, qui concernent nostre profit. Le premier, à fin que nous entendissions mieux, & plus distinctement la trace & deuis de la Sarience diuine en la creation de cet vniuers, & apprinfions à mediter cet œuure de Dieu, non en blot, ains par ses parties, piece à piece; rendant graces à nostre bien-faicteur des nouveaux bien-faicts qu'il a daigné nous eslargir chasque jour. Le fecond, à fin que nous cogneuffions

mieux la necessité que nous auions de toutes les choses qui ont esté creées, considerant le premier jour q el besoin faisoient les choses qui furent creées le deuxiesme, & en celtuy-cy cobien necessaires nous estoient celles que Dieu crea le troissesme jour; & feussions ainsi meuz à plus grande amour, & recognoissance particuliere enuers luy, pour chacun de ses benefices. Le troisiesme, à fin qu'en ceste premiere œuure de la creation, nous remarquissions le stile & façon de faire que Dieu obserue en l'œuure de nostre sanctification & perfection,laquelle il nous communique, non toute à la fois, ains par ses degrez & parties, nous en octroyant ores vn degré, puis vn autre par tout le difcours de nostre vie, qui est representee par les six jours de la creation, tant que l'on paruienne en fin au repos eternel du septiesine jour, auquel l'œuure est toute accomplie, & où l'on perçoit le loyer & salaire de ses trauaux.

O mon ame, loile & glorifie Dien

de Dien. Medit. XXXIX. 381

ton createur, pour vn si sounerain benefice comme est celuy qu'il t'a faict tirant de l'abysme du rien tant de choses, & toy entre autres, pour te donner l'estre que tu as. Et puis qu'il a daigné les creer, & toy auffi, par sa seule & franche volonté, pour ce qu'il est bon, employe tout ton estre, & tout ce que tu as à le seruir de ta libre & franche volonté, seulement pour ce qu'il est bon, & pour ce qu'il t'a creée de sa pure grace, sans l'auoir merité. Car qu'est-ce que tu as, que tu n'ayes receu? Ayant doncques tout receu de Dieu, reds luy la gloire de tout; & si de toy tu n'as rien, ne te glorisie sinon en ton rien. Mets toute ta confiance non en toy qui ne peux rien, mais en Dieu seul qui peut tout, & qui appelle les choses qui ne sont pas, a comme se elles fussent; les tirant du rien, 4. à fin qu'elles ayent estre & pouuoir, pour le seruir & glorifier. C o l l o Q. O Dieu tres-sçauant

& tres-puissant, que vistes vous en mon ame, pour auoir voulu la creer, laissant vn nombre infiny d'autres

ames dedans l'abyfine du rien? O fin derniere de toutes les creatures de l'vniuers, pourquoy auez-vous creé ce ste miserable creature, plustost que tant d'autres qui vous eussent micux glorifié que moy? O exemplaire de toutes les choses qui peuvent estre creées, pourquoy auez-vous daigné me creer, plustost qu'vn nombre infiny d'autres choses beaucoup meilleures que moy, dont vous estes auffi l'exemplaire? Il n'y a nulle autre raison de cecy, mon Dieu, que vostre pure volonté, pour laquelle vous m'auez creé par vostre toute-puissance, me donnant l'estre que j'ay; pour ce qu'il vous a pleu ainsi. Et puis que vous auez esté si liberal enuers moy, je vous seruiray à tout jamais, parce que vous le voulez ainfi. Vous serez ma derniere fin en toutes choses, puis que vous l'ordonnez ainsi. l'auray toufiours ma veue fichée sur vous. comme sur l'exemplaire de ma vie par ce que vous le desirez ainsi. Vo-Ître volonté, Seigneur, sera la mienne touliours, pour ce que mon estre, &

tout ce que j'ay me vient d'elle, & que vous l'agreez ainfi. Amen.

in in the Se freezent. Dien poun

antle poite & the company of the DES CHOSES QVE DIE

CREA DES LE COMMENcement, au premier instant do de nor du temps, lu la orior a need, Mais perticulous

MEDITATION XL.

L'ORATSON preparatoire, & l'entrée comme en la precedente Meditation.

Que Dieu par sa toute-puissance infinie a des le commencement créé de rien le ciel & les Anges.



V premier instant & Gen. 1. comencement du teps le Pere eternel par le principe, qui est son Fils , conjoinctement! auecques le S. Esprit,

nencement à toutes cho-

364 Dela creation du monde.

Ha. 40. S.Thom. 1.p.q.66 art 3.&

ses; en creant de rien le ciel à toute la grandeur & rotondité. Et quoy qu'il foit si vaste & si grand , Dieu pourtant le poise & tient en sa paume, côme dit Efaye, n'ayant en que faire de cindre pour le façonner, & soustenir ceste grande voute qui enclost toute la terre au milieu, faifant voir en cela sa toute-puissance. Mais particulieremét il crea lors le souue rain Ciel que nous appellos Empirée, qui est à dire resplendissant comme seu, à fin qu'il embrassaft & comprist en soy toute la machine du monde, & que ce fust la Cour & le fiege de son royaume, & la perpetuelle demeure des bienheureux, tant hommes comme Anges, lesquels furent aussi creez en ce mesme instant. Car Dieu ne crea pas ce Ciel vuide d'habitans comme il fit la terre, ains l'emplit d'Anges innumerables, despartiz en trois Hierarchies & neuf Chœurs; aufquels il donna deslors toutes les perfections de nature & de gracé qui conuencia à chacun, selon le dessein & project de sa sapience diuine.

S.Toom. t.p.q.61 art.3.6

O combien admirable & beau demeura ce Ciel par cet exercite de scadrons celestes si bien ordonné & concerté! O quelle joye & contentement a la tres-faincre Trinité de voir ces trois hierarchies compofées chacune de trois Chœurs diuers, qui representoient les excellences de leurs trois personnes dinines! O quelle refionyssance à ces noueaux chapions, fe voyans les vns les autres , & chafcun foy-mefine, ornez de tane de perfections admirables! Quelle fur Palegresse qu'ils ressentitent à ce premier instant de leur creation, quand ils cogneurent Dieu le Createur qui leur auoit faict tant de graces? Quelles furent les louanges qu'ils luy donneret dot Dieu fait tant de copte parlant à Iob, en ces mots; on effois tu quand les 10b. 38. efloiles du matin me lousient d'un com mun accord, o que les enfans de Dieu me benissoient auec ioye?

O ciel glorieux, louë & beny ton createur; & que tes habitas auffi le benissent, pour la gradeur & beauté qu'il a mile en toy, puis que tu es l'habitatio Pfal. 83.

& demeure des bien-heureux, en laquelle ils ont à le louer & benir eternellemet. O fouuerains Anges qui fustes les premices des œuures de Dieu, creez en la premiere aurore du monde,louez & benissez Dieu incessamment, de ce qu'il fut vostre createur, & fut auffi voftre pere, vous donnant tout ensemble l'estre de nature, & l'adoption d'enfans de Dieu par sa grace, & si vous donna peu apres pour vos merites l'estre eternel de sa gloire. Glorifiez-le auec grands fignes & declarations d'allegresse pour ceste nouuelle grace & bien-fait, le suppliant qu'il luy plaise me faire participant auec vous de la mesme gloire eternelle. Amen.

II. POINCT.

Que Dieu au mesme instant qu'il creale ciel, crea par eillemei la terre, & l'abysme des eaux dot il la couurit comme d'une nue.

s.Thom. .p.q.66 art.1.ad

A V commencement Dieu crea le ciel & la terre en vn mesme

instant, & posa la terre au milieu de 2. 6 9. la concauité du ciel, comme centre, 68. art. 3 de sa circonference, de telle grandeur, longueur, & profondité que nul des mortels ne la peut cognoistre ny mesurer auec certitude & au vray; car 306.38. c'est chose dont Dieu se glorifie en Eccles.1. plusieurs endroits de l'escriture, Mais la toute-puissance diuine reluit principalement en ce que la terre estant de telle pesanteur & immensité a este fondée comme en vn vuide, fans aucun appuy corporel, & auce tant de stabilité que comme dit le Prophete, Elle n'enclinera jamaie d'une part ny pfal.103 d'autre. Et neantmoins Dieu la tient Isa. 40. ainsi suspenduë, aussi aisement come qui soustiendroit & soubsleueroit de trois doigts vne petite boule en l'air. A raison dequoy Iob disoit, Que Dien 10b. 26. a fondé le poids de la terre sur rien. D'ou nous apprenons combien nous denons nous confier en la toute-puifsance de Dieu, puis qu'il peut par son eul vouloir nous confirmer & eteruser au bien, sans nous esbranler d'vne part ne d'autre, & peut soustenir

368 De la creation du monde.

la charge & pesanteur de ce corps, à ce qu'il n'opprime nostre ame ; ce qu'il fera fi nous fommes fondez en humiliré fur nostre neant.

OR au mesme inftant qu'il crea la

geol. 24. terre, il la couurit & enueloppa d'un

abysime d'eau ou nuage, qui fit qu'elle demeura vaine, fans auoir la propre fin de sa creation, estant vuide d'arbres & d'habitans: & ne pouuoit encore estre veuë, par ce que comme dit l'Escriture , Les tenebres estoient sur la face de l'abysme ; à cause de quoy tout ce qu'il y auoit entre deux depuis la terre jusques au ciel, fust-ce cau, ou mage, ou air, estoit en obscurité,

& sas lumiere. Par où nous est representé l'estat de l'homme terrestre, lequelest couvert de miseres & trauaux figurez par l'eau, & si sale & miserable qu'il ne merite pas d'estre veu, tant que Dieu luy ait ofté ceste cou-

uerture par son infinie misericorde. De maniere que combien que Dieu ait creé le ciel & la terre en vn mesme instant, toutesfois ç'a esté d'vne saçon bié diuerfe; car il a creé le ciel Empi-

Gen.1.

rée parfaict & peuplé, pour estre la perpetuelle demeure des bié-heureux &parfaicts qui ont obtenu leur dernie Pfal.113 re fin:mais la terre a esté creée vuide, vaine & imparfaicte, pour le sejour & demeure des imparfaicts, qui sont tous les enfans des hommes, aufquels elle a esté donnée, non pour y estre tousiours, ains pour y passer seulement comme voyageurs, & s'acheminer à leur derniere fin & perfection, qui est donnée au Ciel.

O mon ame, fi la terre & l'eau euffent en langue & entendement pour cognoiltre alors leur imperfection, auec quels cris & prieres euffent-ils demandé à Dieu leur Createur, qu'il leur donnat la lumiere & perfection qui leur defailloit? Que ne t'escries-tu donc a Dieu, puis que tu as langue & entendement, qu'il perfectionne en toy l'œuure de ses mains, & te deliure de tes miseres?

O Dicu tout-puissant, qui soustenez le poids de la terre sans autre pilotis ny appuy que vous, faires que je recognosse mon rien, à fin que vous

foyez ma force, & que ma vertu de.

meure affermie feulement en vous. Ie ne suis que terre vuide de toute vertu,& de tout bien, sans fruit quelconques de bonnes œuures, & destitué de la fin que je puis obtenir par elles, pour laquelle vous m'auez creé. Mais par dessus toutes mes plus grandes miseres & necessitez, je me trouue couuert d'horribles tenebres, d'ignorance & de coulpe, priué de lumiere, pour bien cognoistre mes maux & le remede d'iceux. Accourez-donc ô Seigneur à toute vostre grande misericorde, pour me retirer de telle misere & necessité; & puis que vous m'auez donné l'estre que l'ay, donnezmoy la perfection qui me defaut, à fin que vostre œuure soit toute parfaite. Plating Voz yeux Voyent ce qu'il y a d'imparfaict en moy , aidez-moy à m'en despetter tandis que je vis sur la terre en laquelle vous m'auez mis, à fin que je vienne vn iour à iouyr de vostre claire vi-

tion au Ciel, lequel vous auez preparé pour ma demeure eternelle.

II. POINCT.

Que l'esprit de Dieu se mouvoit, & estoit porté sur les eaux qui couuroient la terre, pour parfaire & perfectionner ce qui defailloit en cet œuure.

OR s que toutes choses estoient Gen. 1. encore en obscurité, la saincte S.Tho. 1. Escriture dit, Que l'Esprit de Dieu estoit p. g. 66. porté sur les eaux; voulant par là don-art.1 ner à entendre que la presence du S. Esprit estoit necessaire pour la perfe- ad 4. ction de cest œuure, & qu'il estoit porté sur les eaux pleines de tenebres, à fin de leur imprimer l'efficace & vertu requise à la production des œuures qui en deuoient sourdre pour orner & peupler la terre. En quoy l'on peut voir combien c'est chose propre au sainct Esprit de secourir les necesiteux, gifans és tenebres, & en l'ombre de la mort, pleins de plufieurs imperfections, leur imprimant par son in-

372 De la creation du monde.

spiration & mouuemet interieur, vertu & essicaee tant pour se conuertir à Dieu leur Createur, & se rendre capables de sa lumiere, & de ses graces & dons, que pour estre saits instruments des œuures grandes & merueilleuses qu'il doit operer en eux.

ET combien que le fainct Esprit soit en soy-mesme immuable, & qu'au ciel, qui est le lieu du triomphe & recompense des bien-heureux, il soit coy, se donnant à veoir & iouir en perpetuel repos; toutesfois en cette vie,il est en continuel mouvement sur les hommes voyageurs, les mouuant par ses inspirations à la perfection & vertu, & leur aidant à cecy par sa chaleur, & divine protection, tant qu'ils rapportent le fruit qu'il defire en eux. Car fon aller & mounoir n'est pas chose vaine & oisiue, ains efficace de foy; jaçoit qu'il ne se meuue pas proprement, mais il est dit se mouuoir, pource qu'il nous fait mouuoir, secouant nostre paresse & oisucté, & nous fait cheminer par la voye estroite qui conduit au ciel. Ce qu'il opere

à l'endroit de ses enfans bien-aimez, AdHeb. desquels Sainct Paul dit, que Ceux qui 8. sont meuz & poussez de l'Esprit de Dieu,

sont enfans de Dieu.

O mon ame, prens bien garde à ce que tu fais, & à ce que tu penses, de crainte que le Sainct Esprit ne se retire de toy, fi tu me respods à ses moumens & inspirations : car de son assistance deppend ta vie, & de son abfence te viendra la mort. Sois entétiue & coftante a fon fainct feruice, à fin qu'il soit ententif & perseuerant à te fecourir. De luy doit commencer ton bien, pource qu'il preside à tout ce qui est bon. Et pourtant supplie-le de venir en toy pleine de tenebres, & d'imprimer en toy les eslans de ses diuines inspirations, au moyen defquels tu te disposes à receuoir sa souucraine lumiere, & les dons de sa charité, pour ne te point separer de luy, à fin que jamais il ne se separe de toy.

COLLOQ. O Dieu eternel vni- S. Thom. que & supreme Seigneur, duquel la 1.p.q:13 seigneurie est eternelle quant au pouuoir, je vous rends graces & me ref-

jotiis de ce que vous auez daigné creer tant de creatures, desquelles vous fussiez Seigneur legitime. Et puis que vous estes mon Seigneur, tournez s'il vous plaist vos yeux deuers moy qui fuis vostre creature; & prenez possession tellement de moy, que comme feruiteur fidelle, je ne m'occupe qu'a vous feruir, Haftez-moy à suiure vostre volonté, à fin que quelque part que vostre mouuement me pousse, je m'achemine & accoure là, sans reculer arriere, ny restiuer. Il vous a pleu creer de rien le supreme ciel, & asseoir en luy vostre speciale demeure, donnant la terre aux enfans des hommes, i fin que nous meritissions en icelle d'habiter vn iour dans le Ciel; puis que vous l'auez creé pour moy, octroyez-moy que je viue de telle forte en cette valee de larmes, que je puisse viure en fin auec vous en

ce Paradis de delices, où
vous viuez & regnez
par tous les fiecles, Amen.

Eze.1.

le I. jour. Medit. XLI. 375

DES CHOSES QVE DIEV FIT LE PREMIER IOVR.

MEDITATION XLL

L'ORAISON preparatoire, & l'entrée comme en la precedente Meditation.

I. POINCT.

Que Dieu fit la lumiere auant toutes choses le premier jour scomme ires-necessaire au monde.



I E v voyant les tene- Gen. I. bres qui estoient en S.Th. 1. cest vniuers, fit la lu-p.qu.67. miere auat toutes chofes à fin dele perfectio-

ner; comme qui allumeroit vn flam beau en vne maison fort obscure, à fin que l'on y peut entrer, & voir ce qu'il v auroit dedans. Sur quoy tu peux cosiderer combien miserable seroit le monde fans ceste lumiere & quels grands biens elle nous apporte quand

376 Des œuures que Dieu fit

& foy. Car elle descouure & manifeste les œuures de Dieu, & ce qu'il ya d'agreable & beau en ce monde. Sans elle nous ny pourrions voir, ne marcher,ny faire comme il appartient les œuures & functions corporelles. Elle est occasion de grand joye en tous ceux qui viuent, & par elle font causees çà bas des influences & proprietez merueilleuses pour leur bien & conseruation. A raison dequoy Dieu voyant la lumiere dit qu'elle estoit bonne; c'est à dire fort convenable pour le bien de cet vniuers, & tresprofitable à tous les viuans. Ce qui te doit induire à rendre graces à Dieu pour ce grand benefice de la lumiere, laquelle le Soleil te rapporte & caufe de nouueau chasque iour, le louant de de ce qu'il t'a donné des yeux pour la voir, & pour en iouir auec tant de ioye, & te proposant d'en vser pour la fin que Dieu la creée, qui est pour voir les œuures de Dieu, & l'en louer & glorifier.

M A I S ô mon ame, si l'excellence de la lumiere corporelle & sensible

est telle, quelle sera l'excellence de la lumiere spirituelle dont Dieu perfectionne les ames qui viuent en l'ombre & obscurité de la mort, & qui d'elles-mesmes sont plongées en doubles tenebres, sçauoir est d'ignorance & peché ? Combien bonne est ceste lumiere? je dis bonne par excellence, en toute forte de bien, honneste, vtile, & delectable, veu que c'est le commencement de toute vertu, tres-conuenable à la fin supernaturelle de la grace, vtile à toutes bonnes œuures, & delectable en l'exercice d'icelles. Car c'est au moyen de ceste lumiere que Dieu nous communique les influences celestes des graces & des vertus, remplissant nos cœurs d'allegresse. C'est par elle qu'il nous fait voir ce qu'il conuient faire, & comment nous Pfal.4. le deuons feruir, & cheminer en la voye de la vie eternelle.

O Pere des lumieres, de qui toutes lumieres procedent, je vous rends graces de ces deux lumieres que vous auez faites pour esclairer mon ame & mon corps. Soyez vous mille fois loué

378 Des œunres que Dien fit

pour la lumiere corporelle & fenfible, qui fait que je vois toutes les chofes visibles, & dix mille fois glorisé pour la lumiere spirituelle dont je vois celles qui sont inuisibles.

II. POINCT.

Que Dieu fit seulement la lumiere le premier jour, disant, soit faicte la lumière ; & la lumière fui faite.

Ly a trois circonstances qui sont remarque bles en la façon que Dieu tint à faire la lumiere: la premiere desquelles est que Dieu sit la lumiere des le premier jour; pource que la lumiere corporelle par sa presence est cause du jour qui ne peut estre sans elle. Comme aussi la lumiere spirituelle est la premiere perfection, & comme les prémices de la perfection Chrestienne, sans laquelle on ne peut saire aucun progrez en icelle. Car comme dit le Prophete, Cest chose Vaine de se leuer auant la lumiere. A ra-

Pfa-126

le I. jour. Medit. XLI. 379

fon dequoy Dieu a soin de nous preuenir des nos jeunes ans, & lors que nous sommes gisans en tenebre, par quelque illustration & rayon de sa tres-claire lumiere, à ce que nous puissions cheminer & trauailler en bonnes œuures pour son service.

La deuxiesme circonstance est. que Dieu fit seulement la lumière le premier jour, jaçoit qu'il eust peu faire plufieurs autres chofes; pource qu'il luy sembla que ce jour estoit suffitamment employé en cet œuure, & en la course que fit la lumiere,palfant d'vn hemisphere à l'autre; pour diffiper les tenebres de l'vniuers & faire vn jour entier & parfait. Par ou il a voulu donner à entendre combien il prisoit la lumiere, & le compte que nous deuons tenir de la lumiere spirituelle, nous occupans totalement à la pourchasser, & par fois employat vn jour entier, ou quelque heure à vacquer & entédre soigneusemet à cecy, & perseuerant en cest exercice jusques à la fin, comme la lumiere perseuere à faire son cours tous les jours.

380 Des œuures que Dieu fit

I.p.q.23 74. art. 3.ad 3.

La troissesme circonstance est, que toute la faincte Trinité par son comart. 2. ad mandement amoureux, & auec grande delectation fit ceste lumiere, & se pleuft en elle : ce qui est denotté par ces parolles de l'Escriture ; Dien diet, foit faicte la lumiere: c'est à dire, le Pere dit par son fils , qui est sa parole eternelle, soit faicte la lumiere : & au melme instant elle fut faicte. Et voyant par fa fapience que la lumiere estoit bonne, il l'approuua & agrea par son amour & honté, qui est le S. Esprit. Et d'autant que c'est chose propre à la bonté de se communiquer, il vouhu que la lumiere s'allast espandre & communiquer par l'hemisphere du monde, ainsi qu'il a esté dict.

O sounerain Pere, je vous supplie par l'amour que vous portez àvostre fils, que vous difiez dans mon ame, soit faicte icy la lumiere; car elle y sera faicte foudain. O Sapience diuine, qui estes saillie de la bouche du tres-haut, & despuis auez faict naistre au Ciel vne lumiere perpetuelle qui ne deffault jamais, communiquez

Eccl. 24.

le I. jour. Medit. XLI. 381

moy partie de voître fouueraine lumiere, auecques telle fermeté, que jamais elle ne me deffaille, tant que je la reçoiue entiere & parfaicte en vostre gloire eternelle. O vraye lu- loan. miere, qui esclairez tout home entrat Psal. 5. en ce monde par l'vlage de la raison, 662. preuenez-moy par ceste vostre lu miere, à fin que je vous cognoisse & vous ayme, m'aydant à preuenir la lumiere du Soleil, à fin que j'occupe la premiere partie du jour à vous adorer & benir, puis que par vostre mifericorde vous me preuenez pour re-

III. POINCT.

Que Dieu diuisa la lumiere des tenebres, & nomma la lumiere jour, & les tenebres nuict.

LEV a voulu qu'il y cust en I terre reciproque succession de la lumiere & des tenebres, des jours & des nuicts, à fin que les hommes, trauaillassent durant le jour auec la lumiere, & se reposassent de nuict

282 Des œuures que Dien fit

auec les tenebres , pour soulager le corps trauaillé. En quoy se descounte la douce providence de ce Seigneur, qui a eu tel soing de prouuoir aux necessitez de nos corps. Et pouttant luy deuons nous rendre graces tant de la lumiere, que des tenebres, & les inuiter à louer Dieu, par ces paroles du Cătique, Benissez le Seigneur lumiere & Dan. 3. tenebres jours o nuitsbenissez le Seignenr.

MAIS de la passe plus anant, &

t'esseue à considerer la differece grande qu'il y a entre Dieu & les honimes, entre le ciel & la terre. Car Dieu, comme dit S. Iean, est la mesme lumiere en qui nulles tenebres ne peuuent escheoir; & les bien-heureux au ciel par la participation de sa grace, sont aussi rempliz tousiours de lumiere sans mellange de tenebres ny d'obscurité; d'autant que (comme il est dict en l'Apocalypse) il n'y a Apoc. 21 point là de nuict qui succede au jour.

Mais en terre tout cecy se trouue auec beaucoup de vicissitude & diuersité, car partie des hommes sont bons, & viuent comme enfans de lumiere,

marchants de jour : les autres sont 1. foa. 1. peruers & manuais, viuans comme enfans de tenebres, qui vont de nuict. Et ceux-cv sont diusez de Dieu, lequel approuuant les vns, reprouue les autres; par ce que, comme dit S. 2. cor.6. Paul, la lumiere ne peut conuenir ny s'accorder auec les tenebres.

D'AVANTAGE il y a çà bas grande difference & distinction de lumiere & de tenebres, de jours & de nuicts en diuers hommes, quoy qu'ils soient iustes, voire en vne mesme personne confiderée en diuers temps : car elle est par fois en prosperité, & par fois en aduerfité, tantost en honneur, puis en infamie; ores en deuotion & ferueur d'esprit, & peu apres en secheresse de cœur; aujourd'huy esclairée de grandes illustrations interieures,& demain offusquée de grands nuages: ce que Dieu ordonne pour l'exercice de les esleuz, appronuant & agreant telle successió de lumiere & de tenebres, come conuenable aubien de leur ame & à leur falut. A raison de quoy nous de ons aussi nous restouyr, &

384 Des œuures que Dieu fit

rendre graces à Dieu de l'vn & de l'autre, puis que sa prouidence l'ordonne ainsi pour nous donner par ce chemin l'eternelle lumiere de fa g oire & felicité.

ADVISE donc , ô mon ame, comment tu vis, & fais en forte que tu fois du nombre des enfans de lumiere, à fin que quand le souverain Iuge viendra pour les separer des enfans des tenebres, qui sont les meschants, tu sois en la bande des bienheureux, te refiouyssant pour jamais à leur compagnie, en la gloire & beatitude eternelle.

Collog. O splendeur de la Ephef.s. gloire du Pere, lumiere de qui la lumiere prouient, lumiere de lumiere, fontaine de la lumiere, & jour qui elclairez le jour, retirez-moy des tenebres, efquelles je fuis, & faictes-moy pour jamais enfant parfaict de lumiere. Convertissez ma nuict en clair jour,à fin que j'aille croissant comme Pro. 14 la lumiere du matin, jusques au jour entier & parfaict de vostre eternité

perdurable. Amen.

DE

le II. jour. Medit XLII. 385

DES CHOSES QUE DIEV

MEDITATION XLII.

L'ORAISON preparatoire, & l'entrée comme en la Meditation precedente.

I. POINCT.

Que le second jour Dieu fit ou persectionna le firmament, disant, soit sait le firmament au milieu des eaux.



E second jour Dieu fit ou persectionna le firmament; c'est à dire, tout ce qu'il y a maintenant depuis la

terre & l'eau iusque au ciel, lequel sut au commencement creé, qui est pour le moins la region de l'air. Or la gradeur de ce benefice peut estre cogneuë, par l'abondance & grandeur des biens que nous receuons de cet element; car c'est par luy que nous

Gen. I.
D. Tho. I'
p. q. 68.
ar. I.
S. Aug.
lib. 2. de
Gen. ad
lit. c. I.

respirons & viuons; c'est dans luy que nous cheminons: par l'air viennent les especes des choses que les yeur voyent, les sons & musiques que les oreilles oyent, & les suaues odeurs qui sont perceuës par l'odorat. Par l'air descend du ciel la lumiere, & les influences des planetes, les pluyes, les neiges, & les rosees. Par l'air vont les vents & les nuës, & de luy sont faites plusieurs choses qui sont necessaires à nostre vie.

Pov R tous lesquels biens je suis tenu de rendre graces à Dieu de toute mon ame, & à chasque respiration que je say attirat l'air fraisdeuers moy, je dois respirer vne autre haleinet d'amour & de louanges enuers Dieu. A raison de quoy par sois i'inuiteray mes yeux, mes oreilles, & mon odorat, mon cœur & toutes mes entrailles à louer Dieu pour ce benefice de l'air dont elles jouyssent & au moyen duquel elles viuent & sont leurs sonctions. Et par sois je prouoqueray le mesme air, & toutes les choses qui yont & viennent par luy, à gloriser

le II. jour. Medit. XLII. 387

leur createur.

Novs pouuons aussi poiser & considerer en ce lieu le secret compris sous ce nom de firmament, qui vaut autant qu'affermissement. Car ce n'eust pas esté grand cas d'appeller firmament les cieux, qui (comme il est dit au liure de Iob) sont massifs & folides comme l'airain; mais pour declarer la toute-puissance de Dieu, l'air qui est la chose plus prompte & facile à se mouuoir & alterer qu'autre qui soit en ce monde, est ap- s. Aug. pellé firmament, à cause de sa fermete lib.1. de grande à faire les functions & offices Gen. ad pour lesquel Dieu la creé, qui est de lit.6.4. diuiser les eaux, & leur servir d'arrest & borne immuable, remplir les lieux vuides, & donner la vie à tous, auec fermeré permanente, sans que jamais il y ait faute d'air pour cecy.

O Dieu tout-puissant, je me refjouys de ceste demonstration que vous faites de vostre puissance admirable, conjoignant vne fi grande mutabilité auec tant de fermeté. Conjoinez Seigneur auec ma muable natu-

388 Des œuures que Dieu fit

re la fermeté qui procede de voltre souveraine grace, à fin que perseuerant à faire ce que vous me commandez, je vienne à jouir de la recompenfe que vous me promettez par tois les fiecles. Amen.

II. POINCE

Que Dieu par sa toute-puissance diuisa les eaux qui sont dessons le firmament de celles qui sont au dessus.

des autres. Mais pour parler de celles que nous perceuons par le sentiment, la grandeur du benefice que nous receuons par elles de Dieu, & sa prouidence divine paroift icy, principale-

COIT qu'il y ait des eaux par des-Jus les cieux, où Dieu les tienne & Pfa. 148 referue pour les fins que fon eternelle sapience sçait; soit qu'il faille par ces eaux entendre les vapeurs ou eaux des nuages qui sont portez en ce firmament & region de l'air, & fe conuertissent en pluyes; il est certain que le firmament fut fait le second jour jau milieu des eaux, & divila les vnes

Dan.3. S. Aug. lib. 1. de Gen. ad lit. C. 4 do in Pfa.103.

le II. jour. Medit. XLII. 389

ment en trois choses.La premiere ett. en ce que Dieu voyant estre necessaire d'escarter & diuiser les eaux qui couuroient la terre, à fin qu'vne portion d'icelle demeurast à sec, & fut renduë habitable aux animaux & aux hommes, il voulut plustost faire ce deuxiesme jour vne autre division des eaux , laissant les plus grossieres bas fur la terre, & esleuant les plus subtiles qui sont les nuës, en la region de l'air, our en humester & rendre fertile en fon temps la terre seiche & aride, en sorte qu'elle rapportast fruiot. Tellemét que Dieu par la prouidence gouuerne & despart les eaux des nuées, les esteuant & poussant où bon luy semble par l'air, pour le bien des hommes, vfant de cefte misericorde quand la necessité le requiert. Et de la est qu'il est dit en Iob, que le froment 706.37 defire les nuës lesquelles tournoyent à l'entour du monde, felon qu'elles sont portees par le vouloir de Dieu, qui les gouverne avec tat d'amour & misericorde, que luy-mesme daigne se nomer, Pere de la pluye & de la rosee. Tob. 38.

SECONDEMENT, la providence & toute puissance de Dieu reluit en ce qu'il soustient d'vne part en l'air vne immensité si grade de nuës chargees d'eau,& d'autre part quand elles cheent, il fait qu'elles ne fondet point tout à coup, ains peu à peu, à ce que la rerre en soit mieux trépée & abbreuée 70b. 29. au dedans. Car comme dit Iob, Dieu est celuy qui lie les eaux en leurs nües, à fin qu'elles ne descendent point tout à coup çi bas; & quand elles viennent auec effort, c'est Dieu qui le leur donne & les pousse; comme aussi quand elles degoutent petit à petit, Dieu est celuy qui conte toutes leurs goutelettes, & qui designe le lieu sur lequel elles doiuent cheoir.

106.38. Eccl. 1.

> FINALEMENT, la prouidence de Dieu paroist en ce que les nuës nous seruent de voile pour temperer les ardeurs & la splendeur du Soleil, receuant de luy la lumiere, & la renjoyant çà bas deuers nous plus temperée & moderée : pour laquelle raifon auffi il est dict en Iob, que le bled defire les nues, & qu'elles espandent

10b. 37

le II. jour. Medit. XLII. 391

fur luy leur humiere, & la pluye dont elles temperent l'ardeur de la terre.

O mon ame, tous ces bien-faicts ont eu leur commencement en ce que Dieu fit ce deuxiesme jour: & puis quetous les jours nous en jouyffons,& les perceuos de nouveau; auffi deuons nous tous les jours louer & seruir Dieu de nouveau pour tels benefices.

O Pere des misericordes, je vous rends graces imméses de ce qu'il vous plaist vous nommer encore Pere de 10b. 38. la pluye & de la rosée, l'espenchant d'vn amour de Pere, non pas sur la Mat. 5. erre des justes tant seulement, mais auffi fur celle des pecheurs. Verfez sur mon ame la pluye de vostre grace, à fin qu'elle ne soit point ingrate à vne si souveraine misericorde, ains vous louë, vous ayme, & vous ferue pour raison d'elle à jamais. O Toutepuissance tres-sage, ô Sagesse toutepuissante, que les nues, les pluyes, & les goutes de la rosée vous louent & vous glorifient sans fin , pour l'estre que vous leur donnez, & pour la facon dont vous les distribuez sur la

392 Des œuures que Dieu fit

terre. Et puis que tout cecy est pour le bien des hommes, que tous vous glorifient & vous seruent pour ce benefice qu'ils reçoiuent de vous. Amen.

III. POINCT.

Que Dieu appella Ciel tout le firmament, sans louer toutesseis cest æuure, comme les æuures des autres jours.

S.Thom. 1.p.q.68 art. 4.

DI EV ayant faict le firmament au milieu des eaux, & diuisé les vnes des autres, nomma tout le firmament Ciel, voire pour celle partie qui embrasse l'air; à cause de la ressemblance de l'air auecques les cieux, entant qu'il est esseué fur nous, & qu'il est transparant comme eux, & le propre suject en qui est receile la lumiere, & autres qualitez que causent les cieux.

M A 1 s esseuant ton esprit à contempler le mystere des œuures de ce

le II. jour. Medit. XLII. 393

deuxieline jour, tu dois confiderei en elles les proprietez de l'ame dont Dieu fait son Ciel à raison de sa saincteté, laquelle apres auoir receu de la toute-puissance diuine, la lumiere dont l'entendement est perfectionné, reçoit la fermeté de la grace, & des celestes vertus, qui seruent à perfectionner le cœur & la volonté : de maniere que celuy qui estoit muable par fa condition, devient ferme & stable par la protection de la toutepuissance divine. Et de là procede la liuision des eaux, qui sont les affections & inclinations lesquelles souloient estre meslées & confuses, mais par la grace diuine elles viennent tellement à le diuiser, que les affections des choles terrestres sont rangées bas en leur lieu, & demeurent sujettes à l'esprit, & les affections des choses lu Ciel montent au lieu superieur, presidant sur les appetits de la chair. Et jaçoit qu'il y ait guerre entre la chair & l'esprit (comme dit S. Paul) Ad Gal. l'esprit pourtant veine & tient le dessis; pour ce que la grace de Dieu est

fon firmament & fa force, laquelle diuise par la fermeté les affections de l'vn & de l'autré: combien que les eaux superieures de l'esprit enuoyent de temps en temps des pluyes qui arrousent la terre seche & sterile de la chair, à fin qu'elle rapporte des fruicts de bonnes œuures, & à fin Ad Ro.71 que le cœur & la chair se resiouyssent en Dieu viuant, duquel procede le

T v dois encore confiderer en ce

bien de l'vn & de l'autre.

lieu la cause pourquoy Dieu n'a point loue l'œuure de ce jour, disant que ceste œuure fut bonne, comme il dit S.Tho.1. des autres œuures du jour precedent, 7.9.74: & des jours suinants. La principale cause de quoy a esté pour ce que Dieu n'agrée, ny ne loue point tout à faict vne œuure, jusques à tant qu'elle soit parfaicte & accomplie. Or la separation des eaux ayant commencé ce jourd'huy; & n'ayant esté paracheuée qu'au jour enfuiuant, c'est pourquoy Dieu n'a pas dict que cefte

œuure fut bonne, jusques au troissefme jour qu'elle fut parfaicte.

art 3.ad

le second jour. Medit. XLII. 395

ADVISE donc, o mon ame, de pourchasser la perfection & integrité de tes œuures, & de ta vie, puis qu'aux yeux de Dieu l'œuure qui a bon commencement n'est pas tenüe pour bonne & parfaicte, fi elle finit mal : car celuy qui commence bien ne fera pas Mat. 10 fauué, ains celuy qui acheue bien, & qui perseuerera jusques à la fin.

ColloQ. O Dieu eternel, comment donc ne vous aymeray-je pas pour tant de biens que je reçois de vous? Que je vous ayme, ô ma force, mon Pfal. 17. refuge, & mon firmament. Que vostre grace foit mon firmament & mon mur, dont je vienne à diftinguer & separer fermement ce qui est precieux de ce qui est vil , à fin que je sois vo- fere. 15 stre familier & intime amy. Ennoyez du Ciel la pluye de vostre doctrine celefte, & la rozée de vostre fapiéce fi douce, à fin qu'abbreué de ce ruisseau souuerain, je rapporte des fruicts de sainctes œuures, qui durent jusques à la vie eternelle. Amen.

396 Des œuures que Dieu fit

DES OEVVRES QUE DIEV

MEDITATION XLIII.

L'ORAISON preparatoire, & l'entrée comme en la Meditation precedente.

I. POINCT.

Que Dieu rassembla le troisiesme jour en vn mesme lieu les eaux qui estoient soubs le Ciel, laissant descouuerte vne partie de la terre.

Gen.1. S.Thom. 1.p.q.69 art. 1.



E troissesse jour, Dieu voyant que la terre estoir couuerte & enuironée d'eau, recueillit en vn lieu

les eaux qui estoientsoubs le ciel, & sit paroistre icy sa toute-puissance en plusieurs manieres. Car en premier licu elle paroist en ce que ces eaux qui couuroient de toutes parts la terre, estant immenses, Dieu par son seul

le III. jour. Medit. XLIII. 397

commandement en vn instant, ou du moins en bien peu de téps les raffembla toutes dans vn canal tres-profond & de bien grade estedue, qui fut divisé en plufieurs autres bras & canaux, que Dien appella Mers. Ce que le Prophete declare, difant, L'aby me enueloppoit la terre comme vn Vestement les Psal.103 taux estant esteuces par dessus les montagnes. Mais quand Vous leur auez commandé, elles ont pris la fuite, contredouté le tonnerre de Vostre Voix. Par où il a voulu donner à entendre qu'en ce troisies ne jour celle immensitéd'eaux qui couuroient la terre, fouyst d'vne incroyable vistesse au lieu que Dieu leur auoit affigné, s'effant foudain efpoiffies & refferrées : car ces eaux au commencement n'estoient pas tant caux que vapeurs, lesquelles venans à s'espessir, descendirent aux concauirez de la terre, les vnes courant d'vn costé, les autres d'vn autre.

SECONDEMENT, la toutepuissance de Dieu paroist icy, en ce que les eaux ayant leur inclination naturelle à estre par dessis la terre,

come en leur propre lieu, & à l'enuironer de toutes parts, ne pl' ne moins que l'air enuironne la terre & l'eau, neantmoins oyant le commandemet diuin, elles quitterent ce lieu, & s'allerent rendre aux concauitez & lieux plus bas de la terre que Dieu leur marqua, où elles se tiennent coy sans contradiction, pour le bien commun & vniuerfel des autres creatures, reputant le bien commun de tout l'vniuers estre leur bien propre.

En troisiesme lieu la toute-puis-Pfal. 103 fance divine reluit hautement en ce que Dieu tient recluses ces eaux de la mer dedans les canaux où il les a mises, fans que jamais elles en puissent faillir, ny outrepasser les bornes qu'il leur a prescript. Et jaçoit qu'elles ayent des merueilleux flux & reflux, accroissements & descroissemens, & des vagues & tempestes horribles, si est-ce pourtant que c'est tousiours dans les confins de l'arene que Dieu leur a marqué. Ce qui doit non seulement nous induire à admirer la toute-puissance de Dieu, mais à craindre

Iob. 38.

le III. jour. Medit. X LIII. 399

auffi de l'offenser, nous resouuenant de ce qui est escript dedans Ieremie; Ne me craindrez vous pas, dit le Seigneur, Iere. 5. ma presence? le suis celuy qui ay donné l'arene pour borne à la mer par vn commandement perdurable qu'elle gardera à tout jamais. Les eaux s'elmouuront, er ne pourront rien à l'encontre; les ondes & Vagues s'esleueront, & ne l'outrepaßeront point.

O mon ame, apprens à obeyr à ton Createur par ce noble exemple que te donne ceste creature. Desdis ton inclination propre, pour faire la volonté de Dieu, & quitte ton profit toporel pour t'accommoder au bien de

tes freres.

O Dieu tout-puissant, puis que vostre commandement a tant d'efficace, r'affemblez les eaux de mes affe-Stions & pensées qui sont esparses par toute la terre, & rengez-les en certain lieu designé par vostre volonté, de maniere qu'elles n'en fortent oncques. Enuironnez la merde mon cœur des remparts de vostre prote-

2.Para. vlt.

ction, & renfermez le dedans les barreaux & clostures sainctes de vostre crainte, à fin que jamais je n'outrepasse les commandemens que vous m'auez donné, & que les vagues de mes passions ne sortent des bornes que vous m'auez limité. Car qui ne craindra de vous offenser, o Dieu tout-puissant, & qui n'aura douleur de vous auoir offensé? Mettez-moy quelque part qu'il vous plaise, mon cœur se tiendra là paisible & content car je veux quitter desormais mon inclination pour suiure la vostre, & la vostre sera la mienne. Ameu.

II. POINCT.

Combien grandes & admirables furent les œuures que Dieu fit ce mesme jour en la terre, à fin d') congreger les eaux pour la commodité des Viuans.

ONSIDERE icy les merueilles que Dieu opera ce troisief

le III.jour. Medit. XLIII. 401

me jour en la terre, pour y recueillir les caux & les accommoder à l'ylage & bien des viuans. La premiere desquelles, selon nostre façon d'entendre, fut que Dieu par le seul pouuoir de sa volonté renuersa en vn momet, & remua grande partie de la terre, qui estoit ronde comme vne boule y faifant de tres-profondes cocauitez pour y congreger les eaux au dedans, & esseuant des hautes montagnes à guife de certains murs & remparts, auec vne remarquable varieté de plaines, colines, valees, haures & ports que I'on y voit aujourd'huy; la terre obeiffant en tout au commandement de Dieu. De maniere que comme dit le Prophete parlant à Dieu, & discourant des œuures de la creation, Les Pfa. 103. montagnes Seigneur s'esteuent en haut, Des compagnies descendent au lieu que vous leur auez estably Carles montagnes commencerent lors à se monfrer en lieu haut comme si elles eufsent monté, & les campagnes aussi commencerent à paroistre bas, com me si elles sussent descenduës, chasque

choie s'arrestant au lieu qui luy estoit ordonné. D'où tu peux tirer diuerses esse ctainte & constance, redout at le pou uoir de ce haut Seigneur qui (comme dit Iob,) renuerse transporte soudainement les montagnes, auant que ceux qu'il veut destruire en son ire s'en apperçoiuent, en sen sçachent rien. Il remue de son lieu la terre, en fait crosser ses colomnes en sondemens.

SECONDEMENT, la toute-puissance

diuine paroist icy d'une façon admirable, en ce que Dieu sit que la terre demeura seiche & aride en un instant, sans y employer plusieurs jours, comme il sit au temps du deluge, & sans auoir eu besoin de vents qui la deschassent, comme ils dessecherent das une nuict la place que la mer rouge saissa descouuerte pour le passage du peuple de Dieu; par ce que la seule vertu diuine la dessecha en un clin d'œil.

M A 1 s pour vne troisiesime merueille, la prouidence & toute-puissance de Dieu, se maniseste icy grande-

Fob.4.

Gen.

Exe. 14

le III. jour. Med. X LIII. 403

ment, en ce que Dieu assembla de telle forte les eaux de la mer, laissant, la terre seiche & aride, qu'il resta neatmoins en elle plusieurs eaux douces de riujeres & fontaines desparties en diuers lieux, faisant à ces fins des canaux & concauitez dans la terre, & comme certaines veines dans ses entrailles, par où l'eau de la mer s'escoulast, en laquelle (comme dit l'Eccle- eccl. 1. fiaste)toutes les riuieres entrent pour derechef en faillir.

SVRQVOY tu peux confiderer combien admirable eft la multitude des riuieres, fontaines & puits fi commodément departis par toute la terre. Combien merueilleuse la perpetuelle continuation de leur cours qui jamais ne ceffe, ny ne ceffera, pour ce que leurs fources sont tousiours remplies d'eau nouuelle. Combien remarquable est la douceur de leurs eaux, qui sont les mesmes eaux de la mer salee, renduës douces par la toute-puissance de celuy qui peut changer vn contraire en l'autre, lequel les faisant escouler par les pores & petits

conduits de la terre, conuertit leur amertume en douceur. Et en fin combien est grande l'vtilité qu'apportent ces eaux à la terre, qui en est arrosee & rendue sertile; & combien elles sont necessaires aux hommes & aux animaux pour la conservation de leur vie, outre les particulieres proprietez de plusieurs sontaines, dont les eaux ont sorce & vertu de guerir les corps de diuerses insirmitez.

O mon ame, nostre grand Dieu par sa paternelle providence a sait aujourd'huy toutes ses merueilles, qui nous obligent à suy rendre continuelles actions de graces, & à inviter la mer & la terre, les montagnes des colines, les rivieres & les sontaines des eaux, à louer & glorisser leur sacteur.

O Esprit diuin qui estes seu consumant & vent embrazant, consumez en ma chair les humiditez de mes affections terrestres, & embrazez mon cœur de l'amour de vos celestes vertus, à fin que le malin esprit amateur des lieux humides, & ennemy des lieux secs, ne trouue point retraicte

le III. jour. Med. XLIII. 405

en mon ame, vous en ayant pris poffession.

III. POINCT.

Qu' vne grande partie de la terre estant demeuree descouuerte par la separation des eaux de la mer, Dieu dit, Que la terre produise herbe verdoyante.

DI E v ayant separé les eaux d'auecques la terre, & voyant que
ceste dinision estoit bonne, pource
qu'elle estoit parfaite, dit adonc; Que
la terre germe o produise herbe verdoyante, & ce qui s'ensuit. En quoy
trois choses fort signalees sont à remarquer. La premiere est que Dieu
au mesme instant disposa la terre de
telle sorte, qu'vne partie sut grasse, &
tres conuenable aux arbres & plantes qu'il pretendoit faire, & vne autre
partie sut mineralle, en laquelle s'engendrass l'or, l'argent, le cuiure, le ser,
& autres metaux, & mixtes requis

Gen T

Iob. 28. S.Tho.1 p.q.69. ar.2. ad

pour l'vfage & seruice des hommes; despartant ces mines en diuers lieux de la terre, disposez (comme dit Iob) pour cecy : car il est croyable que Dieu fit pour lors telles mines & mineraux, veu que ce sont comme certaines parties de la terre. Dequoy tu dois aussi rendre beaucoup de graces à Dieu le Createur, qui a esté si soigneux de nous pouruoir de ces choses, desquelles nous ne sçaurions nous passer qu'auec beaucoup d'incommodité. Combien que la saincte Efcriture n'ait point icy parlé de la creation de ces metaux, non plus que de plusieurs autres choses occultes, peut estre pour enseigner aux hommes le peu de compte qu'ils doiuent tenir des richettes de la terre, au respect de celles du ciel, puis que Dieu n'a daigné les conter parmy les choses qu'il auoit creées.

La seconde chose qui fait icy à re marquer est, que combien que la separation des eaux & de la terre semblast œuure suffisante pour ce troisiesime jour, Dieu neantmoins voyant

le III. jour. Med. X LIII. 407

que la terre nuë & descouuerte estoit laide & fort imparfaite, ne voulut pas qu'elle demeurast ainsi tout ce jour, differant de la perfeccionner jusques au lendemain, ains commença lors Sap. 11. à luy donner l'ornement qu'elle deuoit auoir. En quoy nous est representee la prouidence de Dieu enuers fes creatures, & combien il desire leur perfection: car comme en despouillant la terre d'un manteau qui l'enuelopoit & la rendoit laide, il luy en redonna tout à l'heure vn autre qui l'embellit & rendit agreable à voir, sans permettre qu'elle demeurast tant de Co soit peu nuë & descounerte; aussi veut los. 3. il que nous despouillons le vestement du vieil homme, qui nous rend laids & indignes d'estre veus de luy, & de fes Anges, & que nous reuestions l'habit nouueau de sa grace,& des celestes vertus qu'il nous offre pour nous rendre agreables & beaux à ses yeux, desirant qu'en cecy nous n'usions point de remife, r'enuoyant au lendemain ce que nous pouuons aujourd'huv.

L a troisiesme chose que nous autos icy à obseruer est, que Dieu n'a pas voulu creer de rien les plantes & arbres qui deuoient embellir la terre, ains a voulu que la mesme terre luv aidast en cecy; pour laquelle cause,il dit, Que la terre germe & produise herbi Verdoyante; ce qui fut fait. Car Dieu estant le principal ouurier & facteur, la terre luy donna ce qu'elle auoit, & pouvoit, pour luy seruir come de matiere, de laquelle fussent faites les plates, combien que ce fut auec quelque deterioration & perte du sien. Nous faisant voir en cela que jaçoit que Dieu desire grandement nostre perfection, si ne veut-il pas pourtant l'operer & faire luy feul, ains veut que nous luy aidions, cooperans auecques sa grace, & luy offrant ce que nous auons & pouuons, qui est nous mefmes, nostre cœur & nostre liberté, à fin que sa divine Majesté fasse en nous & de nous ce qu'il luy plairra, quoy que ce soit auec quelque detriment & destruction de ce qui est à nous & en nous, j'entends de nostre

propre

le III. jour . Med. XLIII. 409

propre volonté, & de nos affections terrestres, mortifiant & destruisant tout a fait le mal que nous auons comis. Et c'est ainsi que nous deuons nous despouiller, (comme dit saince Ad co-Paul) du vieil homme, & de ses œu- loss. ures,& nous reuestir du nouueau.

COLLOQ. O Dieu tres-parfait, fontaine & origine de toute perfection, qui pour honnorer d'auantage l'homme, & conseruer plus entiere sa liberté, ne voulez pas le sanctifier & perfectionner fans qu'il yait part, & qu'il y opere, voy me-cy ô mifericordieux Seigneur, qui me presente à vous comme terre, prest à receuoir les plantes de vos celestes vertus, c'est à vous, de les former & planter en moy par vostre toute-puissance, & moy preuenu par vostre saincte grace je vous donne mon consentement pour les receuoir. Qu'il me couste ce qu'il me doit couster, pourueu que vous me donniez ce que je demande, à fin que je vous serue comme je dois. Et puis que vous auez creé l'or & l'argent, & tous les mettaux pour mon

bien & pour mon profit, ne permettez pas qu'vsant mal d'iceux, je les conuertisse en mon dommage,& que ce qui doit me feruir d'instrument pour vous seruir & louer, me soit instrument pour vous offenser. Amen.

DE LA PRODVCTION

DE L'HERBE, ET DES PLANTES, faite le troisiesme jour.

MEDIT. XLIIII.

L'ORAISON preparatoire, & l'entrée comme en la precedente Meditation,

I. POINCT.

Que la toute-puissance & promdence duine paroit grandement en la production des herbes & plantes, que la terre germa le troisiesme jour.

le III.jour.Med.XLIIII. 411



E s eaux de la mer ayant esté separces de la terre, laquelle par ce moyen demeura descouuerte &

Gen.I.

à sec, Dieu dit, Que la terre produise berbe verdoyante qui porte semence, or arbres fruitiers qui rapportent fruits (elon leur efpece, desquels la semence demeure sur terre. o foit conferuee en eux-me mes;ce quifut fait ainst. Sur quoy sont à remarquer cinq excellences qui monstrét la toute-puissance & prouidence diuine enuers les viuans, & specialement enuers l'homme, pour le bien duquel tout

cecy fut fait.

L' a premiere est la multitude innumerable des herbes, plantes, arbres,& fleurs que Dieu fit ce troisiesme jour, les despartant en diuers endroits de la terre, conformément au climat & qualité du pays; pource que les vnes demandent vn terroir froid, les autres vn terroir chaud, & les autres temperé; & mit en chasque lieu celles qui pouuoient y estre mieux coseruees felon leur nature. Car la prouidence diuine se monstre suaue en toutes ses

œuures, & accommode de mesme ordinairement les dons de sa grace, auec les biens de nature, à fin qu'estans joints & vnis ensemble, ils operent plus doucement & plus longue-

La seconde excellence est la facilité & promptitude, dont il fit toutes ces plantes par toute la terre, qui est si vaste & de si grande estenduë. Car en disant seulement, soit fait, cela fut fait tout à l'heure; de maniere que la terre demeura vestuë & ornee de tant de beauté, que Dieu mesme qui la a. 49 crea, s'en prise, disant; La beauté du

champ est auecques moy.

La troisiesme excellence est que Th.1. Dieu fit toutes ces plantes & arbres 14.69. en la grandeur & perfection que leur espece requiert; tellement que l'arbre qui selon son cours naturel tarde plufieurs annees à mettre racines, à croiftre, & à porter fueilles & fruits, faillit en vn moment parfait & chargé de fruits & de fueilles : car les œuures de Dieu sont parfaites, & ce que les hommes font peu à peu & auec beau-

le III. jour. Med. XLIIII. 413

coup de trauail, Dieu le peut faire foudainement auec grande perfec-

tion & fans peine.

LA quatriesme excellence comprend les grands & innumerables profits qui reuiennent de cet œuure aux hommes, pour la conferuation de leur vie, & recreation de leurs sentiments. Car les yeux sont recreez par le la beauté des fleurs; l'odorat par le flair fi doux qu'elles jettent, le gouft par la faueur de tant d'herbages &: fruits diuers, dont les vns ont vn goult, les autres yn autre. Et combien que pour la conservation de la vie, il suffisoità Dieu de creer le bled dont est fait le pain, & les vignes dont on fait le vin, sa prouidence pourtant a voulu estre tres-liberale à creer si grade varieté de plantes, pour nostre enrretien & delectation, à fin que leur varieté oftat le desgoutement & desdain, & à fin aussi que les diuers appetits des hommes trouuassent des viandes qui leur fussent proportionnees pour se recreer. A quoy doit estre adjoustee la vertu medicinale que Dieu

a donné à plusieurs herbes & plantes, qui sont de merueilleuse efficace pour les maladies de nos corps. Et à ce que rien ne nous defaillist, les arbres qui ne rapportent pas fruit, donnént du marrein à bastir maisons, & autres ouurages artificiels desquels nous v-sons, & du bois à nourrir le seu dont nous nous chausons, outre plusieurs autres commoditez qui seroient trop longues à raconter.

E T finalement pour vne cinquielme excellence, à ce que toutes ces choses durassent perpetuellement, Dieu a donné vertu aux arbres & plates qu'il sit cejourd'huy, de produire diuerses semences, desquelles naquissent tous autres arbres & plantes semblables, comme nous voyons tous les

jours.

O mon ame, esseue ton cœur par telles considerations, à loüer & remercier Dieu de tant de choses qu'il a creées pour l'entretenement & delectation de ma vie, & des animaux qui me seruent & qui en jouïssent car si je ne mange pas l'herbe, l'agneau

le III. jour. Med. XLIIII. 415

& l'ouaille que je mange, la paissent: & combien que l'auoine ne soit pas propre à me fustenter, c'est la nourriture pourtant du cheual sur lequel je monte. A raison dequoy le Prophete Ps. 103. dit, que Dieu produit du soin pour les bestes, & de l'herbe pour le service des hommes.

O vie de tous les viuans, sur qui tous ont la veuë fichee, attendant que vous leur donniez à manger, & que vous ouuriez vostre main pour les remplir de vostre largesse, je vous rends autant de graces qu'il m'est possible, de la liberalité grande dont vous auez vsé cejourd'huy fi largement enuers tous, donnant ornement à la terre, pasture à tous les animaux, sustentation & delice aux hommes: & puis que chasque jour vostre largesse poursuit & continuë ce bien-fait, mon remerciement auffi poursuiura & continuera tous les jours le service que je vous dois rendre tant que j'obtienne de vous la recompense eternelle. Amen.

II. POINCT.

Combien merueilleux & dele-Etable fust le Paradis terrestre, que Dieu crea pour l'homme le troissesme jour.

Gen.1. S.Tho. . p.q 102 art.1.ad

I E v par vne particuliere prouidence planta le mesme jour en la meilleure partie de la terre, vn jardin tres-fingulier & tres-agreable, qui par excellence sut appellé Paradis & jardin de delices; à fin qu'il seruit de maison à l'homme, laquelle il trouuast bastie à sa creation.

O R ce jardin auoit entre autres prerogatiues, cinq excellences: la premiere fut qu'il estoit en la meilleure temperature du monde pour le regard du ciel, de son assiete, & de l'air, exempt de froid & chaut excessif, & de tous nuages, tempestes, bruines & penalitez que nous esprouuons à present.

L a seconde, qu'il estoit prouueu de

le III. jour. Med XLIIII. 417

toutes fortes d'arbres beaux à la veuë, & delectables au goust, plantez d'vn ordre admirable, la faueur & goust desquels estoit tel, que l'hôme n'eust point fait estat de l'vsage de la chair, & du poisson qui luy a esté despuis octroyé.

L a troissessine, qu'au milieu de ce Jardin il y auoit vn arbre de vie tresjardin il y auoit vn arbre de vie tresbeau & suaue, duquel le fruit eust preserué l'hommede maladie, de vieillesse & de corruption, & eust prolongé la vie temporelle aussi long temps
qu'il eust pleu à Dieu, & jusques à tât
que l'homme saoul de viure en ce

monde eust esté transferé d'icy à la

vie eternelle.

La quatriesme, qu'il y auoit yn fleuue tres-abondant en eaux douces, & salutaires pour arroser le Paradis, & sournir à l'homme de boisson fort saine & fort cordiale; lequel sleuue estoit diuisé en quatre autres fleuues qui arrosoient le reste des terres circonuoismes.

La cinquiesme que ce jardin estoit fort spatieux & capable pour l'habitation de plusieurs; de maniere que quoy ce ne sut qu'vn jardin, il estoit neantmoins si vaste & d'vne estendue aussi grande comme vne prouince de France ou d'Espagne. Tellement que tous les jardins & vergers plantez par les plus grands Monarques du monde, ne sont rien à comparaison de cestuy-cy, lequel Dieu, planta par sa prouidence amoureuse, à fin qu'il servit d'habitation, non pas aux bons & meschants indisferemment, comme les autres jardins, ains aux bons sans plus.

O mon ame, considere icy la grandeur de ce benefice, & l'excellence du don que nous auiss receu de Dieu en ce Paradis. Car sa volonté sut de le creer, non seusement pour Adam, mais aussi pour ses descendans, & pour moy particulierement, si Adam n'eust peché: de sorte que quant à Dieu & pour son regard il me le donna.

I è vous rends graces, ô fouuerain Pere, de la volonté que vous euftes de donner à l'homme pour sa demeure deux Paradis, l'vn terrestre, &

le III. jour. Med. XLIIII. 419

l'autre celeste, le transferant de l'vn en l'autre, s'il eust perseueré à vous seruir. Et vous supplie, ô Seigneur tres-misericordieux, que puis que j'ay perdu le premier par le peché d'Adā, je ne perde pas le second par mes pechez propres. Et puis que vous m'aucz desia pardonné la coulpe originelle par le Baptesme, pardonnez moy les actuelles par la penitence; & conseruez-moy tousiours au Paradis terrestre de vostre Eglise, par la viande de l'arbre de vie que vous y auez mis, à fin qu'à l'heure de la mort, vous me transferiez au Paradis celeste de vostre gloire. Amen.

III. POINCT.

Que Dieu ayant paracheué l'œuure & besongne du troisiesme jour, vid qu'elle estoit bonne, n'y ayant rien qui luy defaillit de tout ce qui luy estoit conuenable pour la fin de sa creation.

NO v s deuons icy confiderer en premier lieu, que toutes les chofes que a Dieu creé pour nostre suftentation sont bonnes, & que pas vne

n'est mauuaise de sa nature, combien que d'ailleurs l'viage en puisse estre mauuais pour auoir esté prohibé de Dieu, comme il prohibajadis à nos premiers Peres de manger du fruid de l'arbre de science, quoy qu'il sur merueilleusemet agreable & beau, ce qu'il fit pour esprouuer leur obeissace & come encore aujourd'huy le mefme Dieu prohibe par son Eglise l'vsage d'aucunes viandes en certain téps: Ét ceux qui s'estudient à la persectio, ou par vœu, ou par denotion peculiere, s'abstiennent volontairement de l'vsage d'aucunes viandes delicieuses, pour mortifier leur chair. D'où je dois tirer vne grande resolution d'vser de ces choses auec action de graces, & temperamment: car si la chose que Dieu a creée est bonne, il n'est pas raisonnable que l'vsage en deuienne

mauuais par ma gourmandise & glotonnie. En quoy je garderay le conseil de S. Paul, qui dit; Toute creature

de Dieu eft bonne, on nulle ne doit eftre

i. adTi.

le III. jour. Medit. X LIIII. 42 I rejectée (comme mauuaise) si elle est receive mangée auec action de graces, attendu qu'elle est sanctissée par la parole de Dieu, par l'oraison. Car le Verbe diuin l'a approuuée pour bonne, & l'Oraison qui accompagne le repas la fait saincre.

DAVANTAGE je dois confiderer & poiser icy que tout ce que Dieu crea ce troisiesme, jour est bon, nonobstant qu'il eust faict les espines & certaines herbes & plantes qui font venimeuses. Car combien que telles herbes & plantes soient dommageables aux hommes, fi font elles vtiles & profitables à certaines bestes, ou pour quiques autres fins de l'yniuers, & seruent encore à l'homme de medecine, estant messées auec d'autres; & si Adam n'eust peché, elles n'eussent eu jamais pouuoir de luy nuire. Et finalement telles choses nuisibles & mal-plaisantes sont instrumens de la justice diuine, pour chastier ceux qui vient mal des autres creatures. Ce qui suffit pour monstrer qu'elles sont tres-bonnes, veu que Dieu vse mes-

mes de celles qui font tres-vtiles, pour chastier les meschans : car l'eau rafrechit les vns, & noye les autres, le feu en eschaufe aucuns & en brusle d'autres.

O mon ame, auec combien de circunspection deuons nous donc vser des creatures, pour le seruice de Dieu nostre Createur, nous imagi-Hugo à nant que toutes nous difent ces trois paroles , Reçoy, rends, & fuy: Reçoy le benefice, rends ce que tu dois, & fuy le supplice. Qui est autant comme; Si tu ne veux feruir à Dieu pour le bien-faict que tu en reçois, fers luy pour le chastiement que tu en dois craindre, car la creature qu'il a creée pour ton bien, sera ton supplice & tourment.

> Collog. O Createur Toutpuissant & tres-parfaict, je vous rends graces de la promptitude & perfectio dont vous aués faict ce jourd'huy tant & de si grandes choses, ayant eu beaucoup de temps de reste pour en aire encore de plus grandes, s'il vous eust pleu. Monstrez ceste toute-puis-

S. Vict. lib. de arca morali.c.4.

le IIII. jour. Medit. XLV. 423

fance enuers moy, abregeant par vostre grace diuine ce que ma foiblesse va dilayant, puis que ce vous est chose eccl. 11. fort facile d'enrichir tout à coup le pauure. O fouuerain bien, de qui tout ce qui procede est bon, octrovezmoy que j'vse de vos bien-faicts & dons auec tant de recognoissance & bonté, que je éuite le chastiement,& obtienne la recompense eternelle, jouyssant de vostre souveraine bonté par tous les fiecles. Amen.

DES OEVVRES QUE DIEV FIT LE QUATRIESME IOUR.

MEDITATION XLV.

L'ORAISON preparatoire, & l'entrée comme en la precedente Meditation.

I. POINCT.

Combien admirable est la perfection du Soleil que Dieu crea le quatrie me jour



I E v fit le quatriesme jour deux grands luminaires (dit l'Escriture) le plus grand à fin qu'il presidass au jour, & le moindre pour presider à la

muist; ofit ausi les estoiles. Or le plus grand de ces luminaires, qui est le Solvil, a plusieurs excellences en soy qui sont dignes d'estre poisées. La premiere est la grandeur merueilleuse de sa clarté, source & sontaine de la lumiere, de qui la splendeur est si grande que quand elle paroist en ce monde, elle obscurcit les estoilles, qui en sa presence sont comme si elles ne feussent pas.

LA deuxiesme est la continuelle perseuerance de ceste lumiere, laquel-

le ne s'amoindrit jamais.

La troissessime est la grandeur de son corps, pour raison de laquelle il est appellé en l'Escriture, la grand luminaire; car il est beaucoup de sois plus grand que la Lune, & que le rond de la terre.

La quatriesme est son efficace

le IIII. jour. Medit. XLV. 425

grande à esclairer & illuminer l'vniuers, espandant en vn instant sa lumie- Psal. 18. re, & la communiquant liberalement aux corps qui sont capables de le receuoir, presidant comme Roy au jour, lequel il cause par son mouuement de l'Orient au ponant.

La cinquiesme est vne merueilleuse efficace qu'il a deschauffer, jettant conune des vapeurs de feu, & la vertu qu'il a de viuifier par fes influences, & faire croistre les plantes, & toutes choses qui ont vie, leur aydant

à la conferner.

La fixiesme est que par son mouuement propre, lequel il commença ce quatriesme jour, il cause la diuersité des faisons; l'inegalité des jours si reglée, dont les vns font plus grands que les autres en diuers téps & lieux; & le circuit des années : car la reuolution de son cours est le temps que nous appellons An. Pour toutes lesquelles fins ce grand luminaire a esté creé de Dieu, qui a monstré sa toutepuissance, en ce qu'il a faict vne fi belle & admirable creature par fon feul

vouloir, & en vn instant : à raison de quoy le Soleil est appellé par le Sage , Vaisseau admirable, & œuure ex-

Eccl. 43. cellente du tres-haut.

> DE là tu dois t'esseuer à considerer comme le Soleil est vn beau symbole & marque de la diuinité, à la quelle Dieu est cogneu des hommes plus clairement qu'il n'est en autre creature. Aussi est-ce la cause pourquoy le Pfalmiste dit, Que Dien 4 min sa demeure & son tabernacle au Soleil; pour ce qu'il opere en luy des choses figrandes & fi merueilleuses, que quiconques le voudra chercher, le trouuera là fort facilement, meditat les six proprietez fuldictes, lesquelles sont auec trop plus d'excellence en la nature diume, dont elles procedent.

O Dieu eternel, Soleil de justice & Mat. 4. lumiere inaccessible, en la presence de qui sont obscurcies non seulement les eftoiles, mais aussi le mesme Soleil: vous estes la fontaine de toute lumiere, & fontaine perdurable, qui ne peut estre espuisee. Vous illuminez tous les hommes, & specialement vos

le IIII. jour. Medit. XLV . 427

efleus, leur donnant par vostre lumiere, la chaleur vitale & les influences des vertus celestes. Vous estes celuy qui presidez sur le Soleil & le jour, fur les saisons & annees, lesquelles par vostre volonté sont desparties & re glees felon l'ordre qu'elles ont à pre-fent. Que le Soleil & la Lune vous louent Seigneur, que l'hyuer & le Printemps, l'Esté & l'Automne & toutes choses vous glorissent, pour la magnissence & splendeur que vous descouurez en ceste seule creature. O Dieu tout-puissant, je me resiouis de la gloire que ceste belle creature vous donne, & vous loué mille fois pour le bien que chasque jour vous nous fai-tes par son moyen. Il est juste & raisonnable, ô Seigneur, que quand le Soleil se seue au matin je me resiouifle comme vn geant pour courre & parfaire en voltre service la carriere de ceste journee, commençant dez l'aube du jour, & perseuerant en ceste ferueur jusques à la nuict.

IL POINCT

Combien excellente est la perfection de la Lune, qui est le second luminaire que Dieu fit au ciel le quatriesme jour.

A grandeur du benefice que Dieu nous a faiten creant la seconde lampe & luminaire du Ciel, qui est la Lune, peut estre entendue en quelque façon par la confideration de ses excellences, qui sont cel-

les-cy.

La premiere, est la perfection & beauté dont elle est ornée par la lumiere qu'elle reçoit du Soleil, l'empruntant de luy non pas pour la retenir riere-soy, ains pour en esclairer Pfal. 135 la terre durant la nuit, & y presider, dechassant partie de tenebres que l'absence du Soleil y cause.

> L A seconde, est l'harmonie & bel ordre dot elle va fuiuat le Soleil, d'vn cours si reglé qu'elle est tousiours il-

le IIII. jour. Med. XLV. 429

lustrée de sa lumiere du costé dont elle le regarde de front; & de l'autre part(comme dit l'Ecclesiastique)elle Eccl. 43. va petit petit amoindrissant sa clarté, tant qu'elle soit cosommee; & soudain apres elle va croissant aussi peul à peu d'vne façon merueilleuse, tant qu'elle soit en son plein.

L a troisiesme, est la vertu grande qu'elle a de causer des influences & des effets admirables en la mer, & en toutes les choses qui ont vie, quoy que plusieurs de ses effets nous soient

incogneuz.

La quatriesme est que par son mouuement propre elle est figne des esmotions & accidens qu'elle cause, & de la varieté des faisons; & specialement (comme dit l'Ecclefiastique) Eccli. 34 elle est cause des mois de l'an, par ce que la reuolution & circuit de son particulier mouuement, se fait dans vn mois ou enuiron. Par lesquelles confiderations tu dois exciter en toy les affections de louange & remerciement enuers Dieu pour la creation d'vne si belle creature, & pour tous

les biens que le demeurant en reçoit. MAIS guindant plus haut ton esprit tu considereras que la Lune est vn fymbole & figne de la beauté des ames plus sainctes, que Dieu nomme belles comme la Lune, de qui le lustre & beauté consiste à regarder toufiours le Soleil de la divinité, & à receuoir de luy la lumiere & splendeur diuine de sa grace, & de ses dons & vertus ; taschant d'vn costé à s'amoindrir & decroiftre en l'estimation d'elles-mesines, tant qu'elles paruiennent par la cognoissance de leur neant jusques au profond de leur rie, & de l'obscurité qu'elles ont de leur propre creu; & s'estudiant d'autre part à croistre en vertu, jusques à la plenitude de la grace, & à leur entiere con-

O moname, combien digne d'estre admiree est la toute-puissance & souveraine beauté de nostre grand Dieu? Car il est certain que celuy qui a peu faire vne creature si belle, est fans doute incomparablement plus beau, & plus admirable. De maniere

fommation & perfection.

le IIII. jour. Medit. XLV. 431

que comme dit le Sage, si la beauté sap. 13. des creatures nous delecte tant, beaucoup plus nous doit delecter la beauté de leur createur, si nous le sçauons cognoistre par elles. Mais combien fommes nous obligez d'aimer celuy qui nous a monstré tant d'amour, d'auoir fait des creatures si nobles & Deut.4. belles pour nostre service, & à fin qu'elles fussent comme nos chambrieres & nos esclaves?

O Dieu tres-puissant & tres-amoureux, qui ne vous aymera de tout son cœur, puis que vous auez creé des creatures si excellentes pour le seruice d'hommes si abjets? Car vous les auez creées non seulement pour le seruice des Roys, mais aussi pour le seruice des plus vils esclaues, voire & des plus contemptibles pecheurs. O Soleil de justice, de qui depend & procede toute la beauté de la Lune, octroyez-moy que je vous serue de telle ferueur, que je reçoiue toufiours de vo° nouuelle augmentation de grace, auec vne profonde cognoiffance de ma misere,& de mon neant.

Eccl. 27. Ne permettez-pas que je imite la Lune comme les fouls, me muant de la folendeur de la vertu à l'obscurité du vice : mais faites que je sois constant comme le Soleil, me muant tousiours de bien en mieux, tant que je paruienne à l'estat immuable de vostre gloire, où je vous voye, & jouisse de vous sans fin. Amen.

III. POINCT.

Combien grand est le benefice que Dieu nous a fait en la creation des estoiles, & de l'element du feu.

ONSIDERE icy en premier lieu que l'œuure de la creation des estoiles est accompagnee de trois excellences qui sont dignes d'estre admirees. La premiere est leur multitude, laquelle est innombrable aux hommes, aussi bien que le sablon de Iere. 33. la mer : à raison dequoy Dieu se prise de sçauoir leur nombre, & de recognoiftre chascune par son propre no. Et combien qu'elles foyent si belles,

& en

le IIII. jour. Medit. XLV. 433

& en si grand nombre, & que partie d'elles soyent d'vne extraordinaire grandeur, Dieu neantmoins les crea pfal.146 ce quatriesine jour en vn seul instant, & les posa au firmament, où elles font fixes & arrestées auec vn ordre admirable, comme vn exercite de Soldats bien ordonnez & rangez. Auffi sont elles nommées en l'Eferi- Deut.17 ture, Milice du Ciel, ou Scadrons celeftes, à cause de leur bel ordre & disposition, chascune retenant son rang fixement , & faifant de merueilleuses fi- 106.9.6 gures les vnes auec les autres, felon 38. qu'il a pleu à Dieu les ranger.

L A seconde excellence est qu'elles president à la nuiet auecques la Lune, (comme dit le Prophete) nous ef-pfal.135 clairant, & seruant de guides en nos voyages & nauigations; & par leur presence embelissent grandement le Ciel, quand elles paroissent durant

l'obscurité de la nuiet.

La troissesse est que toutes ensemble, & chacune d'elles causent de merueilleuses influences en terre, &1 fur les viuants; & quoy qu'elles nous

Eccl. 43. Bar. 3

foyent occultes, fine laissent elles pas pointant d'estre tres-vtiles & profitables; de sorte que nous sommes autant obligez d'en rédre graces à Dieu, comme si elles fussent manifestes. puis qu'il les a ordonnées pour nostre

TovT cecy te doit particulieremet inciter à louër Dieu, & à prochasser en recognoissance de ce bien-faich. d'imiter les susdictes proprietez, en tat qu'elles sont vn symbole des ames justes, mesmement de celles qui par leur exemple & parole enseignent aux autres la vertu; pour raison de quoy, Dan. 3. comme dit Daniel, Elles reluiront au Ciel en perpetuelles eternitez.

CONSIDERE en second lieu que quant à l'element du feu, combien que Moyse n'en ait point parlé, pour ce que cest element en la sphere nous est inuisible, & Moyse n'a faict mention finon des choses visibles & corporelles qui furent faictes en la creation de cet vniuers, si pouuons nous pourtant colliger la grandeur de la prouidence diuine en la creation

le IIII. jour. Medit. XLV.435

de cet element, & la magnificence de ce benefice, du profit & vtilité que nous apporte le feu visible dont nous jouyssons, & de la similitude & conformité qui est entre luy & le Soleil. Car pour vn premier, le feu supplée l'absence du Soleil & de la Lune durant la nuict, & dans nos maisons, nous esclairant de sa lumiere & splendeur ; & supplée aussi la distance du Soleil en hyuer, eschaufant par sa chaleur ceux qui s'en approchent, & diffipant toute gelée & froideur. D'auantage il communique sa lumiere a tous liberalement & facilement comme le Soleil, & fait part de sa chaleur à ceux qui sont à l'entour de luy, sans pour cela rien perdre du fien; comme I'on peut voir en la lumiere d'vne chandelle, à laquelle plusieurs autres sont allumées, sans qu'elle en souffre aucun detriment ne diminution. Et en fin le feu est vn instrument vniuersel & fort efficace pour cuire & affaifonner les viandes que nous mangeos, & pour espurer & mettre les metaux en œuure; car il confomme les hu-

miditez par sa se choses dures par sa ver fait fondre les choses dures par sa ver tu, & cause plusieurs autres effects merucilleux pour nostre bie & prost. O mon ame, combien es tu obli-

gée de glorifier Dieu ton Createu, & luy rendre graces de la prouidence inestable dont il a preuenu nos necessitez, recognoissant en la creation de cet element combien ce luy est chose propre de suppléer aux desauts de ses creatures, & se communiquer liberalement comme feu à ceux qui l'approchent, accourant à nostre secours, quand celuy des hommes s'esloigne de nous, & nous abandonne. Et c'est pour quoy le Prophete dit, Approchez-vous de Dieu, & vous serez illustrez, vos saces ne seront point consu-

C.O. L.O. Ie vous rends graces, of feu infiny, de ces deux feux que vous auez faicts, l'vn desquels est spirituel, l'autre corporel, pour recreer nos corps & nos ames. Embrazez la mienne, Seigneur, du seu celeste de vostre amour, à sin que comme seu

Deut.4.

Pfal.33.

Deut . 4.

les.

of the second

le IIII.jour.Medit.XLV. 437

elle monte au feite de vostre diuinité, le conjoignant auec elle d'vne parfaicte vnion. Ie vous rends graces auffi de la beauté que vous auez donnée à tant d'innumerables estoiles, les di- Ecol.43 stribuant par le Ciel d'yn ordre admirable, & despartant à chacune son propre office, sa propre splendeur,& fon propre rang. O combien plus admirable est l'armée & multitude L.Cor. 15 des Saincts bien-heureux, qui relui sent comme estoiles en vostre Ciel fupreme, oil ils font rangez d'vn pareil ordre & concert, selon les merites qu'ils ont eu en terre! Octroyez moy, mon Seigneur, que je fois comme vne estoile ca bas en l'Eglise militante, gardant comme fidelle Soldat mon rang, faifant mes veilles fans m'ennuyer, & obeyssant à vos commandemens auec joye, à fin que luifant en terre pour vostre gloire, l'obtienne au Ciel vne haute place en l'Eglife triomphante, pour y regner auec vous par tous les fiecles. Amen.

DES OEVVRES QUE DIEV FIT LE CINQUIESME IOVR.

MEDITATION XLVI. antenacie Cielei va ocercialan

L'ORAISON preparatoire, & l'entrée comme en la precedente Meditation.

I. POINCT.

Que Dieu par sa toute-puissance le cinquiesme jour assortit la mer, & les rivieres d'vne multitude innumerable de divers poissons.



MAR Tev voulant monftrer fa toute-puissance & D prouidence à l'endroit des hommes, embellit & peupla la mer &

les fleunes d'vne grande multimde d'habitans, j'entend de plusieurs & liuers poissons qu'il crea le cinquiefme jour. Sur quoy tu dois considerer & poiser en premier lieu, que Dieu

le V. jour. Medit. XLVI. 439

voulut que les eaux cuffent part en la formation des poissons qui deuoient viure dans elles, comme aussi la terre en la formation des arbres & plantes, pour la raison que nous en auons rendu cy dessus. De sorte qu'en vertu de la parolle de Dieu, les eaux de toutes les mers & groffes riuieres administreret à Dieu la matiere dont il fit les poissons qui deuoient nouër au de

CONSIDERF en second lieu la merueilleuse abondance de tant de poissons qui furent creez ce cinquiesme jour, auec si grande varieté d'especes, & diuerfité de figures & proprietez, entre lesquels Dieu fit les Baleines, & autres poissons d'extreme grandeur, trop plus immenfe fans comparaison que celle des animaux de la terre, & à tous dona leurs escailles, leurs aislerons, & autres membres proportionnez pour nager & se mouuoir auec grande aifance & facilité par tous les replis & seins de la mer.

En troisiesme lieu, considere que

Dieu benit les poissons, difant, Croissez o multipliez; o remplissez les eaux de la mer. Et d'autant que la benediction de Dieu est efficace, les benir, fut leur donner vertu d'engendrer d'autres poissons semblables, en telle abodance qu'elle excede incomparablement celle des oiseaux & des animaux de la terre: à raison de quoy Dauid Pfal. 103 dit, qu'ils ne peuuent estre contez. Mais combien que la multitude en soit si grande, Dieu neantmoins par sa prouidence prouuoit suffisamment à tous de fustentation convenable das la mesme mer, laquelle comme mere les porte & nourrit dedans ses entrailles. Et par ceste benediction donnée aux poissons, qui est la premiere que Dieu a donnée, & laquelle opere en eux auec tant d'effect, l'on peut voir combien efficace & plantureuse est la benediction de Dieu sur ses creatures. & mesmement sur les

CONSIDE RE- finalement que Dieu fit ceste grande multitude de poissons en faueur de l'homme, lequel

le V. jour. Medit XLVI. 441

il crea peu apres , à fin qu'il prefidast Gen. 2. & commandast à tous les poissons de 10b. 3. la mer, luy donnant l'industrie de les percher, & reduire soubs fa puissance, aussi bien les plus gros que les plus petits. Et depuis le deluge encore il les luy a donnez à manger, tant pour Gen. 9. nourriture, que pour delices, & autres grands biens & commoditez que nous en retirons tous les jours.

O mon ame, es-tu point esmeuë par ces confideratios à glorifier Dieu le Createur, admirant non seulement sa toute-puissance en ce qu'il a faict de fa seule parole, & en vn moment, fi grande multitude & varieté de creatures, mais aussi sa paternelle prouidence eduers nous, ayant afforty les mers & riuieres de poissons si delicieux & agreables à nostre goust, pour nous fustenter & delecter tout enfemble?

O Dieu eternel, combien merueilleuse est l'efficace & vertu de voftre benediction? Combien font excellentes & magnifiques vos œuures? Vous auez faict toutes choses auec fa-Pfal.103

442 Des œuures que Dieu fit

pience, & d'vn jugement souuerain. La terre est remplie des biens & richesses de vostre domaine. Et ceste mer grande & si vaste à tous ses longs bras, est peuplée de tant de poissons, qu'ils sont innombrables. Là viuent les petits auecques les gros. Là se promenent les hommes dedans leurs na-le uires, s'esbatans, & prenans plaisir à pescher la marée de toute sorte pours leur entretenement & delectation.L ces effroyables Balenes que vous aués faictes se jouent des flots; courans à la chaffe des moindres poissons qu'ell es engloutissent.O Dieu mon bon-heur & ma gloire, espandez fur moy vostre abodinte benedictio, à fin que je vous loue & vous serue pour les innumerables bien-faicts qu'il vous plaist nous estargit par elle. Que mes esbatemens soient à vous aymer, mes delices à vous seruir, & mes passe-temps à pescher en la mer du monde grand nombre d'ames, qui s'emploient à vous benit & louer par tous les fiecles. Amen.

II. POINCT.

Que ce mesme jour Dieu orna la region de l'air a'vne grande multitude d'oiseaux de differentes especes, lesquels furent products & formez de l'esu.

CVR la creation des oiseaux , tu s. Aug. Idois donfiderer en premier lieu de Gen. que la toute-puissance dinine voulant ad lit. c. creer les oiseaux, s'est servie de l'eau 3. comme de matiere, mesinement de S. Thom. l'eau plus subtile qui est ez vapeurs & 1.p.q.71 nuées de l'air, à fin que l'air aussi de sa part avdast à la formation des creatures dont il deuoit estre orné & asforty. Tellement qu'en mesine temps Dieu crea en dinerses regions du monde grande multitude d'oiseaux, felon qu'ils y pouuoient estre mieux conseruez conformemet à leurs qualitez & dispositions naturelles, donnant à tous sa benediction, à fin qu'ils multipliaffent comme les poiffons:&

444 Des œuures que Dieu fit

despartit à tous par sa prouidence, nourriture & sustentation conuenanable, aux vns en terre, aux autres en l'air, aux autres en l'eau, leur baillant à cet effect des aisles, des becs, & autres instruments fort sortables.

SECONDEMENT confidere la grandeur de ce benefice, discourant par les biens qu'il comprend en foy; car partie des oyseaux nous sustentent & nourriffent delicieusement de leur chair; les autres nous refiouissent de leur mufique; aucuns d'eux nous donnent leurs plumes pour nous orner; les autres nous monstrent ce que nous deuons faire, par leur industrie & foin à bastir leurs nids, à esleuer leur petits,& à cognoistre les changements du temps qu'ils observent: d'où Dieu mesme tire des comparaisons & fimilitudes qui seruent à ce propos. Car aucunes-fois il se compare luymesme à l'Aigle qui vole sur ses petits, & à la poule qui les affemble & recueillit foubs ses aisles; & par fois il reprend nostre ignorance & stupidité, par la cognoissance de la Cicoigne,

Deut.32 Mat. 15

Iere. 8.

-

le V. jour. Medit. XLVI. 445

& du Milan , & de l'Arondelle qui scauent choisir leur aduatage en leur temps. Brief tout le trauail des oyfeaux, auec leurs habilitez & inclinations naturelles tend à nostre recreation & vtilité. Car nous chassons les vns en l'air par les autres, & prenons plaisir à les voir voller auec tant d'industrie & sagacité, outre le profit que nous retirons de leur chasse. Et n'est pas jusques à l'abeille, (qui est le plus petit entre les oyfeaux, comme dit le Eccl. 11. Sage,) laquelle ne produise le miel, qui est la premiere douceur pour les delices des hommes, & la cire aussi, de laquelle on fait les flambeaux & autres choses de grand profit.

O mon ame, combien formes nous obligez de rendre graces à Dieu nostre createur pour toutes ces chose; recognoissat en la multitude de tat d'oyfeaux domestiques & fauuages, en leurs œufs, plumes & despouilles, la providence paternelle de Dieu qui a creé tant de delices & fortes de

viandes pour ses enfans?

O PERE tres-doux & tres-amou-

446 Des œuures que Dien fit

reux, qui auez faict voir vostre charité, vostre misericorde & prouidence admirable ez oyseaux que vous auez creés ce jourd'huy, descouurez-la liberalement enuers moy, me rendant soucieux de vostre seruice, comme vous l'auez esté de mon bien & delectation. Que les oyseaux soient mes maistres, de qui j'apprenne à chanter & celebrer des le fin matin vos loiages: qu'ils me soient motifs de vertu, pour voller auecques serueur, & m'esgayer en vostre seruice, renonçant au plaisir desreglé du corps, pour celuy que je receuray en mon esprit. Amen.

III. POINCT.

Que Dieu veid que tout ce qu'il auoit fast ce cinquiesme jour estoit bon, & l'approuua comme tres-parfast & conuenable à sa sin.

NO v s deuons icy confiderer entre autres poincts, que ce fut chose tres-conuenable d'orner & afsfortir en vn mesme jour l'eau & l'air;
pour ce qu'ils s'ymbolisent beaucoup
ensemble,& sont fort germains, mesmement l'eau de la terre, & la region de l'air qui est à l'entour,où sont
esseuses les vapeurs, & les caux des
nues. En quoy Dien a voulu monsfirer combien il se plaist à recompensfer ceux qui s'entraident fraternellement les vns les autres, les associant
& rendant pareils en faueurs, comme eux s'associent & marchent en
charité mutuelle.

M A I s esseuant plus haut ton esprit, tu dois poiser iey ce que dict l'Eglise en l'Hymne des Vespres de la cinquiesme Ferie; Que des chos que Dieu sit de l'eau, il en plongea vne partie en la mer, & esseua l'autre en l'air; voulant signifier par là, que ceux qui sont engendrez par l'eau du baptesme se diuisent en deux manieres de vies: car les vns sont seculiers, & les autres reguliers; les vns suiuent la vie actiue, & sont representez par les poissons, d'autant que en la mer de ce monde

ils s'occupent en œuures de vertu qui sont messées auec les negoces & soucis dufiecle, les autres choifissent la vie contemplatiue, & sont figurez par les oyseaux de l'air, pour ce qu'ils volent des choses terrestres aux choses celestes, par les aisles de la contemplation, & conversent ordinairement ez cieux. Les premiers font l'office de Marthe, viuants en la mer tem-Luc. 10. pesteuse & turbulante du monde. Les autres font l'office de Marie sa sœur, choififfans la meilleure portion, pour joüir de la tranquilité que gouste cetuy qui s'esleue par dessus les choses terrestres, & sur soy-mesme, à fin de s'vnir & conjoindre à Dicu, qui est le seul bien necessaire à qui tout le reste se doit rapporter. Les vns & les autres sont bons , par ce que Dieu a faict & sanctifié ces deux manieres d'estats, par l'eau du Baptesme, & les laue par l'eau de la penitence & des pleurs: de forte que de tous deux doit estre entendu ce que dict l'Escriture, Que Dieu Veid que tout ce qu'il avoit fait effoit bo:mais d'vne façon differen-

le V. jour. Med. XLVI. 449

te. Car comme les poissons furent faits des eaux terrestres qui sont pleines d'amertume en la mer; aussi les exercices de penitence & les larmes des seculiers & de la vie actiue, sont messes de desplaisse & amertume de cœur, pour les coulpes où ils sont cheuts & cheent par leur foiblesse & fragilité: mais les larmes des contemplatis sont eaux douces & desicates, comme les vapeurs du ciel dont surent faicts les oyseaux, d'autant que ce sont larmes d'amour & deuotion, auec desirs & souspirs de s'vnir à Dieu.

O v T R E-P L v s, tu dois icy reinarquer que combien que les poifsons & les oyseaux ayent esté formez en vn mesine jour, toutessois la faincte Escriture parle plustost de la formation des poissons qui sont plus imparfaicts, & traicte apres de la creation des oiseaux; qui ont vne plus grande perfection en leur estre naturel; par ce que Dieu va montant de ce qui est imparfaict à ce qui est parfaict; pour signifier que la vie actiue

450 Des œuures que Dieu fit

est premiere que la contemplatiue, & que nous deuons plustost nous exerciter à pleurer noz pechez auec amertume, auant que pouvoir monter ez douceurs de la celeste contemplation; ne plus ne moins comme Lia ut premiere que Rachel, & Iacob espousa plustost la premiere, & puis la seconde, d'autant que de la vie actiue qui est imparfaicte, l'on monte en la contemplatiue qui est meilleure.

FINALEMENT tu confidereras icy comme Dieu benit les poiffons & les ovseaux, leur donnant vertu de multiplier; pour montrer par là qu'il donne abondamment fa benediction à ces deux genres de justes, à fin qu'ils engendrent & multiplient grand nombre de bonnes œuures, qui font les fruicts de leur ventre; & engendrent auffi des enfans spirituels, gaignant les ames à Dieu. Et comme les oiseaux & poissons engendrent naturellement leurs semblables, de là est que chascun de ceux qui sont figurez par eux s'efforce d'attirer les autres aux exercices de vertu qu'il suit;

quoy que les poissons pour ce regard foiet plus fertiles que les oiseaux, pour fignifier que la vie active est ne plus ne moins que Lia plus feconde que Rachel, engendrant à Dieu plus d'enfans spirituels, que la vie contemplatiue. Ce qui toutes-fois doit estre entendu de la vie actiue parfaicte, laquelle est conjoincte à la contemplation, & tire de là ce qu'elle doit enleigner & prescher aux autres; combien que la contemplatiue aussi soit feconde comme les oiseaux, & engendre des enfans à Dieu, quoy qu'é petit nombre, mais parfaicts, comme ceux de Rachel.

O mon ame, ne te sens-tu point animée & encouragée à vacquer attentiuement aux exercices de ces deux vies; les conjoignant & associant en vn mesme jour, comme Dieu joignit la creation des oiseaux & poissons ensemble, le suppliant te fauoriser en cecy de sa grace & de son secours.

Co L L. O Createur de toutes choles, qui en ce cinquiesme jour auez formé les creatures qui signifient ces

452 Des œuures que Dieu fit

deux vies, & les auez données à l'homme pour sa nourriture, je vous supplie que chasque jour il vous plaise donner à mon ame la pasture d'action & contemplation pour sustenter sa vie & la conseruer, tant que par vostre misericorde j'obtienne la vie eternelle, en laquelle je vous loue & glorisie par tous les siecles. Amen.

DES OEVVRES QUE DIEV

MEDITATION XLVII.

L'ORAISON preparatoire, & l'entrée comme en la Meditation precedente.

I. POINCT.

Que Dieu Voulant peupler la terre de plusieurs & diuerses sortes d'animaux, crea le sixiesme jour les jumens, les serpens, & bestes farouchès.

le VI. jour. Medit. X LV II. 453



VR la creation des ani- s. Thom. maux que Dieu fit le 1.p.q.72 fixiesme jour, à fin qu'ils habitassent la terre, no pouvons confiderer en

premierlieu la toute-puissance diuine, laquelle se descouure icy en ce que Dieu fit en vn momét fi grand nombre & varieté d'animaux par toute la terre, colloquant en chasque pays ceux qui pouuoiét y estre mieux conseruez; la terre ayant donné la matiere dont ils furent faicts, & obeyffant au commandement diuin fans refistance quelconque. D'où nous pouuons tirer les mesmes affections d'admiration, d'amour, de gratitude & recognoissance, que nous auons touché cy dessus.

SECONDEMENT, nous deuons icy poiler la multitude & diuerfité des animaux que Dieu crea; lesquels l'Escriture reduit à trois genres, qui sont les juments, les ferpens, & les bestes. Les premiers qui sont les animaux domestiques, sont nommez juments, comme qui diroit, aydes ou coadju-

Des œuures que Dieu fit 454

teurs, pour ce qu'ils aydent & seruent à l'homme. Les autres qui se trainent par terre, font appellez Serpens d'vn nom general, qui est autant que Rempans. Et les derniers qui sont les animaux chapestres, & feres sanuages, sont eppellez Bestes. En chasque genre desquels Dieu a creé diuerses especes distinguées par des merueilleuses sigures, proprietez & inclinations; & prouuoit à toutes de pasture & sustentation telle qu'il conuient, auec vne providence admirable, leur donnant des instruments pour la prochasser; & si leur a donné des armes defensiues & offensiues, & des grandes astuces pour se defendre les vnes des autres, & venir à bout de leurs intentions. De toutes lesquelles choses Dieu ser Fob. 38. prise parlant à Iob, & luy racontant en quatre Chapitres les merueilleuses proprietez qu'il donne à tous ces animaux, & la prouidence & foing qu'il a d'eux. De quoy tu luy dois rendre graces, te confiant que celuy qui a tant de foing & foucy des bestes, en aura beaucoup plus des hommes.

39.400

le VI. jour. Medit. XLVII. 455

comme nous verrons cy apres.

. En troisiesme lieu, nous deuons icy poiser le grand benefice que Dieu nous a faict en la creation de ces animaux : car les vns nous sustentent delicieusement de leur chair; les autres nous vestent de leurs laines, ou nous chaussent de leurs gros cuirs; & n'est pas julques aux petits verins qu'ils ne fassent la soye pour nous orner. Aucuns nous aydent en nos voyages, & portent les charges qu'on leur met desfus, gardent ce qui nous appartient, & defendent courageusement nos Chry.ho. personnes. Les autres nous recreent, 12, ad & font honneur par la generofité dont ils sont douez, nous seruant en paix & en guerre. Il y en a qui nous instruisent par leurs aftuces & sagacités, voire jusques à la fourmy qui est maistresse des paresseux, à laquelle le pro.6. sainct Esprit les renuoye, à fin qu'il aprennent à trauailler.

O mon ame, les commoditez & profits que nous retirons de ces animaux, sont en si grand nombre qu'ils ne peuuent estre comptez : mais nous

456 Des œuures que Dienfit

les experimentons à toute heure, & à chasque experience que nous en faifons, nous fommes obligez d'en louer Dieu, & luy rendre innumerables actions de graces de ce benefice, pour deux raisons; l'vne, à cause du bien qu'il fait à ces creatures, sans qu'elles recognoissent d'où il leur vient, parquoy nous deuons suppleer à leur ignorance par nostre sçauoir, & rendre à Dieu les actions de graces qu'elles ne peuuent luy rendre : l'autre est pour le bien que Dieu nous despart par le moyen de ces animaux, puis que tout ce qu'ils ont est pour nous, & nous sert trop plus que à eux mes-

O Di Ev tres-liberal & tres-bon, qui m'auez donné tant de creatures pour m'aider à passer ceste vie doucement, aydez-moy par vostre grace, à fin que je viue & passe de telle saçon parmy ces biens temporels, que je ne perde point les eternels.

Amen

le VI. jour. Medit:XLVII. 457

II. POINCE.

Que Dieu considerant son œuure, veid qu'il estoit bon, & approuua comme bons, les trois genres d'animaux qu'il auoit creeze

A saincte Escriture dit, que la terre par le comandement de Dieu ayant produit toute forte d'animaux, Dieu vid que ce qu'il auoit fait estoit Gen. 1. bon, & approuua non seulement les animaux domestiques, mais aussi les serpens & bestes sauuages, quoy que les serpens soyent venimeux, & que les bestes farouches causent de bien Med.44 grands dommages aux hommes; car point 3. outre les raisons que nous auons cy dessus deduites, la prouidence diuine a voulu faire voir en cecy sa misericorde & sa justice. Sa misericorde, par ce qu'il crea les serpens & bestes farouches auec telle subjection a l'home, qu'elles n'eussent peu luy nuire, s'il n'eust peché. Sa justice, en tant qu'il s'en sert d'instruments pour corriger le pecheur,à fin qu'il s'amende,

ou s'il ne veut s'amender, pour le chastier de son peché: & à sin aussi que les justes glorissent Dieu, voyant le soing dont il les desend & preserve de tels animaux; si ce n'est que pour leur plus grand bien il permette qu'ils en soient molestez. Ce que le Sage poise, disant; La creature, Seigneur, vous sap. 16. servant comme à son fasteur, s'irrite pour tourmenter les meschans, co-devient dou ce pour faire bien à ceux qui se consient en vous.

DAVANTAGE, tels animaux sont appellez bons, pour ce qu'ils nous donnent occasion de nous exercer en plusieurs vertus, & suyr maints vices, excitant en nous la crainte de Dieu, & la confiance en sa misericorde; & par leurs inclinations nous aduisent de ce que nous auons à faire, veu que nostre Sauueur nous dit, Que nous soyons prudens comme les Serpens, & simples comme les Colombes.

Fay donc ton proffit, ô moname, de ces creatures en l'exercice de l'Oraison & meditation, considerat qu'il y a quelque chose de bon en elles, qui

Mat To

le VI.jour. Med. XLVII. 459

est à imiter, en tant qu'elles sont parfaictes en leur genre: & quelque chose aussi de mauuais, qui est à fuyr, en tant qu'elles sont imparsaicres au respect de l'homme. Des luments, tu apprendras à eftre obeyssante à Dieu, & aux obligations de fa loy , auec vne submission du jugement, disant auec le Prophete, Faicles moy comme Vn So- Pfal.72. mier, au lument en Vostre presence. Mais tu fuyras l'ignorance & brutalité de tels animaux, à fin que l'on ne die de toy, que l'homme n'entendant pas le degré d'honneur auquel il estoit col- Psal.48. loqué, a esté faict semblable aux Iuments qui n'ont point de sens, ne de jugement.

O Dieu eternel, par la prouidence de qui toutes les creatures seruent à Sap. 16. vostre grace & bonté, conseruatrice de toutes choses, & obeyssentà vos commandemens pour preseruer de mal vos esleuz, mettez moy souls vostre protection, m'aydant à vous obeyr & feruir:car les creatures estans, si obeyssantes à vostre vouloir, ne m'endommageront jamais, fi ie suis

460 Des auures que Dieu fit

aussi prompt à vous obeyr. Ne permettez pas, ô Dieu tout-puissant, que les hommes capables de raison, soient Psal.31. faicts comme le cheual & le mulet, qui n'ont nul entendement : refrenez la fureur de leurs passions par le mors salutaire de vostre crainte, à fin que conservant la dignité d'hommes, ils imitent le bien que vous auez mis en ces bestes, laissant & fuyant ce qu'il y a de mal.

III. POINCT

Pourquoy Dieu ne benit point les animaux de la terre, comme il auoit benit le jour precedent les poissons de les or seaux.

I E v ne dit point aux animaux de la terre, qu'il crea le sixiesme jour , Croiffez & multipliez , comme il auoit dict le jour precedent aux poissons & aux oiseaux, quand il les benift, ce qui n'est pas sans mystere. Car combien que la principale cause de cecy fust, pour ce que le mesme jour, & bien tost apres Dieu deuoit

le VI. jour. Medir. XLVII. 461

donner ceste benediction à l'homme, & en luy virtuelement à tout le reste des animaux, auec lesquels il conuient en l'estre corporel & sensitif, & en ce qui concerne le lieu de son habitatio; toutesfois pour monter de ceste cause literale à la mystique, Dieu voulut que la benediction de ces animaux d'emeurast comme suspendue jusques à la creation de l'homme, à fin que nous entendissions par là que leur benediction ou malediction, Teur multiplication ou diminution dependoit lu merite des hommes, pour lesquels Dieu les auoit creez : attendu qu'en recompence des justes qui le feruent fidelement, il promet la benediction & multiplication des animaux qui font profitables à l'homme; comme quand il disoit aux Israelites , Deut. 28 que s'ils luy estoient obeyssans, il bemiroit le fruict de leur vetre, les fruicts de leurs terres, de leurs jumens & troupeaux, de leurs vaches & de leurs brebis. Et au contraire, en punition de leurs pechez, il les menasse de la malediction desdicts animaux, leur

Dent.32

disant, qu'ils seroient steriles, & qu'il les leur osteroit & les destruiroit : adjoustant pour la mesime raison qu'il multiplieroit les animaux venimeux & bestes farouches. Ce qui n'est pas benedictio, ains malediction pour les hommes, en vengeance & punition de leurs crimes, pour raison desquels Dieu fait multiplier les Serpens, Langoustes, Lyons, & autres feres sauuages, comme l'on peut voir ez playes d'Ægypte, & autres pareils chastimés deduits en la saincte Escriture.

O mon ame, combien donc dois tu estre desireuse de seruir à Dieu tout-puissant, de qui telles benedictions procedent, & craindre de l'ossencer par quelque messaict, puis que les maledictions prouiennent: de telles ossences ? Mais de là t'esseuant plus haut, considere combien les passions bestiales de nostre chair croissent & se multiplient, en punition de la rebellio de nostre volonté contre Dieu, & au contraire se diminuent en recopence de la subjection & consormité d'icelle au vouloir de Dieu; pour rai-

le VI. jour. Medit. XLVII. 463

son de laquelle telles passions nous lob. 5. sont soubsinises & rendues quoyes. Et apres auoir esté rangées & reduites où il appartient, elles se multiplient& croissent par la benediction de Dieu: pour ce que les affections de l'appetit lensitifs aydent lors à la volonté, à fin que la chair, le cœur & l'esprit se Psal.85. resiouyssent en Dieu viuant, & trauaillent à son service auecques plaisir, nauigeans, comme l'on dit, vent en

poupe.

COLL. O Pere tres-misericordieux, de qui procedent toutes les benedictions du Ciel & de la Terre, octroyez aux fideles de voftre Eglise qu'ils vous seruent si constamment & auec tant de fidelité, qu'ils obtiennent & meritent comme Iacob, la bene- Gen.30. diction conuenable des biens temporels, mais beaucoup plus abondamment des biens eternels. O Dieu bien aymé de mon cœur, je souhaitte que Psal.85 mon ame foit alterée & defireuse de vous, & que ma chair aussi par mesme Psal.62. vostre seruice en toutes facons: ver-

464. Des courres que Dien fit

lez, s'il vous plaist, sur l'vne & sur l'autre vostre saincte benediction, à fin que ma chair multiplie les affections qui vous plaisent, & que mon ame s'en ayde pour vous seruir aucc plus de serueur & d'amour, par tous les siecles. Amen.

DE LA CREATION DE L'HOMME, QVI FVT FAICTE le fixiesine jour,

MEDITATION XLVIII.

L'ORAISON preparatoire, & l'entrée comme en la precedente Meditation.

I. POINCT.

Que Dieu ayant faict les animaux de la terre, Voulut aussi faire l'homme le mesme jour.



O v s auons icy trois choses à considerer, qui sont remarquables. La première est, que par vn

le VI. jour. Med. XLVIII. 465

mystere particulier Dieu ne voulut point employer & dedier yn jour entier à la seule creation de l'homme, comme il fit à la creation de la lumiere; ains le crea le mesme jour auquel il auoit creé les animaux de la terre, tant pour ce qu'il conuenoit auec eux quant au corps, & à la nature sensitiue.comme auffi à fin qu'il s'humiliaft, recognoissant sa bassesse pour ce regard. Car Dieu ayant à esseuer l'homme à des choses grandes, il estoit expedient qu'il les messaft avec quelque chose de bas & d'abject, pour oster à l'homme toute occasion de s'enorgueillir, & fe perdre, comme Lucifer auoit faict: laquelle façon de faire Dieu retient & garde toufiours, conjoignant quelque chose qui humilie, auec ce qui peut esleuer, à fin que nous nous fondions en humilité, fans laquelle nulle excellence & hauteffe n'est affeurée.

La feconde chose que nous auons à considerer en cecy, est que Dieu crea l'homme apres auoir creé tous les animaux; ce qui n'est pas aussi sans

466 De la cration de l'homme,

mystere. Car comme en la creation des choses viuantes, il commença par les plus imparfaictes, & monta de là aux plus parfaictes , ayant faict en premier lieu les plantes, secondemet les poissons, en troisiesme lieu les oyseaux, puis les animaux de la terre,& finalement l'homme, qui est plus parfaict : aussi veut-il que ses seruiteurs procedent de mesine sorte en leurs œuures, montans toufiours de ce qui est moins à ce qui est plus, & qu'ils Ad Eph. croissent de jour en jour en la perfection d'icelles, les faisant le second jour auec plus de perfection que le premier, & le troissesme auec plus grande perfection que le second, marchant ainsi tous les jours de vertu en vertu, tant qu'ils paruiennent au feste & sommet de la perfection. Dauantage comme en chacun jour de ces six Dieu crea des choses nouvelles, & les vnes meilleures toufiours que les autres, ou perfectiona de nouveau celles qu'il auoit faictes auparauant ; aussi vent-il que ses seruiteurs luy chantent chasque jour de nouueaux Cantiques

le VI. jour. Med. XLVIII. 467

de louange & remerciement, & luy Ad Gal. rendent de nouveaux services avec nouvelle ferueur; renouvellans leur esprit par nouneaux sentimens intericurs de sa grandeur & Majesté souueraine.

La troifiesme chose que nous auons à considerer sur cecy, est que Dieu crea l'homme le dernier apres tout le reste des creatures, recueillant en luy les œuures de tous les fix jours, pour donner à entendre que l'homme est la fin de leur creation, & vn petit monde abregé en qui toutes estoient comprises, & que ce grand edifice de l'vniuers si bié orné & embelly estoit faict pour sa demeure & habitation. Laquelle Dieu par sa paternelle prouidence luy prepara& affortit de toutes choses requises, auant que le creer, à fin que quand il feroit creé, ses yeux s. fussent soudain recreez par la beaute brof. ep. des choses qu'ils voyent, les oreille 38. ad par les mufiques & chats des oifeaux Horant. qu'elles oyent, le goust par la saucur des mets delicieux que Dieu luy auoit preparé: & ainfi du refte.

468 De la creation de l'homme,

Ad Gal.

Ad Epb.

O mon ame, puis que Dieu ne prise sinon ce qui est nouvelle creature, prochasse d'exercer chasque jour des œuures nouvelles, les attribuant non à toy, ains à celuy qui les crée en toy, par les merites de Iesus-Christ, à qui tu en dois la gloire & louange,

O Pere tres-amoureux, si auant que m'auoir creé vous me preparates par vostre bonté tant de biens en cel monde visible, où mon sejour doit estre si court, combien plus grandes font les richesses & biens que vous m'auez appresté là haut au monde inuisible, où ma demeure doit estre eternelle? Ie vous rends autant de graces qu'il m'est possible des vns & des autres; & puis que vous auez creé & m'auez preparé les premiers, à fin qu'ils m'aydaffent à obtenir les feconds, octroyez-moy que je viue de telle sorte en ce monde visible, que vous auez creé pour moy, que je paruienne finalement au monde inuifible, où je jouysse de vous à jamais.

Amen

le VI. jour. Med. XLVIII. 469

II. POINCT.

Que Dieu voulant creer l'homme, dit, faisons l'homme à nostre Image & semblance.

Saincte Trinité en la creation de

l'homme, se descouure en ces premieres paroles, Faisons l'homme; sur lesquelles sont à poisser plusieurs grands mysteres qu'elles contiennent. Car en premier sieu Dieu ne dit pas icy comme il auoit dit des autres choses, soit saist l'homme, ou, Que la terre produise l'homme; mais bien, Faisons l'homme: voulant signifier par ces mots l'excellence & dignité de l'homme, lequel pour le regard de l'ame, qui est sa plus noble & principale partie, ne pouuoit estre pris de la terre, ny formé de l'eau, ains de la seule volonté

de Dieu Createur du Giel & de la terre; à fin que nous entendissions que c'est luy seul qu'il nous faut aymer sur toute autre chose, comme l'unique principe de nostre nature, &

T E souverain Conseil de la tres- Gen. 1.

470 De la creation de l'homme,

de l'estre que nous auons, de qui tout nostre bien depend; & qu'à luy seul nous deuons séruit, & luy demander qu'il nous perfectionne, luy disant succ le Prophete; o Dieu des Virtus, voyez ceste vigne-cy de mon ame, perfectionnez celle que vostre puissante main

droicte a planté.

SECONDEMENT, Dieu dict au nombre pluriel, Faisons l'homme; pour doner quelque notice en cela du mystere de la tres-Saincte Trinité, & que toutes les-trois personnes diuines concouroient à la creation de l'homme d'vne façon plus specialle qu'à celle des autres creatures, à fin de luy communiquer fon Image: & pour signifier aussi que les trois personnes dinines faifoient l'homme auec grand conseil, & comme s'exhortans l'vne l'autre à l'execution de cet œuure. Car elles se representoient tout ce qui deuoit arriver, & voyoiet combien l'home seroit ingrat enuers son Createur, transgressant sa loy, & combien cher il leur cousteroit d'y remedier selon la rigueur de justice; combien ce se-

D.Greg. lib.9. mor cap.

P[al.19.

le VI. jour. Medit. XLVIII. 471

roit chose mal-aisée de le fanctifier, & luy faire obtenir la derniere fin pour laquelle il estoit creé. Mais neatmoins nonobstant ces dissicultez, le Pere dit à son Fils, & eux deux au S. Esprit, & tous trois ensemble d'un commun accord disent auec grande resolution, Faisons l'homme à nostre Image of semblance.

FINALEMENT Dieu dit, Faisons l'homme, à fin de faire entendre par la qu'il creoit l'homme, pour traicter & auoir communication auec luy come estat doué de raison, & capable de son amitié. Car c'est comme s'il eust dit; en tout ce que nous auons creé de visible, il n'y a aucun auec lequel nous puissions converser, Faisons donc l'homme qui soit capable de hanter & communiquer auec nous.

delices en la creation de cet vniuers, furent de creer les enfans des homes, pour estre auec eux: puis que vous m'auez creé capable de conuerser auec vous, accomplissez la fin de ma creation, conuersant familierement

472 De la creation de l'homme,

auec moy. Mais ô tres-aymable & misericordieux Createur, qui vous meut à creer ceste creature, laquelle deuoit estre tant ingrate à vostre bonté? Pourquoy donnastes vous l'estre à celuy qui deuoit si mal l'employer? Comment auez-vous daigné creer à vostre Image & femblance, ce uy qui par ses pechez la deuoit souiller? Ce vous fut chose voirement facile de le creer, mais qui vous a cousté bien cher à le reparer; & neantmoins vous dites auec grande refolution, Faisons l homme. O Dieu bien-aymé de mon ame, coment pourray-je vous payer ceste amoureuse resolution? le desire auec vostre ayde, d'en prendre vne autre toute pareille & semblable, me resoluant à vaincre valeureusement

vostre service, puis qu'il vous a pleu vous determiner & resoudre si amoureusement à me creer.

**

le VI. jour. Med. XLVIII. 473

III. POINCT.

Que Dieu trine & vn ayant creé l'homme à son image & semblance, luy donna toute seigneurie & domination, tant sur les poissons que sur les oiseaux & animaux de la terre.

Gen. 1.

Consider le les en premier s. Thom.

lieu, l'excellence & dignité de l'homme, en tant qu'il est faict à l'image & similitude de Dieu: car de là vient que comme Dieu est souverain maistre de toutes les choses qu'il a creées; aussi l'homme pareillement a esté faict superieur & maistre de toutes les creatures de la terre, auec pleine domination sur elles, pour s'en seruir ainsi qu'il voudroit, jusques à les pouvoir occire & tuer sans leur saire injure, soit qu'il les tue pour son plaisir, ou pour son manger.

SECONDEMENT, confidere la grandeur de la prouidence diuine, tant enuers les animaux, comme en-

474 De la creation de l'homme,

uers les hommes pour ce regard. Car Dieu voyant que toutes les choses qu'il auoit creées ça bas estoient sans raison, & auoient besoing de quelqu'vn qui les gouuernat, il crea l'homme à son image & semblance, à fin qu'il presidast sur elles, & prouuent à l'homme par mesme moyen d'exercice & recreation dont il auoit besoin pour passer sa vie. A raison de quoy quand Adam fust au Paradis Dieu fit venir deuant luy tous les oifeaux & animaux de la terre, à fin qu'il les vid & imposat à tous leurs droicts noms, prenant deslors possession de la seigneurie & puissance qu'il auoit sur eux : & à fin aussi qu'eux le recogneussent en quelque façon pour leur maistre, les serpens & bestes faunages se soubmettans auffi bien à luy comme les aigneaux & moutons.

C O N S I D E R E entroissesses lieu que ceste seigneurie & auctorité donnée à Adam, n'estoit pas seulement pour luy, mais aussi pour ses descendans: car quand Dieu dict à

Gen.2:

le VI. jour. Med. XLVIII. 475

Adam & Eue, peu apres les auoir creés, Croifez & multipliez, remplifet Gen. 1. la terre; o faicles qu'elle vous (oit fonbsmife, Dous rendant seigneurs des oiseaux; des poissons, o des animaux; ceste benediction & prerogative s'estendoit 1 toute leur posterité : de sorte que si Adam n'eust peché, nous jouirions à present de la mesme prerogatiue. Mais encore despuis le peché, Dieu par fa misericorde & prouidence ineffable, (comme il est manifeste par les propos qu'il tint à Noel,) a laissé à l'homme l'entier domaine & vsage Gen.9. de tous les animaux de la terre qui pouuoient luy estre profitables, & si a voulu qu'il eust pouuoir sur les poissons, ferpens & bestes fauuages, luy ayant donné l'industrie & dexterité de pescher non seulement les moindres poissons, mais aussi les grandes Baleines, & prendre à la chasse toute maniere d'oiseaux & bestes, pour farouches qu'elles soient, domtant les ferpens & fores fauuages , suiuant ce que S. Iacques escrit.

O mon ame, quels grands motifs

Fac. 3 -

476 De la creation de l'homme,

auons nous icy de haut-louer Dieu, & luy rendre graces infinies de ceste liberalité tant immense dont il luy plaift vfer enuers nous. Auons nous point occasion de nous escrier auec le Prophete surpris d'admiration & d'estonnement: Qu'est-ce que de l'homme o Seigneur , que vous ayez memoire de luy? Vous l'aués fait tant soit peu moindre que les Anges ; le coronnant de gloire en d'honneur, en l'aués conflitué sur vos œuures , ayant foubmis & rangé toutes choses dessous ses pieds, les brebis, les beufs, troupeaux champefires , les oifeaux du Ciel , & les poissons de la mer. O Dieu combien admirable est vostre nom par toute la terre? Il est admirable o mon ame, pour ce que Dieu tres-haut & tres-grand estant ce qu'il est, daigne se resouvenir d'vne creature si basse que l'homme. Il est admirable pour ce qu'il l'a coronné de tant de gloire & d'honneur qu'il l'a faict à son image & femblance. Et n'est pas moins admirable pour la seigneurie & pouuoir qu'il luy a donné sur les œuures que ses mains ont faictes. Et pour-

Pfal.8.

le VI. jour. Medit. XLVIII. 477

tant deuons nous precher fon nom admirable par toute la terre, desirans que tous le reuerent d'yn supreme honneur.

Collo. O Dieu tout-puissant, qui auez donné à l'homme pouuoir sur toute sorte de bestes, auec l'industrie de les domter; donnez-moy vostre grace abondante, à fin que je domte mes appetits bestiaux qui sont lac. 3. representez-par elles, mortifiant les passions de la sensualité charnelle, figurées par les poissons; les passions de superbe, figurées par les oiseaux; les passions de conuoitise des biens de la terre, figurées par les serpens; & les passions d'Ire & de vengeance, figurées par les bestes farouches. Faictes que je leur preside & commande, declarant par là ma gratitude & recognoissance enuers vous, qui m'auez soubmis tous ces animaux. Nul Jac. 3. des mortels à la verité n'a de soy pouuoir de domter la langue, par ce que toutes les quatre passions se joignent ensemble pour l'irriter : mais moyennant l'ayde de vostre grace, ce qui

478 De la creation de l'homme,

ous est difficile & mal-aifé, deuiendra facile, Domtez la Seigneur par vostre toute-puissance, à ce que deformais elle ne s'occupe finon à chanter & celebrer vos louanges pour vos innumerables bien-faicts, par tous les fiecles. Amen.

DE LA FACON COMME

DIEV FORMA LE CORPS de l'homme, & crea l'ame au dedans.

MEDITATION XLIX.

L'ORAISON preparatoire, & l'entrée comme en la premiere Meditation. I. POINCT.

Que Dieu forma le corps de l'homme de la mesme terre & limon dont il auoit fait les animaux.

1.9.9.91 art.I



I Ev a voulu que la formation du corps & de l'ame d'Adam fut distinctement racomtée, & premierement

celle du corps qui est moins noble, & fin que nous sceussions que le corps & l'ame de l'homme n'estoient pas pris de la terre, comme ceux des autres animaux, mais que le corps feul a esté tiré de la boüe, & l'ame est venue du dehors. Et sur cefte foy nous deuons fonder l'edifice de nostre vie, traictant selon son merite le corps, & le rengeant où il faut, de sorte qu'il ne se prefere ny ne s'esgale jamais à l'ame. Et jaçoit qu'ancuns Saincts Peres affirment que Dieu crea le corps d'Adam quelque peu de temps deuant l'ame, à fin que l'on entendit mieux ce que le corps a du sien, & la S. Thom. necessité qu'il auoit de l'ame, pour le 1.p.4.9 bien qu'il en receuoit; toutesfois sans nous attacher à ceste opinion contre la commune, qui est que le corps & l'ame d'Adam furent creés en vn mesine instant, il nous suffira que nous l'imaginions sans ame, comme est à present vn corps mort, à ce que nous puissions contempler fur ce portraict ce que nous deuons à celuy qui nous donne l'ame dont nous

1.9.9.91

480 De la creasion de l'homme,

viuons.

CONSIDERE donc là deffin comme Dicu par vne Sapience treshaute ne voulut pas faire & creer de rien le corps d'Adam, ains le forma du limon & poussiere de la terre meslée auecques de l'eau, en la mesme forte que le potier fait l'argille, & en forme les pots de terre; à fin que l'home se fondast en humilité profonde, voyaă combien abjecte est son origine de ce costé, & cognoissant la fragilité grande de sa nature, & par consequent la mortalité qui luy vient de là. Et auec ceste consideration pour reprimer ton orgueil, tu diras par fois ce qui est dans l'Ecclesiastique ; De Eccl. 10. 940y s'enorqueillit la terre & la cendre? O superbe & presomptueux, de quoy je te prie, t'enorgueillis-tu? est-ce point à l'auanture de la terre & pouffiere que le vent emporte? Humilie toy jusques en terre, puis que tu es terre.

A v C v N E s fois pour reprimer les plaintes & doleances qui s'esseuct en ton cœur contre les jugemens de

Dieu

Dieu, par ce qu'il ne te donne pas ce que tu desires, tu diras à toy mesine Ad Ro. ce que dict S. Pol: o homme qui es-tul 9. pour debatre & contester auec Dien Vn Vaisseau de terre, peut-il dire au potier qui l'a faict ; pourquoy m'as tu faict ainfi ? Le potier a il pas pouuoir de faire d'une mesme terre & argile Vn Vaiffeau d honneur, () n autre d'ignominie? Mal-beur à ce- Isai. 45. luy qui contredit à son facteur, estant Daisfean d'argile & de terre.

QUELQUE fois pour t'exciter à confiance enuers Dien qui t'a faict de bouë, tu diras ce que dit Esaye; vom Isai-54. estes nostre Pere ô Seigneur , o nous ne fommes que boue. Vous eftes noftre Formateur , co nom tom l'œuure de vos mains.

Parquoy ne vueillez pas destruire ce vaisseau de terre que vous auez faict, puis que vous ne l'auez pas faict pour le casser auecques rigueur, mais bien pour vous seruir de luy tout entier auec bien-vueillance & douceur.

FINALEMENT, pour esuiter tous pechez, ayes fouuenance que ce font eux qui destruiset cet œuure de bouë, & le conuertissent en la poussiere dot

il fut faict, conformement à la fentence que Dieu donna contre Adam, luy disant qu'il seroit reduit en la terre dont il auoit esté formé: Tu es poussière, & serus reduit en poussière. Comme s'il eust dit: Ie t'ay faict de terre & poussière, à fin que tu sceusses que si tu ne gardois ma loy, tu serois reduict en la mesme terre & poussière dont je t'ay faict: car il est raisonnable que quiconque mesprise celuy qui l'a tiré de la bouë, retourne en la mesme bouë dont il l'a tiré.

O mon ame, rends toy je te prie, à Dieu ton facteur, & te soubsinets à ses jugemens, puis qu'il ne te fait aucun tort, ordonnant de toy ce qu'il veut: car estant tres-juste, il ne fera jamais chose contre ton prosit, si tu ne te separes de son service. Et pour te resigner entre ses mains auec joye, & luy donner la gloire de tout le bie que tu as, souvienne-toy de ce qu'il a dit par Icremie; Comme la bouë est en la main du potier, ainsi estes-dous en ma main.

Fere. 8.

Gen.3.

O tres-pitoyable Createur & Pere

le VI. jour. Medit. XLIX. 483

tres-amoureux, je me refiouys d'estre en vos benistes mains, d'autant que tout ce qui sortira d'elles me sera doux. Ic me refious de ce que vous 2. cor.4. auez mis en des pots de bouë & d'argile, les thresors inenarrables de vostre grace, à fin que la gloire d'iceux n'en soit point à nous, ains à vous. Et puis que vous auez formé auec tat de prouidéce mon corps de terre, octroyez-moy que je reçoiue volontiers, & face mon profit des auis que vous m'auez donné par cecy, à fin que quand mon corps se changera en terre, mon ame monte là haut au Ciel pour estre eternellement auec vous.

II. POINCT.

Combien merueilleuse paroit la toute-puissance de Dieu en ce qu'il a faict à vne matiere tant vile & grossiere, vne chose si excellente & si pretieuse que le corps de l'homme.

Discovrant par les excellences de cet ouurage, tu les peux re-

484 De la creation de l'homme.

duire briefuement à quatre. La premiere est la multitude des parties & membres du corps de l'homme, si diuers & differens entre eux, lesquels furent formez d'vne mesme boue, & sont faicts encore à present de mesmo matiere, vn peu moins vile que la bouë : horsmis qu'à present ils sont faicts petit à petit, & l'vn apres l'autre; mais pour lors Dieu les fit tous à la fois & en vn moment, auec grande perfection. De quoy tu dois rendre graces à Dieu, & admirant sa toutepuissance, t'escrier auec le Prophete;

Pfal. 34. O Seigneur, tous mes os diront, qui est semblable à vous?

La deuxiesme excellence de ce corps, est la beauté, grandeur, & delicatesse d'iceluy, combien qu'il soit faict d'vne chole si sale, grossiere & petite, comme est vn peu de bouë. Et ce qui fait encore à elmerueiller, est que le corps qui est à present l'espace de trente ans à croistre, & venir à sa deuë grandeur & beauté, obtint dans vn moment en Adam toute fa. perfection, Dieu l'ayant formé au

mesme instant de sa creation en estat d'homme parfaict; à fin que l'on voye que des choses basses il en peut faire sourdre des grandes & hautes, & peut faire en vn instant ce qui par le cours de nature requiert l'espace & le

temps de plusieurs années.

La troisiesme excellence du corps de l'homme, est la figure tant noble & droicte qu'il a, portant tousiours sa face esleuée au Ciel; là où tout le reste des animaux ont les corps incli nez & courbez à terre; à fin que nous entendissions que jaçoit que nous avons esté faicts de terre, nostre fin art 3. pourtant n'est point en la terre, ains au Ciel, où nous dressons la veue & le cœut.

L a quatriesme excellence du corps humain, est sa parfaicte disposition, estant orné & afforty de tout ce dont il a besoin, eu esgard à l'ame raisonnable & à fesoperations, laquelle informant & viuifiant le corps supplée par la raison les defauts qui sont en luy, refultans de fa complexion & temperature tres-delicate. Car com-

486 De la creation de l'homme,

bien qu'il y ait d'autres animaux qui nous furmontent en la viuacité de la veile & de l'odorat, en la vistesse & legereté de la course, & en ce qu'ils naissent vestuz, chaussez & armez de diuerfes armes offenfiues; neantmoins tout cecy procede de la grossesse & terrestreité grande de leur complevion ix nature, & ne peut compatir auec la delicatesse de la nostre. Mais l'ame par la lumiere de la raison & de la prudence aguife tous ses sentimens & les perfectionne, vest & arme son corps beaucoup mieux que les animaux; la prouidence diuine aydant à suppleer le desfaut de toutes ces chofes, à fin que rien ne deffaille aux homes de ce qui ne deffaut point aux befres.

O moname, tous ces bien-faicts nous obligent grandement à rendre graces à Dieu le Createur, qui auec tant de fiiauité a tracé la fabrique de ce corps terrestre, à fin qu'il fut ta demeure; luy donnant des yeux pour y veoir, auec des paupieres qui les couurissent, & la teste esseuée en

le VI. jour. Med. XLIX. 487

haut auec des cheueux qui l'ornasset, & ainfi de tout le reste des membres du corps. Pourquoy donc mes os & ma chair, mes veines, mes arteres, & tous les membres de mon corps ne Pfal.34. s'escrient-ils ; Seigneur , qui est sembla & 88. ble à vous en pouvoir? Quel autre horfmis yous pourroit former dans le ventre d'vne femelle vn corps composé de tant d'ossemens? Escoute, ô mon ame, les sages propos de celle tant excellente Matrone qui disoit aux Machabées ses enfans: 1 ne vous ay 2 Mach pas donné l'espris co la vie, co n'ay pas? seule sormé les membres de vosire corps auec la liai on qu'ils ont par ensemble : car o'est le Createur du monde qui vous a for mez , vous a donné la vie comme prin cipe de toutes choses. Ha si tous mes os eltoient disloquez & martyrifez comme ceux des Saincts Machabées, pour l'honneur & gloire de celuy qui me les a donnez! Mais qu'elle vergongne à toy, ô mon ame, d'aller courbée & penchante par tes affections contre terre, estant en vn corps qui est droit & effeué vers le ciel?

488 De la creation de l'homme.

O Dieu mon Sauueur qui delliates celle fille d'Abraham, laquelle fut dix-huict ans inclinée & courbéel en terre fans pouvoir regarder au ciel, desliez ceste ame que Satan a tenu liée par tant d'années, la courbant aux choses terrestres, à fin que d'ores en auant elle respire & s'esleue à considerer les celestes. Amen.

III. POINCT.

Que Dien crea l'ame du premier homme dedans son corps, infpirant en saface vn esprit de vie.

CONSIDERE icy en premier lieu que la saincte Escriture Gen. 2. pour declarer la creation de l'ame du premier homme dict, Que Dien infi-S. Thom. ra en fa face vn fouspirail ou respiration 1.p.q 90 de vie; c'est à dire, mit & crea dedans art.1.ad luy vn esprit qui luy dona vie:voulant art 4.ad fignifier par là que l'ame & la vie 3.6 4. qu'il luy donnoit, ne prouenoit point de la terre dont le corps auoit esté formé, ains luy venoit de dehors par

la toute-puissance du Createur, Car comme la respiration & l'haleine procede de l'interieur de l'homme, & fort de luy par la bouche; aussi nostre ame procede de Dieu, & vient par grande amour de luy, comme fi elle estoit tirée de ses entrailles ; sortant par sa bouche; c'est à dire, par fon simple commandement, pour ce que c'est luy seul qui l'a crée dans le corps de l'homme fans contrediction ne resistance d'aucun. En quoy se descouure la noblesse de l'ame, & la ressemblance qu'elle a auec la Sapience de Dieu, laquelle (comme el- Eccl.24. le mesme dict) procede de la bouche du tres-haut.

SECONDEMENT, confidere que Dieu nomme icy l'ame soufpirail de vie; c'est à dire, esprit ou respiration qui donne la vie à la chose dans laquelle elle entre; pour fignifier que la vie du corps consiste en la creation & vnion de l'ame auec luy, & en ce qu'il respire tousiours attirant l'air à foy pour le conferuer. A raison de quoy l'Escriture dict, que l'inspira-

490 De la creation de l'homme,

tion & fouffle de Dieu donna droict en la face d'Adam, pour ce que c'est là où sont les principaux sens de la vie, la veuë, l'ouye, l'odorat & le goust, auec les sentimens interieurs, & partie des instruments requis pour la respiration necessaire à la conseruation de la vie.

DE là tu viendras finalement à poiser le mystere de ces paroles, confiderant que comme le corps fans l'assistance de l'ame n'a point de vie naturelle, aussi l'ame sans la grace de Dieu n'a point de vie spirituelle: & que comme Dien halenant en la face d'Adam luy espandit au dedans vne ame moyennant laquelle il luy donna la vie naturelle; aussi pareillement halenant & souflant en l'ame, du soufle de son efficace & divine inspiration, il luy espanche & verse au dedans vn esprit de grace & de charité, au moyen duquel il luy donne la vie supernaturelle : toutes lefquelles denx vies Dieu espandit conjoinctement dans le premier homme quand il le crea. Et à l'auanture

le VI. jour. Medit. XLIX. 491

est-ce la raison pourquoy la faincte Escriture dit en sa langue originaire, que Dieu inspira dans Ada vne respiration ou souffle de vies : par ce que non seulement il luy donna l'ame tat excellente, d'où procede la vie vegetatiue, au moyen de laquelle l'homme vient à croistre comme les plantes; & la sensitiue, au moyen de laquelle il fent comme les animaux; & l'intellective, auec laquelle il entend, comme font les Anges; mais de plus encore il luy donna le S. Esprit, duquel provient la vie de la grace, auec les diuers exercices de la vertu qui est en elle. A quoy se rapporte ce que 10an, 20 nous lisons en S. Iean, que nostre Seigneur par vn autre pareil foufflement & inspiration donna le S. Esprit à ses Apostres le jour de sa Resurrection, comme tu verrasen fon lieu.

O mon ame, tu es ouurage seulement de Dieu, glorifie donc celuy qui seul d'a donné l'estre que tu as, auec tant d'amour. Tu es saillie de Dieu, prochasse de retourner à luy, & entrer dedans fa poictrine, l'aimant

492 De la creation de l'homme.

comme il t'ayme, de tout ton cœur. Mais pourquoy cuides-tu que Dieu appelle icy l'ame, Respiration de Vie ; si ce n'est pour t'inciter tout autant de fois comme tu respires, à te ressourenir de celuy qui feul t'a creée & mife en ce corps, confiderant le fouuerain benefice que tu as receu de luy en cet endroict: & pour te faire encore entendre par là que comme la vie de ce corps depend de ta respiration, ô mô ame, aussi ta propre vie & ton estre depend de l'inspiration & vertu de Dieu; car c'est chose toute certaine, que s'il ne la conseruoit, tu serois soudain reduite à neant. Et pourtant est il raisonnable que tu sois soigneuse par fois, de faire à chasque respiration quelques actes d'amour, ou de louage & remerciement enuers Dieu pour ce benefice, en la façon qu'il a efté dict.

Toä. 20.

la bouche de vostre fils produisez le sousse & respiration du S. Esprit, à la presence duquel les ames mortes par le peché sont viuisiées, renouuellez la

mienne par ceste haleine & souffle diuin, me visitant à toute heure de vos diuines inspirations, a fin que je viue de la nouvelle vie de vostre grace, & perseucre en icelle jusques à la vie eternelle. Amen.

DE L'IMAGE ET RESSEM-BLANCE DE DIEV, GRAVEE en l'ame de l'homme.

MEDITATION L

L'ORAISON preparatoire, & l'entrée comme en la precedente Mediration.

I. POINCT.

Que Dien feit à son image & seblance hame qu'il crea dedans l'homme , l'ornant de plusieurs excellences & dons singuliers.



L est dict en la Saincte Escriture que Dien crea Gen. 1. l'homme à son image; ce qui doit estre entendu pour le regard de l'ame,

494 De l'image de Dien grance

qu'il lay donna, & qui fut insusé dedans son corps au mesme instant de fa creation, en laquelle il imprima son image, la creant semblable à soy en l'estre intellectuel, qui est le plus 5. Thom. haut degré d'eftre, & en tout le reste 1.p.q.93 des plus excellentes perfections de la nature divine, qui peuvent estre communiquées aux creatures. Tellement que l'ame en tant qu'image de Dieu, demeute ornée de plusieurs dons singuliers, qui marquent en elle autant d'excellences & perfections merueilleusement releuées, lesquelles nous reduirons à fix, poifans fur chacune la grandeur de ce benefice.

art. I.

La premiere excellence donc de 1. Cor. 11 nostre ame, pour raison de laquelle elle est image de Dieu, ou faice à son image, est que comme Dieu est pur esprit, & par consequent inuisible aux yeux de la chair, & indiuifible en tout lieu, pour ce qu'il est tout en chasque partie d'iceluy, quec vne emi nence bien grande, conseruant, & donnant l'eftre, la vie, & le mounement à la chose en laquelle il est, selo

qu'elleen est capable:aussi nostre ame s. Thom. femblablement est vn pur esprit, & 1.p.q.75
par consequent inuisible aux yeux art.1. corporels, si ce n'est par les effects qu'elle opere au corps, dans lequel elle est indivisiblement, par ce que elle est toute en chasque partie, toute és yeux, toute és oreilles, au nez, és mains, & en tout le reste des mébres, donnant à chascun l'estre, la sorte de vie, ou de mouvement, & l'office ou Sonction qu'ila : de maniere que cet esprit deffaillant au corps, tout cela pareillement luy deffaut, & se conuertit en poussiere. Et pourtant est-il raisonnable que nostre esprit auec tous les membres qu'il viuifie, loue & glorifie Dieu son Createur, faisant l'eux autant de langues pour le benir.

La seconde excellence est, que comme Dieu est immortel, & combien qu'il soit en ce monde, si est-ce qu'il ne depend point d'iceluy; tellement que quand le monde cesseroit d'estre, Dieu demeureroit neantmoins en foy: aussi nostre ame est pareillemet immortelle, & quoy qu'elle 496 De l'image de Dieu granée

s. Thom. foit en vn corps mortel, fon eftre 1.p. q.75 pourtant ne depend pas d'icelay; de forte que quand le corps meurt, & vient à se conuertir en la terre dontil a esté formé, l'esprit toutessois ne meurt pas, ains perseuere en son estre, pal. 103 & s'enuolle à Dieu qui l'a creé, à fin qu'il luy assigne le lieu où il doit estre Eccl. 2. à jamais, conformément à ce qu'il a

desferuy.

La troissessine excellence de l'ame qui fait qu'elle est semblable à Dieu, est qu'estant vnique, elle a trois nobles puissances, auce trois sortes d'actes tres-excellens; à sçauoir, l'entendement dont elle cognoit les choses corporelles & spirituelles, discourant par toutes les creatures & de la terre & du ciel; la memoire qui fait qu'elle se ressounient de ce qu'elle a jadis entendu, & a pour presentes les choses passées qui ne sont plus; la volonté, dont elle defire, ayme, ou abhorrece qu'elle a cogneu: de maniere que non seulement elle a l'image de la divinité empreinte en soy, mais aussi celle de la Saincte Trinité. Car côme le Pere

I p.q.93 art.5.

eternel se cognoissant & considerant soy-mesme, produit le Verbe qui est fon Fils, & tous deux s'entre-aymans reciproquement produifent l'ainour, qui est le Sainct Esprit : aussi nostre ame par ces puissances, peut contempler & regarder Dieu, & adone elle produit par l'entendement au dedans de soy vn Verbe & concept semblable à celuy qui est Dieu; & par la volonté, elle produit vn autre sainct amour de Dieu, qui la rend faincte: & en cecy (comme dit S. Thomas) gist principalement l'excellence qui art.7. Saincte Trinité.

O Esprit immense, qui auez creé psal. 103 diuers esprits au Ciel & en terre, pour estre adoré d'iceux en esprit & en ve- Joan. 4. rité; (car estant Esprit, vous deman-dez tels adorateurs;) je vous adore & glorifie pour l'esprit que vous m'auez donné, & defire vous seruir par luy, & mortifier les œuures de la chair rebelle à fin que mon esprit viue seulement pour vous, & qu'en luy viue pour jamais le vostre. O Roy des

498 De l'image de Dieu grauée

fiecles immortel & inuifible, qui aués
feul par effence l'immortalité, je vous
tends graces de ce qu'il vous a pleu
donner à mon ame l'immortalité par
participation dependante de vostre
vouloir, sans lequel elle perdroit son
estre, & par lequel elle le retiendra
pour jamais. Ie vous supplie que qu'ad
elle sortira de ce corps mortel, come
vous luy auez donné l'immortalité de
la nature, vous luy donniez aussi l'immortalité de la grace, à sin qu'estant
affranchie de la mort immortelle de
l'enser, elle viue de la vie immortelle
du ciel, par tous les siecles. Amen,

II. POINCT.

Que l'ame de l'homme est ornee de trois autres excellences bien grandes, outre les premitres, qui la font image de Dieu.

A quatriesme excellence de l'ame, qui naiss de la precedente, & faist qu'elle est image de Dieu, est qu'elle a vn franc arbitre, à la ressem-

en Chomme. Medit. L. 499

blance de celuy de Dieu, finoble, fi s. Thom. genereux & si libre à vouloir ou non 1.2. q.6. vouloir ce qu'il luy plaist, qu'il n'est |art.4.6 pas possible de la forcer contre son 9.9.21.6 inclination, & n'y a homme ny Ange qui la puisse en cecy constraindre & recessiter; pour ce qu'elle n'est subjete qu'à Dieu son createur, lequel Leet. 11 neantmoins laiffe l'homme en la main de son conseil , & a mis la vie Deut.30 & la mort en sa volonté, à fin qu'il puisse choisir ce qu'il luy plairra.

L a cinquiesme excellence de l'ame , qui naist des deux precedentes, s. Thom. est qu'elle est capable de sapience & 2.2.q.2. science, de vertu & de grace, de bea- art. 9. titude & de gloite, & de tous les dons naturels & furnaturels qu'à raison de ce Dieu luy peut donner, auec vne capacité si grande, & tellement infinie, qu'il n'y a que luy seul qui puisse la raffasier & remplir:de maniere que tandis qu'elle est sans voir & posseder Dieu, il n'est pas possible qu'elle soit tout à faict contente. En quoy reluit grandement l'image de Dieu; car come il ne peut se saouler & remplir si-



500 De l'image de Dien grauée

non de soy-mesme, aussi le desir, & la capacité de nostre ame ne peur estre remplie sinon de Dieu.

La fixiefme excellence de l'ame est que comme Dieu est souverain Seigneur de toutes choses, & les en clost d'vne façon eminente en soy, avant commandement & pouuoir sur elles; & si est encore la derniere fin à laquelle toutes sont ordonnées:aussi l'homme pour raison de l'ameprincipalement, est superieur de toutes les choses visibles & corporelles; de maniere que les cieux mesmes & les aftres, (comme il a esté dict cy deffus) luy font inferieurs, &s'occupent à fon feruice: & fi enclost & contient en soy les degrez de toutes les choses creées, des corps, des plantes, des animaux,

Med. 48

WIEW. 40

S.Thom. 1:p.q.75

tout ce qui est icy basen terre, suiuant ce que nous auons veu. De toutes lesquelles considerations il s'ensuit qu'estre faict à l'Image de Dieu, est vne

& des Anges; & comme estant l'a bregé du monde, il embrasse tout ce qu'il y a dans le contenu de cet vniuers, & preside auec grand pouvoir a



finguliere excellence qui est propre art. 5.6 seulement à l'homme, entre toutes 3. ar. 2 les creatures corporelles, lesquelles ne sont qu'vn petit traict ou vestige & marque legere de l'incomprehenfible grandeur de Dieu & de la Sainote Trinité.

Recognoy donc ô mon ame, qu'elle est ta noblesse, & ne commets rien d'indigne ou de messeant à ta dignité, te resouuenant que tu es l'Image, non d'aucune chose creée qui soit meilleure ou plus excellente que toy, ains du mesine Dieu ton Createur. Recognoy bié ceste image qui c'oblige de rédre à Dieu ce qui est de Dieux luy payant le tribut qu'il t'a imposé. Et d'autant que tu es la monnoye de ce tribut, en laquelle est graué son pourtraict, liure toy toute à son sainct seruice; car tu te dois toute à celuy qui t'a donné tout ce que tu es.

O Createur tout-puissant, qui vons prisez d'auoir des creatures libres, de Eccl. 11. la liberté que vous leur donnez, je yous rends celle que vous m'auez Deut.30 donnée, defirant d'en vser toufiours

502 De l'image de Dien grauée

pour vouloir seulement ce que vous voulez: car mon franç arbitre sera de tant plus grand & parfaict, qu'il sera plus conforme au vostre. O Dieu infiny, qui m'auez donné vne capacité infinie, ne permettez pas qu'elle demeure vuide toufiours : mais puis qu'en vous seul sont tous biens, remplissez-moy de vous mesme, car vous feul fuffisez pour moy.

III. POINCT.

Que Dien crea l'ame de l'homme non seulement à son image, mais à saressemblance außi, l'ornant de dinerles vertus & dons supernaturels, pour la rendre plus parfaicte & conforme à son exemplaire.

ONSIDERE icy premierement que Dieu ne se contenta pas de creér Adam à son image selon la nature, en la façon que nous 1.p.q.93 auons dict, mais qu'il le feit aussi à sa semblance, selon l'estre de la grace,&

de la justice originelle dont il l'orna. A raison de quoy le Sage dit, que Dien Eccl. 7. creal bomme auec rectitude en droicture: car les œuures de Dieu sont tousiours parfaictes, & non jamais vaines ne vuides de la perfection qu'elles peuuent pour lors auoir, conformement à la fin pour laquelle elles font creées. Et pour ce qu'Adam estant faict à l'image de Dien, il estoit capable de son amitié, & de sa grace, Dieu le voulut embellir de ceste perfection, & le créer en sa grace, commençant des-

lors à remplir ce vuide & capacité qu'il auoit pour les dons supernatu-

rels. SECONDEMENT, confidere S. Thom, que ceste ressemblance & similitude en l'estre de la grace que Dieu donna pour lors à Ada fut tres-parfaicle; par ce que non seulement elle sanctifia l'ame, & la rectifia, la conformant auec Dieu, mais auffi elle luy donna plein pouuoir & seigneurie sur ses paffions, affin qu'elle maistrisat ses appetits par son franc arbitre, & eux fissent leurs actes auec tel effort & de

1.0.9.95

504 De l'image de Dieu grauée

telle durée qu'elle eust voulu, sans jamais se rebeller contre la raison, ny auoir guerre auec elle, comme il y a maintenant entre la chair & l'esprit: de maniere qu'à l'imitation & resemblance de Dieu, l'ame effoit en paix interieurement en son Royaume, sans qu'il y eust au dedans chose aucune qui resistast à sa libre volonté. Et de là est aussi que ceste ressemblance de Dieu, qui gist principalement en l'ame, s'espendoit au corps, non seulement pour la forme droicte qu'ila, marchant droict & esseué vers le ciel: mais aussi par la participation de l'immortalité que l'ame luy communiquoit ; car il estoit en sa puissance de faire que le corps ne mourut jamais, comme de faict il ne fut pas mort, sans le peché qui s'en ensuiuit.

Considere finalement que Dieu ayant creé Adam & Eue à fon Image & femblance, en la façon que nous auons dict, combien qu'eux seuls ayent jouy de ce dernier don supernaturel, qui est l'estre de la grace & justice originelle, laquelle ils per-

dirent

Ad Gal.

S.Thom. 1.p.q.97 art.1.

ET pourtant es-tu obligée, ô mon ame, de rendre graces à Dieu de ceste bonne volonté qu'il eut enuers toy,& mettre fur ton conte tous ces grands biens que Dieu despartit à nos premiers parens, come s'il les eust faicts à toy mesme; le suppliant que puis que tu as perdu ceste ressemblance & similitude par le peché originel, il luy plaise de la reparer en toy par sa grace.

COLL. O Verbe divin, Image vi- Ad col. fible du Pere eternel, qui estes venu . au monde pour remedier aux dommages soufferts par l'homme, lequel vous creastes à vostre image, & re-parer la ressemblance en l'estre de grace qu'il perdit pour tous par sa coulpe; voyez de vos yeux de misericorde cette pauure ame que vous m'auez donné; recognoissez l'image

506 Des premieres conceptions

que vous auez faicte, quoy que souillée du mal qu'elle a faict; & puis que je luy ay ofté le luftre de la grace que vous me donnates au fain & Baptefme, rendez le luy par la penitence, esfaçant le mal que j'ay perpetré, à fin que l'image que vous auez faicte recouure son lustre & splédeur. O Pere des misericordes, qui auez predesti-Ad Ro. né vos efleuz, à fin qu'ils fussent conformes à l'image de vostre Fils, ren-1.10an.3 dez-moy conforme & femblable luy en toute vertu & saincteté, à fin qu'apres la fimilitude & conformité de la grace, j'obtienne la parfaicte ressemblance de sa gloire. Amen.

DES PREMIERES CON-

CEPTIONS ET DISCOVES d'Adam, & de la creation d'Eue.

MEDITATION LL.

L'ORAISON preparatoire, & l'entrée comme en la precedente Mediration.

L. POINCE

Combien furent deuots & tendres les premiers sentimens & conceptions qui passerent par l'esprit d'Adam soudain apres sa creation, quand au moyen de la science que Dieu luy donna, il cogneut les grands benefices qu'il auoit receuz de luy.



MAR ONSIDERE icy en premier lieu combien grande fut l'admiration de laquelle Adam fut faifi foudain apres

auoir esté creé, quand en ce premier instant il ouurit tout à coup les yeux, & veid la clarté du Ciel qui l'enuironnoit, auec ses estoiles & ses planetes, la beauté de la terre qui le foustenoit, ornée de diuers arbres & plantes, les oyfeaux & animaux qui marchoient sur elle, & choses semblables; car il demeura lors comme tout rauy par la nouveauté de tant de merueilles, en la mesme sorte que celuy qui dés sa naissance auroit esté

508 Des premieres conceptions

renfermé soubs terre dedans vn ca chot, venant au bout de trente ans à sortir de là, & à voir la lumiere & beauté du monde, se trouueroit comme hors de soy, estonné de choses si grandes & si admirables, dont il loueroit le Createur.

CONSIDERE en second lieu que deut faire & penser Adam quand peu apres sa creation, il veid que le mesme Dieu qui l'auoit creé, le prit & le mena comme par la main au jardin & paradis de delices, & le luy donna pour son habitatio, auec plein pouvoir de manger du fruiet d'innumerables arbres qu'il y auoit, sauf d'vn feul. Car Adam cogneut bien que c'estoit vne nouvelle faueur outre ses merites, laquelle n'estoit point deüe à sa nature, ains luy estoit octroyée par la seule grace du Createur, s'esmerueillant d'une liberalité si grade, & de la singuliere beauté du jar din. En quelles nouvelles, louanges & action de graces fut-il doncalors emporté pour vne si excellente grace & faueur que Dieu luy fit en cecy?

Gen. 2. S. Thom. 1. p. q. 102. art. 4.

CONSIDERE finalement quel deut estre le rauissement d'esprit, & l'admiration dont il fut espris quand à peine auoit-il acheué ses actions de graces, il veid que le mesine Dieu par le ministere de ses Anges , luy fit Gen.2. venir au deuant toute la multitude des oyfeaux, bestes & serpens pour le recreer par la veile d'vne si grande diuersité de creatures, de telle perfection & beauté. Car fi ce nous est chose tant agreable de voir vn Elephant, ou autre beste non jamaisveile, que seroit ce de voir telle multitude & varieté d'animaux ensemble , & cognoiftre ce qu'il y auroit de propre & fingulier en chacun? Mais quand Adam veid que toutes ces bestes luy estoient subjettes, & qu'il estoit leur maistre & seigneur, que pouuoit-il sinon s'occuper du tout és louanges de son Createur, pour l'immense liberalité dont il auoit vfé en son end roich?

O mon ame, appliquons à nous melmes toutes ces confiderations , & esleuons nostre esprit des choses de la

terre a celles du Ciel, glorifians Dieu de tant de merueilles qu'il a daigné creer en ce monde pour nostre delectation. Regardons les d'vne nouvelle veue, comme fi elles fussent noudelles pour nous, & chantans à Dieu des nouueaux Cantiques de louanges pour tant de bien-faicts receuz de la main. Mais contemplons fur tout cet amour si tendre dont nostre Seigneur nous va conduisant & guidant au Paradis celeste, auec desir & volonté de le nous donner pour nostre perpetuelle demeure; & poisons bien l'admiratió & grande allegresse que nous aurons à la premiere veue de ce nouueau mode qui n'a rien icy de pareil. O Dieu de mon ame, j'entends à

present qu'elles sont les cordes dont vous parliez, disant à vn de vos Prophetes, se les attireray à moy auec les cordes d'Adam, es les liens de charité. Les cordes d'Adam sont les innumerables bien-faicts de nature & de grace dont vous le liates & obligeates à vous aymer & seruir; & dont vous me liez aussi, & m'obligez à vous ay-

ofe. II.

mer & feruir. Ces cordes d'Adam sont les Cieux auec leurs estoiles, l'air auec tous ses oyseaux, la mer auecques ses poissons, la terre auec ses plantes & bestes. Les cordes d'Adam sont le corps qu'il vous a pleu me donner auec ses membres & sentimens, & l'ame que vous auez creée à vostre image & semblance, auec toutes ses facultez & puissances. Les liens de Charité sont les graces, les sacremens, les inspirations, & le Paradis que vous me promettez. O que tu ferois heureuse, mon ame, si tu te liois si estroictement par vn fort amour à celuy qui a inuété tels cordages pour t'attraire à soy, que jamais tu ne les rompisses.

II. POINCT.

Que Dieu apres auoir creé l'homme prit vne de ses costes, & en forma la premiere femme, qui fut Euc.

COMBIEN que Dieu nostre Seigneur eust faict ensemble & en vn mesme temps les sexes des oi-

seaux, & des animaux de la terre, accouplez & appariez deux à deux felon leurs especes, masle & femelle, il

ne voulut pas pourtant créer ensemble l'hôme& la femme, ains crea premierement l'homme, & despuis forma la femme de l'yne des costes d'Adam, pour plufieurs raisons remarquables & dignes d'estre considerées. La S.Thom. premiere, à fin que nous entendifi.p.q.92 nons que l'homme n'a pas esté creé principalement pour vacquer à la generation, come le reste des animaux; car combien que ceste œuure soit bonne en l'estat de mariage, & sur pour lors necessaire pour la multiplication du genre humain, toutesfois c'est vne œuure fort basse & abjecte, qui est comune à l'homme auecques les bestes: à raison dequoy Dien crea l'homme seul auant que creér la femme, nous donnant à entendre par la que la principale fin de sa creation

estoit de vacquer au seruice & culte de Dieu , le contempler & l'aimer, exerçeant enuers luy les œuures fans plus qui font propres & peculieres

aux Anges. Et ce qui faict encore à remarquer en cecy, est que quand Dieu forma la femme d'une des coftes d'Adam , Adam estoit endormy Gen. 2. d'vne pasmoison d'esbahissement qui le tenoit rauy en grande extase de contemplation ; à fin qu'il entendit que le mariage ne doit point troubler l'exercice de l'oraison & contemplation, sujuant ce que l'Apostre a depuis escrit; Que qui a femme, vine comme s'il 1. Cor.7. n'en eust point, ne laissant pas de vac-quer à l'oraison pour sa femme. Et depuis que le monde est accreu, il est meilleur pour celuy qui est appellé Mat.10 de Dieu à cecy, de viure seul & sans femme, qu'auecques femme.

La seconde raison & cause pourquoy la femme fut creée apres l'homme, & formée de l'vne de ses costes, fut pour nous induire & mouuoir à nous vnir par amour les vns auecques les autres , voyans que Dieu noftre createur (comme dict S. Pol) a faict Act. 17. & deriué d'yn feul homme tout le genre humain, & a voulu mesme que la premi re femme fut prise de luy, à

fin que ceux qui n'ont qu'vn seul Pere au Ciel, & vn autre en terre, s'entraimassent comme freres germains, conformement à ce que dict Malachie;

Auons-nous point tous à l'auanture vn pere commun, & vn mesme Dieu qui nous a creés? Pourquoy donc chacun de

nous mesprise son frere?

VNE troisiesme cause mystique de cecy fut, pour fignifier que comme vn seul homme, en ce qui regarde l'estre de nature, estoit chef de tout le genre humain, de la coste duquel Eue fut formée lors qu'il estoit endormy: aussi vn seul homme nouueau, nostre Sauueur Iesus-Christ, deuoit estre chef de tous les hommes en l'estre de grace, du costé duquel, lors qu'il estoit endormy du sommeil de la mort sur la croix, saillit sang & eau, figure des Saincts Sacrements, au moyen desquels est edifiée & conseruée son Espouse la faincte Eglise, qui est la congregation de tous les fileles. Laquelle raison nous doit inciter beaucoup dauatage à garder l'vnio de charité, veu que nous ados tous

Ad Col.

Ad Eph.

vn seul Pere en l'estre de nature, & vn seul Pere encore en l'estre de grace, nostre vnique Redépteur qui nous a fauuez de tous les maux encourus

par le peché du premier.

O tres-doux Createur & Redemteur des humains, qui au prix de vostre propre sang auez edifié l'Eglise, Ad Eph. à fin qu'elle fut glorieuse sans tache s. ny ride, ou autre imperfection & defaut ; appliquez vostre Redemption par vostre infinie misericorde à ceux que vous auez creés par vostre souveraine puissance, à ce que tous jouys sent d'icelle, & que d'eux tous soit faicte vne Eglise & espouse vostre, cante.4. belle & fans macule, en laquelle vous regniez par tous les fiecles. Amen.

III. POINCT. Que Dien à la fin du sixiesme jour apres auoir creé toutes choses les considera, & vid qu'elles estoient tres-bonnes.

Ovs lisons en la saincte Escri-Gen. 1. ture, que Dieu sit reslection sur

516 De la reflection de Dien

ses œuures apres les auoir saictes, & veid qu'elles estoient bonnes, ce qu'il fit en trois diuers temps. Le premier fut le mesme jour qui les crea; le second fut à la fin de chasque œuure en particulier, quand il faisoit diuerses œuures en yn mefine jour: le troisiesme fut au bout des six jours, ayant mis fin aux œuures de la creation: car alors il fit reflection sur toutes ensemble,& dit non seulement qu'elles estoient bonnes, mais aussi tres-bonnes, & tres parfaictes, pour ce que chacune auoit la bonté qui luy estoit conuenable tant pour soy que pour le bien commun de tout l'vniuers, lequel estoit parfaict de tout point, quand au nombre, durée, beauté, & proportion de toutes ses parties, sans qu'il y eust en elles rien de mauuais ny de dommageable, en la façon qu'il a esté dit cy dessus.

S y R quoy tu dois obseruer & poiser qu'il n'y a que Dieu seul, à cause de son infinie bonté, qui considerant Deu: 32 toutes ses œuures puisse dire qu'elles sont bonnes & tres-parfaictes. Ce qui

convient encore à nostre Seigneur Iesus-Christ, pour ce qu'il est homme & Dieu tout ensemble, duquel il est dit , Qu'il a bien faiet toutes choses. Mar. 7. Et cela mesme par vn priuilege special se trouve en la tres-saincte Vierge. Mais tout le reste des hommes pour tres-faincts qu'ils foient, ou ayent esté, selon la loy ordinaire, faisant reflection fur leurs œuures, trouueront quelque coulpe ou imperfection en aucunes d'elles; attendu que, comme dit l'Apostre S. Iacques , Nous bron- Jac.3. chons & pechons en plusieurs choses. Parquoy nous deuons auoir foin de nous approcher tant que nous pourrons de la perfection de Dieu, prochassant de faire, autant qu'il nous sera possible, que nos œuures soient telles, & si bien faictes, que quand Dieu les considerera, il puisse dire en quelque façon qu'elles sont tres-bonnes.

A quoy nous aydera grandement de faire trois examens de nos œnures. Le premier à la fin du jour, faisant reflexion sur toutes les œuures que nous aurons faict ce jour là, & pre-

518 De la reflection de Dien

nant bien garde si elles sont conformes à la volonté de Dieu, en sorte qu'il les agrée pour bonnes; essant les manuaises par la contrition.

Le fecond examen qui ayde dauan-tage à cecy , doit estre faict à la fin de toute œuure qui est d'importance, faisant soudain reslexion sur elle, comme fit Dieu le troissesme & sixiesme jour, & l'examinant tout à l'heure, sans dilayer jusqu'au soir. Et si tu trouues qu'elle soit bonne, & que rien ne luy desfaille des circonstances requises, tu en rendras graces à Dieu: mais fi tu trouues qu'elle foit bonne, & qu'il y ait neantmoins quelque meflange d'imperfection ou d'inaduertance, tu separeras ce qu'il y a de precieux de ce qui est vil , comme qui separe l'or de l'escume, consommant par le feu de douleur & d'amour tout le mal qu'il y a , auec intention & propos de faire vne autre fois cet'œuure de telle forte que quad Dieu la verra, il puisse dire qu'elle est bonne. Que si tu trouues qu'elle ne vaille rien du tout, tu auras honte

sur ses œuures. Medit. Ll. 519

& vergongne d'auoir fi mal employé le jour que Dieu t'auoit donné pour bien faire.

L E troissesmen doit estre à la fin de la sepmaine, faifant reflectio fur les œuures des fix jours precedés, en comparant celles d'vn jour à celles des autres, & considerant si chasque jour tu as prochassé d'orner ton ame de nouuelles splendeurs de vertuz; si tu as accreu & profité chasque jour en la perfection d'icelles; si tu as entierement accomply ce qui est de ton deuoir & obligation, tant enuers toy mesine qu'enuers le public. Et du bien que tu trouueras, tu feras vn rolle, lequel tu offriras à Dieu, luy en rendant graces: & du mal que ru trouueras, tu feras vn autre rollet pour les confesser auecques douleur, & te preparer auec ceste pureté pour la feste que tu dois celebrer le septiesme jour; car celuy qui desire croistre en la perfection, doit chasque sepmaine confesser & communier pour l'obtenir. Ce mesme examen & reflection se deuft faire à la fin de chasque année,

5,20 De la reflection de Dieu

faisant vne cofession generale de tous les pechez commis dedans l'an; & faisant comparaison d'vne année à l'autre, tu te confondras de vergongne, fi tu vois que tu marches toufours tiedement, & t'exciteras à profiter & t'auancer de plus en plus en la perfection. Et en dernier lieu, à la fin de toute ta vie figurée par ces six jours, si la maladie le permet, & n'y ayant point d'autre empeschement, il est bon de faire vn autre examen & confession generale, pour effacer tout le mal que nous aurons jamaisfaict, de telle façon que le Prince de ce monde ne trouue lors en nous rien du sien, & que le Prince des cieux confiderant l'estat auquel nous serons, l'approuue & agrée comme bon, nous attirant deuers luy au repos de la vie eternelle, figurée par le septiesme jour.

Coll. O bien souverain, & principe de tout bien, de qui les œuures furent tousiours bonnes, & come telles furent par vous approuuées ez six premiers jours ausquels vous les sites;

Dureposdu VII.jour.M.LII.521

octroyez-moy par vostre grace vne partie de celle bonté qui est propre à vostre nature diuine, à fin qu'au dernier examen que vous ferez de mes actios, vous ne trouuiez rien en moy du mal que j'ay faict, ains seulemet le bié que vostre grace y aura faict auco moy, pour lequel vous me receuiezen vostre Royaume celeste. Amen.

DV REPOSET SANC

TIFICATION D.V SEPtiefme jour.

MEDITATION LII.

L'ORAISON preparatoire, & l'entrée comme en la precedente Meditation.

I. POINCT.

Que Dieu se reposa le septiesme jour, metant fin à toutes les œuures qu'il auoit faictes.



I E v qui n'eust jamais faute de repos, est dict en la saincte Escriture Gen. 2. s'estre reposé le septiéme jour , c'est à dire ,

522 Durepos du septiesme

auoir cessé de faire des nouvelles œuures, mettant fin à l'œuure entiere de

la creation : non que sa puissance sur 1.p.q. 73 espuisée, & comme s'il n'eust peu faiart. i. re rien plus s'il eust voulu, ou s'il eust esté conuenable pour son intention & nostre profit; ains pour ce que les choses qu'il auoit creées suffisoient pour la perfection de l'vniuers, selon qu'il l'auoit deseigné. A raison de quoy l'Escriture dict, non pas que Dieu acheua de faire ce qu'il pouvoit, mais bien qu'il accomplit, & paracheua les œuures de la creation, les rendant tres-accomplies & parfaictes. Et alors il se reposa, n'ayant rien voulû créer dauantage, non par faute de S. Aug. lu creer dauantage, non par laute de lib.4. de pounoir, mais à fin que l'onne penben. ad fat qu'il eut besoin des creatures pour tit.c.15. son repos & felicité: car il est bien

se quelconque. S v R quoy tu dois confiderer en premier lieu, que nostre entier repos & contentemét ne gist point es creatures, ains en Dieu nostre Createur, & que c'est là où nous le deuons

heureux de foy, & n'a besoin de cho-

prochasser, à l'imitation de Dieu mesme, puis qu'il est ainsi que nous ne le pouuons trouuer autre part : car comme Dien ne peut se reposer sinon en foy-mesme, aussi ne sçaurions nous auoir plein repos si ce n'est en luy. Et combien que tu doiues te resjouir des œuures de Dieu, comme luy mesme se resiouit & delecte en elles, suiuant le dire du Prophete; il faut Psal. 19. neantmoins que ce soit de telle façon & 103. que tu ne t'arrestes point es creatures, ains en celuy seul qui les a creées, veu que ton entier repos gift en luy. Et c'est aussi pourquoy l'Escriture dict que Dieu (qui opere en nous les bonnes œuures que nous faisons) se reposa le septiesme jour, c'est à dire, donna repos en soy-mesme à la creature raisonnable, à fin que nous soyos là portez par affection, ou nous viendrons à nous reposer; c'est à dire, à nei rien chercher ny desirer dauantage.

SECONDEMENT, confidere que ce repos de Dieu le Createur, apres les œuures tres-bonnes qu'il auoit faictes, fignifie qu'apres les bonnes

524 Durepos du septiesme

œuures de ceste vie, lesquelles Dieu opere en nous par sa grace, nous par-uiendrons au repos de la beatitude eternelle, & non autrement, ne plus tost. De sorte que l'homme ne peut esperer ny se promettre l'eternel repos, qu'apres les œuures tres-bonnes de ceste vie, representée par les six jours de la creation cat ce repos n'est jamais donné sinon aux saincts & parfaicts, Dieu luy ayant depputé le jour qui suiuoit l'accomplissement & perfectió des choses qu'il auoitcreées.

S.Aug. fbid.C.

S. Aug. Ibid.C.

CONSIDERE en troissessime lieu, que tous les six jours de la creation ont eu matin & vespre; c'est à dire, commencement & fin, le septiéme seul, qui est celuy du repos, a eu commencement & matin, mais il n'a point eu de vespre, pour ce qu'il signifie vn repos sans fin. Car en Dieu le repos de la felicité n'a ny commencement ny terme, mais en la creature, il a commencement & n'a point de fin; à raison dequoy la saincte Escriture ne fait point mention du vespre du septiesme jour, comme elle

auoit faict des autres fix.

O mon ame, que n'aspires-tu doncques à ce repos qui est sans terme & fans fin? Que ne souhaites-tu l'aurore de ce beau jour qui sera sans vespre? Oys-tu pas la voix aimable du fils de Dieu qui s'escrie, Venez à moy, Vous Mat. 11. tous qui estes tranaillez & chargez; car je vous soulageray: prenez mon joug des-(us vous, & apprenez de moy qui suis debonnaire en humble de cœur, en vous trouverez repos à Vos ames : car mon joug est doux . E le poids de mon fardeau leger. O joug voirement agreable! O heureux trauaux qui eftes fuiuis d'vn fi grand repos! O heureuse peine, & fardeau leger, à qui tant de confolation & joye est promise!

O Dieu mon repos & ma gloire, de qui la joye & felicité confifte en vous mesmes : octroyez-moy que je mette tout mon repos & contentement à trauailler pour vostre service, puis qu'il n'y a point de repos qui soit entier & perdurable fans vous. Et d'autant que vous m'auez creé par Ie- Ad Eph. sus-Christ vostre fils, à fin que je fisse 2.

des bonnes œuures, & m'acheminafse par elles au repos de l'eternelle felicité, espanchez sur moy vostre abondante benediction, à ce que des à present je commence à operer & profiter en toute justice, employant tout mon soin à vous contanter & complaire par tous les fiecles. Amen.

II. POINCT.

Pourquoy Dieu benist & sanctifia le septiesme jour, auquel il mit fin à toute son œuure.

Gen. 2.

Ly a deux choses icy qui sont à poiser : la premiere, est que Dieu benit le septiesme jour auquel il se reposa, mettant fin à la creation des choses du monde; pour nous donner à entendre par ceste nouvelle benediction, que combien qu'il cessat de créer des choses nouvelles, il commençoit neantmoins d'vne autre façon à operer & bien faire au monde par le benefice de la confernation &

S. Aug. de gen. ad lit.

16.4.

cap. Iz

du VII. jour. Medit. LII. 527

gouvernement: car il commença deflors à regir & gouverner les choses qu'il auoit creées. De laquelle forte d'operation nostre Seigneur disoit en S. Tean; Mon Pere Va operant jusques à Toan.5. present, & j'opere ausi. Et pour ce que la benediction de Dieu est efficace, & que par telle administration & gouvernement les choses sont appliquées à leurs œuures & operations naturelles . les creatures commencerent des ce jour là à operer & mettre en œuure la benediction qu'elles auoient receuë de Dieu, vacquans à leurs functions & operations. A cause de quoy l'Escriture dit , Que Dieu mit Gen.2. fin à toute son œuure qu'il avoit creée, à fin qu'elle fit; c'est à dire , affin qu'elle operat, & se multipliat au monde. Comme qui eust dict, que Dieu n'auoit pas creé telles choses à fin qu'elles feussent oysiues, ains à fin que chacune d'elles fit ce qui la concernoit pour paruenir à sa fin : & qu'il auoit aussi creé l'homme à fin qu'il operat & trauaillat, non pas d'vne œuure penible & laborieuse, ains delectable

plutost, pour l'experience & l'exercice de la vertu; de sorte que la benediction & sanctification du septiesme jour fut principalement pour luy.

L A seconde chose que nous auons icy à considerer, est que Dieu sanctifia le septiesme jour, c'est à dire, le dedia à son service; & la raison de cecy fut par ceque Dieu se reposa ce jour là, mit fin entierement à son œuure. (comme dit l'Escriture.) Ayant voulu nous faire entendre par là qu'enuers Dieu le repos estoit plus prisé que le trauail, pour nous inciter à rechercher & defirer le repos qui nous est promis en Dieu, & à quitter toute autre œuure pour vacquer au culte & service que nous luy deuons en cer-D.Tho. tain temps & à certains jours. Car la loy de nature qui est empreinte en nos cœurs, nous dicte que nous deuons reuerer Dieu par quelque culte exterieur, & auoir à ces fins certain temps prefix & determiné pour cecy, tel comme fut jadis le septiesme jour prescrit aux Iuis, par ce precepte du Ex. 20. Decalogue; Ayez souvenance de san-

2. 2. 9. 122 art.

du VII. jour. Medit. LII. 529

difierle jour du Sabath; appellé Sabath en Hebrieu , qui vaut autant que repos ou cestation , pour ce qu'à tel jour il leur estoit enjoint tres-estroitement de chommer & quitter toute œuure seruile, pour mieux s'employer à honorer Dieu par tous exercices de Religion. Auquel jour a succede D. Aug. le Dimanche en la loy de grace : car de Gen. ce precepte du Decalogue touchant lib.4. la fanctification du Sabath, est en cap.17. partie moral, veu qu'il commande de reuerer Dieu par queique culte & s.Thom. honneur externe, qui est acte de Re-1.2.9.99 ligion & vertu concernant les bon- art. ?. nes mœurs, & en partie ceremonial, pour ce que ce jour la fut prescrit aux 3.ad 2. Ifraëlites en figne & memoire du be- 622,9 nefice de la creation, & de leur desli urance d'Egypte ; & en figure aussi 4. du repos que le fils de Dieu prendroit au sepulchre, apres la reparation & Deut. 5. rachapt du monde; & du repos des S. Aug. justes en Dieu, soit en ceste vie par |de Gen grace, soit finalement en l'autre par gloire. Or en tant que ce precepte est moral, il est immuable, & a mes-

ad litt.

me force en la loy nouvelle qu'en la

vieille loy, pour ce qu'il est du droict de nature, lequel ne peut estre changé: comme sont aussi tous les autres preceptes du Decalogue. Mais en tant qu'il est ceremonial, il a pris fin à la mort de nostre Seigneur, auec tout le reste des figures & ceremonies Mofaïques. A raison de quoy l'observation du repos fut dellors transferée par les Apostres du dernier jour de la sepmaine, au premier, quiest le jour Apoc. 1. de la Resurrection de nostre Sauueur, lequel ils appellerent Dimanche, ou 1. Cor. 16 Dominical, comme qui diroit, Le jour du Seigneur : jour voirement goyal & seigneurial, (comme dit S. Ignace,) le premier & le plus grand de tous, auquel nostre vie a commencé de pa-

D. Fgn. ep.3. ad Magnef.

> nostre Seigneur. O mon ame, fi les jours & autres choses inanimées qui sont appliquées au culte diuin par benediction ou cosecration, sont dites saincles ou san-Ctifiées, comme les Eglises materielles, les vases, & les ornemens, pour-

roistre, & la mort a esté vaincue en

du VII. jour. Medit. LII. 531

quoy ne te dedies-tu toute à Dieu & à son service, à fin que tu sois saincte & beniste, puis que tu es capable de saincteté, trop plus que les choses insensibles & inanimées.

O Dieu de toute saincteté, source & fontaine de benediction, de qui le benir est bien faire, qui auez parfaict & accomply l'œuure de la creation des choses du monde, en les beniffant & fanctifiant ; verfez vostre faincte benediction sur mes œuures, & fur mon ame, la confacrant à vostre seruice, à fin qu'elle vous serue à jamais, & qu'apres les bonnes œuures que vous opererez en elle par vostre grace çà bas, elle paruienne au repos de la beatitude celeste, où elle jouvsse de vostre eternelle sanctification & benediction, Amen-

III. POINCT.

De quelle affection er en quelle sorte nous deuons sanctifier les Dimanches & jours de festes.

E Dimanche est le jour de la Refurrection de nostre Seigneur,

auquel il triompha de la mort, & fuccede en la loy de grace, au Sabath de la vieille loy, comme depputé par l'Eglise au culte de Dieu, en memoire & recognoissance non seulement du benefice de la creation, mais beaucoup plus de celuy de la redemption & renouuellement du monde, qui fut faict par nostre Sauueur en sa glorieuse Resurrection; & du repos interieur & spirituel que Dieu nous donne icy par sa grace, & qu'il nous promet apres ceste vie par la glorification de l'ame, & la resurrection du corps. Tellement que nous fommes trop plus obligez à fester & sanctifier le Dimanche, que ne furent jadis les Juifs à solemniser leur Sabath.

OR pour bien & deuëment s'acquitter de ceste obligation enuers Dieu, & repousser toute forte d'ingratitude, on doit faire quatre chofes. La premiere est de quitter toute œuure seruile, comme Dieu quitta l'œuure de la creation, en la façon qu'il a esté dict cy dessus, à fin qu'estans libres de tout autre affaire, nous puil-

du VII.jour. Medit. LII. 533

fions mieux nous employer & d'ame & de corps aux exercices de religion: car il est certain que ceux qui sont detenuz des occupations des choses terrestres, ne sçauroient facilement s'acquitter de ce deuoir enuers Dieu. Et s.Thom. partant deuons nous ceffer de pecher, 122. & d'offenser Dieu nostre Createur, art.4.ad attendu que les pechez font œuures 3. beaucoup plus feruiles, que celles que les feruiteurs operent exterieurement. Car comme enseigne S. Iean , Celuy Joan. 8. qui commet peché, eft feruiteur du peché; qui est vn obstacle lequel empesche grandement l'homme de vacquer à ce qui est de Dieu. Outre que c'est vn fouuerain degré de mescognoissance 2.2.9. & ingratitude d'offenser son bien-fa-107. ar. Steur autemps que luy mesme a choi- 1. i & defigné, à ce qu'on luy rendit graces de son bien-faict. De maniere que pour éuiter ce premier degré d'ingratitude, nous deuons prendre garde soigneusement à ne point offenser Dieu les Dimanches & jours des festes, profanant par nostre coulpe & ingratitude ce qui a esté sancti-

sié par la munificence & bonté de

La seconde chose qu'il convient faire, est vacquer au feruice & culte de Dieu, par exercices d'oraison & contemplation interieure; poisans la grandeur des bien-faicts, en memoire desquels tel jour de seste est solemnisé, & a esté ordonné de l'Eglise. Par où nous retranchons le second degré de mescognoissance & ingratitude, qui est oublier son bien-facteur, & le benefice receu.

La troissefine est de louer Dieu. luy chantant diuers Hymnes, Pieaumes & Cantiques en action de graces des benefices receuz, comme l'on fair ez Paroisses, à fin que les fideles qui accourent là, oyans tels Hymnes & chants de louange, foient meuz à glorifier Dieu, chantans eux mesmes, (comme dit S. Pol) de bouche & de cœur, & rendant graces au Pere des misericordes pour tous ses dons & bien-faicts. Par où estrepousé l'autre degré de mescognoissance, qui est ne recognoistre point de parole, s'il

Ad Coloß. 3.

du VII. jour . Medit . LII. 535

est besoin, les graces & faueurs receues.

La quatriesme est, offrir à Dieu le fainct Sacrifice & sonuerain culte que nous luy deuons en tant qu'il est nostre Createur & nostre Sanctificateur; & en action de graces aussi de ses benefices; & pour en impetrer de nouueaux, dont nous le puissios mieux foruir. Pour toutes lesquelles trois fins est offert à Dieu le sacrifice de la faincte Meffe, auguel doiuent affifter les fideles tous les Dimanches & festes, l'offrant à Dieu par les mains du Prestre, & conjoinctement auec luy: v adjouftant aussi les sacrifices du cœur, de justice & de contrition, auec l'exercice de diuerses œuures de pieté Psal.50. & charité. Car nous ne quittons pas les œuures seruiles, pour estre oisifs, ains pour exercer les œuures qui en ces jours là sont plus agreables à la Majesté diuine, & au moyen desquelles nous obtenons le repos & tranquilité de l'esprit..

A Y E s donc souvenance, ô mon ame, de sanctifier le repos du septies-

me jour, qui est à present le Diman-che; puis que Dieu l'a benist & san-Clifié pour remplir de benediction & de saincteté ceux qui le sanctifient. Sois soigneuse de l'éployer en saincis exercices de religion & de pieté, quirtant l'occupation des choses terre ste reposer en Dieu par contemplation & amour. Car c'est le jour de hostre Seigneur, appellé jour saince & benist, pour ce que Dieu l'a chois & designé pour nous benir & sanctifier, & nous combler de ses dons celestes, & des temporels aussi quand il est besoin, multipliant les biens de ceux qui s'occupent à le sanctifier & chommer en la façon qu'il a esté dict.

Coll. O Dieu de gloire & de Majesté, je vous rends graces de ce que vous aucz designé le temps au-quel je vous louasse & servisse, pour les benefices receuz, & me rendisse D. Aug. par mesme moyen digne d'en rece-in soiit, uoir de nouueaux. Desiurez-moy de toute ingratitude & mescognoissance:car je scay que c'est chose qui vous

c.18.

desplaist grandement, pour ce que c'est la racine de tous maux en l'ame, & vn vent qui deseiche & brusse toute maniere de biens, bouchant la fontaine de vos graces & misericordes fur l'homme. Que mon repos & contentement soit donc de vous louër & penir tant que je seray en ceste vie, à in que je paruienne vn jour au reposeternel en l'autre. Amen.

DV BENEFICE DE LA

conservation des Choses du monde, & de la dependance qu'elles ont de Dieu en leur estre, & leur operer.

MEDITAT. LIII. L'ORAISON preparatoire, & l'entrée comme dessus.

I. POINCT.

Que toutes les choses que Dieu crea dés le commencement du monde, & durant les six premiers jours, auec toutes celles qui en sont saillies, dependent en la conseruation de leur estre, du mesme Dieu.

538 De la conservation des choses

les a creées; d'autant que la conserua-



ONSIDER Eicy comme toutes les choses de l'vniuers dependent en la conseruation de leur eftre, du mesme Dieu qui

tion n'est autre chose qu'vne continuation de l'œuure au moyen de la-S. Thom. quelle Dieu fait quelque chose. Et comme Dieu a faict toutes choses auec trois doigts de sa main, qui sont sa bonté, sapience, & toute-puissance, aussi les soustient-il & conserue des mesmes trois doigts, comme dit Efave, conformement à ce que l'Apostre S. Pol escrit; Que Dien soufiem toutes choses par la parole de sa Vertu. Or qu'y peut-il auoir de plus admirable & plus glorieux, que de voir la machine de tout ce monde dependre actuellement du pouvoir & volonté

de Dieu; trop plus que la lumiere de l'air n'est dependante du mesme Soleil? Tellement que comme le Soleil s'absentant, la lumiere soudain laisse d'eftre; auffi est-il certain que si Dieu venoit à suspendre & arrester son

I.p. q. 104. art.I.

concours, toute ceste grande machine se conuertiroit en son premier rien:ce que Dieu peut faire en vn moment.

O mon ame, combien de diuerses affectios peux-tu d'icy retirer pour le fondement & perfection de ta vie? Par fois tu en tireras des affections de confiance enuers Dieu qui est si puisfant, & de qui toutes choses dependent, surmontant l'effroy & les terreurs des creatures par ceste toutepuissance du Createur, comme ce valeureux Machabée qui disoit; Pour no- 2. Mac. stre regard nous nous confions en Dieu no-Are Seigneur tout puissant, qui d'on seul clin d'ail peut deftruire & cenx qui viennent contre nous, & tout l'Iniuers.

AVCVNES-FOIS tu exciteras en toy les affections d'vne grande crainte de sa justice divine pour estre conjoincte auec tel pouuoir, le suppliant de la moderer par son infinie misericorde, & luy disant auec Ieremie; Corrigez-moy. Seigneur Dieu, mais Ferem. toutesfois auec jugement, co non en la fureur de Vostre ire, de crainte que Vons ne me reduissez à neant , comme je merite

540 De la conservation des choses

pour mes pechez. Mais tu dois craindre & redouter beaucoup plus d'offenses vn Dieu de qui depend actuellement ton estre, & tout ce que tu as; en la mesine sorte que nous craindrions d'irriter & iniurier vn homme qui nous tiendroit de trois doigts suspendus en l'air du haut d'vne tour, & en la puissance duquel il seroit de nous lascher de sa main, pour nous precipiter & nous perdre.

QVELQVEOS - FOIS auffi tu en tireras des affections d'humilité tresprofonde, recognoissant ceste intime dependance que nous auons de Dieu en noffre eftre, & entout ce qui eft necessaire pour la conservation d'iceluy; conjoignant la charité auceques Phumilité. Car confiderant comme cet eftre que nous auons ne peut se conferuer fans Dieu, tu te dois humilier, ô moname, & te reputer pour chose de neant deuant luy. Et voyant comme Dieu le conferue par la bonté, nous deuons aymer celuy qui nous depart tant de bien : & par ce moyen l'humilité excitera la charité, & la

cognoissance de mon rien sera cause de grand amour enuers celuy qui me tire de ce neant, & me conserue tousjours en l'estre qu'il m'a ja donné.

II. POINCT.

Combien est immense ce souuerain benefice de la conservation, pour les innumerables biens qu'il embrasse.

POVR entendre la grandeur & immensité du benefice de la conseruation, considere en premier lieu que toutes les choses que Dieu crea des le commencement du monde, & durant les fix premiers jours, ou qui en vertu de celles-cy se sont multipliées depuis par tant de centaines & miliers d'années, & celles qui sont à present au monde en nombre presque insiny, appartienment toutes en quel que façon à ce benefice; les vnes ayat feruy à ce que tu suffes engendré, & les autres à te conserver en l'estre que tu as receu, Dieu se servant d'el-

542 De la conservation des choses

les à ceste fin. Et qu'il soit ainsi, difcour par toutes les choses de l'vniuers, & tu verras que les cieux à tout leurs mounements divers, & les Anges mesmes qui les meuuent, auec les influences innumerables qu'ils enuoyent çà bas pour la conferuation des choses du monde, sont autant de dons & bien-faicts que tu reçois de Dieu, necessaires pour te conseruer. Tu verras que les Elements auec toutes les choses viuantes qui sont en eux;& la multitude infinie de tant d'oifeaux, poissons & ouailles qui ont esté cy-deuant, à fin que l'oiseau, le poisson & l'agnellet, que tu manges vint à auoir vie, sont autant de benefices pour toy, puis que tu ne jouirois point sans eux des choses dont tu joüis à present. Tu peux faire le mesme discours sur le morceau de pain que tu manges, la liqueur du vin que tu bois, les vestemens de laine dont tu te couures, le papier & la plume dont tu escris, & ainsi du reste; car chascune de ces choses prise à par foy, combien qu'elle foit vnique, en

comprent vne infinité d'autres qui seruent toutes à celle-cy, comme les influences du Ciel, la fertilité de la terre , l'industrie des hommes qui la cultiuent, les outils & ferrements requis, l'eau ou la pluye qui l'arrose, & choses serablables que Dieu a faice servants à cecy : & par consequent dois-tu rendre, pour chacune d'elles infinies graces à ce souverain bienfacteur.

SECONDEMENT, confidere en ce benefice l'infinie charité de Dieu, laquelle reluit en ce que pouuant par sa toute-puissance reduire à neant quelle que ce soit de ses creatures, il ne la pourtant jamais faict, (comme dict S. Thomas) n'en ayant s. Thom. oneques destruit aueune du tout : car 1.p.q. quand il en desmolit & deffait quel- 104. qu'vne, c'est pour en mettre tousiours vne autre en fon lieu, de forte que la corruption de l'une est la generation de l'autre. Et jaçoit qu'au temps de Noé la malice des hommes fut paruenuë à tel point que Dieu dit , Il me Gen. 6. desplait d'auoir creé l'homme; si ne vou-

lut-il pas neantmoints le destruire & aneantir tout à fait: comme aussi ne voulut-il point aneantir les Demons & malins Esprits ny autres pescheurs qui l'ont griesuement offensé & l'offensent ordinairement, ains (comme dict le Sage) il les conserue en vie, & dissimule leurs pechez, les attendant à penitence, seulement pour ce qu'il les ayme, & veut leur faire ce biens car ils periroient soudain sans cela.

D.Chryf lib 1. de prouid.

CONSIDERE en troisicfine lieu vn nombre infiny de biens-faicts occultes qui sont enclos & compris en celuy de la conferuation. Car Dieu sans que te le sçaches, arreste vo nombre infiny de choses qui empescheroient ta conscruation, & te preserue d'innumerables dangers de feu, d'eau, d'infection d'air, de bestes sauuages, infortunes, larrons, maladies, & autres occasions de mort. De sorte que comme il n'y a mal qu'vn homme soufre & endure , qu'vn autre homme ne puisse souffrir; de la multitude des maux que patissent le reste des hommes, tu peux colliger la mullitude de ceux dont Dieu te deliure. Et combien que ces benefices soient rels & en si grand nombre, Dieu veut neantmoins qu'ils nous soient cachez, à fin que nous cognoissions en cela qu'il ne nous sait pas du bien par jactance sy pour desir de vaine gloire & louiange humaine; ains purement par sa misericorde & bonté. Mais pourtant en ne dois pas laisser d'accomplir & faire ce qui est de ton deuoir & obligation enuers Dieu, le louant pour tels benefices, jaçoit que tu ne sçaches pas quels ils sont.

O Dieu infiny, donateur & conferuateur de tous biens, quelles graces vous puis-je rendre pour le moindre de vos benefices, puis qu'il enclost & contient en soy vne multitude si grande d'autres bien-faicts? Si vn si grand nombre de creatures se conjoignent & vnissent auecques vous leur createur, pour me conseruer, pourquoy ne me conjoindray-je pas auec elles pour vous louer & glorifier? O si elles & moy nous conuertissions en autant de langues pour

546 De la conservation des choses

vous louer & benir, à raison du bien que vous me faictes en chacune d'elles, vous payant en quelque façon le beaucoup que je vous dois pour toutes! Ie vous rends donc graces telles que je puis, ô souuerain bien-facteur des hommes, pour les benefices innumerables que vous nous faictes d'vn esprit de Pere, dont les uns sont manifestes, les aurres secrets; les manifestes pour nous prouoquer à recognoissance & action de graces, à cause du bien qui nous en reuient; & les fecrets pour nous induire à couurir le bien que nous ferons en vostre setuice, sans chercher nostre louange & honneur: mais par les vns & Ics autres yous nous incitez à vous aymer comme Pere qui regarde de toutes parts le profit de ses enfans bien-aymez. Octroyez-moy mon Seigneur, que je vous serue comme vray fils, vous faisant seruice aueck mefine esprit & amour dont vou me despartez tant de benefices &

III. POINCT.

Que toutes les choses creées sont dependantes de Dieu, non seulement en leur estre, mais ausi en leurs operations.

ONSIDERE icy premiere-ment l'infinie toute-puissance 1.p.q. de Dieu, en ce qu'il aide & concourt 105. à tant d'œuures qui se font au mon-art. 5. de par toutes les creatures de l'vniuers, les Cieux, les Elements, les hommes, les Anges, sans oneques defaillir nulle part, & fans se lasser ou ennuyer, ny eftre non plus occupé que s'il ne concouroit seulement qu'à vne : car comme toutes les choses creées dependent de Dieu en leur estre, aush dependent elles de kiv en toutes les œuures qu'elles font ; de maniere que le mesme Dieu leur aide à faire telle œuure, & la conserue autant de temps qu'elle dure : & fi Dieu suspédoit son concours, elles ne pourroient faire chose quelconque, ny vser du pouvoir qu'elles ont. Tel-

548 De la conservation des choses

lement que ce qu'elles commencent auec l'aide & concours de Dieu, doit estre acheué auec le mesme concours, pource que s'il venoit à cesser, l'œuure pareillement cesseroit. Parquoy tu dois grandement glorifier Dieu pour telle toute puissance infinie, inuitant toutes les creatures à le louer, pour le secours qu'il leur donne en tours leurs enures. Et pour appliquer ce point à toy-meime, tu poiseras les benefices innumerables qui sont contenus en ce concours, defquels tu jouys à toute heure & à tout moment. Car Dieu conconcourt actuellement tous les jours auecques tes yeux, à fin qu'ils y voyent, & auecques les couleurs, à fin qu'elles leur enuoyant les especes au moyen desquelles ils puissent voir. In concourt auec tes oreilles , à fin que tu oyes, & auec ta bouche & palais à fin que tu manges & fauoures ce que tu prends.Il conco irt auec ton enten dement, & ta volonté en toutes leurs œnures; car(comme dict Efaye) For faites Seigneur toutes noz œuures en nom.

1/a.26.

du monde. Medit. LIII. 449

SECONDEMENT, confidere la D.Tho. 1 lov infallible & immuable que Dieu p.q.105. a faicte de concourir auec fes creatu- lart. 6. res; car quoy qu'il soit libre, & qu'il concoure volontairement pour ce qu'il luy plaist, son concours neantmoins est aussi certain comme s'il ne pouvoit faire autrement; si ce n'est qu'il suspende aucune fois miraculeufement tel concours, pour manifester sa grace & sa gloire en faueur de ses esleus: comme quand il fit que le feu de la fornaise de Babilonne ne pan. 3. brusla point les trois jouuenceaux qui estoient dedans, & autres miracles semblables. Et ce qui faict plus à es merueiller en cecy, est que la bonté de Dieu s'estend si auant, que quand l'homme se resoud à offenser Dieu par quelque peché, il ne susped point pourtant fon concours ains pour conserver l'homme en sa liberté, & garder ceste loy generale qu'il a impofée à foy-mefine, il octroye fon concours pour telle œuure tout autant de temps qu'elle dure.

FINALEMENT, tu tireras de

450 De la conseruation des choses

ce lieu les mesmes affections qui ont esté touchées au premier poinci, & mesmement celle de l'humilité, ven que de toy-mesme tu ne peux rien faire sans le concours de Dieu. Car quand bien Dieu conserveroit l'estre que tu as , toutesfois s'il concouroit auec toy, & ne t'aydoit à operer & à faire ce que tu fais, tu serois comme vn tronc & chose inutile, suiuant ce que l'Apostre escrit en ces mots; Nom 2. Cor.3. ne sommes pas suffisans de nom mesmes de penser à chose quelconque, comme si elle fortoit de nous; par ce que toute nostre suffisance Vient de Dien; de la volonté duquel, sans preiudice de nostre liberté, nous dependons pour faire quelque œuure. Tellement que, comme dit S. Ioan. 3. Iean, nous ne pouuons rien faire fans luy, & ne pouvons nous glorifier de chose quelconque, comme si elle sur a nous, & que nous ne l'eussions receuë de sa main; non plus que la scie, ou la cognée ne peut se glorifier de ce que l'artisan fait par elle, l'attribuant à foy seule, & non à l'ouurier.

O mon ame, humilie toy jusques à

du monde. Medit. LIII. 551

l'abysme de ton neant, joubs la puif- Isai. 18. sante main de Dieu ton Createur, à fin qu'il t'esleue au jour de son jugement general, quand il viendra te demander compte des œuures que tu 1.Petr.5 auras faites, operant aucc le concours qu'il te donne. Et puis qu'il est filiberal à present de donner son concours à toutes les œuures qu'il plaist aux hommes de faire en toute liberté, supplie le de commencer en toy par AdPsal. fa grace toutes les œuures que tu fe-11.6 2. ras, & de terminer celles que tu auras commencées, à fin qu'au jour du jugement tu paroifles deuant luy fans vergongne & confusion, & sois digne d'estre esseuée auec luy en la gloire de fon Royaume.

Coll. O Trinité bien-heureuse. qui estes en toutes choses, & operez auec elles, je vous rends graces pour les innumerables bien-faicts que vous octroyez à chascune, operant auec elles des œuures fans nombre. Operez toufiours, Seigneur, en moy ce qui vous agrée, à fin que vostre concours foit toufiours à mon profit & à vostre

552 De la conservation deschoses.

gloire, Mais ô infinie largesse de voître immense grandeur! quelle bonté peut estre plus grande, que faireactuellement bien à celuy qui actuellement vse de ce bien pour vous offenfer & injurier? O mon bien-aymé, ne permettez pas que je me serue de vo-Ître toute-puissance à faire des œuures dont vous soyez offensé. Ne confentez pas que j'vse mal des creatures; puis que vous concourez auec elles, à fin qu'elles me donnent plaisir, & contentement; & auccques mov, à fin que je le recoiue. Et puis que je suis Alt. 17. dedans vous, & que je vis & me meus en vous, faites pour vous, que toutes mes œuures soient recherchant vostre gloi-

Amen. ainter to the friends after

re en elles, par tous les fiecles.

DE LA PROVIDENCE

DE DIEV ENVERS SES creatures,& des biens innumerables qu'elle contient.

MEDITATION LIV.

L'ORAISON preparatoire, & l'entrée comme deflus.

I. POINCT.

Combien admirable est la prouidence de Dieu enuers ses creatures, & singulierement enuers l'homme.



L faut icy remarquer auant toutes choses, qu'est-ce que la prouidence de Dieu, pour ce que de là doit nai-

stre l'amour, le respect, la confiance & subjection que nous luy deuons, & l'estime qu'on doit faire d'elle. La prouidence donc, selon S. Thomas, est vn ordre & disposition de tous les moyens que Dieu tient pour paruenir à ses pretensions, & de tous ceux qu'il

D.Tho. 1.p.q.22 art.1.

554 De la prouidence de Dieu

donne à ses creatures à ce qu'elles obtienment les fins de leur creation. Sur quoy nous auons à confiderer principalement trois choses, prises de ce qui a esté dict és precedentes Meditatios. La premiere est que Dieu par son entendement diuin, illustré de son infinie sapience, cognoit & comprend de toute eternité, toutes les fins & pretenfions que peuuent auoir les creatures, & tous les moyens necelfaires & convenables qu'il ya, & y peut auoir pour obtenir telles fins, auec tous les destourbiers qui peuvent arriuer en cecy, & les moyens qu'il ya pour les arrefter ou les destourner; si bien que Dieu vienne à bout de son intention, & ses creatures obtiennent leur fin, en la façon & maniere qu'il luy semble bon. D'où il s'ensuit que la prouidence de Dieu ne peut par ignorance faillir ny eftre deffectueufe, comme est la prouidence des hommes, de laquelle le Sage dit, Que les pensées des mortels sont douteuses, & nos prouidences incertaines; d'autant qu'auec le peu de nostre science, & grande

Sap. 9.

enuers ses creatures M. LIV. 555

ignorance, nous doutons si ce que nous pensons est vray ou faux, & si ce que nous prouoyons fera bon ou

mauuais, affeuré ou perilleux.

LA seconde chose est que Dieu par fa volonté diuine, pleine d'infinie charité, de toutes les fins & moyens qu'il cognoit par sa souueraine sapiéce, a daigné choifir les plus hauts, les plus releuez, & les plus proportionnez à ses creatures, conformement à leur nature & capacité. Car en pre- S.Thom. mier lieu il a voulu les ordonner tou- 1. p. q tes à soy-mesme, pour sa gloire, & 103.art. pour la manifestation de sasouveraine bonté ; qui est la supreme & plus haute fin qu'il y puisse auoir , suiuant ce que le Sage dit, Que Dieu a faict Sap. 10. pour soy toutes choses. Dauantage, Dieu a donné à chasque espece de creatures sa propre fin, & les moyens proportionnez pour y paruenir: mais par dessus toutes il luy a pleu d'esseuer les Anges & les hommes à la plus releuée & plus haute fin qu'il estoit posfible; trop plus haute fans comparaison que seur nature ne requeroit ; à

556 De la providence de Dieu

séquoir, pour estre bien-heureux comme Dieu, en le voyant clairement tel qu'il est, l'aymant & se resiouyssant auec luy là haut en sa gloire. Et pour obtenir ceste sin, il a daigné nous prouuoir de tous les moyens necessaires & conuenables en grande abondance: car sa bonté & charité estant infinie, il n'a pas voulu qu'elle demeurast courte à choisir des moyens tres-propres & tres-susfissans pour une tant importante sin.

La troissesse chose est, que Dieu par sa toute-puissance diuine commença dés que le monde sut faict, à mettre en œuure & faire seruir les moyens qu'il auoit choiss; & va de mesme continuant, & continuera toussours, sans que sa toute-puissance infinie vienne à desfaillir, ou se trouue desfectueuse comme la nostre. Par où il appert que la providence de Dieu est principalement appuyée sur ces trois attributs diuins de la sapience, bonté, & toute-puissance de Dieu, qui sont l'origine & sontaine de ses benesices, come il a esté dit cy dessus.

enuers ses creatures. M.LIV. 557

Appiovons donc, ô mon ame, ces trois confiderations à la prouidence que Dieu a de nous, poisant comme il scaittoures nos necessitez &miseres. & les biens qui nous deffaillent, tant pour ton regard, que celuy du corps, & sçait tous les moyens qu'il y a pour nous deliurer du mal, & nous donner le bien, parce qu'il est infini-ment sage. Il peut aussi les executer & les mettre en œuure comme il luy plaist, attendu qu'il est tout-puissant. Et d'autant qu'il est souverainement bon & amoureux Pere, il veut & pretend que nous obtenions nostre derniere fin, & desire nous donner les moyens conuenables à cet effect. Parquoy nous poutons nous affeurer que rien ne nous defaudra moyennat telle prouidence, puis qu'il n'y peut auoir faute en elle ny par ignorance, ny par foiblesse, ny par mauuaistié. Sus donc refiouys-toy, mon ame, de viure foubs vne prouidence si haute, jette toute ta solicitude en Dieu, qui a soin de toy. Si ta prouidence est incertaine & doutense, celle de ton

Dieu tuppleera & parfournira les def fauts; car il suppleera par sa sapience ton ignorance, par sa toute-puissance ta debilité, & par sa bonté ta malice. Ayes de ta part soin de Dieu, & Dieu par sa prouidence aura soin de toy. O Dieu de mon ame, faisons, s'il

vous plaift, cet accord ensemble qui soit inviolable & constant, que vous ayez soin & solicitude de moy, & que ie l'ave de vous. Et sans doute je l'auray de vous, si par vne speciale prouidence vous l'auez de moy. Ie diray d'ores en auant auec grande joye Mon Cant. 2. bien-aymé est tout à moy, & moy à luy. Il a foin de ce qui me touche, & je l'auray de ce qui le concernera. regarde mon honneur & profit, & je chercheray pour jamais ce qui est de de son service. Amen.

II. POINCT.

Que les biens qui sont enclos & compris en la prouidence de Dieu, sont innumerables.

POVR t'affectionner à la proui-dence diuine, & te confier en elle,

enuers ses creatures. M. LIV. 559

tu dois confiderer en gros & sommairement les biens infinis qu'elle contient, lesquels nous deduirons apres plus au long. Et en premier lieu poise & considere comme la prouidence divine est ta mere, attendu que elle te donne l'estre que tu as, & te porte dedans ses entrailles. Elle est ta 1sa.46. nourrice, par ce qu'elle te sustente & nourrit,& te tient entre ses bras com- Ofe.11. me son enfant. Elle est ta compagne, sap. 6. d'autant qu'elle va toufiours à ton costé, & ne t'abandonne jamais nulle part. Elle est ta Royne & ta gouuernante, pour ce qu'elle re gouverne & regit par tout le cours de ta vie. Elle est ta maistresse & ta conseillere, 15a.48. qui t'enseigne ce que tu ne sçais pas, & te conseille en tes doutes, & te guide en ce que tu dois faire pour ne point errer. C'est ta protestrice & defenderesse, qui en toutes tes necesfitez & perils te donne secours. C'est, ta consolatrice en toutes tes tribulations & triftesses, pour ce qu'elle te donne par tout plufieurs raifons & subjects de consolation. Et finale-

5.60 De la providence de Dieu

ment tous les offices de misericorde & de charité qui se peuvent imaginer, entrent en la prouidence de Dieu, auec vne infinie eminence, attendu qu'il fait enuers nous office de Pere. d'amy, de Medecin, de Pasteur, de Juge, & ainfi du reste. D'où il s'enfuit que tu dois auoir enuers la pronidence divine toutes les affections d'amour, de confiance, de joye, & louange, que tels offices meritent; l'aymant comme fils, & accourant à elle en toutes choses comme à ta mere ; t'accompagnant d'elle, & luy demandant direction, conseil, ayde, remede & confolation.

SECONDEMENT, confidere comme la prouidence diuine est la premiere source & fontaine de tous les biens du corps & de l'ame, temporels & eternels, que tu as receu, ou esperes receuoir; & de tous ceux dont jouyfsent à present les autres creatures au ciel & en terre. A raison de quoy S. Ser. 13. Dorothée disoit, que rien ne se fait fans la prouidence de Dieu, & que là où est la prouidence, là est le bien, je

enuers les creatures. M. LIF. 561

dy toute forte de bien, honneste, vtile & delectable: par ce que la prouidence diuine est la fontaine des vertus & graces celeftes qui nous font justes,& des biens temporels qui nous seruent à passer ceste vie, & de tous les plaifirs & delices qui prouiennent des vns & des autres. C'est aussi par elle que nous fommes deliurez de tous maux & adverfitez, foit qu'elle nous preserue de choir en iceux, ou qu'elle nous en retire apres y estre cheuz. Car Dieu veut monstrer en I'vn & en l'autre sa prouidence, & les diuers moyens qu'il a de la declarer. Pour raison de quoy il est dit de la sapience divine, Qu'elle Va au deuant des siens; pour ce qu'elle prend tout soin d'eux, & par tous les moyens de prouidence qu'il est possible, pour les combler & remplir de biens, comme nous dirons cy apres.

O fouueraine prouidence, qui ouures la main de Dieu tout-puissant, pour remplir de benediction les creatures! Ie t'adore & te glorifie comme ma Royne & ma mere, & te supplie

562 De la providence de Dieu

de faire enuers moy tout office de mere & maistresse, de protectrice & consolatrice, & de compagne perpetuelle en toutes mes œuures : car t'ayant de mon costé, j'auray tout bien auec toy, & au contraire si tu me laisses, je seray remply de tout mal.

III. POINCT.

Que la providence divine s'employe totalement à prendre garde & Veiller pour les creatures.

On side en el icy en premier lieu la différence qu'il y a entre Dieu & les hommes: car les hommes de gouvernement qui ont charge de regir les autres, ont befoin de prouidence pour eux, & pour leurs affaires en particulier, lesquelles bien souuent les occupét de telle façon, qu'elles ne leur donnent presque point loisir de prendre garde à tout ce qui feroit requis pour les affaires d'autruy. Mais Dieu (comme dit Saincit

enuers [escreatures. M.LIV. 563]

Thomas) n'a pas besoin de prouidence pour foy,ny pour les choses qui le 5. Thom. concernent, d'autant qu'il a tout art. 1. bien dedans foy, sans qu'il puisse auoir faute de chose quelconque, ny qu'il espere rien de dehors. De sorte qu'il employe toute sa prouidence à veiller & soigner pour autruy; c'est à dire, pour les creatures qu'il a faites, à fin qu'il peuft en elles monstrer sa prouidence diuine, laquelle estant infiniement parfaite, prouuoit auec grande perfectio à tout ce qui eft sous sa charge, & qu'elle a daigné prendre sur s.Thom. toy. Tellement que la prouidence de Dieu s'estend sur toutes les creatures, art. 2. sans en exclure pas vne, & sur tous les hommes fans en oublier ny obmettre aucun, pour vil & contemptible qu'il soit; par ce que, comme dit le Sage, Sap. 6. Dieu a faict le grand & le petit, & a soin esgalement de tous.

SECONDEMENT, confidere que le S.Thom. mesme Dieu par soy-meime est l'exe-1. p.q. 22 cuteur de sa prouidence : car quoy art.3. qu'il soit vray que par le moyen d'aucunes creatures il prouuove à d'au-

Aa 6

564 De la providence de Dieu

tres, toutesfois il affiste par soy-mesme à toutes, en tout lieu, & en tout temps; attendu que, comme il a esté dict cy dessus, il est en tout le monde & en toutes choses par essence, presence & puissance, cognoissant ce qui se fait par tout, & aydant à le mettre en œuure, & preuoyant à toutes choses d'vne façon de gouvernement admirable. Et combien qu'il laisse les hommes en leur liberté, & en la puissance de leur conseil, (comme dit le Sage) à fin qu'ils fassent ce qu'ils voudront; toutes fois il ne laisse pas d'auoir soucy d'eux, & des œuures libres qu'ils font, les conduisant, ou les permettant parfa prouidence pour les fins qu'il a ordonné.

S.Thom. 1. p. q. 116.

Eccl. 15.

Considere finalement, qu'aucune chose n'aduient en ce monde par cas l'auanture & fortuitement au regard de Dieu, combien que ce soit sortuitement & par cas d'auanture au respect des hommes. Car Dieu par son infinie sapience cognoit tout ce qui doit arriuer, voire auant que la chose aduienne; & par sa prouidence il l'a

enuers ses creatures. M.LIV. 565

ordonné & le permet pour la fin fupreme de son empire & gouuernement, qui est sa gloire, & la manifestation de sa misericorde & justice.& du reste de ses divines perfections; & Art. 2. pour le bien aussi des justes & des & 4. esleuz, desquels il a soin d'une plus excellente maniere, conuertiffant (comme dit S. Pol) toutes choses, au Ad Ro. bien & profit de ceux qui Payment & 8.

quil'honorent.

N E perds donc point courage, ô mon ame, & ne te deffie point de la prouidence de Dieu, voyant ta bafsesse & ton abjection; car telle que tu es Dieu d'a faicte, lequel ne rejette jamais de fa prouidence, ce que par la toute-puissance il a faict; & n'ayant point desdaigné de te faire, ne defdaignera pas de te gounerner. Parquoy tu dois estimer hautement de la prouidence diuine, luy attribuant tout le bien, comme à sa fontaine & principe, & te confiant de tout point en elle. Mais fur tout ayme souuerainement le Pere de la prouidence, qui promuoit auec tant d'amour à ses

566 De la prouidence de Dieu.

creatures, luy payant par seruices & par amour le soin qu'il a de toy, & de tous.

Collog. O Pere tres-amou-

reux & tres-prouidét, qui par vne prouidence tant admirable pouruoyez à toutes les creatures de l'vniuers, & beaucoup dauantage à ceux qui d'vne foy viue & embrasée d'amour, se jettent confidemment en vos mains; je me remets volontiers en elles, puis qu'en elles gist mon partage & mon fort. Adressez par vostre prouidence mes œuures, à fin qu'elles agréent à vos yeux, si bien que par elles m'eschée le partage heureux de vostre beatitude eternelle. Amen.

1 jai. 30.

DE LA PROVIDENCE

DE DIEV AV GOVVERNEment de ce monde, & specialement des hommes.

MEDITATION LV.

L'ORAISON preparatoire, & l'entrée comme deffus.

I. POINCT.

Combien paroist excellente la providence divine envers l'homme, en la creation & gouvernement de Vnivers.



ONSIDERE on pre- S.Thom. mier lieu, comme 1. p. q. Dieu bastit au commencement la maifon en laquelle les hommes devoiet ha-

biter, faifant ses fondemens, ses murs, & ses voutes; à sçauoir le Ciel & la terre, auec les elements qui sont au

milieu. Puis il fit ez trois premiers jours les entre-deux & separations, comme certaines fales & chambres pour dinerfes fortes d'habitans - & planta par mesme moyen vn grand verger & jardin de recreation, auec plufieurs arbres fruitiers pour la fustentation des viuans : & mit dans les coffres scerets de la terre, les thresors & veines d'or & d'argent , pour l'enrichissement des hommes. Cela faich, il posa des luminaires au ciel qui les esclairassent de jour & de nuict; & peupla d'habitans la mer & l'air,& la terre, leur donnant les moyens & la faculté de se multiplier, & perpetuer leur espece tant comme le monde sera. Et en dernier lieu il crea l'homme, lequel il establit seigneur de toute ceste maison & cheuance, luy donnant l'vsufruict de tout, & le domaine pareillement, mais non absolu, ains subjet à celuy de Dieu, & à la charge de luy rendre compte de la façon dont il vseroit des creatures, & des biens qu'il luy mettoit en main, en la mesme sorte que les Oecono-

de ce monde. Medit. LV. 569

mes ou Procureurs ont accoustumé de rendre compte à leurs maistres. Poisant bien cecy, tu seras tout esmerueillé de voir combien entiere & parfaite a esté la prouidence de Dieu en cest œuure de la creation, attendu qu'il n'y a pere de famille, ny Prince qui peut ediffier yn palais si bien asforty de toutes choses requises pour ses intentions, comme Dieu a edifié ceste maison & palais du monde pour nous.

SECONDEMENT, confidere que Dieu nostre Seigneur en creant le monde, a prins luy mesme la charge de le gouuerner par sa prouidence, sap. 14. suiuant ce que le Sage dict; vostre prouidence ô Pere, gouverne dez le commencement toutes choses: car comme les œuures de Dieu soient parfaictes, sa souveraine bonté qui l'auoit meu à les creér, requeroit auffi qu'il les gouuernat, & les adressat à leurs fins par les moyens qu'il leur auoit donné pour cecy. Où tu poiseras quel bien ce nous est, que celuy qui est nostre Createur, soit aussi nostre gouver-

570 Du gouvernement de ce

neur supreme & vnique, de l'authorité duquel dependent tous ceux qui ont quelque particuliere puissance de gouverner. Car en tant qu'il est noftre createur, & nous fon ouurage, il nous gouvernera comme fiens, auec toute douceur & benignité, ayant soin de nous côme de choses qui lu appartiennent en propre. Et en tant qu'il est vnique & seul souuerain, il acheminera & conduira toutes les creatures à l'vnité de la paix, compofant leurs dissentios & discordes, pour le commun bien de cet vniuers. pourront tous les hommes estre bien ensemble, & s'vnir entr'eux, se conformans au gouuernement & aux loix de ce souuerain gouverneur, qui est la fin derniere ds toue : jaçoit que pour conseruer leur liberté, il ne veuille pas les forcer, ains les inuiter à cecy: par ces tant amoureuses paroles qu'il a prononcées par Efaye; le suis le Scigneur ton Dieu qui t'enseigne choses Viiles, en te gouverne en la voye que tu, chemines. A la mienne Volonté que in eusses esté soigneux d'observer mes com-

Isa.58.

monde. Meditation LV. 571

mandemens! Ta paix fut deuenne comme Vne riuiere, & ta justice comme les gouf-

fres de la grande mer.

FINALEMENT, confidere l'infinie bonté de Dieu , qui nous gou- s.Tho.1. uerne de telle forte luy mesme, pre-p.q.103. nant garde à tout ce qui est necessai- art. 6. re à chacun de nous, qu'il ne veut pas pourrant retenir l'administration entiere de tout ce gonuernemet deuers foy, ains en faict part à ses creatures, communiquant cest honneur & dignité de gouverneur à plusieurs, aufquels il donne la suffisance requise, & veut que les hommes soient subiets à ceux qui commandent & gouvernent en son nom : de maniere que quiconque leur resiste & desobeit, resiste à Dieu, (comme dict S. Pol;) Ad Ro. pour ce que toute leur puissance est 13. de Dieu, lequel par sa prouidence infinie assiste à ceux qui gouvernent en fon nom, & supplée les fautes de leur gouuernement, retirant de leurs erreurs quelque gain toufiours pour le bien de ses esleus.

O mon ame, combien fommes

nous obligez à ce souverain createur & gouverneur tres-fage & puissant qui par vne admirable prouidence auant que nous fussions au monde, nous auoit preparé le lieu, la maison, & autres particulieres commoditez requifes pour nostre vie & sustentation. Rendons-luy graces de tant de choses dont nous jouissons à present sans peine, lesquelles ceux qui ont esté denant nous, auoient faictes auec ques trauail: & prenons garde à tellement vser de ces biens, que nous luy en rendions bon compte quandil le nous demandera; le suppliant qu'il luy plaise cependant nous fauoriser, & nous secourir, tant que nous obtenions nostre fin derniere. Car nous auons droict de luy faire ceste requeste pour deux railons; l'vne, pour ce qu'il est nostre createur; & l'autre, d'autant qu'il est nostre gouuerneur: mais gouuerneur tel que jaçoit qu'il nous ait creés sans nostre consentement, il ve t neantmoins nous gouverner fans intereffer noftre liberté.

de ce monde. Med. LV. 573

O vnique & supreme gouverneur du monde, à l'Empire & gouuerne-ment duquel toutes les creatures irraisonnables obeissent sans contrediction; puis que vous desirez tant que les hommes vous obeissent, donnez nous ce que vous nous commandez, à fin que nous accomplissions ce que vous desirez, & obtenions la justice & paix que vous nous promettez. Gouvernez Seigneur, ceux qui nous gouvernent, à fin qu'ils nous gouvernent bien, & gouvernez auffi ceux jui doiuent estre par eux gouuernez, à fin qu'ils se soubsmettent volontiers à leur direction & gouvernement pour l'amour de vous, estans asseurez de vostre prouidence qu'elle conuertira toutes choses à nostre plus grand bien & profit. Gouvernez-moy Seigneur, de telle façon que je ne resiste jamais à vostre gouvernement amoureux, à ce que j'obtienne la fin pour

laquelle il vous a pleu me crecr, qui est la vie eternelle. Amen.

all sup in le. Amen. al lim of

574 Du gouvernement de ce

II. POINCT. Combien admirables sont les excellences du gouvernement de la providence de Dieu.

Sap.8.

A premiere de ces excellences eft, que ce gouvernement est paternel & non violant, à raison de-Sap. 14. quoy le Sage appelle Dieu Pire, difant que sa prouidence regit & gouuerne toutes choses : de maniere qu'il gouverne auec grande suavité, dispofant (comme dict le mesme Sage) toutes choses doucement & suauement, pour ce qu'il leur donne grande inclination à leur propre fin , à laq elle tend fon gouvernement. Or voyant cest amoureux Pere, que l'homme de sa nature estoit enclin à la vertu, selon l'esprit, & que neantmoins il souffroit selon la chair quelque sorte de contradiction, il sit dés le commencement que la chair luy seroit subjette par la justice originelle qu'il luy donna, à fin que l'inclination de l'esprit obtint le dessus:

monde. Meditation LV. 575

& depuis le peché originel, il nous donne des vertus supernaturelles, qui sont des inclinations puissantes pour rendre le ioug de sa loy tres-suaue & doux.

L A seconde excellence est, que cel gouvernement est tres-efficace, atendu qu'il conioint la force auec la douceur, suiuant ce que le Sage dict: Que la sapience diuine atteind & penetre Sap. 8. d'un confin à l'autre auec force, & ordonne pourtant toutes choses auecques douceur; d'autant qu'elles sont toutes foubs sa puissance, n'y ayant rien qui soit pour resister à sa volonté. Car il est si puissant qu'il peut nous faire vouloir ce qu'il veut, en sorte que nous prenions plaisir à le desirer; qui est chose propre à sa sapience &

toute puissance. La troisiesme excellence est, que ce gouvernement est juste : car quoy! que Dieu soit maistre absolu de tout l'vniuers, fans auoir aucun qui luy demande compte de ce qu'il fait, il gouuerne neantmoins les choses auecl toute droiture & justice, donnant à

chacune ce qui luy conuient, felon fa nature; & gouuerne les hommes auffi justement, leur promettant de grandes recompenses, & les menassant de griefs chastimens; en quoy il garde justice enuers tous, combien qu'elle soit pleine tous ours de paternelle misericorde, par ce qu'il menasse côme Pere, auec un desir que tous obtiennent la fin de leur creation, qui est celle de son gouuernement. La quatries pe excellence est, que

ce gouvernement est tres-profitable pour tous ceux qui sont gouvernez: (car comme dict S. Thomas) legouuernemet de Dicu a trois essets en general, qui en coprenent infinis autres.

p.q.103. ar.4.

Le premier est, que nous somes par la faicts semblables au souuerain bien, participans à son infinie bonté. Le second, qu'il nous conserue au bien que nous auons receu, à ce que nous ne le perdions, ou qu'il ne se diminuë. Le troissesme, qu'il nous m'eust auecques douceur & grande efficace à l'augmentation de ce bien, & à sa parsaicte possessions.

O mon

de ce monde. Medit. LV. 577

O mon ame, supposant que tu dois estre gouvernée, quel meilleur gou-vernement, ou quel meilleur gou-verneur peux-tu desirer? Ayant tel gouuerneur, de quoy pourras-tu jamais auoir faute, si tu luy obeis? Pourras-tu pas dire auec le Prophete; Le Psal.21.
seigneur me gouuerne & regit, rien ne
me defaudra. le dis rien du tout, ny vie, ny falut, ny honneur, ny contentement, ny bien temporel qui me foit duisible pour l'eternel; & beaucoup moins me defaudra la vertu, la grace, la sapience, & les dons celestes dont j'auray besoin pour obtenir les biens eternels.

O mon bien-aimé gouuerneur, re-gissez-moy par vostre prouidence diuine, & je seray bien regy; gouuer-nez-moy, & je seray bien gouuerné. Que je ne me gouuerne pas moy mesme, & que le monde non plus ne me gouuerne point, ny la chair, ny autre qui soit hors de vostre gouuernement, duquel procede tout mon remede & mon bien.

III. POINCT.

Que le gouvernement de la prouidence diuine s'estend d'un bout de l'univers à l'autre, & comprend toute sorte de creatures sans exception.

p.q.103. ar. 5.6 q. 22.ar.

L & si grand, qu'il embrasse toutes les creatures qui sont au Ciel & en terre, depuis le plus haut des Seraphins, jusques au dernier & plus mesprisé vermisseau du monde, considerant fort soigneusement toutes les choses qui les concernent, conime s'il n'eust autre chose à faire. D'ou il s'enfuit qu'il gouverne auec grand soin tous les hommes, & chacun Mat.10 d'eux en particulier, voire jusques à prendre garde au moindre des cheueux de leur telle. Et combien que les hommes foient en grand nombre, il les gouverne tous neantmoins, comme s'il n'y en cust qu'vn scul; n'ayant pas moins de soin à present de tant d'hommes innumerables qui

de ce monde. Medit.LV. 579

sont au monde, que des huict seuls qui estoient dedas l'arche de Noël, & du seul Adam quand il estoit au Paradis. Car la multitude ne l'occupe sap. 6. point, ny le petit nombre ne les rend pas moins foigneux; sa bonté qui est infinie, s'estendant à auoir soin de tous, soient grands ou petits, soient beaucoup ou peu; attendu qu'au refpect de sa grandeur immense tous sont petits, & eu esgard à sa charité, tous font grands; & pour son infinie fapience, ceux qui sont beaucoup luy sont comme vn feul. De maniere que nous pourons à bon droict nous efcrier auecques S. Augustin; o Dien tout Lib. 3. puissant, que vous estes bon! puis que vom Confess. auez tellement foucy de chacun de nous comme si vous n'eusiez soing que de luy er auez tel soucy de tous, comme s'ils ne feuffent qu'vn feul.

D'o v tu apprendras que le gouuernement de Dieu enners toy, a toutes les excellences susdictes; car c'est pour toy vn gouvernement paternel, & doux, efficace & fort juste & profitable, sans que tu puisses t'en plain-

dre auecques raison. Parquoy ce n'est pas sans cause si l'Escriture parle au fingulier de celuy qui est gouverné de Dieu, ne plus ne moins que s'il fut vnique; comme quand Dauid disoit;

Psal.21. Le seigneur me gouuerne & regit, rien ne me defaudra Et Dieu par le Pro-fsa.41. phete Esaye; le suis le seigneur qui te gouuerne. Car Dieu a voulu te faire entendre par là, qu'il garde enuers toy la perfection de son gouvernement divin; combien qu'on ne puisse nier qu'il ne gouuerne auec vne proui-dence plus grande, ses plus cheris & esleus, pour plus grande manifesta-tion de sa charité.

RESIOVY s-toy done, ô mon ame, de la souveraine bonté, sapience, justice, & toute puissance de ce souuerain gonuerneur, & tiens-toy heureuse d'estre par luy gouuernee, luy rendant graces infinies du moyen qu'il tient à te gouverner, & le sup-pliant qu'il te secoure & te soit en aide, à fin que jamais tu ne sortes de sa direction.

Colloq. Ievous rends graces, ô

de ce monde. Med. LV. 581

Pere tres-amoureux, du foin que vous auez de moy, comme si je feusse seul, en ce monde, quoy que je fois le plus miserable de tous. O que je seusse heureux sije vous louasse come je doy pour le bien que vous faictes à tous, & si tous aussi vous louassent pour le bien que vous me departez, à fin que moy, & tous jouissions de vous eternellement! Faictes que j'aprenne de vous mon Dieu, à gouuerner & regir ceux que vous commettez en ma charge, imitant les quatre excellences qui resplendissent en vostre gouuernement diuin. Car le gouvernement humain fera de tant plus parfaict, qu'il iera plus femblable au vostre, n'estant point (comme dict S.Pierre) tyranique ny forcé, ains paternel & suaues non remis & pusilanime, ains efficace & conftant; non iniuste, ains tresequitable ; non pour le profit principalement de celuy qui gouverne & regit, ains pour le bien & vtilité de ceux qui font gouuernez, & pour vo-ftre gloire & louange, ô fouuerain gouverneur, & Prince des gouver-

582 De la pronidence de Dieu-

neurs & pasteurs du monde, & de vostre Eglise; à fin que quand vous viendrés juger l'vniuers, vous me donniez la coronne de gloire eternelle. Amen.

DE LA PROVIDENCE

touchant leur nourriture, vestement, honneurs, & biens temporels.

MEDITATION LVI.

L'ORAISON preparatoire, & l'entrée comme dessis.

I. POINCT.

Que nous deuons nous confier tellement en la prouidence de Dieu, que nous rejettions en luy toute nostre sollicitude, touchant les choses requises pour nostre vie.

Mat.6. Luc 12.



A prouidence divine est tellement soigneuse de nous, que la faincte Escriture nous admoneste en

enuers les homes. Med. LVI. 983

divers endroicts de rejetrer toute 1. Pet.5. nostre solicitude en Dieu; Pour te que (dict-elle) il a soin de vous. Sur quoy D. Th 2. tu dois considerer en premier lieu, 2. q. 55. que les hommes sont travaillez ordi- ar.6. & nairement d'vne folicitude peruerle, 7. qui est rendue vicieuse en quatre sa q. 108. çons. La premiere, quand elle n'est art. 3. ad pas de choses qui soient necessaires 5. pour leur vie, ou conuenables à leur estat, ains des choses superflues & desmesurées; thesaurisants & accumulats convoitenfement biens fur biens. La seconde, quand elle est hors de temps & faifon, prenant fur foy les foucys qui n'appartiennent point à teltemps, ains à vn autre qui aduiendra plusieurs jours apres. La troisiéme, quand elle est desordonnée en l'intention on en l'ordre & progrés des choses, cherchat les biens temporels plutost que les spirituels, ou au prejudice d'iceux, ou par mauuais moyens, ou pour des mauuaises fins, ou mettant en eux toute sa fin & repos. La quatriesine eft, quand elle eft pleine d'anxierude definefurée , combien que ce foit de

Bb 4

584 De la providence de Dien

choses qui sont necessaires; par ce que telle anxietude prouiet tousiours d'vne affection dereglée que l'on porte aux choses temporelles, & du peude confiance & foy que l'on a en la prouidence diuine, comme fi Dieu n'eust pas soing de de nous, & que nous deuffions de nous mesines obtenir ce que nous voulons. Pour laquelle cause est renduë mauuaise ordinairement toute solicitude angoisseuse, ores qu'elle foit des biens de l'esprit, telle comme fut la folicitude de Marthe, quand elle servoit avec trouble nostre Seigneur; & celle d'aucuns scrupuleux & indiscrets, fort timides & pufillanimes en ce qui regarde le falut de l'ame. Et de ceste solicitude doit estre entendu ce que nostre Scineur dit à ses Disciples; Ne Veuillez Luc. 12. point estre en soucy pour les choses de vo-

Are Vie.

SECONDEMENT, considere que la saincte Escriture ne defend pas la folicitude vertueuse qui procure les choses presentes, & preuient celles qui sont à venir, auec vn soing mo-

enuers les hommes. Med. LVI. 585

deré laquelle nous appellons Diligéce, & contient autres quatre conditions, qui sont contraires aux precedentes; sçauoir est, qu'elle est de cho les necessaires, ou conuenables à l'ame ou au corps, en son propre temps, auec l'ordre requis en l'intention & maniere de les chercher, & finalemet auec vne moderee affectio, sans trouble & angoisse, ou perplexité. Car ceste solicitude n'est point contraire à la prouidence de Dieu, ains est vn effect d'icelle, & vn instrument & moyen duquel Dieu fe fert pour paruenir à sa fin : à raison dequoy elle nous est recommandée en l'Escriture, qui nous admoneste de marcher soi- Mich.6. gneusement auec Dieu; d'estre soi- & Egneux de garder l'vnité d'esprit par ph.4. le lien de paix; & de secouer la paresse, qui destruit les bonnes œuures.

O mo ame, fay donc reflection fur ces quatre susdicts desordres & defreglements de la folicitude humaine, examinant bien s'ils te touchent en quelque façon, pour les rejetter loin de toy, de crainte que Dieu ne te die

Bb

LHC. 12.

1.Pet.s.

ce qui tut dità ce richart qui cheut en iceux par sa conuoitise desmesuree; o fol o infensé, ceste nuist on te redeman dera ton ame ; & les biens que tu-as pre parez à qui seront ils? Comme qui diroit; dequoy te seruira ta solicitude, & les trefors que tu as affemblez, fi tu perds tout à coup & l'ame & la vie pour laquelle tu les pourchassois? Aprens, ô mon ame - à denenir fage au despes de ce manuais riche, abhorrant son excessive solicitude, si tu ne veux passer par le chastiment de sa grande necessité. Oys la leçon de ton Souverain & bon maistre qui te dit, que tu jettes en luy ta solicitude & tes foucis angoisseux, puis qu'il se charge d'eux par sa pronidence.

O Dieu Eternel, de qui la prouidence est soliciteuse sans angoiss, & soigneuse sans perturbation, ostez de moy la solicitude que vous me prohibez, & donnez moy celle que vous me commandez, à sin qu'en imitant l'ordre de vostre pacifique & parfaicte prouidence, ie sois soigneux de vostre service, comme vous l'e-

enuers les hommes. Med. LVI 587

îtes de mon profit. Que mes soucis d'aujourd'huy foient d'auoir douleur des pechez cy deuant commis, & chercher les moyens de vous agreer tout presentement, prenant garde à ne point pecher cy apres; car tous ces foucis appartienct à ce jourd'huy', me confiant de vostre prouidence que vous m'aiderez à cela mesme le jour de demain. Amen.

II. POINCT.

Que Dieu nous ayant donné lame & le corps, qui sont choses si orecieuses, nous deuons nous confier en sa providence qu'il nous don race qui est beaucoup moins.

O STRE Sauueur Iesus Christ en sa prouidence, vse de ceste merueilleuse raison entre autres ; L'ame ef Mat. 6. elle pas plus que la viande; & le corps plus que le Vestement? Comme s'il eust dict: Si Dicu mon Pere vous a donné gratuitement l'ame & le corps, qui font choses fi precienses comment ne

vous donnera-il ce qui est beaucoup moins, à sçauoir la nourriture & le vestement? De laquelle doctrine tu colligeras en premier lieu vne regle generalle de la confiance que tu dois auoir en la prouidence diuine, qui est, que quand Dieu te donne quelque grand bien, tu dois t'asseurer qu'il te donra pareillement ce qui est moins que cela, s'il est necessaire ou conuenable pour le conseruer. Et c'est sur quoy demeure fondé, ce que dict l'Apostre; que celuy qui nous a don-né son propre fils, nous a donné par mesme moyen, toutes choses auecques luy; parce que toutes ensemble font moins que le fils, & font ordonnees pour son honneur & service. Parquoy nous pouuons tenir pour certain, & nous affeurer que celuy qui nous offre fon Ciel & Royaume, nous donra les moyens necessaires pour l'obtenir. Et que celuy qui nous appelle à l'estat de religio, ou à quelque dignité de son Eglise, nous dona ce qui est conuenable pour nous acquiter en cecy de nostre deuoir &

Ad Rom.8.

enuers les hommes. M.LVI. 589

obligation. Et finalement que celuy qui nous donne son propre corps & sang à manger pour sustenter la vie de l'ame, aura soin par sa prouidence de nous donner les autres viandes qui sont incomparablement moindres & necessaires pour sustenter la vie du

corps.

SECONDEMENT tu colligeras de ceste doctrine que nostre Seigneur disant qu'il a soin par sa prouidence de nostre nourriture & vestement, nous affeure auffi qu'il a foin pareillement de nos terres, vignes, prairies, vergers, & troupeaux; des lins, des laines, des foyes & des vers encore qui les font, & de toutes les choses qui sont necessaires pour nostre nourriture & susteration. De maniere que les pluyes, les vents, & les neges, & tous les biens temporels qui aident & seruent à cecy aduiennent par sa prouidence, & font autant de benefices de Dieu, & autant d'effects du soin que sa prouidence a de nous; lesquels lil nous eslargira fi nous le seruons, & nous confions en sa prouidence, puis

590. De la providence de Dieu-

qu'il nous donne ce qui est beaucoup plus. Et auec ceste confrance nous deuons perdre la solicitude angoisseuse que nous donne le desfaut d'eau, ou de vent, ou autre chose semblable, rejettant en Dieu ce soucy, puis qu'il

est propre à sa prouidence.

O tref-liberal Createur, & trefsçauant maistre, quelles graces vous puis ie rendre pour yn fi souuerain bien-fait, & comment recognoistray ie vne fi admirable doctrine? Te croy tout ce que vous me dittes, & espere de vous ce que vous m'offrez; & me Plat. 30. confiant en vostre prouidence diuine, ie feray tout ce que vous me commãdez, en recognoissance de ce que vous me promettez. O Dieu magnifique, qui nous donnat ce qui est plus, nous offrez encore ce qui est moins, & qui est necessaire pour le conseruer ; puis qu'il vous plait nous donner tant de benefices immenses, donnez moy lumiere & entendement pour les bien cognoistre & priser selon que ie dois, & donnez moy par melme moyen la grace de vous seruir & ai-

enwersles homes. Med. LVI. 591

mer pour raison d'iceux, à fin que par telle gratitude & recognoissance votre bien-fait perseuere en moy. Et véu qu'il vous a pleu me donner & l'ame & le corps, sujects aux necessitez de la nourriture & d'u vestement; donnez moy ces biens temporels, à fin qu'auec plus de confiance je pourchasse les biens eternels. Amen.

III. POINCT.

Que c'est chose vaine & indigne d'un bon Chrestien, de se pener par excessive solicitude à pronuoir aux necessitez presentes de ceste vie.

VAND le fils de Dieu nous Mat. 6. exhorte i nous confier en fa pro- [146. 12. uidence touchant les necessitez presentes de nostre vie ; il preune que tout nostre trauail & solicitude pour ce regard, est chose vaine & indignel d'vn-homme Chrestien, pour trois aisons principalles. La premiere, pource que ne plus ne moins qu'il n'est pas possible que par aucun soin, quelque grand qu'il soit, nous puif-

fions adjoufter vne coudée, ny mefmes vn doigt, à la grandeur & stature de nostre corps, laquelle Dieu a ordonnée & limitée conformément à la complexion de chacun; & par cosequent est ce chose vaine de se trauailler par grande folicitude en cecy, puis que c'est chose à nous du tout impossible : aussi ne sçaurions nous prouuoir sans la prouidence diuine, à ce qui est necessaire pour nostre nourriture & vestement, quelque grand foin & anxietude que nous y puissions apporter. Et pourtant est il raisonnable que nous quittions toute desimesuree solicitude & soucy, come chose inutile & vaine; nous confians en la prouidence de Dieu, puis que nous ne pouuons auoir rien fans luy, & qu'il a pris la charge sur soy d'y prouuoir. Car comme disoit noftre Sauueur; si Vous ne pouvez chofe fi Mat. 6. petite, pourquoy vous mettez vous en peine du demeurant?

L A seconde raison est, parce que prouchasser tels biens auec tant de solicitude, & par telles voyes, est

enuers les hommes. Me. LIV. 593

chose qui est propre aux Gentils, lesquels desnient, (comme dit Iob) la Job. 22. prouidéce diuine, & pareillement aux mondains qui la desnient par leurs Psal.72. œuures, ou aux imparfaicts, qui par leur petite confiance en elle se trauaillent comme Infidelles & mescreans; chose à la verité fort indigne d'vn bon & fidelle Chrestien: car ceux qui confessent & recognoissent que Dieu leur Pere est au Ciel, d'on il gouverne cest Vniuers, doiuent se confier mieux en sa prouidence.

L a troisiesme raison est, qu'il nous doit suffire que nostre Pere celeste sçache que nous auons besoin de toutes ces choses. En quoy sont marquez les trois attributs diuins, fur lefquels est fondee la confiance que nous deuons auoir, en la prouidence de Dieu; à sçauoir sa sapience infinie, à laquelle sont manifestées nos necessitez; sa bonté pour y vouloir remedier comme Pere; & fa toute-puifsance, pour executer ce qui est de sa volonté, comme Seigneur de toutes les choses creées. Parquoy nous ne

594 De la providence de Dieu

pouvos douter que Dieu par sa paternelle providéce ne prouvoie de remedes propres & couenables à toutes ses creatures en la saço qu'il appartiédra.

O mon ame, poise bien la verité de ceste doctrine : car tu peux inferer de là vne raison pertinente & fort esficace pour auoir paix & consolation en tout ce que tu fçaurois defirer, difant à par toy; Ou ceste chose que ie defire & pretends m'est conuenable; ou non: si elle ne m'est convenable ie ne la veux point, parce qu'elle me feroit occasion de plus grands dommages au corps & à l'ame; & espere en Dieu que par sa prouidece il l'empeschera. Mais si elle m'est conuenable, je suis certain que Dieu par sa mesme prouidece me la donra, pource qu'il desire mon bien comme Pere, & sçait le moyen pour me la donner comme tref-sçauant, & peut le mettre en œuure comme tref-puiffant. Par ceste consideration, ô mon ame, tu demeureras contante toufjours, quoy qui te puisse arriver, & fera lors accomply en toy ce que dit

enuers les hommes. Med. LV 1.595

le Sage ; Le iuste ne sera point contriste Prou.12. parchose qui luy aduienne : cat il sçait que toutes choses arriuent par la pro-

uidence de Dieu son Pere.

COLLOQYE. O Pere tref-amoureux & souuerain Maistre, de qui la doctrine est reputee folie par les Gé-tils, & niaiserie par les sages du monde, qui blasphement ce qu'ils ignorent & n'entendent point, pource qu'ils ne penetrent pas les secrets de vostre prouidence admirable; illu-Epift. S. strés leurs entendements de vostre lu- Juda. miere celeste, à ce qu'ils la cognoissent & la reuerent. Et puis que pour mon regard ie la croy par vostre mi-sericorde infine, octroyez moy que ma vie s'accorde, & conuienne auccques ma Foy, à fin que ie jouysse des effects inenarrables qui en procedent. Car ie desire des à present vous seruir auec grande allegresse & paix, fondee en vostre prouidence divine, puis qu'il me suffit de croire que vous scauez mes necessitez, à fin qu'auec toute asseurance l'espere de vous le remede & secours d'icelles. Amen.

596 De la providence de Dieu

DE LA SINGVLIERE PROVIDENCE DE DIEV à l'endroit de ses serviteurs.

MED. LVII.

L'ORAISON preparatoire, & l'entrée comme dessus.

I. POINCT.

Que le soin que Dieu a de la nourriture des animaux, nous donne sufsisamment à cognoistre quelle est sa prouidence à l'endroit de ceux qui le seruent, touchant leur nourriture & sustentation.



ONSIDERE icy en premier lieu combié admirable est la prouidence que Dieu a des bestes,

lesquelles il pouruoit toutes de suftentation conuenable, voire jusquesaux plus perites; & non seulement les

Gen.I.

enuers les justes Med. LVI. 597

priuées, qui font vules aux hommes, mais austi les fauuages & dommagea bles ou inutiles, tels comme font les corbeaux. Dequoy Dieu se prise de telle forte qu'il disoit à Iob; Qui ef 10b.38. ce qui prepare au corbeau sa pasture, quand les prussins s'escrient à Dieu Vagats ça & là , pour n'auoir rien à manger? Comme s'il eust dit ; c'est moy qui par ma prouidence prepare au corbeau suffifamment dequoy viure, jaçoit que de fa nature il soit fort glouton, & peu profitable ce femble : de maniere que quand il oublie ses petits au nid, c'est moy qui les nourris comme Pere, ayant la clameur qui me represente leur necessité. Or si vostre Pere cele Luc.12. ste (dict nostre Sauueur) nourrit les oifeaux, combien qu'il ne foit pas leur Pere, mais leur Seigneur, d'autant qu'ils ne sont pas capables d'estre fes enfans; à combien plus forte raifon aura-il soin de vous sustanter. vous, dis-ie, qui estes ses enfans, lesquels il cherit & prise beaucoup dauatage? Et si vostre Pere oyt le cry des petits corbeaux, & a compaffion de

598 De la providence de Dieu

leur indigence, combien d'auantage oirra-il vos cris, & prendra pitié de vostre misere, qui seule sera l'orasson laquelle l'esmouura à y prouuoir?

CONSIDERE en second lieur la façon merueilleuse dont la prouidence diuine nourrit les oiseaux, sans qu'ils ayent soin de semerny de moisfonner, & fans qu'ils ayent ne greniers ne granges; parce que le meline Dieu prepare à chacun d'eux la pasture dont il a besoin, & luy donne l'habilité & l'industrie pour l'obtenir, & la porter à ses petits dans le nid. Et pourtant dois tu t'asseurer que celuy qui a tel soin de la nourriture des oiseaux de l'air, aura sans doute beaucoup plus de foin de prouuoir & remedier par sa prouidence aux necessitez de ses enfans, eux y apportans de leur part le soin moderé que leur Pere mesme veut qu'ils y apportent.

CONSIDERE en troisiesme lieu que par ceste mesme prouidence Dieu a soin de prouuoir à la nourriture des poissons qui sont das la mer, & des animaux qui vont sur la terre,

enuers les justes. Med.LVI. 599

leur donnant à tous sustentation conuenable, sans qu'elle leur deffaille en son temps. A cause dequoy le Prophete dict; Les yeux de tous esperent en Pf. 144 vous , ô Seigneur , & Vous leur donnez leur pasture en temps conuenable. Pous allez ouurant vostre main, & remplissez tous les animux de benedition vous do nez aux juments leur propre aliment; & Pf. 146. les lieneaux rugissants fortiront la nuict Pf. 103. de leurs cauernes, pour aller ravir & chercher la pasture que Dien par sa pronidence leur a preparee.

soucis pleins de tant d'ennuis; pource que tu offenses par eux la prouidence de Dieu ton Pere; attendu que ru peux & dois t'affeurer, que celuy qui nourrit les oiseaux fans telle sollicitude, à bien plus forte raison te nourrira de mesme sans elle, lette denc tes foucis en Dien (comme dict le Prophete) or il te nourrira, ne permettant o 54. pas que tu ailles toufiours flottant d'une

part o d'autre : car sa providence sera la nourrice qui te sustentera, le bouclier qui te deffendra ; l'anchre qui

O mon ame, quitte desormais tes



600 De la providence de Dien

l'affermira, & la couronne qui pour jamais te guerdonnera de la beatitude eternelle.

O Pere tref-amoureux, vostre prouidence fera ma principale semaille & moisson; elle sera ma bouttelerie & Mat.15. mon grenier, puis que sans elle tous mes foucis foroient vains, & auec elle les moderezferot profitables, pource qu'elle suppleera leur deffaut : Car s'il n'est pas bon d'oster le pain aux enfans, pour le donner aux chiens,& neantmoins vous prouuovez si soigneusement à la nourriture des petits chiens & bestes semblables; combié ferez vous plus foigneux de prouuoir à la nourriture de vos enfans? Si vous If. 103. faoulez la faim des bestes farouches, comment ne faoulerez vous la faim de ceux qui vous seruent, & vous honorent? Que vos misericordes, Seigneur Pf. 106. Vous louient, & les merueilles que vous operez à l'endroiet des enfans des hommes; parce que vous saoulez la fain de toute ame vuide, eremplissez de bien celle qui est Pf. 135. affamée. Vous donnez nourriture à toute chair, pource que Vostre misericorde est

enuers les justes. Med. LV 11.601

Jans fin, & d'eternelle duree. Que les oiseaux du ciel, & les hommes de la terre vous louent donc, pour le soin que vous auez de leur nourriture; les oiseaux par la naysueté de leurs châts, & les hommes par leurs paroles, dont ils celebreront vos loüanges, publias vos misericordes pour le soucy que vous auez de remedier à leurs indigences & necessitez.

II. POINCT.

Que la providence divine a trop plus de soin du vestement de nos corps, que de celuy des fleurs & des bestes.

Onfidere icy en premier lieu, que la prouidence diuine a donné à toutes les choses viuantes, vn vestement conuenable, & approprié à leur nature; car elle a vestu les poissons d'escailles, les oiseaux de plumes, les autres animaux de laines, ou de gros cuirs, & les arbres de dures escorces. Mais l'homme ayant faute de tout cecy, à cause de sa naturelle co-

602 De la providence de Dieu

plexio, la prouidece diuine s'estendit plus outre enuers luy: car Dieu le reuestit de sa grace d'vne saço merueilleuse l'ornant en l'estat d'innocence auquel il estoit, de la Tustice originélle qu'il·luy donna, au moyen de laquelle il pouuoit se passer à jamais de vestement corporel, sans souffrir dommage ny honte quelcoque pour sa nudité. Toutesfois apres qu'Adam & Eue par leur peché eurent perdu ce vestement precieux, ils en firent vn autre de fueilles d'arbres pour couurir la nudité de leur chair. providence divine voyant quel chetif & piteux vestement c'estoit, elle leur en donna foudain vn meilleur, les vestant d'vn habit de peaux d'animaux conroyées & preparées de fa propre main, ou par le ministre des Anges; ce que Dieu fit en partie pour remedier à leur necessité presente, & en partie aussi pour leur enseigner le moyen de se vestir au temps à venir, mais sur tout pour leur faire enten dre, & à nous auffi, que la coulpe du peché commis ne nous avoit pas tout

Gen.3.

enuers les justes. Med.LVII 603

à fait exclus de sa prouidence diuine, ny priuez du foin qu'il auoit de nous donner yn habit fortable à l'estat present de pecheurs, comme au parauant il l'auoit donné conuenable à l'estat de Tuftes.

SECONDEMENT, confidere que nostre Seigneur en son Euangile, Matt. 6. pour nous ofter la desmesuree solici tude des vestements, nous amene pour exemple le soin qu'il a de vestir les lys, non pas ceux qui croissent seulement en nos jardins par l'industrie des hommes; mais aussi ceux qui naissent emmy les champs, lesquels n'ont que faire de filer comme les femmes pour se vestir, ny de trauailler comme les hommes pour gagner vn habillement, ains naissent par la seule prouidence du Createur, vestus de tant de grace & beauté que Salomon à toute sa gloire & magnificence, n'eust oncques vestement si beau ni si glorieux. Or celuy qui a soin de vestir auec tant d'ornement le lys, lequel est florissant aujourd'huy & de main fané & mis au feu; combien

Luc. 12.

604 De la providence de Dien

plus aura-il de foin de prouuoir aux necessitez de ceux qui le seruent; la vie desquels est beaucoup plus longue, & n'a pas esté creée pour le feu, ains pour le Ciel?

CONSIDERE en troisiesme lieu, que nostre Seigneur n'a point amené pour exemple de sa prouidence, le vestement qu'il donne aux poilfons & aux animaux, ains celuy dont il orne les lys, qui florissent aujourd'huy, & demain seront jettez au seu; ce qu'il a fait pour deux raisons entre autres; la premiere, pour signifier la liberalité de sa prouidence, en tant qu'il nous donne non seulement les vestements necessaires qui suffiroient pour grossiers & rudes qu'ils fussent, comme de peaux d'animaux; mais aussi les habits precieux & braues, pour l'ornement de nos corps, selon nostre estat: à cause dequoy il nous a prouueu de brocatels, de foyes,&de toiles fines, desquelles onne doit vser par vanité, ains pour la gloire de Dieu qui les donne. La seconde raison mystique de cecy est pour signi-

enuers les justes. Med. LVII. 605

fier la largesse de sa prouidence, en ce qu'il despart ces vestements si exquis, non seulement aux justes, & à ses enfans, qui sont esleus pour le Ciel, mais aussi aux mondains, qui slorissent aujourd'huy au monde, & demain brusseront comme foin dans le seu d'enser. Par où tu peux voir que si Dieu est si liberal à l'endroit mesmes des reprouuez, il le sera beaucoup plus à l'endroit des justes, & que s'il vest d'vne si grand gloire ceux qui doiuent seruir de pasture au seu eternel, de combien plus grande gloire vestira-il ses ensans, qui doiuet estre citoyens de son Royaume celeste?

O Pere tref-aimable, & tref-amoureux, qui ne vous aimera & louera pour vne prouidence tant douce, dot vous vsez enuers nous? Ce n'estoit pas chose à la verité qui sut grandement à esimerueiller, qu'apres auoir reuestu tous les animaux, & choses viuantes, vous eussiez soin encore de vestir les hommes: mais ce qui m'estonne le plus en cecy, est que les hommes estat deuenus par leur coul-

606 De la providence de Dieu

pe pires que les bestes, vostre prouidence diuine ne les abandonna pas pourtant. Car celuy qui auoit deschiré la robe tref-riche de la Iustice originelle dont vous l'auiez orné, meritoit d'estre laissé nud pour jamais, auec perpetuelle confusion du corps & de l'ame, Mais vostre infinie mifericorde reuestit de peaux de boltes mortes le corps, desirant de reuestir l'ame de vostre grace par la penitence. Que mon ame donc & mo corps vous louent, pour le soin fingulier que vous auez de donner à l'vn & à l'autre le vestemet dont-il a besoin,& que tous deux s'occupent entieremet a vostre seruice : car si vous auez tant de soin des pecheurs mesmes qui vous offenfent, combien plus grand foin aurez vous des justes & gens de bien qui vous seruent? O ma gloire & mô esperance, je renonce de bon cœur pour l'amour de vous, aux habits de la gloire temporelle du monde, à ce qu'il vous plaife vestir mon ame du precieux vestement de vostre grace, & finalemet de celuy de vostre gloire

enuers les justes. Med.LVII. 607 eternelle, Amen.

III. POINCT.

Que la providence de Dieu a particulierement soin de pouruoir aux necessitez de ceux qui le seruent.

A prouidence de Dieu enuers ses esleus est si amoureuse, que quad les moyens humains & ordinaires defaillent, ou ne suffisent pas pour prounoir à leur nourriture & vestemet, ou autres necessitez de ceste vie, il inuéte des moyens extraordinaires & miraculeux pour les prouuoir de tout ce qu'il faut ; comme il fit à l'endroich Exo. 16. des Ifraëlites, lesquels il nourrist miraculeusement par l'espace de quarate ans au defert, leur enuoyat pour pain la Manne du Ciel, leur faisant sourdre l'eau d'vne pierre, & conseruant en entier leurs vestemens & souliers. Autant en fit-il à l'endroit du Prophete Elie, pour la sustentation duquel sa prouidence inuenta trois movens tref-miraculeux, qui meritent

608 De la providence de Dien

d'estre possez en particulier. Le premier sut qu'il enjoignit aux corbeaux de luy apporter tous les matins pain & chair, & le soir aussi pour son disner & souper, à quoy les corbeaux obeyrent: & combien qu'ils foient fort goulus, fi oftoient-ils de leur bouche ce qu'ils portoient pour ie donner au Prophete. En quoy, nous est representé que les grads pecheurs, figurez par les corbeaux, quoy qu'ils foient merueilleusement conuoiteux, estans inspirez de Dieu, ont accouftumé de sustanter de leurs richesses les justes.

Le second moyé dont Dieu se seruit pour nourrir Elie, fut la charité d'vne pauure vefue qui n'auoit qu'vn peu de farine & d'huile chez soy, à à laquelle Dieu comada de le suffanter de ce peu mesme qu'elle auoit qui luy accreust & multiplia miraculeusement des ce jour, en sorte qu'il fut suffisant pour la nourriture du Prophete, d'elle & de son fils, tant que la famine dura. Ce que Dieu fit pour nous faire voir la prouidence & le

3. Reg.

17.

3. Reg. 17.

onners les justes. Med. LVII.609

soin qu'il a de nourrir ses seruiteurs, par le moyen d'autres personnes denotes & aumosnieres, dont il augmente les biens en recompense de leurs aufmosnes. Car jaçoit que la providence divine provuoye suffifamment à tous, toutesfois elle prouuoit aucc plus de soin aux necessitez de ceux qu'elle prend pour instruments de ses œuures , leur donnant des biens, pour ce qu'ils en donnent, & à fin qu'ils en fassent meilleure part à ses pauures & necessiteux.

Le troisième moyen duquel Dieu vsa pour nourrir Elie, fut le ministere d'vn Ange, par lequel il luy enuoya 3. Reg. du pain & de l'eau pour sa nourritu re, lors qu'il y fongeoit le moins, s'e-

stant endormy sous vn Geneure. Car les Anges font ministres de la prouidence divine, pour sustenter les esleus en temps de necessité, comme nous lisons ailleurs de cet Ange, lequel prit par vn cheueux de sa teste le Prophe-

te Habacuc qui portoit le disner à ses Dan. 14. moissonneurs, & l'enleua parmy l'air jusques en la ville de Babylone, droit

610 De la providence de Dieu

fur la fosse aux Lyons en laquelle estoit Daniel, à fin qu'il luy donnast à manger. Car Habacuc luy parla ainsi; Daniel seruiteur de Dieu, prends le disner que Dieu t'enuoye. Et le sainct Prophete esbahi de ceste infinie charité, s'escria; Vous auez eu souuenance de moy, mon Dieu, & n'auez point abandonné ceux qui vous cherissent.

Collat. 6. c. 5. 6. c. 8.

O mon ame, que ceste doctrine donne grand sujet de consolation aux bons Religieux, lesquels (comme dict Cassian) quittent toutes choses, pour se depetrer des cuisans soucis de ce monde, les rejettant en la prouidence diuine, pour suiure Iesus-Christ auec perfection. Car ils scauent bien que Dieu aura soin plus particulierement d'eux par sa prouidence, & les pouruoira de toutes choses requises pour ceste vie, aucc trop plus de douceur & contentement que n'en ont les hommes du monde qui les cherchent auec tant d'angoisse & trauail, conformement à ce que dit le Prophote; Les riches auront faim & necessi té , mais ceux qui cherchent le Seigneur

Pfal.13.

enuers les justes. Med. LVII.611

n'auront jamais faute de chose quelconque. Comme s'il eust dit : Iaçoit que ceux qui se confient en leurs richesses viennent à auoir faute & disette de plusieurs choses, neatmoins ceux qui cherchent Dieu & mettent sa consace en luy, n'auront faute jamais d'aucun bien spirituel, ne corporel qui leur soit viile: & si aucune sois ils ont saute de nourriture & vestement pour le corps, ce sera pour quelque autre

plus grand bien de l'ame.

Coll. O Dieu de mon cœur, je vous rends vn million de graces, de la fouuenance que vous auez de voe feruiteurs, foustenant & desfendant ceux qui esperent en vostre misericorde. Vous ne vous estes pas conteté de fermer la bouche aux Lyons trauaillez de faim, à ce qu'ils ne deuorassent vostre serviceur; mais encore auez vous osté le disner aux affamez moissonneurs pour le luy, donner. Beniste soit vostre prouidence amoureuse, pour laquelle je desire que les hommes & les Anges vous louent. Augmentez en moy la foy

612 Dela providence de Dien

& confiance que j'ay en elle, à fin que faifant auec ceste foy ce que vous me commandez, ie voye par experience ce que vous me promettez, Amen.

DE LA PROVIDENCE

DE DIEV EN CE QVI EST des aduersités & miseres de ceste vie.

MEDITATION LVIII.
L'ORATSON preparatoire, & l'en-

I. POINCT.

Combien admirable est la providence divine envers nous, touchant les afflictions & tentations qui nous arrivent en ceste vie, mesmement de la part du malin esprit.

S.Tho.1. p. q. 21. ar.2.2d. 2. & 4. Etq 103 ar.7.



ONSIDERE icy en premier lieu, que la prouidence divine comprend sous son gouvernement toutes les choses adver-

ez aduersitez. Medit. LVIII. 613

ses qui aduiennent en ceste vie, & toutes les miseres que souffrent les hommes au corps & en l'ame : car elle dispose & ordonne les maux qui ne sont pas peché, & permet ceux qui sont peché, pour des fins trefhautes & fort occultes de son supreme gouvernement, lesquelles tendent au bien de ses creatures, & specialement des hommes esleus pour le Ciel. A raison de quoy S. Augustin In Endit, que Dieu ne consentiroit en nul-schi. cap. le façon qu'il y eust aucun mal, on faute en ses œuures, s'il n'estoit assez puissant & bon pour retirer bien de rel mal , voire d'vn feul mal plusieurs biens, lesquels peuvent estre reduicts à trois genres.

LE premier est la manifestation de sa bonté, toute-puissance, justice & misericorde, & autres attributs & perfectios dont les œuures sont exercées entour ces miseres & maux, & resplandissent beaucoup en ce qu'elles font pour les arrester, ou y remedier

en quelque autre forte.

L' E second bien est la conservatio

614. De la providence de Dieu

de l'Vniuers, lequel est composé de telle varieté de choses, qu'il ne peut se conserver que par la destruction des vnes, à fin que les autres en soient engendrées ou nourries: d'où vient l'inimitié naturelle qui est entre aucuns animaux, poissons & oyseaux, pource que les vns servent de viande &

pasture aux autres.

LE troissessine bien, est le profit mefine des hommes, tat naturel que furnaturel; car tous ces deux biens font entremeflez & accompagnez de plusieurs miseres qui seruent à les perfectionner, attendu que les vertus exercent leurs œuures auec grand splendeur, entour les miseres du corps & de l'ame, foient propres ou estrangeres. Soubs lesquels trois genres de bien en sont compris autres inionsbrables que la prouidence diuine tire de nos maux, comme tu veras cy apres discourant par toutes les fortes de maux que nous enduros, soit de la part du malin esprit, ou des hommes.

Considere donc en second lieu la

ez aduersitez. Med. LVIII. 515

merueilleule prouidence que Dieu a de nous touchant les afflictions & tetations qui nous aduiennent par le moyen du malin esprit, poisant principalement lì dessus trois choses. La premiere est, que Dieu par sa prouidence donne puissance permissiue au malin esprit de nous affliger, sans laquelle il ne peut toucher à vn petit fil de nostre robbe, ny entrer messine dedans les corps des porceaux, qui sont animaux si vils. Mais ceste licence est tousiours limitée &bornée, parce que les chosesesquelles il a pouuoir de nous affliger luy sont prescrites, auec le nombre des fois, & le temps que cela doit durer, sans qu'il puisse outrepasser vn seul point de ce que Dieu luy aura permis.

La seconde chose est, que quoy que la volonté du malin esprit soit peruerse, & qu'il demande licence de nous tenter pour nous perdre, toutessois la prouidence diuine ne la luy donne que pour nostre bien, ysant de sa malice pour nostre profit. Car Dieu par telles tentations & afflictios

Mat.8

616 De la providence de Dien

pretend nous exercer en la mortification de nous mesmes, en l'humilité, en l'oraison, & en toutes les vertus contraires à l'intention du malin efprit. De maniere que s'il pretend par la tentation nous precipiter à luxure, Dieu au contraire pretend nous fonder en parfaire chasteté.

La troissesme chose est, que la

prouidence de Dieu mesure tousiours les afflictions & tentations conformement à nos forces, tant de la nature, comme de la grace, qu'il a deliberé nous donner: tellement que (comme Cor. 10 dit l'Apostre) nous ne sommes jamais rentez ny affligez par dessus ce que nous pouuons, attendu que Dieu desire que nous sortions de tous tels combats aues victoire & profit. Aufquelles fins il nous prouuoit de plufieurs & admirables moyens, foit par les Confesseurs & bons conseillers qu'il nous donne, foit par les Saincts Anges qui refutent aux malins esprits, soit par secretes inspirarions; nostre Seigneur mesme nous assistant pour nous secourir, en sorte

ez aduersitez. Med. LVIII. 617

que nous puissions obtenir la fin de sa prouidence diuine, s'il ne tient à nous.

O mon ame, faifons nostre profit de ceste doctrine, & retirons en deux aduis de grande importance pour nostre consolation en semblables afflictions. Le premier est que tu prennes garde à jetter les yeux, non pas tant fur le mal que nous endurons, ou dont le malin esprit nous menace, comme sur les biens que Dieu en pretend retirer: te resiouyssant d'auoir vn Dieu si puissant & bon, que de nostre mal il tire du bien, & ne permettroit pas le mal, s'il ne sçauoit, pouvoit & vouloit en retirer quelque bien. Le second aduis est, de ne jetter point les yeux sur le malin esprit qui t'afflige, ains sur Dieu qui le luy permet; confiderant l'affliction comme venuë de sa main, puis que la pouuant destourner il ne la pas faict. Et par tant dois-tu dire auec Iob; Si 706. 2. j'ay receu de la main de Dieu tant de biens, pourquoy ne receuray-je pas ces maux? Te confiant en sa prouidence

618. De la providence de Dieu

qu'elle sera plus puissante pour venir à bout de ses intentions, que le malin esprit pour cheuir des siennes.

O Dieu eternel, de qui la proui dence infinie a conuerty la coulpe d'Adam au profit de tout l'vniuers, ayant pris de là occasion de nous donner pour Redempteur vostre Fils vnique, conuertissez par vostre misericorde en mon bien, ce que j'ay commis pour mon mal. O Sauueur du monde, qui nous rachetez des pechez en pardonnant & en preseruant; pardonnez-moy ceux que j'ay commis, & preseruez-moy de ceux que je pourrois commettre, m'appliquant par vostre amoureuse prouidéce tous ces effets de vostre abondante redemption, auec tant d'efficace & vertu que j'obtienne la fin derniere

de vos fouueraines intentions. Amen.

ez aduersitez: Med. LVIII. 619

II. POINCT.

Combien merueilleuse est la prouidence de Dieu és afflictions & aduersitez qui nous viennent du costé des hommes.

ONSIDERE icy en premier lieu, que la prouidence diuine tient les mains liées à tous nos aduerfaires & ennemis foient publiques, ou particuliers, foient amis feints ou faux freres; de sorte que sans la licence de Dieu ils ne peuuent nous ofter yn petit-cheueul de la teste, attendu qu'il, en tient le conte, & a soin d'iceux, come les hommes ont soin des choses qu'ils tiennent en conte, & desquelles ils font estat. Or celuy qui a si grand soin de tes cheueux, (qui est la chose plus vile de l'homme, auquel il importe si peu qu'il en ait vn plus ou moins) combien plus grand foin aura-il de ta santé, de ta vie, de ton honeur, & de toutes les choses de confequence qui te concernent? Et si tes ennemis ne peuuent t'oster vn petit

620 De la providence de Dieu

cheueul de la teste sans la licence de Dieu ton Pere, beaucoup moins te pourront ils ofter la santé, l'honneur, ou la vie. Muny de ceste confiance, tu dois viure contant & fort asseuré, comme celuy qui est soubs la protection d'vn Seigneur si puissant & si amoureux qu'il nous dict par vn de ses Prophetes; Quiconque Vous touchera pour vous offenser, touchera la prunelle de mon œil.

Zach.2. Pfal.16.

> SECONDEMENT, confidere que la prouidence dinine permet que nous foyons perfecutez des meschans, pour les grands biens qui nous en arriuent: de maniere qu'il ne donroit point telle licence à nos ennemis, s'il ne pretendoit les prédre pour instrument de tels biens, comme il a permis qu'il y eust des tyrans, à fin qu'il y eust des Martyrs illustres. En quoy il fait deux choses fort signalées. La premiere est, qu'il tire des persecutios le bien totalement contraire au mal que nos ennemis pretendoient par elles: & par fois les mesmes moyens qu'ils choisissent pour nous ruyner &

ex advertitex. Med. LV III. 629

confondre, font ceux qu'il préd pour nous esleuer. La secode chose est que Dieu conuertit la persecution, au bié mesme de nos ennemis, leur faisant du bien par les moyens qu'ils auoien choisi pour nous faire mal. Lesquelles deux choses reluisent merueilleusement en la persecution de Ioseph, que Dieu esleua jusques à le faire Viceroy, d'Egypte, par les moyens mesmes que ses freres auoient pris pour le perdre; & voulut encores vier des mefmes moyes pour les secourir,& prouuoir à leur indigence, comme le mefme Ioseph declara , leur disant ; Vous auiez machiné contre moy du mal, mais Gen.50. Dieu la conuerty en bien pour me faire & 45. grand, comme vous voyez Car je suis venu en Egypte , non pas tant par Voftre coleil, que par la Volonté de Dien pour Vo-Are falut, & de plusieurs autres.

O mon ame, as tu pas icy grande occasion de te consoler quand tu te sentiras affligée de quelque destresse, difant auec le Prophete Royal; le me Pfal.38. sis teue, Seigneur, sans onurir la bou-che au fort de mon mal, d'autant que c'est

vous qui l'auez fait; veu que c'est par vostre ordonnance & permission: & puis que c'est vous qui le faites,il n'est pas raisonnable que ie m'en plaigne. Car comme le mesme Dauid disoit à ses seruiteurs lors que Semei l'alloit maudiffant ; le seigneur luy a commandé de me maudire, & qui sera si hardy de s'enquerir pourquoy il l'a fait? Aussi dois tu dire à toy mesme; ne pense pas que la malediction & aduerfité qui t'est aduenuë, soit vn cas fortuit, veu que personne ne te sçauroit nuire de parole ny de faict, sans la licence de Dieu: & la leur donnant, ne pense pas que ce soit à ton dam & perte, attendu que pour ceste cause il est dit, qu'il le leur commande, parce qu'il le leur permet pour ton profit. Et le commandant en ceste maniere,

O Seigneur, qu'il me fuffise d'entendre que vous le commandiez, à fin qu'il soit bien commandé; car tousjours vostre gouuernement est tresjuste & heureux pour nous, puis que

qui luy demandera raison pourquoy

il le faict ?

2. Rég.

exaduersitex. Med. LVIII. 623

nous vous sommes aussi chers comme la prunelle de l'œil. Gardez moy donc, ô mon bien aimé, en la melme sorte que les hommes gardent la prunelle de leurs yeux. Mettez moy, Seigneur, sous la protectió de vos aisles, comme les oiseaux mettent leurs petits poussins soubs les leurs, me dessentant de tous ceux qui me persecutent, comme eux les dessendent contre les milans & vautours. Amen.

III. POINCT.

Combien grande est la paternelle prouidence de Dièu en toutes les aduersitez du corps & de l'ame, soient communes ou particulieres.

ONSIDERE icy premierement, que toutes les aduerfitez corporelles que nous fouffrons en cefle vie, tant en commun qu'en particulier, foit qu'elles naissent des causes naturelles tant seulement comme les tempestes & inondations; soit de la malice ou messoing des hommes, comme les guerres, pestes, maladies

624 De la providence de Dieu

& douleurs des corps, auec vn nombre infiny d'autres aduerfrez & miferes, aduiennent ça bas, & font ordonnées par la prouidence de Dieu, fans laquelle pas vne seule n'arriueroit. Car comme disoit vn Prophete, Amos3. Il n'y a mal aucun en la ville que le Seigneur n'aye fait.

SECONDEMENT, confidere que la prouidence divine ordonne ou permet telles infirmitez & trauaux du corps pour le bien de l'ame, à fin que par telles afilictions elle se purifie des coulpes, vainque & furmonte les passions, s'exerce en diuerses vertus, & se perfectionne en icelles: parce .Cer.12 que comme dict l'Apostre, La Vertu se perfectionne en l'infirmité. Tellement qu'en semblables cas, combien que tu puisses & doines tacher d'y remedier par moyens humains & conue bles pour te deliurer de telles maladies & aduersitez, toutesfois tu ne dois pas mettre ta principalle confiace en eux, ains en Dieu auquel tu dois recourir par oraisons & prieres; attendu que sa prouidence est celle

és aduerfitez. Medit. LVIII.625

qui doit donner bon succez aux movens que tu choisiras, ou t'en donner de meilleurs.

CONSIDERE en troisiesme lieu la prouidence & foin que Dieu a de nous, touchant les miseres de l'ame, lesquelles sont des deux façons; carles vnes sont inuolotaires qui nous affligent contre nostre gré, comme sont les passions de la chair rebelle contre l'esprit, les diuagations de l'imagination, & autres semblables defauts qui resultent du peché originel; Ad la prouidence divine les ayant laissez, Rom.5. non à nostre dam, ains pour nostre exercice & profit, à cause des grands biens qui prouiennent de ceste guerre à ceux qui y combattent valeureusement. De maniere que nostre Seigneur par sa paternelle prouidence, modere la furie de ces tentations interieures, à ce qu'elles ne nous suffoquent, & nous donne suffisante force pour combattre à l'encontre d'elles, & les furmonter. Les autres miseres de l'ame sont volotaires, parce qu'elles sont recherchées par nostre libre

626 De la providence de Dieu

volonté defreglée, tels comme son les pechez, lesquels ne sont en nulle façon pretendus par la prouidence divine, ains fortent hors de l'ordre qu'elle a prescript, & repugnent à la fin principale de fon gouvernemer souuerain, qui est nostre salut pour sa gloire. Mais neantmoins Dieu les permet & les souffre, pour laisser l'homme en sa liberté, & tire d'eux de grands biens, par son infinie bonté, pour des fins tres-hautes de sa prouidence. Car aucunesfois illes permet pour le bien mesme de celuy qui peche, le rendant par ceste occasion plus humble & deffiant de foy, plus retenu à l'aduenir, & plus feruant au diuin seruice. Aucunesfois c'est pour le bien & profit d'autruy, car par la malice & cruauté des meschans, Dieu exerce, enrichit, & perfectionne les bons, & tire de là toufiours la manifestation de sa bonté, soit en attendat & pardonnant auecques misericorde, soit en chastiant seuerement auecques justice. De maniere que comme dit Rom. 8. S. Pol, tout se conuertit au bien des

és adverfirez. Med. LVIII. 627

esleus, lesquels par la prouidence diuine de leurs propres cheutes, retirent humilité, & de celles d'autruy, grande precaution pour leur garde : du pardon ils retirent amour & gratitude enuers la misericorde de Dieu, & du chastiment, crainte & reuerence de fa justice.

O mon ame, beny donc Dieu ton Seigneur pour fa singuliere prouidence enuers toy touchant toutes nos miferes & infirmitez corporelles & spirituelles, les confiderant à par toy, non entant qu'elles affligent le corps, ains entant qu'elles procedent de Dieu pour ton profit & vtilité, & te refjouyssant de cecy tu diras auec le mesme Apostre; le me glorifieray volontiers en toutes mes infirmitez, à fin que la Vertu de noftre Seigneur foit en moy: Que si la chair refuit tels trauaux & afflictions, tu luy diras auec grande ferueur d'esprit; Ne Veux tu pas que ie boine le Calice qui m'a esté donné par mon Joa. 18. Pere ? Ceste maladie & affliction auec les amertumes qui l'accompagnent font vn Calice ordonné par la proui-

628 De la providence de Dien

dence de Dieu mon Pere celeste, & par consequent de bien grand profiu car il sussit qu'il l'ait ordonné, à fin que ie le reçoiue: & puis qu'il desire que ie le boiue, ie suis contant de le boire; & pour accoplir ce qu'il veut, ie ne me separeray point de ce qu'il commande.

Coll. O Dieu Tout puissant, je vous rends graces de la fouueraine bonté qu'il vous plaist nous manifester, tirant tant de bies de nos maux & permettant la misere, à ce que voftre infinie misericorde paroisse auec plus de lustre & splendeur. Descouurez, Seigneur, enuers moy telle forte de prouidence, qu'elle arreste du tout le mal du peché, & conuertisse en bien le mal de la peine. Ie vous rends graces auffi, ô mon fouuerain bienfacteur de tat d'autres biens qu'il vous plaist me faire, me deliurant secrettement des maux & pechez que je commettroy, & des miseres où je cherrois fi yous ne les arrestiez? Remettez moy toufiours au deuant ce souuerain benefice, à fin que par telle

és aduerfitez. Med. LVIII. 629

prouidence ma perseuerance en voftre grace me soit renduë certaine, tat que j'obtienne de vous la couronne de gloire à jamais, Amen.

DE LA PROVIDENCE de Dieu à exauser nos prieres & oraifons.

MEDITATION LIX.

L'ORAISON preparatoire, & l'entrée comme dessus.

I. POINCT.

Que Dien par sa providence nous octrore auec grande liberalité ce que nous luy demandons, si c'est chose qui nous soit viile, & le nous desnie auec grande charité, si elle est nuifible.



'ORAISON eft vn des principaux instruments 83. art. & moyens que la prouidence diuine a pris pour p.q.23.

executer le dessein de son gouverne

art.8.

630 De la providence de Dien

ment à l'endroit des hommes, touchat les choses susseiles, & autres que nous dirons cy apres. Car Dieu voyat le deffaut que les hômes ont de plusieurs biens corporels & spirituels, eternels & temporels, & la multitude des maux ausquels nous sommes subjets pour le regard du corps & de l'ame, sans que nous ayons des forces affez suffisantes pour obtenir les biens & nous garentir des maux, il a ordonné que nostre oraison seroit vn moyen pour l'vn & pour l'autre, nous afseurant qu'il nous accordera tout ce que nous luy requerrons, pourueu que nous le luy demandions auec les conditions requises.

S v R quoy tu confidereras en premier lieu, que la prouidence diuine nous accorde liberalement ce que nous luy demandons, si c'est chose qui nous soit profitable, & le nous denie auec grande charité, si elle nous est dommageable, voulant que l'oraison nous soit vn moyen vtile, & non pas nuisible. Le Fils de Dieu nostre Seigneur, declara ceste verité à ses dis-

en nos prieres. Med. LIX. 631

ciples, par ceste parabole. Qui est celuy d'entre vous (dit-il) qui donne à son Luc. 11.
fils vne pierre, quand il luy demande du
pain; ou vn serpent s'il luy demande vn
poisson; ou vn Scorpion quand il luy demande vn œus? Par ou nostre Sauucur nous enseigne, que comme vn Pere quand fon fils luy demande à mager, ne luy donne point vne pierre, pour-ce que c'est chôse qui luy seroit inutile, ny ne luy donne point vn ferpent, ou vn scorpion, pource que ce sont choses qui luy seroient nuifibles: aussi quand tu demandes à Dieu san-té, richesses, honneurs, plaisirs, ou autres choses temporelles, si sa Majesté void que cecy ne doiue point estre profitable, ains dommageable à ton ame, il ne te le donne pas, pource qu'il t'aime comme Pere, & ne veut pas te donner ce qui te seroit pierre de scandale qui te feroit choit, ou serpent qui t'empoisonneroit par malice, ou Scorpion qui mordroitra conscience par quelque peché. Et t'esconduire en cecy est exaucer ta priere, laquelle doit estre faite soubs

632 De la pronidence de Dien

condition, que ce que tu demandes soit à ton profit & non à ta perte & dommage. Car fi vous autres (dit nostre Seigneur) estans mal enclins de vostre nature, auez ceste bonne inclination de donner à vos enfans les biens que vous auez receu de Dieu: combien dauantage vostre Pere celeste, qui de sa nature est bon & enclin à bie fi ire à tous donra de ses bies à ceux qui les luy demandent; mefmement son bon Esprit, c'està dire l'esprit dont nous sommes bons , & qui nous dispose à receuoir le S. Esprit, de qui toute bonté procede, & auec lequel viennent toutes choses qui appartiennent à nostre bien?

SECONDEMENT confidere l'infinie liberalité de ceste souveraine prouidence, laquelle paroist grandement en ce qu'elle ne laisse point vuide & vaine l'oraison de ses enfans, quand par ignorance ils luy demandent ce qui leur seroit dommageable. Car il le leur desnie de telle sorte, qu'il leur octroye en contre-eschange chose qui leur est trop plus

p ofitable. Comme quand S. Pol de 2. Cor. manda par trois fois à Dieu, qu'il luy ostat l'esquillon de la chair; ce qui luy fut desnié: mais en contre-eschange Dieu luy donna chose bien meilleure, qui estoit sa grace, à fin que l'esguillon ne l'endommageast, ains luy fut vtile & profitable, l'esquillonnant pour son bien. De maniere que nous pouuons indubitablement esperer l'une des deux choses, ou que Dieu nous donra ce que nous luy demandons, ou chose qui nous sera plus vtile.

Ayme done Poraison, ô mon ame, comme vn moyen tref-efficace, trefsuaue & vniuersel pour obtenir de Dieu toutes choses. Il est tres-essicace, parce qu'il est appuyé sur la promesse de Dieu qui ne peut faillir, veu qu'il est souverainement fidelle pour accomplir ce qu'il dit, & Tout-puifsant pour faire ce qu'il promet. Il est trel-suaue, parce qu'il n'y a chose qui soit plus douce & facile que demander ce qui te deffaut à celuy qui t'ayme, & te commande de luy de-

534 De la promidence de Dien

mander, desirant de me le donner, plus que moy de le receuoir. Il est vniuersel, pour ce qu'il sert à negotier tous les biens qui nous font conucnables, & nous affrenchir de tous les maux qui peuuent nous endommager. Et finalement c'est vn moven que la prouidence de Dieu a choisi pour l'execution des œuures qui procedent de ses divins attributs & perfections. Car c'est vn moyen pour faire que la bonté de Dieu nous soit communiquée, que sa charité nous ayme, sa misericorde nous secoure, la justice nous recompense, & sa toute puissance execute ce que sa sapience a desaigné, jusques à changer & alterer l'ordre naturel des choses si befoin eft, & faire des œuures miraculeuses, arrestat la course des cieux, donnant la veuë aux aueugles, ou la vie aux morts, & conuertifiant vne chose en autre.

O Dieu de mon ame, je veux tenir plus de compte de mon Oraison, puis que vous en faites si grad estat,& combien qu'elle vaille peu entant

ennos prieres. Med. LIX. 635

qu'elle procede de moy, elle vaut toutesfois beaucoup, entant qu'elle est appuyée sur vostre parole, laquelle m'asseure que jamais elle ne reuiendra vuide de vostre presence, sans obtenir ce que je vous demande, ou ce que je deusse vous demander par raifon. Parquoy je vous rends graces tref-humbles de la prouidence que vous auez à me desnier ce qui m'est nuifible, & m'accorder ce qui m'est vtile, vous remerciant autant de l'vn que de l'autre, puis que tous deux prouiennent d'égal amour. Octrovez moy, mon Scigneur, que je vous demande toufiours ce qui vous agrée, à fin que vous me donniez toufiours ce que je vous demanderay pour voftre gloire, & pour mon

profit. Amen.

636 De la providence de Dieu

II. POINCT.

Que la providence de Dieu octroje ce qu'on lus demande en temps & saison, lors qu'il est plus convenable pour sa gloire & pour nostre bien.

Es Saincts qui sçauent que Dieu accorde en temps & faison ce qu'on luy demande, suiuant ce qu'il Hai. 49. die luy melme dans Elaye, le t'ay exau-2. Eor. 6. cé en temps opportun; prient Dieu de les Pfal. 31. fecourir, En temps & faifon convenable, lauec le Prophete : & quand ils fe voyent reduicts en angoisse, ils supplient Dieu auec le mesme Prophete, que le temps de leur Oraison soit acceptable à sa Majesté, à fin qu'il les ove.

S v R quoy nous deuons poiser en premier lieu, que quand il eft conuenable que ce que nous demandons nous soit soudain octroyé, Dieu le nous octroye tout à l'heure, fi nous le demandons comme il appartient, & n'y ayant rien de nostre costé qui

Pf. 68.

ennos prieres. Med. LIX. 637

nous empelche de le receuoir. Ce qui arriue principalemet quand nous luy demandons pardon des pechez, pour lequel pardon tout temps est opportun & propre. Et adonc est accomplis ce qui est en Esaye; rous crierez à Dieu, 76a.58. 6 Soudain il dira, Voy-me-cy. Toutesfois il arriue fouuent, que combien qu'il oye & entende nos requestes, & foit determiné de faire ce qui luy est demandé, il en differe pourtant l'execution en autre temps plus conuenable; ou pource qu'il y a quelque autre qui luy demande le contraire pour autre juste tiltre & raison, comme il aduint à Daniel qui demandoit Dan.10. à Dieu la liberté de son peuple : car quoy que Dieu l'eust foudain ouy, toutesfois il differa vingt & vn jour à luy faire responce, parce que vn autre Ange le requeroit du contraire, pour le bien des Perses qui tenoient ce peuple en captiuité. Ou il vse de remise & delay, pour ce que de nostre part il y a quelque empeschemet de coulpe, ou ingratitude, ou tiedeur à demander ce que nous demâ-

dons, ou relaschement à le defirer;& par ceste dilation est osté tel destourbier & empeschement, & le desir augmenté, & sommes faicts dignes de receuoir ce que nous demandons; de sorte que tout est ordonné pour nostre bien.

SECONDEMENT confidere la liberalité de ce grand Seigneur enuers nous, quand par sa prouidence il differe de nous octroyer ce que nous luy demadons. Car fi nous perseuerons à demander, il recompense la dilation & remise, en nous donnant beaucoup plus que ce que nous luy Luc II. Jauions demandé. De quoy nostre Sauueur nous aduertit en la parabole de celuy qui a minuict fut à la maison de son amy luy demander trois pains à prester; & quoy qu'il cust esté rebuté la premiere sois, neantmoins perseuerant à crier & battre à sa porte, il fit tant que son amy luy ouurit, vaincu de son importunité, & luy bailla non seulement trois pains, mais tout autant comme il luy en falloit, lefquels il luy deliura, non par manie-

en nos prieres. Med. LIX. 639

re de prest, ains en pur don qu'il luy en sit. Car en la mesime sorte celuy qui accourt aux portes de Dieu, qui est nostre vray amy, en quelque teps & heure qu'il y accourre , son oraison est ouye, par ce que jamais Dieu ne dort: & combien qu'il nous fasse par fois des responses peu agreables, com-me il sit à la Chananée, pour esprou-mat. 15 uer nostre perseuerance & foy,il nous donne pourtant en fin beaucoup plus que ce qui luy estoit demandé. Car il nous donne les trois pains de la foy, de l'esperance, de la charité, & tout le reste des vertus necessaires & conuenables pour nostre perfection: & nous done aussi les trois pains quotidiens, le corporel qui nourrit le corps, le spirituel de la grace, & celuy du S. Sacrement qui sustantent l'ame.

O mon ame, accours auec confiance aux portes de Dieu, qui est ton vray amy: crie auec instance & perseuerance, car l'importun ne l'ennuye point, ains le tiede. Et s'il fait par fois l'endormy, c'est par ce qu'il prend plaifir à t'ouir crier plus feruentemet,

640 De la providence de Dien

à fin de te donner ce que tu demandes plus abondamment. Recognois l'excellence de l'oraison, qui est vn moyen par lequel la prouidence de Dieu perfectionne les creatures qu'il fit au commencement pour le bien de l'homme. Car par le moyen de l'oraison il fertilise la terre, enuoye la pluye du Ciel, multiplie le bestail & les animaux profitables, destruit les nuifibles, rend doux les farouches, Pfal.65. ofte les peftes, purifie l'air, & faict plusieurs autres choses propres à la toute puissance de Dieu, lequel communique par ceste voye, en la maniere qu'il se peut saire, son mesme pouuoir à ceux qui ne peuuent rien sans luy.

O Dieu tout-puissant, je vous rends graces de la toute puissance que vous auez communiquée à l'Oraison, pour obtenir de vostre misericorde & boté ce que vostre souveraine prouidence a desseigné & disposé. Affectionnez moy Seigneur à ce saince exercice; car je suis certain que si je n'esloigne de moy l'oraison feruan-

en nos prieres. Med.LIX. 641

te, vous n'essoignerez point de moy vostre abondante misericorde & be-

III. POINCT.

Que la providence divine par le moyen de l'oraison s'estend à tous les hommes du monde, sans en exclurre pas vn.

ONSIDERE icy en premier lieu, que nostre Seigneur parle à tous, quand il diet; Demandez, & Vom Mat.7. receurez, cherchez & You trouverez. hurter or il vom sera onnert: car tout homme qui demande , reçoit; & celuy qui bien cherche, tronue & a qui heurte, l'buis est ouvert. En laquelle promesse reluit grandement l'immense liberalité & toute-puissance de nostre grad Dieu: car comme ainsi soit qu'il y ait au monde infinis hommes chargez d'innumerables defirs , & d'infinies neceffitez, qui accourent tous vne infité de fois à ses portes, pour obtenir de luy remede & secours, il se rend attentif à tous; & oit les demandes

642 De la providence de Dien

de tous, comme fi ce ne fut qu'vn seul qui le suppliat , fans se lasser ny ennuver que tant de personnes le prient & le requierent de tant de choses, les vnes contraires aux autres, & auec tant d'importunité, ains prend plaisir de voir qu'on le prie, declarat le goust qu'il y prend par la repetition de ces trois paroles, qui signifient presque Aug.li.1 mefme chose; Demandez, cherchez, &

Retract. heurtez: cap. 19.

SECONDEMENT; confidere le desir que Dieu a que nous luy demandions auec grande instance & ferueur, en forte, que nostre desir & ferueur 2 le requerir soit semblable au desir qu'il a que nous le requerios. Ce qu'il nous enseigne & declare par la reiteration de ces trois mots, Demandez ; heurtez & cherchez : qui est comme qui diroit, demandez auec toute confiance & foy; cherchez aue grand diligence; & heurtez auec grande perseuerence, sans vous ennuyer de demander, tant que vous obteniez ce que vous voulez: Il vous connient de prier toussours, sans jamais cesser.

en nos prieres. Med. LIX. 643

CONSIDERE en troisiéme lieu, 5.Tho.2. comme non seulement les justes, mais 2.9.63. aussi les pecheurs joüissent de ceste art. 16, prouidence, & sont ouys en leurs oraifons, s'ils demandent choses bonnes, à bonne fin, & de bonne forte, perseuerant & rejettant les obstacles qui empeschent de receuoir ce que l'on requiert: par ce que autrement l'Apostre S. Iacques leur dira; Vous Iacob.4. demandez & ne receuez point, par ce que vom demandez mal. Et nostre Sei-Mat.4. nein; Fom ve feanez ce que vom demandez.

CONSIDERE finalement la suité de la prouidence diuine en l'application de ce moyen : car nostre Seigneur non contant de nous exhorter tous en general à prier, & nous en enseigner la façon, il faict encore le meline enuers chacun de nous en particulier par ses secretes inspirations, nous inspirant & faisant cog-noistre ce que nous luy deuons demander, & imprimant en nous le desir & serueur de le demander, & les raisons & tiltres que nous deuons

Ad Ro.

alleguer pour obtenir nos demandes, suinant ce que dict S. Pol; Nous ne (canons pas ce que nous denons demander comme il appartient , mais te S. Effrit demande pour nous auec gemissemens ine narrables: c'est à dire, nous aide & enseigne à bien demander. Et quand nous prions en ceste façon, c'est signe que Dieu nous veut octrover ce que nous luy demandons : car du desiri qu'il a de le nous donner, prouient l'inspiration que nous auons de luy demander. De maniere que comme dit S. Gregoire, la predestination didial.c.8. uine pour venir à bout de ses inten-

Lib. I.

tions, se sert de la parfaicte oraison. O mon ame, aduise que ton cœur ne te reprenne d'aucun peché, à fin, que ta confiace s'augmente,& que tu merites d'estre exaucée de Dieu. Ne ferme pas ton oreille à ouyr la loy de Dieu ton Seigneur, & le cry du pauure, à fin que Dieu ne ferme point son oreille à ouir ton oraison. Mais o largesse infinie! ô immense charité de Dieu! que peut-il chaloir à sa Majesté que les hommes le prient, & luy de-

en nos prieres. Med. LIX. 645

mandent pour nous presser auec tant d'instance de le prier & luy deman-der? Les Princes du monde s'ennuyent quand on leur demande, & Dieu, de ce que on ne luy demande pas. Ceux-là ne donnent point entrée chez eux, si ce n'est à leurs domestiques,& gentils-hommes de leur royaume, mais Dieu admet les plus vils & plus deprisez qui soient en ce monde. Ceux-là bien fouuant ne peuuent, ou ne veulent donner ce qui leur est demandé ; mais Dieu veut tousiours ce qui est conuenable, pour ce qu'il est bon; & peut tousiours le donner, pour ce qu'il est tout puissant. Et puis que nous jouissons tous de sa copieuse liberalité, il est raisonnable que tous le louent & glorifient pour raifon d'icelle.

C o L L o Q. O esprit diuin, par la prouidence de qui je suis gouuerné, je vous rends graces du soin que vous auez de moy, à sin que je s'erre point en mon oraison : car si je ne sçay ce que je dois demander, vous me l'enseignez; si je l'oublie, vous me le re-

646 De la providence de Dien

memorez; fi je m'attiedis, vous me renflammez; si je perds courage, vous m'excitez; & si je veux m'arrester, vous me faictes perseuerer à demander , chercher & frapper , tant que je reçoiue & trouue ce que je desire. O Pere tres-amoureux, monftrez toufjours enuers moy voftre souueraine prouidence, me donnant tel esprit en Poraison, que je puisse vous appeller Pere, & obtenir de vous tout ce qui m'est conuenable pour estre vostre enfat parfait. Et puis que vous prenez plaisir à faire la volonté de ceux qui vous craignet, & oyez l'oraison qu'ils font, octroyez-moy que je fasse tous-jours vostre volonté, à fin que je sois digne que vous fassiez la mienne, entant qu'elle sera conforme

Genis.

à la vostre, par tous les siecles. Amen,

ne jou sis demander, voussines un-

Des Anges. Med. LX. 647

DE LA PROVIDENCE DE DIEV A NOVS DONNER des Anges pour nostre garde.

MEDITATION LX.

L'ORAISON preparatoire, & l'entrée comme deflus.

I. POINCT.

Que la providence divine a ordonné que les hommes eussent des Anges qui les gardassent & acheminassent à la fin de leur creation, qui est la vie eternelle.



ONSIDERE icy les motifs s.T. qui peuuent auoir induit p.q.113 Dicu à nous donner des Anges pour nostre garde:

le premier desquels a esté, pour monstrer la grande amout qu'il nous porte, & la grande oftime & desir qu'il de nostre salue, puis qu'il a voulu

que les esprits Angeliques, comme dict S. Pol, fussent ses ministres & messagers en ceste œuure, les enuoyat du ciel pour la procurer;à fin que non seulement toutes les creatures du ciel & de la terre seruissent à l'home, mais à fin auffi que celles qui sont fur les cieux, & font plus grandes que luy en leur estre naturel, s'occupassent à le secourir. Et c'est pourquoy nostre Seigneur dit, que nous ne deuons mespriser aucun pour petit qu'il soit, par ce que Dieu les estime tant qu'il leur à doné des Anges pour leur fauuegarde, lesquels voyent tousiours la face de Dieu son Pere qui est au ciel.

LE second motifde cecy fut, pour ce que la prouidence diuine vid nostre extreme foiblesse, & les grandes necessitez & perils ausquels nous viuons. Car jaçoit que Dieu seul eust peu nous fecourir & fauoriser, il a voulu neantmoins se seruir en cecy des Anges, leur enjoignant d'auoir soin de nous , suivant ce que dict le Pfal.30. Prophete; Le malne cherra pas sur toy,

le flean

à nostre garde. Med.LX. 649

ne s'approchera point de ton tabernacle; pour autant que Dieu a faict commande-ment à ses Auges d'auoir soin de toy, & de te garder en toutes tes voyes : Ils te porteront en leurs mains de crain le qu'à l'auanture tes pieds ne choppens & beurtent contre les pierres Efquelles paroles Dauid remarque trois grandes faueurs ; la premiere , que Dieu a donné charge non seulement à vn Ange, mais à plusieurs, d'auoir soin de toy, comme nous verrons maintenant. La seconde, qu'ils ont charge de te garder en toutes tes voyes & pas, en quelque endroict que tu fois du monde, soit que tu ailles par terre ou par mer, & en tout ce que tu feras & negotieras. La troisiéme, qu'ils ayent à te porter en leurs mains, de craincle que tu ne trebuches, te preseruant des occasions esquelles tu pourrois cho per ; leurs mains te seruant de litiere pour te porter, soustenir & desfendre de toutes iniures & heurts.

L E troisième motif a esté, par ce que Dieu voyant que les mauuais Anges qui auoient esté jettez hors du ciel, deuoient persecuter & tenter les hommes, auec grande rage & enuie,

il a pourueu par la prouidence amoureuse , que les bons Anges qui demeurerent au ciel, vinsent à les deffendre des malins esprits ; à fin que l'homme eust des esprits inuisibles qui le deffendissent des ennemis inuisibles qui le molestoient. Tellemet qu'en l'estat mesine d'innocece, comme il y eust vn Demon qui tenta nos premiers parens , aussi y eust-il yn bon Ange ordonné pour les deffendre & garder : & si Eue eust escouté les inspirations du bo Ange, elle n'eust pas creu aux paroles du malin esprit. La prouidence diuine ayant encore ordonné cecy, à fin que comme nous auons d'autres ennemis cachez & occultes quoy qu'ils soient visibles, nous euffions auffi quelque amy occulte

9.q.113. art.4.ad

O mon ame, si Dieu t'ouuroit à 4. Reg. 6 present les yeux comme au serviteur d'Elisée, pour te faire voir combien meilleurs & en plus grand nombre

qui les cogueut, & nous peut deffen-

dre d'iceux.

à nostre garde. Medit. LX. 651

font ceux qui combattent pour toy, que ceux qui t'affaillent & font contre toy, fans doute tu aurois grand courage au combat, & grande-confiance de vaincre. Loue donc la prouidence de Dieu ton fouuerain Capitaine, qui t'a donné tant & de fi valeureux protecteurs, contre vn fi grand nombre de puissants aduersaires.

O prouidence tres-amoureuse de nostre Pere celeste, quelles graces vous puis-je rendre du soin que vous auez eu de produoir à ma foiblesse par telle voye? O si j'auois tout tel soin de vous bien seruir, comme ont les Anges de me defféndre! O fi en tous mes pas & chemins j'estois propt à leur obeyr, à fin qu'en tout & par tout je vous agreasse! O si je me laiffoy porter touliours en leurs mains, à fin que jamais je ne sortisse des vostres! O bien-heureux Anges, ayez continuel soin & soucy de moy, à fin que ny le mal ne m'aproche, ny le chastiment ne m'abbate, & que je ne cesse jamais de seruir celuy qui jamais ne cesse de me desfendre & garder.

II. POINCT.

Que ceste souveraine providence de Dieu touchant les Anges gardiens, s'estend à tous les hommes du monde, d'vne saçon merusilleuse.

S.Tho.1. p.q. 113 ar.4. ONSIDERE icy premieremet, qu'il y a des Anges ordonnez à la garde non feulement des predestinez pour le ciel, mais aussi de ceux qui sont reprouuez; & non seulement des justes , mais aussi des pecheurs; & non seulement des Chrestiens, mais aussi des Payens, & de toute sorte d'infideles, sans en exclurre pas vn , jusques au mesme Antechrist. Car comme Dieu desire que tous foient fauuez, aussi prouuoit-ilà tous de ce remede pour seur salut : & à fin qu'aucun ne l'attribue à ses merites, il donne des Anges à tous, soudain que l'ame est creée & vnie auccques son corps, ou des l'heure de sa naiffance.

1.Tim. 2

anostregarde. Med. LX. 653

SECONDEMENT, confidere ce qui est trop plus admirable, qu'vn seul Ange estant suffisant pour garder plusieurs hommes qui viuent en vne s. Tho. mesme ville & royaume, neantmoins ar.6. la prouidence diuine a voulu qu'vn seul Ange s'employat à la garde d'vn feul homme en quelque endroit & lieu du monde qu'il fut, & qu'il luy feruit de perpetuel compagnon, support & soulas tous les jours de sa vie, Cans jamais l'abandonner tout à faict, combien qu'il luy fut tres-rebelle. Et partant deuős-nous tenir grad compte de nostre prochain pour vil & pauure qu'il soit, puis que Dieu luy donne vn Ange dedié particulierement à à la garde, suiuant ce que nostre Seineur disoit , Aduisez de ne point defpri- Mat. 18 fer vn de ces petits; car pour petit qu'il foit il a pour sa garde vn Angebien grand & puissant. Et comme tu n'oferois mirmurer ny mal parler d'vn absent, en presence d'vn de ses amis qui auroit de l'authorité, ny l'iniurier en face, ayant auec luy pour son support vne garde forte; aussi ne dois-

654 Des Anges commis.

point, entreprendre rien de semblable côtre ton prochain, attêdu qu'il a pour se garde vn Ange, lequel oyt to iniure, & en peut demander à Dieu iustice contre toy & l'executer aisement.

- CONSIDERE en troisiesme lieu. come la prouidence diuine non contante de donner à chacun son Ange, pris du dernier Chœur de la plus bafe Hierarchie celeste, elle commer encore des Archanges, Vertus, Puissances, Principautez & Dominations, pour gouverner & deffendre les Roys, les Princes, les royaumes, les villes, l'Eglife voiuerselle auec les Eglises matrices, les Parroisses, les Religions & Conuents qui font en chacune, tous les Prelats & Pasteurs, & autres personnes constituées en dignité, à ce que par l'ayde de ces esprits souverains les projets & desseins du gouvernement dinin soiét executez auce plus de douceur & suauité. La prouidence de Dieu estant si suaue à l'endroiet des hommes, que pour l'amour d'eux il a mesme ordonné des Anges qui avent

à nostre garde. Med.LX. 655

loin de la conseruation des especes des choses corruptibles, à sin qu'elles ne désaillent jamais, & que l'homme ne soit priné du bien qu'il en perçoit & retire, ny Dieu frustré de la fin pour

laquelle il a daigné les creér.

O mon ame, combien es-tu donc obligée à Dieu; puis que non seulement tu as vn Ange particulier qui te garde, mais encores es-tu aidée par l'Archange ou Principauté qui garde le royaume & la ville en laquelle tu' habites, & par celuy qui defend l'Eglise vniuerselle & particuliere en laquelle tu resides & la Religion ou Conuent auquel tu demeures ; & par celuy auffi qui t'est ordonné pour raison de l'office & dignité de ta charge. Et de phis encore les Anges de la seconde Hierarchie, les Vertus, Puissances & Dominations qui peuuent reprimer les matins esprits ; t'aident & fauorisent ez tentations que tu fouffres. Toutes lesquelles choses, mon ame, te doiuent estre autant de motifs, de nouuelles louanges & actions de graces; te resiouissant de l'amour

queDieu nous decouure en ceste prouidence tant amoureuse, & incitant l'Ange qui nous a en garde, & l'Archange, Puissance, ou Principauté fous le gouvernement desquels nous viuons, qu'ils luy en rendent graces pour nous, & pour le bien qu'il faict en cecy aux infideles & mescreas qui ne le cognoissent pas,& ne luy en sça-

uent ne grény grace.

O Pere tres-amoureux, quelles graces vous puis-je rendre pour ce souerain benefice que vous faictes à tous les hommes mortels, commandant aux Anges vos familiers & amis de garder vos ennemis mesmes. Des le ventre de ma mere je nasquis au monde enfant d'ire; & des lors vous donnaîtes charge de moy à celuy qui estoit vaisseau de misericorde, à fin qu'il procurat de me faire semblable à foy. Que je vous serue, ô mon Dieu, en la façon qu'il vous sert, à fin que je vienne à jouir de vous comme il en jouit par tous les fiecles.

Amen.

ITI. POINCT.

Auec combien de joye & contentement les Anges s'employent à nous garder, sans auoir esgard à leur excellence & grandeur, ny à nostre petitesse.

Ly a trois causes entre autres, du plaifir & contentement que les Anges prenent en ceste charge qui leur est donnée de nous garder, lesquelles doinét estre bien poisées, pour les appliquer à nous mesmes, & les imiter en cecy. La premiere & principale desquelles est, que Dieu le leur commande & enjoint; & ceste cause suffit, car comme ils aiment parfaictement Dieu, aussi desirent-ils de toutes leurs forces, d'accomplir tout ce qu'il leur enjoint, & ne reputent rien vil & abjet, leur estant commandé de Dicu, à qui seruir est regner. Et de là est, que l'Ange Raphael, quoy qu'il soit l'vn des sept principaux qui affistent deuant Dieu, seruit à Tobie par les che-

Pf.102.

mins & logis auec autant de joye & contentement, comme s'il eust gouuerné vn grand royaume, ou meu le ciel estoilé, par ce qu'il ne regardoit pas tant la chose qui luy estoit commandée, comme celuy qui la commandoit : & autant de plaisir prend en son office l'Ange qui garde vn es-claue, comme celuy qui garde le Pa-

pe, ou le Roy.

LA seconde cause est l'amour & charité grande qu'ils portent aux hōmes comme leurs prochains: car vovans combien Dicu les ayme, ils ne peuuent qu'ils ne les ayment auffi; & voyant que Dieu les ayme si fort qu'il s'est faict homme pour eux, ils prenent aussi plaisir à nous aymer, qu'ils se rendent comme tellement seruiteurs. Et de là est, que Sainct Ican voulant adorer vn d'iceux à raison de son excellence, l'Ange n'y voulut pas confentir, difant; Ne fais pas ce-Apo. 19 Cy , par ce que je fuis feruiteur außi bien que toy. & tous tes freres, qui ont en eux le telmoingnage de lesus-Christ. Comme s'il eust dit, je ne me prise pas tant

Ø 22.

à nostre garde. Med. LX. 659

d'estre Ange, comme d'estre seruiteur de Iefus, de qui roy & tes freres estes aussi seruiteurs, & pour qui je prends plaisir à seruir comme seruiteur, & non à estre adoré come maistre. Et cest amour est si grand en eux, que non seulement ils aiment les feruiteurs de Dieu, mais encore ses ennemis, desirant de leur bien faire pour les conuertir en amis, à raison dequoy ils prenent aussi plaisir à les garder.

D E ces deux causes sourd la troifielme, qui est le grand defir qu'ils ont de peupler les fieges du Ciel, que leurs compagnons par leur cheute, laisserent vuides : de maniere qu'ils font grand effort à prochasser tout autant qu'ils peuuent nostre salut, pour nous esleuer au Ciel auec eux. D'où vient que quand vn pecheur faiticy penitence de sespechez, Luc.15. ils s'en resiouissent & font feste au Ciel, & s'ils estoiet capables de deuil, 1/a.33.7 & triftesse, ils pleureroient la cheute des iuftes; car il n'y a chose quelconque qui peut les induire à pleurer hormis celle-cy. Et pour la mesme

raphins.

RECOGNOY donc, ô mon ame, la charité tant embrazée de ces Esprits souverains, & prochasse de les imiter fans enuie, ayant douleur & compaffion de ceux qui offencent Dieu, & te resiouissant de la instification de ceux qui le seruent, & qui sont paruenus à vn plus haut degré de perfection & de fainteté que toy. Et puis que ton Ange prend plaifir à ton auancement & profit, ne fais rien qui le puisse offencer, & ne laisse de faire chose aucune qui luy agrée, donnant matiere de ioye à celuy qui auce tant de contentement, prochasse ton bien & profit.

Collog. O Anges de Dieu, puis-

à nostre garde. Med.LX. 661

fants en vertu, pour ouyr ce qu'il vous commade, & l'executer, accopliffant prontement & soigneusemet tout ce qu'il luy plaist vous enioindre, benisses-le de ceste bonne affection qu'il vous donne, & suppliez-le de m'ayder & sauoriser par sa grace, à fin que je vous imite, me prisant beaucoup d'obeir à tout ce qu'il luy plaira me commander. Amen.

DES GRANDS BIENS

rels qui nous sont procurez par les Anges.

MEDITATION LXI.

L'ORATSON preparatoire, & l'entrée comme deuant.

I. POINCT.

Combien sont merueilleux les biens spirituels que nous receums par la prouidence & soin singulier que les Anges gardiens ont de nous.



ONSIDERE icy en premier lieu les effets admirables de la prouidence des Anges en nostre endroit; quat

à ce qui concerne le sorrituel, les re-Cal hier duisant aux trois actes que S. Denis nomme Hierarchiques, qui font purger , illuftrer & perfectionner , lefquels la supreme hierarchie; exerce enuers la moyenne, & la moyenne, enuers l'infirme, & ceste-cy en nostre endroit; comme font auffi par fois extraordinairement, ceux de la supreme Hierarchie. De maniere que les Anges, premierement nous purifient des pechez, nousaydantà sortir d'iceux, & nous inspirant les exercices de la vie purgatine; comme nous lifons du Seraphin qui auec vn charbon ardant puriffia les leures d'Esaye, disant; l'49 touché tes leures , par teft attouchement fera offée ta malice , con demenreras net de ton peché. D'auantage ils nous illuminent, illustrant nos ames de diuerses veritez, & l'ornant de

Ifa.6.

par les Anges. Med. LXI. 6.62

plufieurs vertus: car par leurs illustrations interieures, ils nous descourrent ce que nous ne sçauons pas, & nous affectionnét à operer & faire ce que nous deuons, tellement que nous profitons par ce moyen en la voye que l'on nomme illuminatiue; & par fois ils nous inspirent d'aller aux maistres qui peuuent nous ayder & enseigner en cecy , & inspirent les mesmes maistres de nous enseigner & aider, comme il aduint à Cornellius. Att. 10. Finalement les Anges nous perfectionent en toutevertu,& és exercices de l'vnion auec Dieu- de forte qu'ils ont soing particulier de nos exercices d'oraison; meditation, & contemplation, au moyen desquels nous obtenons les effets susdits. Car comme dit le Prophete, ils nous preuiennent à fin Pfal.67. que nous prions, nous folicitant à l'oraison; nous accompaignent quand nous la faisons, nous donnant paix & repos en elle, & l'enflammant de ferueur; & quand nous auons prié, come dit S. Iean, ils presentent à Dieu nos Apoc. 8. prieres, & en prochassant l'expeditio.

que de ceste prouidence des Anges

tutelaires & gardiens, procede le soing particulier qu'ils ont d'oster les empechements & destourbiers de Inostre salut. Car comme il sut reuelé Apoc. 12 à Sainct Iean en son Apocalypse, ils combattent valeureusement pour nous contre les Demons, & affiftent a nos tentatios & batailles pour nous deffendre; si bien que si nous voulons hous feruir de leur valeur & conseil, la victoire fera noftre, & le Demo reftera vaincu. Et auec la mesime valeur ils nous deffendent de tout le reste de nos aduersaires : à raison dequoy le Prophete dit , Que l'Ange du Seigneur environne de toutes parts ceux qui le craionent & les deliure de toutes leurs tribu-

lations; a ant auec foy vne armée de soudards celestes qui les mettent au milieu d'eux ,& les deffendet de leurs

1.Reg. 6. ennemis, comme il aduint à Elisée. O mon ame, quand tu fentiras donc en toy de soudains desirs de prier, tu peux estimer que ton Ange t'inuite à ce faire, & pourtant est-il raisonna-

par les Anges. Med. LXI. 665

ble de luy obeyr. Et lors que tu pries, il faut que ce soit comme le Prophete en la presence des Anges, loüant & adorant Dieu en son sainct Temple, & confessant son sainct nom; les prenant eux pour tesmoins de ton oraison, pour ne penser en leur presence à chose quelconque à laquelle tu eusses honte de penser en la presence des hommes; par ce que autrement ils ne presenteront pas ta priere à Dieu.

O fouuerain Prince qui affiftez à ma garde, puriffiez-moy de mes vices, illustrez-moy de vertus, & perfectionnez-moy par l'inion de la charité. Sollicitez-moy de prier, accompagnez-moy quand ie prie, & commez mon oraison de ferueur, à fin qu'elle monte & soit portée par vostre main en la presence de Dieu mon Createur, & en reuienne auec le fauorable succez & depesche que je desire, m'unissant à luy par tous les siecles. Amen.

* *

II. POINCT.

Combien admirable est la providence des Anges en nostre endroits, pour le regard des biens corporels, entant qu'ils sont ordonnez aux spirituels qui concernent nostre salut.

ONSIDERE icy en premier licu, que les Anges commis à nostre garde, veillent de telle sorte sur nous, qu'ils ont soin de nostre vie, honneur & fanté, richesses vestemens, nourriture, & de tout le reste des choses qui sont necessaires pour nostre conferuation, conformement à nostre effat; & ont besoin encore du mesme estat qu'il nous conuient suiure, selon l'ordonnance & disposition de la prouidence de Dieu. Tellement qu'ils nous aidet en nos maladies, triftesses, perils & miferes que nous fouffrons, nous deliurant d'icelles, ou les moderant, ou nous confolant, ou inspirant ceux qui peuuent nous en deliurer ou consoler; & advocassent de-

par les Anges. Med. XLI. 667

uant Dieu pour nous, fans laisser de faire tout ce qui concerne leur office, auec grand amour & foucy; comme fit jadis Raphaël enuers le jeune To-Tob.6. bie, lequel il deliura du poisson qui le vouloit deuorer, l'encourageant à le prendre & tirer à soy; si bien que sa chair luy seruit de nourriture par tout le chemin, fon cœur luy feruit à chaffer le Demon Asmodée qui le vouloit estrangler, & de son fiel il fit vn vnguent à guerir son pere qui estoit aueugle, luy fit recouurer son argent, moyenna de le marier en maison honorable & riche, le combla de biens temporels, luy donna des confeils admirables deuant & apres l'auoir marié,tant qu'en fin il le laissa riche,contant & heureux en la maifon de fon Pere. Or ce que cest Ange fit visiblement à l'endroit de Tobie, est fait inuisiblemet enuers tous: de faço que je puis dire à mon Ange ce que disoit le mesme Tobie; Otheureux Ange, qui Tob.9. m'as esté donné de Dieu pour ma garde, quand bien jo me liurerois a toy pour esclaue, ce ne seroit pas pour-

tant vn payement condigne à ta prouidence amoureuse. Voy me-cy donc qui me liure moy-melme à toy pour ton seruiteur, conduy plus auant ce que tu as si bien commencé, ayant foin de mon corps & de mon ame tant que tu me loges en la maison de Dieu mon Pere celefte, riche & bien

heureux pour jamais.

SECONDEMENT, confidere la cause d'vne si grande prouidence & soin, laquelle a esté briefuement touchée par nostre Seigneur en ces Mat. 18. mots; Que les Anges qui ont soin de nom Voyent la face de nostre Pere celeste. Car de ceste veue leur viennent les trois proprietez necessaires à la parfaicte prouidence , qui iont comme; il a esté dit cy-dessus, sapience, puis fance, & bonté, lesquelles suffisent à ce qu'ils sçachent ce qu'ils doiuent faire enuers nous, le desirent auec grande amour, & l'executent auec grand' puissance. Et quand il ne leur appert pas du vouloir de Dieu, chacun faict ce qu'il juge plus conuenable pour le bien de celuy qui est en sa charge,

par les Anges. Med. LXI. 669

quoy qu'il foit contraire à ce qu'vn autre pretend; ainsi qu'il aduint aux p.q.113. Anges gardiens du peuple des Iuis are. 8. & des Perses. Mais quand Dieu leur Dan. 10 reuele sa volonté & les desseins de sa prouidence, adonc ils s'vnissent pour l'executer.

O mon ame, aduise de t'enracinet

en ceste foy, te resouuenant de ce que dia l'Ecclesiaste , Ne dis jamais denant Eccle.s. l'Ange, il n'est point de prouidence; de

craincle que Dieu , irrité de telles paroles, ne destruise toutes tes œuures: c'est à dire, aduife que tu es deuant ton Ange, & pourtant ne dis jamais en sa presence que ny Dieu, ne luy n'ot aucun soin & prouidence des choses; par ce que cela sera cause que tu n'en receuras point profit, ains le chastiement que ton blaspheme merite.

I E vous rends graces, bien-heureux Esprits, du soin que vous apportezà ma protection & deffense, car il est certain que vous n'estes pas moins vigilans à me deffendre & garder, que les Demons & malins esprits à m'assaillir & persecuter, & que vostre

1.Pet.5.

fera pas moins soucieuse pour mon bien, que leur malice pour mon donmage. Et d'autant qu'ils sont comme Lyons rugissants qui me tourneyet de toutes parts pour me deuorer; venez comme Lyons valeureux, m'enuironner & ceindre de mesme, pour me dessendre, puis que l'honneur en sera à vous, si par vostre aide & secours je demeure victorieux. Ainsi soit-il.

III. POINCT.

Combien nous deuons eftre soigneux de recognosstre par tous offices, le soing que nostre Sainct Ange a de nous.

CONSIDERE icy ce que tu dois faire enuers ton Sainch Ange, en recognoissance du soing qu'il a particulierement de toy. Car en premier lieu il est raisonnable que tu ayes frequente memoire & souue-nance de luy, le considerant present, & à ton costé, comme tesmoing de ta vie.

par les Anges. Med. LXI. 671

SECONDEMENT, tu dois prendre garde à ne rien faire quand tu és seul dans ton cabinet, où en quelque recoing de ta maison, qui puisse offencer les yeux de ton cher amy. De sorte que come Sainet Pol r.cor.11 chef dans l'Eglise, à cause des Anges; auffidois tu prochaffer d'estre chaste, moderé, temperant, & bien composé en-toutes tesactions, soient publiques, ou priuées pour le respect que tu dois à celuy qui est à ton costé.

En troissessieu, tu dois souuent conuerser & traitter auecques luy: car comme il fait enuers toy of fice de Pedagogue, de maistre, de Conseiller, gouverneur, protecteur, amy & compagnon, auffi est-il raisonnable que de ta part tu correspondes à tout cecy, luy parlant familiere-ment, & luy demandant lumiere contre tes ignorances, comme à ton maistre, conseil & aduis en tes doutes comme à ton Conseiller; faueur & secours en tes perils, comme à ton deffenseur; & consolation en tes tra-

uaux comme à ton amy.

FINALEMENT, tu dois luy renre graces des biens & faueurs grandes qu'il te depart; te resiouissant parfois des biens qu'il possede, & parfois louangeant Dieu des dons & graces qu'il luy a fait. Et d'autant S. Tho. 1. qu'il s'absante souvent, & s'enuole p.q.113; en vn clin d'œil au ciel, combien qu'il te voye de là & aye toufiours grand foucy de toy, tu dois neantmoins l'apeller & prier de venir à toi, & se tenir pres de la personne, car il est si amoureux qu'il le fera volotiers, & si te donra des tesmoignages inter-nes de sa presence, par l'alegresse, & joye interieure que ton cœur en ref-fentira. Mais sur tout tu dois prochafser de l'auoir pour amy fidelle à l'heure de ton trespas : car comme il est executeur des moyens de nostre predestination, laquelle depend de la perseuerance iusques à vne mort heureuse, c'est là qu'il apporte plus de soing & de diligence pour nous sauuer ; comme fait aussi le malin esprit pour nous perdre. Et celuy qui

la mieux

par les Anges. Med. LXI. 673

la mieux feruy, & luy a esté plus obeissant en ceste vie, le trouuera beaucoup plus propice & fauorable en la mort, sans qu'il l'abandonne vn petis moment, tant qu'il l'ait porté comme l'ame du Lazare, au sein & repos de la beatitude eternelle.

Er pourtant mon ame, dois-tu chaque iour luy faire quelque seruice, ou quelque speciale oraison, luy difant; le te faluë, ô Ange de Dieu, Prince tres-noble, ma fidelle garde & support. Ie me resiouy grandement de ce que Dieu t'a creé si grand, & t'a sanctifié par sa grace, en laquelle tu perseueras tant que tu obtins la gloire eternelle.Ie rends graces à Dieu tout-puissant, pour les grandes fa-ueurs qu'il t'a faites; & à toy pour les biens que tu me desparts, & pour l'amour & joye dont tu me gardes. Ie te recommande auiourd'huy mon corps & mon ame, ma memoire, mon entendement, & ma volonté, mes appetits, & mes fentiments, affin que tu me gardes, regisses, desfendes, gouvernes, & tout ensemble me pu-

674 Des bies proc. par les Anges.

rifies, illumines, & perfectionnes de telle forte, que comblé par toy de tous biens, ie perseuere tousiours en grace, tant que coniointement auec toy, je voye & jouisse de Dieuen sa gloire.

Pfal. 8.

COLLOQ. O Pere eternel, je vous rends graces de cet amour & grand comte que vous faites de nous, nous donnant pour garde les plus pri-uez de vostre maison. Ie ne m'emerueille plus à present auec le Prophete de ce que vous auez mis toutes choses deflous mes pieds, me faisant vn peu moindre que vos Anges, puis qué vous me donnés les mesines Anges, pour me garder & feruir pour l'amour de vous. Faites doc que je vous serue, à mon Dieu, comme eux, en recognoissance du bien qu'ils me font pour l'amour de vous, a fin que yous sovez benit & loue, & d'eux

& de moy, par tous les fiecles. Amen.

DE LA PROVIDENCE

DE DIEV EN LA REPAration du Monde par l'incarnation de nostre Sauueur; & de son gouvernement merueilleux,

MEDITATION LXII.

L'ORAISON preparatoire, & l'entrée comme dessus.

I. POINCT.

Combien excellente a essé la prouidence divine en ce qui concernou le salut des hommes, perdus par le peché d'Adam.



V pourras entendre en quelque façon, combien merueilleuse est la prouidence que Dieu a eu de nostre salut, la

comparant auec celle qu'il eust d'Adam, & de ses descendans, en l'estat d'innocence. Car premièrement Dieu

676 Del'Incarnation du Fils

crea Adam en grace & iustice origi-D.Th. 1. nelle, comme chef de tout le genre p. q. 95; humain, auec tel pache & accord que 2, er 100 s'il perseueroit en son seruice, tous ses descendans naistroient auec la mesme grace & droiture, en laquelle ils pourroient se maintenir & perseuerer toute leur vie fort aisement, par ce que Dieu leur eust osté comme il auoit, faict à Adam, les trois principaux detourbiers & empeschemens que nous fouffrons aujourd'huy, qui sont la rebellion de la chair contre l'esprit, & des passions contre la raison; les miseres du corps mortel qui depriment & accablent l'ame: & les perfecutions ou contradictions des meschans qui troublent & infectent les bons. jaçoit qu'il eust laissé vn tentateur, S. Tho. 2. qui est le malin esprit, il estoit neant-2.9.165. moins tres-facile à veincre, attendu qu'il ne pouvoit tenter comme il faich à present en alterant au dedans les humeurs du corps, ny en excitant interieurement les passions ou imaginations de l'ame, ains seulement en dehors, propofant fes pretenfions &

2.ad 2.

de Dien. Medit. L X I I. 677

fuggestions, pour tromper les hommes; la tromperie duquel leur eust esté facile à cognoistre s'ils eussent faict leur profit de la science & grace que Dieu leur eust donné, com-

me il auoit faict à Adam.

DAVANTAGE, tu dois poiser comme Dieu voyant que par la faute & peché d'Adam les deffeins de sa prouidence divine, touchant le salut desi hommes en cest estat-là d'innocence, estoient renuersez, il ne les abandonna pas pourtant comme ils meritoiet, ains resolut de choisir & prendre vne autre sorte de prouidence pour les secourir d'vne façon trop plus excellente que la premiere. Car la bonté de Dieu est telle & si grande, qu'il n'eust point permis qu'Adam eust peché auec la perte & ruine de tout le genre humain, s'il n'eust peu & voulu tirer de ce peché d'autres plus grads, biens; manifestant son infinie charité en l'amour de ses ennemis, ce qu'il n'auoit pas faict encore. Tellement que quand Adam eust peché, combien que Dieu le priuat de la justice

originelle en laquelle il l'auoit creé, il luy laissa toutessois la seigneurie & possession de tout ce monde visible; de sorte que le Soleil qui ne souloit lire que pour les bons, commença dessors à luire pour les mauuais, & la pluye qui ne cheoit sinon pour les justes, vint à cheoir de mesme pour les pecheurs; Dieu comenceat à estre benin & clement enuers les ingrats, & à faire bien à celuy qui s'en estoirendu tant indigne, voulant pardonner à son ennemy, & le rendre dereches son amy.

Constitut en troifiesme lieu que pour paruenir à cecy, l'infinie charité de Dieu, entre plusieurs autres moyés qu'elle auoit en main, elle choisit le plus glorieux que sa soute raine sapience peut inuenter, sa toute puissance executer, & sa bonté desirer, ordonnant que de ceux qui descendroient d'Adam & d'Eue, naistroit vn autre homme qui seroit tout ensemble Dieu, par les merites duquel le peché d'Adam seroit pardonné, & les dommages qui en prouuenoient se-

de Dieu. Medit. LXII. 679

roient reparez. De maniere que non seulement il voulut auoir soin par sa prouidéce de fauuer les hommes petdus, mais encore voulut-il luy mesme estre executeur de ceste prouidence fienne, par vn moyen ineffable, se faifant homme pour eux. Car luy qui estoit leur gouverneur & chef inuisible , vouleut estre aussi leur chef & gouverneur visible, vaissant la nature humaine à sa persone diuine: en quoy I honnora l'homme beaucoup plus sans comparaison, qu'il n'auoit fai & auant-le peché, au mal duquel il prouueust & remedia par infinis movens de misericorde.

O heureuse coulpe & peché, qui Eccle.ex as merité d'auoir vn tel & si grad Re-D. Greg. dépteur. O fortunée cheute d'Adam, qui as esté reparée d'vne façon tant esmerueillable! O Pere celeste, ou pouvoit s'estendre plus outre vostre prouidence, qu'à donner vostre propre fils pour le falut d'vn chetif efclaue? O fils de Dieu tres-pitoyable & benin, que pouuoit faire d'auanrage vostre sapience, que se vestir d'v-

ne chair mortelle, pour viuisier par vostre grace, la chair morte par le peché? O tres-saince Esprit, quel plus grand signe pouuiez vous donner de vostre insinie charité, qu'en eslargissant des dons insinis à celuy qui insiniement en estoit indigne? O Trinité tres-heureuse, puis qu'il vous a pleu nous reparer conformement à l'imame de Iesus-Christ vray Dieu & vray homme, faictes paroistre je vous supplie, enuers moy vostre prouidence amoureuse, resormant l'image de ma nature soiiillée de peché, par la viue semblance de vostre grace. Amen.

II. POINCT.

Que comme le second Adam, qui est nostre Sauueur Ie sus-Christ, excede infiniement le premier, aussi les biens qui nous viennent par le moyen du second, excedent incomparablement ceux qui nous feussent aduenus par le premier, s'il n'eust point peché.

Ad Rö.

ONSIDERE premierement, que come les enfans d'Adam, fusset nais en grace sans son peché, aussi ceux qui sont engendrez par nostre Seigneur au Sacrement de Bapteline, reçoiuent pareillemet la mesme grace, mais plus abondante, & d'vne facon bien plus releuée. Car Dieu eust donné celle-la aux petits enfans par la seule liberalité, & il octroye cellecy pour les infinis merites de son fils vnique qui l'a gaignée & acquise par

fa faincte mort & passion.

SECONDEMENT, confidere que combien que les enfans d'Adam en cest estat la d'innocence, n'eussent point fenty en eux la guerre & contradiction des passions, que les enfans de nostre Seigneur souffrent à present; toutesfois la prouidence diuine l'a ainsi ordonné, à fin que la victoire qu'ils en obtiennent en soit de tant plus illustre que le combat en est plus facheux; & 'à fin auffi que leurs! œuures en soient de tant plus meritoires, qu'ils furmontent & vainquent de plus grandes difficultez;nostre Sei-

682 De l'Incarnation du Fils

gneur fecourant d'vne plus abondante grace ceux qui font plus foibles.

Considere en 3. lieu que quoy que les enfans d'Adam n'eusset point esté subjets à la mort, & aux miseres & neceffitez corporelles que les enfans de nostre Seigneur esprouvent ca bas, neantmoins le mesme Seigneur les a tellemet honorées les prenant fur foy, & s'en reuestant, que c'est vn grand bien de les auoir & fouffrir; attendu que Dieu les conuertit toutes en exercice & matiere de tresheroïques vertus, les actes excellens desquelles eussent cessé encest estat-là d'innocence; par ce qu'il n'y eust eu nulle occasion ne de patience, ne de pauureté, ne de martyre & d'amour à l'endroit de ses aduersaires, ny de mortification & refignatio en ce que l'on aime & cherit le plus, comme est la vie & fanté.

FINALEMENT, confidere que la grandeur de la misericorde diuine, surmonte infiniemet la grandeur des miseres & calamitez que la coulpe d'Adam a causé au monde, veu que

comme dist l'Apostre, le delist du peché n'a point eu tant d'efficace & Ad. Ro 5 de force comme le don; ny Adam n'a peu nous faire tant de dominage, que nostre Seigneur ne puisse nous faire beaucoup plus de bien, nous pardonnant le peché que nous heritons tlu premier Adam comme ses enfans, & les autres que nous y adioutous volontairement, & nous eslargissant desfaueurs fi grandes apres auoir prodigué tant de bies, que ceux qui eussent vescu en cest estat-là eussent peu en plusieurs choses nous porter enuie des Luc.15. grandeurs, facrifices & Sacremens, lont nous jouissons à present par les merites de nostre Sauueur Iesus-Christ.

O-tres-doux Redempteur du monde, je vous reds toutes les graces qu'il m'est possible, pour la prouidence paternelle que vous auez de nous, Suppleant le bon-heur & felicité qui enft accompagné l'estat d'innocence, par l'abondance de tant de graces que vous nous estargissez à present. l'ayme certainement trop mieux viure

684 De l'Incarnation du Fils

auecques vous en cest estat de contradiction & de guerre, que viure sans vous en cest autre estat de paix & trãquillité; pour ce que telle paix sans vous fut perduë dedans vn feul jour, & la guerre par vostre grace nous obtiendra la paix eternelle. Amen.

III. POINCT.

Combien admirable est la sonneraine providence qui pareist au gouuernement de nostre Sauveur, auec les effets & proprietez merueilleules.

APOSTRE S. Pol reduict & rap-porte toutes les proprietez du gouvernement admirable de nostre Sauueur, à ces quatre; disant, qu'il a effé, 1. Cor. 1. fait pour nous Sapience, Instice, sanctification & Redemption. Car en premier lieu, il est nostre Sapience, & a esté faict tel pour nous entant qu'homme, d'autant qu'il est gouuerneur tres-sage, en qui gisent tous les tresors de la sapience & souveraine science de Dieu; au moyen de laquelle il gouuerne toutes

Ad Co-101.2.

choses sans foruoyer, auec vne soune-sap. 8. raine efficace & suauité; & cognoist les inclinations de tous, offrant à chacun vne grace & secours tres-puisfant pour vaincre le mal & suiure le bien auec perfectio. Car la fin de son gouvernement est de nous rendre tous sages, non d'vnesapiece modaine, ains diuine, laquelle il comunique abodammet à ses serviteurs. A raison de quoy le Prophete Esaye disoit, qu'au Ha.11. temps de son gounernement la terre 6 54. seroit pleine de science, & que tous ses enfans seroient enseignez & instruicts de Dieu, lequel seroit nostre maistre & gouverneur tout ensemble, nous enseignant les veritez necessaires pour nostre salut, & nous gouvernant selon elles pour l'obtenir.

SECONDEMENT, nostre Seigneur est pour nous Iustice, par ce qu'il est gouverneur tres-iuste, & appellé iuste par excellence, n'y pouuant auoir iniustice en luy, d'autant que ses œuures font tousiours coniointes à la fore.33. volonté de Dieu son pere. De sorte 6 23. que son gouvernement est tousiours

auec equité, sans greuer aucun, ny se destourner de ce qui est iuste, par refpects humains, ou acception de personnes, donnant à chacun selon qu'il merite: car il recompence les bons, & chastie les meschans comme Iuge vniuersel de tous; combien qu'il desire plutost gouuerner de telle saçon, qu'il puisse recompenser de la couronne de gloire, que chastier par zelle des vengeance & punition. Et de là est que son gouvernemet tend à iustifier les hommes par vraye iustice, les rendant deuant Dieu son pere, iustes & nets de toute souilleure de peché, & les remplissant de la paix qui accompaigne toufiours la iustice. Pour la-Psal. 78 quelle cause le Prophete dit, qu'au emps de son gouvernement n'aistroit la Iustice, & l'abondance de la paix: & ceux qui se laissent gouverner par luy, obtiendront, comme dit Efaye,

Ifa.48.

En troisiesme lieu nostre Seigneur est pour nous Sanctification, par ce qu'il est gouverneur tres-sainci & le

vn fleuue de paix, & vne mer de iu-

Sainct des Saincts, en qui reposent tous les tresors & richesses de saincte-pan.9. té: de la plenitude duquel les hommes reçoiuent non seulement la Iuflice qui nettoye de la coulpe, mais auffi la faincteté, c'est à dite vn grand accroissement de graces, vertus & celestes dons auec vne fermeté merueilleuse. Aussi est-ce la fin à laquelle so tres-faint gouvernemet s'achemine par fainctes loix, faincts exemples, & faincts confeils: & de là eft qu'il s'ecrie à tous; soyez sainets comme ie 1 Pet. fuis saintt : & soyez parfaicts comme Mat.s. voftre Pere celefte eft parfaict.

Q VATRIESMEMENT, noftre Sauueur est Redemption pour nous, par ce qu'il est gouverneur tres-puissant pour nous deliurer de la feruitude du Diable & du peché, du monde & de 6. ses tiranies, de la chair & de ses passios, Ad. Bal. nous mettant en la liberté de l'Esprit, 15. qui est propre aux enfans de Dieu. A Ad Ro quoy tend aussi son gouvernement, car il est tout ensemble gouverneur & Redempteur du Monde, qui rachete ceux qu'il gouverne, & gouverne ceux

688 De l'Incarnation du Fils

qu'il rachete, à ce qu'ils obtiennent la fin de leur redemption, qui est la parfaite adoption des enfans de Dieu, libres de toute misere, auec l'heritage de la gloire & beatitude eternelle.

O Mon ame, ayes tousiours empraintes en ta memoire, ces quatre excelléces & proprietés de nostre Seigneur, luy disant souvent avec grand ferueur; ô tres-doux Iesus soyez ma Sapience, Iustice, Sanctification, & Redemption, m'appliquant particulierement avec essicace, ce que vous

estes si suffisament pour tous.

COLLOQ. O gouverneur tresfçauant, qui estant la sapience des Anges au Ciel, vous estes fait la sapience des hommes en terre, leur proposant vostre saincte vie & doctrine, vosexemples & vos propos, guidez moy par ceste sapience vostre, à ce que ie ne perde la fin que vostre prouidence pretend. O gouverneur tres-inste & tres-equitable, vous estes voirement ma iustice, puis que vous me iustifiez par vostre grace, me la meritant par justice, & m'aydant à meriter aussi

par iustice la couronne de la gloire. Vos fainctes œuures font ma iustice. attendu qu'elles sont le merite du pardon de mes pechez; sont la sanctification des peines que ie dois pour eux; le tiltre qui fait que mes oraisons soient ouves; & le droit en vertu duquel ie dois obtenir le Royaume & beatitude des cieux. Parquoy ie vous supplie par elles qu'il vous plaise m'aider à les imiter, à fin que le sois pareillement iuste en mes œuures, comme vous l'auez esté és vostres. O saint Gouverneur, soyez ma sanctification, me sanctifiant vrayement par vos vertus tant illustres, puis que vous mesmes vous estes sanctifié pour mo bien, vous estant offert volontairement à la mort pour moy. O gouverneur tres-amiable, ie vous rends graces de ce que vous estes ma redemption, qui deliurez mon ame d'enfer, mon esprit de la seruitude de sa chair propre, & la chair des miseres qu'elle souffre icy, & la deliurerez en son temps de la mort & corruption. Appliquez moy Seigneur le fruit desiré de vostre

redemption planteureuse, à fin que racheté par vostre grace, je ioüisse à jamais de vous en la gloire. Amen.

DE LA PROVIDENCE

DE DIEV EN LA FONDAtion de la Saincte Eglise, auec tous les moyens requis pour nostre falut.

MEDITATION LXIII.

L'ORAISON preparatoire, & l'entrée

I. POINCT.

Que Dieu par son infinie sapience a edifié pour soy vne maison en ce monde, qui est la Saincte Eglise, laquelle par vne providence admirable, il a pourueüe de toutes les choses requises & necessaires pour le salut de ceux qui viuroient en elle.

de l'Eglise. Medit. LXIII. 691



IEV par sa souveraine providence, desirant affranchir les hommes des deux plus grandes miseres qui puissent

leur arriver en ceste vie & en l'autre, qui sont le peché, & l'Enfer, & movener qu'ils obtinsent les deux felicitez contraires, qui font la grace & la Tima. gloire, a ediffié pour soy par sa sapien-ce diuine, vne maison à sept colomnes, come dit le Sage, & la prouueuë Pro.9. de toutes les choses requises & necessaires à ceste fin. Sur quoy tu peux conderer la gradeur de ceste prouidece, poisat la fin à laquelle est ordonée ceste maison qui est la gloire du mesme Dieu, & de nostre Sauueur Iesus-Christ, lequel a edifié son Eglise au milieu de ce monde, à fin que ce fut comme sa maison de plaisance en terre, & sa peculiere demeure ouil habitat, auec les enfans des hommes; & à fin aussi que les hommes viuants en ceste maison se peussent sauuer , & obtenir la vie eternelle. Or

ceste fin estant la plus haute qui sçauroit estre, aussi le seront les moyens & la prouidence de Dieu, qui les orionne & dispose pour telle fin. Car si la prouidence qu'il a de l'homme quat à l'estre naturel du corps & la vie temporelle, est si admirable, & si grande comme il a esté dit cy-dessus; combien plus grande & plus admirable sera celle qu'il a de luy, quant à l'estre surnaturel de son ame, & de la vie eternelle? Celuy qui la prouueu detant de moyens pour conseruer la vie du corps, qui est aujourd'huy, & demain perit, commét ne le prouuoiroit-il de plusieurs autres de moyens & remedes pour conseruer la vie spirituelle de l'ame qui ne doit oncques perir? Sans-doute la prouidence & soing que Dieu a de l'ame, excede de tant plus la prouidence qu'il a du corps, que l'esprit surmonte la chair, & ce qui est eternel surpasse ce qui est perissable. Car comme Sainct Pol dit que Dieu n'a pas foing des beufs, quand il commande en fa loy, qu'on ne leur ferme point la bouche lors

1. Cor.9.

de l'Eglife. Medit. LXIII. 693

qu'ils labourent, nous donnant à entendre par là que combien que Dieu veritablement ait soin des beufs, c'est toutesfois pour l'amour des hommes, desquels if a tel soing & soucy, qu'il semble n'en auoir point des beufs: aussi disons nous que tout le soing que Dieu a du corps & de la vie temporelle,& tous les moyens qu'il nous a donné par sa prouidence pour la conseruer, se rapportent & regardent l'ame, & la vie eternelle; dont il a tel soin qu'é coparaiso de cestui-cy, c'est autre est à la verité fort petit. A raisap.6. sape dit, que la fapien-ce diuine a foin des esleuz, & leur accourt au deuant auec toute prouidence, par ce que toute leur perfection est enclose en elle.

O Mon ame, as-tu pas doncques grande occasion de rendre infinies graces à Dieu pour telle prouidence tant admirable, recognoissant ton indignité, & la grandeur de ce benefice? As-tu pas juste occasion de luy dire ce que le jeune Tobie disoit à l'Ange.

O PERE tres-amoureux, quand

Tob.9.

II. POINCT.

Combien admirables sont les moyes que la providence duune a mis & ordonné en son Eglise pour nostre salut.

Es moyens peuvent estre reduits à sept, qui sont comme sept colonnes tres-sortes & belles de ceste maison. Le premier est la vraye

de l'Eglise. Medit. LXIII. 6951

Foy, & cognoissance de Dieu, & de Joan. 17 qu'il nous a donné, qui est son fils Iesus-Christ: laquelle cognoissance Ad Heb. est le fondement, & principe de la 11. vie eternelle, attendu que sans ceste foy, il est impossible d'agréer à Dieu, & fans le nom de nostre Seigneur, il Acto.4. n'est point de salut au monde.

LE fecond moyen est vne Loy tres-pure, & tres-fainte, en laquelle font contenus tous les commandemens des choses requises pour entrer en la vie eternelle, & tous les conseils qui peunent aussi nous ayder à l'obtenir auec asseurance & perfec-

tion. Le troisiesme est la Religió, laquelle prend foigneusement garde à obseruer auec grand respect lessacrifices & ceremonies exterieures, ordonnées à l'honneur & culte de Dieu. Et combien que l'Eglise ancienne n'eust qu'vn feul temple, auec plusieurs facrifices; à present neantmoins nostre Eglise à plusieurs temples, & n'a qu'vn seul sacrifice, mais qui vaut in-

finiement plus que tous ceux de l'ancienne Loy, par ce que le corps & fang de nostre Sauueur y est offert sous les especes de pain & de vin.

LE quatriesine moyen, sont sept Sacremens de grande valeur, ordonnez pour remede, & medecine de nos pechez, entre lesquels est la table du meilleur pain, & vin que Dieu pouuoit nous donner pour nostre sustentation. Et tous sept sont comme sept colomnes exterieures, sur lesquelles est appuyée la grandeur & sermeté de ceste maison.

L E cinquiesme sont sept vertus solides & veritables, Foy, Esperance, & Charité, Prudence, Iustice, Force, & Temperance; auec sept dons du Sainct Esprit, qui sont comme sept colomnes interieures, sur lesquelles est portée la saincteté, & beauté spirituelle de cest edifice, auec des admirables labeurs & merueilleux traits d'œuures vertueuses qui se rapportent à Dieu au prochain, & à soy-messime. Le sixième sont ses promesses certaines & grandes de la vie eternelle, &

de l'Eglise. Medit. LXIII. 697

des recompences tres-excellentes qui sont données en ceste vie , & en l'autre, aux personnes de vertu, qui viuent en ceste maison : & les terribles menaces auffi de l'enfer , & des chastiments effroyables, qui en ceste vie & en l'autre sont preparez pour ceux qui viuent hors d'icelle, ou ne viuent point en elle comme il appartient.

LE septiesme moyen, est la Saincte AdRom. Escriture, en laquelle sont reuelées 5. toutes les choses que nous auons dit: car c'est comme vne table tres-delicieuse, fournie de mets excellens pour Joan.1 la nourriture des ames, lesquelles sont fustentées & repuës des merueilles de nostre saincte Foy, & des veritez qui sont-là escrites comme reuelées de Dieu, dont elles se recreent, & confolent, tant qu'elles vienet à obtenir la vie eternelle y comprise.

O MON ame, poise bien tous ces fept moyens que la prouidence diuine a ordonné pour nostre salut en la maison sainte de son Eglise; & te confiderant toy mesme en icelle comme citoyenne qui peux jouyr de

tous ces moyens pour te fauuer, & viure à jamais bien-heureuse, glorifie ce souverain Seigneur qui t'a receuë en icelle, luy rendant graces d'vne faueur fi grande comme est celle-cy.

Qv E les Anges du ciel, ô Seigneur yous louent sept millions de fois pour les sept-moyés que vous m'auez donné en terre pour mon falut. Et puis que par vostre grace vous m'auez fait habitant & citoyen de ceste maison, octroyez-moy que ie joiisse de ses richesses, viuant de telle sorte icy bas que je vienne à estre bourgeois de celle cité que vous auez esleuée au Ciel, où vous habitez auec vos elleuz, par tous les fiecles. Amen.

III. POINCT.

Que ceste Eglise & maison de Dieu, est vnique au monde, en laquelle se pennent sauner tous ceux qui Vseront des moyens susdits, & hors de laquelle tous infaliblement periront.

de l'Eglise. Medit. LXIII. 699

OMME jadis au temps du de-luge il n'y eust qu'vne seule arche, en laquelle tous ceux qui entre- 1. Pet. 3. rent feurent sauuez, & ceux qui refterent dehors perirent : aussi n'y a-il à present qu'vne seule Eglise, vne Foy en Dieu, vne Religion, vne Loy, vne Escriture Saincte, vn seul Sacrifice, mesmes Sacrements & movens de falut pourtous; comme pareillement il n'y a qu'vn Dieu, vn seul Createur, Ad E. & vn mesme Sanctificateur, vne fin phes. 5. derniere de tous, & vn mesme mediateur pour tous, par qui nous puissions obtenir la vie eternelle. De maniere que comme il n'y a qu'vn seul chef, aussi n'y doit-il auoir qu'vn seul corps mystique, qui est l'Eglise & Congregation des fidelles, lesquels croyent & font profession des sept choses cydessus deduites:hors de laquelle Eglise tous les infideles & mescreans, en quelque autre Loy ou fecte qu'ils viuent, seront condamnez pour jamais.

DE là est aussi que come l'arche de Noël n'auoit qu'vne seule porte, au cas-pareil pour entrer en la maison de





l'Eglife, il n'y a qu'vne seule porte qui est nostre Seigneur Iesus-Christ, & fa faincte Foy, qui est professée par le Baptesme, suiuant ce que disoit le mesme Seigneur; le suis la porte, qui-Mar. vit conques entrera par moy , sera sauné : Et ailleurs; celuy qui croira en moy. @ aura esté baptisé, sera sanué, & celuy qui ne

croira pas , sera condamné.

O MON ame, combien dois-tul priser la grandeur de ce benefice que Dieu t'a fait t'introduisat dedas l'arche de son Eglise, & laissant dehors tant d'infidelles & mescreans, qui perissent au deluge d'infidelité! Et qui plus est entre les Chrestiens, combien y a-il de petits enfans qui n'obtiennent pas ce bon-heur d'estre baptisez, ou pour ce qu'ils meurent dans le ventre mefme deleurs meres, ou apres auoir esté nez, decedent par quelque autre accidant sans receuoir le baptesme? Et ceux-cy ne l'ayant pas demerité plus que toy, ny toy merité d'auantage qu'eux, la prouidence diuine a daigné neantmoins te sauuer, & desliurer de tous ces mesches, & a voulu que tu

de l'Eglise. Medit. LXIII. 701

receusses le benefice du fainct Baptesme, sans sçauoir ce que tu reçeuois, Dieu par sa pure grace, te faisant sa fille, auant que tu sceusses l'appeller Père.

Collog. O Pere plein d'amour infinie, quelles graces vous puis-je rendre pour ce bien-fait fouuerain? Auant que je sceusse choisir le bien,& rejetter le mal, vous me desliurattes de la coulpe de mon peché, & me iustifiates par vostre grace, à fin que je sceusse reprouuer le mal & choisir le bien. Auat que je sceusse parler, vostre toute puissance destruisit en moy le fort de Damas, qui est le Demon, le dejettant hors la possession & saisine qu'il en auoit prise le jour de ma conception. Continuez enuers moy Seigneur, vostre misericorde inesfable, & conseruez-moy en vostre Eglise militante çà bas, où je combatte de telle forte que je vienne à jouyr de vous

en la triomphante là haut, par tous les fiecles.

Amen.

702 De la Vocation de Dieu-

DE LA VOCATION DE DIEV PÒVR ENTRER EN fon Eglife, & receuoir la grace de la justification.

MEDITATION LXIIII.

L'oratson preparatoire, & l'entrée comme dessus.

I. POINCT.

Combien admirable est la prouidence de Dieu en la vocation de ceux qu'il appelle en son Eglise, pour les instisser & sauver.



OVR entendre en quelque façon, l'excellence de ce fouuerain benefice de la vocation divine, confidere en premier lieu que la

vocation est vne inspiration, ou illustration du Sainct Esprit, dont il tou-

en son Eglise. Medit. LXIV. 703

che le cœur de l'homme pecheur, & par pure grace sans ses merites, le preuiet, l'excite, & luy ayde à se couertir, & obtenir la grace iustifiante; de telle façon que fans elle il ne sçauroit par ses propres forces entrer en l'Eglise, n'y sortir de son peché, suiuant ce que dit nostre Seigneur, Que nal ne 10an.6. peut Venir à luy, si Dieu son Pere ne l'attire. Et comme le Lazare quand il gisoit mort au sepulcre, sut demeuré là tant qu'il cust esté conuerty en poudre, fi la voix de Iesus-Christ ne l'eust appellé, luy difant, Sors dehors Lazare: Joan. ii. aussi demeurerois tu pour jamais mort en tes pechez, fi la voix de la diuine inspiration, ne t'appelloit & aydoir à faillir d'iceux.

SECONDEMENT, considere les grands biens que la diuine vocation & inspiration apporte du Ciel quand & foy , veu que c'est l'vnique instrument du Sainet Esprit, pour tous les moyens de nostre fantification & falut. Car elle nous apporte du Ciel le don de la Foy, sans laquel-le on ne peut plaire à Dieu, la vertu

AdRom de l'esperance, par laquelle entre le falut; l'esprit de crainte, qui commen-Eccles. 1 (ce à jetter dehors le peché; la douleur de la contrition, qui brise le cœur pour l'auoir comis; le feu de la charité qui consome la lie de nos coulpes; & la splendeur de la grace, qui nous purifie, & nettoye d'elles. C'est la semence qui fait que nous sommes engendrez, & obtenos l'eftre des enfans de Dien au Sacrement de Baptesme; & si nous venons à le perdre, ceste semence diuine sert à le recouurer par la penitence. Et nous est ce benefice donné outre nos merites, suiuant ce 2. Tim. 2 que Sainct Pol escrit; Que Dieu nous appelle par la fainte Vocation, non pour rai-

donnée en nostre Seigneur Iesus-Christ. O DIEV eternel, je vous rends graces pour ceste immése liberalité de vostre prouidence amoureuse, par laquelle vous nous enuoyez du Ciel ce qui nous apporte les grandes largesses & dons parfaits qui nous doiuent de là venir. Seigneur si vous ne m'appel-

son de nos œuures, ains selon le bon plaisir de sa volonté, & par la grace qu'il nous a

en son Eglise. Medit. LXIV. 705

lez, ie ne resuciterai jamais de la mort; & si vostre inspiration faincte ne me preniet outre mon merite, ie payeray la peine que ie merite. Mais puis que par vostre seule misericorde il vous a pleu m'appeller, je vous supplie par elle qu'il vous plaise une secourir & fauoriser, à sin que je responde dignement à vostre saincte vocation. Amen.

II. POINCT.

Combien sont merueilleux les moyens que la prouidence diuine tient en la vocation des hommes sans exception stant comme ils sont en ce monde.

ONSIDERE icy en premier lieu, les diuers moyens par lesquels la prouidence diuine appelle les hommes. Car elle appelle les vns par le moyen des Predicateurs, ou Confesseurs, ou par la hantise & con-uersation d'aucunes personnes deuo-

D.Greg. hom.36. in Euäg. S.Greg. Naz.in Jua vita metri. Jeripta.

D.Aug. contra duas epist. Pelag.c.19

tes. Les autres, par la lecture des bons liures, ou par les bons exemples qu'ils voyent en quelques vns. Il y en a qui font attirez par aduerfitez & fatigues; & quelques vns par prosperitez & bien-faicts. Aucuns sont appellez par les voyes communes, Dieu laissant aller les choses selon leur cours naturel, du fuccez desquelles il prend des occasions pour les conuertir. Quelques autres sont appellez par des moyens extraordinaires & miraculeux, Dieu vsant de sa toute-puissance pour les attirer & conuertir : car les forces de l'amour sont incroyables quand elle est jointe au pouuoir. Et comme ainsi soit, que Dieu aime infiniement les hommes, l'amour excite sa toute puissance,à fin qu'elle les mene & attire à foy par des moyens merueilleux. De toutes lesquelles choses il y a des exemples tres-clairs en la saincte Escriture . & specialement en l'Euangile, ainfi qu'il appert par la vocation de plusieurs.

SECONDEMENT, considere qu'il n'y a homme en ce monde, que

en son Eglise. Med. LXIX. 707

Dieu n'appelle par vne voye, ou par autre, attendu que tous les infidelles de quelque secte qu'ils soient, & en quelque lieu ou recoin du monde qu'ils viuent, sont tous soubz la prouidence de Dieu. Car comme le Soleil de iustice nostre Seigneur, est nay pour tous, & la pluye de sa doctrine est descendue du ciel pour tous, & la maison de l'Eglise a esté bastie pour tous, & affortie des Sacremens qu'il a mis en elle: aussi les appelle-il tous, ores par l'instinct & lumiere de la Prou. raifon naturelle; les mouuant à laisser le mal, & suiure le bien; ores par vne loan. 1. speciale illustration, esclairant tour homme qui entre en ce monde, par l'vsage de la raison, auec vn desir qu'il leur donne de receuoir sa grace diuine,& d'entrer apres en sa gloire:comme il fit voir à Sainct Pierre en la vi fion du linçeul descendant du Ciel, remply de toute sorte de bestés.

CONSIDERE en troisiéme lieu, que ceste prouidece dinine persenere & dure enuers tous les hommes, par tout le temps de leur vie, sans en aban-

donner aucun tout à fait, ny luy denier les moyens requis & necessaires pour son falut; ains comme bon pere Mat. 20 de famille, il sort pour appeller chacun des son enfance, & jeunesse; & si pour lors il luy contredit, il fort de rechef en l'aage viril, & en fa vieillesse ne cessant oncques de l'appeller jusques à la mort; & à toute heure & moment qu'il respond à sa vocation, il le reçoit en fon amitié. Et combien qu'il ait accoustumé de refuser à ceux qui sont endurcis & obstinez en leurs vices, ses faueurs speciales, qui leur r'amoliroiet le cœur, à cause dequoy il est dict les abandonner ; toutesfois il ne leur desnie jamais la vocation suffifante, & les moyens necessaires pour leur justification & falut.

> ADVISE donc ô mon ame, à ne te deffier jamais du falut d'aucun pour pecheur qu'il soit, & beaucoup moins de ton salut propre, quelque grande faute & peché que tu ayes commis; par ce que nous fommes tous sous la prouidence diuine, qui a soin de nous; & tel est aujourd'huv

en son Eglise. Medit. LXIV. 709

rebelle, qui sera peut-estre demain appellé comme le bon Larron, auec tant de force que de la Croix, ou du lict il ira droit en Paradis. Mais auffi ne dois-tu point abandonner tellement le foing de toy-mesme que tu le reiettes du tout en la prouidence de Dien : par ce que si tune tasches d'oster les empeschements de la vocation diuine, peut estre te verras-tu trompé, combien que Dieu ne soit point trompé; car il en retirera tous iours la fin principale de sa gloire, soit en te iustifiat, si tu y consents, soit en te chastiant si tu y resistes.

O PERE tres-amoureux, qu'elles graces vous pourray-je rendre pour, ce soin que vous auez de moy? Benite soit vostre misericorde, qui a ainsi solicité vostre prouidece pour mon falut. Et d'autant qu'elle a d'eux bras tres-puissants dont elle gouuerne cest vniuers, l'vn de misericorde pour faire bien à tous ceux qui vous obeifsent , l'autre de iustice pour chastier Cant.2. les rebelles, mettez au dessoubz de ma teste le bras gauche de vostre

710 De la vocation de Dieu

inflice, & embrassez moy du bras droit de vostre miserica de , me contenant par la crainte de vos iugemets, à ce que ie ne vous resiste, & m'incitant par l'espoir de vos dons celestes, à fin que ie vous obeisse, & me soubznette à vostre gouvernement, tant que l'obtienne la vie eternelle. Amen.

III. POINCE.

Par combien de diuers titres nous fommes tenus de respondre & obeir prontement à la vocation de Dieu, quand il nous appelle pour nous retirer du peché.

TOV, S les deuoirs & raisons qui nous obligent à obeyr à la vocation diuine, peuuent estre reduits à six. Le premier est l'infinie grandeur de Dieu qui t'appelle à son seruice; non pas qu'ilait besoing de toy, ains par ce que tu as besoing de luy, & qu'il prend plaisir à te faire bien, pour

en son Eglise. Med. LXIV. 711

ce qu'il est bon, & qu'en luy concourent toutes les raisons qui te peuuent obliger à luy obeyr. Car il est raisonnable que la creature oy ela voix de fon Createur, le vassal celle de son Seigneur, le sils celle de son pere, le malade celle du Medecin, le disciple celle de son Maistre, & le captif celle de son Redempteur.

Le secod titre, & raison est l'infinie basses de celuy qui est appellé, à qui c'est beaucoup de bien & d'honneur que Dieu daigne l'appeller à son seruice, meritant d'estre abandonné & delaissé dans l'abyssme de ses miseres

& necessitez.

LE troificime est pris de l'infiny dommage du peché, duquel Dieu te veut deliurer, te retirant d'vn estat qui est pire que le mesme enser, pour le

regard de la peine.

Le quatriesme est l'infinie grandeur des bies ausquels Dieu l'appelle, veu qu'il l'inuite à receuoir la vie de la grace, la beauté de toutes vertus, la paix qui surmonte tout sentiment, les dons & ioyes du Sainet Esprit, & le mesme Sainct Esprit, qui est donnateur de tels biens, auec des asseurances & gages qu'il t'appellera pour jouyr des tresors cternels de sa gloire.

LE cinquiesme tiltre, est la façon tant aimable dont il t'appelle, viant de tant de moyens interieurs & exterieurs pour r'amolir ton cœur, & t'affectionner à l'ouyr, comme si ce qui te touche & importe, estoit cho-

fe qui luy importat.

LE fixiesme sont les dommages tres-griefs qui t'attendent, si tu resistes à la vocation divine : car si tu te rends toufiours foud à la voix de Dieu, ton eternelle condemnation sans doute est certaine, comme celle des inuitez qui refuserent d'aller à ce Luc. 14. | grand souper, dont il est parlé en l'Euangile, aufquels il fut dit, qu'ils ne le gousteroient jamais.

> O mon ame, poise bien toutes ces raisons, & nottamment le souverain benefice que Dieu t'a fait, en ce qu'estant cheute en des griefs pechez, il t'a appellée à penitence par mille

en son Eglise. Med. LXIV. 713

voyes. Car aucunes-fois il a enuironné tes chemins d'espines & brossailles aducrtissez, à fin que tu te con- los. II. uertisses àluy. Par fois il t'a attirée auec des cordes de charité, & par les chaines de ses benefices, à fin que tu te rengeasses à son service. Et quelquefoisil t'a appellée par des foudaines inspiratios, te reduisant en memoire la mort, le jugement, l'enfer, ou la gloire de Paradis,&autres innumerables mo tifs, qui te liuroient vne batterie continuelle en ton cœur, à fin que tu le luy ouurisses. Et jaçoit que tu luy ayes Apoc.3. maintes-fois refusé la porte, & que Cant.5. bien souuent apres l'auoir reçeu, tu l'ayes jetté dehors, il a demeuré pourtant à ton huis pour te r'appeller de rechef, tant que tu vinses à luy r'ouurir à fin qu'il te redonnat sa grace, & te receust de rechef en son amitié.

COLLOQ. O Dieu eternel, iel vous rends graces de ce souuerain be-l nefice, qui par tant de tiltres & raifons, est comme infiny. Benite foit vostre prouidence, dont il procede,& benite vostre toute puissance, qui ope-

714 De l'institution des sept

re en cecy tant de choses grandes pour moy. O Sapience eternelle, qui esleuez vostre voix emmy les ruës, & places du monde, appellant tous les voyageurs & passans, à-venir gouster en vostre maison les delices de vos festins, ie vous rends graces de la souueraine prouidence dont vous les appellez à vous, leur alleguant des raifons si claires qu'ils les entendent, & si efficaces qu'elles les mennent à vous obeyr. Continuez Seigneur, d'appeller ainsi tous les hommes que vous auez creés, à fin qu'ils entrent tous en la cité Saincte de vostre Eglise. O si tous vous oyoiet de telle façon qu'entrans en vostre eschole, ils paruinsent au festé de la perfection Chrestienne, & obtinfent en fin le comble de

vostre gloire eternellel

Amen.

Sacrements. Medit. LXV. 715

DE LA PROVIDENCE DIVINE EN L'INSTITY tion des sept Sacrements.

MEDITATION LXV.

L'ORAISON preparatoire, & l'entrée comme dessus.

I. POINCT.

Combien admirable est la prouidence de Dieu en l'institution des sept Sacrements qu'il a ordonnez en son Eglise pour la justification des hommes.



O V R bien entendre cecy, confidere les particulieres fins pour p. q. 65. lesquelles la prouidence de Dieu a institué

les fept Sacremens en fon Eglfe, difcourat briefuemet par chacun d'iceux. Le premier desquels, qui est le Bap-

La Confirmation est instituée pour la cure de nostre foiblesse, & pour fortisser les nouveaux soldats de nostre Seigneur en la Foy & grace qu'ils ont receuë au Baptessme, En signe de quoy ils sont oincts de chresme composé d'huyle & de baume, pour signifier qu'ils doiuent combattre valeureussement contre les ennemis de leur Roy, & de sa Loy, rendants par tout vne bonne & suaue odeur de sainte vie.

L E Sacrement de l'Eucharistie a esté ordonné contre la peruerse inclination de l'amour propre, qui va con-

Sacremens, Medit. LXV. 618

fumant la vie de l'esprit; & contient en soy le mesme Tesus-Christ fils de Dieu, nostre medecine & medecin tout ensemble, qui nous oinct d'huile de deuotion & allegresse spirituelle, pour conseruer & perfectionner la viè

de l'esprit.

LE Sacrement de Penitence est institué pour guarir les playes mortelles de nos pechez actuels, & reparer la vie de la grace que nous venons à perdre par eux; nous oignant comme le pieux Samaritain de vin & Luc.10. d'huyle de misericorde, à ce que nos blesseures demeurent parfaitement faines.

L E Sacrement d'Extreme-onction. est vn vase d'huyle, ordonné pour oindre & guerirle malade des reliques de ses pechez, & par mesine moyen le fortifier à combattre contre le Diable en l'agonie de la mort, & le disposer pour entrer en la vie eternelle.

LE Sacrement de l'Ordre est insticué pour oindre de ceste huyle divine les Prestres & ministres de la Saincte Eglife, contre le peu d'intelligence &

618 Del'institution des sept

inclination que les hommes ont aux choses qui concernent le commun bien & salut de l'ame; leur donnant la grace & pouuoir d'offrir le sacrifice du precieux corps & sang de nostre Sauueur, pour les pechez des viuants & des trespassez, & d'administrer les autres Sacrements & remedes qui sont requis pour nostre salut.

Le Sacrement de Mariage, qui fert de medecine aux foibles, a esté ordonné pour guerir les concupiscences charnelles; de maniere que les mariez vnis en charité mutuelle sans interesfer leur salut, engendrent des ensans qui reçoiuent ces Sacrements, & peuplent l'Eglise militante, & finale-

ment la triomphante.

O mon ame, poise bien cest admirable dessein de la prouidence diuine, & glorisie Dieu du soing qu'il a eu de nous prouuoir de tant de remedes, si aises, si doux & si conuenables à la sin pour laquelle ils sont ordonnez, luy en rendant graces infinies, & le suppliant qu'il daigne te fauoriser de sa grace à ce que tu obtienes la fin d'une

Sacremens. Medit. LXV. 619

providence fi merueilleuse, qui est ta instification.

O SAPIEN GE incomprehenfible, qui paruenez & atteignez d'vn
bout à l'autre auec grande force, &
disposez neantmoins toutes choses
auecques douceur, ie vous rends graces de l'institution des sept Sacrements que vous auez ordonné en
vostre Eglise, & vous supplie, que
comme vous auez commencé à me
despartir par iceux vos faueurs &
graces, des le commencement de ma
vie, il vous plaise de continuer insques
à la fin d'icelle, l'ordonnant auec essicace & douceur de telle saçon que
t'obtienne la gloire eternelle. Amen.

II. POINCT.

Combien merueilleuse & digne d'admiration, est l'excellence des sept Sacrements, quant à leur efficace & vertu.

Luidence diuine pour ce regard

620 De l'institution des sept

feust monstrée au Prophete Zacharie par vn Ange, foubz la figure d'vn grad chandelier d'or massif, qui representoit l'Eglise vniuerselle; sur lequel estoit posé vn grand lampier, figure de nostre Seigneur Iesus-Christ, chefdel l'Eglise; & à l'entour d'iceluy estoient ragez 7. autres lapiers plus petits, qui fignifioiet la multitude de tous les fideles: & pour entretenir leur lumiere, il y auoit tout aupres sept grands vales d'or faits à guylede burettes toutes pleines d'huyle, qui figuroient les fept Sacrements, lesquels sont comme certains vases qui contiennent l'huyle de la grace diuine; & ce pour deux fins, l'vne pour nous guerir de toute forte de coulpes & infirmitez spirituelles; & l'autre pour nous fortifier & perfectionner en toute sorte de graces & de vertus; si bien que nous foyons comme lampes qui resplendiffent, & reluisent deuant Dieu, au milieu de son Eglise, par les merites de nostre Seigneur Iesus-Christ, des deux natures duquel, diuine & humaine, vnies en mesme personne, pro-

uieni

Sacremens, Medit. LXF. 621

uient l'huyle de la grace qui est contenue ez Sacrements. Et pour fignifier cecy, les sept burettes estoient pendues à deux crochets, qui estoient

au plus grand lampier.

SVR OVOY tu dois considerer l'excellence grande des sept Sacrements, quant à leur efficace & vertu. Car ils ne font pas comme les Sacre- D.Tho.3 ments de la vieille Loy, qui estoient p. q. 62. vaisseaux vuides, & destituez de ce art. 1.6 qu'ils representoient; ains sont pleins 6. de l'huyle, & grace celeste qu'ils sig- lat. ... nifient, laquelle ils causent come instrumets en ceux quiles reçoiuet deuëment. De façon que quand celuy qui Baptise dit. le tetane , ou te baptise au no Trit. co. du Pere, du Fils, & du Sain& Esprit; en Seff. 7. vertu de ce Sacrement, l'ame demeu-can. 6. re lauée du peché originel, & de tout autre peché qui se trouue en elle. Et quand le Prestre prononce ces mots fur le penitent, le l'absorbz de tes pechez, le pecheur demeure absous, & libre d'iceux, receuant la grace qui le justifie.

D'AVANTAGE, tous les Sacrements

722 De l'institution des jept

ont cela qu'ils rendent l'hôme d'attrit contrit: car le pecheur qui les reçoit auec certaine douleur imparfaite, laquelle est nommé attrition, en vertu d'iceux reçoit la grace iustifiante; le defaut de la vraye contrition, qui est vne parfaite douleur, estant suppleé par le Sacrement. De manière que celuy qui comunie auce p.q.79. la seule attritio de ses fautes en general, ne fe fentant pas coupable d'aucun peché mortel, & cuidant estre en estat de grace, reçoit la grace diuine par la vertu du Sainct Sacrement, & demeure justifié.

Co. Trid. Seff.7.ca

S.Tho.z.

ar.3.

OVTRE plus les Sacrements ont encore cela, qu'ils donnent & conferent la grace d'eux mesmes, & par leur propre vertu, en tant qu'ils sont ordonez de Dieu à cet effect. Car outre ce que chasque homme juste, peut meriter par ses propres actes, il reçoit encore d'autres degrez de grace en vertu du Sacrement. Ce que la providence divine 2 ordonné pour deux raisons; la premiere, pour faciliter d'auantage nostre-salut, suppleant

Sacremens. Medit. LXV. 723

le deffaut de nos imparfaictes dispositions; car il est certain que beaucoup plus de personnes seroient damnées, si la parfaite contrition estoit absoluement necessaire: & la deuxiefine, pour nous enrichir d'vne grande abondance de grace, & de gloire, suppleant par tels moyens le defaut de nos merites, qui sont fort perits.

O MOM ame, combien done fommes nous heureux, nous dif-jel qui viuons en la Loy de grace ; jouyffants d'vne prouidence tant amoureule, & si efficace? Combien deuons nous eftre encouragez à frequenter fouuant les Saincts Sacremens de Côfession, & Communion, qui peuuent estre reyterez? Partant accours auec grande joye, ô mon ame, à ces Ha.12. fontaines de nostre Sauueur, pour y puiser l'eau des graces clestes, dottu laues tous tes pechez, & rassalies 10an.7. tes desirs, tant que dedans toy soit faire vne fontaine d'eau viue, qui reialisse iusques au Ciel, & t'esseue à la vie eternelle. Amen.

III. POINCT.

Que la prouidence divine offre les sept Sacrements à tous hommes, en l'estat & degré qu'ils sont necessaires, ou convenables pour leur salut & perfection.

COMME la providence divine offre à tous les pecheurs infidelles, le Sacrement du Baptesme, & aux pecheurs fideles, celuy de la Penitence, sars en exclurre pas vn. A cause de quoy vn Prophete nomme la grace contenuë és Sacrements, Fontaine ou-Zach.13 uerte au milieu de Hierusalem (qui est l'Eglise) pour lauer les souilleures des pechez. Dauantage, elle inuite tous les fidelles à la Confirmation, & à la table de l'Eucharistie, & offre l'Extreme-onction à tous les malades-qui sont en peril & danger de mort. Et d'autant qu'il appartient à la prouidéce de Dieu de prouuoir qu'il n'y ait

Sacremens. Medit. LXV. 625

point faute d'hômes qui administrent les Sacremens, il a institué les Saincts Ordres en son Eglise, à fin qu'il y ait tousiours nombre suffisant de ministres ordonnés à cecy. De sorte que combien que tu ne reçoiues point ce Sacrement, il ne laisse pas pourtant d'auoir esté institué à ton occasion, & pour ton prosit, puis que d'autres y sont promus, par les mains desquels tu reçois le reste des Saincts Sacrements.

CONSIDERE en second lieu que ces Sacrements sont vaisseaux, non de verre subjet à casser, ains d'or sin & massis, qui dureront jusques à la consommation du monde, sans que jamais l'huyle de la grace diuine, qui est contenué en iceux, vienne à s'esgouter & tarir, combien qu'elle soit despartie à vn nombre infiny de personnes; pour ce que la sontaine d'où sluë leur liqueur, & vertu celeste, est Iesus-Christ nostre Seigneur, de qui les merites sont infinis, & ne peuuent estre espuisez. Et comme l'huyle de la pauure vesue, qui

4. Res. 4 eust recours à Elisée, ne deffailit point tant qu'elle eust de vases vuides ou la receuoir, ains coula par telle abondance qu'elle satisfit à ses creanciers, & en eust de reste pour se nourrir: aussi l'huyle de la diuine grace, ne cessera de fluer des Sainets Sacrements, tant comme il se trouuera d'hommes qui la reçoiuent, pour-payer les debtes de leurs pechez, & obtenir la vie de la grace, & de la gloire eternelle.

> O MON ame, pourquoy donc ne t'estudies-tu à frequenter auec plus de foin, les Saincts Sacrements qui peuuent estre reiterez, j'enten la Saincte Communion & la Penitence ? Caril est certain que selon qu'vn homme les receura, ils iront escoulant, & augmentant perpetucilement en luy, la grace divine, tant comme il viura ça bas en ce monde, & que le vaisseau de son ame sera capable & bien disposé pour receuoir cest accroisse-

GOLDO Q. Te vous rends graces, ò tres-misericordieux Redempteur, de

Sacremens. Medit. LXV. 727

la prouidence & soing singulier, que vous auez de mon ame chargée de debtes, l'a prouuoyant de si riches vases pleins d'huyle pour les payer, en telle abondance qu'il luy en reste pour viure riche de toutes vertus. Octroyez-moy, que je les reçoiue de telle sorte que par eux j'obtienne la vie eternelle. Amen.

DE LA SINGVLIERE PROVIDENCE DE DIEV en l'institution du Sainct

Sacrement de PAutel.

MEDITATION LXVI.

L'ORAISON preparatoire, &

I. POINCT.

Combien admirable est la singuliere prouidence de Dieu, en l'institution du sainct Sarcement de l'Autel pour la sustentation de nos ames.

Hh 4

Gen. 2. D.Tho.1 p. q. 97. art. 4.



ONSIDERE
icy que comme Dieu
au commencement,
eust soing de la nourriture d'Adam, en

l'estat d'innocence, ayant creé pour sa sustentation plusieurs arbres au Paradis, & entre autres l'arbre de vie , duquel le fruict estoit suffisant pour luy conseruer la vie à tousiours, estant mangé de temps en temps : aussi la providence divine, quoy qu'elle ayt mis au paradis de l'Eglise, plusieurs viandes & mets pour la nourriture & sustentation de nos ames, toutesfois elle a pardessus tout ordonné ce diuin & Sainet Sacrement, comme vn arbre de vie; car c'est le vray pain de la mesme vie eternelle. En quoy il excede infiniement cest autre par ce que celuy-là estoit terrestre, & produit de la terre, cestuy-cy est celeste, & venu du Ciel : celuy-là donnoit la vie au corps, & cestuy-cy à l'ame: celuy-là conseruoit seulement la vie des viuants, & cestuy-cy en la

Igam. 6

de l'Eucharistie. Med. LXVI. 629

façon qu'il a esté dit, donne aucunefois la vie aux morts.

Er pourtant peut-il estre beaucoup mieux comparé à l'arbre de vie, qui Apo. 22, est au Paradis celeste duquel S. Tean dit, qu'il apporte douze fruits l'an, chasque mois le sien ; lesquels sont ou différents en espece, pour delecter par telle varieté, ou vn mefine fruich reiteré douze fois l'année, pour recreér par sa nouveauté: & ses fueilles, dit Sain & Iean , feruent à la guerison des peuples. Car ce souuerain Sacrement, en qui repose celuy qui dit , le suis le chemin , la Verité & Joan. 14 la Vie; rapporte pareillement douzel fruits, faifant grenier en nostre ame toute varieté de vertus, & l'incitant à l'exercice des douze fruits que Sain & AdGal. Pol appelle fruicts de l'Esprit; qui 700. 1. font, Charité, Toye, Paix, Patience, 2. g. Benignité, Bonté, Longaminité, 70. ar. Mansuetude, Foy, Modestie, Con-13. tinence, & Chafteté. Lesquels fruits font renouvellez par ce Sacrement, tout autant de fois qu'il est deuement receu: & ses fueilles, qui sont les pa-

Hh

roles que nous trouuons escrites de luy, font puissantes pour donner aux hommes parfaicte guerison & santé: car c'est d'elles dont le mesine Scigneur à dict; Les paroles que ie vous ay dites, sont esprit & vie.

O Dieu combien merueilleuse a esté vostre prouidence, en ce que la mort que nous auions encourue par vn fruit, est destruite par la vie que vous nous donnez en cest autre icy. Ie vous rends graces de ceste prouidence si douce que vous auez en de nons, plantant au milien de vostre Eglise cest arbre qui nous rapporte tel fruit. Ne permettez pas Seigneur, que les hommes le mangent auec si peu de preparation, qu'ils en meurent ou deviennent malades, convertissant en 1. Cor. 11 venin par leur coulpe, ce que par voftre misericorde vous auez institué pour leur remede & falut. Et octroyez moy la force de vaincre mes pechez & mes passions, à fin que je goufte le fruict de cest arbre du Paradis, que vous auez promis à ceux qui vaincront. Amen.

de l'Eucharistie. Med. LXVI. 731

IL POINCE

Combien la providence de Dieu, s'est monstrée excellente en l'institution de ce Sacrement, comparé à la Manne, d'ont il nourrit au desert les Israëlites.

A MAN'NE que Dieu fit s.Tho.3. pleuuoir jadis au defert, pour la p. q. 73. nourriture de son peuple, a esté figu-lar. 6. re du Sain & Sacrement de l'Autel, en quatre excellentes proprietez qu'elle auoit, lesquelles se retrouuent en ce Sacrement, auec infinis aduantages. Car en premier lieu la manne Exa. 16. estoit vn pain celeste, qui estoit formé par le ministere des Anges en la region de l'air ; à cause de quoy il est appellé pain des Anges, & pain du Nu. 11. Ciel; & cheoit comme rosée en terre, où il se cailloit puis estoit mou- Psal.77. lu, & se pestrissoit & cuisoit au seu, & le mangeoit-on en ceste façon. Mais ce pain divin est venu du su-

preme Ciel, par l'operation, non des Anges, ains du Sainct Esprit, auquel est appropriée l'incarnatio du Verbe divin, qui eft descendu comme rosee fur la terre, & s'vnissant à la petitesse de nostre nature, a esté moulu par les trauaux corporels, pestry dans l'eau des afflictions interieures, & cuit au feu des tourments & amoureuses affections. Et en ceste sorte il a esté fait nostre viande, soubs les accidents de pain & de vin , commuant la peine qu'il nous auoit imposée, quand il dit, Tu mangeras ton pain à la sur de ta face; car par ses tourments, & par la sueur de son sang, il a pour nous gaigné le pain que nous mangeons fans peine & tra-

Gen.3.

SECONDEMENT, la Manne estoit un pain salutaire, & qui preseruoit les hommes de maladie, si bien que durât tout le temps que les Israelites en mangerent au desert, il n'y eust (comme dit le Prophete) aucun qui fut malade entre eux; combien que plusieurs y mourureut de morts

Pfal.104

del Eucharistie. Medit. LXVI.633

foudaines, en punition de leurs pechez, & depuis tous vindrent à mourir, du moins par vieillesse. Mais ce diuin Sacrement guerit les infirmitez & maladies spirituelles de l'ame, preferue de la mort de plusieurs pechez, & de la mort eternelle que nous encourrions par iceux; & en son temps desliurera pareillement nos corps de la mort, les faifant resusciter à vie, suiuant ce que dit nostre Seigneur; Qui Ican.6. mange ma chair, & boit mon fang, a dans soy la vie eternelle, & je le resuciteray au dernier jour.

L'A troifiefme proprieté fut que sap. 16. quoy que la manne n'eust qu'vn seni goust naturel, toutesfois pour les iuîtes elle auoit tout goust, chacun y sauourant ce qu'il desiroit. Maisceste viade diuine, jaçoit qu'elle n'ait qu'vn gout naturel, qui est celuy des especes du pain & du vin , neammoins pour les iustes elle a touts les gouts spirituels que chacun desire selon sa necessité; par ce qu'elle contient en foy la fontaine de toute douceur & fuauité; & pour la descouurit à ses en-

fans, elle s'accommode à la volonté de celuy qui la reçoit. Car à celuy qui mange ce pain auec une affection & defir d'obeiffance; ou de patience, il donne le gout de telles vertus, les luy rendant douces, à fin qu'ils les goufte & feuoure auecques plaifir: & à ceux qui communient dignement, il leur donne la douceur & gout de l'esprit, laquelle contient en soy d'une façon eminente; toutes les saueurs des choses plus douces & agreables qui peuuent delecter & plairre à la chair.

Exo. 16.

La quatriesme proprieté de la Manne estoit; que combien que de ceux qui l'a recueilloient les vus en prissent plus & les autres moins, toutessois quand ils venoient à la mesurer, ils trouuoient qu'autant en auoit l'vn que l'aure, suiuant la mesure prescrite également par teste à chacun: de sorte que celuy qui en auoit pris peu, en auoit autant & demeuroit aussi affassé, que celuy qui en auoit pris beaucoup. Mais ceste merueille paroist d'vne saçon bien plus releuée au

del'Eucharistie. Medit. LXVI.735

S. Sacrement de l'Eucharistie; car à quelque mesure ou grandeur qu'on le prenne, il suffit pour l'entiere sustentation & nourriture spirituelle desl'ame de celuy qui le reçoit; par co que tout Iesus-Christ est compris aussi bien en la plus petite Hostie du monde, comme en la plus grande. De maniere que coluy qui reçoit vne grande Hostie, n'a non plus que celuy qui en reçoit la moitié, ou la moindre petite parcelle : d'autant que tous recoiuent esgalement vn mesme Sauueur Ielus-Christ, tres-suffisant pour les saouler tous. Et par la mesme raifon autant reçoit celuy qui communie sous la seule espece de pain, comme celuy qui communie fous les deux especes de pain & de vin; pour ce que tout Iesus-Christ auec sa chair & son fang, est soubs chacune desdictes es peces.

O fontaine de toute douceur! D'on me peut venir tant de bien, que vous ieruiez à ma volonté, me donnant en ce Sacrement tel gout & faueur comme je defire? Ha si j'estois tousours

occupé à vous seruir, & à faire vostre volonté en terre, auec pareil goust & plaifir que les Anges l'accomplissent au ciel. O pain de vie, extremement grand, & extremement petit! Car qui à-il de plus petit qu'vne miette de pain? Et quoy de plus grand que le fils de Dieu qui est compris sous ceste petite miette? O pain souuerain, faictes-moy tout ensemble petit & grand; petit à mes yeux, & tres-grand aux vostres. Et puis que vous seul suffifez pour vn milion d'ames, faoulez les desirs de la mienne, à fin que deformais elle soit entierement vostre par tous les fiecles des fiecles. Amen.

III. POINCT.

Combien nous deuons estre soigneux de chercher auecques diligence & ferueur ce pain celeste & diun de la saincte Eucharytie.

Ex0.16.

I E v commada jadis aux Ifraëlites qu'ils euffent à recueillir la manne auant le leuer du Soleil, par ce que les rayons d'iceluy l'a faifoient

de l'Eucharistie. Med. LXVI. 637

dessecher & fondre, en punition des paresseux; donnant à entendre par là que comme dit le Sage, Nous devons Sap. 16. preuenir la lumiere du Soleil pour receuoir la benediction de Dieu, & l'adorer des l'aube du jour. Par où nous sommes admonestez d'estre diligens & feruents à nous leuer matin pour trois choses. La premiere est pour mediter les grandeurs de ce diuin Sacrement, & recueillir la manne tres-douce de la deuotion, que l'on en retire auant que le Soleil des occupations & tentations qui suruiennent le long du jour, ne la dissipe & desseche.

L'A seconde est pour louer & glorifier Dieu de ce benefice, auec vn cœur tres-recognoissant & soubmis, assistant au sacrifice de la saincte Mesfe, qui est celebrée à ces fins, & ayant perpetuellement en memoire la grace incomprehensible de ce bien-fait. Car si Dieu a tellement desiré que exo.16. l'on se ressouint de la manne dont il auoit sustenté le peuple d'Israël au desert l'espace seulement de quarante ans , qu'il voulut à ceste occasion,

que l'on en gardast vn plein vase dans l'Arche du testement : combien plus doit-il desirer que nous soyons tres-recognoissans & ayons perpetuelle memoire de ce pain diuin, d'ont il sustante le peuple Chrestien il y a plus de seze-cens ans, & le sustantera jusques à la consommation du monde?

L' a troisième cause pourquoy nous deuons nous leuer matin, mesmement le jour de la faincte Communion, est pour nous disposer tresdiligemment à bienreceuoir ceste viade celeste, prenant ceste occupation pour la premiere & principale de ce jour-là; nous resouuenant de ce que l'Escriture dict, que durant les six jours de la sepmaine on cueilloit-la manne au matin, mais que le fixiéme jour, chacun en prenoit double mesure & portion, par ce que le jour ensuiuant qui estoit le Samedy, l'on n'en trouuois point, de forte que celuy qui auoit esté negligeant à la recueillir & en faire sa prouision, souffroit beaucoup de fain & necessité. Car au cas pareil si durant les six jours de ceste

Ex0.16.

de l' Bucharsstie. Medit. LXVI.739

vie tu ne recueils le fruict de ce Sacrement, sçaches que le Samedy suiuant apres ceste vie, tu ne le trouueras point, & souffriras faim perpetuelle; tellement que ce ne sera pas pour toy vn jour de Sabat & repos, ains jour de peine & trauail.

O mon ame, prens donc garde à toy, & tất plus tu te sents aprocher de la fin de ceste vio mortelle, sois soigneuse de tant plus à te preparer, pour recueillir la double mesure de ceste manne celeste, au moyen de laquelle tu puisses rassasser ta faim eternellement, & joüyr du repos perdurable.

Collog. O Pere tres-amoureux, je vous rends graces de ce qu'il vous a pleu donner à vos enfans ce pain celefte & divin, qui eft le mesme pain des Anges, dont ils se sustantent au Ciel, quoy que d'autre façon que nous icy bas; nommé par excellence vray pain, à comparaison duquel celuy que vous donnates aux Israelites, ne fut qu'vne ombre & figure. Et puis que vous l'auez preparé fi chere-

640 De la diversité des Estats.

ment, & à si grands cousts, à sin que ie le peusse manger, je me veux aussi preparer, moyennant vostre ayde, à le bien & duëment receuoir, brisant mon cœur par la douleur de mes pechez, & mon corps par penitences, petrissant & detrampant toutes mes puissances & facultez dans l'eau viue de vostre grace, & les assaisonnant, par le seu de vostre embrazée charité. Amen.

DE LA PROVIDENCE

les offices ou effats.

MEDITATION LXVII.

L'ORAISON preparatoire, & l'entrée

I. POINCT.

Que Dieu par sa paternelle prouidence donne à chaoun l'office ou estat qui luy est plus sortable pour son salut.



A SAINCTE Escriture dit que nul ne merite le nom de Pere, à Mat. 25 comparáison de Dieu, qui est dit nostre Pere

par excellence, & fait cest office enuers nous infiniement mieux que tous les peres du monde. D'où il s'ensuit que non seulement il nous crée, & nous engendre en l'estre de nature & de grace, & apres nous auoir engendrez, nous conserve & sustante en I'vn & en l'autre, par des moyens excellents & tres-admirables, comme il a esté dit cy-dessus; mais aussi que sa paternelle prouidence a soing de nous prouuoir d'vn estat qui soit conuenable à nostre salur, inspirant, mouuant & affectionnant chacun à ce qui luy est meilleur & plus sortable pour ceste fin. Ainfi voyos nous qu'il poufse les vns à l'estat de mariage, les autres à celuy de continence, ou de religion,& en choisit d'autres aux offices de prelateure. Car comme en vn corps naturel, il y a plufieurs mem-

1. Cor. 23

742 De la diversité des Estats.

bres qui ont diuerses fonctions, aussi veut-il qu'au corps mystique de son Eglise, & de la chose publique il y ait divers membres qui ayent diverses fonctions: & ordonne par sa prouidence, que les vns soyent comme le chef, pour gouverner le refte du corps; les autres comme les yeux, qui retuifent en doctrine & vertu; quelques autres comme les mains, qui exercent les œuures de la vie actiue; aucuns comme la poitrine & le cœur, qui se cachent dans le secret de la vie contemplatiue & vnitiue; & les autres comme les pieds, qui s'occupent en offices bas & seruils. Et se-Îon que Dieu cognoit les complexions, engins & capacitez dechaeun, il le colloque par la providence en l'estat & office qui se rapporte mieux à son naturel; si ce n'est à l'aduenture que l'homme vfant mal de sa liberté, veuille se soustraire de la direction du gouuernement diuin, & choifir vn estat & office à sa fantasie; pour mauuaises fins, & par illicites movens.

O R de ceste verité bien poisée, tu dois tirer vne grande recognoissance & gratitude enuers Dieu, pour ceste paternelle prouidence qu'il a de nous, auec deux aduis. Le premiers que si tu n'as encore pris aucun estat, tu dois t'aduacer à le demader à Dieu bien à certes, y apportant des moyens licites, qui ne soyent point contraires & repugnans à sa prouidence diuine, laquelle te dora par tels moyes l'estar & office qui t'est conuenable, si tu mets en elle ta confiance: & si les moyens que tuas trouié ne sont suffifants, elle en sçaura trouuer d'autres pour venir à bout de son intention. De quoy il y a des exemples tres-remarquables en l'Escriture, comme est le mariage de Isaac auec Rebecca; de Gen.24. Tobie auecques Sara, par le moyen de Sainct Raphael; l'election faite de Tob. 7.

Ioseph pour viceroy de toute l'E
I.Reg 16 gipte; & celle de Dauid pour Roy 624. d'Israel. Le second aduis est que si tu as desia pris estat, suiuant le dessein & vouloir de la prouidence diuine, tu dois viure en iceluy fort contant, & le

confier d'obtenir la vie eternelle par tel moyé & en tel estat, puis que Dien te l'a donné à ceste fin. Et si ton office est bas & abject, tu ne dois pas pourtant tennuyer, ny te reputer malheureux, ou difgracié; comme au contraire s'il est releué, tu ne dois pas t'en glorifier & enorgueillir, ains (comme dit l'Apostre) te contenter du partage qui t'est escheu de seruiteur, ou de libre, de grand ou petit, viuant en humilité parmy les grandeurs, & auec confiance en la petitesse : car il vaut trop mieux n'estant que les pieds du corps de l'Eglise, obtenir le Ciel, qu'en estant le chef descendre en enfer.

O MON ame, reliouis toy done en Dieu ton Seigneur, puis que ton fort est entre ses mains; & quoy que ce soit qu'il t'enuoye, reçois-le auec joye & contentement, car la portion de l'office qu'il te donrra en ceste vie, t'acheminera par sa prouidence, à ce que tu obtiennes le lot de la beatitude eternelle en l'autre.

II. POINCT.

II. POINC

Combien grande est la susuité de la pronidence de Dien en la distribution qu'il fait des offices, suivant les inclinations de chacun.

OSIDERE en premier lieu, que la douceur & souefueté de la prouidence divine, à despartir les offices, reluit en vne chose qui est si propre & si peculiere à Dieu,qu'il n'y a Prince ny Monarque au monde qui en puisse faire autant. Car Dieu seul estant gouverneur de tout l'vniuers, & se prisant de gouuerner toutes choses auecques force & douceur, il despart entre les hommes les inclinations à divers estats, auccques vne Sap.8. suauité si admirable qu'il n'y a office pour vil & penible qu'il foit, enuers lequel il n'y ait quelqu'vn qui soit porté d'vne affection vehemente, sans estre enclin ne pencher ailleurs. Et voit-on bien founant que deux freres

746 De la diversité des Estats.

qui seront non seulement fils de melme pere, mais encore gemeaux, com-Gen.25. me estoient Esau & Iacob, naistront quec des inclinations fort contraires. Car comme le potier fait d'vne mefme argile & masse de terre, divers vaisseaux de differentes figures, desti nezà diuers vsages; & comme d'vne meline matiere font formezles divers membres d'vn corps pour dinerfes fonctions & offices: auffela Sapience & toute puissance de Dieu tire de la masse du genre humain diuers hommes, ordonnez & deputez par diuerfes inclinations à diuers estats. De quoy tu dois grandemet glorifier Dieu, veu que toutes ces inclinations remennent à ton profit, à fin qu'il y ait des hommes qui auec plaisir te dessendent en temps de guerre, te gouvernent en temps de paix , labourent & cultiuent tes terres, fassent tes vestements & habits, & autres choses femblables efquelles tu as befoing. 1. Cor. 12 Car comme dit l'Apostre Sainct Pol, fitous les membres du corps effoient yeux, qui chemineroit? Si tous e-

ftoient pieds, qui regarderoit? Si tous estoient langues, qui trauailleroit? Et si tous estoient mains, qui parleroit? Or comme les offices de rous les membres sont pour le bien de chacun, aussi les estats & offices de tous les hommes, & les inclinations qu'ils ont à iceux, sont pour ton bien & prosit; & par consequent comme benefices receus, te doiuct seruir d'autant de motifs à louer Dieu ton Createur, qui par sa prouidence diuineles distribue & depart en ceste façon.

SECONDEMENT, considere en ceste mesme suauté de la prouilence divine, que quand il y a faute en nous d'inclination naturelle à l'estat que Dieu desire que nous prenions, il nous donne liberalement vne inclination supernaturelle qui nous y pousse, au moyé de ses divines inspirations & illuminations, lesquelles nous descouurent tant de raisons du bien & vtilité qui se presente en tel office ou estat, que esbien qu'il soit penible & facheux, elles le nous rendent neantmoins tres-doux & fa-

748 De la diversité des Estats.

cile. Ainsi voyons nous par experience, que plusieurs touchez de cesté touche de Dieu, sont portez d'vneindination vehemente à laisser le mon de, & embrasser l'estat de religion pour penible & humble qu'il foit, auec plus de plaisir & contentement, que d'autres n'embrassent ceux qui font plus agreables & doux à la chair; d'autant que la grace supplée abondamment en cecy, ce qui defaut à nature. Et s'il arriue par fois que Dicu ne donne point ce gout & inclination sensible en l'eslection de l'estat qu'on doit accepter, il donne à tout le moins des raisons si fortes, & tant efficaces, qu'elles conuainquent l'entendement, & luy font juger qu'il convient le prendre; de sorte que la volonté l'accepte auec grande resolution, furmontant la repugnance de la nature, par la lumière superieure de la raifon. The America de la suori de

PRENDS-donc bien garde, o mon ame, à la bonne inclination qui t'est donnée de Dieu, & sois diligente & soigneuse d'en faire bien ton profit, receuant auecques plaifir l'e-frat & office auquel il l'appelle, con-formement à ton inclination : & rends luy graces de la douceur dont il te gouuerne, destrant que tu ne sois point violantée ne constrainte en l'estat & train de ta vie, & mesmement en celuy qui doit estre perpe ruel.

O P E'R-E-tres-amoureux, je vous remercie tres-humblement de la douceur & suauité, dont il vous plaist Ad Gal. gouverner les hommes, rendant dou- 6. ce & agreable aux vns, la charge qui seroit facheuse & penible aux autres, à fin que chacun porte la sienne ai-séement, & que tous s'entre-aident les vns les autres auec allegresse. Octroyez moy Seigneur que ie porte la mienne de telle façon, que ie sois profitable à tous mes prochains, comme je desire aussi qu'ils le foient pour moy. Amen.

III. POINCT.

o soup iong suggestly of

Combien efficacé est la providence divine, à prouvoir les hommes de suffisans moyens & secours pour s'acquitter de l'office qu'ils ont choist selon son dessein.

V Dors icy confiderer que Dien ne commande jamais à pernsõe chose qui lui soit impossible, ny ne desire charger aucun de plus grand fardeau que celuy qu'il pourra porter, conformement aux forces qu'il a, & à la mesure de la grace qu'il luy despart. Car il donne aux mariez pour foustenir les charges de leur estat, vne grace speciale par le Sacrement de mariage : aux Prestres pour supporter les charges de leur office, il donne le Sainct Esprit par le Sacrement de l'Ordre: aux Religieux, il donne la grace qui leur est requise, selon les charges de la religion que chacun professe: & aux Prelats &

Pasteurs, il donne vn esprit suffisant pour bien gouverner: & tant plus que le gouvernement est pesant, de tant plus auffi est abondant l'esprit & la grace qu'il leur octroye. Ainfi lisons nous que quand Dieu voulut ofter Moyse partie du gouvernement de fon peuple, il hay dit qu'il luy ofteroit aussi partie de son esprit, & le donroit aux Septante anciens qui lny deuoient ayder : comme s'il eust dit , ie t'auois donné du fonds pour foustenir toute ceste charge, mais puis que tu en relettes vne partie sur d'autres, je leur donneray auffi la portion de l'ayde & secours que je te donnois, à ce qu'ils puissétporter celle partie de la charge que je leur baille. D'où il s'ensuit qu'il te sera aussi aisé par la prouidence de Dieu, de porter vne double charge come vne simple; par ce que Dieu te dora doubles forces pour la supporter. Si bien que tu peux dire à Dieu auec grand' ferueur, ces paroles du Prophete, Espronuez moy seigneur; Pfal.25. tentez mes forces; bruflez mes reins mon cœur: c'est à dire, chargez-moy de

752. De la dinerfiré des Estats.

tous tels trauaux & offices qu'il vous plairra; car j'ay toufours vostre misericorde deu ant mes yeux, & vostre verité m'agrée; pource quelle me rend certain que vous augmenterez mes forces, si vous augmentez mes trauaux.

Collign donc de ce que deffus, ô mon ame, combien c'est chose perilleuse de prendre vn estat contre la volonté de Dieu, & par des voyes illicites: d'autant que c'est couper le fil des moyens que la prouidence diuine auoit desseignez pour ton profit & falut; de maniere que les fautes qui en arriveront feront fur ton compte. Et certes tu merites que Dieu ne te donne aucun secours pour supporter la charge que tu as prise de ra propre volonté contre la fienne; & r'aduiendra ce que nostre Seigneur disoit, que Toute plante que Dieu mon pere n'a point plantée, sera arrachée. Mais nonobstant tout cela, si la faute est faite, en forte qu'il n'y ait plus moyen d'y remedier, pour ce que l'estat de ta vie est pour toufiours, ou pour quelque autre raison, tu ne dois pas

Offet, 15

pourtant te delcourager, ny te deffier jamais de la milericorde diuine; attendu que la charité de Dieu est telle & fi grande, que fi quelqu'vn fe foruoyo par vn chemin hors de la trace & desseing de sa paternelle prouidence, il fçait & peut l'y l'amener par vne autre voye, retirant du mal vn grand bien, & de l'erreur, vn heureux fuceez & rencontre; promucu qu'auec repentance de ce qui est fait, tu retournes comme l'enfant prodigue, à te remettre hardiment, & auec toute confiance en ses mains : car il n'abandonne jamais ceux qui se jettent foubz la protection & gouverne-

ment de sa prouidence.

COLLOQ. O Dieu de mon ame, je me iette volontiers en vos mains, me confiant de vostre prouidence diuine que vous m'aiderez à porter auccques plaisir & confolation la charge qu'il vous plaist me donner. Et si la chair ny troune le goust & contentement qu'elle veut, il me suffit que l'esprit le sente, mettant tout son plaisir à vous agreer. Que

754 De l'estat des Religieux.

celle-cy doncques foit mon vnique inclination, de faire en toutes chofes vostre volonté par tous les fiecles. Amen.

DE LA PROVIDENCE

tion de l'estat Religieux, & de la varieté de fes Ordres.

MEDITATION LXVIII.

L'ORATSON préparatoire, & l'entrée

I. POINCT.

Que la pronidence divine a voutu qu'il y eust en l'Eglise des maisons & familles de Religieux, dediez à son sainot service, pour des sins treshautes & souveraines.



ONSIDERE icy briefuement les principales fins pour lesquelles Dieu a institué l'estat Reli-

gieux: la premiere desquelles est, à fin que la Religion feut comme vne ef-1 chole de la perfection Chrestienne, laquelle consiste en la parfaite charité & vnion de l'homme auec Dieu, & auecques son prochain, rejettant à ceste occasion tout ce qui pourroit luy apporter quelque trouble & destourbier en cecy, à ce qu'il puisse accomplir le commandement de l'amour, auec la plus grande perfection qu'il fera possible.

La deuxiesme est, à fin que la Religion foit pareillement vne eschole de l'insitation de Dieu, & de nostre Sauueur Jesus-Christ; en laquelle les Religieux s'eftudient à imiter les vertus exemplaires de Dieu, prochassans d'estre parfaits en tout, comme leur pere celeste est parfait, & taschet aussi Mat.s. d'imiter nostre Sauveur Jesus-Christ, gardans non feulement ses preceptes,

756 Del'estat des Religieux.

mais de plus auffi ses conseils, en la

façon qu'il les a gardez.

La troisiesme a esté à fin que la Religion fut vne maison de refuge & de seureté, où les fidelles se reiirassent pour fuir les dangers & perils du monde, & mieux affeurer leur falut, par les moyens tres-puissants qu'elle a pour esuiter le peché, & les occasions d'iceluy, & pour acquerir les vertus, auec perseuerance en icelles jusques à la mort. De sorte que par le moyen de la Religion, l'on obtient ce que Dauid demandoit à Pfal.30 Dieu, difant ; soyez seigneur ma protection co ma maifon de refuge, pour me fanner.

La quatriesme est à fin que la Religion fust comme vn lieu de plaisance & de recreation pour Dieu au milieu de la terre, & comme son jardin de delices: car se delectant & prenant plaisir d'estre auec les enfans des hommes, fa prouidence diuine a voulu qu'il y eust des particulieres maisons d'aucuns fiens familiers & speciaux amis, auec lesquels il hantast & se refjouit; eux se deuouans à sa suitte, & à son service pour converser familiere-

ment auec luy.

LA cinquiesme està fin que la Religion fut comme vn chandelier de l'Eglise, & vne cité posée au feste d'vne montaigne pour esclairer de là l'vniuers, tant par la lumiere de la doctrine, que par vne vie exemplaire, qui confirmat la verité & pureté de la Religion Chrestiene, inuitant chacun à la suiure, & à glorifier Dieu nostre pere qui est au ciel. Par où demeure accomply en l'estat des Religieux, ce que disoit l'Apostre S. Pol; Pinez AdPhil. fans noife & querelle, comme sinceres enfans de Dieu, Jans reprebension, au milieu d'une tres-peruerse & corrompue nation d'hommes : entre le quels vous luisés comme luminaires au monde.

La fixième, est à fin que la Religion fut comme vn lieu deputé pour faire prouision de plusieurs merites, & grand amas de toutes vertus, en forte que les hommes fussent esseuez à de tres-hauts degrez de gloire, à la compagnie des Anges plus fauoris &

75.8 De l'estat des Religieux.

aduantagez, attendu que la vie qu'ils meinent ça bas est plus angelique

qu'humaine.

, O R ces six fins te doiuent feruir de regle certaine à discerner & cognoistre les vocations à l'estat de religion; car celles qui vienet de Dieu, sont toufiours appuyées sur quelqu'vn de ces fix motifs & fuldites fins. Par la consideration desquelles si tu es Religieux, tu dois prochasser les six affectios cy dessus touchées quiserot come les fix aisles des Seraphins qu'Esaye vic; cauoir est, vne parfaicte amour de Dieu & du prochain; vn grand desir, d'imiter la perfection de Dieu, & de nostre Sauueur Iesus-Christ; fuir les occasiós des pechez & imperfections, pour asseurer le plus que tu pourras ton salut; converser familierement auecques Dieu; viure exemplairement pour l'edification du prochain ; & croistre en toutes vertus, tant que tul obtiennes vn grand accroissement de gloire. Auec ces fix aifles tu voleras en l'observation des commandemens & conseils, pour l'acquiter des obli-

Ifa. 6

gations de ta reigle, te fiant en la prouidence diuine, qu'elle renforcira ton

vol par son Sainct Esprit.

O Pere des misericordes, puis qu'il vous a pleu m'appeller à vn estat si haut & si releué, pour des fins tant excellentes & souueraines, je vous supplie que ma vie ne soit point basse, ny messeante à ma condition; mais que la hautesse de la vie, conuienne & s'accorde auec celle de l'estat & profession, à fin qu'au moyen de l'vne & de l'autre, j'obtienne la hautesse de la gloire. Amen.

II. POINCT.

Que la prouidence divine a ordonné qu'il y eust varieté de Religions, auec divers instituts & regles, pour obtenir plus aiseement les susdictes fins.

NO v s pouvons icy confiderer trois principales causes de la varieté des ordres & Religions. La premiere est, que la parfaicte charité ayant divers actes, ordonnez à la gloi-

760 De l'estat des Religieux.

re & culte de Dieu, & au profit du prochain, enuers lequel elle exerce diuerses œuures de misericorde, tant | corporelles que spirituelles; & vn seul ordre religieux, ne pouuant reluire auantageulement en toutes ensemble, la fapience diuine a ordonné qu'il 5.Tho.2. y euft divers inflitute de religions, & ar. 1. & que les vns excellaffent en la contemplation & amour vnitif de Dieu; les jutres ez cho es qui concernent les liuins offices; les autres en la penitence & affliction de la chair; les autres en œuures spirituelles de misericorde enuers les prochains, les instruisant, leur preschant, & leur administrant les faincts Sacremens de Confession & Communion; les autres en œuures corporelles de misericorde, servant les malades; les autres racherant les captifs; & les autres finalement deffendans par armes l'Eglise contre les infideles.De maniere qu'en tous les ordres ensemble, reluisent d'vne façon eminante toutes les œuures de Charité, les vns se rendant remarquables & fignalés en ce qui n'excelle point

ez autres. A raison de quoy l'estat religieux est comme la maison de la sapience diuine, fondée sur sept colomnes, (qui sont les sept institutz cy-des-sus touchez) elabourées à plusieurs ouurages de diuers moyens fort efficaces pour paruenir à leurs fins, comme sont la frequence des Sacremens, les examens de conscience, la direction des maistres spirituels, le silence & closture convenable, & autres femblables.

L'a seconde cause de ceste varieté est, que nostre Seigneur estant l'exemplaire d'infinie perfection en tout genre de vertus, vn feul ordre de re-ligion ne pouuant aduenir à l'imiter en toutes auec eminence, tant est grande nostre foiblesse pour vne entreprinse si haute ; la prouidence diuine a desseigné diners ordres de religion, à fin que les vns l'ensuiuissent & imitassent d'vne façon eminente en la pauureté, les autres en l'obeissance, les autres en exercices d'humilité, les autres au zele du falut des ames, chacun d'eux donnant vn exemple fin-

gulier de telles vertus aux autres, & a toat le reste de la saincte Eglise, laquelle comme Royne & espouse de Ielus-Christ, est pour ceste cause vestue d'un vestement riche de diuerses couleurs, (comme dict le Prophete) séblables à celles de son faint espoux, les pas duquel elle suit. Et par tant fi tu és Religieux, tu dois confiderer qu'elle est la principale chose en laquelle ton ordre excelle tant en l'imiation de nostre Seigneur, comme és œuures de Charité qu'elle a choifies our fon amour ; & tascher d'exceller en elles, sans toutesfois negliger les autres, à fin que l'on puisse dire de toy pour ceste singuliere diligence,ce que l'Eglise dit de chacun des Saincts; Il ne s'en est poinct trouve de semblable, qui observat comme luy la Loy du tres-haut.

Eccli.44

La troissesse cause est, que Dieu cognoissant les inclinatios & complexions des hommes estre fort diuerses, & qu'il estoit malaisé de faire que tous s'accommodassent mesme façon de viure, & de cheminer à la perfection, il a ordonné par sa prouiden-

ce divine, qu'il y eust divers mstituts, à fin que chacun en peut prendre & trouver quelqu'vn qui fut à son goust, fortable à ses forces & à son inclination, au moyen duquel il affeurat micux fon falut, & accreut dauantage en toute vertu. Car aueuns sont enclins à la folitude, aufquels la conuersation des hommes est domageable. Les autres an rebours sont enclins à converser auecques les hommes, & leur est la solitude nuisible. Il y en a qui sont de forte complexion, & sont enclins à des austeritez grandes. Les autres sont plus foibles & delicats, & ne penuent souffir telles aspretez. Or à fin que tous peussent deuenir parfaits, Dieu a voulu qu'il y eust diuers moyens &-chemins qui feussent duifibles & appropriez pour tous; ayant foing par fa prouidence de conduire & acheminer chacun par la voye qui luy est plus sortable.

O SAPIENCE infinie qui faites sap. 8. toutes choses sans resistance, auec grande force & pounoir, & les dis-posez neantmoins auecques dou-

ceur, je vous rends graces de ce qu'il vous a pleu construire dedans vostre Eglise la maison de l'estat Religieux auec fi grande varieté d'instituts qui la fouftiennent comme colomnes, & auec vne table couverte de divers mets, qui sont leurs reigles & enseignements, accommodez au goust & necessité de ceux qui y logent. Et puis que vostre souveraine prouidence a daigné me joindre à vne de ces colomnes, liez moy fi estroitement auec elle, que perseuerant iusques à la fin en vostre seruice, conformement à ma regle, je vienne à estre colomne au Sainct temple de vostre gloire.

Apo.3.

III. POINCT.

Combien la prouidence divine est soigneuse d'appeller des hommes à l'estat de Religion, & à chasque ordre en particulier.

ONSIDERE icy quatre chofes qui font dauantage à notter

en ceste vocation. La premiere est que nul ne peut prédre cest estat, ny entrer en religion comme il faut, s'il ny est appellé de Dieu par une vocation speciale: pour autant que la chasteté, l'obeissance & la pautireté Religiense, excedent de telle sorte nostre nature, qu'elle ne peut d'elle mesme se promettre de les auoir, ny de les garder. A raison dequoy nostre Seigneur disoit de la chasteté, que tous stat.19 ne comprenoient pas que d'estoit, ains seulement ceux ausquels il estoit octroyé; & que nul ne pounoit aller à loan. 6. luy en imitant sa perfection, si son pere celeste ne l'attiroit, l'appellant par ses divines inspirations, & luy aidant à venir

LA seconde chose est que comme l'estat de Religion n'est pas necessaire pour entrer au ciel, aussi Dieu n'y appelle pas tous les hommes, ains seulement ceux qu'il luy plaist; & ce non pour leurs merites, ains de pure grace & misericorde : de maniere que bien fouwant il laisse les meilleurs au fiecle, & en appelle d'autres qui

766 De l'estat des Religieux.

ne sont pas tels. à fin de les ameilleurer, parce qu'il veut leur faire ce bié, suiuant ce que nostre Seigneur dit à ces Apostres; Ce n'est pas vous qui m'auez choisi, mais c'est moy qui vous ay choisis, & vous ay mis en l'estat que vous auez, à fin que vous aillez par le monde, apportiez fruit qui perseuere & de-

tames

La troissesme chose que tu dois icy poiser, est que ceux qui sont appellez de Dieu à cest estat, doiuent respondre soudain à leur vocation, pour ce que c'est vne grand' faueur & grace que Dieu leur despart; & luy refifter en cecyest vne extreme mescognoissance & ingratitude, laquelle est occasion à plusieurs de bien grandes cheutes. Car Dieu par son eternelle prouidence a peut estre veu que cest estat de religion est le moyen plus propre pour leur falut; & s'ils s'excusent, il est à craindre qu'il leur dira comme aux inuitez qui refuserent de venir à son festin & banquet; Qu'ils ne gousteroient jamais son soupper: & ce qu'il dit à l'autre qui dilayoit de le sui-

Luc. 14.

ure; Que qui met la main à l'araire, & Luc. 9. regarde derriere soy, n'est point apte pour le Royaume de Dieu. Et pourtant dois tu confiderer anecques grand soing si tu es appellé; car si tu y consents, ce sera signe que tu és des esseuz & predestinez, & si tu y resistes, tu es occasion de craindre que tu sois du

nombre des repprouuez.

L a quatriesme chose qui est icy à remarquer, est que la prouidence de Dieu par vne vocation peculiere, appelle chacun à la Religion qui luy est plus propre, ayant esgard conjoin-tement à deux choses. Car en tant que gouverneur vniuersel des ordres Religieux, il les prouuoit tous de perfonnes qui les conseruent : & en tant que gouverneur particulier de chaf-que homme, il inspire chacun de ceux qu'il appelle, d'entrer en la Religion qui luy aidera dauantage à obtenir son salut & entiere perfection. Et qui refiste à cecy, fait vne grand' faute, attendu qu'il pourroit facilement & auec douceur obtenir sa fin en la Religion à laquelle il est appellé, ce que

768 De l'estat des Religieux.

peut estre il ne pourra point en vne autre, ou n'y perseuerera pas, à faute d'auoir ce qui est requis en cest endroit, ainsi qu'il a esté dit en la Medi-

tation precedente.

RENDS donc graces à Dieu ô mon ame, du foing particulier qu'il a de toutes les familles Religieuses, te confiant en sa prouidence qu'il les conseruera pour sa gloire. Et certes chaque Religieux peut se consier qu'il a esté appellé de Dieu à la Religion qui luy est plus propre & sortable, s'encourageant à perseuerer en tout accroissement de vertu, au lieu auquel Dieu s'a colloqué, tant qu'il le voye clairement en le saincte Syon celeste.

Pfal.83.

COLLOQ. Ie vous rends donc graces o souverain maistre, de ce qu'il vous a pleu m'essire pour vostre disciple en l'eschole de perfection; en laissant tant d'autres qui meritoient trop mieux que moy d'y entrer. Ie n'eusse peu choisir cest estat, si vostre misericorde ne m'eust preuenu. Et puis qu'il vous a pleu m'essire, je vous supplie

supplie de m'aider, à fin que je porte des fruits qui durent & perseuerent jusques à la vie eternelle. Amen.

DES GRANDS BIENS ONI CONTENTS en l'estat de Religion.

MEDITATION LXIX.

L'oratson preparatoire, & l'entrée comme dessus.

I. POINCT.

Combien grandes sont les miseres du monde, dont Dieu garentit & retire les Religieux.



OVR bien entendre la gradeur de ce benefice, considere en premier lieu, que dans ce monde visible qui

770 Des biens contenus en l'estat

est desoy bon, entant qu'ouurage de Dieu, il y a vn autre monde fondé en n. Joa. 2. mauuaiftié, duquel le Prince est le Diable, & lequel (comme dit S. Iean) est réply de la conuoitise de la chair, de la couoitife des yeux, & superbe de la vie. De maniere que ce monde est vne congregation d'hommes abandonnez à l'amour desordonné des plaisirs charnels, des richesses de la terre, & des vains honneurs d'ou n'aissent les espines des coulpes & poignants ennuis qui trauaillent les mondains, suffoquent la semence des diuines inspirations, & seruent apres de pasture aux feux eternels.

Luc. 8.

SECONDEMENT, confidere que ce mauuais monde est diuisé en deux parties: Pvne desquelles est hors de l'Église, qui est la congregation des mescreans, lesquels ayant saute de foy, se laissent aller en innumerables pechez , & ne s'arvestent jamais tant qu'ils soient précipitez en enser. Et de ce monde Dieu retire par sa misericorde tous les fideles, les mettant dedans son Eglise, en laquelle ils pen-

de Religion. Med. LXIX. 771

uent se sauuer. L'autre partie de ce mauuais monde, est dedans la mesme Eglise, qui est la congregation des pecheurs, lesquels ionissent, ou desirent jouyr desordonneement des plaifirs, richesses & dignitez de ceste vie, auec perte de la charité, & auec hafard & danger de leur falut propre; pour ce qu'estants transportez de cest amour defreglé, ils refistent à la vocation diuine, comme firent ceux qui furent appellez à ce grand soupper, duquel il est parlé en l'Euangile, & Luc 14. en furent apres exclus pour jamais. Or au milieu de ce monde viuent les justes & gens de bien seculiers, qui possedent licitement telles choses, lefquels toutesfois sont en grand danger pour les occasions qui n'aissent des biens temporels dont ils jouissent, & des mauuais exemples des hommes mondains auec lesquels ils viuent, & pour les calomnies & trauerses qu'ils souffrent de ceux qui desirent & pretendent auoir ce qu'ils ont. A cause de quoy nostre Seigneur parlant d'vn homme juste qui estoit riche, & re-

772 Des biens contenus en l'estat

sistoit à sa vocation pour estre parfait.

Mat. 15. dit, Qu'il estoit plus facile qu' vn chameau
entrast par le pertuis d'vne aiguille,
qu' vn homme riche dans le Royaume des
Cieux.

CONSIDERE en troissessie leu que ce monde si perilleux, & remply de tant de dangers, est celuy duquel Dieu par sa misericorde retire les Religieux, les mettant en vn estat desnué de telles richesses, delices, & vaines libertez, à sin qu'ils viuent libres des pechez & perils qui les accompagnet. De sorte que le Religieux reçoit de Dieu dans la religion autant de biensaits, comme il y a de vices & maux en ceux qui viuent hors d'elles de quoy tu dois rendre graces continuelles à Dieu, si tu és en Religion.

FINALEMENT, considere vn trait admirable de la prouidence diuine en ce fait: car quand quelques vns sont trop attachez à ce qu'ils possedent en ce monde, auec peril de se perdre, s'ils ne le veulent quitter de gré par les inspirations amoureuses

de Religion. Med. LXIX. 773

dot Dieu les appelle, il a accoustumé d'vser comme quasi de force & constrainte à les leur faire quitter, permettant qu'ils tombent en des grands trauaux, maladies & tentations, & parfois en des gros pechez, à fin que descouurans à l'œil leur danger, ils tachent de l'esuiter & fuir. Comme nous lifons que les Anges voyans que Lot ne pouvoit se resoudre à sortir de Gen.19. Sodome, à cause de l'affection qu'il portoit aux comoditez qu'il y auoit, le prindrent par la main, & le tirerent dehors à demy par force, à ce qu'il ne fur embrasé du feu qui cheut sur la ville bien tost apres.

O TRE s-doux Iesus , d'où me ient tant de bien que vous m'ayez dit interieurement en mon cœur; Sors Gen. 1 :. de ta terre, & du voifinage de tes parents, & de la maison de ton Pere, & Vien en la terre que je te monstreray. Ie vous rens, autant de graces qu'il m'est posfible de ce que vous m'auez retiré du Gen. 15. feu de la terre des Chaldeans, à fin que je ne vinse à perir , brussé des flammes de mes conuoitifes. Et puis

774 Des biens contenus en l'estat

que vous m'auez efloigné desia de ce feu, ne permettez pas que je m'en approche, ains embrasez-moy du feu de vostre charité, à ce que la conuoitife meure en moy du tout. Mais o's Pere tres-amoureux, qu'elles graces vous puis-je rendre de ce que vous m'auez contraint d'entrer en vostre maison, pour fuir le feu qui embrase & destruit le monde? Conseruez moy dedans fon pourpris, combien que ce soit auec plusieurs trauaux, & mesaises, à fin que libre des feux qui me menaçoient, j'obtienne les recompences qui m'attendent en l'autre vie. Amen. hob , and another

II. POINCT.

Combien grandes font les excèllences, de l'eftat auquel Dieu colloque les Religieux.

L'E s TAT-dereligion comprend en soy d'une façon eminante les trois genres qu'il y a de bien. Le pre-

de Religion. Med. LXIX. 775

mier desquels est le bien honneste, qui embrasse toutes les vertus, tant morales que theologales, auec les dons du Sainct Esprit. Le second est le bien delectable, qui contient la paix de nostre Seigneur, laquelle furmonte tout sentiment; & lajoye du Sain & Esprit, quec les delices qui naissent des œuures & actions vertueuses. Le troisiefine est le bien vtile & profitable, qui comprend les moyens conuenables pour conseruer & accroiftre la vie de l'ame, & obtenir la vie eternelle, & ceux aussi qui aident & seruent à passer ceste vie temporelle du corps auec profit de l'esprit.

OR tout cecy se trouve en la Religion d'vne maniere tres-excellente, de façon que nous pouuons dire d'elle, ce que le Sage dit de la Sapience diui- Sap.7. ne; Tous biens me sont Venus ensemble auec elle, o par son moyen j'ay obtenu innumerables richesses, ne scachant pas qu'elle fut mere de tous biens. Et certes la Religion est mere de toutes les vertus en leur perfection, car elle les

776 Des biens contenus en l'estat

nourrit du laict aymable de sa co-Otrine; les fait croiftre par les moyens qu'elle leur fournist d'exercer leurs actes; les enclost & renferme dans sa maison, par les serrures des vœux, à fin qu'elles ne sortet dehors; & les esleue à telle grandeur qu'elles s'egalisent à celles des Anges. Car come dit Saint Reg 8.ex Basile, la Religion n'est autre chose fulis: 6 qu'vn passage de la façon de viure des de coftihommes, à celle que les Saincts obseruent au ciel; de sorte que par la resnasticis, semblance de ce qui se passe là haut, cap. 19. l'on peut cognoistre qu'elle est la vie que les Religieux professent en terre, où ils prennent possession particuliere & speciale du Royaume de Dieu, qui est Iustice, Paix & Toye en son Sain & Esprit, lequel par vne peculiere assistance est pere de tous ces trois genres de biens, dont la Religioniest mere, qui comble & remplie d'iceux ses enfans.

Ad Ro.

tu. mo-

O MON ame, oys le conscil de ta mere qui t'admoneste disant; Que ton cœur reçoiue mes paroles; garde mes preceptes, er tu Viuras; non pas la vie

de Religion. Med. LXIX. 777

que tu foulois, ains vne autre vie trop plus que humaine, faincte, joyenfe, paifible, celefte, & diuine. Comence à exercer prontement ce qu'elle t'enioint, & tu esprouueras par experien-

ce ce qu'elle promet.

O P E R E tres-amoureux, je vous rends graces de ce qu'il vous a pleu m'attirer à viure en vne maison de Saincteté, me faisant enfant de celle qui est mere des vertus, à fin qu'elle me sustente & nourrisse en elles, tant que je paruienne à la compagnie & felicité des Saincts bien-heureux. Amen.

III. POINCT.

Combien sont grandes les recompences que Dieu promet & donne aux Religieux en ceste vie & en l'autre, en contre-eschange de ce que les Religieux sont icy pour luy.

Por mieux penetrer les richesses inestimables de cest estat, Mat.19.

considere en premier lieu ce que le Religieux fait pour Dieu, le reduifant deux choses. La premiere est qu'il laisse pour l'amour de luy tout ce qu'il peut delaisser; car par le vœu de pauureté il renonce au domaine des biens temporels qu'il a, & au droit d'en pouuoir obtenir, & à la volonté mefme d'y aspirer & pretendre : tellement que si tout le monde estoit sien, il le quitteroit, se contantant du seul vlage de ce qui luy est necessaire pour passer sa vie , & ce encore auec dependance de la volonté de son Superieur. Par le vœu de chasteté il renonce aux delices & plaifirs de la chair, non feulement illicites & prohibez, mais aussi licites comme sont ceux du mariage, renonçant au droit d'auoir femme, famille, & enfans. Et pour conseruer ceste pureté de la chair, il s'offre à la mortifier par penitences, clofture, & garde foigneuse des sentimens. Par le vœu d'obeissance il se deuest de sa propre liberté, promettant de renoncer à son jugement & propre vouloir, pour faire la

de Religion. Med. LXIX. 779

volonté de Dicu, & des superieurs S. Basil. qui ont charge de le gouverner en son reg. 8.ex nom. Et à ces fins, il quitte ses pere & fusis. mere, freres, amis & voifins, voire & fon pays; & les esconduit, & rejette tous comme s'il ne les cogneuft pas, estant prest à exposer sa santé, & sa vie, quand la Loy de la charité, & l'obeissance le requeront. D'oùil s'enfuit que le Religieux offre & faict à Dieu de soy-mesme & de toutes les Hom. 12 choses qu'il a, vne parfaicte holocau-in Ezefte, luy dediant & donnant (comme chi. dict S. Gregoire) tout ce qu'il a, qu'il sçait, & qu'il peut.

La deuxième chose que les Religieux font pour Dieu, est qu'ils suiuent nostre Seigneur Iesus-Christ, imitants chacun felon sa portée & capacité, les vertus illustres & resplendissates qui ont paru en luy, & les côseils qu'il nous donne; aufquelles fins ils l'one touhours au deuant des yeux, comme l'exemplaire de leur vie, & conversent auec luy familierement en l'oraifon, finuants cest aigneau quelque part qu'il aille, sans jamais

786 Des biens contenus en l'estat

le perdre de veuë, ny s'esloigner de

la compagnie tant foit peu.

SECONDEMENT, confidere ce que Dieu fait pour les Religieux. Car l'estat deneligió est vn admirable concert & melodieux accord entre-Dieu & l'homme, par lequel l'homme d'vn costé offre à Dieu de faire tout ce qu'il pourra pour sa gloire & pour son service; & encotre-eschange, Dieu offre à l'homme des faueurs, & recompences tres-grandes, lesquelles penuent estre reduites à trois qui furent promises jadis à Sain& Pierre, & à ceux qui comme luy lairroient toutes choses pour suiure nostre Sci-Mat.19. gneur. La premiere est qu'au jour du Jugement, il leur donra vn fiege & throsne excellant, en recompence du lieu qu'ils ont laissé au monde & pris en la Religion. De maniere que quand le reste des hommes comparaistront deuant le tribunal de nostre Seigneur pour estre iugez, ils seront auec les Apostres, seants comme Iuges en trosnes de gloire, auec vne singuliere joye & honneur, pour auoir

Luc. 18.

de Religion. Med. LXIX. 781

imité le Iuge en sa pauureté, chasteté, obeissance, & autres vertus qu'il nous conseille en son Euangile : carl il se plaist à honnorer ceux qui l'honnorent, & à esleuer ceux qui s'humi-

lient pour l'honnorer.

L a seconde promesse est, qu'il donra cent fois autant en ceste vie, que ce que l'on aura quitté pour l'amour de luy: lequel payement est faict par fois en melme monnoye. Car (comme dict Cassian , & l'experience l'en- collat. feigne,) pour vn heritage ou maifon, vlti.cap. & pour vn pere, frere, & amy, ou fide- vlt. le seruiteur que le Religieux quitte au mode, il trouve en la Religion tous les biens, rantes, & aumofnes d'icelle, & plusieurs centaines de personnes qui font enuers luy office de Pere, frere, & amy , & le seruent plus fidelement que les seculiers. Et pour l'honneur qu'il rejette au monde,il en reçoit cet fois plus sans le desirer. Brief la prouidence particuliere que Dieu a de luy eft cent mille fois plus à prifer! que toutes les choses qu'il a laissées : car les ayant quittées pour l'amour

782 Des biens contenus en l'estat

de luy, il prend la charge sur soy de Med. 57 Prouuoir à toutes ses necessitez en la facon qu'il a esté dict cy-dessus. Aucunes fois Dieu faict ce payement en autre monnove bien plus precieuse, nous donnant au lieu des choses que nous quittons, tant de consolation & de joye pour les auoir quittées, qu'elle excede cent & cent fois celle que nous auions en les possedant. Car les delices & delectations de l'esprit surpassent sans comparaison de beaucoup celles de la chair ; de forte que le parfaict Religieux trouue trop plus de goust & contentement en la pauureté & deshonneur, que l'ambitieux & auare en la richesse & honneur.

S.Bafil. de costi. Monaft. 6.7.

> L a troisiéme promesse qui leur est faicte, est celle de la vie eternelle, laquelle adiouste a ce qui est promis à tous les fideles, vne prouidence speciale de les acheminer à ceste vie, par des moyens si certains & si asseurez, qu'ils l'obtiennent plus facilement, & auec des aduantages plus grands. A cause de quoy les Saincts disent, que la perseuerance en Religion est vn

de Mo

de Religion. Med.LXIX. 783

figne de predestination, veu qu'en recompence de ce que les Religieux renoncent à leur propre jugement, & au gouvernemet d'eux mesmes, Dieu les gouverne d'vn soin plus special, à fin qu'ils obtiennent la coronne bien

heureuse de leur loyer.

O mon ame refioüis-toy de ce que Dieu d'a esseuë pour cest estat bien-reux. Que ta selulle & chambrette te serue de ciel, viuant en iselle auec la mesme pureté dont les Anges viuent là haut: car si tu perseueres en elle sidelement jusques à la mort, tu seras de là transportée au ciel, où tu regneras à jamais auec Iesus-Christ.

Collog. O Pere tres-amoureux, quelles graces vous puis-je rendre de ce qu'il vous a pleu m'attirer en vostre maison, puis qu'il est ainsi qu'vn seul jour en elle, en vaut plus que mille autre part? Et certes j'ayme trop mieux estre mesprisé dans ceste maison, que viure en grand honneur ez palais du mondé; attendu qu'il n'y a honneur ne plaisir plus grand, que viure sous vostre protection. Mais que viure sous vostre protection. Mais que

puis-je laisser pour vous, que vous ne m'en rendiez cent sois dauantage? Si je laisse mes Pere & mere, vous commencez à estre mon Pere d'vne saçon plus speciale: si je renonce aux heritages & biens du monde, vous estes ma possessiones & si j'abandonne pour vous toutes choses, vous estes toutes choses pour moy. O eschange celeste & diuin! Receuez-inoy donc pour vostre, ô Seigneur, puis qu'auec tat de liberalité vous mesme vous donnez à moy, à fin que je sois tout à vous. Amen.

DE LA SINGVLIERE PROVIDENCE QUE DIEV a des predestinez.

MEDITATION LXX.

L'ORAISON preparatoire, & l'entrée comme dessus.

I. POINCT.

Combien admirable est la proui-

des predestinez, Med.LXX. 785 dence particuliere que Dieu a d'appeller & instifier aucuns pecheurs anant leur trespas, les ayant predestinez pour la gloire.



Ov R entedre quels sont les effects, les causes, & fignes de la predestination, en tant que cela fait

à nostre propos, & sert à nostre consolation & profit, considere en premier lieu, que le plus grand benefice que Dieu nous departe en ce monde, est de disposer par sa prouidence, & ordonner de telle façon nostre vie, que nous veniosà mourir d'vne mort heureuse, en sa grace & son amitié; car en cecy gift tout nostre salut, & se reduisent sommairemet les particuliers benefices des predestinez, desquels S. Pol dict; Que Dieu a predestiné plu- 8. sieurs hommes, à ce qu'ils feussent conformes à l'Image de son Fils ; & ceux qu'il a predesinez, il les a appellez; & ceux qu'il a appellés , il les a instifiez ; co-ceux qu'il a justifiez, il les a glorifiez. Par ou

il remarque en peu de paroles les effets de la predestinatió, qui sont compris en trois singuliers benefices que Dien faict aux predestinez. Le premier est, que Dien les appelle auant leur trespas, de telle saçon qu'ils sont justifiez en essect. Le second, qu'il les justifie tellement qu'ils perseuerent en la justice, jusques à la mort. D'ou s'ensuit le troisseme qui est, que Dien les glorisse apres ceste vie, leur donnant la couronne de gloire. Et la prouidence particuliere que Dien a de toutes ces choses, est ce que nous appellons predestination.

S.Tho.1. p. q. 231 ar.1.

CONSIDERE en second lieu, que ceste vocation singuliere des predestinez, consiste en ce que Dieu les appelle en tel temps & si à propos, auec telle essicace & frequence d'inspirations; & par des touches si viues interieures & exterieures, qu'ils viennent à consentir à la vocation diuine, & obtiennent la grace de la justification, ainsi qu'il auint au bon Larron cloüé sur la Croix. Et bien souuant il arriue que Dieu par sa misericorde

des predestinez. Med. LXX. 787

vse de moyes extraordinaires, & quafimiraculeux pour cecy, comme nous voyos tous les jours par experiece, fuiuant ce que nous auons dict cy-defsus, traictans du benefice de la vocation.

CONSIDERE en troisiéme lieu, la peculiere prouidence que Dieu a de lamort des justes predestinez, à ce qu'ils perseuerent en sa grace, & decedent en cest estat. Car premierement il les preuient par des speciales faueurs, à fin qu'ils ne soient point vaincus des tentations, & les preserue de plufieurs affauts qui les pourroient renuerser. Dauantage, il ordonne la façon de la mort qui leur est plus couenable pour leur salut, ou auec plufieurs douleurs, ou fans elles; ou petit à petit, ou soudainement, à fin que la sap. 4. malice ne change leur cœur, ou que le restentiment de leur mort prochaine ne leur cause trop d'affliction. Outre plus, il attire les vns par grandes menasses qui les intimident, à fin qu'ils ne se perdent par vaine gloire & superbe : les autres par grandes ca

resses qui les encouragent, à fin qu'ils ne tombent en desespoir: & faict à aucuns des particulieres faueurs, en recompêce des services singuliers qu'ils luy rendent. Et finablement par des moyens tres-occultes & merueilleux, Can. 26. il octrove à tous ses esleuz le don singulier de perseuerence, duquel nostre Mat.24 Seigneur disoit; Celuy qui perseuerera jusques à la mort; sera sauué.

Con. Tri.

Seff. 6.

O Dieu eternel, de qui les œuures sont tres-parfaictes, puis que vous aués commencé en moy l'œuure de mon falut, m'appellant à la foy Chrestienne, paracheuez ce que vous auez commencé, me donnant le don de perseuerance, au moyen duquel j'obtienne la couronne eternelle, Amen,

II. POINCT.

Que les fontaines & sources d'où procede ce benefice de la predestination, nous doinent donner grande confiance que nous l'auons.

L y a deux causes & sources de ce souverain benefice de la predesti-

des predestinez Med. LXX. 789

nation, qui doiuent nous doner grande de confiance que nous formmes du 1. nombre des predestinez. La premiere est l'infinie misericorde & bôté de Dieu , lequel voyant que tous les hommes estoient muables de leur nature,&qu'à cause de leur frac arbistre, & de la fragilité qui est en eux, ils pouuoient aiféement se perdre, resistant aux moyens de sa prouidence generale, il luy a pleu d'auoir vne autre plus speciale providence d'aucuns, esquels de sa pure grace, & sans leurs merites il manifestat (comme dict S. Pol) les richesses de sa gloire: à raison de quoy il les nomme, vases de mise- Ad Ro. ricorde , preparez pour la gloire ; comme 9. il a esté veu cy-desfus.

LA seconde cause, sont les infinis merites de nostre Seigneur Iesus-Christ, pour raison desquels le Pere eternel a voulu luy affeurer certaine famille & trouppe d'esleus, qui fussent conformes à son Image à fin qu'il fut Ad 70. premier nay entre plusieurs freres, 8. pareils & semblables à luy en l'estre de grace & de gloire, auffi bien qu'en

Med. 27

l'estre de nature. Et de là est, que combien que ces predestinez soient en petit nombre, au respect de ceux qui par leur propre faute se damnent, destruisans la conformité qu'ils auoiet auec Iesus Christ; neantmoins à parler simplement & absoluement, ils sont (comme dit S. Iean) en si grand nombre qu'ils ne peuuent estre conrez : car il estoit ainsi conuenable à la grandeur de la misericorde de Dieu, à la dignité de nostre Sautieur, & à

l'efficace de ses merites.

O mon ame, puise en ces deux fontaines des affections de grande allegresse, teresiouissant de ceste election que Dieu a faicte par sa prouidence, d'vn si grand nombre de predestinez; & confie-toy que tu es du nombre d'iceux, puis que ton salut est appuyé sur telle asseurance; pourueu que comme tu as esté appellée à la Foy Chrestienne, tu tasches par bonnes œuures, de rendre certaine ta vocation, & ton election, suivant ce que 2.Pet.1. S. Pierre escrit: car jamais de la part de Dieu ne te defaudra suffisant secours

Apoc.7.

des predestinez Med. LXX. 791

pour obtenir la perieuerance, & heureuse mort; quoy que sa majesté veuille que tout cecy te soit occulte & caché, à sin que tu ne deuiennes lasche & negligente en son sainct seruice.

HI. POINCT.

Combien nous deuons prochaffer d'auoir en nous les signes & coniectures qui peuvent servir à cognoistre les predestinez.

Ly a plusieurs marques & signes pour cognoistre ceux que Dieu par sa prouidence & misericorde a predestinez & ordonnez pour le ciel·lesquels signes nous deuons affecter, & poursuiter soigneusemet, tant pour nostre consolation, que pour nostre repos & contentement, attendu que comme dit nostre Seigneur, il n'y a rien qui doiue nous esmouuoir dauantage à nous resiouir, que d'auoir nostre nom escrit dans le Ciel. O ces signes & conjectures sont, ouyr volotiers la parole de Dieu; obeyr à

Luc.10.

s.Tho.1. p.q.23. ar.8.

ses inspirations secretes; tacher d'accomplir ses commademens & confeils; quitter particulierement pour luy toutes choses; frequenter les Saincts Sacrements, & l'exercice de l'oraison : estre fort deuot à la bienheureuse Vierge Marie; & tres-enclin aux œuures de misericorde enuers le prochain: car ce sont autant de moyens ordonnez par la prouidence diuine à l'effect de la predestination. Et qui est bien plus, la mesme crainte continuelle de Dieu & de ses jugemens, est vn figne de predestination; attendu que Dieu donne & imprime en nous ceste crainte, à fin quelle serue de haye & rempart à deffendre la vigne qu'il nous à baillée à cultiuer. Bref par le moven des œuures sufdites, le mesme Sainct Esprit (comme dit Sainct Pol, & apres luy Sainct Bernard,) va rendant intericurement diuers tesmoignages à nostre esprit que nous sommes enfans de Dieu, & par consequant qui estans ses enfans, nous ferons auffi ses heritiers auec Iefus-Chrift.

Ad Rō. 8.Ser.2. de octa. Pasch. Ioan.10

Ne te

des predefinez, Med. LXX. 793

NE te trouble donc point, ô mon ame, par des angoisses & sollicitudes desmesurées, mais auec toute confiance jette toy entre les mains d'vn Pere si amoureux, & d'vn Redempteur si enclin à misericorde, esperant qu'il accomplira parfaictement en toy l'œuure qu'il a commençée par sa grace. Et puis que c'est sa volonté que la predestination & perseuerance te soit cachée, louë-le de cecy; & cesse de rechercher ce secret; car il n'est pas raisonnable de vouloir cognoistre, ce que Dieu n'a pas voulu reueler. Recherche, come dit le Sage, les cho- Eccl.c. 3 ses que Dieu te commande pour les accomplir, & par ce moyen tu viendras sans doute à jouyr auec les predestinez de la recompence eternelle. Et dantant que la perseuerance est D. Tho. vn don que nous ne pouuons meriter, nous deuons le demander à Dieu, & prier les Saincts qu'ils le demandent 114. ar. pour nous, par feruentes oraisons & 19. prieres, puis qu'elles sont encore vn moyen ordonné de Dieu pour la predestination.

COLLOQ. O supreme & souuerain pasteur, de quiles onailles sont recognues en l'estre obeissantes à vostre voix, & imiter vostre saincle vie. octroyez moy que j'oye de bon coun ce que yous me dites, & accomplisse ce que vous me commandez, à fin que j'ave des affeurances d'estre ouaille de vostre bergail & troupeau esleu, & qu'au jour du jugement vous me rangiez a vostre main droite, me conduitant auec vous au Rovaume de vostre gloire. Et vous o Saincts bien-heureux, à qui Dieu a octroyé ce don souverain de perseuerance, negotiez-le pour moy s'il vous plaist; le suppliant d'auoir telle prouidence & foing de ma mort, qu'elle soit le commencement de mon eternelle

& heureuse vie, par tous les siecles. Amen.

**

des predestinez. Med. LXX. 795

DE L'HVMILITE' QVI DISPOSE L'HOMMEA cueillir abondamment les fruits de la prouidence diuine.

MEDITATION LXXI.

L'ORAISON preparatoire, comme dessus.

A L'ENTRE E pour la compoition du lieu, & des personnes, presente toy deuant Dieu à guise d'vn petit enfant, desnué de toute assistance, laquelle tu attends de luy; & demande luy la grace de bien cognoistre ton rien.

I. POINCT.

Que la vraye humilité est fondée, non seulement en la cognoissance de nos pechez, mais aussi en la cognoissance de nostre neant.

Y'HVMILITE QUI dispose l'homme à estre fauory de la prouidence de Dieu, n'est pas celle qui concerne seulement

les pecheurs, & se fonde en la cognoissance de leurs pechez propres mais auffi celle qui appartient aux S.Th2.2 plus justes, voire à l'ame mesme de nostre Seigneur, & se fonde en la coar. 1. ad gnoissance de nostre rien, ainsi qu'il a esté dit cy-dessus en diuers endroits, où nous auons poisé principalement quatre choses. La premiere que tout l'estre de nostre ame, & de nostre corps, auec tous nos membres, facultez & puissances, & tout l'ornemet y adjoint tant naturel que furnaturel, ne sont pas choses qui soient à nous, ains à Dieu qui les nous a données; & s'il ne les nous eust données, nous fussions demeurez tousiours en l'abyfine de nostre neant, comme ila deduit plus au long en la Meditation deuxième & trente-neufuième. La 2. qu'apres auoir reçeu tout cest estre,

humilité. Medit. LXXI. 797

il n'est pas en nostre puissance de le conseruer; & si Dieu ne le conseruoit actuellement, il seroit reduit & retourneroit foudain en fon premier rien, ainsi qu'il a esté discouru en la Meditation cinquante-troisiesme, La troisiéme est que l'vsagede toutes nos puissances & sentimens, & toutes nos œuures dependent tellement de Dieu, que fans son actuel concours nous ne pouuos rien faire, ny meime penser, suiuant ce qui a esté dit au mesme lieu. La quatriesme, que quelques grands dons que nous ayons receu de Dieu, tout cela neantmoins n'est rien au regard de l'estre diuin & de ses perfections & vertus, selon que nous auous veu en la dixiefine Meditation. A quoy doit estre adiousté pour vne cinquiesme consideration, que de nous mesmes & de nostre cru, nous fommes comme la fource & fontaine de tout ce qui est rien, & moins que rien, qui est le peché.

ET partant n'est-ce pas sans grande raison, ô mon ame, que le fils de Dieu, pour mieux te faire entendre cccy, & te fonder en humilité tresprosonde, prouenante de la cognois fance de ton neant, vse de ceste similitude en plusieurs endroits, disant, si vous ne vous couertisez, on ne deuenez comme ces petits, vous n'entrerez point dans le Royaume celeste. Mais qui conques s'humiliera comme ce petit, celuy-la sera le plus grad au Ciel. Et d'ailleurs, laissez Luc. 18 venir à moy les petits ensans, par ce que

le Royaume de Dieu est à eux.

O HEVREVSE & fortunée petitesse, par qui l'homme denient si grand! O admirable bassesse qui esteues si haut les humbles! O tres-aimable enfance & humilité! Qui sera que je devienne petit? O Dieu tres-haut & tres-grand, donnez moy ceste petitesse de l'humilité, puis qu'elle est tât agreable à vos yeux, & si necessaire pour mon salut, que je ne puis entrer sans elle en vostre Royaume celeste.

humlité. Med. LXXI. 799

I. POINCT.

Combien est heroique l'humilité representée par l'estat & bassesse des petits enfans.

O v R bien entendre la force de ceste similitude & comparaison des petits enfants, auecques les humblés, considere en premier lieu les proprietez d'vn petit enfant, qui font fix. La premiere, que quand il, est fale, il ne peut luy-mesme se nettoyer, & demourra toufiours en fa saleté, si vn autre ne le nettoye. La seconde, que s'il chet à terre, il ne peut fereleuer fans l'ayde d'autruy. La troifiefine, que fi on le met fur ses pieds il ne peut se tenir debout, s'il n'est soustenu de quelque autre, ny faire vn pas sans estre porté. La quatriesme, qu'ayant fain ou soif; il ne peut ne manger ne boire, si on ne luy en donne. La cinquiesme, que quand il afroid, ou est en quelque autre peine & danger, il ne peut se sauuer si on ne le sauue, ny se deffendre si quelque

L1 4



800 De la Vrage & parfaicte

autre ne le deffend. La fixiesme, que pour le comble de ses miseres, il ne peut ny ne sçait demander ce qui luy desaut, ny voire le cognoistre pour le demander. Telles sont les miseres du petit ensant, qui n'a pour tout remede en cecy, que l'amour & pieté de sa mere, & la prouidence mater-

nelle qu'elle prend de luy.

SECONDEMENT, imagine toy que tu es comme vn petit enfant deuant Dieu, t'appliquant les six choses susdites. La premiere desquelles est, que ta soiblesse est si grande que tu-peux bien de toy mesme, & par ron franc arbitre pecher, te souillant de plusieurs taches & coulpes; mais apres auoir peché, tu ne peux toy seul te lauer, ny te nettoyer de telles souilleures, si Dieu ne te laue & nettoye. Et partant luy dois tu demander auec le Prophete; Lauez moy de plus en plus Seigneur, de l'ordure de mon iniquité, mettoyez moy de ma coulpe.

Pfal.50

L'A Seconde est que par le poix de tes peruerses inclinations, & de cel corps corruptible qui agraue l'ame, tu

chés facilement à terre, & demeures là renuersé par l'affection desordonnée que tu portes aux choses terriennes, come enfane du terrestre Adam; mais quad vne fois tu és cheut, tu ne peux te relever de toy-mesme si Dieu ne te donne la main, & ne te releue. Tellement que sans luy tu demeurerois pour jamais renuersé par terre, comme la maifon d'Ifraël, de laquelle vn Prophete dit; Elle eft cheute, & ja- Amos.s. mais ne se releuera.

La troisiesme, que si Dieu par sa misericorde te releue, & remet en pieds, te donnant quelque vertu, ou esprit de deuotion, tu ne peux pourtant de toy seul te tenir debout, ny conseruer ce qu'il t'a donné, ny faire vn pas en auant, si luy mesme encore ne t'ayde. De sorte que tu dois estre toufiours en crainte de choir, suiuant ce que dit l'Apostre; Que celuy qui est en pieds, prenne garde qu'il ne Vienne à 2 Cor.11 choir.

LA quatriefine, si tu as faim ou foif des choses divines & spirituelles, comme font les Sacrements, la pa-

role de Dieu, & les œuures de justice, tu ne peux toy feul les chercher, ny les receuoir, en sorte qu'elles te soient profitables, fi Dieu ne t'aide en cecy. Et si tu as quelque desir de t'ameilleurer, tu ne peux accomplir ton desir, si Dieu qui te l'a donné, ne te donne aussi la grace de l'accomplir &

parfaire.

La cinquiesme, que tu és enuironné de tant de perils & tentations du Diable, de la chair, & du monde, qu'il n'est pas possible de t'en despestrer par tes seules forçes, si Dieu ne t'en desliure parsa bonté; & n'as point d'armes pour te deffandre, s'il ne te les donne. Tu seras perpetuellement froid par tes pechez & tiedeurs, fi Dieu ne t'eschauffe du feu celeste de fon amour ; & feras toufiours embrasé des flammes de ton amour propre, si Dieu n'espanche sur toy l'eau viue de sa saincte grace pour te rafraischir.

La fixiesime, que ta misere est 8. telle & si grande que tu ne sçais ne prier ne demander comme il appar-

tient ce qui te defaut, si l'esprit de Dieu ne te le monstre & enseigne; ny mefine tu ne sçais pas cognoistre l'importance de tes perils & necefsitez, si Dieu ne te les descou-

Voila doncômoname, quelle est ta misere, qu'elle ta petitesse, & le rien que tu as de ton propre fond. Tellement que te faire petite enfant, n'est pas estre ignorante comme les enfans, ny cheoir actuellement, & de fait en telles miseres, ains te recognoistre subjette à y cheoir : car de là comme de sa racine nait en nous la perfection. A cause de quoy Sainct Pol dit; Ne Venillez point eftre faits 1. Cor. 14 enfans en vos sens & conceptions, ains en malice, & affuce mais au refte, en voffre fentir & guger foyez parfaits. Et pourtat aprens, o mon ame, a t'humilier par la vraye cognoissance de tes miseres, & de ton neant, à fin qu'estant humble & petite, selon mesme ton jugement & ton sens, tu sois esleuée de Dieu, qui cherit les petits & les humbles.

804 Dela vraye & parfaicte

III. POINCT.

Combien sont admirables les fruits que la petitesse de l'humble perçoit de la paternelle pronidence de Dieu.

Es fruits que les humbles reçoiuet de la finguliere prouidence de Dieu, combien qu'ils soient innumerables, peuuent estre neantmoins reduits en quelque façon à deux principaux. Le premier desquels est que Dieu par son infinie charité & paternelle prouidence, accourt aux humbles pour les fecourir & remedier à toutes leurs miseres & necessitez, auec trop plus de soing & foucy, que les meres ne remedient à celles de leurs enfans propres : car il peut arriuer qu'vne mere oubliera par-fois son enfant, mais Dieu (comme il dit luy mesme par Esaye) nel met jamais en oubly les fiens, qui font les petits & les humbles. De

1/4.49.

forte que si tu és humble, ta petitesse & humilité fait que Dieu par sa prouidence a soin particulier de te lauer des ordures de tes pechez; de te releuer de terre quand tu és cheut; de te soustenir en pieds quand tu és leué; de te donner la pasture qui t'est conuenable; de te deffendre de tes ennemis; & de t'enseigner à prier : si bien que la prouidence diuine, ne faudra jamais à te secourir, beaucoup mieux à point que si le remede & secours dependoit de ton seul vouloir.

L E second fruit que l'humble percoit de la prouidence diuine, est que comme la mere a plus de foucy du petit enfant, qui ne peut auoir foing de foy, ny prouuoir à ses necessitez, qu'elle n'a de celuy qui est desia grand & qui peut de luy mesine chercher ses remedes : aussi Dieu a vne plus douce & plus peculiere prouidence des humbles, qui se reputent & recognoissent petits, qu'il n'a de ceux qui prefument & cuident eftre bien grands. A quoy doit estre raporté ce 1/a. 66. qu'il dit par le Prophete Esaye, que

806. De la vraye & pa faicte

Ffa.66.

comme mere il les cherira, & leur donra sa poitrine, les mettra sur ses genoux pour les mignarders, & les consolera grandement, se resouissant auec eux, ne plus ne moins que les meres ont accoustumé de se jouer auec leurs enfans qu'isont encore petits.

O combien doc est heureux le juste qui deuient enfant par humilité, puis que par elle il jouyt d'vne prouidence fi amoureuse:, & tant agreable! O humilité fortunée, par qui la prouidence diuine produit telle abondance de fruits si doux! Sois soigneuse, o moname, de l'humilier, & te deffier de toy-melme, te recognoissant aussi foible qu'vn petit enfant: mais de telle façon pourtant qu'auec l'affection de l'humilité, & deffiance de tes propres forces, tu conjoignes l'affection de l'amour & pleine confiance en Dieu, veu le soing qu'il a de te secourirsà fin que la consideration de ta petitesse & nfance ne te rende pufilanime, aint'encourage de plus en plus.

Collog. O Pere tres-miferi

cordieux, tant plus je recognois mes miseres & necessitez, tant plus je vous ayme & reuere, pour le soing que vous auez de m'en deliurer. Et d'autant que je suis issu de vostre toute puissance, à guise d'yn petit enfant indigent & necessiteux qui a besoing de vostre continuel secours, donnés le moy par vostre paternelle prouidence, à sin que jamais je ne cesse de vous louer; puis que de la bouche des petits, & des enfans de mamelle, saillent les louanges qui vous agreent & agreeront par tous les siecles. Amen.

Pfal.s.

DE LA VRAYE ET

PARFAITE RESIGNAtion des humbles, entre les mains de Dieu.

MEDITATION LXXI I.

L'oratson preparatoire, & l'entrée comme en la precedente Meditation.

808 De la Vraye resignation

I. POINCT.

doit estre l'humble resignation de nous mesmes entre les mains de Dieu.



A Similitude & comparaison des petits enfans dont nostre Seigneur se sert en son Euangile, disant, que

si nous ne sommes petits comme eux, nous n'entrerons point en son Royaume, nous fait veoir à l'œil de quelle façon & en qu'elle sorte nous deuons estre resignez entre les mains de sa prouidence diuine pour en recueillir les struits que nous desirons. Sur quoy tu dois en premier lieu te representer & considerer quatre ou cinq proprietez du petit ensant. La premiere est que naturellement il n'a nul soucy des choses qui luy sont necessaires, les remettant toutes à la prouidence &

Mat.18

des humbles. Med. LXXII. 809

foing de fa mere. La feconde, qu'il ne luy chaut point du laict qu'on luy donne pour sa nourriture, s'il est ou bon ou mauuais; ny ne regarde pas fi les langes & drapeaux dont on l'enueloppe, font faits de grosses estoupes, ou de fin lin; ny si le maillot dont il est couvert, est tissu de foye ou de laine, se contantant de ce que on luy baille. La troissessme est qu'il ne prend point garde non plus s'il habite en vn magnifique palais, ny si on le couche dedans vn berçeau qui soit mol & de grand' valeur; ou s'il est logé en quelque pauure cabane & couché dans vn vil berceau, quand mesme ce seroit vne creche. La quatriesme, qu'il ne se glorifie point de l'honneur qui luy est rendu pour estre fils de Prince ou de Roy; ny ne s'afflige point d'estre mesprisé, pour estre fils d'vn pauure homme. Et finablement s'il vient à mourir, sans auoir soin ne soucy de soy, sa mort est telle que celle de ses pere &mere; & venant à estre esseué, tant qu'il soit du tout hors d'enfance, telle est sa

810 De la Vraye resignation

nourriture quel est le soing & la prouidance de ceux qui ont charge de

APRES auoir bien remarqué toutes ces conditions & proprietez du petit enfant, considere en second lieu que l'humble & parfaite refignation de toy-mesme entre les mains de Dieu to Createur, requiert que tul taches de deuenir en la mesme sorte petit deuant luy, faisant par vertu, ce que fait le petit enfant par nature. Etpour tant dois tu soigneusement repousser de toy toutes angoisses & poignans soucys, & les rejetter en la prouidence de Dieu ton pere, qui te Pfal. 54 nourrira, & aura foing de toy comme de son fils qu'il voit estre foible & petit, prouuoyant à ta sustentation, vestements, honneur, & choses fembles cy deffus deduites. Parquoy tu as grande occasion de te resiouir de la bonne aduanture qui t'est escheüe, en ce que tu as tel pere & mere que Dieu, duquel la prouidence & foing enuers toy, excede infiniement celuy que tous les Roys & Princes du mon-

des humbles. Medir LXXII. 811

de, & tous les peres & meres de l'vniuers peuuent auoir de leurs enfans propres. Car si ce que l'Apostre dit est veritable que, celuy qui n'a soucy des 1.Tim.s siens & specialement de ses domestiques. renonce à la Foy, & se monstre pire que infidelle; comment seroit-il possible que Dieu, qui a promis d'auoir soin de nous, & qui ne peut desnier soymesme, ny faillir par deloyauté, laissat d'auoir soucy de ceux qui sont particulierement en sa charge, & beaucoup moins de ses chers enfans qui habitent en sa maison, & n'ont autre appuy que le sien, à cause de leur petitesse? C'est chose certes qui ne se peut en nulle façon; dequoy nous auons vn tesmoignage tant agreable & si beau en ce que Dieu dit jadisà son Prophete Ionas; Tune Joan.4. Voudrois pas que je pardonnasse à la Ville de Niniue, en laquelle il y a plus de six vingts mille personnes qui ne scauent qu'elle eft leur main droite, ny qu'elle eft la gauche? Comme s'il eut dit, quand les hommes qui font dans Niniue ne m'esmouuroient point à compassion

O Pere tres-amoureux, je vous rends toutes les graces qu'il m'est possible, de la prouidence speciale que vous auez de ceux qui par vne humble resignation se jettent entierement en vos mains. Faites à Seigneur que je me cognoisse moy-mesme, & que je vous cognoisse aussi, à fin que ma propre misere me force & contraigne à me consier en vostre miseriorde infinie. Amen.

II. POINCT.

Combien grandes sont les faueurs & prerégatives que les humbles & petits reçoivent de Dieu.

des humbles. Medit. DXXII. 813

Es petits enfans & les humbles qui sont representez par eux, sont fauorisez de cinq autres priuileges & prerogatiues particulieres, tou-chées en la susdite sentence & comparaison de nostre Seigneur. La premiere desquelles est, qu'à cause de leur petitesse, ils auront entrée dans le Royaume des cieux; de sorte que ceux qui ne deuiendront pas petits comme enfans, n'y entreront point, & par consequent perdront les moyens & la fin de la paternelle prouidence de Dieu, sans qu'ils en puissent jamais jouir.

L A seconde, est qu'ils seront grands au mesme Royaume, à raiso qu'ils seront deuenus petits icy bas car tant plus ils auront esté humbles en ceste vie, tant plus feront ils auffi faincts, & plus abondamment recompencez en l'autre. A cause de quoy Sainct Ba-sile dit, que l'accroissement en humi-lité, est vn accroissement en toute vertu; & que de tant plus que l'humilité est profonde, tant plus est releuée la vertu.

814 De la Vraye resignation

La trofiesme, que qui reçoit vn de ces petits au nom de nostre Sauueur, reçoit le mesmé Sauueur : pour ce qu'estant auec eux vny par amour, il prend comme fait à foy-mesme, tout le bien qui leur est eslargy. Et si nostre Seigneur prend fi grand plaisir que tous reçoiuent pour l'amour de luy les petits, & les traittent comme sa personne; auec combien de contantement les receura-il soubz sa protectio, en son propre paradis, & Royaume? Car nostre Sauueur s'est toufiours prisé de faire ce qu'il enseignoit,&de ce que so exéple touhours precedoit & deuançoit sa doctrine.

La quatriesme est que quiconques scandalisera vn de ces petits, luy donnant occasion de broncher en l'exercice de la vertu, sera terriblement chastié, & luy vaudroit mieux qu'il seut precipité dans la mer auec vne grosse pierre attachée au col, qu'estre pierre de scandale pour tels petits: car comme il prend sur soy le bien qu'on leur fait, aussi tient-il pour iniure propre celles qu'ils souffrent.

des humbles. Medit. LXXII. 815

La cinquielme est qu'ils ont pour leur garde des Anges qui voyent la face de Dieu leur Pere celeste; car Med.60 quoy que tous les hommes en ayent 61. auffi, comme nous auons veu cy-deffus, toutes fois les humbles jouyssent plus particulierement de ce privilege, tant de la part de Dieu, que des mesmes anges, qui auec vn foing plus special accourent aux necessitez des petits.

O Seigneur, ne permettez-pas que Ofe.11. je tombe en l'ignorance d'Ephraim, qui fut telle, que vous estant comme sa nourrice, & le tenant en vos bras, il ne sceut pourtant cognoistre le bien que vous luy faifiez, ny le remede de les miseres que vous luy don-niez. Faictes que je recognoisse les priuileges que vous octroyez aux pe-tits & aux humbles, qui font vraye-ment petits deuant vous, à fin que je fois faict grand par vous en vo-ftre royaume, par touts les

fiecles. Amen.

III. POINCT.

Combien merueilleuse est la prouidence & soin singulier que les Anges ont des petits & des humbles.

Vo y que chacun de nous ait vn Ange particulier qui est ordonné pour sa garde, suivant ce que nous auons dict cy-dessus, toutesfois les Anges accourent plus volontiers, & ont plus de soin de prouuoir aux necessitez des humbles & des petits; tant pour ce que ceux qui sont tels recognoissent mieux leur necessité, & font plus obeissans à leur gouverneur comme aussi pour ce qu'ils sont plus recognoissans du bien qu'ils recoiuent. Ainsi lisons nous en l'Escriture que comme Agar estoit auec Gen. 21. son petit Ifmaël fur le point de mourir de soif dedans vn desert, elle mit son fils contre vn arbre, & s'esloigna d'vn traict d'arc pour ne le voir mourir. Or comme le petit enfant pleuroit, vn Ange apparut à Agar, & luy

des humbles. Med. LXXII. 817

dit, que Dieu auoit ouv la voix du petit enfant, & luy descouurit vn puis d'eau, promettat de le faire chef d'vn grand peuple. De sorte que la mere & l'enfant patissans mesme necessité, l'Escriture ne dict pas que Dieu eust ouy la voix de la mere, ains celle du petitienfant , ny que l'Ange fut enuoyé pour le respect de la mere, ains pour le respect du petit, pour l'amour duquel il donna de l'eau à la mere; à fin qu'en cela nous fut esbauché le foin tant amoureux que Dieu & ses Anges ont des petits, de qui les nenecessitez & les larmes sont autant de voix qui les attendrissent & les attirent à eux : & quand leurs pere & Pfal. 26. mere les abandonnent, Dieu les deffend, & leur enuoye ses Anges qui ont foin d'eux.

O heureuse petitesse & enfance, qui es si fauorisée de Dieu, & de ses Anges! Tu es la porte du Ciel, & la mesure de la grandeur & vertu. Dieu Ps. 135. ouure fur toy ses mains liberales, & te remplit d'abondante benediction, Tu fais qu'il aime ceux qui te reçoi-

Pfal.137

uent,& abhorre ceux qui te rejettent. Il a l'œil toufiours à l'entour de, celuy qui t'aime, pour le faire grand, & voit de loing celuy qui t'abhorre, pour l'humilier & punir. Et quoy que ta bouche se taise, ta necessité pourtant crie, & tes gemissemens penetrent jusques au tribunal de Dieu, d'où il deperche ses Anges pour te secourir. O qui fera que je t'aime, & que je t'embrasse de tout mon cœur, à fin que l'imite celuy qui s'est faici petit enfant pour l'amour de moy!

Collog. O tres; doux Iesus, qui auez tant aimé la tres-pure enfance & petitesse d'esprit, que pour l'amour d'elle vous auez pris encore celle du corps, vous failant petit enfant pour nous, & nous donnant exemple en cela de nous rendre petits par humilité; octroyez-moy que je deuienne petit à vostre exemple & imitation, à fin que participant à la petitesse que vous auez choisse en ceste vie, j'aye part aussi à la gradeur que vous donnez aux petits en l'autre, par tous les

fiecles. Amen.

DV DERNIER ET SOV-VERAIN BENEFICE, QVI eft la gloire des bien-heureux.

MEDITATION LXXIII.

L'ORAISON preparatoire, & l'entrée comme en la Meditation precedente.

I. POINCT.

Combien nous deuons estre desireux de voir & contempler la gloire celeste, que Dieu a preparée à ceux qui l'aiment.

> A GLOIRE & beatitude eternelle de laquelle joüissent les Saincts biéheureux, est la derniere

fin de nostre vie, & de tout le reste des benefices diuins, qui sont autant de moyens ordonnez par la proui-

déce de Dieu pour y paruenir. Entre lesquels I'vn des plus efficaces & principaux est de supplier Dieu qu'il luy plaise nous donner des yeux clair voyans, qui soient illuminez d'yne grande foy, pour voir & contempler l'excellence de ceste gloire, en la façon qu'il les donna jadis à S. Iean, qui en Apoc 21 parle ainfi. le vy la faincte cité de la nounelle terusalem descendente du Cul de la part de Dieu ornée comme Vne effoufe pour fon efpoux ; & entenay foudain vne grande voix qui faill it du throfne, di-(ant; Voicy la demeure de Dieu auecques les hommes.

O moname, si en tes oreilles resonnoit la voix de l'inspiration de Dieu qui te dit Voy le Palais où j'habite auecques les hommes; te decouurant la beauté de ceste demeure, & l'vnion grande qui est entre luy & fes citoyens bien-heureux, combien serois-tu esprise de son amour ? Que ne ferois-tu pour participer à si grande gloire? Que trouuerois-tu de penible & facheux ça bas?

O Dieu eternel qui faictes descen-

bien-heureux. Med. LXXIII 821

dre du ciel la celeste Ierusalem pour donner cognoissance d'icelle à ceux qui viuent en terre, esclairez les yeux de mon ame, à fin qu'elle voye & cognoisse la souveraine excellence de ceste belle cité, sa saincteté grande, sa vision de paix, sa nouueauté non jamais ouve, fon ornement merueilleux, & les espousailles inenarrables dont elle est vnie auecques vous. O doux & faint espoux de nos ames, monstrez moy je vous supplie vostre face, car elle est excellente en beauté; faites que vostre voix bruye à mes oreilles, car elle est tres-douce à ouvr; descouurez-moy les biens que vous me promettez, à fin que je m'encou- cant.2 rage & anime à les prochasser auec tant d'ardeur que je les obtienne pour la gloire de vostre Sainct nom. Amen.

II. POINCT.

Que la gloire & beatitude de Paradis est vn estat & assemblage parfait de toute sorte de biens joints

Mm 3

9.83.44 dit.

Trin.6.4 dr 5.

A Gloire & beatitude, à parler generalement, est (comme disent les Theologiens) vn estat eternel, affeuré, & immuable, exempt de toute forte de maux de coulpe & de peine que l'on peut craindre, & remply de tous les bies de nature & de grace qu'é peut desirer: de maniere que (come dit Lib.3.de S. Augustin) celuy est vrayemet bienheureux qui a toutes les choses qu'il veut, & ne veut rien de manuais. Mais pour mieux entendre cecy, discours briefuement pardes maux & incommoditez que tu souffres, ou que tu penses qui te pourroient arriver, & par les bies du corps & de l'ame que tu peux raisonnablement souhaiter, apres en auoir retranché les imperfections & miseres de cest estat auquel nous viuons, & mettant en leur lieu ces quatre excellences. La premiere, eft l'eternité, car la gloire & beatitude des Saincts, doit durer autant comme Dieu durera, duquel le Royaume n'aura jamais fin. La feconde est l'asseurance que cesté gloire

bien-heureux. Me. LXXIII. 823

doit estre eternelle; car les saincis sçauent qu'il n'y aura jamais peché en eux, pour raison duquel Dieu soir induit à la leur ofter, & qu'il ne changera point le decret qu'il a desia fait de ne les chaffer oncques de sonl Royaume. La troisiesme est l'immutabilités car jamais la gloire essentielle qu'ils ont ne diminuera, ny leur joye ne s'amoindrira, ains leur arriveront bien souvent des nouvelles gloires accidentales qui l'a rendront beaucoup plus aimable. La quatriefine est l'estre saoulé sans desgoutement; de forte que l'immutabilité sera sans ennuy, & le repos tel qu'on ne se laffera jamais d'en jouyr; auec vne continuelle nouveauté de goust & contentement que l'on y prendra, comme des le premier jour.

O souverain bien, qui embrasses toute sorte de biens en toy, sans aucune messange de mal! O heureux estat qui es enrichy de tant de tresors, & comblé de si grande gloire! Estat immuable, certain, crèrnel, qui soules l'appetit sans le degouster. Que n'es

824 De la gloire des Sainets

tu plus ardente, o mon ame, à le prochasser? Que ne te fonds tu de desir d'entrer en la jouissance de telle joye qui est la mesime joye de ton Scioneur?

Pfal.83

O Dieu des vertus, combien sont aimables vos tabernacles? Mon ame les souhaite, & se passine de grand defir, songeant à leur excellence & persection. Quand sera ce que je m'y verray, jouissant de leur beauté singuliere, & de la richesse & repos dont lis sont ornez?

III. POINCT.

Combien sons excellentes les proprietez de l'estat & gloire des bien-heureux, comparées à l'estat de ceste vie mortelle.

ONSIDERE icy en general qu'en l'estat de ceste vie presente, pour heureuse qu'elle soit, il y a faute de plusieurs biens, & meslange de plusieurs maux; outre que bien-heureux. Me. LXXIII. 825

cest estat i y est temporel, muable, inquiete, plein de tiedeurs & degoustements. A cause dequoy nostre Seigneur dit à ses disciples ; Ne vueil Mat. 6. lez point amasser des tresors en terre, ou Luc. 10. la rouille. & les vers les rongent & ou les larrons persent les maisons pour les defrober : mais the faurifez au Ciel, ou tels perils & dangers ne sont point à craindre. Par lesquelles paroles nostre Seigneur touche briefuement la difference qu'il y a entre les tresors de la terre, & ceux du Ciel; qui est que ceux-là sont perissables, & perissent de fait pour l'vne de ces trois raisons; ou pour ce qu'ils font confommez par l'vsage, comme les viandes; ou pour ce que dedans eux mesmes nait quelque chose qui les destruit, comme il arriue és vestements lesquels font gaftez par la teigne qui s'y engendre; ou pource qu'ils nous sont oftez par quelque cause exterieure, comme est le feu, les larrons, & ceux qui par tromperie ou calomnie les emportent. D'où il s'ensuit que qui met son cœur en ces tresors, est

826. De la gloire des Saincts

subject à mille trauerses & amer-

Mais à l'opposite les tresors du Ciel sont eternels & incoruptibles en toutes façons; car ils ne s'amoindriffent point par l'vsage, ains perseuerent, & durereront en l'integrité qu'ils ont eue au commencemet par toute l'eternité des fiecles, sans se fleftrir ny vieillir. Aucune teigne nyverm de coulpe ne peut naistre au dedans pour les consommer; & le vase dans lequel ils sont, combien que de sa nature il soit fait de terre & de bouë facile à briser, il est neantmoins renforcy par la toute puissance dinine, en sorte qu'il ne peut estre cassé. Et ne peuuet non plus tels bies estre defrobez, ny rauis parforce, ne par troperie, par ce que les larrons & brigans ou calumniateurs, ne peuvent entrer Appe. 21 dans les cieux, comme dit Sainct Iean. Et combien que les tresors de la grace & des vertus soient exposez en ceste vie à pareils dangers que les trefors & biens temporels; toutesfois il y a ceste difference entre ces trois

bien-heureux. Me. LXXIII. 827

fortes de tresors, que les temporels peuvent estre destruits malgré nous; les spirituels de la grace, seulement si nous y consentons par nostre propre coulpe, & non contre nostre vouloir; mais ceux de la gloire, en nulle façon, n'estant pas possible que l'on desire d'en estre priué.

O MON ame, si tu souhaites les vrais tresors, mesprise par vne viue foy les premiers, qui sont les biens perissales & temporels; prochasse diligemment les seconds, qui sont les spirituels, à fin que tu iouisses vn jour auec seureté des troissesmes, qui

sont les biens de la gloire.

Collog. O Sapience diuine, qui estes vn tresot infiny pour sap.7. les hommes, duquel ceux qui vsent bien, participent à l'amitié de Dieu; donnez moy partie de ce tresor de

vostre grace diuine, à fin que je jouisse vn jour des inespuisables tresors de vostre gloire eternelle.

Amen.

Mm d

828 Dulien & compagnie des

DE L'EXCELLENCE DV LIEV, ET COMPAGNIE des Saincts bienheureux.

MEDITATION LX XIII.

L'orarson preparatoire, & l'entrée comme en la precedante Meditation.

I. POINCY.

Combien grande est l'excellence & beauté du Ciel empyrée, que Dieu a creé pour la demeure de ses esteux.



particularitez de la gloire, tu dois confiderer auant toutes chofes l'excellence de ce

monde superieur qui a esté creé de Dieu, pour l'hahiration des Sain As

bien-heureux. M.LXXIV. 829

bien-heureux, lequel est exempt de toutes les deffectuofitez & maux qui sont en ce monde inferieur, appellé valée de larmes, pour ce qu'il est plein d'innumerables objects qui nous prouoquent continuellement à plourer, desquels le Ciel est exempt & uide; car là (comme dit Sainct Iean) il n'y a ne larmes ne gemissements, pour autant qu'il n'y a nul fubject qui puisse induire l'home à pleurer, ains au contraire ce lieu contient avec grad auantage, tous les biens qui font en ce monde, despouillez de leurs imperfections. Tellement que quand Apoc. 21 Sainct Iean dit, que ses places sont d'or clair & resplendissant comme verre, ses murs embellis de pierres tres-precieuses, ses fondements, & portes ornees de marguerites & perles d'inestimable valeur, tout cela n'est qu'vn portraict & representation prise des choses plus precieuses qui soient ça bas, n'y ayant icy rien de plus grand, à quoy l'on puisse parangonner ce qui est au Ciet, à comparaison duquel tout ce qui est en

830 De heu & compagnie des

1/a.64. 1.Cor.z.

terre n'est que peinture; attendu que comme dit l'Apostre Sainet Pol, il n'y a ny œil qui ait veu, ny oreille qui ait ouy, & n'est peu venir en cœur d'homme, combien admirables & grands sont les biens que Dieu a preparé l'i haut à ceux qui

l'aiment & qui le seruent.

MAIS pour particulariser d'auatage ce qui regarde le ciel empirée,
considere quatre excellences & prerogatiues de ce lieu, qui sont cellescy. La première, qu'il est tres-clair,
sans que jamais il y ait en luy tenebres, ne nuyt, ains vn perpetuel jour,
auec vne agreable lumière toute celeste & diuine; par ce que le mesme
Dieu est son soleil qui l'illumine d'yne clarté merueilleuse & digne de
luy; & l'Aigneau (qui est nostre
Seigneur Jesus-Christ) par la splendeur de son humanité sacrée, le remplie aussi de grande joye & clarté.

La seconde, est que ce lieu est tres temperé, car la varieté des téps & saisons qui nous molestent icy n'est

bien-heureux. M. LXXIV. 831

point là, de forte qu'il n'y alà ne pluie, ny esté, ny automne, ne chaleur, ne teicheresses, ny humiditez, ains vne temperature vnisorme & si diuine qu'elle n'ennuye, ny-ne desgoute jamais. Il n'y a là ne tempestes, ny terre-trembles, ny tonnerres, ny foudres ny pestilences ou airs courrompus, & autres maledictions données à ceste miserable terre car c'est vne terre de benediction, tres-accomplie & parsaite, & la terre proprement des viuans, où ne peut s'estendre & atteindre, non pas mesine l'ombre de la mort.

La troissesse excellence de ce lieu est, qu'il est tres-seur, eternel & perdurable, sans qu'on puisse craindre ou doubter qu'il doiue jamais prendre fin,ny se ruyner. Car là ne peut entrer chose qui l'esbranle & fasse crousser, ou qui destruise son integrité, de maniere que tous y sont en perpetuelle asseurance, repos & tranquilité tres-parfaite.

FINALEMENT ce lieu est tresbeau, tres-delectable, & recreatif,

832 Du lieu & compagnie des

trop plus sans comparaison que tous les lieux plus agreables & desicieux qui sont en ce monde, & beaucoup plus que le mesme paradis terrestre appellé jardin & paradis de delices: car c'est vn lieu deputé non pour les bons & mauuais, ny pour les pelerins & voyageurs qui roulent en terre, ains seulement pour les bons, & pour recompenser les esseuz qui ont sidellement trauaillé ça bas au seruice

de leur Roy souuerain.

O MON ame, si Dieu a estalé tant de biens en ce monde visible ou nous habitons, en ce lieu, dis-je, qui est commun aux hommes & aux bestes brutes, aux iustes & aux pecheurs; quels biens, quelles delices, & quelles richesses aura-il mis en cest autre lieu qui est commun & aux hommes & aux Anges, mais propre & peculier seulement aux iustes? O lieu bien-heureux & tres-fortune! O Paradis de plaisirs & delices inenarables! O demeure digne de Dieu! Quand serons-nous tes Citoyens & Bourgeois, joüissants des merueilles

bien-heureux. M. LXXIV. 833

de ta beauté? Fermez yous mes yeux desormais, & ne vous arrestez plus à voir ce qui est en terre, car tout y est vil & abject, au respet de ce que vous verrez quelque jour au Ciel.

II. POINCT.

Combien merueilleuse est l'excellence des Citoyens & bourgeois du Ciel, à la compagnie desquels nous esperons viure eternellement.

ONSIDERE icy en pre-mier lieu, comme le nombre des Citoyens de ceste Cité souveraine, est sans nombre, mais de telle sorte pourtant que quoy qu'ils soient innombrables, tous neantmoins fe cognoissent, & conversent les vns auccques les autres , aussi familierement comme s'ils feussent peu; ce qui leur est matiere de grande joye. Des feuls Anges Daniel dit que plu- Dan.7. sieurs milliers de milliers, font seruice à Dieu, & que dix mille fois

834 Dulieu & compagnie des

Apoc.7. cent milliers se tienment en sa presence. Et des hommes, Sainct Jean escrit que la multitude en estoit si grande que nul ne la pouuoit conter. Car combien qu'il soit certain que le

nombre des Saincts est petit, aures-Eccle.I. pect du nombre infiny des damnez,

à cause dequoy nostre Seigneur dit, Que la porte du Ciel eft eftroite, & que peu de personnes entrent par elle: toutes-fois à parler absoluement, ils sont en grand nombre: & c'est pourquoy

Joan. 14 nostre Seigneur dit, Qu'en la maison de son pere il y a plusieurs demeures; nous donnant par la premiere sentence suject de craindre, & par la seconde de nous confier que nous trouuerons place en ce lieu ou tant d'autres per-

fonnes logent.

SECONDEMENT, confidere que la qualité des citoyens est tres-glorieule, attendu que tous sont tres-nobles, tres-sainets, tres-prudens, tres-affables, & tres-eminents en toutes les parties que l'on sçauroit souhaiter, touchant la condition, complexion, courtoisie, discretion, & briefen tou-

bien-heureux. M. LXXIIII. 8351

te autre perfection & vertu : car là ne peut entrer ne malin esprit, ne pe- Apoc.21 cheur , ny autre personne qui soit souillée tant soit peu de quelque reste de coulpe, ou autre imperfection quelle que ce soit. Ce sont des lys sans espines, des grains sas paille, fromet las yuraye; car les espines, la paille & l'yuraye demeuret dehors, pour la pasture du feu d'enfer. Or si tu prens tat de plaifir à conuerfer icy auec vn homme fage, diferet & fainct; quel contetemét auras-tu de hater la haut auecques tant d'hômes si excellens en sapience, en discretion & en saincteté?

CONSIDERE en troisiesine lieu, combien admirable est leur ordre & disposition, auec la varieté merueilleuse qui paroist entre eux:car ils ne sont pas tous esgaux ez choses que nous auons dites, ains comme les corats estoilles du ciel sont differentes en clarté & grandeur, aussi sont-ils beaucoup differents en leur splendeur & beauté: mais auec vn fouuerain accord ; & bel ordre en la varieté de tous leurs rangs & degrez. Car il v a là

836 Dulieu & compagnie des

haut troisHierarchies, & neufchœurs, d'Anges, Archanges, Principautez, Vertus, Puissances, Dominations, Throsnes, Cherubins, & Seraphins, tous differents en leurs natures, & dons de sapience & de grace, auec vne splendeur incroyable & indicible beauté. Parmy lesquels les hommes font meflez en leurs chœurs , & aucuns mesines sont esseuez par dessus euxtous, pour ce qu'ils les surmontent en faincleté. Là sont les Chœurs des Patriarches & des Prophetes, des Apostres & Euangelistes, des Martyrs & des Confesseurs, des Pontifes & Docteurs de l'Eglise, des Prestres & des Religieux, des Vierges, des Vefues,& autres estats, tous auec vn fouuerain accort : de maniere que nous pouuons dire d'iceux ce qui est aux Cantiques; Que Verrez - Vous en la Sulamite, finon des bandes guerrieres bien ordonnées en leurs rangs ?

O cité tres-pacifique, espouse du pacifique Salomon, qui a-il en toy finon les Chœurs & trouppes des Saincts, qui chantent à present auec

Cant.7.

bien-heureux. M. LXXIV. 837

allegresse, & apres auoir guerroyé auec bien grande force & valeur, jouissent plainement de la paix qu'ils ont obtenue par leur victoire? O fi je pouuois combattre en la mesme forte que ces valeureux champions ont autres fois combattu , fin que je meritasse de viure à jamais en leur compagnie tant aimable!

Combien admirable est l'vnion singuliere de la multitude des Saints bien-heureux, auec vne si grande Varieté qui s'y trouve.

ONSIDERE icy que ce qui reluit principalement, & fait da uantage à priser en la compagnie des bien-heureux, est l'vnion d'vne multitude si grade, auec telle varieté d'ordres; laquelle vnion est tres-estroite & aimable. Car tous s'entraiment-là reciproquement d'vne amour tres-ardante en Dieu, auec vne souueraine conformité de leurs volontez, fans contestation ne debat, ny conuoitise

838 Du lieu & compagnie des

de gloire, ou enuie. Les plus grands aiment d'vne amour tendre les moindres, & leur desirent tout le bien qu'ils peuvent : les moindres aiment de tout leur cœur les plus grands, & se resionissent du bien dont eux les surpassent. Le bien de chacun, est le bie de tous, & le bien de tous, le bien de chacun; d'autant que chacun préd pour sien le bien faict à l'autre, & s'en resiouit comme s'il fut sien en particulier, pour la charité grande qui est entre eux. Tous mangent en vne mesme table ; qui est celle de la diuinité, boiuent d'vne mesme coupe celefte, ont mesmes exercices ausquels ils vacquent, seruent tous à mesme Seigneur d'vn mesme esprit & desir; 1. Cor. 15 par ce que Dieu eft en tous, & est toutes choses à tous, les vnissant tres-estroitement entre eux mesmes, & auecques foy.

O mon ame, fi telle compagnie de Saincts t'agrée, tache des à present d'imiter les vertus que tu remarques en eux. Enfuy leur obeiffance & submission, accoplissant la diuine voloté

bien-heureux. M. LXXIIII 839

ça bas en terre, comme eux l'accomcomplissent au Ciel. Imite leur fraternelle vnion, & charité grande, aymant tous tes prochains comme freres, & ayant paix auec tous. Soubsmez-toy volontiers aux plus grands, honore les moindres, resiouis-toy du bien de chacun; & ce faisant tu imiteras la vie de ceux dont tu desires imiter la gloire. Sois esprise d'un grand desir de seruir à Dieu, auec la plus grande perfection qu'il se pourrafaire. Car si tu peux paruenir au chœur des bien-heureux Seraphins, tu ne dois pas te cotanter d'vn autre chœur moindre, ains achetter (comme dict) nostre Seigneur) de l'or embrazé, & Apoc. 3. bien esprouué, pour aimer auec grand ferueur, & pureté singuliere celuy qui est digne d'amour infiny.

Cottoo. O compagnie bienheureuse, de qui la multitude n'est point troublée de consusion, ny la grandeur trauersée de vaine gloire, ny l'inegalité de desvnion, ny sa varieté de desordre, ny l'amour de restroidissement ou tiedeur. O Saincts glorieux

840 Dulieu & compagnie des

qui vous estes veus jadis ez perils es quels je me voy, & jouissez à present du repos que je souhaite & desire, aidez-moy par vos oraisons à imiter vos vertus, à fin que j'aye part vi jour à la gloire de vos couronnes, jouyssant de vostre compagnie par tous les fiecles. Amen.

DE LA GLOIRE L'AME, ET DV CORPS

des Saincts bien-heureux.

MEDITATION LXXV.

L'ORAISON preparatoire, & l'entrée comme dessus.

I. POINCT.

Combien excellente est la gloire effentielle de l'ame, qui l'a rend entierement bien-heureuse.



A gloire effentielle de l'ame qui luy est pes culiere & propre, est si excellente, (comme dict S. Thomas) que

Dieu

92.addi

& du corps. Med. LXXV. 841

Dieu ne peut luy donner vne beatitude plus grande, veu que celle-cy art.6.ad contient & embrasse le mesme Dieu. 13. Car elle gist & consiste en ce que l'ame qui est glorieuse, soit toute come diuinisée, ou pleine de Dieu, & faicte vne mesme chose auec luy, par vne eternelle, & immuable participation; Dien s'vnissant auec elle, ne plus ne moins que le feu s'vnit auecques le fer , & le penetre au dedans, luy communiquant sa lumiere, splendeur & chaleur, & les autres proprietez qu'il a, tellement qu'il paroist tout fen. D'où il s'ensuit que l'ame demeure faoule & remplie de tous les biens qu'elle defiroit, conformement à ce que dit le Prophete le feray Pfal.16. (aoul quand voftre gloire me (era de couuerte & manifestee.

C E que tu pourras mieux poiser, discourant par les trois puissances spirituelles de l'ame, qui font la memoire, l'entendement & la volonté. Car la memoire entrera dedans les merueilles de la toute-puissance de Dieu, & s'engouffrera dans l'abysme de son

Pfal.70.

essence, se ressouuenant de sa seule justice & fidelité. Elle sera pleine de Dieu, l'ayant incessamment present, fans le pouuoir oublier, ny se diuertir à quelque autre chose. Elle aura perpetuelle souvenance des biens qu'elle aura ja receu, qu'elle reçoit à toute heure, ou espere reçeuoir de luy, auec vne joye ineffable, fansjamais pouuoir mettre en oubly ce qui luy cause & apporte tant de plaisir & contentement, ny se resouuenir de chose quelconque qui luy soit fascheuse. Car s'il luy souuient des perils & trauaux soufferts, & des pechés commis en ce monde, elletirera de toutes ces choses vn subject de joye. & des grands motifs de continuelles louanges à Dieu, auquel elle rendra perpetuelles actios de graces des benefices qu'il luy a faits, qu'il luy fait, & fera fans fin.

L'ENTENDEMENT serà plein de Dieu, par la claire vision de la mesme diuinité, & de la saincte Trinité des personnes. Car il verra là, face à sace, & non par enygme, ou figure,

& ducorps. Med. LXXV. 843

tout Dieu,le Pere,le Fils, & le Sainct Esprit. Il verra comme le Pere engendre le Fils, eux deux produisent le Sainct Esprit, & tous trois sont vn mesme Dieu, infiny, eternel, immense & incomprehensible. Il verra toutes ses divines perfections, son immence bonté, fapience, charité, toute puissance, & prouidence infinie. Verra les fouuerains mysteres de l'incarnation du Verbe eternel, de sa tres-facrée humanité, & les œuures merueilleuses de nature & de grace qu'il a opperées. De maniere que les ignorances, erreurs, doubtes, & opinions qui estoient en l'ame, ny seront plus. La foy mesme cessera là haut, pour ce que l'ame a donc verra clairement ce qu'elle croyoit ça bas. L'elperance aussi prendra fin, pour ce que 1. Cor. 13 l'ame possedera là ce qu'elle esperoit icy. Et particulierement elle verra d'vne façon plus speciale, les secrets immenses de la paternelle proui-dence de Dieu, dont il l'a gouuernée, & acheminée à son falut, à fin qu'elle le peut obtenir; les dangers dont il l'a

Gen.3.

qu'il luy a faits, luy donnant en tout Pfal. 16. cela grand subject de joye. Brief là sera faoulé le desir infatiable que les hommes ont d'entendre & sçauoir; car ils verront là clairement l'essence diuine, en qui toutes choses se treuuent, & obtiendront d'vne façon inefable ce que le Serpent dit à Adam, & Eue pour les deceuoir, qu'ils feroiet comme Dieux, sçachans le bien

& le mal; car ils jouiront là du bien,

delliurée, & les. benefices ocultes

sans participer a u mal.

La volonté sera pareillement remplie de Dieu, & vnie à sa divinité d'vne saincte vnion d'amour, laquelle fera perpetuelle continue, cordiale & tres-amoureuse, par toutes les manieres & raisons qu'il y a de sainct amour ; lesquelles se trouuent en Dieu quand il est veu clairement tel qu'il est en soy. De sorte que l'ame aimera Dieu parfaitement comme pere, amy tref-certain, elpoux & bienfacteur infiny, son souuerain bien, premier principe, & derniere fin. Et de cest amour jallira vn flemue

& du corps. Med. LXXV. 845

continuel de delices inenarrables. dont l'ame s'enyurera, estant toute Mat.25 engouffrée & plongée dans les joyes infinies de son Seigneur. Tellement qu'elle sera remplie de toutes vertus, les actes desquelles elle exercera auec souveraine delectation. L'obeisfance sera tousiours pronte à obeiri à Dieu de bon cœur, & auec vne allegresse incroyable. L'humilité se soubmettra volontiers à luy, auec vne amoureuse recognoissance. La religion l'honnorera de son cuke, & adoration auec reuerence & respect. Et la gratitude luy rendra continuelles actions de graces auec diuers fignes de resiouissance, & perpetuels Alleluias. Car là il n'y aura ne paffions ne contradictions, ne chose quelconque qui puisse attiedir ou empescher la varieté de tels goufts & contentemes, lesquels seront figrads & divins, qu'ils ne pourront estre cognus sans eftre esprouuez ; pour ce qu'ils font comme la manne cachée, de qui la Apoc. 1. faueur estoit incogneüe à ceux qui ne l'esprouvoient point.

846 De la glorre de l'ame

5.Tho.1. p. q. 26.

MAIS pour entendre & declarer en vn mot la grandeur & beauté de la gloire, poise ceste seule raison qui les comprend toutes. Ce qui rend Dieu bien-heureux, & qui le contente, & luy donne infinie joye, suffira sans doute pour en faire autant proportionnéement en toy. Parquoy comme Dieu de toute eternité & des qu'il est Dieu, est bien-heureux & remply de joye, sans aucun degoust ny ennuy, par seulement se voir & s'aymer soy-mesme, n'ayant besoin de chose quelconque qui soit hors de luy: aussi seras tu bien-heureux, & comblé de joye, par seulement voir Dieu, l'aimer & le posseder, sans auoir besoin de rien qui soit hors de luy, & sas qu'il y ait en cest œuure aucun ennuy ne desgoutement, ains vne eternelle nouueauté, & vne eternité nouuelle, qui fera que tu verras Dieu perpetuellement, & desireras tousjours de le voir & te refioüiras de l'auoir present, & de le voir sans cesse, joüissant à cœur soul de luy côme de ta derniere fin qui réplira ton desir de

& du corps. Med. LXXV. 847

benediction.

O ma gloire, quand sera ce que je vous verray, auec vne clarté fil grande, que vous rempliffiés & fouliés tous les desirs de mon cœur? Quand sera mon ame si pure, que je puisse voir vostre saincte & divine face? O qui oncques n'auroit commis chose aucune qui desagreat à vostre bonté, & empeschat vne si heureuse visió. Prenez Seigneur toutes mes puisaces, & occupés-les des à present en ce qu'elles doiuent faire à jamais. Que toufiours ma memoire s'occupe à penser en vous, l'entendendement à vous cotempler & cognoitre, ma volonté à vous aymer, ma langue à celebrer vos louages, mes senti-mens & membres à vous obeir, se resioüissans tous en vous, de vous, & pour vous par tous les fiecles.

II. POINCT.

Combien grande sera la gloire des corps bien-heureux, donez de quaire dons ou proprietez singulieres.

p.q. 45.

T Es corps des Sainets bien-heureux au Ciel, auront quatre art. 1.ad dons de gloire tres-excellens qui leur 3. Et q.85. seront octroyez en dot ou proprieté, addit.ar pour leur heritage. Le premier, est la splendeur ou clarté, laquelle sera Mat. 13 d'vne beauté merueilleuse: car cha-Ad Phil cun resplendira comme le Soleil, en la mesine sorte que le corps de nostre Seigneur; combien que le plus heureux, reluira d'yne plus grande lumiere, mais celuy de Iesus-Christ fur tous, lequel sera parfaitement beau & bien accomply en toutes ses parties, d'vne proportion non pareille, & d'yne admirable couleur & figure, sans difformité, ne tache, ne ride, ne chose quelconque qui desdore ou ternisse le Justre de sa lueur.

& du corps. Med. LXXV. 849

Et si le corps à receu en ceste vie quelque playe ou bleffeure pour nostre Seigneur, & que la cicatrice y demeure, elle sera comme esmaillée de perles exquises & precieuses qui 16. 18. le rendront de beaucoup plus beau. moral.c. Mais outre la beauté du corps exte- 27. rieure, le dedas encore sera tres-agreable à voir, &tres-admirable à cause de se trasparace, qui descouurira la liaiso & jointure des offemets, arteres, & veines, auec vne merueilleuse spledeur que toutes les parties rendront; à raison dequoy il est parangonné dans Iob à l'or qui eft reluisant, & au verre, ou cristal qui est transparant.

LE second don, fera vne impas- s. Tho. 3. fibilité incorruptible, ou incorrup-p.q. 82. tion impassible, qui rendra le corps addit.ar immortel: car il n'aura plus ne fain, ne soif, ne douleur ou infirmité, ny poc. crainte de mort; de forte que quand bien il seroit au milieu du feu, il n'en seroit point enflamé, & quand il descendroit au fond des riuieres, ou de la mer, il n'en seroit point humecté. Il aura toufiours vne vigueur & force

pareille, qui jamais ne pourra flestrir, & vne fanté qui ne pourra s'amoindrir, & vne impassibilité perdurable, auec vn souuerain contentement de la chair, laquelle conjointement anecques le cœur, se resionyra en Dieu viuant, duquel elle reçoit vne fi heu-

reuse & joyeuse vie.

LE troisiesine don est l'agilité, ou legereté, au moyen de laquelle l'ame aura tant de pouuoir sur son corps, qu'elle le pourra mouuoir d'vne part & d'autre, sans lassitude & trauail, ou tardiueté qui le fasche, ains auec fouueraine protitude & legereté, comme vne estincelle ou esclair; de maniere qu'il se promenera parmy le ciel empirée à fon gré, ores au trosne de nostre Seigneur Iesus-Chrift, ores à celuy de sa mere, ou des autres Saincts bien-heureux.

LE 4. don sera la subtilité, ou spiritualité; car le corps ne sera plus subiet aux œuures de la vie vegetatiue, non plus que s'il fut pur esprit:de sorte qu'il se passera de boire, manger & dormir, & des autres œuures qui sont

Sap.3.

communes aux bestes. Qui est la raifon pour laquelle nostre Seigneur dit, Mat. 22 qu'en la resurrection il n'y aura ny mariages, ne nopces, & que tous feront là comme Anges, & feront pareils en cecy aux plus purs esprits. Il sera pareillement subtil, pour pounoir par la vertu diuine penetrer les cieux, & tout autre corps sans empeschement; comme quand nostre Seigneur entra dans la falle où e- Ioan. 20 stoient ses disciples, les portes d'icelle estant closes, & sortit hors du sepulchre passant à trauers la pierre dont il estoit closspour manifester en cela la subtilité de son corps bienheureux & glorifié.

O mon ame, seras-tu point excitée par la confideration de ces quatre dots & proprietés, à souffrir de bonne volonté les miseres de ceste vie, tenat à bon-heur de les endurer, puis que elles doiuent estre recompensées de tels lovers? O heureuses ignominies, qui vous terminés en telle splendeur! O heureuses penalitez qui causez vn estre tant impassible! Heureux & for-

Ad Ro. tunez trauaux qui estes recompensez de tant de soulas! Ha que l'Apostre S. Pol a biendit, Que les passios o souffraces de cefte die n'esgalent en rien la gloire que nous esperons obtenir en l'autre! Sus donc prend courage ô mon ame, & tasche de porter en ton corps la mor-Ad Fhil tification de Iesus-Christ, puis que ton corps humilié, sera fait & rendu conforme à son corps glorifié. Embraffe en ta chair ses tourments, & douleurs extremes, puis que l'immansité de la gloire que tu dois receuoir pour eux, est telle & si grande, que tout ce que tu sçaurois endurer icy n'est rien en comparaison d'yn tel bien.

III. POINCT.

Combien excellente sera la gloire & delectation des cinq sentimens corporels.

fent.dift 49.

O v R entendre quelles seront les delices dont les cinq cens des

corps glorieux seront recreez, discour par chacun d'eux briefuement, te representant l'excellence & perfection de leur gloire. Les yeux receuront vn souuerain contentement & plaisir, voyants la beauté de tant de corps glorieux qui seront innombrables, auec la varieté des visages, & figures tres-agreables, qui seront en eux. Et sur tout se delecteront ils grandement à voir l'humanité tresfacrée de nostre Seigneur Iesus-Christ, & ses playes resplandissantes, la veuë desquelles sera si glorieuse & si excellente, que le sainct homme Iob au milieu de ses afflictions & douleurs, se consoloit par l'esperance de cefte veuë , difant ; le fçay que mon Tob.19. Redempteur eft en Die, & que ie resusciteray au dernier iour; si bien que ie seray de rechef enuironé de ma peau o en ma chair propre renerray Dies , lequel j'espere Voir moy-mesme de mes propres yeux qui le contempleront, on non aucun autre pour

L'ovy E se delectera d'ouyr les douces paroles que les Sain ets s'en-

treditôt par ensemble, pleines de Sa-

pience, de discretion, & de Sainctetés & les louanges qu'ils donront à Dieu de leurs langues, fuiuant ce qui est dit en l'Apocalypse; que les quatre Saincts animaux ne cessoient de s'escrier, difants, Sainet, Sainet, sainet, eff le Seigneur Dieu tout puissant. Car Plat. 149 comme dit le Prophete, les Saines tressailliront en la gloire, & les louanges de Dieu resonneront dedanseleur gosier. Ils se resiouiront aussi oyant les mufiques celeftes, & les nouveaux sons inuentez par la sapience de Dieu pour recreer les oreilles qui en ceste, vie auront pris plaisir d'ouir saparole, pour y obeir, & ses preceptes pour les accomplir.

L' O D O R A T se recreera par la tres-suaue odeur que rendront les corps glorieux, mesmement celuy de nostre Sauueur , duquel il est dit , que là où est le corps, là se rassemblent les Ai-Mat. 25 Igles , attirées de son odeur. O quel flair, & diversité d'odeurs singulieres inuentera la diuine sapience & bonté, pour recreer la chair de celuy qui au-

Apoc.4.

& du corps. Med. LXXV. 855

ra donné çà bas vne bonne odeur de tres-saincte vie, par ses louables acrions!

LE goust sera resion d'vn rassa-siement & plaisir celeste dont jamais il ne s'ennuyera, nostre Seigneur luy communiquant, sans aucunes viandes, toute la douceur & suauité qu'il pourroit receuoir en elles, mais d'vne autre façon bien plus sauoureuse, & plus excellente. Car si la Manne jadis n'estant qu'vne seule viande, ou, manger, contenoit en soy le goust de toute forte de viandes, auec vne Sap. 16 merueilleuse excellence, pour la recreation de ses seruiteurs; Dieu sçanra bien faire vne autre forte de mets si exquis qu'il contiendra d'vne façon eminante tous les sucs & saueurs de la terre, pour recreer au ciel ses Saints bien-heureux.

FINALEMENT, le sens de l'attouchement qui est espandu par tout le corps, fera remply de delices fi fainctes & pures, que l'homme bien-heureux fera là comme tout confit & plongé dans le torrent des delices

O mon ame, combien grande sera

inenarrables de Dieu.

doncques la recompense que les sentimens du corps auront là, pour les mortifications qu'ils auront fouffertes en ceste vie puis qu'il est ainsi que selon la multitude des douleurs sera departie la multitude des consolations, au corps & en l'ame. Ha mon corps, excite-toy courageusement fouffrir pour nostre Seigneur, à fin que tes sentiments participent à la joye & delectation que ses seruiteurs reçoiuent au ciel. Refiouis-toy des nouuelles que tu as apprises , que tu dois aller à la maison du Seigneur : & jaçoit que tes pieds cheminent sur terre, vole neantmoins par desir ez palais du ciel, & emmy les places de la celeste Ierusalem. O saincte Ierusa-Gal. lem nostre mere, qui comme vne ville es bastie des viues pierres de tes citoyens, vnis entre eux auec grande paix ; reçois des à present mon cœur, m'introduisant par esprit dedas ton pourpris, à fin qu'en son temps

j'y fois admis en corps & en ame.

& du corps. Med.LXXV. 857

Collo O Dieu infiny, Pere de nostre Seigneur Icsus-Christ, qui par vne grande misericorde nous aués engendré en l'estre de grace, & nous auez donné par mesme moven vne grande & viue esperance d'obtenir vn jour l'heritage qui ne peut perir, ny se faner & stetrir, lequel vous reseruerez ez cieux, & le conseruez par viue soy en vos esseus, pour le manifester à la fin du monde; engendrez moy par vostre bonté en l'estre de vostre sils, conseruant en moy vostre grace, à fin que j'obtienne ce sou uerain heritage de vostre

gloire. Amen.

DE LA GLOIRE DES

qu'elle contient les loyers des quatre premieres beatitudes.

MEDITATION LXXVI.

L'ORAISON preparatoire, & l'entrée comme dessus.

I. POINCT.

Que la gloire & beatitude eternelle eft le Royaume des cieux, promis aux pauures d'esprit, & à ceux qui souffrent persecution pour la Iutice.

TO S T R E Seigneur Iesus-Christ declara la grandeur de la gloire Mat.s. des bien-heureux, au Sermon qu'il fit en la montagne, par les sept recompenses promises aux actes d'heroïque vertu qu'il a nommé beatitu-

beatitudes. Med. LXXVI. 859

des. La premiere & derniere desquelles a pour recompense le Royaume des cieux, qui n'est autre chose que la claire vision de Dieu, & la possession de ses infinies richesses, auec la Saincteté, Iustice, Paix, & Ioye inessable Ad Ro. dont les Saincts jouissent au ciel em- 14. pyrée, où chacune de ces choses se trouue d'vne façon excellente. Car la veuë de Dieu est sans meslage d'obscurités; les richesses, sans pauureté ne disette; la faincteté, sans malice; la justice, sans inegalité ny tort; la paix, sans subiect aucun de discorde; & la joye, sans marque de tristesse ou douleur. Or est ce royaume en chacun Luc. 17. des Saincts, qui le possede pleinement & entierement fans dependance d'yn autre; car quand il n'y auroit qu'vn scul bien heureux, il auroit ce royaume entier, quoy que sa joye s'augmente beaucoup par la compagnie des autres Saincts. Et de là eft, que tous les habitans du Ciel, reçoiuent & possedent comme leur, ce royaume; de sorte qu'ils sont veritablement Rois, & se rosioüissent gran-

dement de la dignité toyale qu'ils ont & regnent conioinctement auec le souuerain Roy de tous, qui est Dieu. Aussi est-ce la cause pourquoy l'Eglise triomphante est nommée Reyne, laquelle est à la dextre de son Espoux Iesus-Christ, auec vn vestement d'or, orné d'vne grande varieté de dons & vertus conuenables à l'Espouse d'vn

si grand & sounerain Roy.

Qv' y peut-il donc auoir de plus glorieux, o moname, que posseder tel royaume, & estre Roy en la compagnie de tant des Roys fi grands & illustres, le moindre desquels est incomparablemet plus grand que tous les Roys de la terre? O royaume infiny, & ciel immense, enclos dedans le cœur du juste, & acquis par les œuures de sa justice. Si tous les biens de ceste vie sont donnez de surcroy à quicoques cherche ce royaume, combien seront infinis les biens qui sont donnez pour salaire & loyer principal à celuy qui est digne de l'obtenir? O bien heureux ceux qui s'humilient, & deviennent volontairement pau-

beatitudes. Med. LXXVI. 861

ures, ou sont humiliez & persecutez pour la justice & vertu, puis qu'vn tel Royatme sera le prix & loyer de

leur recompense?

O Roy des Roys, & souverain Seigneur des Seigneurs, je vous rends graces de ce que vous donnez à vos seruiteurs vn royaume si excellent en recompense & guerdon de leur seruice, pour petit qu'il soit. Que vostre Royaume, Seigneur, m'aduienne, qu'il entre dans moy, à sin que j'entre dans luy, & jouisse à jamais de vous. Amen.

II. POINCT.

Que la gloire des bien-heureux est la riche possession de la terre promise à ceux qui sont debonnaires.

Es TE terre qui est promise Psal.21.

aux hommes doux & benins, excede d'autant celle-cy sur laquelle nous marchons, comme le ciel estoil-lé l'excede & surmonte en beauté, grandeur, & humière. Car ceste terre

862 Duloyer des 4. premières

où nous marchors, est la terre des mourans, & la sepulture de ceux qui meurent çà bas, pour estre conuertis en terre. C'est vne valée de larmes, le lieu de nostre exil & bannissement. qui est comblé de toute misere : c'est vne terre de malediction, tres-seiche, & sterile, par la coulpe & peché de celuy qui fut son premier habitat. Mais l'autre terre qui est promise en ceste beatitude, est la region des viuans, où personne ne peut mourir, & oil tous changent la vie terrestre en celeste. C'est vne valée de delices, qui ruisselle en laict & en miel de diuines consolations, sans souspirs, ne larmes, ne subjet aucun qui les puisse en façon quelconque exciter, C'est vne terre de benediction, qui est arrosée de toutes parts, auec vne merueilleuse fertilité; car come dit Sainct Apoc.21 Iean en l'Apocalypse, elle est continuellement baignée d'vn fleuue d'eau viue & cristaline, qui fourd du throsne de Dieu, & de l'Aigneau, & a sur ses bords d'vne part & d'autre grande multitude d'arbres de vie, qui por-

beatitudes. Med. LXXVI. 863

tent douze fruits l'année, & leurs fueilles sont salutaires à toutes nations.

O Terre tres-heureuse, d'où fluë perpetuellement l'eau viue & claire de la vision de l'essence & divinité de Dieu, & de l'humanité de l'Aigneau, qui est Iesus-Christ; les habitans de laquelle sont comme certains arbres de vie, qui viuent toufiours, baignez de l'eau de ce dinin fleune, en vertu duquel ils produisent innumerables fruits de nouvelles joyes & delectations. O riches arbres de qui les fueilles donnent guarifon & fanté à nous tous qui viuons en terre; attendu que par les sentences & saints aduis que nous en oyons, & par la protection que nous y trouuons, nous esperos viure au ciel à leur com. pagnie. O qui me donra la poss sfion de ceste riche & heureuse terre! O mon ame aime la mansuetude & benignité de l'Agneau Iesus, à fin qu'il te donne en possession ceste terre excellente, en laquelle ne peuuent entrer les boucz & cheureaux.

864 Dulger des 4. premieres

qui seront le jour du Iugement à main gauche, ains sculement les aigneaux qui feront à sa main droite auec tous les bons.

III. POINCT.

Que la gloire des bien-heureux est la consolation promise à ceux qui pleurent en ceste vie.

¬V dois confiderer icy qui est celuy qui console ceux qui gemissent, de quelles choses, en quelle façon, & pour combien de temps ils sont consolez. Celuy qui consolle est celuy qui par excellence est ap-Toan. 14 pellé Paraclete; c'est à dire, consola-2. cor. 1. teur , & Dieu de toute consolation, de qui procede tout ce qui nous peut consoler. Et fait cecy au ciel d'vne façon excellente, pour ce qu'il y a là vn nombre infiny de choses qui consolent souverainement. Car la claire vision de Dieu, & de l'humanité de nostre Seigneur, console infinie-

begundes, Med.LXXVI. 865

ment les Saincts, comme fait auffi la presence de sa glorieuse mere, la compagnie des hierarchies des Anges, la douce converfation auec les chœurs des Patriarches, Prophetes, Apostres, Martyrs, & autres Saincts bien-heureux de ceste court souueraine. Chacun d'eux confole les au- 1/2.51. tres, entant que les biens qui sont possedez par eux tous, les consolent & Tob. 13. recreet chacun en particulier. L'affeurace certaine du lieu, & del'eternitéde cest estat, les console, auec la paix de 'a conscience qui surmonte toute opinion. Mais qui dira la maniere de consoler? Dieu ne console pas là les siens en leur pardonnant les coulpes de leurs pechez, & moderant les tristesses, mais bien bannissant pour jamais les vnes & les autres du ciel par vne perpetuelle musique de louages & actions de graces, & vn continuel Alleluya, qui refioüit le cœur grandement. Et toute ceste consolation sera d'eternelle durée fans interruption, d'autant que tous les bien-heureux seront dans la joye Mat.25

866 Duloyer des 4. premieres

10an.16, mesme de leur Seigneur, sans que personne leur puisse ofter la joye qu'il leur aura donnée.

O vie bien-heureuse, où la joye & consolation est aussi eternelle comme la vie , & la vie autant eternelle comme le mesme consolateur! O combien est heureux celuy qui pleure en ceste vie mortelle, puis qu'il doit estre recompensé de telle consolation en la gloire & vie immortelle !O Dieu d'esperance, rempliffez-moy de joye & confolation en croyant les grandeurs & magnificences de vostre gloire, à fin que le supporte plus volontiers les douleurs. & tourments de ceste vie perissable, aidé par la ferme esperance des eternelles confolations que vous me donrés quelque jour en

Ad Ro. 15.

IIII. POINCT.

Que la gloire & beatitude des Saincts, est le rassassement promis à ceux qui ont fain & soif de Iu-Rice. I mile accord xuramont maid ash

beatitudes. Med. LXXVI. 867

Erassaffement que Dieu nostre Seigneur promet à ceux qui auront fain & foif de la Iustice & vertu, est vne affluance & foison de toutes les fortes de biens que les hommes penuent raisonnablement desirer. Sur quoy tu dois confiderer que la terre en laquelle nous sommes est vn lieu de perpetuelle fain & soif. Car les vns ont icy fain des viandes & delices de la chair : les autres des richefses, honneurs & dignitez du monde: aucuns des sciences & curiositez des fentiments; & quelques autres des vertus & graces celestes. Mais nul ne se verra jamais saoul en ceste vie, pour ce que les biens temporels ne peuvent affourir nostre appetit, & les spirituels sont donnez par taxe, de sorte que l'on a tousiours volonté de croistre eniceux, à raison de quoy la Sapience diuine dit, Que qui la mange Eccli.24 lieu de rafiafiemet tres-parfait, attendu que comme dit le Prophete, nous Pfal.16. serons là tous rassassés par la seule vision de Dieu, laquelle enrichit &

agrandit tellement les Saincts, qu'elle

leur ofte l'affection de toutes les richesses & grandeurs du siecle, par ce que toutes au respect d'elle ne sont que miseres-& pauuretez. Elle saoule le desir de sçauoir, car en voyant Dieu on voit toutes les choses qu'il est possible de souheter. Elle remplit aussi le desir ardant des vertus, par ce qu'elle donne l'accomplissement & derniere perfection à toutes. Et quoy que cela dure eternellement, cest pourtant sans aucun degout ny ennuy, ains est sauouré chaque jour auec la mesme nouveauté de gout qu'au commencement. Brief là sera de tout point accomply ce qui est escrit; Que les esteuz n'auront jamais fain ny foif, o ne feront oncques affl gez du soleil ny de l'esté; pour ce que l'Aigneau les regira, & les conduira luy mejme aux fontaines d'eau viue, & effuyeray les larmes & pleurs de leurs yeux.

O mon a ue ayez grande fain & loif de ceste gloire & felicité, puis qu'elle seule est suffisante pour te

154,25

beattudes. Med. LXXVI. 869

remplir & rassasser a cœur saoul.

Ayes aussi fain & sois de la iustice & vertu, pour ce que sans elle tu ne peux paruenir à la grandeur de la

gloire.

Collog. O Seigneur qui disposez & preparez à vos seruiteurs yn Royaume, en la mesme sorte que Dieu vostre Pere l'a preparé pour vous, à fin qu'ils mangent & boiuent en vostre table, tant qu'ils soient rassassez, & soulez, accroissez en moy la fain & sois de toute instice, me donnant vn grand & ardant desir des vrays biens, à ce que je sois assouuy & restassé de tout point en vo-

ftre Royaume par tous les fiecles. Amen.

**

00 3

870 De la recompense des autres

DE LA GLOIRE, EN TANT QU'ELLE E Mbrasse & contient la re-

braffe & contient la recompenfe des autres beatitudes.

MEDITATION LXXVII.

L'ORAISON preparatoire, & l'entrée comme dessus.

I. POINCT.

Que la gloire est la plenitude de misericorde, promise aux misericordieux.

2. Ad Tim.2.



ONSIDERE icy qu'il y a trois lieux ordonnez pour diuerses fortes de personnes, à sçauoir l'en-

fer, le Ciel, & la terre qui est au milieu; laquelle comme dit S. Pol, est semblable à vne grande maison

beatitudes. Med. LXXVII. 671

en laquelle il y a des vases d'or & d'argent, & des vases aussi de bois & de terre, les vns pour seruir en choses d'honneur, & les autres en choses baffes & mesprisées. Car aucuns font vafes d'ire & d'indignation, depputez pour la mort, en punition de Ad Ro. leurs crimes; & les autres font vases 8. de misericorde, depputez pour la vie, en recompense de leurs bonnes œuures fondées sur la grace de Dieu. De ce lieu metoyen qui est la terre, font pris les habitans qui doiuent peupler les autres deux extremitez, à sçauoir l'enfer & le ciel. Car l'enfer est le lieu ordonné pour les vases de mespris,& d'ire, en qui Dieu fait voir fon courroux & vengence extreme à l'endroit de ses ennemis, les chastiant de la souveraine punition que sa rigoureuse justice à decer-née à l'encontre d'eux. Mais le ciel est le lieu designé pour les vases d'honneur & misericorde, en qui Dieu descouure la souueraine misericorde, dont il desire vser à l'endroit des-iustes, par son infinie bonté

872 De la recompense des autres

& charité, recompensant les œuures de sa grace en eux par le souuerain guerdon de la gloire. De sorte que le ciel est comme vne maison ou buffet afforty de tres-beaux vases d'or & d'argent, fans que parmy eux il y ait aucun vase de bois, ou de terre, qui puisse estre brisé par quelque coup, ou se corrompre par moisissure, ou estre consumé par le seu. Tous sont vases d'honneur & de gloire, & nul d'infamie ou mespris. Tous sont vases de misericorde, par ce que de toute eternité Dieu par fa misericorde les-a esleuz, & les couronnera d'infinies misericordes comme dit le PropheteRoyal, remplissant de biens leur desir, & renouvellant, leur jeunesse ne plus ne moins que celle des Aigles, sans crainte de retourner vieillir. D'où tu dois inferer que quoy que la gloire soit couronne de justice, la justice neantmoins estant fondée en la grace, elle est beaucoup plus couronne de misericorde infinie, laquelle les vases de

misericorde ont obtenu pour auoir

beatitudes. Med. LXXVII. 873

esté misericordieux.

Er partant mon ame, puis que tu és encore viuante çà bas entre le ciel & l'enfer, tasche d'estre vase d'or par charité, & d'argent par pureté faincte. Purifie toy de toutes coulpes & passions, & tu seras vase de fanctification, en qui Dieu depofera les richesses de sa faincte grace, & finallement celles de fa gloire. Amen.

IL POINCT.

Que la gloire des bien-heureux est la claire vision de Dieu promise à la pureté de cœur.

I L est certain que la beatitude essentielle de l'ame, comme nous auons veu cy-dessus, consiste en la claire vision de Dieu, laquelle est particulierement promise à ceux qui ont le cœur net. Sur quoy tu dois cofiderer que come les peres dotétleurs s.Tho.q. filles quand ils les marient, & leur 95. addonnent de riches dons pour les ac- dit.art. cointer & orner, & l'espoux mesme

874 De la recompense des autres

le jour qu'il menne-à fa maison son espouse, luy fait de riches presens; en la mesme sorte le pere eternel dotel de trois dons de gloire tres-riches, chacune des ames qui est espouse de son fils vnique, le jour qu'elle entre dans son palais & maison royalle du ciel, où ce mariage spirituel est parfait; desquels dons, qui respondent aux trois vertus Theogales qu'elle auoit eu en ceste vie, elle est parée & embellie de telle façon, que sa beatitude demeure par là entierement accomplie. Car en recompense de la Foy, elle reçoit vne lumiere & clarté de gloire tres-excellente, qui fait qu'elle voit Dieu clairement, & voit par mesme moven tous les mysteres qu'elle à creu en ceste vie, sans qu'aucun diceux luy soit couuert ou caché; le dire du Prophete estant en elle accomply: Nous Verrons la mefme lumiere, par vosire lumiere & clarte. Ils marcheront en la splendeur & lumiere de Vostre face, & se resiouiront en Vostre nom; par ce que vous estes la gloire de leur Vertu. O combien douce est ceste lu-

Pfal.35.

Eccle.11

beatitudes. Med. LXXVII. 8754

miere: & combien delectable aux yeux de voir le soleil.

Pov Rle salaire de l'Esperance Dieu dote l'ame d'vn fecond don appellé comprehension, ou acquilition, qui est auoir tousiours present, & comme en possession ou proprieté tout ce qu'elle esperoit, & desiroit en ceste vie. Carlà elle a Dieu tres-prefent, qui est son pere, son doux espoux, sa derniere fin, & tout son bien, dont elle jouve comme de chose qu'elle à en sa puissance, estant estroitement vnie & conjointe à luy, auec asseurace de ne le perdre jamais, ny s'en abfenter;par ce qu'elle a desia fait sa cource de telle maniere qu'elle a obtenu ce qu'elle vouloit; si bien qu'a sa premiere entrée du ciel, elle dit; l'aytrou- cant 3. ué celuy que mon ame cherit, ie le tiendray, on ne le lascheray point.

En recompense de la Charité Dieu donne à l'ame vn troisième dot de gloire, que l'on nomme fruition ou jouissance & amour, qui est aimer souverainement le bien qu'elle voit, & joüir de la convenance & bonté

qu'il a, auec vne joye & delectation ineffable, laquelle prouient de ce qu'elle se voit vnie auec celuy qu'elle aime si fort, & qui l'aime aussi grandement, se resiouissant de cest amour reciproque. Et à ceste cause elle dict; Mon bien aimé est tout à moy, co je suis aussi toute à luy.

O mon ame, ayme la pureté de cœur, excitant ces trois vertus en toy, à fin que Dieu te dote en son temps, de ces trois dons & proprietez glo-

rieuses.

O Pere des lumieres, donnez-moy la lumiere de vostre gloire, à sin que je voye ce que je croy par la lumiere de la Foy. O Verbe diuin, espoux de nos ames, donnez-vous s'il vous plaist à moy, à fin que je possede auec seureté ce que je desire par Esperance. O tres-sain et Esprit, monstrez-moy vostre infinie bonté, à sin que je joüisse à cœur saoul de ce que j'aime auec Charité. O soleil de justice, remplissez-moy de vostre lumiere diuine, à sin que je vous voye en vostre gloire & splendeur par tous les sie-

Cant.2.

beatitudes. Med.LXXVI 1.877

cles. Amen.

HI. POINCT.

Que la gloire est la parfaicte adoption des enfans de Dieu, laquelle est promise aux pacifiques.

ONSIDEREicy que comme uostre Seigneur Iesus-Christ fut declaré fils de Dieu deux fois, l'vne en son baptesine, l'autre en sa Transfiguration, le S. Esprit estant venu dessus luy en figure de colombe & de nuée, & la voix du Pere avat esté ouve d'en haut , qui dict, Cestuyey est mon fils bien-aimé : à la mesme forte le juste est declaré, & publié enfant adoptif de Dieu par deux fois. La premiere est en ceste vie mortelle , quand Dieu l'appelle & justifie par les Sacremens, & l'agrandit par des graces & dons qui descouurent la dignité d'enfant de Dieu dont il l'a orné. Mais ceste adoption d'enfant est imparfaicte & deffectueuse, en tant qu'elle peut estre perdue par nostre faute; à raison dequoy les plus

878-De la recompense des autres faincts melines, comme les Apostres

qui auoient receu es premices du S. Esprit, gemissent ça bas en eux mesmes, comme dict S. Pol, Attendants Ad Ro. l'adoption des enfans de Dieu; c'est a dire, l'accomplissement & perfection de la premiere adoption, par vne autre adoption plus parfaicte, figurée en la Transfiguration de nostre Seigneur ; laquelle est communiquée à l'ame le jour qu'elle entre en la gloire,& qu'elle prend possession de l'heritage deu aux enfans de Dieu, pour receuoir à la fin du monde le corps glorifié par les quatre dons de gloire qui ont esté-desduicts cy-dessus. Et alors Dieu manifeste & découure la dignité de ceux qui sont ses enfans: car comme dict S. Iean, à presant nous sommes Voirement enfans de Dien , mais on n'a pus veu encore ce que nous serons;

I.Zoan.3

(emblables à luy . par ce que nous le verrons comme il est. O mon ame, fi tu pouuois te glorifier de l'esperance de ceste parfai-Ste filiation, viuant comme enfant de

e quand cela se descouurira, nous serons

beatitudes. Med. LXXVII. 879

tel Pere çà basen terre, à fin qu'il te glorifiat & couronnat de sa gloire au ciel, quel seroit ton contentement & ta joye? quel ton bon-heur & felicité >

Collog. O Pere tres-amoureux, je vous rends graces du souueain heritage que vous donnez à vos chers enfans quoy qu'à present vous les teniez bas, & humiliés, mesprisez, & mal traictez en terre; par ce que voº chastiez tout enfant que vous re- Prou.3. cenez pour l'honnorer & l'agrandir, l'instituant heritier de vostre Royau-AdHeb. ine. Et puis que ceste parfaicte adop-112. tion d'enfant est particulierement promise à ceux qui sont doux & pacifiques, octrovez-mov que je fois, paisible enuers tous, à fin que je jouilse de l'heritage de vostre gloire comme vostre fils & vostre heritier, & 8. coheritier de vostre fils vnique nostre Seigneur Ieins-Christ, par tous les fiecles. Amen.

winquent le Diable & fernat-

Ad Ro.

DE LA GLOIRE, EN-TANT QU'ELLE COMPREND en foy les trois premieres recompenses promises en l'Apocalypse aux vainqueurs.

MEDITATION LXXVIII.

L'ORAISON preparatoire, & l'entrée comme dessus.

I. POINCT.

Que la gloire est le fruit de l'arbre de vie, promis à ceux qui perseuerent en leur premiere ferueur, ou qui la reconurent par la pennence.

Apoc.2.

A gradeur de la gloire des bienheureux est declarée en l'Apocalypse, par autres huict genres de recompenses que nostre Seigneur protuet aux victorieux; c'est à dire, à ceux qui veinquent le Diable & ses ten-

vainqueurs. Med. LXXVIII.881

rations; la chair auec ses passions; le monde auec ses vains honneurs; les tyrans, & leurs persecutions; & qui se veinquent encore eux mesmes, & leur propre volonté, auec tous ses appetits & desirs, se mortifians sans cesses jusques à la mort. Or la premiere de ces recompenses est celle-cy; A Apoc.2. celuy qui Vaincra (dit nostre Seigneur) se donray à manger de l'arbre de Viequi est au Paradis de mon Dieu. Sur lesquelles paroles tu dois poiser quel est cest arbre de vie, en quel paradis il se trouue, qu'est-ce que manger de son fruiet, & à qui est donnée ceste viande.

C' E S T arbre de vie est le messime Dieu, auec toutes ses grandeurs & persections. Les fruicts, sont les œuures qui en procedent, ou interieurement au dedans de soy, comme est la generation du Verbe eternel par la cognoissance, la production du S. Esprit par l'amour; ou exterieurement hors de soy, comme est la creation & le gouvernement du monde, la glorification & sanctification des esseus. 882 Des recopenses promises aux

Toan.1. Il cut appellé arbre de vie, pour ce qu'il est la mesme vie infinie, tous-Pfal. 25. jours viuant en foy-mesme, & est fontaine de la vie, tant de nature, & de grace, comme de la gloire & vie eternelle.

L E paradis où est cest arbre tant excellent, est le ciel Empyrée, où il produict en grande abondance les delices qui font propres à Dieu, defquelles jouit celuy qui en mange: & la manducation en est faicte, moyennant la claire vision de la nature diuine, & de l'humanité de nostre Seigneur, en la cognoissance duquel confifte la vie eternelle. Si est l'efficace: & vertu de ce manger telle, qu'elle conuertit en arbres de vie ceux qui en mangent, à cause de la ressemblance grande qu'ils ont auecques leur Dieu. A raison dequoy le mesme S. Apoc. 22 Iean à la fin de l'Apocalypse, appelle les bien-heureux, arbres de vie, qui font rangez le long des riuages de ce gros fleuue qui arroze la cité de Dieu, & rapportent chacun douze fruicts l'année : car ils sont perpetuellement

vainqueurs. Me. LXXVIII. 883

en vie, & produifent continuellement de tres-fauoureuses affections & nouueaux gousts, au moyen desquels ils conservent, & continuent sans ennuy ne desdain leur heureuse vie. Telle est la gloire descrite & representée sous le nom d'une viande si glorieuse, que nostre Seigneur promet à seux qui vaincront; car s'ils ne vainquent, ils ne pequent la receuoir.

E T pour tant mon ame, prends le conseil de ton Redempteur; si tu as perdu la premiere serueur de ta charité, prochasse de la recouurer, & de surmonter ta tiedeur. Vy comme vn arbre planté aux courans des eaux de la grace, à sin que tu manges les fruits de cest arbre de vie par tous les siecles.

O Trinité bien-heureuse, je me refjouy grandemet de ce que vous estes l'arbre de vie, duquel prouiennent tant de vies si precieuses. Conseruezmoy, s'il est ainsi expediant, la vie naturelle; augmentez en moy la vie de la grace; & donnez-moy finalement la vie de la gloire. Amen. 884 Des recopenses promises aux

II. POINCT.

Que la gloire est la couronne de vie promise à ceux qui sont sideles en toutes leurs tentations & persecutions jusques à la mort.

E N chaque promesse que nostre Seigneur faict à ceux qui vaincront, la recompense & couronne est toufiours proportionnée à la façon du combat auquel est gaignée la victoire. Car icy nostre Seigneur promet la couronne de vie , à ceux qui tuy seront fideles jusques à la mort en leurs tentations & persecutions; difant, Qu'il leur donra la couronne de Vie, o que celuy qui vaincra ne fera point endommagé de la mort seconde. Sur quoy tu dois considerer, que ceux qui en cefte vie sont vaincus du Diable & de ses suposts ou ministres, & qui par craincte ou foiblesse se laissent aller au peché, cóbien qu'ils foient exempts pour vn temps de la mort premiere, qui est la mort naturelle; toutesfois ils tombent deslors en la mort se-

Apoc. 2.

Vainqueurs. Med. LXXVIII. 885

conde du peché, & en fin en la mort eternelle. De sorte que non seulement ils ne gousteront point de l'arbre de vie qui est au paradisdedelices, mais encore seront ils precipitez en l'abysine des peines d'enser, où ils seront repeuz & saoulez, (s'il est loisible de parler ainsi,) de l'arbre de mort: les fruits duquel sont le seu, le souspirs, le grinsement de dents, & les larmes; & boiront là le calice tresamer de l'ire de Dieu jusques à la lie.

Apoc.14

Mais les vainqueurs au contraire, jaçoit qu'ils souffrent & reçoiuent quelque dommage de la mort premiere, pour ce qu'ils ont apris ordinairement de mourir quant au corps, en la bataille & conflict, comme ont fait les Saincts Martyrs; neantmoins ils ne reçoiuent aucun detriment de la mort seconde qui est celle du peché, ny par consequent de l'enser, d'autant que Dieu les en preserue & dessiure, les coronnant de la couronne & chapeau de vie; c'est

886 Des recopenses promises aux

dire d'vne coronne immortelle, qui off toufiours viue, & d'vne vie fi heureuse qu'elle est corone de leur victoire. Tellemét que la mort premiere du corps ne les endommage en nulle facon, ains leur profite, de sorte qu'ils s'en resiouvssent, telle mort leur seruent de passage à la vraye vie : par ce que comme dit la Sapience, Leurs ames sont en la main de Dieu, si bien que le sourment en malice de la mort ne les peut toucher. Et en fin au jour du Iugement general, Dieu encore les desliurera de la mort premiere du corps. Car les vaincus resusciteront à vne vie laquelle leur-fera vne autre mort, eux estants jettez dedans les estangs eternels du feu & pierre Apoc.29 de fouffre: mais les vainqueurs refufciteront à vne nouvelle & glorieuse vie, sans que la mort seconde ait aucun pouuotr & prise sur eux; par ce que leur corps fera non feulement immortel, mais aussi impassible, resplendissant, & comblé de joye, à cause de sa nouvelle vie.

O MON Sauueur, ouurez les

Sap.3.

Vainqueurs. Med. LXXVIII. 887

oreilles de moname, à fin que j'oye ce que vostre Sainot Esprit dit & anonce aux Eglises; & aydez-moy par vostre grace à combatre contre mes ennemis & les vostres, auec tant de ferueur & courage, que jaçoir que le corps meure & demeure pour vn temps ça bas, l'ame ne meure pas pourtant, & la mort seconde ne me touche point. Octroyez moy que je perseuere fidelement en vostre seruice jusques à la mort, à fin que je recoiue de vous la coronne immortelle de la vie. Amen.

III. POINCT

Que la gloire est la manne cachée qui est promise par nostre Seigneur à ceux qui resustent à ses aduerfaires. mem offos aboutant a mon Il nomme cachée pour ce quelle e

L A troissessine recompense que nostre Sauvent promet à ceux qui vaincront, & repousseront ses ennemis est celle-cy; Aceluy qui vainera Apoc. 2.

Apoc. 2.

(dit-il) je donray certaine manne cachée. Sur lesquelles paroles tu dois poiser & confiderer quelle est ceste manne qui est particulierement promise à ceux qui vaincront, combattans pour nostre Seigneur; & pourquoy elle est dite cachée. Ceste manne est la douceur inefable de la mesme divinité qui est goustée en la gloire; la quelle ne plus ne moins que la manne que Dieu feit pleuuoir aux Israelites, embrasse & contient en soy d'vne façon eminente, toutes les fortes de contentements & delices que l'on peut receuoir des richesses dignitez, amis, & de tout le reste de choses creées, & tout autant que les sentiments y en sçauroit prendre & goufter. En quoy Dieu manifeste, & descouure la souveraine douceur dont il refiouit ses enfans, leur donnant à manger cefte manne : laquelle il nomme cachée pour ce quelle est secrette, & mescognuë des hommes en terre, quoy qu'elle foit manifeste & tres-cogneue par experience des justes au ciel. Et ça bas mesine il s'en

trouuc

Vainqueurs. Med. LXXVIII.889

trouue qui en ont quelque ressenti met & odeur. A raison dequoy que lo Prophete dit; o cobien grade eft la multitude de vostre donceur, laquelle vous Psal. 30 tenez cachée pour ceux qui vous craignent. Elle est voirement grande en multitude & dinerfité de gousts à cause de la varieté des faueurs celestes qu'elle enclot en soy : & est grande encore à raison de la grandeur de chacune d'elles.

O mon ame qui pourra comprendre combien douce est la Sapience de Dieu, à ceux qui le voyent? Combien douce est son infinie bonté, à ceux qui l'aiment? Car toutautant de douceur que nostre volonté souhaite & peut desirer, tout autant, voire beaucoup plus, nous en donra sa diuinité là haut en la gloire. Heureux doncques ceux qui surmontent icy leurs pechez, puis qu'ils doiuent receuoir telle recompense de leurs victoires. Heureux ceux qui trauaillet pour Dieu ,& qui resistent à ses aduerfaires, puis qu'ils feront repus & soulez auec tant de joye, de ceste

890 Des leyers promis aux

manne celeste.

Collog. O Dieu de toute douceur & suanité, donnez-moy la force de resister à vos ennemis, & de les repousser courageusement, combattant pour vostre gloire à l'encontre d'eux, tant que je les vainque par vostre grace, à sin que je gouste & sauoure la douceur incompréhensible de ceste manne cachée, jouissant de vostre gloire & claire vision par tous les siecles. Amen.

DE LA GLOIRE EN

fe trois autres recompenses
promises à ceux qui
vaincront.

MEDITATION LXXIX.

L'ORAISON preparatoire, & l'entrée comme dessus.

I. POINCT.

Que la gloire est la marque blanche promise par nostre Seigneur à ceux qui resistent à ses ennemis, & resuyent leur compagnie.

Vainqueurs. Med.LXXIX. 891



V TRE la manne cachée laquelle nostre Seigneur promet en l'Apocalypse à ceux qui combattent pour

luy à l'encontre de ses ennemis, & qui suient leur copagnie damnable, il leur promet encore vn autre salaire & recopense diuerse de la precedente, disant; le donray à celuy qui Vaincra Vn mereau, ou marque blanche, e en elle Vn nouueau nom escrit, lequel n'est cognu de personne que de celuy qui le reçoit. Sur quoy tu dois considerer qu'elle est ceste marque blanche, ou mereau, quel ce nouueau nom, & qui est celuy qui le reçoit & cognoit.

La marque blanche ou mereau qui est donné là haut au ciel, est vn tres-precieux tesmoignage que Dieu donne interieurement à celuy qui est bien-heureux, par lequel il cognoit qu'il est esseu « approuué de Dieu pour jouyr eternellement de luy, auec vne tres-grande asseurance qu'il ne sera jamais reprouué, ny exclus de la gloire, dont il joüit; « que la marque

OR sera-ce ce aux esseur qui auront vaincu, que nostre Seigneur le jout du jugement general donnera ceste marque blanche, qui est la sentence de l'approbation publique qu'il

vainqueurs. Med. LXXIX. 8931

fera d'eux, par laquelle il dira; Venez Mat.25 benits de mon pere, possedez le Royaume que je vous ay preparé des le commencement du monde. Et aux reprouuez qui auront esté vaincus, il donta la marque noire de la sentence de leur cternelle condemnation.

LE nom qui est escrit en ceste marque & mereau, est le nom d'enfant de Dieu, & d'heritier de fon Royaume, declaré par telle approbation. Car le Sainct Esprit donnera lors aux esleuz ce tesmoignage interieur, qu'ils sont enfans de Dieu, & qu'estans enfans ils sont par consequant heritiers, heritiers dif-je de Ad Ro Dieu, & coheritiers de nostre Seigneur. Et ce nom est appellé nouueau, pource que la parfaite adoption d'enfans, & l'heritage de la gloire, leur est donné de nouueau, & leur fera perpetuellement conserué en ceste nouveauté; l'excellence de laquelle est si grande qu'il n'est pas possible de la cognoistre ny de la priser comme elle merite, si ce n'est quand on la reçoit en la gloire.

ADVISE donc. ô. mon ame, comment tu vis, attendu qu'à l'heure de ton trespas ton procez sera veu & jugé par la voix d'vn feul; car il n'y aura qu'vn seul Iuge de l'vniuers : & fi tuas mal vescu, il declarera sa voix & suffrage par vn mereau noir, marque de ta condemnation & ruine, mais si tu as bien vescu, il donra sa voix en ta faueur, te baillant la marque blanche de ton falut & eternelle approbation. O quelle sera la joye & bon-heur de ceux qui auront bien vescu! Quel sera le contentement qu'ils ressentiront, receuans la marque blanche, ou mereau de leur perpetuelle approbation? Combien honnorés feront ils par ce nouueau nom & titre d'enfans de Dieu?Les danez mesmes & lesreprouuez, ayans certaine cognoissance & lumiere, le jour du jugement general de toutes ces choses, diront en s'escriant ; o nous insensez qui reputons folie la vie de ceux-cy, & leur mort ignominieuse & infame; Voyez comme ils sont à present rangez & nom-

Sap.5.

vainqueurs. Med. LXXIX. 895

brés parmy les enfans de Dieu, & comme leur lot & partage leur est escheu entre les Saincts.

O Saincts glorieux, de qui le sort a esté comblé de tant de bonheur, que la marque blanche de l'approbation eternelle vous est escheuë, obtenez pour moy du Pere celeste qui vous a pris pour enfans, & pour heritiers, que je viue de telle sorte en terre, que j'acquierre auecques vous le mesme sort & partage au ciel. Amen.

II. POINCT.

Que la gloire est l'estoile du matin, promise par nostre Seigneur à ceux qui vaincront, & garderont jusques à la fin ses commandemens, outre la Seigneurie & pouvoir qu'illeur donra sur tous peuples.

A cinquiesme recompense que nostre Seigneur promet en l'A-pocalypse à celuy qui aura vaincu,

ADOC. 2.

& obserué jusques à la fin ses œuures; c'est à dire, ses preceptes & commandemens, imitant les œuures qu'il a faites, est telle: Ie luy donray ponuoir sur les nations, lesquelles il regira aues vne Verge de fer , les brifant comme vn pot de terre; en la mesme sorte que j'ay recen se pounoir de mon pere: & luy donray l'estoille du main, Sur quoy tu dois considerer en premier lieu, le grand honneur que nostre Seigneur fait aux fiens, qui en ceste vie ont esté opprimez & affligez par les pecheurs, efchangeat le sort & partage des vns & des autres. Car aux justes il donra seigneurie & pouuoir sur ceux qui les auront affligez, quoy qu'ils soient Princes & Roys de la terre; lesquels ils tiendront foubz leurs pieds, & se refioiliront de la justice & seuerité dont Dieu punira leurs pechez, auec vne verge defer aspre & rigoureuse, les brifant comme pots de terre inutiles, & de nul prix. A raison dequoy le Prophete dit en vn Pseaume; Les, Saincts se resiouyront en la gloire, otressailliront d'aise en leurs liets. Les loua-

Pf.149.

Vainqueurs. Med. LXXIX. 897

ges de Dieu resonneront en leurs bouches: ils auront des glaines tranchants des deux costez en leurs mains : pour se vanger des nations & punir les peuples, & emprisonner les Roys en des ceps, & les nobles en des menottes de fer, à fin de faire d'eux tous, le jugement arreflé. Telle fera la gloire des Saintes bien heureux. Vraye gloire à la verité, gloire ineffable, ordonnée de Dieu pour honnorer ses Saincts serviceurs.

CONSIDERE en second lieu. que l'estoille matutinale qui est icy Apoc. 22 promise aux Saincts, est nostre Seigneur Icfus-Christ vray Dieu & vray homme, lequel a voulu se nommer ainsi , pour ce que entant que Dieu il a esté engendre de son Pere, com- Pf. 109. me splendeur eternelle auant l'estoille du jour ; & en tant qu'homme il est nay au monde, & despuis est resuscité comme principe de la lumiere,& premices de la resurrection. Or ceste estoille est donnée par nostre Seigneur à ceux qui vainquent, & qui imitent ses œuures, à fin qu'ils le voyent, & le possedent, & qu'à son imi-

tation ils, soient faicts estoilles du firmament, & participent à sa resurrection gloricuse, resuscitants comme luy auec vn corps glorieux , & femblable au fien.

O Seigneur , combien font honorez Vos Pfal. 138 amis, & combien est anoblie leur principauté; puis que vous leur donnez la puissance que vous auez receuë de vostre Pere, pour auoir vescu soubsmis & subjets à vostre gouvernemet? Ie vous rends graces de l'honneur qu'il vous plaist leur faire, & vous supplie m'octroyer la grace de les imiter en leur vie, à fin que j'ave part à leur gloire. O tres-amoureux Iesus, qui estes nay comme l'estoille matutinale, pour banir & chaffer du monde les tenebres de l'ignorance, & les triftesses & amertumes de la coulpe du peché; faites s'il vous plaist que je sois en vostre Eglise militante vne estoile, à fin que reluisant icy par la lumiere de la bonne vie & de la doctrine, je devienne en fin estoille resplendissante là haut en l'Eglise triomphante à la compagnie des

vainqueurs.Med.LXXIX. 899

Saincts bien-heureux, par tous les fiecles. Amen.

III. POINCT.

Que la gloire est la robe blanche promise à ceux qui vaincront, & qui n'auront pas souillé les vestemens de leur anc.

A fixiéme recompense que noftre Seigneur promet aux vainqueurs qui n'auront pas sailly les vestemens de leur ame, & qui seront trouuez pleins de bonnes œuures en la presence de Dieu, est telle : Celuy qui Vaincra sera Vestu de Vestemens blacs, Apoc.3 es je n'effaceray point son nom du liure de vie, ains le confesseray deuant mon Pere, o deuant ses Anges. Esquelles paroles sont comprises trois excellences de la gloire eternelle, dont Dieu recompense les vainqueurs. La premiere est, qu'il leur donne des vestemens blanes, ornant leurs ames du precieux vestement de la grace, & de la splendeur de la gloire, auec vne pureté diuine, les remplissant de per-

Pp 6



petuelle joye; & vestant aussi leurs corps du tres-riche vestement d'immortalité qui les rend impassibles, & d'vne impassibilité glorieuse & resplandissante d'vne splédeur trop plus belle que celle du Soleil: estant alors accomply en eux ce qui est escrit; En leur terre ils possederont le double; car ils seront vestus doublement.

La seconde excellence est, que nostre Seigneur n'esfacera pas leur nom
du liure de vie; c'est à dire, les asseurera qu'ils seront auec luy tousiours
en sa gloire, & que comme de toute
eternité il les a escrits & grauez en
son entendement & volonté, les ayat
esseuz & choisis pour estre bienheureux, aussi perseuereront-ils d'estre tels par toute l'eternité des siecles. Et partant sont-ils asseurez de
n'estre jamais jettez dans l'estang du
seu, où seront precipités ceux qui ne
seront point escrits en ce liure.

L'a troisséme excellence est, que nostre Seigneur les aduouera pour siens, & les louera deuant son Pere & ses Anges, se prisant de les auoir

Appc.19

1/4.61.



Vainqueurs. Med. LXXIX. 901

en sa compagnie, & publiant les sernices qu'ils luy auront fait, à fin qu'ils foient honnorez de tous. En quoy il s'estendra dauantage le jour du jugement general deuant tous les hom mes, voire mesme deuant les meschas, tant pour les confondre, que pour leur faire voir comme il accomplit merueilleusement bien la promesse & affeurance qu'il a donnée d'hon- Lucs. norer ceux qui le seruent sidelement.

O mon ame, que n'es-tu donc foigneuse de seruir Dieu plus diligemet, & auec plus de fidelité? Que ne taches-tu de te contregarder pure & nette de toute souilleure, à fin que tu fois reuestué & parée vn jour de ceste belle robe blanche de gloire, & quel ton nom ne soit jamais effacé du liure de vie? Sus donc, redouble tes faints exercices & bonnes œnures, t'estudiant de mieux en mieux à bien faire, & à ne point s'aillir d'aucune tache tes vestemens, tant que tu sois reueflue au ciel du riche vestement des gloire & felicité.

902 Des loyers promis aux

COLLOQ. O Dieu eternel, qui n'auez point à mespris de vous nommer Dieu d'Abraham, & des autres justes qui comme pelerins voyagent en terre, veu que vous leur aucz preparé au ciel vne tres-riche & noble cité; je vous rends graces de l'honneur que vous leur departez par ces riches vestemens de gloire, que vous auez preparé là haut pour ceux qui ont esté reuestus çà bas de la robe de vostre grace. Vestez-moy Seigneur de ceste belle robe en terre, à fin que je fois rendu digne que vous me vestiez de l'autre robe de gloire au ciel. Et vous supplie tres-humblement, que vous n'ayez point à desdain de me prendre pour vostre esclaue, à fin que je ne sois point dechassé pour

jamais de vostre royaume.

Amen.

S. POIDTO PORTECTA

DE LA GLOIRE, EN

FANT QU'ELLE CONTIENT

les deux derniers loyers & promesses faictes en l'Apocalypse aux vainqueurs.

MEDITATION LXXX.

L'ORAISON preparatoire, & l'entrée comme dessus.

I. POINCT.

Que la gloire est celle recompense qui faict que ceux qui vaincront, perseuerans au bien qu'ils auront receu, seront comme colomnes au temple de Dieu, lesquelles ne deffaudront jamais.



A septiesme recompense promise par nostre Seigneur à ceux qui perseuerent à garder le bien Apoc.3.

qu'ils ont receu de luy, est celle-cy; Celuy qui Vainera sera fait par moy colomne au temple de mon Dieu , d'ou jamais il ne sortira. l'escriray sur luy le nom de mon Dieu, & de sa nonuelle cité de Ierusalem qui est descendue du ciel & mon nouneau nome Sur lesquelles paroles in dois en premier lieu poifer, que ceux qui vainquent les ennemis de nostre Seigneur, & Sont comme fermes colomnes qui soustiennent par leur vie & doctrine la foy Catholique & la Saincte Eglise, seront honnorés comme colomnes au ciel, & loués de tous, pour la sainéteré & grande force qu'ils auront eu en terre : & là Dieu les fera colomnes de son Sainch & celefte temple, pour l'ornement & decoration diceluy, les elabourant 3. Reg. 7 beaucoup mieux que Salomon n'elaboura jadis les piliers & colomnes de fon riche temple, par mille ouurages de vertus & graces. Si ferot ces pillers forts & immuables, car ils ne feront jamais esbrandlez de la place que Dieu leur donra, ny ne sortiront oncques hors du Ciel pour retour-

victorieux. Medit. LXXX. 905

ner en l'estat auquel ils estoient auparauant. En quoy les Sainces bienheureux disserent des justes qui sont colomnes de l'Eglise en terre, lesquels pour estre muables de leur nature, viennent aucunes-sois à descheoir de leur estat & condition. A raison de quoy nostre Seigneur dit icy; Tien bien ce que tu as, à sin que personne ne prenne en emporte ta contronne: En situ vaincs, je te seray colomne en mon temple; En jamais tu n'en

fortiras.

CONSIDERE en second lieu, que nostre Seigneur pour honnorer dauantage ces colomnes & piliers celestes, promet qu'il escrira sur eux trois noms, à sçauoir le nom de Dieu son pere, celuy de la nouvelle cité de Hierusalem, & son nouveau nom, qui est Iesus & Sauveur: pour signifier que Dieu les aduouë & recognoist siens, comme estans œuvres de ses mains, qui est chose dont il se prise; & qu'ils sont perpetuels Citoyens de la celeste Hierusalem, jouissans pour jamaits de la bien-heureuse

vision de paix, signifiée par son nom. Et finalement le mesme Tesus imprime ez Sainces bien-heureux-les fruices de son nom, manifestant en iceux les richesses du salut qu'il a

àrquis & gaigné pour tous.

O mon ame, combien belles feront ces colomnes & piliers celestes
anecla sculpture de ces trois noms
glorieux! O Saincte Gité de Hierusalem qui descends du ciel, & te donnes
à cognoistre en terre, reçoy moy
pour ton Citoyen & bourgeois, par
la confiance amoureuse que j'en a
icy, & finalement par l'eternelle
possession que i'espere en prendre.

Pro. 9.

O Doux Redempteur, colomne de l'Eglise triomphante & militante, qui aués ediffié vostre maison en terressur sept colomnes tres-sortes, octroyez-moy que je viue en vostre seruice, auec telle sermeté que je vienne à estre colomne en vostre Sainct temple. O Diéu de mon ame, imprimez vostre nom en mon cœur de telle saçon, qu'il n'en soit jamais

victorieux. Medit. LXXX. 907

effacé par ma coulpe. O Doux Iesus grauez en mes entrailles vostre doux nom, imprimant en moy les affections de vostre salut. Amen.

II. POINCT.

Que la gloire est la recompense que nostre Seigneur promet aux! victorieux, qu'ils seront assis pour jamais au Ciel en mesme throsne anecluy.

A derniere recompense que le fils de Dieu promet en l'Apocalypse à ceux qui vaincront, & surmonteront la tiedeur de vie qui les prouoque à vomissement, est telle; A celuy qui Vaincra j'octroyeray qu'il fera assis en me sme throsne auec moy; en la Apoc. 3. mesme forte que j'ay Vaincu, & suis assis auecques mon pere en son throsne. Sur quoy tu dois confiderer la souueraine gradeur que les Saincts aurot en la gloire, come tres-conformes à nostre Seigneur en cecy ; & cobien que leur gloire ne vienne point à estre egale à

la sienne, toures fois pour manifester sa grandeur elle est declarée par paroles qui fignifiet egalité. Et c'est pourquoy! noftreSeigneur diricy; A celuy qui vain cra, j'octroyeray l'honeur d'estre en mon Royaume, non pas debout come séruiteur ou valet, ains assis en tresgrand repos, & comblé d'honneur, & de majesté comme Prince, & grand en ma Court. Or scra-il assis non pas loing de moy, ains auecques moy; c'est a dire, à ma compagnie, & en ma presence, conuersant tresfamilierement auec moy, & participant à mes biens. Et qui plus est-il sera non pas comment que ce soit assis auec moy, ains en mesme throfne, & en mesime siege, sans qu'il y ait aucune separation entre nous: de maniere qu'il aura part à l'honneur qui me sera fait. Qui est comme s'il disoit; je l'esleueray à la dignité de Dieu, en la façon qu'il en est capable, à fin qu'il jonisse de l'excellence & honneur, auquel Lucifer auoit pre-

tendu par mauuais moyens, & ne

l'obtint pas, quad il dit, le monteray an

Ifa.14.

victorieux. Medir LXXX. 909

Ciel opoferay mon throfne fur les eftoiles; je m'assoirray sur la motagne du Testamet, m'esleueray par desfus la hauteur des nues, o feray fait semblable auTres-haut.

CONSIDERE enfecond lieu la comparaison dont nostre Seigneur vse, pour mieux declarer la grandeur de ceste recompense, disant; 11 fera Apoc. 3. assis auec moy dans mon throine, tout ainst que j'ay Vaincu, & suis assis auec mon Pere en son throsne. C'est à dire, comme j'ay fouffert de grands tranaux, & persecutions de la part du Diable, & de ses ministres, & les ay en fin tous vaincus, à cause de quoy mon pere m'a esleué par dessus les AdRos cieux, & ma fait seoir à sa main droite en son throsne : aussi ceux qui auront souffert pour ma cause, & auront bataillé tant qu'ils ayent vaincu, seront de mesme esleuez par moy; car je leur feray l'honneur que ma fait mon pere, conformement aux merites de chacun d'eux, les mettant à ma main droite & en mon throfne, & leur donnant la preéminance de la gloire que leurs services auront merité.

I.Reg.

O Dieutres-haut & tres-grand, je vous rends autant de graces qu'il m'est possible de ce que vous octroyez aux hommes le don de vaincre & furmonter la superbe, lequel vous definiates à Lucifer, & à ses Anges, qui furent par elle vaincus. Vous elleuez le pauure de la poussière, & le mendiant du fumier, pour l'affeoir & colloquer en honneur auecques les Princes, à fin qu'il obtienne le siege & throsne de gloire. En ceste vie il estoit debout, veillant & trauaillant fans cesse; en l'autre il sera assis, se reposant,&se delassat.Icy il souloit estre au plus infime & bas lieu réuersé sur la poussiere & le bourbier de la terre; làil sera par vous esleué au plus haut lieu, dans le throsne de la grandeur celeste. Icy il feust semblable au treshaut en plusieurs vertus; & là il le sera ez recompenses qu'il a deseruies par elles. O Roy eternel, si en ceste vie mortelle vous honnorez tellemet tous ceux qui vous seruent, que vous dites d'eux; l'ay dit, Vous estes tous Dieux, ofils du Tres-haut; combien plus les

Pfal.81

honnorerez-vous en la vie immortelle, leur donnant la dignité de
Dieu, en la façon qu'ils en sont capables? Bien heureux doncques ceux
qui vous seruent, Seigneur, puis qu'ils
paruiennent à telle grandeur, & obtiennent telles recompenses. Faites
que je sois de ce nombre, par vostre
grace & misericorde, à fin que je vous
loue & benisse par tous les siecles.
Amen.

III. POINCT.

Que la confirme que nous auons d'obtenir la gloire eternelle, doit estre principalement fondée sur l'immense bonsé de Dieu, & les merites de nostre Sauueur Iesus-Christ.

DE tout ce qui a esté dit jusques icy, touchant la gloire des bienheureux, nous concluons & recueillons vne sentence admirable, laquelle embrasse cinq choses, tres-puissantes pour nous esinouuoir & affectionner à bien servir Dieu. A sçauoir, que

tous les trauaux de ceste vie ne some point à comparer & parangonner, ny à l'enser que j'ay merité pour mes pechez; ny au ciel qui m'est offert & promis par la misericorde diuine; ny à tant des choses grandes que mon Redempteur a fait & paty pour moy; ny à l'insinie bonté, & souveraine majesté de Dieu, auquel je sers; ny aux benefices innumerables qu'il ma desia faits, & que j'espere qu'il me fera, m'octroyant les recompenses de la gloire & beatitude eternelle.

O re ceste consiance de les obtenir doit estre principalement appuyée sur la souveraine bonté & charité de Dieu qui les promet, & sur les merites de Iesus-Christ nostre Scineur qui les a gaignées, & sur le desir qu'il monstre auoir de me faire participant d'icelles, & le grand nombre des moyens qu'il me donne pour les acquerir, & finalement sur la possession que le messine Sauveur en a pris, non seulement pour soy, mais aussi pour tous ceux qui voudront s'vnir auec luy, comme mem-

bres

victorieux. Medit.LXXX. 913

bres viuants à leur chef. Auguel propos je dois me remettre en memoire ce que dit S.Pol, faisant vn sommaire recueil de tous ces titres de confiance, en ces mots. Dieu qui est riche en misericorde, pour la grande charité qu'il, nous porte, lors que nous estions morts par nos pechez nous a viuifiés en lesus-Christ, par la grace duquel nous auons esté sauuez, on nous a resuscitez auec luy, nous faisant affeoir ez sieges celestes en la compagnie de lesus-Christ; pour descouurir ez secles futurs les abondantes richesses de sa grace, par sa bonté en nostre endroit, & pour les merites de lesus-Christ.

O heureux & fortunez trauaux au moyen desquels sont obtenues des recompenses fi grades! O douce victoire, quoy que penible & fascheuse au corps, à laquelle respond vn throsne de gloire si aduantageux pour l'es-l prit! Prends done courage ô mon ame, & excite-toy deformais à combattre fidelement pour nostre Seigneur, tant que tu vainques tes aduersaires, puis qu'il te promet que par ce moyen tu regneras auec luy,

914 Des loyers promis aux

assisse au throsne de sa gloire & souueraine selicité.

Collo Q. O Dieu tres-riche en misericordes, comment vous pourrons-nous payer les innumerables bien-faicts que vous nous auez fi liberalement eflargy, & les inestimables richesses de misericorde qu'il vous a pleu nous departir & communíquer? Vous nous auez aimez d'vne charité tres-grande & immense, & par elle nous auez donné vostre trescher fils, pour nostre Redempteur & Sauueur. Lors que nous estions morts par la coulpe du peché, voº nous aués donné gratuitement la vie de la grace. Vostre fils mourant en croix pour nous, vous nous auez viuifiez par fa mort: luy resuscitant de la mort à vne vieglorieule, vous nous prometez que nous resusciteros auec luy pour auoir part en fa gloire; & montantez cieux pour s'affeoir à vostre main droicte, vous nous donnez affeurance que rous serons auec luy assiz en son throsine. Toutes lesquelles choses sot faictes par vous, non ja pour nostre

victorieax. Medit. LXXX. 915

bonté, ains pour la vostre, non pour nos merites, ams pour ceux de vostre fils, à fin de manifester en vos esseus la grandeur de vostre misericorde infinie, & les richesses inestimables de vostre grace, & l'immense dignité de nostre Sauueur, qui a merité tant de biens. Et puis que ces choses vous ont incité à commencer l'œuure de nostre salut, que ces mesmes choses vous meuuent à le perfectionner en nous, à fin qu'il y ait grand nombre de personnes de tous estats, qui remplissent les sieges vuides du ciel, & s'occupent à chanter vos louanges, & celles de Ieins-Christ vostre fils vnique, & du S. Esprit, par tous les fiecles des fiecles.

Amen.

Louange à Dieu & à la bien-heureuse Vierge Marie.

DES MEDITATIONS CONTENUES EN CE

volume.



E l'estre de Dieu Med. I.p. I De l'erernité de l'estre de Dieu, & comme luy seul est celuy qui est. Medit. II. page 15.

De l'incomprehensible infinité de l'estre de Dieu Med. III. 26, De la reuelation des mysteres de nostre

Foy. Meditation IV. 36.
De l'unité de Dieu en son essence. Me-

De l'unité de Dieu en son essence. Meditation V. 44. De la tres-Saince Trinité. Med. VI. 53

Del'infinie perfection de Dieu. Medit.
VII. 62.

De la perfection de l'estre de Dieu. Med. VIII. 69.

De la souveraine beauté de Dieu. Med. IX. 79.

De l'infinie bonté de Dieu. Med. X. 95. Des vertus exemplaires qui sont en pieu, pour lesquelles il est infiniement bon.

Meditation. XI. 102. De l'infinie pureté & sainceté de Dieu.

Meditation. XII.

De la souveraine bonté de Dieu envers ses Creatures. Medit. XIII. 120

De la singuliere bonté de Dieu enuers	
les hommes. Medit. XIV. 128	
Combien est aimable de soy la bonté del	
Dieu Modie VV	
Combien est aimable la bonté de Dieu	
en tant qu'vtile. Med. XVI. 145.	ä
Combien est aimable la bonté de Dieu	
en tant que delectable. Med. XVII.1527	
De l'amour & charité de Dieu enuers	
foy meime. Medit. XVIII. 159.	
De l'amour & chacité de Dieu enuers ses	
creatures, & nottament enuers l'hom-	
me. Meditation. XIX. 167.	
De l'amour que Dieu porte aux hommes	
en general. Med. XX. 176	
De la singuliere amirié de Dieu auec	*
ques les hommes. Med. XX!. 186	
De l'eternité de l'amour de Dieu enuers	i
les hommes. Med.XXII. 195.	
De l'estendue ou largeur de la charité de	*
Dieu enuers les hommes. Meditation,	ä
XXIII. 203	
De la hautesse de la charité de Dieu en-	
uers les hommes. Medit. XXIV. 210	
De la profondeur de l'amour de Dieu	
enuers les hommes, Med. XXV. 217	
Du commandement d'aimer Dieu. Me-	0
divation, XXVI. 226.	
De l'infinie misericorde de Dieu compa-	
rée à sa iustice. Med. XXVII. 238	
De la misericorde de Dieu enuers toutes	1
fes creatures. Medit. XXVIII. 246	1
De la misericorde de Dieu enuers les	
000	B

	pecheurs, Med. XXIX. 256
	De la misericorde de Dieu enuers les iu-
	stes. Meditation. XXX. 265.
	Des signes & demonstrations de la mise-
	ricorde de Dieu enuers les hommes
	Meditation. XXXI. 272.
ľ	De l'infinie liberalité de Dieu enuers les
ŀ	hommes. Medit XXXII. 280
Į	De l'immensiré de Dieu, & de sa presen
ł	ce en tous lieux. Med. XXXIII. 291
ľ	De quelle maniere & en quelle sorte
į	Dieu eft en tous lieux. M. XXXIV. 301
ĺ	De quelle façon nous sommes en Dieu,
Ē	& Dieu en nous. Med. XXXV. 309
I	De la souveraine science & sapience de
1	Dieu. Medit. XXXVI. 317.
	Dieu. Medit. XXXVI. De l'infinie sapience de Dieu. Medita
ı	tion, XXXVII. 328:
8	De la toute-puissence de Dieu. Médita-
ğ	tion. XXXVIII. 340.
8	De la toute-puissance de Dieu en la crea-
츃	tion du monde. Med. XXXIX. 351.
į	Des choses que Dieu crea des le com-
i	mencement, au premier instant du
ğ	temps. Medit. XL. 363
ě	Des choses que Dieu fist au premier jour
į	Medit XLI.
	Des choses que Dieu sit le second jour.
g	Medit XLII. 385
l	Des œuures que Dieu fit le troissesme
	jour. Medit. XLIII. 396.
	De la production de l'herbe & des plan-
	tes qui feut faite le troissesme jour.
	The state of the s

1 AB D.L.	
Meditation, XLIIII. 410.	
Des œuures que Dieu feit le quatriesme	
jour. Medit. XLV. 413.	
Des œuures que Dieu fit le cinquiesme	
iour. Medit. XLVI. 438	
Des œuures que Dieu fit le fixiesme	-
jour. Med.XLVII. De la creacion de l'homme, faice le si-	
xiesme iour. Medit. XLVIII. 464.	
De la façon comme Dieu forma le corps	
de l'homme, & crea l'ame au dedans.	
Medit. XLIX: 468.	
De l'image & ressemblence de Dieu gra-	
uée en l'ame de l'homme. Meditation.	
L. 493.	
Des premieres conceptions & discours	
d'Adam; de la creation d'Eue; & de la	
reflection que Dieu fit sur toutes ses	
œuures. Med. LI. 506.	1
Du repos & sanctification du septiesme	1
jour. Med, LII. 521	
Du benefice de la conservation des cho-	
ses du monde, & de la dependence	
qu'elles ont de Dieu en leur eftre &	
operation. Medit. LIII. 537	
De la prouidéce de Dieu enuers ses crea rures, & des biens innumerable	1
qu'elle contient. Med. LIV. 55	-
De la prouidence de Dieu au gouvern	
ment de ce monde, & specialeme	nr
des hommes. Med. LV. 56	
De la providence de Dieu enuers le	
hommes, touchant leur nourritur	e,
	-

vestemens, honneurs, & biens tempo rels. Medit. LVI. 583 De la singuliere prouidence de Dieu; l'endroit des siens. Medit. LVII. De la prouidence de Dieu touchant les aduersitez & miseres de ceste vie. Meditation, LVIII. De la prouidence de Dieu à exaucer non prieres & orasions. Med. LIX. De la prouidence de Dieu à nous donnes des Anges pour garde. Medit. LX.647 Des grands biens corporels & spirituels qui nous sont procurez par les Anges Meditation. LXI. De la prouidence de Dieu, en la reparation du monde, par l'incarnation de nostre Sauueur, & de son gouvernement merueilleux. Med. LXII. De la prouidence de Dieu, en la fondation de la faince Eglise, auec tous les moyens requis pour nostre salut. Meditation LXIII. De la vocation de Dieu, pour entrer en
rels. Medit. LVI. De la finguliere prouidence de Dieu, il l'endroit des fiens. Medit. LVII. De la prouidence de Dieu touchant les aduerfitez & miferes de ceste vie. Meditation, LVIII. De la prouidence de Dieu à exaucer non prieres & oraisons. Med. Lix. De la prouidence de Dieu à nous donnes des Anges pour garde. Medit. LX.647 Des grands biens corpotels & spirituels qui nous sont procurez par les Anges Meditation. LXII. De la prouidence de Dieu, en la reparation du monde, par l'incarnation de nostre Sauueur, & de son gouvernement merueilleux. Med. LXII. De la prouidence de Dieu, en la fondation de la faincte Eglise, auec tous les moyens requis pour nostre salut. Meditation LXIII. De la vocation de pieu, pour entrer en De la vocation de pieu, pour entrer en
De la finguliere prouidence de Dieu, l'endroit des fiens. Medit. UVII. 596 De la prouidence de Dieu touchant les aduerfitez & miferes de ceste vie. Meditation, LVIII. De la prouidence de Dieu à exaucer noi prieres & oraisons. Med. LIX. 625 De la prouidence de Dieu à nous donneis des Anges pour garde. Medit. LX.647 Des grands biens corpotels & spirituels qui nous sont procurez par les Anges Meditation. LXII. 661. De la prouidence de Dieu, en la reparation du monde, par l'incarnation de nostre Sauceur, & de son gouvernement merueilleux. Med. LXII. 675. De la prouidence de Dieu, en la fondation de la saincte Eglise, auec tous les moyens requis pour nostre salut. Meditation LXIII. 690. De la vocation de pieu, pour entrer en
De la providence de Dieu touchant les aduerfitez & miseres de ceste vie. Meditation, LVIII. De la providence de Dieu à exaucer nos prieres & oraisons. Med.LIX. 625 De la providence de Dieu à nous donnes des Anges pour garde. Medit.LX.647 Des grands biens corpotels & spirituels qui nous sont procurez par les ânges. Meditation. LXI. 661 De la providence de Dieu, en la reparation du monde, par l'incarnation de nostre Sauceur, & de son gouvernement merueilleux. Med. LXII. 675. De la providence de Dieu, en la fondation de la saincte Eglise, auce tous les moyens requis pour nostre salut. Meditation LXIII. 690. De la vocation de pieu, pour entrer en
aduerfitez & miseres de ceste vie. Me ditation, LVIII. De la prouidence de Dieu à exaucer not prieres & oraisons. Med.LIX. De la prouidence de Dieu à nous donnes des Anges pour garde. Medit.LX.647 Des grands biens corporels & spirituels qui nous sont procurez par les ânges. Meditation. LXI. De la prouidence de Dieu, en la reparation du monde, par l'incarnation de nostre Sauueur, & de son gouvernement merueilleux. Med. LXII. De la prouidence de Dieu, en la fondation de la saincte Eglise, auce tous les moyens requis pour nostre salut. Meditation LXIII. 690. De la vocation de pieu, pour entrer en
ditation, LVIII. De la prouidence de Dieu à exaucer nos prieres & oraisons. Med.LIX. De la prouidence de Dieu à nous donnes des Anges pour garde. Medit.LX.647 Des grands biens corpotels & spirituels qui nous sont procurez par les Anges Meditation. LXI. De la prouidence de Dieu, en la reparation du monde, par l'incarnation de nostre Sauueur, & de son gouvernement merueilleux. Med. LXII. De la prouidence de Dieu, en la fondation de la faincte Eglise, auce tous les moyens requis pour nostre salut. Meditation LXIII. 690. De la vocation de pieu, pour entrer en
De la prouidence de Dieu à exaucer nos prieres & oraisons. Med.LIX. 625 De la prouidence de Dieu à nous donnes des Anges pour garde. Medit.LX.647 Des grands biens corpotels & spirituels qui nous sont procurez par les Anges Meditation. LXI. 661 De la prouidence de Dieu, en la reparation du monde, par l'incarnation de nostre Sauueur, & de son gouvernement merueilleux. Med. LXII. 675. De la prouidence de Dieu, en la fondation de la saincte Eglise, auce tous les moyens requis pour nostre salut. Meditation LXIII. 690. De la vocation de Dieu, pour entrer en
prieres & oraisons. Med.LIX. 625 De la prouidence de Dieu à nous donner des Anges pour garde. Medit.LX.647 Des grands biens corpotels & spirituels qui nous sont procurez par les Anges Meditation. LXI. 661 De la prouidence de Dieu, en la repara- tion da monde, par l'incarnation de nostre Sauueur, & de son gouverne- ment merueilleux. Med. LXII. 675. De la prouidence de Dieu, en la fonda- tion de la saincte Eglise, auec tous les moyens requis pour nostre salut. Me- ditation LXIII. 690. De la vocation de pieu, pour entrer en
De la prouidence de Dieu à nous donnes des Anges pour garde. Medit. LX.647 Des grands biens corpotels & spirituels qui nous sont procurez par les Anges Meditation. LXI. 661 De la prouidence de Dieu, en la reparation du monde, par l'incarnation de nostre Sauueur, & de son gouvernement merueilleux. Med. LXII. 675. De la prouidence de Dieu, en la fondation de la faincte Eglise, auec tous les moyens requis pour nostre salut. Meditation LXIII. 690. De la vocation de Dieu, pour entrer en
des Anges pour garde. Medit. LX.647 Des grands biens corpotels & spirituels qui nous sont procurez par les Anges Meditation. LXI. 661 De la providence de Dieu, en la repara- tion da monde, par l'incarnation de nostre Sauueur, & de son gouverne- ment merueilleux. Med. LXII. 675. De la providence de pieu, en la fonda- tion de la faincte Eglise, auec tous les moyens requis pour nostre salut. Me- ditation LXIII. 690. De la vocation de pieu, pour entrer en
Des grands biens corpotels & spirituels qui nous sont procurez par les Anges Medication. LXI. 661. De la prouidence de Dieu, en la reparation da monde, par l'incarnation de nostre Sauueur, & de son gouvernement merueilleux. Med. LXII. 675. De la prouidence de pieu, en la fondation de la faincte Eglise, auec tous les moyens requis pour nostre salut. Medication LXIII. 690. De la vocation de pieu, pour entrer en
qui nous sont procurez par les Anges. Medication. LXI. De la providence de Dieu, en la reparation du monde, par l'incarnation de nostre Sauceur, & de son gounernement merueilleux. Med. LXII. 675. De la providence de pieu, en la fondation de la faince Eglise, auec tous les moyens requis pour nostre salut. Meditation LXII. 690. De la vocation de pieu, pour entrer en
Medication. LXI. De la providence de Dieu, en la reparation du monde, par l'incarnation de nostre Sauueur, & de son gounernement merueilleux. Med. LXII. 675. De la providence de pieu, en la fondation de la faincte Eglise, auec tous les moyens requis pour nostre salut. Medication LXII. 690. De la vocation de pieu, pour entrer en
De la providence de Dieu, en la repara- tion du monde, par l'incarnation de nostre Sauueur, & de son gouverne- ment merueilleux. Med. LXII. 675. De la providence de pieu, en la fonda- tion de la fain de Eglise, auec tous les moyens requis pour nostre salut. Me- ditation LXIII. 690. De la vocation de pieu, pour entrer en
De la providence de Dieu, en la repara- tion du monde, par l'incarnation de nostre Sauueur, & de son gouverne- ment merueilleux. Med. LXII. 675. De la providence de pieu, en la fonda- tion de la fain de Eglise, auec tous les moyens requis pour nostre salut. Me- ditation LXIII. 690. De la vocation de pieu, pour entrer en
nostre Sauueur, & de son gouuerne- ment merueilleux. Med. LXII. 675. De la prouidence de pieu, en la fonda- tion de la sain & Eglise, auec tous les moyens requis pour nostre salut. Me- ditation LXIII. 690. De la vocation de pieu, pour entrer en
ment merueilleux. Med. LXII. 675. De la prouidence de pieu, en la fonda- tion de la faince Eglife, auec tous les moyens requis pour nostre falut. Me- ditation LXIII. 690. De la vocation de pieu, pour entrer en
De la prouidence de pieu, en la fonda- tion de la fain che Eglife, auec tous les moyens requis pour nostre falut. Me- ditation LXIII. 690. De la vocation de pieu, pour entrer en
tion de la fain che Eglise, auec tous les moyens requis pour nostre salut. Meditation LXIII. 690. De la vocation de pieu, pour entrer en
moyens requis pour nostre salut. Me- ditation LXIII. 690. De la vocation de pieu, pour entrer en
ditation LXIII. 690. De la vocation de pieu pour entrer en
De la vocation de pieu , pour entrer en
son Eglise, & receuoir la grace de la
julification. Med. LXIV. 702.
De la providence divine en l'institution
des sept Sacrements. Medit. LXV. 715
De la singuliere prouidence de pieu, en
l'institution du S. Sacrement de l'Eu-
chariffie, Medit. LXVI. 727.
De la prouidence de Dieu, à despartir les
offices ou estats aux hommes. Medita-
tion, LXVII. 740
4 0 0

De la prouidence de Dieu , en l'inftitution de l'estat Religieux, & de la varieté de ses ordres. Med. LXVIII. 754 Des grands biens qui sont contenus en l'estat de Religió. Medit.LXIX.769. De la finguliere prouidence que Dieu a des predestinez. Med. IXX. De l'humilité qui dispose l'homme à cueillir abondamment les fruits de la prouidence divine, Med. LXXI. 795. De la vraye & parfaire refignation des humbles entre les mains de Dieu. Meditation, LXXII. Du dernier & souverain benefice, qui est la gloire des bien heureux. Meditation. LXXIII. De l'excelléce du lieu, & compagnie des bien-heureux. Medit. LXXIV. De la gloire de l'ame & du corps des Saincts bien-heureux. Medit. LXXV. 840. De la gloire des bien-heureux, entant qu'elle contient les quarre premieres beatitudes. Med. LXXVI. De la gloire des Sain As, entant qu'elle embrasse & contient les autres beatitudes. Medit. LXXVII. De la gloire en tant qu'elle comprend en foy les trois premiers recompenses promiles en l'Apocalypse aux vainqueurs. Medit. LXXVIII. De la gloire en tant qu'elle embrasse trois autres recompenses promises à

LXXIX. 890. le la gloire en tant qu'elle contient

De la gloire en tant qu'elle contient les deux derniers loyers, & promeffes faictes en l'Apocalypse aux vainqueurs. Meditation LXXX. 903.

FIN.

Par Abras
I. Pytha vs Avenstriantes.

PERM 13510:
Vision interior interior



APPROBATIO.

demiæ Tholosanæ in Sancta Theologia, infra signati, notum facimus, & attestamur vidisse & legisse librum ab eruditissimo viro Domino Chabanel, Sacræ Theologiæ Doctore editum, & inscriptum, (Meditations de la cognoissance de Dieu;) ac in eo nihil deprehendisse, quod sidei Catholicæ, Apostolicæ, & Romanæ repugnet; nec etiam Sacrorum Conciliorum & sanctorum Patrum Decretis sit contrarium. Datum Tolosædie 29. Iulij, anno Domini 1616.

FER: ALVARVS.
I. PVTEANVS AVGVSTINIANVS.

PERMISSIO.

VI so supradictorum Doctorum iudicio, predictum librum inscriptum, (Meditations de la cognoissance de Dieu;) typis excudi & venalem exponi permittimus. Datum Tolosa die 8. Augusti, anno Domini 1616.

RVDELE Vicarius generalis.

Extraict du Privilege du Roy.

A R grace & Privilege du Roy, il est permis à la Vefue de lacques Colomiez Imprimeur ordinaire du Roy, & de l'Université de Tolose, d'imprimer ou faire imprimer, vendre & distribuer, vn liure intitulé (Meditations de la coannissance de Dieu) composé par Maistre LEAN DECHABANEL Tolofain, Do-Aeur en Sainae Theologie, pendant le temps & terme de fix aus finis & accomplis. Et sont faictes deffences à tous Libraires & Imprimeurs des Royaumes, pays, terres & seigneuries de sa Majesté, d'en imprimer, vendre, ny changer d'autre impression que de ceux qu'aura imprimez ou faict imprimer ladite de Colomiez, à peine de milliures d'amende, la moitié applicable à sadiste Majesté, & l'autre moitié à ladite Vefue, & de tous despens, dommages & interefts, & confiscation des Exemplaires, ainsi qu'il est, plus amplemet porté par ledit Privilege. Donné à Paris le 19. jour de Septembre 1616. Et du regne dudict Seigneur le septiesme.

Par le Roy en son Conseil.

Signé PAR NAION.

FAVTES PRINCIPALES

premiere Impression.

Le premier nombre denote la page, le second la ligne.

Page 56.5. le Pere, le Fils: ly, le Pere & le Fils: & en la ligne fuiuance, produifant, ly, produisent.

pag. 87. 10. qui luy foit propres : ly, qui luy font

Pag 108,26 autheur tres-lain d, est tout-puissant:

P ag. 164.6. Et afait: 4, & fait.

Pag. 240. 7. naissant: b, naissent. Pag. 421. 27. mal plaisantes: 17, malfaisantes.

Pag. 552. 16. faires pour vous que toutes: ly, faires

que toures mes œuures foient pour

pag '164. 8. preuoyant: ly, prouoyant, vous.

Pag. 597. 16. ayant : Ly, oyant

Pag. 658.18.aimer qu'ils le rendent comme tellement feruiteurs : ly, aimer tellement, qu'ils fe rendent come nos feruiteurs.

Pag. 662.12. infirme, ly infime: & fept lignes plus bas, vie purgatiue, ly, voye purgatiue.

Pag. 670.1. fera : ly, charité ne fera.

Pag. 692.16. autres de moyens: ly: autres moyens. Pag. 710. 2. me contenant: ly, me retenant.

Pag. 713. 3. advertiffez: by, d'adverfitez.

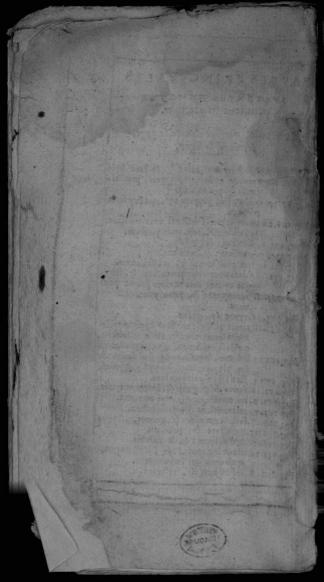
Pag. 729.17. failant grenier : ly , germer. Pag. 722.25. qui estans : ly , qu'estans.

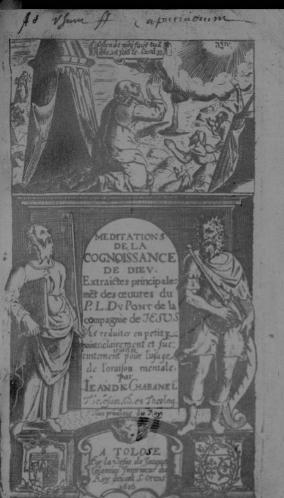
Pag. 798. 9. & d'ailleurs : 4, & ailleurs.

Pag. 845.25. eftant incogneuë: b, n'est cogneuë qu'a ceux qui l'espreuuent.

Pag. 857. 8. referuerez : Ly, referuez.







Comoutual Auxitam (sta 3- gray 69)



